This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 069

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06933055 7

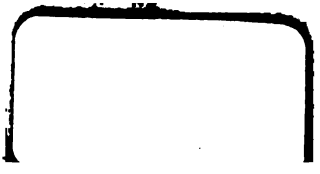

NAPOLÉON INTIME

« Ce qui idéalise Napoléon dans mes souvenirs, « c'est bien moins le héros remplissant le monde de sa « gigantesque renommée que l'homme pris dans les « détails de la vie intime ; c'est là un de ces contrastes « dont l'étude est pleine de charmes. »

(*Souvenirs du duc de Vicence*, tome I, page 223.)

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en février 1893.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE.

Napoléon
2 Ed.
8°

ARTHUR LÉVY

NAPOLÉON

INTIME

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET C^ie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10
1893

Tous droits réservés

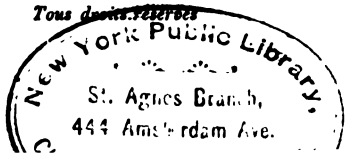

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
53061S
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
R 1912 L

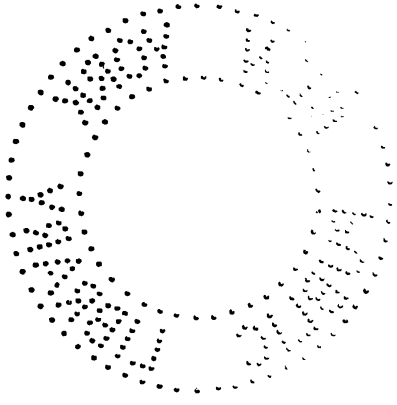

24135
3.
B
N21
L3

Napoléon, durant sa vie, a été tour à tour l'objet du culte et du mépris de ses sujets. Aujourd'hui, — quoique l'influence de son action individuelle sur les destinées de la France et de l'Europe ne puisse encore être exactement définie, — sa mémoire nous partage toujours en deux camps, les admirateurs et les détracteurs, également zélés pour dénaturer, en bien comme en mal, la personnalité de l'Empereur.

Or, les louanges excessives et les attaques virulentes, qui se valent par leur exagération, s'annulent les unes les autres et laissent la raison aussi peu éclairée sur le caractère de Napoléon que si rien n'en avait été dit.

Toutefois, en étudiant la vie de l'Empereur, avec droiture, on voit bientôt la réalité se dégager de la légende dorée et de ce qu'il est permis d'appeler la légende noire napoléonienne. Cette réalité la voici : Napoléon ne fut ni un dieu ni un monstre, mais, simplement, — selon la célèbre formule classique qu'on peut lui appliquer, — il était homme, et rien d'humain ne lui était étranger. Le haut sentiment familial, en effet, la bonté, la gratitude, la cordialité, furent ses qualités essentielles.

Cette conclusion, qui, malgré son évidence, me mettait en désaccord complet avec d'éminents écrivains, n'a pas été sans me causer un peu d'hésitation.

Avant de l'adopter définitivement, je me suis prescrit le devoir de m'entourer de renseignements contradictoires, de vérifier les assertions des amis de l'Empereur par les dires de ses ennemis. Selon l'expression actuelle, j'ai *interviewé*,

Transfer from Circ. Dept. Att. 1932

en quelque sorte, les contemporains dans leurs écrits, les pressant de questions, tout en ne retenant que les allégations corroborées, au moins dans leur esprit, par plusieurs auteurs. C'est ainsi que j'ai apporté quinze, vingt, parfois trente témoignages favorables, à l'encontre d'une appréciation malveillante. Puis, voulant davantage encore, j'ai contrôlé, au moyen de faits historiques, les attestations recueillies dans les souvenirs de l'époque.

On ne trouvera dans cet ouvrage aucune opinion se rapportant à Napoléon qui ne soit fondée sur des renseignements émanant des sources les plus diverses, sur des textes officiels dont les originaux sont faciles à consulter, soit aux Archives nationales, soit dans les collections que j'indique soigneusement.

Enfin, par un dernier scrupule, j'ai tenu à ne point faire usage du *Mémorial de Sainte-Hélène,* qui aurait souvent confirmé ma thèse. J'ai estimé qu'il ne fallait pas prendre à un homme ses définitions de lui-même, surtout lorsque cet homme, irrémissiblement vaincu, rayé avant sa mort du nombre des humains, n'a pu avoir, sans doute possible, d'autre visée en dictant ses mémoires que de se donner, au regard des générations prochaines, la posture la plus avantageuse à sa renommée, la plus profitable aux intérêts de sa dynastie.

Bien qu'on ait dit à satiété que l'Empereur, au cours de son règne, a été l'instigateur de toutes les guerres européennes, la question, avant d'être tranchée, me paraît demander cependant un supplément d'enquête, — quand on considère qu'après huit ans de luttes permanentes avec l'Europe, sous la Révolution et sous le Directoire, les quatre premières années du pouvoir personnel de Napoléon furent une ère de reconstitution pacifique; quand on est obligé de constater que la théorie des guerres, commencée à la fin du siècle

dernier, se continue à présent avec une régularité presque mathématique; quand on voit encore aujourd'hui les mêmes alliances se former, au nord comme au midi, contre la France.

L'histoire documentée des guerres de l'Empire n'est pas faite. Pour l'écrire véridiquement, il importera beaucoup plus de connaître à fond les archives des pays étrangers que celles de la France.

Le jour où l'on voudra déterminer si Napoléon a provoqué telle guerre de son plein gré, ou si, au contraire, il n'a fait que prévenir une agression imminente, la correspondance échangée entre les souverains, à la veille des coalitions, sera autrement édifiante que celle de l'Empereur avec ses agents.

Du rapprochement des résolutions de l'Empereur et des combinaisons secrètes qui se tramaient, hors de France, aux heures décisives des conflits, naîtra, peut-être, un nouvel ouvrage qui sera le complément de cette étude intime du caractère de Napoléon.

ARTHUR LÉVY.

Paris, 1er septembre 1892.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES CITÉS DANS CE VOLUME

Abrantès (duchesse d'). *Mémoires.* — 10 volumes.

Id. *Les Salons de Paris.* — 4 volumes.

Almanach de 1812. — 1 volume.

Ambert (général). *Portraits militaires.* — 1 volume.

Antommarchi (docteur F.). *Mémoires.* — 2 volumes.

Arnault. *Souvenirs d'un sexagénaire.* — 4 volumes.

Audierne (l'abbé). *Anecdotes sur Napoléon Ier.* — 1 volume.

Avrillon (Mlle). *Mémoires.* — 2 volumes.

Azaïs (H.). *Jugement impartial sur Napoléon.* (Nancy, 1819.) — 1 volume.

Bail. *Correspondance de Bernadotte avec Napoléon.* (Paris, 1819.) — 1 volume.

Bailleul (J.-C.). *Études sur les causes de l'élévation de Napoléon.* — 4 vol.

Barante (baron de). *Souvenirs.* — 2 volumes.

Bassano (duc de). *Souvenirs.* — 2 volumes.

Bausset (de). *Mémoires.* — 4 volumes.

Besnard. *Souvenirs d'un nonagénaire.* — 2 volumes.

Beugnot (comte). *Mémoires.* — 2 volumes.

Bignon. *Histoire de Napoléon.* — 14 volumes.

Biographie nouvelle des Contemporains. (Paris, 1825.) — 20 volumes.

Blocqueville (Mme de). *Correspondance du maréchal Davout.* — 4 volumes.

Boucher de Perthes. *Sous dix rois.* — 4 volumes.

Bourrienne. *Mémoires.* — 10 volumes.

Briefwechsel der Königin Katharina sowie des Kaisers Napoleon I Mit dem König Friedrich von Wurttemberg. — 2 volumes.

Bulletins de la Grande-Armée.

Bulletin des lois.

Cadet de Gassicourt. *Voyage en Autriche.* — 1 volume.

Calendrier de la Cour pour l'an 1812. — 1 volume.

Carlyle (Th.). *Le Culte des héros.* — 1 volume.

Carnot. *Réponse à J.-C. Bailleul.* — 1 volume.

Champagny (comte de). *Souvenirs.* — 1 volume.

Champollion-Figeac. *Mémoires.* — 1 volume.

Charavay. *Manuel de l'amateur d'autographes.* — 11 volumes.

Chateaubriand. *Mémoires d'outre-tombe.* — 6 volumes.

Chevrier (Edmond). *Correspondance du général Joubert* (Martin Bottier, à Bourg). — 1 volume.

Constant. *Mémoires.* — 5 volumes.

Correspondance de Marie-Louise. (Vienne, 1887.) — 1 volume.

Correspondance de Napoléon Ier. — 32 volumes.
Correspondant (le). Année 1891. — 1 volume.
Coston (de). *Premières années de Napoléon.* — 2 volumes.
Desmarest. *Témoignages historiques.* — 1 volume.
Du Casse. *Les rois frères de Napoléon Ier.* — 1 volume.
Durand (la générale). *Mémoires.* — 1 volume.
Eugène (le prince). *Mémoires.* — 7 volumes.
Fabre (Joseph). *Ephémérides de la vie de Jeanne d'Arc.* — 1 volume.
Fain (baron). *Manuscrit de l'an* III. — 1 volume.
Id. — *de* 1812. — 2 volumes.
Id. — *de* 1813. — 2 volumes.
Id. — *de* 1814. — 1 volume.
Fauche-Borel. *Mémoires.* — 4 volumes.
Fleury de Chaboulon. *Mémoires.* — 2 volumes.
Foissy. *La famille Bonaparte depuis* 1264 *jusqu'à nos jours.* — 1 volume.
Fouché. *Mémoires.* — 2 volumes.
Franceschetti (le général). *Mémoires sur les événements qui ont précédé la mort de Joachim Ier.* — 1 volume.
Gaudin (duc de Gaete). *Mémoires.* — 2 volumes.
Gazette nationale (la).
Girardin (Stanislas). *Journal et Souvenirs.* — 2 volumes.
Gohier. *Mémoires.* — 2 volumes.
Gourgaud (le général). *Napoléon et la Grande Armée en Russie.* — 1 volume
Hérisson (d'). *Le cabinet noir.* — 1 volume.
Hommages poétiques sur la naissance du roi de Rome. — 2 volumes.
Houssaye. *Mes confessions.* — 4 volumes.
Hugo (Victor). *Odes et Ballades.* — 1 volume.
Hulin (le comte). *Explications offertes aux gens impartiaux.* — 1 volume.
Hyde de Neuville. *Mémoires et Souvenirs.* — 2 volumes.
Imbert de Saint-Amand. *La citoyenne Bonaparte.* — 1 volume.
Iung (Th.). *Bonaparte et son temps.* — 3 volumes.
Id. *Mémoires de Lucien Bonaparte.* — 2 volumes.
Jérome (le roi). *Mémoires.* — 5 volumes.
Jomini. *Vie politique et militaire de Napoléon.* — 4 volumes.
Joseph (le roi). *Mémoires.* — 18 volumes.
Joséphine (l'Impératrice). *Mémoires et correspondance.* — 1 volume.
Journal de l'Empire.
Kotzebue. *Souvenirs de Paris de* 1804. — 2 volumes.
La Place. *Exposition du système du monde.* (Préface.) — 1 volume.
La Réveillère-Lépeaux. *Mémoires.* — 2 volumes.
Lavalette (le comte). *Mémoires.* — 2 volumes.
Le Play. *La réforme sociale en France.* — 4 volumes.
Le prince Louis Bonaparte et sa famille. — 1 volume.
Lettres de Napoléon à Joséphine. — 2 volumes.
Lewis Goldsmit. *Histoire secrète de Napoléon Buonaparte.* — 2 volumes.
Libri. *Souvenirs de la jeunesse de Napoléon.* — 1 volume.
Lorédan Larchey. *Les cahiers du capitaine Coignet.* — 1 volume.
Macdonald (le maréchal). *Souvenirs.* — 1 volume.
Maindron (E.). *L'Académie des sciences.* — 1 volume.
Maitland (le capitaine), ex-commandant du *Bellérophon. Relation.* — 1 volume.
Mallet du Pan. *Correspondance inédite avec la Cour de Vienne.* — 3 volumes.

Marbot (le général). *Mémoires.* — 3 volumes.
Marco Saint-Hilaire (Émile). *Les habitations napoléoniennes.* — 1 volume.
Marmont (le maréchal). *Mémoires.* — 9 volumes.
Mathieu Dumas (le lieutenant général comte). *Souvenirs.* — 3 volumes.
Méneval (baron de). *Souvenirs.* — 3 volumes.
Metternich (prince de). *Mémoires.* — 6 volumes.
Michaud. *Biographie des hommes vivants.*
Miot de Mélito. *Mémoires.* — 3 volumes.
Mollien. *Mémoires d'un ministre du trésor public.* — 4 volumes.
Moniteur de l'Empire français.
Nasica. *Mémoires sur l'enfance de Napoléon Ier.* — 1 volume.
Neil Campbell (colonel Sir). *Journal publié par A. Pichot.* — 1 volume.
Ossian. *Poèmes.* — 1 volume.
Ouvrard (G.-J.). *Mémoires.* — 3 volumes.
Pallain (G.). *Correspondance inédite de Talleyrand et du roi Louis XVIII.* — 1 volume.
Parquin (le commandant). *Souvenirs et campagnes d'un vieux soldat de l'Empire.* — 1 volume.
Pelet (de la Lozère). *Opinions de Napoléon au conseil d'État.* — 1 volume.
Pelet (Marcellin). *Napoléon à l'île d'Elbe.* — 1 volume.
Petiet (le général). *Souvenirs militaires.* — 1 volume.
Perrot (A.-M.). *Itinéraire général de Napoléon.* — 1 volume.
Pichard. *Napoléon à Auxonne.* — 1 volume.
Peyrusse (le baron). *Mémorial de 1807 à 1815.* — 1 volume.
Planat de la Faye. *Le prince Eugène en 1814.* — 1 volume.
Pontécoulant (le comte de). *Souvenirs.* — 4 volumes.
Pradt (l'abbé de). *Souvenirs de l'ambassade de Varsovie.* — 1 volume.
Proth (Mario). *Bonaparte, comediante, tragediante.* — 1 volume.
Rapp (le général). *Mémoires.* — 1 volume.
Récamier (Mme de). *Souvenirs et Correspondance.* — 2 volumes.
Recueil des interrogatoires subis par le général Moreau. — 1 volume.
Recueil des discours prononcés par les différents défenseurs dans le procès Georges, Pichegru et autres. — 2 volumes.
Rémusat (Mme de). *Mémoires.* — 3 volumes.
Id. *Lettres.* — 2 volumes.
Relation générale des fêtes relatives au mariage. (Imprimerie impériale.) — 1 volume.
Rocquain (F.). *Napoléon Ier et le roi Louis.* — 1 volume.
Roederer (le baron A.-M.). *Mémoires.* — 6 volumes.
Roustam. *Mémoires. Revue rétrospective* (année 1888). — 1 volume.
Rovigo (le duc de). *Mémoires.* — 7 volumes.
Sainte-Beuve. *Causeries du lundi,* tomes I et II. — 1 volume.
Salgues (J.-B.). *Mémoires pour servir à l'Histoire de France.* — 10 volumes.
Ségur (le comte Philippe de). *Mémoires.* — 9 volumes.
Sismondi. *Note, Revue historique,* tome IX. — 1 volume.
Sklower (S.). *Entrevue de Napoléon Ier avec Gœthe.* — 1 volume.
Sorel (Albert). *Madame de Staël.* — 1 volume.
Souvenirs intimes de Talleyrand, publiés par A. Pichot. — 1 volume.
Stael (Mme de). *Dix ans d'exil.* — 1 volume.
Stendhal. *Vie de Napoléon.* — 1 volume.
Taine (H.). *Origines de la France contemporaine. La Révolution.* — 1 volume.

TAINE (H.). *Le Régime moderne.* — 1 volume.
TALLEYRAND (le prince DE). *Mémoires.* — 4 volumes.
THIBAUDEAU. *Le Consulat et l'Empire.* — 10 volumes
Id. *Mémoires sur le Consulat.* — 1 volume.
THOUMAS (général). *La vie militaire.* Journal *le Temps.*
VICENCE (le duc DE). *Souvenirs, 1re et 2e partie.* — 4 volumes.
VIEUX (Honoré). *Napoléon à Lyon.* — 1 volume.
VILLEMAIN. *Souvenirs contemporains.* — 2 volumes.
WALDBOURG-TRUCHESS (général comte). *Voyage de Fontainebleau à l'île d'Elbe.* — 1 volume.
WALTER SCOTT. *Vie de Napoléon Buonaparte.* — 9 volumes.
WELSCHINGER (H.). *Le duc d'Enghien.* — 1 volume.

PROPERTY OF THE
CITY OF NEW YORK.

NAPOLÉON INTIME

LIVRE PREMIER

LES DÉBUTS

I. Les premières impressions de l'enfance. L'ordre, l'économie. Le héros législateur. La gêne au foyer paternel. Le départ d'Ajaccio. Bonaparte ou Buonaparte? — II. A Brienne. L'enfant dépaysé. Les brimades. Souvenirs agréables du séjour à l'école. Les professeurs de Brienne protégés par l'Empereur. — III. L'École militaire de Paris. L'élève boursier et ses camarades riches. Le règlement conçu en 1784 appliqué en 1808. Bons procédés de Napoléon à l'égard des professeurs de l'École militaire. Le sous-lieutenant. Il excite l'hilarité de ses amis. — IV. Valence. Première apparition de la force de l'habitude chez Napoléon. Il fréquente autant les civils que les militaires. Le jeune bavard. Assiduité près des dames. Sollicitude du souverain pour les personnes connues à Valence. — V. Premier séjour à Auxonne. Tristesse. Maladie. A Ajaccio. Bonaparte révolutionnaire. — VI. Retour à Auxonne avec son jeune frère Louis. Père et précepteur de son frère. Trois francs et un sou par jour pour deux. Aimable philosophie dans la pauvreté. Visites chez son imprimeur à Dôle. Aphorisme morose sur l'amour. Les amis d'Auxonne sous le règne impérial. — VII. Troisième séjour à Valence. Le concours de l'académie de Lyon. Son éloge de Paoli peut s'appliquer au premier Consul. Secrétaire d'un club révolutionnaire. En Corse. Colonel des volontaires nationaux. Régularité de sa situation militaire. Il reste en Corse pour donner sa solde à sa famille. Désobéissance aux ordres de son colonel. Destitution. — VIII. Appelé à Paris pour se justifier. Le mont-de-piété. La portion à six sous. Le dégoût de la démagogie. Réintégré dans son grade. Départ de Paris avec sa sœur Élisa. La famille au complet à Ajaccio. Brouille avec Paoli qui veut séparer la Corse de la France. — IX. La détresse de Lætitia et de ses enfants à Marseille. Le *Souper de Beaucaire*. Le style du capitaine d'artillerie et de l'Empereur. La prise de Toulon. Le peu de retentissement de ses services devant Toulon. Les amis du siège de Toulon sont ducs de l'empire. Châtillon-sur-Seine, 1793 et 1814! — X. La solde du général Bonaparte ramène l'aisance dans sa famille. Mission confidentielle. Incarcération.

Stoïcisme dans l'infortune. Reconnaissance de l'Empereur envers ceux qui l'ont aidé en ses mauvais jours. Générosité envers son persécuteur. — XI. Humiliation d'être obligé de quitter son poste devant l'ennemi pour prendre part à la guerre civile. Départ pour Paris. Refus de servir dans l'arme de l'infanterie. Mise en non-activité. Démarches, sollicitations. Distractions gratuites. — XII. En disgrâce. Correspondance avec son frère Joseph. Nulle trace d'ambition excessive. Sollicitude constante pour ses jeunes frères. Les réflexions ironiques sur la société parisienne. — XIII. Premières idées de mariage. La fille du marchand de savon. Eugénie-Désirée Clary. Refus de la jeune fille. — XIV. Malheureux au moral comme au physique. Un inconnu vient à son secours et le présente à Pontécoulant, ministre de la guerre. Incrédulité de Bonaparte. Les plans de campagne dans les tiroirs des garçons de bureau. Entrée au Comité de salut public. Services éminents. Retraite de Pontécoulant. — XV. Letourneur succède à Pontécoulant. La rancune et la reconnaissance de l'Empereur. Révocation du général Bonaparte. Madame Tallien lui fait obtenir du drap pour un habit. Bonaparte dit la bonne aventure à madame Tallien. Premières rencontres avec Joséphine de Beauharnais. — XVI. Le 13 vendémiaire. Trois minutes pour réfléchir! Les règles du patriotisme français. Adjoint au général en chef Barras. Victoire. Le nom de Bonaparte sort de l'obscurité. — XVII. Commandant en chef de l'armée de Paris. Ses premières pensées sont pour sa famille. Modestie. Envois d'argent à sa mère. — XVIII. Dans les salons de la capitale. Chez Barras. Nouvelle rencontre avec Joséphine. Monomanie du mariage. Fausseté d'une légende. Joséphine attire Bonaparte chez elle. — XIX. Joséphine fait un mariage de raison. Napoléon amoureux passionné, désintéressé et sincère. Achat de la maison de la rue Chantereine. Tergiversations de Joséphine trop engagée pour rompre. — XX. Le mariage, la veille d'un *décadi*. La dot de Joséphine. Barras ne disposait pas du commandement en chef de l'armée d'Italie. Lune de miel de deux jours. Départ pour l'armée d'Italie. C'est l'homme investi du commandement suprême, sous quelque appellation que ce soit, qu'il faut étudier

I

Le 15 août 1769, vers onze heures du matin (1), naquit à Ajaccio Napoléon Bonaparte, fils de Charles Bonaparte et de Lætitia Ramolino.

La mère se trouvait à l'église quand elle fut prise des douleurs de l'enfantement; elle rentra chez elle et accoucha sur un tapis. Une allégorie existait-elle sur ce tapis? Était-ce un de ces tapis antiques à grandes figures (2)? Il n'importe; abandonnons ce point de départ, vrai ou faux, aux amateurs de légendes.

(1) Nasica, *Mémoires sur l'enfance et la jeunesse de Bonaparte*, p. 53.
(2) Stendhal, *Vie de Napoléon*, p. 10.

Voyons seulement dans quel milieu cette naissance vient de se produire.

Le père, Charles Bonaparte, est de race noble, originaire de Toscane. Des Bonapartes auraient, d'après des documents plus ou moins authentiques, régné à Trévise. Napoléon a toujours très peu tenu à cette généalogie royale, qui paraissait cependant faire bien plaisir à son beau-père l'empereur d'Autriche le jour où celui-ci disait : « Je ne lui donnerais pas ma fille, si je n'étais convaincu que sa famille est aussi noble que la mienne (1). »

« La mère de Napoléon, Lætitia Ramolino, était la fille d'une Pietra Santa qui, veuve de Ramolino, épousa en secondes noces un Suisse nommé Fesch, dont la famille était honorablement établie à Bâle, où elle exerçait le commerce de la banque (2). »

Donc, la mère de Napoléon passa les années qui précédèrent son mariage dans un milieu de commerçants banquiers. Elle sut, à l'âge où les jeunes filles pensent à leur établissement, ce qu'étaient l'ordre, l'économie, la bonne direction des affaires (3). Et si, comme des philosophes l'ont pensé, le caractère d'un homme lui est donné par sa mère, on pourrait trouver ici la racine de ces instincts de probité, d'ordre excessif dans tous les comptes où l'argent joue un rôle, qui sont un des côtés les plus marqués du caractère de Napoléon.

En recherchant les premières impressions qui ont dû frapper l'imagination de Napoléon dans son enfance, on les voit de deux sortes bien différentes :

D'abord, ce sont les récits patriotiques des derniers événements de l'histoire de la Corse. Dans ces récits, on vantait avec orgueil les mérites de Paoli, qui, général en chef de vingt-neuf ans à peine, battit souvent avec une armée dénuée de tout les

(1) M. Foissy, *La famille Bonaparte depuis* 1264, p. 5.
(2) Miot de Mélito, *Mémoires*, t. II, p. 30 et 31. — J.-B. Salgues, *Mémoires pour servir à l'histoire de France*, t. I, p. 189. Paris, 1814.
(3) Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 66.

Génois plus nombreux et solidement organisés. Au prestige de la victoire, Paoli en avait ajouté un autre non moins précieux, en se distinguant autant comme administrateur et homme politique que comme guerrier. Ce type de héros législateur a certainement laissé une trace profonde dans l'esprit de Napoléon, qui en a parlé souvent avec enthousiasme dans les écrits de sa jeunesse, bien longtemps avant qu'il fût à même de connaître Paoli, avec lequel il eut des rapports qui se terminèrent, du reste, par une rupture violente dont nous aurons à reparler.

L'autre sensation que reçut Napoléon, dès son plus jeune âge, fut de voir sa mère affligée, mais calme et énergique, au milieu des ruines causées par les guerres qui venaient de finir.

Au sein de cette famille pauvre et qui s'augmentait tous les ans, on vivait dans la gêne; la fortune de Charles Bonaparte consistait en un petit domaine de mille à quinze cents francs de rente qu'il faisait valoir (1).

Lorsqu'en 1776 la Corse fut enfin tranquille, il fallut songer à l'établissement des enfants. La situation était précaire, les charges de famille étaient lourdes, et, de plus, on était obligé à quelque représentation, Charles Bonaparte étant assesseur de la junte, et membre de la commission des douze gentilshommes, instituée pour veiller à l'administration de la Corse.

En 1778, Napoléon, qui a neuf ans, entend des discussions journalières entre son père, homme doux, insouciant, dépensier, et une mère positive à l'excès, « avare jusqu'à la parcimonie (2) », préoccupée avant tout de l'avenir de ses enfants. Lætitia fut ainsi toute sa vie. A son fils, devenu empereur, qui lui reprochait de ne pas dépenser tout l'argent qu'elle recevait, elle répondit un jour, faisant allusion à Lucien et à Jérôme :

(1) Pelet de la Lozère, *Opinions de Napoléon au Conseil d'État*, p. 19.
(2) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, p. 76.

« Je fais des économies pour mes enfants qui ne sont pas encore établis (1). »

Les discussions entre les époux aboutirent à la vente d'un champ, sacrifice très pénible pour un Corse (2). Puis on sollicita de toutes parts, on fit agir toutes les influences pour obtenir les bourses nécessaires à l'éducation des deux aînés, Joseph et Napoléon. Les demandes sont accordées, grâce à l'appui de M. de Marbeuf, évêque d'Autun, neveu du gouverneur de la Corse. Joseph doit entrer dans les ordres : il sera placé au collège d'Autun, et Napoléon, que l'on destine à la marine, sera élève de l'école de Brienne; mais, auparavant, il devra faire un stage à Autun, afin d'apprendre suffisamment le français pour être en état de suivre les cours de l'école.

On part le 15 décembre 1778. Gros événement pour la famille ! C'est la première fois que les enfants vont être séparés de leur mère (3) ! Les recommandations qu'elle fait à ses chers petits, vous les entendez, toutes pleines de la plus douce tendresse et de la plus sévère raison. Tout le monde est là, sur le môle : l'oncle Lucien, archidiacre d'Ajaccio ; la vieille domestique Manuccia, que les enfants appelaient « la tante » ; Ilaria, la nourrice, et Saveria, la bonne d'enfants, celle qui plus tard continua à tutoyer le grand empereur comme elle tutoyait ce jour-là son chétif maigriot. Les yeux mouillés de pleurs, les enfants envoient un dernier baiser à la mère pendant que le navire gagne le large.

Après s'être arrêté à Florence, où l'on prend les papiers de noblesse (4) nécessaires à Napoléon pour l'école de Brienne, on arrive le 30 décembre 1778 à Autun (5), où les enfants font leur entrée au collège le 1er janvier 1779 au soir.

(1) Mademoiselle Avrillon, *Mémoires*, t. II, p. 40.
(2) Stendhal, *Vie de Napoléon*, p. 18.
(3) Iung, *Mémoires de Lucien*, t. I, p. 16.
(4) De Coston, *Les premières années de Napoléon*, t. I, p. 17.
(5) Iung, *Bonaparte et son temps*, t I, p 68

Puis le père se rendit à Versailles, où il devait faire régulariser l'admission de Napoléon à Brienne. A cet effet, il remit les titres recueillis à Florence entre les mains de M. d'Hozier de Sérigny, le juge d'armes de la noblesse de France.

Ce bon monsieur d'Hozier adressa à Charles Bonaparte un questionnaire d'où nous extrayons les interrogations suivantes, qui prouvent avec quelle minutie le juge d'armes tenait ses états :

« Paris, le 8 mars 1779. — *A M. de Buonaparte, député de la noblesse de Corse, chez M. Ratte, rue Saint-Médéric, à Versailles.*

« Quel est le nom de famille de madame votre épouse? Elle est nommée Marie Lætitia Zémolina..... le 3e nom est-il un nom de famille ou un troisième nom de baptême? Quelle est la première lettre de ce nom? — J'ai figuré cette lettre plus haut..... Comment ce nom doit-il se traduire en français?

« — Votre acte de baptême vous nomme Carlo Mia. Ce dernier nom, écrit en abrégé, est sans doute Maria... et sur tous les autres actes vous n'avez que le nom de Charles?

« — Votre nom est constamment écrit, dans les actes, même dans l'arrêt de noblesse de 1771, sans être précédé de l'article *de;* cependant vous signez : de Buonaparte?

Réponses de *M. de Buonaparte.*

« Le nom de famille de ma femme est celui de Ramolino, et il n'est guère possible de le traduire en français.

« — Il est vrai que mon nom est de Charles-Marie, mais je ne me suis jamais servi que de celui de Charles.

« — La République de Gênes, depuis deux cents ans environ, a donné à mon ancêtre Jérôme le titre d'*egregium Hieronimum* de Buonaparte. Cet article a été omis, n'étant presque pas d'usage en Italie de s'en servir.

« — Le même arrêt de noblesse de 1771 donne à votre famille le nom de Bonaparte et non Buonaparte : ne dois-je pas me conformer pour l'orthographe à celle dudit arrêt de 1771 ?

« — L'orthographe de mon nom de famille est celui de Buonaparte.

. . . . . .

« — Enfin, comment faut-il traduire en français le nom de baptême de votre fils, qui est *Napoleone* en italien?

« — Le nom Napoleone est italien.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

Il n'est peut-être pas inutile de remarquer, en passant, qu'en se faisant appeler plus tard Bonaparte au lieu de Buonaparte, Napoléon était revenu simplement à une orthographe usitée de longue date dans sa famille, orthographe sous laquelle le nom avait été anobli.

Le juge d'armes si méticuleux, bien qu'il n'ait pu arriver à traduire en français les noms propres italiens, déclara « que le jeune Napoléon Bonaparte a la noblesse nécessaire pour être compris au nombre des gentilshommes que Sa Majesté fait élever dans les écoles royales (1) ».

En attendant cette décision, Charles avait adressé une supplique au Roi, à l'effet d'obtenir une indemnité de deux mille francs, qui lui fut accordée. Muni de cette somme et des titres régularisés, Charles Bonaparte se rendit, le 20 avril, à Brienne, où il fut rejoint le 23 par Napoléon venu d'Autun. Le même jour eut lieu l'entrée à l'École (2).

En trois mois, à Autun, « Napoléon apprit le français de manière à faire librement la conversation, de petits thèmes et de petites versions » (3).

(1) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. I, p. 75. — De Coston, t. I, p. 21.
(2) Iung, de Coston, etc., etc.
(3) Lettre de l'abbé Chardon, professeur d'Autun, à l'abbé Forien, citée par MM. Iung et de Coston

II

Chaque historien, selon son programme d'apologiste ou de détracteur, a présenté Napoléon dans cette école de Brienne, soit comme un prodige, annonçant un génie universel, soit comme un enfant sournois et volontaire, présageant un despote sanguinaire.

Des deux côtés, c'est beaucoup chercher dans un enfant qui n'a pas encore dix ans. Nous inclinons à penser avec Chateaubriand « que c'était un petit garçon ni plus ni moins distingué que ses émules (1) ». Se méfiant de lui-même dans l'usage d'une langue apprise en trois mois à Autun, arrivant d'une contrée française depuis dix ans seulement, contrée qui a toujours eu (elle l'a encore) une renommée particulière pour ses mœurs, ce petit garçon a dû, naturellement, paraître étrange à ses camarades, et se montrer réservé à l'égard de ceux-ci qu'il savait lui être supérieurs comme fortune et comme rang. « A Brienne, dit un jour l'Empereur à Caulaincourt, en 1811, j'étais le plus pauvre de mes camarades... eux avaient de l'argent en poche; moi, je n'en eus jamais. J'étais fier, je mettais tous mes soins à ce que personne ne s'en aperçût... Je ne savais ni rire ni m'amuser comme les autres... L'élève Bonaparte était bien noté, et il n'était pas aimé (2). »

Napoléon ainsi dépaysé, forcément solitaire, eut à supporter les railleries des élèves. On l'appelait Corse, on lui donnait le sobriquet de *la Paille-au-nez* (3), variante de la prononciation corse de son prénom *Napolioné*. Que l'enfant se soit aigri, ce

(1) Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 17.

(2) Deuxième partie des *Souvenirs du duc de Vicence*, t. II, p. 192. *Napoleon en Belgique et en Hollande*, par Ch. de Sorr.

(3) Bourrienne, Ségur, d'Abrantès, de Coston, Stendhal, etc., *passim*.

n'est pas douteux. Qu'il ait riposté par quelques horions, c'est infiniment probable. Mais l'écolier s'est montré pareil aux autres enfants dès qu'il a trouvé un camarade lui témoignant quelque sympathie. « Oh! toi, dit-il à Bourrienne, tu ne te moques jamais de moi, tu m'aimes (1). »

Dans quel sens a-t-il prononcé la phrase : « Je ferai à tes Français tout le mal que je pourrai (2) » ? Cette phrase a été relevée récemment par un très éminent philosophe, M. Taine (3), qui en a fait presque la base d'un programme au moins bien prématuré. Bourrienne lui-même, qui, à l'époque où il écrit ses Mémoires, a des raisons personnelles pour ne pas vanter la douceur de Napoléon, se borne cependant à placer cette phrase au moment où le jeune Corse « est aigri par les moqueries des élèves (4) ».

Voudrait-on y voir qu'il ne se considérait pas lui-même comme Français? Non, c'est une simple boutade d'enfant : on s'obstine à l'appeler Corse, il appelle les autres Français. C'est une boutade, et rien de plus, car la haine n'est pas profonde chez Napoléon, qui, victime de toutes les mutineries et de toutes les brimades, « aime mieux aller en prison lui-même, que de dénoncer ses camarades qui ont commis des fautes (5) », les jours où, à son tour de garde, il est chargé d'une surveillance quelconque.

Cette conduite envers ceux dont il est la risée journalière, s'il faut une comparaison, ou si elle doit inspirer un pronostic, ressemble plus à la chevalerie française qu'à la vengeance corse.

Au milieu des vexations qu'il endurait, il demeurait studieux, avait d'excellentes notes, surtout en mathématiques.

(1) Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 66.
(2) Bourrienne, *Mémoires*, t. I, p. 33.
(3) H. Taine, *Les origines de la France contemporaine, Le Régime moderne*, t. I, p. 40.
(4) Bourrienne, *Mémoires*, t. I, p. 33.
(5) *Id.*, t. I, p. 35. — Ségur, t I, p. 89.

En dehors des études, ses préoccupations sont toutes pour ses parents, qu'il voudrait aider à établir la nombreuse famille qui est à Ajaccio. En 1783, on hésitait entre Metz et Brienne, pour placer Joseph, qui ne voulait plus de l'état ecclésiastique. Napoléon, qui a treize ans à peine, écrit à son père : « Joseph peut venir ici, parce que le père Patrault, mon maître de mathématiques que vous connaissez, ne partira point. En conséquence, monsieur le principal m'a chargé de vous assurer qu'il sera très bien reçu ici, et qu'en toute sûreté, il peut venir. Le père Patrault est un excellent professeur de mathématiques, il m'a assuré particulièrement qu'il s'en chargerait avec plaisir, et si mon frère veut travailler, nous pourrons aller ensemble à l'examen d'artillerie. Vous n'aurez aucune démarche à faire pour moi, puisque je suis élève simplement. Il faudrait en faire pour Joseph; mais puisque vous avez une lettre pour lui, tout est dit. Adieu, mon cher père; j'espère que vous préférerez le placer à Brienne plutôt qu'à Metz, pour plusieurs raisons :

« 1° Parce que ce sera une consolation pour Joseph, Lucien et moi.

. . . . . .

« Comme mon frère ne sait rien en mathématiques, à Metz on le mettrait avec des enfants, ce qui le dégoûterait..... Ainsi j'espère qu'avant la fin d'octobre j'embrasserai Joseph..... (1). »

Ce n'est pas là le style d'un enfant à l'âme noire et revêche. Ces soins empressés pour épargner des soucis à ses parents, ces démarches près du principal, près du professeur, cette estime qu'il a pour ses maîtres, son amour pour l'école où il est, n'émanent-ils pas d'un *bon élève,* au-dessus des petites persécutions de la cour des récréations, et ne dénotent-ils pas aussi un dévouement, filial et fraternel, des plus louables chez un enfant de cet âge?

(1) Iung, *Mémoires de Lucien,* t. I, p. 22. — De Coston, *Les premières années de Napoléon,* t. I, p. 44.

On paraît toujours oublier que Napoléon est resté cinq ans et demi à Brienne (avril 1779 à septembre 1784). Après les premiers froissements avec ses camarades, il a dû s'accoutumer et prendre part à l'existence commune. Le séjour de Brienne, si loin qu'on suive l'Empereur dans sa carrière, n'est pas un souvenir amer, ce n'est pas un lieu d'humiliations dont on n'aime pas à se rappeler. Au contraire.

Un jour, se promenant avec Bourrienne dans les jardins de Malmaison, le premier Consul, entendant le son des cloches dont l'action sur lui était extraordinaire, s'arrête, écoute avec délices et dit d'une voix émue : « Cela me rapelle les premières années que j'ai passées à Brienne, j'étais heureux alors (1)! »

Le 3 avril 1805, l'Empereur s'arrête à Brienne, visite l'ancienne école tombée en ruine et désigne aux personnes de son entourage l'emplacement des salles d'étude, des dortoirs et des réfectoires, etc. On lui présenta un ecclésiastique, ancien répétiteur, avec lequel il s'entretint familièrement plus de vingt minutes (2).

Toute sa vie, il recherchera les témoins de ses jeunes années : en première ligne il faut placer son ami Bourrienne, qui fut le secrétaire intime de l'Empereur. Nous aurons souvent à reparler de cet ami de la première heure. Puis vient Lauriston, son condisciple (3), devenu général et dernier ambassadeur de Napoléon à Saint-Pétersbourg. Les Frères Minimes de l'Ordre de Saint-Benoît furent les professeurs de Napoléon : le Père Louis était le principal de l'école; son élève, devenu lieutenant d'artillerie, lui enverra en 1786, avec prière de donner un avis, son histoire de la Corse (4). Le sous-principal, le Père Dupuis, retiré à Laon, en 1789, était encore le conseil de Napoléon (5), et vous

(1) Bourrienne, *Mémoires*, t. III, p. 22.
(2) Constant, *Mémoires*, t. II, p. 140.
(3) Meneval, *Souvenirs*, t. I, p. 52.
(4) De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 97-120.
(5) Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 81.

retrouverez Dupuis bibliothécaire à Malmaison (1). « Le premier Consul le visitait souvent, et il avait pour lui toutes les attentions et tous les égards imaginables (2). » A la nouvelle de la mort de son vieux maître, en 1807, l'Empereur écrit d'Osterode à l'Impératrice : « ..... Parle-moi de la mort de ce pauvre Dupuis; fais dire à son frère que je veux lui faire du bien..... (3). »

Le Père Charles, l'aumônier, qui fit faire à l'enfant sa première communion, ne fut jamais oublié. En 1790, Napoléon, lieutenant d'artillerie à Auxonne, ne manque pas, chaque fois qu'il va à Dôle, de visiter le Père Charles. Plus tard, traversant cette dernière ville, en allant prendre le commandement de l'armée d'Italie, le général Bonaparte croirait manquer à son devoir s'il ne faisait appeler au relais le digne prêtre pour lui serrer la main. Enfin, le premier Consul pense toujours à son aumônier de l'École et lui envoie une pension de mille francs, avec une lettre autographe, où il lui dit : « Je n'ai point oublié que c'est à votre vertueux exemple et à vos sages leçons que je dois la haute fortune à laquelle je suis arrivé. Sans la religion il n'est point de bonheur, point d'avenir possible. Je me recommande à vos prières (4). »

Le Père Berton a été nommé par le premier Consul recteur de l'École des arts à Compiègne (5). Napoléon retrouve-t-il en Italie un ancien condisciple du nom de Bouquet, il lui donne l'emploi de commissaire des guerres. Ce Bouquet devait mal finir; il pilla le mont-de-piété de Vérone, fut arrêté et mis à la prison, dont il parvint à s'échapper, à la plus grande joie de Bonaparte, qui fut ravi de n'avoir pas à sévir contre son camarade de Brienne (6).

(1) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. I, p. 82.
(2) *Mémoires de Constant*, t. I, p. 103.
(3) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, p. 291. — Osterode, 17 mars, 10 heures du soir, 1807.
(4) Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 30.
(5) Bourrienne, t. V, p. 197.
(6) *Id.*, p. 353.

Ceux qui ont vu de ses lettres n'apprendront pas sans étonnement que Napoléon eut à Brienne un professeur d'écriture; aussi, quand le vieux Dupré, c'était son nom, vint un jour à Saint-Cloud rappeler à l'Empereur « qu'il a eu le bonheur de lui donner pendant quinze mois des leçons d'écriture à Brienne », Napoléon ne put s'empêcher de répondre en riant au pauvre interloqué : « Le beau f..... élève que vous avez fait là ! je vous en fais mon compliment (1). » Après quelques paroles bienveillantes, Dupré se retira et reçut quelques jours après le brevet d'une pension de 1,200 francs (2).

Le Père Patrault, son professeur de mathématiques, vécut avec Napoléon en 1795, et devint un de ses secrétaires à l'armée d'Italie (3). Les concierges mêmes de Brienne, Hauté et sa femme, sont plus tard concierges de Malmaison, où ils finissent leurs jours.

Ces témoins du séjour à Brienne, recherchés à toutes les époques de sa carrière par le lieutenant, par le général, par le premier Consul et par l'Empereur, toujours accueillis avec un sourire aimable, réfutent, mieux qu'on ne saurait le faire, les histoires sauvages de Brienne. Napoléon n'a cependant rien oublié de cette époque : il se rappelle même que Mme de Montesson lui a posé sur le front la première couronne d'écolier; il la fit appeler aux Tuileries et lui fit restituer ses biens confisqués (4).

Cette esquisse des faits relatifs à Brienne a laissé intact le caractère de l'enfant, fidèle aux conseils de sa mère, n'oubliant jamais les soucis de la nombreuse famille laissée à Ajaccio, appliqué à ses études, estimé de ses chefs et, chose plus rare, les estimant.

(1) Constant, *Mémoires*, t. I, p. 103.
(2) Constant, *Mémoires*, t. I, p. 103, et de Coston, t. I, p. 31.
(3) De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 377. — Bourrienne, *Mémoires*, t. I, p. 81.
(4) De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 43.

Après lui avoir fait passer ses examens, le 15 septembre 1783, M. le chevalier de Kéralio, maréchal de camp et sous-inspecteur des écoles royales militaires de France, crut pouvoir résumer les notes de Napoléon par ces mots : « Ce sera un excellent marin. Mérite de passer à l'école de Paris (1). »

Napoléon ne fut pas accepté pour la marine ; les places y étaient peu nombreuses, et elles étaient très recherchées par des élèves puissamment recommandés. Il fut donc maintenu à l'école, mais le devoir familial lui commandait de sortir de Brienne pour céder la bourse dont il était titulaire à son frère Lucien (deux frères ne pouvaient être boursiers en même temps).

Alors, Napoléon, renonçant avec regret à la marine, écrivit à son père de demander pour lui l'artillerie ou le génie (2).

III

Le 1er septembre 1784, Napoléon fut nommé à une place d'élève du Roi à l'École militaire de Paris. Le 17 octobre, il part pour Paris (3), où il est rendu le 19.

Celui qui arrive à Paris ne se présente pas en conquérant du monde. « Il avait bien l'air d'un nouveau débarqué, il bayait aux corneilles, regardant de tous côtés, et bien de la tournure de ceux que les filous dévalisent sur la mine (4). » C'est ainsi que le dépeint Démétrius Comnène, son compatriote corse, qui l'a rencontré au sortir du coche.

Cette mine provinciale et piteuse n'a rien de bien étonnant chez un jeune homme de quinze ans qui a le sentiment de sa

(1) Bourrienne, *Mémoires*, t. I, p. 38.
(2) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. I, p. 103.
(3) De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 57.
(4) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. I, p. 76.

pauvreté, et qui vient, lui, boursier, se mêler à la vie bruyante et dispendieuse des riches élèves de l'École militaire.

Napoléon, qui avait placé son idéal dans l'accomplissement du devoir en toutes choses, fut scandalisé du spectacle qui se passa sous ses yeux à l'École militaire.

L'esprit de discernement, qui se fait jour chez lui, est choqué de voir des jeunes gens à la veille d'être promus officiers, qui étudient peu, qui s'amusent beaucoup et qui surtout n'apprennent rien du métier de soldat. Il envoie au sous-principal de Brienne (1) un mémoire qu'il se propose d'adresser au ministre, et où il expose « que les élèves du Roi (les boursiers) ne pouvaient puiser à l'école, au lieu des qualités du cœur, que l'amour des sentiments de suffisance et de vanité, tels qu'en regagnant leurs pénates, loin de partager avec plaisir la modique aisance de leur famille, ils rougiraient peut-être des auteurs de leurs jours et dédaigneraient leur modeste manoir. Au lieu d'entretenir un nombreux domestique autour de ces élèves, de leur donner journellement des repas à plusieurs services, de faire parade d'un manège très coûteux, tant pour les chevaux que pour les écuyers, ne vaudrait-il pas mieux, sans toutefois interrompre le cours de leurs études, les astreindre à se suffire à eux mêmes, c'est-à-dire, moins leur petite cuisine qu'ils ne feraient pas, leur faire manger du pain de munition ou d'un qui approcherait; les habituer à battre et brosser leurs habits, à nettoyer leurs souliers et leurs bottes, etc..... Assujettis à une vie sobre, à soigner leur tenue, ils en deviendraient plus robustes, sau raient braver les intempéries des saisons, supporter avec courage les fatigues de la guerre et inspirer le respect et un dévouement aveugle aux soldats qui seraient sous leurs ordres (2). »

A rechercher l'extraordinaire, on peut le trouver facilement

(1) Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, t. III, p. 18.
(2) De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 62. — Bourrienne, *Mémoires*, t. I, p. 43. — Iung, *Bonaparte et son temps*, t. I, p. 117.

dans ces lignes d'un écolier de quinze ans. Cependant, elles semblent assez naturelles chez un enfant dont l'esprit réfractaire aux illusions de son âge n'envisage les choses qu'à travers les inquiétudes que lui cause prématurément l'avenir de la nombreuse famille qu'il a laissée en Corse.

« Tous ces soucis ont gâté mes jeunes années, disait-il lui-même en 1811; ils ont influé sur mon humeur, ils m'ont rendu grave avant l'âge (1)... »

Cette disposition sérieuse de l'esprit, rare chez un adolescent, éveille en Napoléon un précoce bon sens qui lui dicte, en 1784, les bases futures de l'éducation militaire au dix-neuvième siècle, les mêmes que l'Empereur prescrira en 1808 au ministre de l'intérieur en lui disant : « ... Il faut que chaque élève ne coûte pas plus de vingt sous par jour; ces élèves sont fils de soldats ou d'artisans; il est contre mon intention qu'on leur donne des habitudes de vie qui ne leur seraient que nuisibles (2). »

S'il n'avait senti la misère qui opprimait les siens a Ajaccio, Napoléon aurait pu partager dans une certaine mesure le luxe et les plaisirs de ses condisciples, il aurait pu souscrire aussi aux banquets somptueux que les élèves offraient aux professeurs. Pour suivre le train aristocratique de l'École, il n'avait qu'à s'endetter comme le faisaient probablement la plupart de ses camarades. Mais une volonté inflexible le maintenait dans le devoir rigide, et quand M. Permon le voyant triste offrait de lui prêter de l'argent, Napoléon devenait rouge, et refusait en disant : « Ma mère n'a déjà que trop de charges, je ne dois pas les augmenter par des dépenses, surtout quand elles me sont imposées par la folie stupide de mes camarades (3). »

(1) Duc de Vicence, *Souvenirs*, IIe partie, t. II, p. 192.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVI, p. 412, pièce 13643, au ministre de l'intérieur à Paris, 12 mars 1808.

(3) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. I, p. 81.

Son séjour à l'École fut encore attristé par la mort de son père, décédé à Montpellier à l'âge de trente-neuf ans, le 24 février 1785. Instruit de cette nouvelle, Napoléon écrit à sa mère :

« Paris, le 29 mars 1785.

« Ma chère mère,

« C'est aujourd'hui que le temps a un peu calmé les premiers transports de ma douleur, que je m'empresse de vous témoigner la reconnaissance que m'inspirent les bontés que vous avez toujours eues pour nous. Consolez-vous, ma chère mère, les circonstances l'exigent. Nous redoublerons nos soins et notre reconnaissance, et heureux si nous pouvons, par notre obéissance, vous dédommager un peu de l'inestimable perte d'un époux chéri. Je termine, ma chère mère, ma douleur me l'ordonne, en vous priant de calmer la vôtre. Ma santé est parfaite, et je prie tous les jours que le ciel vous en gratifie d'une semblable. Présentez mes respects à Lia Geltrude (sa marraine et tante), Minana Saveria (c'est la domestique), à Minana Fesch, etc.

« *P. S.* — La reine de France est accouchée d'un prince nommé le duc de Normandie, le 27 mars, à sept heures du soir.

« Votre très humble et très affectionné fils,

« Napoleone de Buonaparte (1). »

La critique a été jusqu'à trouver « bizarre » le post-scriptum relatif à la naissance du duc de Normandie; nous y voyons, quant à nous, l'élan spontané d'un jeune cœur, qui essaye d'atténuer par une diversion la douleur de sa mère, en lui faisant part d'un événement considéré par tout le monde comme une fête de la grande famille française.

Son âme déborde de chagrin. Il écrit à son grand-oncle, l'archidiacre Lucien : « Il serait inutile de vous exprimer combien j'ai été sensible au malheur qui vient de nous arriver. Nous avons perdu en lui un père, et Dieu sait quel était ce père, sa tendresse, son attachement pour nous. Hélas! tout nous désignait

(1) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. I, p. 123. — De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 69.

en lui le soutien de la jeunesse !..... Mais l'Être suprême ne l'a pas ainsi permis. Sa volonté est immuable, lui seul peut nous consoler..... »

Après ces lettres d'un sentiment si juste, si touchant, écrites dès l'enfance, nous pensons qu'il y a lieu d'écarter l'assertion tant de fois répétée que Napoléon ignorait la langue française (1). Les plus indulgents veulent bien lui accorder qu'il savait parler aux soldats!

Son séjour à l'École militaire n'offre rien de particulier au point de vue des études. Il travaille dans la bonne moyenne et passe ses examens de sortie, malgré l'hostilité de son professeur d'allemand, Bauer, qui le jugeait indigne de concourir, attendu que « l'élève Bonaparte n'était qu'une bête (2) ».

Ce pronostic ne devait pas être ratifié ni plus tard ni même à ce moment, car Napoléon sortit avec le n° 42 sur cinquante-huit élèves promus.

Ainsi que de Brienne, il a conservé de l'École militaire la plus grande estime pour ses professeurs; nous citerons, entre autres: Monge, dont la vie est connue; M. de l'Éguille, professeur d'histoire, que Napoléon se plaisait à recevoir à Malmaison (3); M. Domairon, professeur de belles-lettres, qui fut appelé aux Tuileries en 1802 pour être le précepteur de Jérôme (4), et le brigadier Valfort, directeur des études, qui dut à une heureuse rencontre de voir ses dernières années comblées des bienfaits reconnaissants du premier Consul, son ancien élève (5).

Le 1er septembre 1785, fut signé le décret qui nommait Bonaparte lieutenant en second à la compagnie de bombardiers du régiment de la Fère, en garnison à Valence.

(1) Taine, *Origines de la France contemporaine*, t. I, p. 11.
(2) De Coston, *Premières années de Napoléon Ier*, t. I, p. 61. — *Mémorial.* — Roederer, *Mémoires*, t. III, p. 330.
(3) De Coston, *Premières années de Napoléon Ier*, t. I, p. 60.
(4) Walter Scott, *Vie de Napoléon Ier*, t. I, p. 17.
(5) De Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 74.

En attendant l'ordre du départ, tout joyeux, comme peut l'être un sous-lieutenant de seize ans, il endosse son uniforme, dont l'élégance est exclue, car sa position de fortune lui impose la stricte ordonnance. « Il avait des bottes d'une dimension si singulièrement grande, que ses jambes, fort grêles, disparaissaient entièrement (1). » Fier de sa nouvelle tenue, il va chez ses amis Permon. En le voyant, les deux enfants, Cécile et Laure (cette dernière fut plus tard la duchesse d'Abrantès), ne peuvent s'empêcher d'éclater de rire, et le surnomment en sa présence le *Chat botté!* Il ne se fâcha pas, paraît-il, car, selon l'une des petites espiègles, le lieutenant leur apporta, à quelques jours de là, une calèche avec un chat botté, et le conte de Perrault.

Ses loisirs, durant son séjour à l'École militaire, avaient été partagés entre les visites fréquentes qu'il faisait à sa sœur Élisa, pensionnaire à Saint-Cyr, et à la famille Permon, jadis amie des Bonaparte à Ajaccio. Napoléon habita souvent chez les Permon une chambre qui avait valu à la maison du quai Conti la plaque commémorative aujourd'hui disparue de la façade de cet immeuble.

Au commencement d'octobre 1785, Napoléon, ayant reçu son brevet de lieutenant en second, quitta Paris accompagné de son fidèle *binôme* de l'École militaire, Alexandre des Mazis, nommé, comme lui, lieutenant au régiment de la Fère en garnison à Valence.

A son passage à Lyon, Bonaparte vit un ami de sa famille, M. Barlet, qui avait été secrétaire du gouverneur de la Corse. M. Barlet remit à Napoléon une lettre de recommandation pour l'abbé de Saint-Ruff à Valence, et une petite somme d'argent que les deux jeunes gens s'empressèrent de dépenser, sans réfléchir qu'ils avaient encore un long trajet à faire; aussi furent-ils forcés de continuer leur voyage à pied (2).

(1) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. I, p. 112.

(2) Honoré Vieux, *Napoléon à Lyon*, p. 3. — Iung, *Bonaparte et son temps*, t. I, p. 157.

IV

Arrivé à Valence le 5 novembre 1785, Napoléon reçut dans cette ville le meilleur accueil du frère de son compagnon de route, Gabriel des Mazis, qui était capitaine au régiment de la Fère. Si Napoléon eut à se louer, en ce jour, des frères des Mazis, ceux-ci s'aperçurent plus tard qu'ils n'avaient pas obligé un ingrat.

Les deux des Mazis émigrèrent sous la Révolution. Parvenu au pouvoir, Napoléon s'occupa d'eux, leur écrivit de revenir en France afin d'y reprendre du service. Ils refusèrent d'abord, sous le prétexte qu'ils ne voulaient pas combattre les partisans du Roi, et ne se décidèrent à rentrer qu'en 1806 pour occuper des emplois civils. Gabriel fut nommé administrateur de la loterie, et Alexandre eut la place d'administrateur du mobilier de l'Empire (1).

Bonaparte fut logé à Valence chez une vieille demoiselle, Mlle Bou, qui tenait un café avec un billard ; la façade de la maison formait l'angle de la Grand'Rue et de celle du Croissant.

C'est ici que se présente pour la première fois un des côtés les plus visibles du caractère de Napoléon : l'attachement à ses habitudes. Logé, comme nous l'avons vu, par ordre chez Mlle Bou, il s'y fixe définitivement dans une chambre au premier sur le devant, à côté du billard, voisinage bruyant que Bonaparte n'aurait certainement pas choisi, s'il n'y avait été conduit par le hasard du billet de logement. Mais une fois là, il y reste, et il y restera tout le temps que durera son séjour à Valence. Bien mieux, repasse-t-il à Valence en 1786, se ren-

(1) Michaud, *Biographie des hommes vivants.*

dant en Corse, c'est chez Mlle Bou qu'il descend directement. Revient-il à Valence, tenir garnison, en mai 1791, c'est encore chez Mlle Bou qu'il reprend sa chambre et s'installe avec son frère Louis, qu'il amenait d'Auxonne. Enfin, en 1792, traversant Valence avec sa sœur Élisa, il a écrit d'avance à la même Mlle Bou (1).

C'est en vain que nous avons cherché la justification du fait énoncé par M. Iung en ces termes : « Bonaparte n'a jamais cherché à se lier avec les officiers de l'armée (2). » Cette recherche n'était-elle pas superflue, du reste, puisque le même auteur veut bien nous dire plus loin qu'à Valence, Napoléon était en rapports suivis avec les deux des Mazis et Damoiseau, ses anciens condisciples de l'École militaire? Nous avons dit quelle fut sa conduite envers les deux premiers; le troisième fut plus tard astronome au Bureau des longitudes. Ses autres amis, dit toujours M. Iung, étaient les lieutenants Lariboisière et Sorbier, devenus tous deux inspecteurs généraux d'artillerie sous l'Empire; Mallet, le frère de l'auteur de la conspiration célèbre, et Mabille, plus tard déserteur, mais qui, grâce au souvenir bienveillant de Napoléon, put rentrer en France, et obtenir même un emploi dans l'administration des Postes (3).

Si nous ajoutons que Napoléon prenait ses repas à la pension des lieutenants, chez Géry, hôtel des Trois-Pigeons, rue Pérollerie, qu'il prit part à la fête et au bal donnés par les officiers à l'occasion de la Sainte-Barbe; si nous disons enfin qu'il a toujours conservé les meilleures relations avec M. Masson d'Autumne, son premier capitaine, chez qui nous le verrons en visite en 1790, au château près d'Auxonne que ce capitaine habita après s'être retiré du service, jusqu'au jour où le premier Consul le nomma conservateur de la bibliothèque de l'École d'application

(1) De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 77 et *passim*.
(2) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. I, p. 161.
(3) *Id.*

récemment établie à Metz (1); que Napoléon a eu les mêmes relations cordiales avec son lieutenant en premier, M. de Courcy, qu'il ne manqua jamais d'aller voir à chacun de ses passages à Valence (2); si nous ajoutons qu'en 1814, retrouvant M. de Bussy, son ancien collègue du régiment de la Fère, comme maire du petit village de Corbeny, il lui fait l'accueil le plus cordial, le nomme d'emblée colonel et le met au nombre de ses aides de camp (3), nous aurons prouvé, pensons-nous, que le lieutenant Bonaparte avait avec ses collègues les rapports qu'ont d'habitude les officiers entre eux, et nous aurons vu la sollicitude du premier Consul et de l'Empereur s'affirmer à l'égard des officiers de Valence comme envers ses connaissances de Brienne.

Pendant que M. Iung reproche à Napoléon de trop fréquenter l'élément civil, d'autre part, M. Taine lui reproche de se montrer, envers ces mêmes civils, « dépaysé, hostile (4) ». Ces assertions qui ne peuvent être exactes toutes deux, ne le sont, dans l'espèce, ni l'une ni l'autre; la vérité, toujours simple, est que le lieutenant Bonaparte eut, avec le civil comme avec le militaire, les mêmes relations que ses camarades, ni plus ni moins.

Napoléon fut, à Valence, ce qu'ont été, dans toutes les garnisons, les lieutenants de dix-sept ans, frais émoulus de l'école, apportant le désir de paraître l'homme que l'on est en réalité par le grade, sans l'être encore par l'âge. Napoléon se montra « un jeune bavard s'enfournant à tout propos dans des discussions interminables (5) », « développant les moyens de plaire qu'il avait à un si haut degré (6) », s'appliquant surtout, comme le voulait son âge, « à plaire aux dames dont il emportait tous

(1) De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 78.
(2) *Id.*, p. 79.
(3) Baron Fain, *Manuscrit de 1814*, p. 165.
(4) H. Taine, *Origines de la France contemporaine, Le Régime moderne*, t. I, p. 10.
(5) Stendhal, *Vie de Napoléon*, p. 28.
(6) Walter Scott, *Vie de Napoléon*, t. I, p. 18.

les suffrages (1) ». Nous le voyons aimable, enjoué, recherché de tout le monde dans le salon de Mme du Colombier; on dit même qu'il faisait un doigt de cour à Mlle Caroline du Colombier (2).

Pour mieux assurer ses succès, il suit les cours de danse du professeur Dautel. Ce Dautel devint percepteur sous la Révolution. Tombé dans la misère à la fin de 1808, il écrit à l'Empereur : « Sire, celui qui vous a fait faire le premier pas dans le monde se recommande à votre générosité. — *Signé :* Dautel, ancien maître de danse à Valence. » Le 15 décembre, il reçut l'avis de sa nomination à une place de contrôleur dans l'administration des droits réunis (3).

Napoléon se montra aussi très aimable envers une jolie jeune fille, Mlle Mion-Desplaces, originaire de Corse, où elle avait encore des parents; on le voyait souvent danser avec elle. Il fréquentait également chez l'abbé de Saint-Ruff, chez Mlles de Saint-Germain et Laurencin, chez l'abbé Marboz, chez Roux de Montaignière, chez des Aynards, chez de Bressieux, chez Béranger, chez les frères Blachette et chez Mlles Dupont, à Étoile (4), toutes personnes dont il conserva un bon souvenir et qu'il se plut à protéger lors de son arrivée aux grandes affaires.

En particulier, il faut citer l'aîné des Blachette, qui devint payeur général à l'armée; Marboz, conseiller de préfecture; Mésangère, qui fit sa carrière en Hollande avec le roi Louis, dont il devint chambellan et grand trésorier (5); Mlle de Saint-Germain, qui fut la femme de Montalivet, le ministre de l'Empire.

Nous pouvons dire qu'ici, comme à Brienne, jamais aucun de

(1) Stendhal, *Vie de Napoléon*, p. 28.
(2) De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 91.
(3) *Id.*
(4) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. I, p. 160. — De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 90, 92, 96.
(5) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. II, p. 83.

ceux qui l'ont connu ne fit en vain appel à sa mémoire. Les amitiés contractées en ces jours de jeunesse ont laissé dans son esprit un charmant souvenir dont il aime à parler quand l'occasion s'en présente, comme, par exemple, quand il écrit à Mlle du Colombier, devenue Mme Bressieux :

A Madame Caroline Bressieux.

« Pont de Briques (camp de Boulogne), 2 fructidor an XII (20 août 1804).

« Madame, votre lettre m'a été fort agréable. Le souvenir de madame votre mère et le vôtre m'ont toujours intéressé. Je saisirai la première circonstance pour être utile à votre frère. Je vois, par votre lettre, que vous demeurez près de Lyon; j'ai donc des reproches à vous faire de ne pas y être venue pendant que j'y étais, car j'aurai toujours un grand plaisir à vous voir. Soyez persuadée du désir que j'ai de vous être agréable.

« *Signé :* NAPOLÉON (1). »

Plus tard, Mme Bressieux était nommée dame d'honneur de Madame Mère, et son mari recevait une place d'administrateur général des forêts.

Cependant, à Valence, Napoléon ne se laissa pas tout entier absorber par les plaisirs mondains, il s'occupa d'une *Histoire de la Corse,* dont il envoya les deux premiers chapitres à l'abbé Raynal, sous la recommandation de l'abbé de Saint-Ruff et de Mme du Colombier. Après avoir lu son travail, Raynal engagea vivement le jeune auteur à poursuivre son œuvre.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. IX, p. 478, pièce 7948.

V

Napoléon passa un mois à Lyon, où la force armée avait été appelée en prévision de troubles graves. Il se rendit avec son régiment à Douai, d'où il partit en congé pour Ajaccio le 1er février 1787.

Passant à Valence, il débarque chez Mlle Bou, et revoit toutes ses connaissances (1). Puis il s'arrête à Marseille, où il s'entretient avec l'abbé Raynal de son *Histoire de la Corse*.

A son arrivé à Ajaccio au commencement de mars, la joie de se retrouver au milieu des siens fut bientôt troublée par l'état précaire de la famille. L'oncle Lucien, perclus de douleurs, ne pouvait s'occuper de rien, et tout était en désarroi. Napoléon, quoique souffrant d'une fièvre tierce, « se met à tout et est partout; il s'occupe de la réinstallation de la maison de Milelli, du rétablissement des salines et d'une plantation de mûriers (2). »

Pendant un très court séjour à Paris, où il logea à l'hôtel de Cherbourg, rue du Four-Saint-Honoré, il s'occupa uniquement d'une prolongation de son congé; l'ayant reçue, il retourna à Ajaccio, qu'il dut enfin quitter à la fin de janvier 1788 pour rejoindre son régiment en garnison à Auxonne. Napoléon y arrive le 1er mai 1788.

Dans cette nouvelle garnison, il ne se montrera plus l'officier mondain de Valence, recherchant les réceptions et les plaisirs. Le séjour d'Ajaccio a gravé dans son cœur une empreinte de tristesse profonde : n'a-t-il pas laissé sa mère et tous les siens dans une gêne proche de la misère?

(1) De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 103.
(2) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. I, p. 178.

Logé rue Vauban, chez M. Lombard, professeur de mathématiques, dont il suivait les leçons, il ne quittait le travail que pour aller prendre un repas frugal dans la famille Aumont, qui demeurait dans la maison en face (1). Encore fallait-il que ces bonnes gens l'appelassent à l'heure du dîner qu'il oubliait régulièrement.

Aussitôt après, il regagnait sa chambre et reprenait son travail (2). On se le rappelle vivant chétivement, aux dépens de sa santé, ne se nourrissant guère que de lait, mais sans dettes, sans reproches, soutenant sa pauvreté avec gaieté, avec noblesse, et se distinguant par l'amour du travail... Hors des cours, il en expliquait les leçons à ceux qui ne les avaient pas comprises (3).

Sa conduite et son application lui valurent, à un haut degré, l'estime de ses chefs; nous en trouvons la preuve dans la lettre suivante écrite par Napoléon à son oncle Fesch, le 22 août 1788 : « Vous saurez, mon cher oncle, que le général d'ici m'a pris en grande considération, au point de me charger de construire un polygone, plusieurs ouvrages qui exigeaient de grands calculs, et pendant dix jours, matin et soir, à la tête de deux cents hommes, j'ai été occupé. Cette marque *inouïe* de faveur a un peu irrité contre moi les capitaines, qui prétendent que c'est leur faire tort que de charger un jeune homme d'une besogne aussi essentielle, et que lorsqu'il y a plus de trente travailleurs, il doit y avoir un d'eux. Mes camarades aussi montrent un peu de jalousie, mais tout cela se dissipe. Ce qui m'inquiète le plus, c'est ma santé, qui ne me paraît pas trop bonne (4). »

Ses inquiétudes constantes pour les siens, ses excès de travail et de privations le rendirent anémique et fiévreux au point que le chirurgien du régiment, M. Bienvalot, était loin d'être rassuré sur son état.

(1) De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 121, 122, 123. — Pichard, maire d'Auxonne, *Napoléon à Auxonne*, p. 2 et 3.
(2) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. I, p. 186.
(3) Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 79.
(4) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. I, p. 187.

La vie de Napoléon à Auxonne est résumée dans ce fragment de lettre qu'il écrit à sa mère : « Je n'ai d'autres ressources ici que de travailler. Je ne m'habille que tous les huit jours; je ne dors que très peu depuis ma maladie; cela est incroyable. Je me couche à dix heures, et je me lève à quatre heures du matin. Je ne fais qu'un repas par jour, à trois heures. »

Et craignant d'affliger la pauvre mère déjà si éprouvée, il se hâte d'ajouter : « Cela fait très bien à la santé (1). »

La maladie et le désir de revoir les siens le poussèrent bientôt à demander un congé de semestre, qu'il obtint le 1er septembre 1789. Il part d'Auxonne, s'arrête à Valence, où il se fait un plaisir de revoir Mme du Colombier, l'abbé de Saint-Ruff et les autres (2).

A Marseille, il alla rendre visite à l'abbé Raynal (3), à qui il remit son *Histoire de la Corse* terminée. « Raynal trouva cet ouvrage tellement remarquable qu'il voulut le communiquer à Mirabeau. Celui-ci, renvoyant le manuscrit, écrivit à Raynal que cette petite histoire semblait annoncer un génie de premier ordre. La réponse de Raynal s'accordait avec l'opinion du grand orateur, et Napoléon en fut ravi (4). »

Napoléon arrive à Ajaccio dans le courant de septembre. Lætitia Bonaparte se trouve à ce moment entourée de sept de ses enfants. Pour que la famille fût complète, il ne manquait qu'Élisa, alors à Saint-Cyr, où elle avait une bourse.

Les idées d'émancipation qui agitaient le pays avaient pénétré en Corse, et produisaient une effervescence plus grande encore qu'en France. Le petit peuple corse, opprimé, traité en pays conquis depuis des siècles, était tout porté à accepter une révolution faite au nom de la liberté.

(1) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. I, p. 203 et 204.
(2) De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 139.
(3) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. I, p. 212.
(4) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. I, p. 138.

Napoléon ne fut pas le dernier à se ranger ouvertement dans le parti de la Révolution. Les critiques qu'il a formulées à l'École militaire, les passe-droits dont il a eu à se plaindre, dès son séjour à Brienne où le favoritisme l'avait empêché d'entrer dans la marine, faisaient de lui un adepte naturellement convaincu de la théorie de l'abolition des privilèges.

On le vit aux premiers rangs dans les clubs. Il consacra à la propagande des revendications nouvelles le peu de forces que lui laissait la maladie, et le peu de temps qu'il dérobait aux soins des intérêts de sa famille.

En raison de son état de santé, Napoléon obtint une prolongation de congé de quatre mois pour aller prendre les eaux d'Orezza.

La date de son retour à Auxonne est assez incertaine ; les deux colonels, MM. de Coston et Iung, ses biographes les plus méticuleux, n'étant pas d'accord, nous prendrons pour arbitre un troisième colonel, le chevalier de Lance, qui, lui, commandait le régiment de la Fère et qui écrivait alors au ministre :

« Le sieur de Buonaparte, lieutenant en second au régiment de la Fère, obtint à la suite de son semestre de l'année dernière une prolongation de congé de quatre mois, qui lui fut accordée d'après des certificats qui annonçaient qu'il se trouvait dans la nécessité de prendre les eaux d'Orezza. Cette prolongation avait son terme au 15 octobre, et comme il n'est rentré à son corps qu'à la fin du mois de janvier dernier, il est dans le cas de perdre trois mois et demi d'appointements.

« Pour en obtenir le recouvrement, il produit des certificats des membres du Directoire et de la municipalité d'Ajaccio qui constatent que deux fois il a essayé de repasser en France, et qu'il a été retenu indispensablement jusqu'au mois de janvier, ce qui a déterminé ses chefs à apostiller son mémoire de réclamation... (1). »

(1) Archives de la guerre. Iung, *Bonaparte et son temps*, t. I, p. 72.

Moins soupçonneux vis-à-vis de son collègue que le colonel lung, nous prendrons la date de janvier 1791 comme étant celle du retour à Auxonne.

VI

Napoléon ne revenait pas seul à Auxonne. Il amenait avec lui son frère Louis, âgé de treize ans. Dans le but d'alléger le terrible fardeau de sa mère, restée veuve, sans fortune, avec huit enfants, Napoléon avait insisté pour qu'on lui donnât Louis.

Il s'agissait maintenant de vivre à deux sur la très maigre solde de lieutenant en second : neuf cent vingt livres par an, soit, par mois, quatre-vingt-treize livres et quatre deniers, ce qui représente en notre monnaie actuelle quatre-vingt-douze francs quinze centimes.

C'était donc avec trois francs cinq centimes par jour que les deux frères devaient se loger, s'habiller, se nourrir, et que, de plus, il fallait pourvoir à l'éducation de Louis, dont Napoléon se trouvait être le précepteur.

Ce budget restreint força Napoléon à vivre non dans l'économie, ce ne serait pas assez dire, mais dans la pauvreté.

A la caserne, pavillon sud, escalier I, au n° 16, deux pièces contigües, l'une ayant pour tous meubles un mauvais lit sans rideaux, une table placée dans l'embrasure d'une fenêtre, des livres, des paperasses, une malle, une vieille caisse en bois et deux chaises; c'était la chambre du futur empereur. A côté, c'était la chambre, plus dénudée encore, si c'est possible, où celui qui devait être roi de Hollande couchait sur un mauvais matelas (1). Voilà pour le logement.

(1) *Napoléon à Auxonne*, Souvenirs recueillis par M. Pichard, maire, p. 4.

On était obligé à la même parcimonie pour la nourriture. « Bonaparte, dit M. de Coston, mettait lui-même le pot-au-feu dont son frère et lui se contentaient philosophiquement (1). » « Il préparait de ses mains leur frugal repas », dit de son côté M. de Ségur (2), qui ajoute : « Il brossait lui-même ses habits. »

Le souvenir de ces moments de disette ne sortit jamais de la mémoire de Napoléon, qui, vingt ans plus tard, ayant eu à se plaindre de Louis, dit à Caulaincourt : « Ce Louis que j'ai fait élever sur ma solde de lieutenant, Dieu sait au prix de quelles privations ! Savez-vous comment j'y parvenais ? C'était en ne mettant jamais les pieds ni dans un café ni dans le monde ; c'était en mangeant du pain sec, en brossant mes habits moi-même, afin qu'ils durassent plus longtemps propres (3). »

C'est en se reportant à ces jours où la dignité le disputait à la misère, que l'Empereur put dire à un fonctionnaire qui arguait de ses charges de famille pour se plaindre de l'insuffisance d'une solde de mille francs par mois : « Je connais tout cela, moi, monsieur... Quand j'avais l'honneur d'être sous-lieutenant, je déjeunais avec du pain sec, mais je verrouillais ma porte sur ma pauvreté... En public, je ne faisais pas tache sur mes camarades (4). »

A Auxonne, on voit Napoléon s'occuper minutieusement des plus infimes détails de son petit ménage. On a trouvé, écrits de sa propre main, sur le livre d'un sieur Biotte, tailleur, les comptes suivants :

Doit M. Bonaparte :

Fait culotte drap. . . .	2 livres.		
« 2 caleçons	1	»	4 sous.
« 1 anglaise bleue. . .	4	»	
« bordure.	1	»	

(1) De Coston, *Premières années de Napoleon*, t. I, p. 151. — Libri, *Souvenirs de la jeunesse de Napoléon*, p. 8.

(2) Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 82.

(3) *Souvenirs du duc de Vicence*, IIe partie, t. II, p. 190 et 191. — Ilng, *Bonaparte et son temps*, t. II, p. 73.

(4) *Souvenirs du duc de Vicence*, IIe partie, *Napoléon en Belgique*.

Sur un autre feuillet :

Fait culotte . . . . . 4 livres
« 2 caleçons . . . . . 1 » (1).

Un rabais de quatre sous avait été obtenu sur la façon des deux derniers caleçons !

Le temps qui n'était pas pris par le service était employé à donner des leçons à Louis et à lui faire répéter son catéchisme en vue de sa première communion, qu'il fit devant l'abbé Morelet (2).

Le reste des heures de loisir était consacré aux travaux littéraires que Napoléon poursuivait par goût, et probablement aussi avec l'arrière-pensée d'y trouver un bénéfice pécuniaire.

Il ne parvint pas à faire imprimer son *Histoire de la Corse*, mais il fut plus heureux avec sa lettre au député M. de Buttafuoco. Cet opuscule véhément, dont M. Joly, imprimeur à Dôle, se fit l'éditeur, avait pour objet de dénoncer la trahison du député de la Corse envers ce pays.

« Napoléon allait lui-même corriger les épreuves de sa lettre avec son frère Louis. Ils partaient d'Auxonne à pied, dès quatre heures du matin. Après un déjeuner frugal chez M. Joly, ils se remettaient en route et rentraient à Auxonne, le plus souvent avant midi, ayant déjà parcouru huit lieues dans la matinée. » Ils rentraient un peu plus tard lorsque, prenant la route de Gray, Bonaparte s'arrêtait chez M. Masson d'Autumne, son ancien capitaine, ou bien encore lorsqu'il s'était attardé dans la visite qu'il ne manquait jamais de faire, à Dôle, au Père Charles, son ancien aumônier de Brienne (3).

C'est avec une grande résignation, même avec un certain enjouement que Napoléon supportait cet état de dénuement. Un

(1) De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 153.
(2) *Napoléon à Auxonne*, par Pichard, t. I, p. 153.
(3) De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 149.

jour, il dit à M. Joly, qui était venu le voir : « Vous n'avez sans doute pas encore entendu la messe ce matin? Eh bien, si vous voulez, je puis vous la dire. » Et de la caisse où ils sont en dépôt dans sa chambre, il sort, en riant, les ornements sacerdotaux de l'aumônier du régiment (1).

Nous croyons sans peine, avec M. de Ségur, que la considération dont jouissait Bonaparte s'accrut encore des soins qu'il avait pour son frère. On le recevait avec empressement quand, à de très rares occasions, par devoir et par convenance, il allait chez M. de Gassendi, alors capitaine du régiment; chez Naudin, commissaire des guerres; chez M. Chabert, dont la belle-fille, Mlle Pillet, déplorait la rareté des visites du jeune lieutenant. On prétend que Mme Naudin le voyait venir avec infiniment de plaisir aussi chez son mari.

Il ne dut pas s'arrêter longtemps à ces frivolités, car c'est parmi des notes écrites à Auxonne que se trouve, dans un *Dialogue sur l'amour,* la boutade suivante : « Je crois l'amour nuisible à la société, au bonheur individuel des hommes. Enfin, je crois que l'amour fait plus de mal que de bien (2). »

Cette disposition des sentiments n'est pas très surprenante chez un jeune homme préoccupé par tant de soucis matériels : il fallait vivre avant d'aimer. Par des lettres très passionnées, écrites plus tard, on verra que Napoléon n'a pas toujours pratiqué l'aphorisme morose du lieutenant d'artillerie, et que son cœur attristé n'attendait qu'une occasion pour chanter le bonheur des amoureux.

Parmi les personnes connues à Auxonne qui reçurent les faveurs de l'Empereur, il convient de citer son premier protecteur, le général du Teil, que nous retrouverons à Valence, à Toulon, et dont les héritiers figurent pour cent mille francs dans le testament de Sainte-Hélène; M. Marescot, alors lieute-

(1) De Coston, *Premières années de Napoléon,* t. I, p. 150.
(2) Iung, *Bonaparte et son temps,* t. II, p. 75.

nant, qui devint général, et M. de Gassendi, qui fut général de division, sénateur, conseiller d'État, chef de la division de l'artillerie et du génie au ministère de la guerre; M. Naudin, que le général en chef de l'armée d'Italie demandera plus tard, en ces termes, au Directoire : « Je vous prie de nous envoyer le commissaire-ordonnateur Naudin. Il est un peu vieux, mais je le connais pour un homme probe et sévère (1). »

Enfin, le 7 février 1800, M. Naudin fut nommé inspecteur aux revues, et devint ensuite intendant général de l'hôtel des Invalides.

VII

En mai 1791, Napoléon, promu lieutenant en premier au 4e régiment d'artillerie, revient à Valence, accompagné de Louis.

Comme il tient à reprendre ses anciennes habitudes, et que sa chambre d'autrefois, chez Mlle Bou, n'est pas vacante, il s'installe tant bien que mal dans la maison, en attendant qu'on lui redonne son logement favori.

A Valence, c'est la même gêne, la même pénurie d'argent qu'à Auxonne. Bonaparte va revoir ses anciennes connaissances, mais il se tient à l'écart des réceptions et des fêtes. Les soins qu'il consacre à l'instruction de son frère Louis lui laissent peu de loisirs, et il convient d'ajouter qu'étant deux à vivre sur la solde, il ne restait pas grand'chose pour faire figure dans les salons. Les quelques sous disponibles sont employés à un abonnement de lecture chez Aurel, libraire; et les rares moments de distraction sont affectés à écrire le mémoire destiné au concours de l'académie de Lyon, dont le sujet était : *Déter-*

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. II, p. 49, pièce 1087, au Directoire exécutif, Milan, 12 octobre 1796.

miner les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur.

Le passage suivant, extrait des trente pages de son discours, va nous montrer combien était grande son admiration pour le génie organisateur de Paoli, qui avait rempli une tâche conforme en plus d'un point à celle qui attendait Bonaparte après le 18 brumaire. Tout ce que dit ici Napoléon de la Corse, galvanisée par son illustre compatriote, peut se dire aussi bien de la France régénérée par le premier Consul : « M. Paoli, plein de ce sentiment, de ce génie que la nature ne réunit dans un même homme que pour la consolation des peuples, parut en Corse pour fixer les regards de l'Europe. Ses concitoyens, ballottés par les guerres civiles et étrangères, reconnurent son ascendant et le proclamèrent à peu près comme jadis Solon le fut à Athènes, ou les décemvirs à Rome. Les affaires étaient dans un tel désordre, qu'un magistrat revêtu d'une grande autorité et d'un génie transcendant pouvait seul sauver la patrie. Heureuse la nation où la chaîne sociale n'est pas assez rivée pour craindre les conséquences d'une démarche aussi téméraire ! Heureuse lorsqu'elle a des hommes qui, justifiant une confiance aussi illimitée, s'en rendent dignes ! Arrivé au timon des affaires, appelé par ses compatriotes à leur donner des lois, M. Paoli établit une constitution, non seulement fondée sur les mêmes principes que l'actuelle, mais encore sur les mêmes divisions administratives. Il y eut des municipalités, des districts, des procureurs-syndics, des procureurs de la commune. Il renversa le clergé et appropria à la nation le bien des évêques. Enfin, la marche de son gouvernement est presque celle de la révolution actuelle. Il trouva dans son activité sans pareille, dans son éloquence persuasive et chaleureuse, dans son génie pénétrant et facile, de quoi garantir sa constitution naissante des efforts des méchants et des ennemis, car on était alors en guerre avec Gênes. »

L'ardeur de Napoléon était grande pour la Révolution ; aussi

était-il secrétaire du club de la Société des Amis de la Constitution, dont les membres ont longtemps conservé le souvenir de ses allocutions chaudes et vibrantes.

N'était-ce pas l'époque où il écrivait à M. Naudin, à Auxonne : « Le sang méridional coule dans mes veines avec la rapidité du Rhône (1) » ?

Ses opinions avancées le faisaient mal voir de certains de ses chefs restés fidèles à l'ancien état de choses. Il était cependant estimé de quelques autres de ses supérieurs, car nous le voyons dans ce même temps appelé chez M. le baron du Teil, maréchal de camp et inspecteur général des corps en garnison à Valence. Il passa quelques jours à Pommiers avec les deux fils du général du Teil, ses anciens camarades d'Auxonne.

Il était aussi intimement lié avec le chevalier d'Hédouville, lieutenant comme lui, mais qui avait des idées politiques diamétralement opposées.

Le chevalier d'Hédouville émigra, et l'Empereur, se souvenant de lui, le fit rentrer en France par l'entremise du comte d'Hédouville, le général de division, frère de son ancien ami.

Le chevalier se présenta à une audience impériale publique, où il se crut d'abord froidement accueilli. A l'issue de la réception, d'un signe le souverain le retint, et lorsqu'ils furent seuls, Napoléon, prenant amicalement d'Hédouville par l'oreille, lui dit : « Bonjour, chevalier, d'où viens-tu ? Tu étais émigré ? » D'Hédouville balbutie. Napoléon reprend en riant : « Tu mens... Je vois que tu seras bon pour la diplomatie. » Et quelques jours après, le chevalier, nommé chargé d'affaires à Francfort-sur-le-Mein, fut reçu en audience de congé par l'Empereur, qui, entouré de personnages de la cour, leur dit : « Voilà un de mes anciens camarades avec qui j'ai rompu bien des lances sur la place des Clercs, à Valence, au sujet de la Constitution de 1791 (2). »

(1) De Coston, *Premières années de Napoléon Ier*, t. I, p. 177.
(2) *Id.*, p. 184.

Grâce au général du Teil, et malgré l'hostilité de son colonel (1), Bonaparte obtint un congé de trois mois, pour se rendre en Corse, où il allait reconduire Louis dans la famille.

Les deux frères arrivent à Ajaccio dans les premiers jours d'octobre 1791. Le séjour de Napoléon en Corse s'est prolongé jusqu'en septembre de l'année suivante.

Les historiens qui se sont évertués à trouver partout la trace de mauvais instincts chez Napoléon, ont transformé ce congé en une sorte d'abandon de son poste *par lâcheté,* le mot n'y est pas, mais l'idée se fait jour à travers les arguments. Ces auteurs y ont vu encore les prémices d'une ambition démesurée.

Voici la vérité telle qu'elle nous apparaît à travers la nuit qu'il fait dans *ces choses de Corse* sur lesquelles manquent principalement des mémoires écrits par les témoins oculaires. Les motifs qui ont guidé la conduite de Napoléon sont de deux ordres différents, mais également estimables.

Premièrement, la situation économique de la famille Bonaparte n'avait pu qu'empirer au milieu des troubles de la Révolution, dont le contre-coup s'était fait sentir plus violemment en Corse que partout ailleurs. « Le désordre est à son comble... les tribunaux ne jugent plus... les impôts ne rentrent pas du tout... les paysans portent leurs fusils jusqu'en labourant... les élections se font toutes en armes et toujours avec violence... » Ainsi s'exprime M. de Volney dans son rapport à l'Assemblée (2). Il est facile de comprendre que, dans une telle anarchie, les faibles revenus, seules ressources de Mme Bonaparte, rentraient mal ou ne rentraient pas. Si l'on ajoute que l'oncle Lucien, le soutien vigilant de la famille, mourut peu de jours après l'arrivée de Napoléon (15 octobre 1791), on trouvera peut-être là les raisons majeures qui engageaient un fils dévoué à rester auprès d'une mère veuve avec six enfants autour d'elle. Ne les explique-t-il

(1) Iung, *Bonaparte et son temps,* t. I, p. 107.
(2) *Moniteur,* nos 79 et 80. — Iung, *Bonaparte et son temps,* t. II, p. 112.

pas lui-même, à mots couverts, dans ce passage d'une lettre à M. de Sucy, commissaire des guerres à Valence : « Des circonstances impérieuses m'ont forcé, Monsieur et cher Sucy, à rester plus longtemps que ne l'auraient voulu les devoirs de mon emploi ; je le sens et n'ai cependant rien à me reprocher ; des devoirs plus *sacrés* et plus *chers* me justifient (1). »

Il est même permis de se demander si, en postulant pour le grade de lieutenant-colonel des gardes nationales, Bonaparte n'avait pas pour principal objectif de toucher les émoluments de ce grade qui se montaient à cent soixante-deux livres (2) par mois, c'est-à-dire presque le double de la solde de lieutenant d'artillerie.

L'autre motif de ce séjour prolongé à Ajaccio n'est pas moins noble. Il est clairement indiqué dans une seconde lettre au même M. de Sucy : « Dans ces circonstances difficiles, le poste d'honneur d'un bon Corse est de se trouver dans son pays..... (3). »

En effet, dès son retour en Corse, Napoléon était placé mieux que personne pour voir, selon M. de Ségur, « que Paoli, quoique comblé d'honneurs par la France, était pris de dégoût à la vue de nos troubles révolutionnaires, et que, revenu de Londres, il commença sourdement à préparer la Corse à la révolte. Dans ce but, il s'étudia à gagner à la cause de l'indépendance la nombreuse famille des Bonaparte (4). »

Les cajoleries de Paoli ne manquèrent pas à Napoléon. C'est à cette époque que le vieux général corse dit au jeune officier les mots bien connus : « Tu es taillé à l'antique, tu es un homme de Plutarque, le monde entier parlera de toi (5). »

Les projets séparatistes de Paoli, qui n'éclatèrent au grand

(1) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. II, p. 119. — De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p 198.
(2) *Id.*, t. II, p. 178.
(3) De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 203. — Iung, *Bonaparte et son temps*, t. II, p. 121.
(4) De Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 87 et 88.
(5) Stendhal, *Vie de Napoléon*, p. 85. — De Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 88.

jour que six mois après, n'échappèrent pas à Napoléon. « Quoique lié d'amitié avec Paoli, il n'hésita point à se déclarer pour le parti de l'Assemblée qu'il embrassa avec ardeur (1). »

En outre, il convient de dire qu'en prenant un emploi dans les bataillons des volontaires nationaux, Bonaparte usait d'un droit reconnu par un décret de l'Assemblée, autorisant les officiers de l'armée active à servir dans lesdits bataillons (2), et que c'est sous la responsabilité du maréchal de camp de Rossi qu'il attendit la régularisation de sa position, ce qui eut lieu par la lettre du ministre de la guerre, Louis de Narbonne, à M. de Rossi, en date du 14 janvier 1792. — Enfin, en se faisant nommer lieutenant-colonel, Napoléon se mit en règle avec le décret additionnel du 27 décembre 1791 (3).

Pourquoi donc s'obstiner, comme l'a fait M. Iung, à voir dans cette conduite des fautes d'insubordination et d'indiscipline « où il y avait de quoi se faire fusiller cent fois en temps normal (4) »?

C'est que l'on n'était pas en temps normal! Si tous les officiers de cette époque avaient constamment suivi les ordres de leurs chefs hiérarchiques, sans tenir compte des décrets de l'Assemblée, la Révolution aurait-elle réussi? Des écrits subversifs avaient déjà combattu avec succès la théorie de l'obéissance passive. Ils avaient appris aux officiers à négliger la lettre pour rechercher l'esprit des instructions qu'ils recevaient. C'est ainsi, sans doute, que Napoléon, désobéissant aux ordres de Maillard, son colonel, exécuta les ordres de l'Assemblée, dans l'affaire du couvent des Capucines.

Quoi qu'il en soit, destitué, dénoncé par le colonel Maillard, Bonaparte est mandé à Paris. Il expose sa conduite au ministre, qui non seulement l'absout, mais le réintègre dans les cadres

(1) Walter Scott, *Vie de Napoléon Ier*, t. I, p. 23.
(2) Loi du 4 août 1791.
(3) *Moniteur*, n° 363.
(4) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. II, p. 138.

de l'armée active et l'autorise à retourner en Corse, voire à y reprendre son commandement des gardes nationales (1).

Cela suffit à tous les points de vue, pensons-nous, pour infirmer les appréciations hostiles qui font de Bonaparte, à cette époque, un déserteur de ses devoirs militaires.

VIII

Appelé à Paris pour se justifier, il y était arrivé le 20 mai 1792, et s'était logé rue du Mail, à l'hôtel de Metz (2), tenu par Maugeard, où il avait pris la chambre n° 14, au troisième (3).

Le temps qu'il passa à attendre les audiences du ministre fut pénible; la maison des Permon lui était toujours ouverte, mais il ne voulait pas en abuser.

On lui connut à cette époque une dette de quinze francs chez un marchand de vin (4). Il mit aussi sa montre en gage chez Fauvelet, qui joignait à un magasin de meubles une sorte d'entreprise d'encan national à l'hôtel Longueville (5). Ce Fauvelet était le frère aîné de Bourrienne. Celui-ci, qui était entré dans la diplomatie, revint à Paris, y retrouva Bonaparte, et les deux anciens camarades de Brienne se revirent avec une joie extrême. « Notre amitié d'enfance et de collège, dit Bourrienne, se retrouva tout entière. Je n'étais pas très heureux, l'adversité pesait sur lui, les ressources lui manquaient souvent. Nous passions notre temps comme deux jeunes gens de vingt-trois ans

(1) De Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 88. — De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 217.

(2) De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 244. — Iung, *Bonaparte et son temps*, t. II, p. 180.

(3) Marco Saint-Hilaire, *Habitations napoléoniennes*, p. 62.

(4) Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, t. III, p. 24.

(5) Bourrienne, *Mémoires*, t. I, p. 50.

qui n'ont rien à faire et qui ont peu d'argent; il en avait encore moins que moi. Nous enfantions chaque jour de nouveaux projets, nous cherchions à faire quelque utile spéculation. Il voulait une fois louer avec moi plusieurs maisons, en construction dans la rue Montholon, pour les sous-louer ensuite (1). »

Comme ils n'avaient d'argent ni l'un ni l'autre, ils rencontrèrent, on le devine, bien des difficultés, notamment près des propriétaires, qui, ajoute naïvement Bourrienne, « avaient des prétentions trop exagérées ».

Les deux jeunes gens se livraient à ces combinaisons illusoires quand ils dînaient ensemble chez un petit traiteur, *aux Trois-Bornes,* dont l'établissement était situé rue de Valois. Bien souvent, c'était Bourrienne, le plus riche des deux, qui payait la note (2). Quand Napoléon était seul, il mangeait dans un restaurant plus modeste encore, chez Justat, rue des Petits-Pères, où la portion coûtait six sous (3).

Durant ce séjour à Paris, Napoléon assista aux grandes journées qui marquèrent l'année 1792. Se promenant avec Bourrienne, il aperçut la bande des faubourgs qui se dirigeait vers les Tuileries le 20 juin. « Suivons cette canaille », dit Napoléon. C'est en voyant cette foule de cinq à six mille hommes, déguenillés, burlesquement armés, hurlant les plus grossières provocations contre la royauté, que Bonaparte sentit dans tout son être le dégoût de la démagogie, et quand, à l'une des fenêtres du palais, le Roi entouré d'émeutiers, coiffé d'un bonnet rouge, se montra à cette tourbe de vagabonds, Napoléon ne put s'empêcher de s'écrier : « *Che coglione,* comment a-t-on pu laisser entrer cette canaille? Il fallait en balayer quatre ou cinq cents avec du canon, et le reste courrait encore (4). »

(1) Bourrienne, *Mémoires,* t. I, p. 48.
(2) *Id.*, p. 49.
(3) Saint-Hilaire, *Habitations napoléoniennes,* p. 65.
(4) Bourrienne, *Mémoires,* t. I, p. 49. — De Coston, *Premières années de Napoléon,* p. 214.

Cette exclamation était imprudente au milieu de ces bandits. Plus imprudente encore fut la démarche qu'il fit le 8 août.

Il arrive chez Permon, toute la maison est en émoi : un membre du comité de la section, nommé Thirion, vient de faire une perquisition domiciliaire: « Mais c'est une horreur! c'est une infamie! » s'écrie Napoléon. « Comment, quatre hommes viennent chez vous sans produire un ordre? Mais il faut vous plaindre. Il est évident que cet homme vous en veut de longue date; il trouve le moment bon pour se venger; il ne faut pas lui en laisser le temps. Je vais m'occuper de cela, laissez-moi faire. »

Et, n'écoutant que son désir d'éviter un malheur à ses amis, il court à la section, où, au risque de se faire arrêter lui-même, il proteste avec véhémence contre l'acte dont Permon avait été victime (1).

Les horreurs qui l'environnent ne le troublent pas. Il juge très nettement la valeur des hommes et des choses; il écrit à son frère Joseph le 3 juillet 1792 : « Ceux qui sont à la tête sont de pauvres hommes. Il faut avouer, lorsque l'on voit tout cela de près, que les peuples valent peu la peine que l'on se donne tant de soins pour mériter leur faveur. Tu connais l'histoire d'Ajaccio; celle de Paris est exactement la même, peut-être les hommes y sont-ils plus petits, plus méchants, plus calomniateurs, plus censeurs. Il faut voir les choses de près pour sentir que l'enthousiasme est de l'enthousiasme, et que le peuple français est un peuple vieux, sans préjugés, sans liens.

« Chacun cherche son intérêt et veut parvenir à force d'horreur et de calomnie; l'on intrigue aujourd'hui plus bassement que jamais. Tout cela détruit l'ambition. L'on plaint ceux qui ont le malheur de jouer un rôle, surtout lorsqu'ils peuvent s'en passer. Vivre tranquille, jouir des affections de la famille et

(1) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. I, p. 188.

de soi-même, voilà, mon cher, lorsque l'on jouit de quatre à cinq mille francs de rente, le parti que l'on doit prendre, et que l'on a vingt-cinq à quarante ans, c'est-à-dire lorsque l'imagination calmée ne vous tourmente plus.

« Je vous embrasse et je vous recommande de vous modérer en tout; en tout, entendez-vous? si vous voulez vivre heureux (1). »

Dans l'atmosphère surchauffée où il vit, son esprit reste calme et positif. A Lucien, qui a adressé une proclamation aux Corses, il écrit : « J'ai lu ta proclamation, elle ne vaut rien. Il y a trop de mots et pas assez d'idées. Tu cours après le pathos; ce n'est pas ainsi qu'on parle aux peuples (2). »

Il assiste à la journée du 10 août. Il voit les Tuileries envahies, le massacre des derniers défenseurs du malheureux roi qui est entraîné à l'Assemblée. Aussitôt, ayant le pressentiment des épouvantables événements qui vont suivre, « Bonaparte, inquiet pour la sûreté de sa mère et de sa famille, désire alors quitter la France pour la Corse, où les mêmes scènes se passaient sur un moindre théâtre (3) ».

Napoléon presse ses affaires, mais n'aboutit pas aussi vite qu'il le voudrait. Malgré le rapport favorable de Vauchelle, la décision des ministres n'était pas encore rendue. Il lui fallut demeurer à Paris, malgré toutes ses angoisses pour les siens.

Le 13 août, paraît un décret de l'Assemblée nationale ordonnant l'évacuation de toutes les maisons royales d'éducation. Immédiatement, Bonaparte fait les démarches nécessaires pour retirer Élisa de Saint-Cyr. En même temps, il sollicite de nouveau le ministre Servan, qui enfin, le 30 août, contresigne la lettre de service qui réintègre Napoléon dans l'armée avec le

(1) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. II, p. 183.

(2) *Lettre de Bonaparte.* Communications de M. Blanqui à la séance de l'Académie des sciences morales et politiques du 14 octobre 1838. Citée aussi par M. Iung.

(3) Walter Scott, *Vie de Napoléon Ier*, t. I, p. 21.

grade de capitaine d'artillerie (1), tout en l'autorisant à retourner en Corse à son bataillon de volontaires nationaux (2). Le 1er septembre, il obtient des administrateurs du district de Versailles le droit de prendre Élisa à Saint-Cyr et de toucher l'indemnité de route à laquelle elle a droit. Le frère et la sœur habitèrent ensemble quelques jours à l'hôtel de Metz et se rendirent à Lyon, d'où ils s'embarquèrent sur le Rhône. Les amis de Valence, Mlle Bou et Mme Mésangère, leur apportèrent, au passage, sur le bateau, un panier de raisins (3).

Le 17 septembre 1792, Napoléon et Élisa arrivent à Ajaccio. Pour la première fois depuis treize ans, toute la famille se trouve réunie. La joie aurait été complète si les circonstances n'avaient pas été aussi tristes, si la gêne n'avait pas été aussi grande. Les ressources diminuaient de jour en jour, et les recouvrements se faisaient de plus en plus difficiles au milieu des discordes civiles. La seule ressource sur laquelle on pût compter paraît avoir été la solde de Bonaparte, qui reprit la direction de son bataillon de volontaires nationaux.

Le soir, alors que les plus jeunes enfants sont couchés, Lætitia se lamente sur l'avenir déplorable réservé à ses filles. Napoléon cherche à la rassurer, en lui disant qu'il ira aux Indes : « J'en reviendrai, ajoute-t-il, dans quelques années, un riche nabab, et vous apporterai de bonnes dots pour mes trois sœurs (4). »

Les menées de Paoli s'accentuant davantage, des querelles très vives s'élevèrent entre lui et Bonaparte. Avant d'imputer tous les torts à ce dernier (5), comme on l'a fait, il aurait été bon de se rappeler que le désaccord avait pour base la question de savoir si la Corse deviendrait anglaise, selon le désir de Paoli, ou si elle resterait française.

(1) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. II, p. 201. Archives de la guerre.
(2) De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 217.
(3) *Id.*, t. I, p. 219.
(4) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. I, p. 74.
(5) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. II, p. 212.

Napoléon prit part à l'expédition contre la Sardaigne; il commandait l'artillerie du détachement destiné à faire une diversion sur les îles de la Madeleine, pendant que l'amiral Truguet essayerait de s'emparer de Cagliari. Ces deux attaques, celle de Cagliari comme celle de la Madeleine, eurent le même insuccès. Il n'en pouvait guère aller autrement avec des troupes composées de toute l'écume de la population du littoral de la Provence. Au premier engagement, ces troupes s'enfuirent affolées, criant à la trahison. Cet échec des troupes françaises était bien fait pour enhardir les projets séparatistes de Paoli. Il s'en ouvrit précisément à Bonaparte, qui, dans une apostrophe brutale, lui répondit avec indignation que la Corse était française, qu'elle le serait éternellement, qu'en France l'anarchie était éphémère, et qu'on ne saurait avoir trop de mépris pour la « vénale » Angleterre (1). Quelles menaces laissa échapper Paoli à la fin de cette altercation? Nul ne le sait. Toujours est-il que Napoléon s'attendait à des représailles du vieux chef de partisans. Il ne se trompait pas.

En effet, Paoli, en quittant son fougueux interlocuteur, s'était rendu à une sorte de consulte insurrectionnelle, où, après avoir fait nommer un gouvernement provisoire avec lui pour chef, naturellement, il fit décréter l'arrestation et l'expulsion de toute la famille Bonaparte. Pendant ce temps, pour échapper à la vengeance prévue, Napoléon avait pris la route de Corte par des sentiers détournés (2). C'est en chemin qu'il apprit les mesures décidées contre sa famille et le danger couru par les siens. Alors, n'écoutant que son devoir filial, bravant toutes les passions haineuses déchaînées contre lui, il retourna à Ajaccio. Aux portes de la ville, on lui dit que ses parents sont en sécurité relative, et se sont dirigés sur Calvi (3). Immédiatement, il retourne sur

(1) Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 95.
(2) De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 237.
(3) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. II, p. 120.

ses pas et va rejoindre sa mère, ses frères et ses sœurs à Calvi, où ils s'embarquent tous pour Marseille, pendant que les paolistes pillent, brûlent la maison d'Ajaccio et saccagent les propriétés des Bonaparte (1).

IX

On était en juin 1793. Lucien, dans ses Mémoires, a dit quelle était la situation de Lætitia et de ses enfants à Marseille : « Napoléon, officier d'artillerie, consacra la plus forte part de ses appointements au soulagement de la famille. A titre de réfugiés patriotes, nous obtînmes des rations de pain de munition et des secours modiques, mais suffisants pour vivre, à l'aide surtout de l'économie de notre bonne mère (2). » Ici se trouve encore la confirmation de ce fait, que la situation militaire de Bonaparte en Corse a toujours été parfaitement régulière, puisque, à peine de retour en France, il reprenait ses fonctions de capitaine d'artillerie et en touchait la solde.

Mme Bonaparte fut aidée à cette époque par M. Clary, riche fabricant de savon, qui fut pris de pitié devant la détresse où se trouvaient la pauvre femme et ses enfants. M. Clary avait deux filles, Julie et Désirée. La première devint la femme de Joseph deux ans plus tard. Il fut très sérieusement question de marier la seconde à Napoléon, mais ce fut Bernadotte qui l'épousa dans la suite.

Napoléon rejoignit à Nice le 4e régiment d'artillerie faisant partie de l'armée de Carteaux qui, de ville en ville, réprimait les insurrections du Midi révolté contre la Constitution. Bona-

(1) De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 241.
(2) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. I, p. 95.

parte reçut l'ordre d'aller chercher à Lyon des convois de poudre nécessaires à l'approvisionnement de l'armée. Ayant rencontré Carteaux, il fut chargé par celui-ci de diverses missions à Valence, Montélimar, Orange, Avignon, Beaucaire. Dans cette dernière ville, il écrivit le fameux *Souper de Beaucaire*, dont le but était de rallier, par la persuasion, les nombreux partisans des doctrines anarchiques.

Dans ces pages, imprimées à cette époque par M. Marc Aurel fils, libraire à Avignon, on remarque déjà la façon d'écrire que Napoléon conserva toute sa vie; ce sont les mêmes images saillantes et pittoresques, telles que : « Le peuple de Marseille est faible et malade; il a besoin de miel pour avaler la pilule. » On y voit également, en germes, les principes militaires que Napoléon a appliqués toute sa vie : « Il n'appartient qu'à des vieilles troupes de résister aux incertitudes d'un siège; celui qui reste derrière ses retranchements est battu : l'expérience et la théorie sont d'accord sur ce point. C'est dans les pays coupés que, par la vivacité des mouvements, l'exactitude du service et la justesse de l'évaluation des distances, le bon artilleur a la supériorité. » Et quand il parle de « ce brave bataillon de la Côte-d'Or qui a vu cent fois la victoire le précéder dans les combats », ou qu'il s'écrie : « Mais quel esprit de vertige s'est tout d'un coup emparé de votre peuple? quel aveuglement le conduit à sa perte? » ne vous semble-t-il pas entendre les proclamations entraînantes de l'Empereur?

Le *Souper de Beaucaire* a eu l'honneur d'être apprécié avec des éloges par les juges même les plus sévères de Napoléon :

« Le *Souper de Beaucaire,* dit l'un d'eux, est loin d'être une œuvre banale. Dans les conditions où il a été conçu, cet écrit dénote une singulière présence d'esprit. Sous le rapport militaire, il contient des aphorismes curieux. Au point de vue politique, il renferme également des appréciations nettes et sensées. *Évidemment tout cela n'avait pas grande élévation,*

mais prouvait tout au moins que cet officier de vingt-cinq ans était au courant des événements, et qu'il en connaissait la synthèse (1). »

Dans la nuit du 27 au 28 août, une grande trahison s'accomplit, Toulon est livré aux Anglais. L'armée de Carteaux se met aussitôt en marche pour reprendre cette ville. On décide d'abord de mettre la main sur la position d'Ollioules. L'attaque a lieu le 7 septembre; le chef d'artillerie Dommartin étant blessé, Napoléon est nommé commandant à sa place par les représentants Salicetti et Gasparin.

Ce serait une erreur de croire que Bonaparte commandait toute l'artillerie au siège de Toulon. Il avait au-dessus de lui, comme chef effectif, le général du Teil (2), son protecteur d'Auxonne et de Valence, qui, par crainte des responsabilités terribles pesant à cette époque sur le commandement, s'effaça complètement et laissa agir le jeune chef de bataillon qu'il avait connu lieutenant et dont il avait apprécié la valeur. Ce serait donc une erreur aussi de dire que Napoléon ne dut son avancement qu'à la seule protection de Salicetti, son compatriote (3).

Si la prise de Toulon a été le point de départ de la carrière inouïe de Napoléon, la part qu'il prit à ce fait d'armes ne fut pas regardée à ce moment comme un événement extraordinaire. Lorsque Carteaux, ce peintre fait général par la Convention, « cet imbécile de Carteaux », comme dit Marmont (4), eut été remplacé par Dugommier, les opérations sérieuses du siège commencèrent, et la seule fois que l'on trouve le nom de Bonaparte dans les rapports du général en chef, ce n'est pas avec une mention spéciale, c'est collectivement avec d'autres qui ont rendu des services et qui sont parfaitement inconnus aujourd'hui. « Parmi ceux qui se sont le plus distingués, dit Dugommier

(1) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. II, p. 371 et 372.
(2) Marmont, *Mémoires*, t. I, p. 39.
(3) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. II, p. 380.
(4) Marmont, *Mémoires*, t. I, p. 38.

dans son bulletin du 1er décembre, ce sont les citoyens Buonaparte, commandant l'artillerie, Joseph Arena et Cervoni, adjudants généraux (1). »

La prise de Toulon eut lieu le 17 décembre. Dans son rapport à la Convention, Dugommier ne donne même pas le nom de Bonaparte. Cette victoire de la Convention facilita l'avancement de tous ceux qui s'étaient fait remarquer, et c'est ainsi que Napoléon fut nommé général de brigade, le 22 décembre, en même temps qu'Arena et Cervoni.

L'éclat du nom de Bonaparte fut si peu retentissant à cette époque, qu'il ne figure même pas une seule fois dans la correspondance très suivie que Marmont, également officier d'artillerie, entretenait avec ses parents; et quand, en 1794, Junot informe ses parents qu'il va quitter son régiment pour être aide de camp de Bonaparte, son père lui écrit : « Pourquoi as-tu quitté le commandant Laborde? Pourquoi avoir quitté ton corps? Qu'est-ce que c'est que ce général Bonaparte? Où a-t-il servi? Personne ne connaît ça (2). »

Pendant les quatre mois du siège, la vie de Napoléon fut celle de tous les autres officiers. Il fit, à Toulon, la connaissance de Muiron, plus tard son aide de camp; de Marmont, depuis duc de Raguse, et c'est avec Suchet, le futur duc d'Albuféra, alors chef de bataillon, qu'il allait souvent dîner chez l'ordonnateur des guerres, Chauvet, dont les deux jolies filles n'étaient pas sans attraits pour les deux jeunes officiers. Napoléon se plaisait tellement dans la maison, qu'un soir, lui qui détestait le jeu, prit prétexte de la neige pour passer la nuit à jouer en compagnie des demoiselles Chauvet (3).

C'est aussi de Toulon que datent ses premières relations avec Junot (le duc d'Abrantès), alors sergent, qui devait à sa belle

(1) Archives de la guerre.
(2) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. I, p. 404.
(3) *Id.*, t. II, p. 71.

écriture d'être le secrétaire de Bonaparte. Nous négligeons, à dessein, l'exclamation héroïque de Junot quand un boulet de canon vint, à point, jeter du sable sur les lignes d'un rapport qu'il écrivait sous la dictée de Napoléon. On a dit que son courage stoïque, égal à celui de Napoléon qui était près de lui, avait valu à Junot l'amitié du futur empereur. Vraie ou non, cette anecdote légendaire nous paraît inutile pour expliquer leur liaison naissante; des raisons suffisamment plausibles sont indiquées par l'âge des deux jeunes gens d'abord, ensuite par le désir bien naturel chez Napoléon, dont l'écriture est indéchiffrable, de s'attacher un camarade qui joint à de grandes qualités de cœur une cursive magistrale.

Junot et Marmont étaient tous deux de Châtillon-sur-Seine. C'est de là qu'ils recevaient de leurs parents l'argent destiné à adoucir les ennuis du siège. Il est probable qu'on devait parler souvent devant Napoléon du courrier de Châtillon attendu avec grande impatience par les jeunes officiers. N'est-il pas étrange de trouver au début de la carrière de Napoléon le nom de la ville minuscule qui en marqua aussi le dernier échelon? car c'est bien à Châtillon-sur-Seine qu'en 1814 la déchéance de l'Empereur fut définitivement résolue par les souverains alliés.

X

Nommé général de brigade et inspecteur des côtes, en résidence à Nice, Napoléon ne se laissa pas éblouir par l'éclat d'une aussi belle position pour un jeune homme de vingt-cinq ans. Ses premiers soins furent encore pour sa mère et les siens. « Notre famille, dit Lucien, devait à la promotion de Napoléon une situation plus prospère. Pour se rapprocher de lui, elle

s'était établie au château Sallé près d'Antibes, à peu de milles du quartier général... Nous étions tous réunis, et le général nous donnait tous les instants dont il pouvait disposer (1). » Il usa de son influence naissante pour alléger les charges de sa mère. Il réussit à faire nommer aide de camp, avec la solde de lieutenant, Louis, qui n'avait pas encore seize ans, et qu'il garda près de lui (2). D'autre part, il fit employer Joseph en qualité de commissaire adjoint à l'ordonnateur Chauvet (3).

C'est à ce moment que Robespierre le jeune, déjà inquiet de l'attitude de la Convention vis-à-vis de son frère, et se disposant à partir pour Paris, offrit au jeune général le commandement de la garnison de Paris. Lucien raconte ainsi cet incident : « Napoléon vint un jour plus préoccupé que de coutume, et se promenant entre Joseph et moi, il nous annonça qu'il ne dépendait que de lui de partir pour Paris dès le lendemain, en position de nous y établir tous avantageusement. Pour ma part, cette annonce m'enchantait : atteindre enfin la capitale me paraissait un bien que rien ne pouvait balancer. « On m'offre, « nous dit Napoléon, la place de Henriot (4). Je dois donner ma « réponse ce soir. Eh bien ! qu'en dites-vous ? » Nous hésitâmes un moment.

« — Eh ! eh ! reprit le général, cela vaut bien la peine d'y penser ; il n'est pas si facile de sauver sa tête à Paris qu'à Saint-Maximin (5). Robespierre jeune est honnête ; mais son frère ne badine pas. Il faudrait le servir. Moi, soutenir cet homme ! Non, jamais ! Je sais combien je lui serais utile en remplaçant son imbécile commandant de Paris, mais c'est ce que je ne veux pas être. Il n'est pas temps. Aujourd'hui, il n'y a de place hono-

(1) *Mémoires de Lucien*, t. I, p. 111.
(2) Archives de la guerre.
(3) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. II, p. 399.
(4) Commandant de la force armée de Paris.
(5) Allusion à l'exaltation dangereuse dont Lucien avait fait étalage dans cette ville.

rable pour moi qu'à l'armée; prenez patience, je commanderai Paris plus tard..... qu'irais-je faire dans cette galère (1)? »

Comment dire après cela qu'il était dominé par une ambition sans frein ! Aucune considération, ni l'établissement des siens qui lui tient tant au cœur, ni la perspective d'une position superbe ne peuvent l'emporter sur le sentiment qu'il a de son devoir.

De Nice, il est chargé d'une mission politique et militaire à Gênes; voici les instructions secrètes qu'il reçut à cet effet :

« Le général Bonaparte se rendra à Gênes .

« 1° Il verra la forteresse de Savone et les pays circonvoisins;

« 2° Il verra la forteresse de Gênes et les pays qu'il importe de connaître dans le commencement d'une guerre dont il n'est pas possible de prévoir les effets;

« 3° Il prendra sur l'artillerie et les autres objets militaires tous les renseignements possibles;

« 4° Il pourvoira à la rentrée à Nice de quatre milliers de poudre qui avaient été achetés pour Bastia et qui ont été payés;

« 5° *Il verra à approfondir, autant qu'il sera possible, la conduite civique et politique du ministre de la République française Tilly et de ses autres agents, sur le compte desquels il nous vient différentes plaintes;*

« 6° Il fera toutes les démarches et recueillera tous les faits qui peuvent déceler l'intention du gouvernement génois, relativement à la coalition.

« Fait et arrêté à Loano, le 25 messidor an II (2).

« *Signé :* Ricord (3). »

M. Iung reproduit un supplément d'instructions plus personnelles peut-être encore :

« Le général en chef Bonaparte se rendra à Gênes :

« 1° Il conférera avec le gouvernement de Gênes sur la défense de

(1) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. I, p. 112. — De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 318. — Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 125. — Stendhal, *Vie de Napoléon*, p. 67.

(2) 14 juillet 1794.

(3) Stendhal, *Vie de Napoléon*, p. 58. — De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. II, p. 279.

la côte de Menton jusqu'à Loano et sur la réparation du chemin de Menton à Loano;

« 2° Il préviendra officiellement ce gouvernement du grand chemin que les coalisés font faire de Ceva à Savone, en se servant du nom de quelques riches Génois;

« 3° Il dira à ce gouvernement que la République française n'a pas pu voir indifféremment le passage accordé sur le territoire de Gênes à des hordes de brigands non enrégimentés, que les montagnards de la Rivière eussent repoussés, si l'on n'eût paralysé leur bonne volonté.

« Fait et arrêté à Loano, le 25 messidor, l'an II de la République une et indivisible.

« *Signé :* Ricord (1). »

Cette mission, on le voit, était confidentielle. Napoléon s'en acquitta avec toute la circonspection nécessaire à sa réussite. Son excès de zèle lui fut fatal, car c'était un temps où il ne fallait avoir de secrets pour personne. On le lui fit bien voir.

En effet, le 9 thermidor s'étant accompli, Ricord fut remplacé par Albitte et Salicetti. De bons révolutionnaires se doivent naturellement à eux-mêmes de faire arrêter leurs prédécesseurs. Un mandat d'amener est lancé contre Ricord, qui, connaissant son monde, s'est dépêché de passer en Suisse. Du même coup, les nouveaux commissaires ordonnent l'arrestation de Napoléon comme suspect. Ils avaient bien raison, car rien n'était plus suspect que le voyage secret à Gênes, dont ces citoyens ne connaissaient pas le motif. Et, sous bonne escorte, le 10 août, Bonaparte est amené de Nice au fort Carré, près d'Antibes, où il est incarcéré.

Ce genre d'intermède dans la vie des généraux n'était pas rare à cette époque : cinq mois auparavant, jour pour jour, Hoche s'était vu arrêté et emprisonné sur l'ordre de Carnot et de Collot d'Herbois (2).

Certes, avant d'être mis en prison, Napoléon était en droit de

(1) Archives étrangères. — Iung, *Bonaparte et son temps*, t. II, p. 437.
(2) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. II, p. 422.

se croire pour toujours à l'abri des noirs soucis de sa jeunesse, et voilà qu'en un instant sa gloire, l'aisance des siens, tout ce qui avait été conquis sur la fortune adverse, semblait à jamais anéanti. La prison n'était-elle pas, en ces jours, l'antichambre de la guillotine?

Dès ce premier choc avec la fatalité, Bonaparte se montra l'homme qu'il est resté toute sa vie : calme et stoïque dans les revers. Sans se décourager, il écrit aux deux auteurs de son arrestation, Albitte et Salicetti, une requête empreinte de la plus grande dignité :

« J'ai servi sous Toulon avec quelque distinction, et j'ai mérité à l'armée d'Italie la part de lauriers qu'elle a acquise à la prise de Saorgio, d'Oneille et de Tanaro. Pourquoi me déclare-t-on suspect sans m'entendre?

« L'on me déclare suspect et l'on met les scelles sur mes papiers.

« L'on devait faire l'inverse; l'on devait mettre les scellés sur mes papiers, m'entendre, me demander des éclaircissements, et ensuite me déclarer suspect, s'il y avait lieu.

« Entendez-moi, détruisez l'oppression qui m'environne et restituez-moi l'estime des patriotes.

« Une heure après, si les méchants veulent ma vie, je la leur donnerai volontiers, je l'estime si peu, je l'ai si souvent méprisée! Oui, la seule idée qu'elle peut être encore utile à la patrie me fait en soutenir le fardeau avec courage. »

Ses jeunes aides de camp, Junot, Sébastiani et Marmont, avaient formé un complot d'évasion (1) qu'ils parvinrent à communiquer à Bonaparte; celui-ci, fort de son innocence, leur adressa la lettre suivante :

« Je reconnais bien ton amitié, mon cher Junot, dans la proposition que tu me fais; depuis longtemps aussi tu connais celle que je t'ai

(1) Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 129. — Marmont, *Mémoires*, t. I, p. 55.

vouée, et j'espère que tu y comptes. Les hommes peuvent être injustes envers moi, mon cher Junot, mais il me suffit d'être innocent, ma conscience est le tribunal où j'évoque ma conduite.

« Cette conscience est calme, quand je l'interroge; ne fais donc rien, tu me compromettrais.

« Adieu, mon cher Junot, salut et amitié.

« BONAPARTE.

» En arrestation au fort Carré (Antibes) (1). »

Les papiers saisis, examinés par l'ordonnateur Denniée, ne contenant absolument rien d'imputable à Napoléon, force fut bien de le mettre en liberté.

Ceux qui l'assistèrent durant ces jours d'angoisses ne furent jamais oubliés. On connaît la fortune de Junot et de Marmont; Sébastiani fut général de division et plusieurs fois ambassadeur, avec des dotations considérables. Denniée jouit largement de la faveur impériale; il fut créé baron et inspecteur général aux revues.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que l'auteur principal de cette iniquité, Salicetti, fut à diverses reprises employé par le gouvernement de l'Empereur, et que, finalement, il fut ministre de la police sous le règne du roi Joseph, en Sicile (2).

Disons aussi, pour l'instruction de ceux qui ont nié à Bonaparte tout sentiment humain, qu'en juin 1795, moins d'un an après que Salicetti l'avait fait arrêter, ce dernier, mis hors la loi, décrété d'accusation par la Convention, s'était réfugié chez Mme Permon, dont le jeune général était un des commensaux journaliers. Napoléon feignit d'ignorer la présence de son persécuteur et se contenta, pour toute vengeance, lorsque Salicetti fut parti pour Bordeaux, bien déguisé et bien en sûreté, de lui écrire une lettre dont il faut citer les lignes sui-

(1) DE COSTON, *Premières années de Napoléon*, t. II, p. 288. — IUNG, *Bonaparte et son temps*, t. II, p 454.

(2) *Biographie nouvelle des contemporains*, Paris, 1825, t. XVIII, p. 389.

vantes : « Sallicetti, tu le vois, j'aurais pu te rendre le mal que tu m'as fait, et en agissant ainsi, je me serais vengé, tandis que toi, tu m'as fait du mal sans que je t'eusse offensé. Quel est le plus beau rôle en ce moment du tien ou du mien? Oui, j'ai pu me venger et je ne l'ai pas fait. Peut-être, diras-tu, que ta bienfaitrice (Mme Permon) te sert de sauvegarde. Il est vrai que cette considération est puissante. Mais, seul, désarmé et proscrit, ta tête eût été sacrée pour moi. Va, cherche en paix un asile où tu puisses revenir à de meilleurs sentiments pour ta patrie. Ma bouche sera fermée sur ton nom et ne s'ouvrira jamais. Repens-toi et surtout apprécie mes motifs. Je le mérite, car ils sont nobles et généreux (1). »

XI

Après treize jours d'emprisonnement, Napoléon rentrait le 24 août à Nice. Il prit part à une démonstration heureuse faite par l'armée sur le col de Tende, et fut nommé commandant de l'artillerie du corps expéditionnaire maritime destiné à agir sur Civita-Vecchia (2). Ce mouvement ne fut pas exécuté, notre flotte n'ayant pu forcer la ligne des vaisseaux anglais. Les Français rentrèrent à Toulon, et le corps expéditionnaire fut licencié.

Se trouvant sans emploi, Bonaparte se rend à Marseille dans les premiers jours d'avril 1795. Là, il reçoit l'ordre de rejoindre l'armée de l'Ouest pour commander l'artillerie. Ce déplacement, s'il faut en croire Marmont (3), « parut un coup funeste à la

(1) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. I, p. 350. — De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 383.

(2) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. I, p. 480. — Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 134.

(3) Marmont, *Mémoires*, t. I, p. 58.

carrière de Bonaparte, et chacun en porta le même jugement. Il quittait une armée en présence des étrangers pour aller servir une armée employée dans les discordes civiles. On pouvait espérer raisonnablement que la première serait appelée à frapper de grands coups, à faire des entreprises importantes et glorieuses; dans l'autre, aucune perspective brillante n'était offerte; des services obscurs, pénibles, parfois déchirants, étaient la seule chose à prévoir. Il avait fait sa réputation par ses actions, mais ses actions n'avaient pas encore assez d'éclat pour faire arriver sa renommée hors de l'enceinte de l'armée où il avait servi, et si son nom était prononcé de Marseille à Gênes avec estime et considération, il était inconnu à Paris et même à Lyon. Ce changement de destination devait donc lui paraître une véritable fatalité, et il ne s'y soumit qu'avec un vif regret (1). »

Très contrarié, très humilié, Napoléon fit néanmoins ses préparatifs de départ. Il se consolait en pensant qu'il pouvait être un peu plus tranquille sur le sort de sa mère qui restait avec ses trois filles et Jérôme seulement. Lucien s'était marié, le 4 mai 1794, à Saint-Maximin, avec Catherine Boyer, fille de son aubergiste, et Joseph avait épousé Mlle Clary, le 4 août de la même année.

Malgré ses ennuis personnels, Napoléon offre encore ses services à ses amis, ainsi qu'on le voit par ces deux lettres, l'une du 7 avril, l'autre du 30, écrites à de Gassendi, qui était menacé dans sa position, en sa qualité de noble (2) :

« Je te prie, mon vieil et bon camarade, de fournir à mon frère (Louis) les voitures nécessaires pour transporter mes affaires et des papiers de service à Marseille.

« Je vais vous quitter, je n'attends que Dujard, et quelques jours après son arrivée ici, je partirai.

« J'ai droit à ma part de ton amitié. Je te prie de me mander si, en

(1) Marmont, *Mémoires*, t. I, p. 60.
(2) De Coston, *Premières années de Napoléon.*

passant par Paris, je puis t'être utile. Je me flatte que tu comptes toujours sur mon amitié.

« Mes compliments à Songis. »

« ..... Je passe à Paris, je n'oublierai rien pour te faire obtenir ta retraite ou la direction de Toulon, ou celle de la fonderie de Valence. Je te prie de m'écrire comme ton commissionnaire, et de spécifier ce que tu préfères et ce que tu désires que je fasse pour toi..... (1). »

Il résulte de ces mots « je passe à Paris », que, malgré toutes ses répugnances, Bonaparte était décidé à rejoindre son poste en Vendée.

Donc, le 2 mai 1795, en compagnie de Louis, de Junot et de Marmont, a lieu le départ pour le voyage fabuleux qui, de Marseille, devait aboutir à Rochefort vingt ans après! Pour suivre la diagonale reliant ces deux ports de mer, Napoléon, qui, dans son enfance, a rêvé d'être marin, aura conquis presque toute l'Europe; son nom, prodigieusement sonore, aura été répété de bouche en bouche jusqu'aux confins du monde!

En route, les quatre amis s'arrêtèrent quelques jours chez le père de Marmont. Arrivés à Paris, ils descendent à l'hôtel de la Liberté, établissement modeste situé rue des Fossés-Montmartre (2). Le prix total de l'appartement, pour les quatre jeunes gens, fut débattu et arrêté à soixante-douze livres par mois.

Au point de vue de sa situation morale, quand Napoléon arrive à Paris, M. Iung nous le dépeint ainsi : « La carrière militaire allait devenir à ses yeux une affaire plus ou moins lucrative, plus ou moins glorieuse, suivant qu'il l'exploiterait convenablement... Il restait seul avec son épée et, comme un vrai condottiere, se trouvait disposé à l'offrir au plus cher enchérisseur... Tel est le général Bonaparte, synthèse vivante du bien et du mal, « vibrion monstrueux » qui n'attend qu'un milieu désagrégé pour prendre son entier développement (3). »

(1) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. II, p. 475 et 479.
(2) Marmont, *Mémoires*, t. I, p. 62.
(3) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. II, p. 480 et 481.

Ce portrait, s'appliquant à Bonaparte en 1795, n'est pas exact. Nous allons montrer tout à l'heure qu'il n'est pas besoin de prêter à Napoléon des intentions machiavéliques pour expliquer des choses d'une simplicité absolument banale.

Napoléon, une fois à Paris, se rend au ministère de la guerre, dont le titulaire très récent était un nommé Aubry, vieux capitaine qui, d'un même trait de plume, se fit lui-même général de division, inspecteur général de l'artillerie, et raya Bonaparte des cadres de cette arme pour le placer dans l'infanterie. Voici l'opinion de Hoche sur cet étonnant ministre : « L'armée de Sambre-et-Meuse (58,000 hommes) manque de prêt depuis trois mois, elle vit sans le concours des fournisseurs; peut-être M. Aubry se demande-t-il si cette armée est au nord ou au midi (1). »

Napoléon alla réclamer; ce fut une véritable scène : « Vous êtes trop jeune, répétait Aubry qui n'avait jamais fait la guerre; il faut laisser passer les anciens. — On vieillit vite sur les champs de bataille, ripostait Napoléon, et j'en arrive. »

Le ministre, attaché à ses préjugés, maintint sa décision, et le jeune général refusa formellement d'être employé dans l'infanterie.

Sa position était irrégulière, critique même; Barras et Fréron, qu'il avait connus à Toulon, s'entremirent pour lui auprès du ministre. Tout ce qu'ils obtinrent, ce fut une permission sans solde, l'autorisant à rester à Paris. S'il pouvait y attendre le 4 août, c'était le salut, car à cette date Aubry devait quitter le ministère de la guerre (2).

On a voulu voir dans cette volonté de ne pas commander une brigade d'infanterie, nous ne savons quelles visées ténébreuses servies par l'habileté italienne, c'est l'expression consacrée! Rien de moins vrai. L'attitude de Napoléon va nous être expliquée par un de ses contemporains qui est loin d'être un apo-

(1) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. II, p. 38.
(2) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. III, p. 38.

logiste le jour où il écrit ses Mémoires : « Ceux qui n'ont pas servi dans l'artillerie, dit Marmont, ne peuvent pas deviner l'espèce de dédain qu'avaient autrefois les officiers d'artillerie pour le service de la ligne; il semblait qu'en acceptant un commandement d'infanterie ou de cavalerie, c'était déchoir (1). »

Cette remarque, très juste, éclaire de la façon la plus nette la résolution d'un général de vingt-cinq ans qui, déjà mécontent de quitter un poste devant l'ennemi, se voit, pour comble de disgrâce, affecté à un service réputé d'ordre inférieur par tout le monde. Son sentiment personnel sur la mesure dont il est l'objet, le voici écrit de sa main dans une lettre à son ami de Sucy : « L'on m'a porté pour servir à l'armée de la Vendée comme général de la ligne; je n'accepte pas, beaucoup de militaires dirigeront mieux que moi une brigade, et peu ont commandé avec plus de succès l'artillerie (2). » La preuve formelle de son intention de rejoindre son poste comme général d'artillerie, malgré ses répugnances à servir dans une guerre civile, se trouve dans une lettre écrite à son frère Joseph : « Richard, domestique de Junot, qui était parti avec mes chevaux, a été pris par les Chouans à cinq lieues de Nantes. Les chevaux sont ici sans prix; celui que je t'ai donné vaut cinq fois ce qu'il me coûte; ainsi garde-le (3). »

Si, dès ce moment, il avait conçu les projets chimériques qu'on lui a prêtés, il aurait mis le plus grand empressement à accepter le commandement d'une brigade d'infanterie. Car si pour un artilleur amoureux de son métier c'était une défaveur, pour un ambitieux c'était une bonne aubaine. Un général, commandant l'artillerie d'un corps, est toujours en sous-ordre; tandis que le chef de brigade, souvent isolé du gros de l'armée, peut

(1) Marmont, *Mémoires*, t. I, p. 63.

(2) Fac-simile de l'autographe de Napoléon. — De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. II, pièce LXVIII.

(3) Correspondance de Napoléon avec Joseph. *Mémoires du roi Joseph*, t. I, p. 134.

d'un seul coup arriver à la renommée, dans une rencontre heureuse avec l'ennemi.

Singulier ambitieux, on en conviendra, qui préfère le rôle considérable, mais toujours effacé, de commandant de l'artillerie, à la fonction qui peut, le hasard aidant, le mener tout droit à la popularité!

N'est-on pas en droit de conclure également d'une manière rigoureuse que son épée n'était pas, comme on l'a dit, « au plus cher enchérisseur », « au premier offrant, au plus offrant (1) »? car cette fois, du moins, il la porta à la misère, dédaignant d'acheter la fortune au prix d'une sorte d'humiliation.

Alors, il fallut renoncer au superflu pour avoir le nécessaire. Il vendit sa voiture (2). Les journées se passaient à faire des démarches afin d'éclairer les puissants du jour sur le déni de justice dont il était victime. Dans ces visites, il n'était pas très hardi : « Un jour, dit M. de Ségur, il alla, un mémoire à la main, chez Fréron, rue de Chabannais; mais, arrivé à la porte, il s'arrêta, hésita, et, ne pouvant se résigner à paraître lui-même en solliciteur devant le représentant du peuple, il laissa Sébastiani monter et se présenter seul au conventionnel. L'apostille cependant fut donnée : elle fut vive, mais inutile (3). »

Il fut plus entreprenant dans les démarches qu'il fit à ce même moment en faveur de son frère Lucien, emprisonné à Aix. Napoléon n'hésita pas à voir Barras et Fréron qu'il avait connus à Toulon et près desquels il fut plus heureux, plus pressant probablement que pour lui-même. « Grâce à la protection de Barras et surtout aux instantes démarches de Napoléon et de Fréron, Lucien obtint son élargissement (4). »

Napoléon ne tire pas grande vanité de ses succès dans cette

(1) Iung, *Bonaparte et son temps*, t. II, p. 481. — Taine, *Origines de la France contemporaine, le Régime moderne*, t. I, p. 16.
(2) Bourrienne, *Mémoires*, t. I, p. 71.
(3) De Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 144.
(4) Iung, *Mémoires de Lucien*, t. I, p. 121. — De Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 143.

affaire, car voici dans quels termes il en annonce le résultat à Joseph : « Lucien s'est fait arrêter; un courrier, qui part demain, porte l'ordre au Comité de sûreté générale de le mettre en liberté. Je vais écrire à madame Isoard qu'elle donne de l'argent à Lucien; je le placerai à Paris avant de partir (1). »

Le reste du temps se passait à des plaisirs gratuits et instructifs; un jour, c'est à l'Observatoire où il se fait enseigner par le célèbre Lalande les principes de l'astronomie (2). Une autre fois, c'est vers le Jardin des Plantes qu'il dirige ses pas avec son fidèle Junot. Là, dans les allées du jardin, on causait dans l'intimité, on parlait de la famille. Junot, fort amoureux, avait le plus vif désir d'épouser Pauline Bonaparte. Il faut remarquer avec quelle sagesse et quelle prudence Napoléon ajourne la demande de Junot qui faisait valoir sa position. « Je ne puis écrire à ma mère pour lui faire cette demande, car enfin tu auras douze cents livres de rente, c'est bien : mais tu ne les as pas. Ton père se porte parbleu bien et te les fera attendre longtemps. Enfin, tu n'as rien, si ce n'est ton épaulette de lieutenant. Quant à Paulette, elle n'en a même pas autant. Ainsi donc, résumons : Tu n'as rien, elle n'a rien, quel est le total? Rien. Vous ne pouvez donc pas vous marier à présent, attendons. »

Et il consolait Junot en lui promettant de se prêter à ce mariage le jour où son établissement serait, non pas riche, mais suffisant pour ne pas avoir la douleur de mettre au monde des enfants qui soient malheureux (3).

Un jour, en compagnie de Fesch et de Patrault, son ancien professeur de mathématiques, il rencontra son ami Bourrienne, qui allait louer un logement rue des Marais, 19. Voyant en face

(1) Correspondance de Napoléon avec Joseph, lettre du 30 juillet 1795, *Mémoires du roi Joseph*, t. I, p. 137.

(2) De Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 144.

(3) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. I, p. 198-199. — De Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 144.

une maison vide, il forme le projet de la louer avec ses compagnons. « Cette maison, dit-il, avec mes amis, vis-à-vis de vous, et un cabriolet, et je serai le plus heureux des hommes (1). »

La position devenait de plus en plus gênée; on vivait très souvent sur l'argent que Junot recevait de sa famille (2). Bonaparte supportait avec beaucoup de calme et une gaieté relative sa situation pénible : « Il venait, dit Bourrienne, très souvent dîner avec moi et mon frère aîné; il nous rendait toujours ces moments agréables par ses manières aimables et le charme de sa conversation (3). » Lorsque Junot n'avait pas reçu d'argent, Napoléon l'emmenait dîner chez Mme Permon, mère de la future duchesse d'Abrantès, à qui il disait en riant : « Madame Permon, les galions ne sont pas encore arrivés, je vous amène un convive (4). »

XII

L'état de son âme, durant cette période difficile, va nous être révélé par une correspondance très fréquente qu'il entretient avec son frère Joseph. Dans chaque lettre, on voit combien la sollicitude pour les siens tient de place dans son cœur :

Le 23 mai : « J'ai été hier à la terre de Ragny, appartenant à M. de Montigny. Si tu étais homme à faire une bonne affaire, il faudrait venir acheter cette terre, moyennant huit millions d'assignats; tu pourrais y placer soixante mille francs de la dot de ta femme : c'est mon désir et mon conseil. Souvenir à ta femme, à Désirée et à la famille..... Je crois que c'est une occasion unique de placer une partie de la dot de ta femme. Les assignats perdent tous les jours. »

(1) Bourrienne, *Mémoires*, t. I, p. 81.
(2) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. I, p. 194.
(3) Bourrienne, *Mémoires*, t. I, p. 71.
(4) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. I, p. 407.

Le 23 juin : « Je ferai ce que je pourrai pour placer Lucien..... Jérôme m'écrit pour qu'on lui trouve une pension; il n'y en a pas encore pour le moment. »

Le 24 juin : « Je n'ai pu obtenir une place pour Louis dans un régiment d'artillerie; considérant, d'ailleurs, qu'il n'a que seize ans, je le fais aller à l'examen à Châlons, où il passera son examen et sera officier dans un an. »

Le 25 juin : « Je vais me presser d'envoyer à ta femme les commissions qu'elle désire... Dans quelques événements que la fortune te place, tu sais bien, mon ami, que tu ne peux pas avoir de meilleur ami, qui te soit plus cher et qui désire plus sincèrement ton bonheur... Si tu pars et que tu penses que ce puisse être pour quelque temps, envoie-moi ton portrait; nous avons vécu tant d'années ensemble, si étroitement unis, que nos cœurs se sont confondus, et tu sais mieux que personne combien le mien est entièrement à toi. Je sens, en traçant ces lignes, une émotion dont j'ai eu peu d'exemples dans ma vie; je sens bien que nous tarderons à nous voir, et je ne puis plus continuer ma lettre (1). »

« Point encore de lettre de toi, et il y a plus d'un mois que tu es parti... Je m'imagine que tu profites de ton séjour à Gênes pour faire venir notre argenterie et les objets les plus précieux.

« Louis est à Châlons-sur-Marne depuis cinq à six jours; il achèvera dans cette ville de se faire un homme; il a bonne volonté; il y apprend les mathématiques, les fortifications, les armes.

« J'attends tes lettres avec impatience, ainsi que des nouvelles de tout ce qui t'entoure. Salut à ta femme que je désire beaucoup embrasser à Paris, où l'on vit plus heureusement qu'à Gênes (2). »

« J'attends de tes lettres plus détaillées... tes lettres sont bien décharnées; à force d'être prudent et laconique, tu ne me dis rien. Quand retourneras-tu? Je crois que tes affaires ne doivent pas te retenir plus du mois de thermidor dehors. Adieu, mon ami; santé, gaieté, bonheur et plaisirs... (3). »

« Tu recevras ci-joint le passeport que tu demandes, tu recevras demain une lettre de la commission des relations extérieures au

(1) Napoléon à Joseph, 25 juin 1795, *Mémoires du roi Joseph*.
(2) *Id.*, 19 juillet 1795.
(3) *Id.*, 25 juillet 1795.

ministre à Gênes : il est prié de te donner l'assistance nécessaire pour tes affaires.

« Tu as dû recevoir une lettre de Fréron qui te recommande à Villard. Je remplirai tous tes désirs; de la patience et du temps!

« Je pense que lorsque tu auras envie de revenir, tu m'en préviendras avant. Il est probable que tu obtiennes une place de consul en Italie... (1). »

« Louis est à Châlons, où il travaille beaucoup; je suis très content de lui..... Donne-moi plus souvent de tes nouvelles. Tu ne me parles jamais de mademoiselle Eugénie, non plus que des enfants que tu *dois* faire; il me semble que tu t'oublies bien fort sur cet article. Fais-nous donc un petit neveu, que diable! il faut bien commencer : Julie sera bonne mère et serait privée du plus grand bonheur de la vie, qui est de nourrir et d'élever ses fils. Que fais-tu à Gênes? Qu'y dit-on? Comment t'amuses-tu?

« Tout est encore ici horriblement cher, mais cela ne continuera pas. Je voudrais faire venir Jérôme à Paris, il n'en coûterait que douze cents francs par an.

« Adieu, mon ami; gaieté, point de soucis. Courage et amitié (2) ! »

« Je ne sais qui m'a dit que vous vous amusiez infiniment; je vous fais mon compliment; je n'eusse pas cru Gênes aussi gaie.

« Mariette s'est intéressé pour Lucien et prend un grand intérêt à moi. Si tu as besoin de recommandations en Toscane, je t'en enverrai de Carletti, ministre du grand-duc (3). »

« Serait-il possible de tirer parti du procès que nous avions en Toscane? Tu devrais en prendre des renseignements; je te ferai passer les meilleures recommandations possibles. Dépêche-toi de me demander ce que tu veux.

« Adieu, mon bon ami; sois très insouciant sur l'avenir, très content du présent, gai, et apprends un peu à t'amuser (4). »

« Donne-moi souvent de tes nouvelles; tu as l'adresse de ne jamais rien me dire; tu me mets si peu au fait que je ne sais me décider d'aller au midi ou au nord; est-ce manque de tact de ta part ou d'in-

(1) Lettre de Napoléon à Joseph, 28 juillet 1795, *Mémoires du roi Joseph.*
(2) *Id.*, Paris, 1er août 1795.
(3) Carletti représentait, à cette époque, à lui tout seul, le corps diplomatique à Paris.
(4) Napoléon à Joseph, Paris, 9 août 1795.

térêt? Il est cependant impossible de problématiser ton intelligence ou ton amitié (1). »

« Je te ferai nommer consul, et ferai nommer Villeneuve (beau-frère de Joseph) ingénieur pour y aller avec moi (2). »

« J'espère que tu auras un consulat dans le royaume de Naples, à la paix avec cette puissance... (3). »

« Tu as désiré avoir des lettres pour Villard de la part de son père, je te les envoie. Demain est l'adjudication de la terre que je veux t'acheter (4). »

« Hier a été l'adjudication du bien que j'avais eu l'idée de te procurer à neuf lieues de Paris; j'étais décidé à en donner 1 million 500,000 francs, mais, chose incroyable, il est monté à 3 millions (5). »

« Le consulat de Chio est vacant, mais tu me dis que tu ne voulais pas d'une île; j'espère quelque chose de mieux en Italie... Je continuerai à rester à Paris, spécialement pour ton affaire.....

« J'écris à ta femme, je suis très content de Louis; il répond à mes espérances et à l'attente que j'avais conçue de lui; c'est un bon sujet, mais aussi c'est de ma façon : chaleur, esprit, santé, talent, commerce exact, bonté, il réunit tout. Tu le sais, mon ami, je ne vis que par le plaisir que je fais aux miens; si mes espérances sont secondées par ce bonheur qui ne m'abandonne jamais dans mes entreprises, je pourrai vous rendre heureux et remplir vos désirs. Ce que tu me dis de Felicino (ami de la famille Bonaparte) est bien flatteur : qu'il aille en Corse, qu'il s'en retourne avec son argent. Je lui ferai avoir une belle place aux environs de Paris, où il vivra très bien et pourra rendre sa femme heureuse.

« Écris à Louis et dis-lui que tu attends le premier dessin qu'il doit t'envoyer pour constater ses progrès, et que tu ne doutes pas qu'il ne tienne sa promesse d'écrire aussi bien que Junot avant la fin du mois (6). »

En relevant et en groupant toutes ces lettres écrites dans

(1) *Mémoires du roi Joseph.* Lettres de Napoléon à Joseph, Paris, 12 août 1795.
(2) *Id.* (Projets d'aller en Turquie), Paris, 20 août 1795.
(3) *Id.*, Paris, 25 août 1795.
(4) *Id.*, Paris, 1er septembre 1795.
(5) *Id.*, 3 septembre 1795.
(6) *Id.*, Paris, 6 septembre 1795.

l'espace de trois mois, il importe de faire remarquer que ce ne sont pas là des paraphrases. Ce sont les textes exacts, tirés de documents authentiques, dont les adversaires les moins suspects de partialité ont tiré des arguments.

En proie aux soucis les plus graves, quand son avenir est absolument compromis, il use le peu de crédit qui lui reste pour faire du bien à tous ceux qu'il connaît. Enfin, son cœur n'oublie personne : pour Joseph, c'est l'effusion la plus tendre ; pour Lucien et Jérôme, c'est une constante sollicitude ; pour Louis, c'est l'orgueil d'un père, fier des succès de son enfant. Si ses préoccupations pour sa mère et ses sœurs apparaissent moins vives dans ces lettres, ne vous en étonnez point. L'heureux mariage de l'aîné des fils a procuré une aisance relative à Lætitia et ses enfants qui vivent près des Clary, les beaux-parents de Joseph.

Avait-il du moins, comme on l'a dit et répété, une ambition personnelle excessive ? Rien dans les mémoires du temps ne l'indique. Ni Bourrienne, ni Marmont n'en ont parlé ; leur silence est un aveu, qui sera confirmé par les confidences si simples, si naturelles de Napoléon à son frère, à qui il fait part de ses impressions journalières sur les événements politiques et sur sa situation personnelle : « Je t'ai envoyé hier, par Casabianca, la Constitution. Tout augmente d'une manière effrayante ; on ne pourra bientôt plus vivre ; la récolte est attendue avec impatience (1). »

« Je suis employé comme général de brigade dans l'armée de l'Ouest, mais non pas dans l'artillerie ; je suis malade, ce qui m'oblige à prendre un congé de deux ou trois mois ; quand ma santé sera rétablie, je verrai ce que je ferai. Aujourd'hui, on fait la lecture de la constitution à la Convention ; l'on attend le bonheur et la tranquillité de cette constitution ; je te l'enverrai du

(1) *Mémoires du roi Joseph.* Lettres de Napoléon à Joseph, Paris, 29 mai 1795.

moment qu'il sera possible de l'avoir et qu'elle sera imprimée (1). »

Voyez comme il évite d'inquiéter son frère. C'est à peine si, en disant : « Je verrai ce que je ferai », il lui laisse deviner qu'il n'a pas accepté la brigade d'infanterie.

Cependant, sa tristesse s'échappe dans cette phrase : « La vie est un songe léger qui se dissipe (2). »

Comme s'il avait un remords de s'être plaint, quelques jours après, dans une nouvelle lettre, il parle de tout, excepté de lui.

« L'on décrète tous les jours quelques articles de la constitution; on est fort tranquille; le pain continue à manquer; le temps est un peu froid et humide pour la saison, ce qui retarde la récolte. Les louis sont ici à 750 francs (3). »

« Le luxe, le plaisir et les arts reprennent ici d'une manière étonnante; hier on a donné *Phèdre* à l'Opéra, au profit d'une ancienne actrice; la foule était immense depuis deux heures après midi, quoique les prix fussent triplés. Les voitures, les élégants reparaissent, ou plutôt ils ne se souviennent plus que comme d'un long songe qu'ils aient jamais cessé de briller. Les bibliothèques, les cours d'histoire, de chimie, de botanique, d'astronomie, etc., se succèdent. Tout est entassé dans ce pays pour distraire et rendre la vie agréable; l'on s'arrache à ses réflexions : et quel moyen de voir en noir dans cette application de l'esprit et ce tourbillon si actif? Les femmes sont partout : aux spectacles, aux promenades, aux bibliothèques. Dans le cabinet du savant, vous voyez de très jolies personnes. Ici seulement, de tous les lieux de la terre, elles méritent de tenir le gouvernail; aussi les hommes en sont-ils fous, ne pensent-ils qu'à elles et ne vivent-ils que par et pour elles.

« Une femme a besoin de six mois de Paris pour connaître ce qui lui est dû et quel est son empire (4). »

« Junot est ici, vivant en bon diable, et dépensant à son père le

(1) *Mémoires du roi Joseph*. Lettres de Napoléon à Joseph, Paris, 23 juin 1795.
(2) *Id.*, 24 juin 1795.
(3) *Id.*, 7 juillet 1795.
(4) *Id.*, 18 juillet 1795.

plus qu'il peut. Marmont, qui m'avait accompagné de Marseille, est au siège de Mayence.

« C'est ici que l'homme droit et prudent qui ne se mêle que de ses amis vit avec toute l'extension et la liberté imaginables, comme il veut, et est absolument libre (1). »

« Tout va bien ici, le Midi seul est agité; il y a eu quelques scènes produites par la jeunesse : c'est un enfantillage. Le 15, l'on va renouveler une partie du Comité de salut public; j'espère que les choix seront bons (2). »

Ne croirait-on pas que c'est, pour lui, chose assez indifférente que le renouvellement des membres du Comité de salut public, qui doit cependant amener la retraite du ministre de la guerre Aubry, son ennemi opiniâtre?

« Tout est tranquille. La paix conclue avec l'Espagne et Naples, que nous avons apprise hier, nous a comblés de joie. Les fonds publics montent, les assignats gagnent.

« Il n'a pas encore fait chaud ici, mais les moissons sont aussi belles qu'il est possible de se l'imaginer; tout va bien. Ce grand peuple se donne au plaisir : les danses, les spectacles, les femmes qui sont ici les plus belles du monde deviennent la grande affaire. L'aisance, le luxe, le bon ton, tout a repris; l'on ne se souvient plus de la terreur que comme d'un rêve (3). »

« L'on est généralement très satisfait de la nouvelle constitution qui promet bonheur, tranquillité et long avenir à la France. La paix avec l'Espagne a fait gagner considérablement les assignats. Nul doute que peu à peu tout ne se rétablisse; il faut à ce pays bien peu d'années pour cela.....

« Que fais-tu à Gênes?... Je crois qu'il y a une grande différence avec ce pays-ci, le centre des sciences, des plaisirs, des arts et de la liberté civile. L'on a donné aujourd'hui une pièce nouvelle intitulée *Fabius,* je te l'enverrai dès qu'elle sera publiée (4). »

« J'ai vu hier madame de Sémonville qui attend son mari qui doit être échangé contre la petite Capet. Elle est toujours la même, ainsi

(1) *Mémoires du roi Joseph.* Lettres de Napoléon à Joseph, 19 juillet 1795.
(2) *Id.*, 25 juillet 1795.
(3) *Id.*, 30 juillet 1795.
(4) *Id.*, 1er août 1795.

que ses deux filles, fort laides; mais la petite a de l'esprit. Je suis toujours dans la même position; il ne serait point impossible que je retournasse, comme autrefois, à Nice.

« L'on est, ici, assez bien et fort porté à la gaieté; l'on dirait que chacun a à s'indemniser du temps qu'il a souffert, et que l'incertitude de l'avenir porte à ne rien épargner pour les plaisirs du présent.

« ..... Moi, je suis satisfait, il ne me manque que de pouvoir me trouver à quelque combat; il faut que le guerrier arrache des lauriers ou meure au lit de la gloire (1). »

« L'on a célébré, hier, le 10 août avec quelque pompe; plus de quatre cent mille personnes y ont assisté avec quelques marques de satisfaction.

« L'on a épuré la Convention et l'on a arrêté six ou sept députés; il n'y en a aucun de ta connaissance.

« Tout est ici parfaitement tranquille; la Constitution s'avance et est le principal objet des espérances de tout le monde.

« Les mouvements d'Ajaccio sont singuliers; il paraît qu'ils se déchirent toujours dans ce malheureux pays. Quelle sera la fin de Paoli?

« Cette ville (Paris) est toujours la même; tout pour le plaisir, tout aux femmes, aux spectacles, aux bals, aux promenades, aux ateliers des artistes.

« ..... Moi, très peu attaché à la vie, la voyant sans grande sollicitude, me trouvant constamment dans la situation d'âme où l'on se trouve la veille d'une bataille, convaincu par sentiment que, lorsque la mort se trouve au milieu pour tout terminer, s'inquiéter est folie. Tout me fait braver le sort et le destin; et si cela continue, mon ami, je finirai par ne pas me détourner lorsque passe une voiture. Ma raison en est quelquefois étonnée, mais c'est la pente que le spectacle moral de ce pays et l'habitude des hasards ont produite en moi (2). »

« Je suis attaché dans ce moment-ci au bureau topographique du Comité de salut public pour la direction des armées, à la place de Carnot. Si je le demande, j'obtiendrai d'aller en Turquie comme général d'artillerie, envoyé par le gouvernement pour organiser l'artillerie du Grand Seigneur, avec un bon traitement et un titre d'envoyé très flatteur.....

(1) *Mémoires du roi Joseph.* Lettres de Napoléon à Joseph, 9 août 1795.
(2) *Id.*, 12 août 1795.

« La commission et l'arrêté du Comité de salut public qui m'emploie pour être chargé de la direction des armées étant très flatteur pour moi, je crains qu'ils ne veuillent plus me laisser aller en Turquie; nous verrons; je dois voir aujourd'hui une campagne. Je t'embrasse. Écris-moi toujours, dans l'hypothèse que j'allasse en Turquie (1). »

« L'on est ici fort tranquille, l'on va renouveler le tiers de la Convention; je suis accablé d'affaires depuis une heure après midi. A cinq heures au Comité, et depuis onze heures du soir jusqu'à trois heures du matin.

« Tout est d'ailleurs assez tranquille; le peuple de Paris en masse est bon; quelques jeunes gens voudraient pousser la réaction, mais cela n'est pas dangereux (2). »

« Tu ne dois avoir, quelque chose qui arrive, rien à craindre pour moi; j'ai pour amis tous les gens de bien, de quelque parti et opinion qu'ils soient. Mariette est extrêmement zélé pour moi; tu connais son opinion. Dulcetti, je suis très lié avec lui : tu connais mes autres amis d'une opinion opposée.

« ..... Depuis que je n'ai plus Louis, je ne peux vaquer qu'aux affaires principales... S'il eût été ici, l'affaire de la Pépinière serait finie, ainsi que celle de Mileli (propriétés en Corse).

« J'aurai demain trois chevaux, ce qui me permettra de courir un peu en cabriolet et de pouvoir faire toutes mes affaires (3). »

« Je ne vois dans l'avenir que des sujets agréables, et en serait-il autrement qu'il faudrait encore vivre du présent : l'avenir est à mépriser pour l'homme qui a du courage (4). »

« Je viens de lire dans un rapport imprimé, que Cambon a fait sur les affaires du Midi, la phrase suivante : « Nous étions dans ces immi-
« nents dangers, lorsque le vertueux et brave général Bonaparte se mit
« à la tête de cinquante grenadiers et nous ouvrit le passage.....

« Si la paix se conclut, ce pays prospérera plus que jamais : les
« esprits ont une activité et un mouvement qui sera très favorable au
« commerce (5). »

Par ces impressions écrites au jour le jour, on peut se rendre

(1) *Mémoires du roi Joseph.* Lettres de Napoléon à Joseph, 20 août 1795.
(2) *Id.*, 24 août 1795.
(3) *Id.*, 6 septembre 1795.
(4) *Id.*, 8 septembre 1795.
(5) *Id.*, 15 septembre 1795.

compte de la sollicitude dédaigneuse avec laquelle il considère tous ces affamés de plaisirs qui, hier encore en proie à l'agonie des sanglantes catastrophes, cèdent si promptement au délire de toutes les jouissances du luxe et de la débauche. Mais avec quelle clairvoyance il discerne la fin prochaine de cette orgie, et le parti bienfaisant qu'un ordre de choses régulier pourra tirer de cette surexcitation des esprits! Est-ce une révélation de son amour pour la guerre, que son désir de combattre et d'arracher des lauriers? Cette idée, sans qu'il l'eût exprimée, nous l'eussions devinée dans le cerveau d'un général de vingt-cinq ans!

Aspirait-il déjà à un rôle extraordinaire? C'est peu probable : en tout cas, l'on ne pourrait guère s'en douter, à le voir parler si discrètement de son entrée au bureau topographique du Comité de salut public, où il remplaçait Carnot. Pourtant, s'il avait eu le désir de jouer un rôle politique, quelle belle occasion! Mais, loin d'y penser, il n'a d'autre désir que de quitter cet emploi pour aller en Turquie comme général d'artillerie. L'artillerie, voilà son idée fixe, et il est prêt à tout sacrifier pour qu'on lui rende ses canons!

XIII

Nous avons vu Napoléon préoccupé grandement par les femmes. Il admire leurs charmes, non sans quelque convoitise, et, avec la naïveté d'un cœur neuf, il croit avoir découvert leur puissance de séduction. Cette obsession qui hante tous les hommes au printemps de la vie se traduit chez lui par l'idée du mariage : « Il enviait, dit Bourrienne, le bonheur de Joseph qui venait d'épouser, à Marseille, Mlle Clary, fille d'un riche négociant de cette ville, qui jouissait d'une bonne réputation. *Qu'il est heureux, ce coquin de Joseph!* C'était l'expression ordinaire de ce

sentiment de petite envie qui se manifestait souvent chez lui (1). »

Pour jouir du même bonheur que son frère, il a jeté les yeux sur la belle-sœur de Joseph, Eugénie-Désirée Clary. Suivez la progression de ses aveux, trahissant son parti arrêté depuis qu'il a vu la jeune fille à Nice : « Souvenir à ta femme et à Désirée (2) », dit-il dans une de ses lettres à Joseph. Un mois plus tard, il n'est pas sûr que son amour soit partagé : « Désirée me demande mon portrait, je vais le faire faire; tu le lui donneras, *si elle le désire encore,* sans quoi tu le garderas pour toi (3). » Désirée est à Gênes avec Joseph, Napoléon se croit oublié : « Il faut pour arriver à Gênes que l'on traverse le fleuve *Léthé,* car Désirée ne m'écrit plus depuis qu'elle est à Gênes (4). » Dix jours après, il insiste encore : « Je n'ai pas non plus de lettre de Désirée depuis qu'elle est à Gênes (5). » Il s'impatiente et veut quand même avoir des nouvelles de Désirée, si ce n'est par elle, au moins par Joseph : « Je crois que tu as fait exprès de ne pas me parler de Désirée; je ne sais pas si elle vit encore (6). » Cinq jours après, croyant aller à Nice : « Si je vais à Nice, nous nous verrons, et avec Désirée aussi (7). » Le surlendemain, il reparle encore de l'idée qui l'obsède : « Tu ne me parles jamais de mademoiselle Eugénie (8). » Cette fois, il la nomme mademoiselle, et Eugénie. Sous cette forme plus cérémonieuse, il espère sans doute être plus heureux.

Enfin, le 9 août, ayant reçu une lettre, il fait des reproches à Joseph de ne pas l'avoir rassuré plus tôt : « J'ai reçu une lettre de Désirée qui me paraît fort ancienne; tu ne m'en as jamais

(1) Bourrienne, *Mémoires,* t. I, p. 71 et 72.
(2) *Mémoires du roi Joseph.* Lettres de Napoléon à Joseph, 22 mai 1795.
(3) *Id.*, 25 juin 1795.
(4) *Id.*, 7 juillet 1795.
(5) *Id.*, 19 juillet 1795.
(6) *Id.*, 25 juillet 1795.
(7) *Id.*, 30 juillet 1795.
(8) *Id.*, 1er août 1795.

parlé (1). » Certain alors de n'être pas tout à fait indifférent à la jeune fille, il dévoile ses intentions à Joseph : « Si je reste ici, il ne serait pas impossible que la folie de me marier ne me prît; je voudrais à cet effet un petit mot de ta part là-dessus; il serait peut-être bon d'en parler au frère d'Eugénie; fais-moi savoir le résultat, et tout est dit (2). » Le lendemain, il revient sur le même sujet : « Continue à m'écrire exactement; parle-moi de ce que tu veux faire, vois d'arranger mon affaire de manière que mon absence n'empêche pas une chose que je désire. » A la fin de la même lettre, il reprend encore : « Il faut bien que l'affaire d'Eugénie se finisse ou se rompe. J'attends ta réponse avec impatience. »

Cette ténacité à vouloir épouser Désirée Clary se manifestait, il convient de le dire, au moment où Napoléon était déjà au bureau topographique du Comité de salut public, c'est-à-dire dans une position favorable à un ambitieux. S'il avait conçu, en ce temps, l'espoir de jouer un rôle considérable dans son pays, il aurait probablement compris l'intérêt qu'il avait à réserver l'avenir au point de vue du mariage.

Malgré toutes ses instances, ses sentiments ne furent point partagés. Désirée devait un jour régner, mais en Suède, avec Bernadotte. N'ayant gardé de ce premier projet d'union qu'un agréable souvenir, Napoléon dira en 1798 : « Je souhaite bonheur à Désirée si elle épouse Bernadotte; elle le mérite (3). »

(1) *Mémoires du roi Joseph.* Lettres de Napoléon à Joseph, Paris, 9 août 1795.
(2) *Id.*, 5 septembre 1795.
(3) *Id.*, t. I, p. 188. — Lettre datée du Caire.

XIV

En lisant ces lettres à Joseph, on a vu que Napoléon était parvenu à se faire employer dans les services de la guerre. Comment était-il arrivé à entrer dans ce bureau topographique du Comité de salut public, qui a été un tremplin à forte détente pour deux hommes en ce siècle : Napoléon et Carnot?

Ce fut au prix de mille vicissitudes.

La sérénité affectée par Napoléon dans sa correspondance était toute superficielle. C'était un malheureux, au moral comme au physique. On le rencontrait, dans les rues de Paris, errant « d'un pas gauche et incertain, ayant un mauvais chapeau rond enfoncé sur ses yeux, et laissant échapper ses deux *oreilles de chien* mal poudrées, mal peignées et tombant sur le collet de cette redingote gris de fer devenue si célèbre; les mains longues, maigres et noires, sans gants, parce que, disait-il, c'était une dépense inutile; portant des bottes mal faites, mal cirées... Seuls, un regard et un sourire toujours admirables (1) » venaient éclairer un aspect d'ensemble maladif, résultant surtout du reflet jaune de son teint que rendaient plus morbide encore les ombres projetées par ses traits décharnés, anguleux et pointus.

Il promenait ainsi son immense tristesse. S'il s'efforçait d'être gai, il ne l'était guère au fond, et il n'arrivait pas toujours à se dominer. « Le lendemain de notre second retour d'Allemagne en 1795, dit Mme Bourrienne, nous trouvâmes Bonaparte au Palais-Royal, auprès d'un cabinet que tenait un nommé Girardin. Bonaparte embrassa Bourrienne comme un

(1) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. I, p. 170.

camarade que l'on aime et que l'on revoit avec plaisir. Nous fûmes au Théâtre-Français, où l'on donnait une tragédie et *le Sourd, ou l'Auberge pleine*. Tout l'auditoire riait aux éclats... Bonaparte seul, et cela me frappa beaucoup, garda un silence glacial..... Une autre fois, il disparaissait d'auprès de nous sans rien dire ; et lorsque nous le croyions ailleurs qu'au théâtre, nous l'apercevions aux secondes, aux troisièmes, seul dans une loge, ayant l'air de bouder (1). »

Sa pensée était, en effet, bien ailleurs qu'au théâtre. Il n'était pas d'humeur à rire. Chaque minute pouvait lui apporter sa disgrâce définitive. Aussi cherchait-il à se créer des moyens d'existence, en vue de sa révocation imminente. Il crut avoir trouvé une voie nouvelle dans le commerce d'exportation de la librairie. « L'expédition d'une caisse de livres à Bâle fut son premier essai, qui tourna mal (2). » C'est aussi le moment où il sollicita en vain la réalisation de son projet favori d'aller en Turquie, pour diriger l'instruction des armées du Grand Seigneur, comme on disait alors.

Rien ne semblait plus devoir jamais lui réussir : le fruit de ses faits d'armes à Toulon et en Italie était perdu par l'incurie du ministre Aubry. Ses protecteurs Barras, Fréron, qu'il avait connus à l'armée de Provence ; Mariette, tiré par lui des mains de la populace de Toulon (3), l'éconduisaient avec de *bons billets ;* enfin l'offre même de son cœur était dédaignée par la « silencieuse » Désirée Clary. C'était la désespérance complète d'une âme retombée dans l'adversité du haut des rêves merveilleux que pouvait caresser un général de vingt-cinq ans !

Le bonheur revint vers lui du côté où il ne l'attendait pas. Ce ne furent pas les appuis sur lesquels il avait lieu de compter, ce ne furent ni Barras, ni Fréron, ni Mariette qui sauvèrent

(1) Bourrienne, *Mémoires*, p. 78 à 81.
(2) De Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 145.
(3) *Id.*, t. I, p. 163.

Napoléon, ce fut un homme qu'il connaissait à peine, Boissy d'Anglas, qui le mit au seul poste où pouvaient se révéler ses aptitudes de commandant en chef.

En juin 1795, M. de Pontécoulant, membre du Comité de salut public, entra au comité de la guerre et fut chargé de la direction des opérations militaires. Il accepta cette lourde fonction à la condition d'être seul maître de ses actes. « Pour avoir un peu de tranquillité et se mettre à l'abri des solliciteurs, il s'était établi dans un réduit au sixième étage du pavillon de Flore, au palais des Tuileries (1). » Sa tâche était énorme et nouvelle pour lui. C'étaient, au sud seulement, quatre armées à diriger. Il ne savait par quel bout prendre cette besogne, tant était grand le désarroi qui régnait dans les bureaux de la guerre à cette époque. Ce désarroi était tel que « les projets, ou discutés ou même arrêtés précédemment, se trouvaient égarés, et entre autres, le plan de campagne des deux armées des Pyrénées ! Après l'avoir longtemps et inutilement cherché, on le retrouva dans une antichambre, parmi des ordures, au fond d'un tiroir de la table d'un garçon de bureau (2). » On retrouva de même une demande pressante restée trois mois sans réponse, et qui était relative à la construction d'un pont sur le Rhin, pour le passage de l'armée !

M. de Pontécoulant ne faisait pas mystère de ses embarras et de ses perplexités. Un jour qu'il en causait à la Convention avec Boissy d'Anglas, celui-ci lui dit :

« J'ai rencontré hier un général en réforme ; il revenait de l'armée d'Italie et en parlait en connaisseur ; il pourrait peut-être vous donner de bons conseils.

« — Envoyez-le-moi, dit M. de Pontécoulant.

« Le lendemain, il vit arriver à son sixième étage du pavillon

(1) Stendhal, *Vie de Napoléon*, p. 83.

(2) De Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 149. — (Paroles authentiques de M. de Pontécoulant à M. de Ségur.)

de Flore, l'être le plus maigre et le plus chétif qu'il eût vu de sa vie : « un jeune homme au teint hâve et livide, à la taille voûtée, à l'extérieur frêle et maladif (1). » Boissy d'Anglas lui avait dit que son protégé s'appelait le général Bonaparte, mais M. de Pontécoulant n'avait pas retenu ce nom singulier; il trouva pourtant que cet être, à l'apparence si extraordinaire, ne raisonnait pas mal. — Mettez par écrit tout ce que vous m'avez dit, faites-en un mémoire et apportez-le-moi, lui dit-il. Quelques jours après, M. de Pontécoulant, rencontrant Boissy d'Anglas, lui dit : « J'ai vu votre homme, mais il est fou apparemment, il n'est plus revenu. — C'est qu'il a cru que vous vous moquiez de lui; il croyait que vous le feriez travailler avec vous. — Eh bien! qu'à cela ne tienne, engagez-le à revenir demain (2).»

Cette conversation semblerait prouver que Napoléon n'était pas en ce temps un intrigant effréné. Il a vu, par Aubry, ce que l'on peut attendre des puissants du jour; il a causé avec Pontécoulant, il a jugé l'incapacité militaire de ce ministre de la guerre ignorant surtout les choses de la guerre, et s'est dit que la demande d'un mémoire est un « moyen honnête de se débarrasser de lui... (3) », et il ne revient plus... car à quoi bon faire des mémoires pour remplir des tiroirs de garçons de bureau?

Cependant, cédant aux insistances de Boissy d'Anglas, Bonaparte résume en quelques pages ses idées sur l'armée d'Italie. Par acquit de conscience, il porte son travail dans les bureaux, le dépose et s'en va. Après avoir lu la notice écrite par Bonaparte, Pontécoulant, frappé du savoir de son auteur, croyant que celui-ci était dans l'antichambre, le fit demander... mais il n'avait pas attendu. Bonaparte revint le lendemain.

Après avoir raisonné des faits énoncés dans le mémoire : « Voudriez-vous travailler avec moi? lui dit le représentant. —

(1) Comte de Pontécoulant, *Souvenirs*, t. I, p. 365.
(2) Stendhal, *Vie de Napoléon*, p. 84.
(3) Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 151.

Avec plaisir », répondit le jeune homme, et il s'assit devant une table.

Pendant que Napoléon rend à Pontécoulant les services que l'histoire a enregistrés, le ministre interroge son jeune secrétaire et lui demande ce qu'il pourrait faire pour lui. En premier lieu, Bonaparte demande sa réintégration dans l'arme de l'artillerie. Pontécoulant, ministre de trente ans à peine, était à même de comprendre que l'on pût être général de brigade à vingt-cinq. Il va trouver Letourneur, chargé du personnel, et lui expose les doléances de son protégé. « Letourneur, moins passionné qu'Aubry, mais d'un esprit plus court encore, répondit rudement que la prétention de Bonaparte était inadmissible, que ses anciens, dans les armes savantes, et Carnot lui-même, n'étaient encore que capitaines, que c'était trop d'ambition (1). »

Ainsi Bonaparte, après s'être distingué plusieurs fois devant l'ennemi, au moment où il vient de rétablir l'ordre dans les bureaux de la guerre, d'improviser le plan de campagne suivant lequel l'armée occupa Vado, se voit refuser la situation qui lui est due de plein droit, uniquement parce que Letourneur, qui a préféré, dès 1789, les batailles parlementaires aux batailles meurtrières devant l'ennemi, est encore capitaine du génie à quarante-quatre ans. Néanmoins celui-ci, succédant à Pontécoulant, proposa à Bonaparte de conserver ses fonctions dans les bureaux de la guerre. Napoléon refusa et insista alors près de Pontécoulant pour obtenir sa mission en Turquie.

Nous pensons qu'un ambitieux vulgaire aurait préféré rester mêlé aux coteries politiques qui ne faisaient pas défaut dans les alentours des bureaux de la guerre.

(1) Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 152. — Stendhal, *Vie de Napoléon*, p. 85.

XV

Malgré le préjudice que Letourneur lui avait causé, Napoléon ne lui garda pas rancune. L'ancien ministre de la Convention vit couronner, sous l'Empire, sa carrière militaire par une place plus pacifique de conseiller à la Cour des comptes, après avoir été préfet de la Loire.

D'autre part, Napoléon, toujours reconnaissant des services qu'on lui a rendus, n'oublia jamais l'homme qui l'avait apprécié et sauvé de la misère. « A peine nommé Consul, il fit appeler M. de Pontécoulant : « Vous êtes sénateur », lui dit-il, avec ce regard charmeur qu'il avait lorsqu'il se croyait libre de suivre les mouvements de son cœur.

« — La grâce que vous voulez me faire est impossible, répondit M. de Pontécoulant; je n'ai que trente-six ans, et il faut en avoir quarante.

« — Eh bien, vous serez préfet de Bruxelles ou de toute autre ville qui vous conviendra, mais rappelez-vous que vous êtes sénateur et venez prendre votre place quand vous aurez l'âge; je voudrais pouvoir montrer que je n'ai pas oublié ce que vous avez fait pour moi.

« Quelques années plus tard, M. de Pontécoulant, sénateur, habitait Paris; il eut l'imprudence de répondre pour un de ses amis : il s'agissait d'une somme de trois cent mille francs que l'ami ne put pas payer, et M. de Pontécoulant fut plongé dans l'embarras le plus extrême; il allait être obligé de vendre son unique terre (la terre de Pontécoulant, département du Calvados). — Pourquoi ne vous adresseriez-vous pas à l'Empereur? lui dit un de ses amis, il vous montre une amitié toute particulière.

« — En vérité, je n'ose, répondit M. de Pontécoulant; ce

serait une indiscrétion; je donnerais un mauvais moment à l'Empereur et à moi. Enfin, un jour, fort peiné de la nécessité de vendre sa terre, M. de Pontécoulant demanda une audience à l'Empereur, auquel il raconta ce qui lui arrivait.

« — Combien y a-t-il de temps que vous êtes en cet état? lui dit Napoléon. — Trois mois, Sire. — Eh bien, ce sont trois mois de perdus; croyez-vous que je puisse oublier ce que vous avez fait pour moi? Passez aujourd'hui même chez le trésorier de ma liste civile, qui vous remettra vos cent mille écus (1). »

Bonaparte n'avait pu aller à Constantinople, malgré la protection de M. de Pontécoulant. Quand, plus tard, celui-ci, faisant un voyage d'agrément, voulut s'y rendre, l'Empereur donna des ordres pour que son ancien protecteur fût reçu partout avec la plus grande distinction (2).

Comme antithèse aux procédés reconnaissants de l'Empereur, nous devons à la vérité de mentionner qu'à la séance du 22 juin 1815, M. de Pontécoulant fut le premier qui s'opposa au maintien de l'Empire (3).

Ayant résigné, auprès de Letourneur, ses fonctions dans les bureaux de la guerre, Napoléon reprend son projet de mission en Turquie, appuyé par Pontécoulant. Il se croit bien sûr de réussir, le décret est tout prêt; il est présenté à la séance du Comité de salut public. Tout est réglé dans cet arrêté : l'indemnité de route, la délivrance des instruments de mathématiques et des ouvrages que doit emporter la mission dont Bonaparte est le chef (4). « Il n'y a nulle difficulté sur ce point (le départ de Bonaparte), écrivent aux bureaux de l'artillerie et du génie Daunou et Cambacérès, membres du Comité de salut public; mais ce qui peut mériter quelque examen, c'est la demande que

(1) Stendhal, *Vie de Napoléon*, p. 85, 86, 87.
(2) *Id.*
(3) *Journal de l'Empire* du 25 juin 1815. — Séance du 22, Chambre des pairs.
(4) Archives de la guerre. — Iung. *Bonaparte et son temps*, t. III, p. 408.

fait le général Buonaparte d'emmener avec lui les chefs de bataillons d'artillerie, etc., etc. (suivent les noms)... Vous voudrez bien nous faire connaître votre opinion sur cette demande. »

Ceci se passait dans la séance du Comité de salut public du 29 fructidor.

Il faut croire qu'on ne savait pas bien ce qu'on faisait dans ces séances, car le même jour, le même Comité, dans la même séance, rendait l'arrêté suivant :

« *Le Comité de salut public :*

« Arrête que le général de brigade Buonaparte, cy-devant en réquisition près du Comité de salut public, est rayé de la liste des officiers généraux employés, attendu son refus de se rendre au poste qui lui a été assigné.

« La 9e commission est chargée de l'exécution du présent arrêté.

« Le 29 fructidor an III de la République.

« CAMBACÉRÈS, BERLIER, MERLIN, BOISSY (1). »

Il convient de dire que le 13 fructidor, seize jours auparavant, la situation avait été parfaitement régularisée par l'ordre suivant :

« *Au général en chef Canclaux, commandant de l'armée de l'Ouest.*

« Je vous donne avis, général, que le Comité de salut public a pris, le 4 de ce mois, un arrêté par lequel il met en réquisition près de lui, pour travailler à la partie du plan de campagne, le général de brigade Buonaparte destiné à l'armée que vous commandez. Je vous prie, en conséquence, de faire remplacer cet officier général dans le poste que vous lui destinez, afin que le bien du service ne souffre pas de son absence.

« *Idem.* — Le 13 fructidor pour avertir Buonaparte et le prie d'accuser réception.

« *Signé :* PILLE. »

En fait, il était destitué pour ne pas occuper un poste dont il avait été relevé régulièrement et qui n'était même plus vacant.

C'était là une dernière ironie du sort. Il y avait méprise. Il ne

(1) Archives nationales. — IUNG, *Bonaparte et son temps*, t. III, p. 73.

semblait pas difficile de faire rapporter l'arrêté qui lui enlevait son grade, mais encore fallait-il faire appuyer sa réclamation par des gens à même d'être écoutés. Il se met en campagne et va trouver ses protecteurs, Barras, Fréron et Mariette. Le plus important était Barras, en sa qualité de membre du Comité de salut public.

Son affaire ne tarda pas à entrer en bonne voie, car sa destitution est du 15 septembre, et, dès le 26, il écrit à Joseph : « Il est question plus que jamais de mon voyage; cela serait même décidé s'il n'y avait pas tant de fermentation ici; mais il y a dans ce moment quelques bouillonnements et des germes très incendiaires, cela finira sous peu de jours. »

D'autre part, il se considérait comme appartenant à l'armée, puisque, d'après les mémoires d'Ouvrard, « un arrêté du Comité de salut public, de fructidor an III, accordait aux officiers en activité du drap pour habit, redingote, gilet et culotte d'uniforme. Bonaparte, alors chef de brigade d'artillerie à la suite, réclama le bénéfice du décret; mais n'y ayant aucun droit, puisqu'il n'était pas en activité, il fut refusé. Mme Tallien lui donna une lettre pour M. Lefeuve, ordonnateur de la dix-septième division, et peu de jours avant la fameuse journée de vendémiaire, le commissaire accueillit la recommandation de Mme Tallien en accordant du drap à Bonaparte (1). »

Ce n'est ni un accès de coquetterie ni l'amour d'un vain luxe qui lui font solliciter du drap neuf, car, dit le baron Fain, « l'uniforme de général de brigade dont il est encore revêtu a vu le feu plus d'une fois et se ressent de la fatigue des bivouacs. La broderie du grade s'y trouve représentée dans toute la simplicité militaire par un galon de soie qu'on appelle *système* (2). »

Pour obtenir quelque chose de Barras, il fallait d'abord faire sa cour à Mme Tallien. La position critique de Napoléon l'en-

(1) J.-G. Ouvrard, *Mémoires*, t. I, p. 21.
(2) Baron Fain, *Manuscrit de l'an III*, p. 373.

gagea, en dépit de son accoutrement peu brillant, à se rendre chez la déesse du jour. « Ce fut quelque temps avant le 13 vendémiaire que Bonaparte fut présenté chez Mme Tallien. Il était peut-être de tous ceux qui composaient son salon le moins en évidence et le moins favorisé de la fortune... Souvent, au milieu des discussions les plus animées, il se formait dans le salon de petits comités où l'on oubliait, dans des entretiens frivoles, les graves intérêts dont on était trop souvent occupé. Bonaparte s'y mêlait rarement; mais, lorsqu'il y prenait part, c'était avec une sorte d'abandon; il montrait alors une gaieté pleine de vivacité et de saillies. Un soir, il prit le ton et les manières d'un diseur de bonne aventure, s'empara de la main de Mme Tallien et débita mille folies (1). »

Quel tableau piquant, bien digne de tenter un peintre de genre! Le futur conquérant de l'Europe, chétif et mince, la figure creuse et pâle, un vrai parchemin, c'est lui qui l'a dit, de longs cheveux des deux côtés du front, le reste de la chevelure sans poudre, rattachée en queue par derrière, vêtu d'un uniforme râpé, lisant dans la main de celle qu'on appelait la belle *Notre-Dame de Thermidor,* alors dans tout l'éclat d'une beauté que l'on ne pouvait dépeindre sans de grandes recherches de style, si l'on en juge par le portrait suivant laissé par la duchesse d'Abrantès : « Elle n'avait pour coiffure que ses beaux cheveux noirs bouclés autour de sa tête, mais point du tout pendants, seulement bouclés à la manière antique, comme les bustes qu'on voit au Vatican; cette coiffure allait admirablement à son genre de beauté parfaite et régulière : elle encadrait comme d'une bordure d'ébène son col rond et poli comme de l'ivoire, son beau visage d'un blanc animé sans couleurs apparentes, un vrai teint de Cadix. Elle n'avait pour parure qu'une robe de mousseline très ample, tombant à longs et larges

(1) G.-J. Ouvrard, *Mémoires,* t. I, p. 20.

plis autour d'elle, et faite sur le modèle d'une tunique de statue grecque. Seulement, la robe était d'une belle mousseline des Indes, et faite plus élégamment sans doute que par la couturière d'Aspasie ou de Poppée. Elle drapait sur la poitrine, et les manches étaient rattachées sur le bras par des boutons en camées antiques; sur les épaules, à la ceinture étaient des mêmes camées. Elle n'avait pas de gants. A l'un de ses bras, qui auraient pu servir de modèle pour la plus belle des statues de Canova, elle portait un serpent d'or émaillé de noir, dont la tête était faite d'une superbe émeraude, taillée comme la tête du reptile; elle portait un magnifique châle de cachemire, luxe très rare en France à cette époque, et elle faisait tourner ce châle autour d'elle, avec une grâce inimitable à laquelle elle mettait une grande coquetterie, car le rouge pourpre de l'étoffe indienne faisait ressortir l'éclatante blancheur de ses épaules *et* de ses bras... Quand elle souriait, ce qu'elle faisait gracieusement, pour répondre aux révérences multipliées qu'elle recevait, elle montrait deux rangs de perles brillantes qui devaient faire bien des jalouses (1). »

Quel contraste entre cette femme radieuse, exubérante de bonheur, reine de la vie facile, et cet officier malingre, dissimulant mal sa misère et son irritation contre les ironies du sort! Demandez-vous aussi quelles pensées doivent agiter, au moment où il dit la bonne aventure pour gagner un appui, quelles pensées agitent l'esprit d'un jeune général n'ayant d'autre culte que la gloire.

Dans un coin de ce tableau, voyez un groupe de jeunes femmes, considérant la scène. Elles rient des prophéties improvisées par Bonaparte, et de sa piteuse attitude. Remarquez cette brune, à la beauté langoureuse, pleine d'abandon et de nonchalance : c'est la veuve Beauharnais... Dans cinq mois, elle sera

(1) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. I.

la femme de l'augure actuel; dans trois ans, elle sera quasi-souveraine de la France, et, quelque temps après, le Pape viendra, à Paris, la couronner impératrice des Français!

Voilà ce que Bonaparte, malgré toute sa pénétration, ne pouvait lire dans la main de Mme Tallien, et ce qui aurait encore bien plus amusé son auditoire, s'il l'avait pu prédire.

Entre le 15 septembre, date de sa destitution, et le 13 vendémiaire (5 octobre), il consacra une grande partie de son temps à M. Permon qui était très malade. Il y allait tous les jours, souvent y restait à dîner. Il donna à ses amis les plus grandes marques d'attachement. « Je me rappelle qu'un soir, dit la duchesse d'Abrantès, mon père s'étant trouvé fort mal, ma mère pleurait et se désespérait. Il était dix heures du soir. A cette époque, il était impossible de déterminer un des domestiques à sortir de l'hôtel passé neuf heures. Bonaparte ne dit rien. Il descend l'escalier en courant et va chercher M. Duchannois (le médecin) qu'il ramène, malgré les objections de celui-ci. Il faisait un temps affreux, il pleuvait à verse. Bonaparte n'avait pu trouver de fiacre pour aller chez M. Duchannois, son habit était trempé (1). »

XVI

Pendant ce temps, une insurrection couvait dans Paris

La Convention avait promulgué les articles additionnels à la Constitution de l'an III, par lesquels les deux conseils, les Cinq-Cents et les Anciens, devaient se recruter pour deux tiers dans son sein; un seul tiers était réservé à l'élection du peuple.

(1) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. I, p. 277.

Cette restriction fut le prétexte des agitateurs soutenus par les royalistes. Les sections réunies menaçaient de marcher sur la Convention, et de la dissoudre.

Le 12 vendémiaire, le général Menou, commandant en chef de l'armée de Paris, ne réussit pas à disperser l'émeute. Au contraire, il parlementa avec elle, et, après une sorte de capitulation, l'armée se retira pendant que les sections conservaient leurs positions.

A cette nouvelle, la Convention se sent perdue, se croyant trahie par la troupe. Menou est mis en état d'arrestation; les généraux Desperrières, Debor et Duhoux sont destitués. Cependant, le temps presse; un nouveau général est nécessaire, il en faut un dans la nuit même : la cause est devenue tellement personnelle pour les conventionnels, qu'ils ne veulent plus abandonner le commandement à un étranger; c'est un représentant qu'on désire en charger, et tous les yeux se sont tournés vers le général du 9 thermidor. Le représentant Barras est donc investi du commandement supérieur (1).

Barras, dont les goûts antimilitaires, dont la vie molle et voluptueuse était peu en harmonie avec les devoirs dont il était chargé (2), se trouva fort embarrassé devant l'état d'extrême confusion de l'armée, et fit part de ses doléances à Carnot, qui lui conseilla de s'adjoindre un général. — « Mais lequel? » dit Barras. Carnot mit en avant les noms de Brune, de Verdières et de Bonaparte. Quelques représentants proposèrent aussi d'autres généraux. « Non, répondit Barras, ce ne sont point des généraux de plaine qu'il faut ici, c'est un général d'artillerie. » Là-dessus, Fréron, l'amoureux passionné de Pauline, insista sur le choix de Bonaparte, alla sur-le-champ le chercher et le conduisit près de Barras. Celui-ci, apercevant Bonaparte, le prend à part aussitôt et lui propose le commandement en

(1) Baron Fain, *Manuscrit de l'an III*, p. 350.
(2) Marmont, *Mémoires*, t. I, p. 84.

second de l'armée de la Convention. Ne recevant pas de réponse immédiate de son interlocuteur : « Je vous donne trois minutes pour réfléchir », dit Barras. Et tous deux demeurèrent debout dans un immobile silence (1).

Trois minutes ! et le sort de Napoléon, de la France et de l'Europe allait être décidé.

En ces trois minutes, rentrant en lui-même, Bonaparte se demande où est le devoir? Il pouvait douter, car renverser la Convention, dont le nom signifiait terreur et carnage, chasser les incapables envieux dont il avait tant souffert, c'était le programme des sections qui n'était pas pour lui déplaire.

Il allait décliner le commandement quand, envisageant toutes les conséquences de la situation, il voit en son esprit apparaître soudain, déjà prêts à l'attaque, les Autrichiens avec cinquante mille hommes aux portes de Strasbourg, et les Anglais avec quarante vaisseaux devant Brest (2).

Alors, il n'hésite plus, son parti est pris, et il conçoit le principe qui est resté la base même de notre patriotisme à tous : quand le territoire est menacé, le premier devoir de tout citoyen est de se rallier à ceux qui détiennent le gouvernement.

Le sentiment patriotique qui amène, en cet instant, le général à servir ceux qu'il déteste est le même qui, en 1815, poussera l'Empereur, vaincu à Waterloo, ayant abdiqué, à s'humilier devant les traîtres du gouvernement provisoire pour obtenir la faveur de commander une dernière fois, parce qu'il sent qu'une chance subsiste de battre les envahisseurs, dont les plans d'investissement de Paris présentent, à ses yeux, une lacune considérable (3).

Fort de sa décision : « J'accepte, dit Napoléon à Barras, mais je vous préviens que l'épée hors du fourreau, je ne la remettrai qu'après avoir rétabli l'ordre. »

(1) De Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 163.
(2) Stendhal, *Vie de Napoléon*, p. 97.
(3) Général Petiet, *Souvenirs militaires de l'histoire contemporaine*, p. 233.

L'homme tout entier s'est révélé, le patriote aussi bien que le guerrier qui n'entendra jamais être gêné dans ses actes par les politiciens.

Cette scène se passait le 13 vendémiaire, à une heure du matin. Sans perdre une minute, Bonaparte va trouver Menou incarcéré, lui demande les renseignements principaux et prend toutes les dispositions qui assurèrent en quelques heures le succès de la journée. Le soir même, Barras put se présenter à l'Assemblée et annoncer la victoire des troupes de la Convention (1).

Le lendemain, 14 vendémiaire, Napoléon est promu au grade de général de division, et le 18 son nom est enfin prononcé à la Convention, en séance publique. « N'oubliez pas, dit Fréron, que le général d'artillerie Buonaparte, nommé dans la nuit du 12 au 13, n'a eu que la matinée du 13 pour faire les dispositions savantes dont vous avez vu les effets. » Après Fréron, Barras vint appeler l'attention de ses collègues sur les services de son lieutenant, et fit rendre le décret qui confirmait celui-ci dans l'emploi de commandant en second de l'armée de l'intérieur.

De la tribune le nom du général Bonaparte passe dans les journaux, et sort, dès ce moment, de l'obscurité qui l'avait enveloppé (2).

Le 26 octobre suivant, il est nommé définitivement général en chef de l'armée de l'intérieur et s'installe au quartier général de la rue des Capucines. Il a le général Duvigneau pour chef d'état-major; ses aides de camp sont Junot, Lemarois, auxquels sont adjoints, quelques jours plus tard, Marmont et Louis. Comme son oncle Fesch, à qui il réserve l'emploi de secrétaire, n'est pas encore arrivé, il se sert du secrétaire des représentants chargés de la direction des forces armées. Le même secrétaire, Fain, transporté à Saint-Cloud avec la minorité du Directoire,

(1) Baron Fain, *Manuscrit de l'an III*, p. 366.
(2) *Id.*, p. 372.

écrira les premiers ordres de Bonaparte Premier Consul, et, par suite d'une fatalité singulière, après un intervalle de quatorze ans, Fain se trouvera encore à Fontainebleau pour copier les derniers ordres de l'Empereur et son abdication (1) !

XVII

Une fois installé au quartier général, Napoléon était devenu un personnage important. La pauvreté des jours précédents avait fait place à un état de maison luxueux. Plus de bottes crottées, il ne sortait qu'en superbe équipage.

Cette fortune inespérée, cette fortune instantanée, pour ainsi dire, qui d'un jeune homme de vingt-six ans, tout à l'heure général révoqué, fait maintenant l'un des premiers personnages de la France, a-t-elle du moins influé sur son caractère ou sur ses affections? Lisez ses lettres, écoutez les récits des contemporains : son premier soin est d'intercéder pour Menou, son prédécesseur, qu'il fait acquitter. Il procède au désarmement des sections, et tout ce qui est rigueur dans ses ordres cesse de l'être dans l'exécution, dit le baron Fain, confirmé par de Ségur.

Dès le 14 au soir, il accourt chez M. Permon, dont la maladie s'était encore aggravée, et, dit la duchesse d'Abrantès, « il fut admirablement bien pour ma mère dans ces moments de douleur. Il était lui-même dans une circonstance qui devait faire pâlir tous les intérêts. Eh bien! il fut comme un fils, comme un frère (2). » Plus loin, le même auteur ajoute : « Il venait tous les jours nous voir avec la même amitié, le même naturel... Bonaparte nous fut

(1) Baron Fain. *Manuscrit de l'an III*, p. 374.
(2) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. I, p. 285.

alors d'un grand secours... Ce que je puis affirmer, car il m'associa au bien qu'il faisait, c'est qu'à cette époque il sauva de la mort plus de cent familles. Il faisait faire à domicile des distributions de pain et de bois (1). »

Et avec sa famille, quelle expansion! quelle joie à faire partager! quelle sollicitude fraternelle et amicale! Voyez d'abord la modestie avec laquelle il annonce les événements.

Dans la nuit du 13 au 14 vendémiaire (5 au 6 octobre), il écrit à Joseph :

« Enfin tout est terminé, mon premier mouvement est de penser à te donner de mes nouvelles. Les royalistes, formés en sections, devenaient tous les jours plus fiers; la Convention a ordonné de désarmer la section Lepelletier, elle a repoussé les troupes : Menou, qui commandait, était, dit-on, traître, il a été sur l'heure destitué; la Convention a nommé Barras pour commander la force armée; les comités m'ont nommé pour la commander en second. Nous avons disposé nos troupes, les ennemis sont venus nous attaquer aux Tuileries; nous leur avons tué beaucoup de monde, ils nous ont tué trente hommes et blessé soixante; nous avons désarmé les sections, et tout est calme. Comme à mon ordinaire, je ne suis nullement blessé.

« *P.-S.* — Le bonheur est pour moi; ma cour à Eugénie et à Julie (2). »

Le 19 octobre : « Tu auras appris par les feuilles publiques tout ce qui me concerne; j'ai été nommé, par décret, général en second de l'armée de l'intérieur; Barras a été nommé commandant en chef; nous avons vaincu, et tout est oublié.

« J'ai fait nommer Chauvet commissaire ordonnateur en chef; Lucien accompagne Fréron qui part ce soir pour Marseille. La lettre de recommandation pour l'ambassade d'Espagne sera expédiée demain.

« Après l'orage, je ferai placer Villeneuve en France, chef de bataillon du génie. Ramolino (parent de madame Bonaparte mère) est nommé inspecteur des charrois; je ne puis faire plus que je ne fais pour tous.

(1) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. I, p. 288-289. — Dr Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 171.

(2) *Mémoires du roi Joseph*, t. I, p. 154.

« Adieu, mon ami; je n'oublierai rien de ce qui peut t'être utile et contribuer au bonheur de ta vie (1). »

Le 18 octobre : « Je reçois ta lettre du 10 vendémiaire; je vais envoyer consulter pour ton affaire et les intérêts de ta femme. Je suis général de division dans l'arme de l'artillerie, commandant en second de l'armée de l'intérieur; Barras commande en chef.

« Tout est tranquille ici; l'on attend la formation du pouvoir exécutif et le renouvellement de la Convention. Barras, Chénier, Sieyès sont nommés dans plusieurs départements.

« Les assignats continuent de perdre, l'on espère qu'après la formation du gouvernement l'on prendra des mesures. Je crois qu'on ne doit pas en garder beaucoup chez soi.

« Je suis excessivement occupé; Fréron, qui est à Marseille, aidera Lucien. Louis est à Châlons. Le mari de madame Permon est mort.

« Un citoyen Billon, que l'on m'assure être de ta connaissance, demande Paulette; ce citoyen n'a pas de fortune; j'ai écrit à maman qu'il ne fallait pas y penser; je prendrai aujourd'hui des renseignements plus amples (2). »

« J'ai remis ta lettre et tes consultations à deux hommes de loi différents; je t'enverrai leurs réponses.

« Tout va bien, mes occupations sont grandes, ce qui m'empêche de t'écrire en détail et plus au long. J'attends Fesch avec impatience. Boisnod (ami dévoué de la famille) est ici employé. Junot te salue. Je t'embrasse (3). »

« Il y a déjà huit jours que je suis nommé général en chef de l'armée de l'intérieur. Le Conseil des Cinq-Cents et des Anciens est réuni.....

« Ma santé est bonne, quoique je sois très occupé (4). »

« Lucien est commissaire des guerres à l'armée du Rhin. Louis est avec moi; il t'écrit, je pense.

« Adieu, mon bon ami; embrasse ta femme et Désirée de ma part (5). »

« La famille ne manque de rien; je lui ai fait passer argent, assignats, etc...

(1) *Mémoires du roi Joseph*, t. I, p. 154.
(2) *Id.*, t. I, p. 155.
(3) *Id.*, 20 octobre 1795, t. I, p. 156.
(4) *Id.*, 1er novembre 1795, t. I, p. 156.
(5) *Id.*, 9 novembre 1795, t. I, p. 157.

« Je n'ai reçu que depuis peu de jours 400,000 francs pour toi. Fesch, à qui je les ai remis, t'en rendra compte. Ornano viendra ici. Il sera peut-être possible que je fasse venir la famille. Donne-moi de tes nouvelles plus en détail, de ta femme et d'Eugénie.

« Adieu, mon bon ami, tout à toi; je ne sens de privation que de te sentir loin d'ici et d'être privé de ta société. Si ta femme n'était pas grosse, je t'engagerais promptement à venir à Paris y faire un tour.

« Songis est mon aide de camp, chef de brigade, Junot chef de bataillon, Louis et cinq autres que tu ne connais pas sont aides de camp capitaines (1). »

« Tu ne dois avoir aucune inquiétude pour la famille, elle est abondamment pourvue de tout. Jérôme est arrivé hier avec un général (Augereau), je vais le placer dans un collège où il sera bien.

« Je t'ai envoyé le passeport pour Blasini; je t'enverrai dans peu de jours les lettres de marque : tu ne tarderas pas à avoir un consulat; tu as tort d'avoir aucune inquiétude. Si tu t'ennuies à Gênes, je ne vois pas d'inconvénient à ce que tu viennes à Paris; j'ai ici logement, table et voiture à ta disposition.

« Osou part après-demain; il doit passer à Gênes, il porte des présents que j'envoie à ta femme.

« Si tu ne veux pas être consul, viens ici; tu choisiras la place qui pourra te convenir.

« Adieu, mon bon ami; tu serais bien injuste de penser que je puisse un instant être indifférent sur ce qui te concerne; sois gai, et si tu t'ennuies, viens-t'en à Paris, où tu auras le temps de t'amuser et de faire ce que tu voudras (2). »

« Je t'ai envoyé, mon bon ami, le passeport de Blasini il y a plus de quinze jours; tu dois l'avoir reçu puisqu'il est parti depuis plusieurs jours, ainsi que les deux lettres de marque que tu désirais.

« La multiplicité de mes affaires et l'importance des choses qui me tient occupé ne me permettent pas de t'écrire souvent. Je suis ici heureux et content. J'ai envoyé à la famille cinquante à soixante mille francs, argent, assignats, chiffons; n'aie donc aucune inquiétude. Je suis toujours très content de Louis; il est mon aide de camp capitaine. Marmont et Junot sont mes deux aides de camp chefs de bataillon.

(1) *Mémoires du roi Joseph*, 17 novembre 1795, t. I, p. 157.
(2) *Id.*, t. I, p. 157, 31 décembre 1795.

Jérôme est au collège où il apprend le latin, les mathématiques, le dessin, la musique, etc.

« Je ne vois aucun inconvénient au mariage de Paulette, s'il est riche. Adieu, mon bon ami; rien ne pourra jamais diminuer l'intérêt que je prends à ce qui peut te plaire. Bien des choses à Julie (1). »

« Tu seras immanquablement nommé consul à la première place qui te conviendra; en attendant, reste à Gênes, prends une maison particulière et vis chez toi. — Salicetti, qui est commissaire du gouvernement à l'armée, et Chauvet, qui est commissaire ordonnateur chef, t'emploieront à Gênes de manière à ne pas rendre ta demeure dans cette ville onéreuse à ta fortune et inutile à la patrie.

« Lucien part après-demain pour l'armée du Nord; il y est commissaire des guerres; Ramolino est ici directeur des vivres; Ornano est lieutenant de la légion de police. La famille ne manque de rien, je lui ai envoyé tout ce qui est nécessaire. Fesch sera ici dans une bonne position. Salicetti s'empressera de t'être très utile : il a été fort content de moi. Mon intention est que tu restes à Gênes, à moins qu'il ne t'emploie à Livourne. Tout cela ne sera que provisoire; tu auras bientôt ton consulat. Rien ne peut égaler l'envie que j'ai de tout ce qui peut te rendre heureux (2). »

On vient de le voir, malgré l'immense transformation matérielle qui s'est faite, du jour au lendemain, dans sa situation, aucune griserie n'a atteint son moral. Tel il était hier, tel nous le trouvons aujourd'hui.

XVIII

Cependant, sa nouvelle position lui impose des devoirs mondains ; tout empanaché de son nouveau grade et du prestige de la victoire du 13 vendémiaire, il fait une entrée triomphale dans les salons où naguère, humble et petit, remarquable seulement

(1) *Mémoires du roi Joseph*, t. I, p. 158, 11 janvier 1796.
(2) *Id.*, t. I, p. 159, 7 février 1796.

par son air besogneux, il venait s'efforcer de plaire aux commensaux et commensales de ses protecteurs.

La représentation officielle l'obligeait, en raison des fonctions dont il était investi, à paraître souvent chez les membres du gouvernement. Parfois, il dînait chez La Réveillère-Lépeaux, et « le citoyen directeur et sa dame ne parlaient qu'avec l'enthousiasme le plus vif de leur petit général, car c'est ainsi qu'ils le désignaient (1) ».

Plus souvent, il allait le soir chez Barras dont le salon était des plus brillants et des plus fréquentés. « Le maître de la maison, homme de bonne compagnie, aimait la causerie, mais préférait le jeu. On jouait chez lui des sommes énormes ; c'était la seule manière supportable de passer le temps pour des gens qui ne savaient pas ou plutôt ne voulaient pas causer. Toutes les tables étaient garnies d'enjeux considérables, disputés soit au whist, au pharaon, au vingt et un, à la bouillotte, soit même au creps (2). »

Napoléon ne se livrait point à ces parties, où l'argent tenait un rôle si important. Il se rapprochait davantage du cercle des dames, dont Mme Tallien était la reine, par sa beauté et par l'influence qu'elle tenait de sa liaison peu dissimulée avec Barras.

C'est auprès de Mme Tallien que Bonaparte retrouva Joséphine de Beauharnais et « qu'il en devint amoureux, dans toute l'étendue du mot, dans toute la force de sa plus grande acception », dit un témoin oculaire, qui ajoute : « C'était, selon l'apparence, sa première passion, et il la ressentit avec toute l'énergie de son caractère. Il avait vingt-sept ans, elle plus de trente-deux. Quoiqu'elle eût perdu toute sa fraîcheur, elle avait trouvé le moyen de lui plaire, et l'on sait bien qu'en amour, le pourquoi est superflu, on aime parce que l'on aime, et rien n'est moins susceptible d'analyse que ce sentiment (3). »

(1) Besnard, *Souvenirs d'un nonagénaire*, t. II, p. 112.
(2) *Les salons de Paris*, duchesse d'Abrantès, t. III, p. 193.
(3) Marmont, *Mémoires*, t. I, p. 183.

Joséphine n'était pas aussi défraîchie que le dit le sévère Marmont. Sans avoir la beauté prime-sautière de Mme Tallien, il était très facile à Mme de Beauharnais d'éveiller des sentiments amoureux surtout dans le cœur d'un jeune homme qui, jusque-là, n'avait pas aimé.

Joséphine était d'une taille moyenne parfaitement proportionnée. Tous ses mouvements avaient une souplesse nonchalante s'accentuant avec naturel en des poses négligées qui donnaient à toute sa personne une sorte d'exotique langueur. Son teint mat, où transparaissait l'éclat des minces feuilles d'ivoire, prenait une douce animation sous les reflets veloutés de grands yeux bleu foncé, aux longs cils légèrement relevés. Les cheveux, d'un châtain douteux, d'une sorte de nuance fulgurante, s'échappaient en spirales pressées d'un réseau fermé par une plaque d'or, et leurs boucles folles venaient encore ajouter au charme indéfinissable d'une physionomie dont la mobilité était excessive, mais toujours attrayante.

Sa toilette contribuait encore à compléter l'aspect vaporeux de toute sa personne; sa robe était de mousseline de l'Inde, et son ampleur exagérée traçait autour de son corps des sillons nuageux. Le corsage drapé à gros plis sur la poitrine était arrêté sur les épaules par deux têtes de lion émaillées de noir. Les manches étaient courtes, froncées, sur des bras nus fort beaux, ornés au poignet de deux petites agrafes en or (1).

Fidèles à leur programme qui consiste à trouver des mobiles inavouables à tous les actes comme à tous les sentiments de Napoléon, ses détracteurs n'ont pas manqué de dire que l'amour de Bonaparte pour Joséphine avait un but unique : obtenir le commandement en chef de l'armée d'Italie.

Il est permis de juger la chose infiniment plus simple, et de penser qu'à cette époque, par un phénomène assez fréquent

(1) *Mémoires et correspondance de l'impératrice Joséphine, passim.* Paris, Plancher, 1820. — *Les salons de Paris,* duchesse d'Abrantès, t. V, p. 65.

chez les jeunes gens, Napoléon avait en quelque sorte la monomanie du mariage.

Se marier était chez lui, depuis 1794, une idée fixe dont le premier indice apparut dans cette exclamation à Bourrienne : « Est-il heureux, ce coquin de Joseph ! » bientôt suivie de son insistance à vouloir épouser Désirée Clary. Quels avantages chimériques pouvait-il donc retirer d'un mariage avec la fille d'un marchand de savon ? Objectera-t-on qu'au moment où il désirait cette union, sa position n'était pas très brillante ? Nous en conviendrons volontiers, tout en faisant remarquer qu'il était déjà au Comité de salut public, foyer de toutes les intrigues. Mais quelles pouvaient bien être ses visées ambitieuses lorsque, général en chef de l'armée de Paris, il demandait, par exemple, la main de Mme Permon, restée veuve avec deux enfants (1) ?

Refusé par Mlle Clary, éconduit par Mme Permon, il épouse la première femme engageante qui daigne l'agréer. Au *surplus*, que de chances n'avait-il pas d'être écouté de Mme de Beauharnais, qui, malgré son veuvage et ses deux enfants, s'adonnait tout entière aux frivolités de l'existence la plus mondaine, et, tentée par tous les plaisirs, n'hésitait pas à compromettre sa dignité dans une intimité publique avec Mme Tallien, et par la fréquentation des salons de Barras, où l'on coudoyait tout le monde dans la mêlée de tous les mondes !

A la vérité une femme bien élevée, se complaisant en ce genre de vie, avait besoin, pour assurer sa contenance, de s'appuyer au bras d'un homme d'avenir. Il est évident que son choix, à elle, était des mieux combinés en se portant sur *le* hardi soldat qu'un éclatant succès venait de faire le premier général et le sauveur de la République.

A tous événements, ne voulait-elle pas être désormais à l'abri

(1) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. I, p. 302.

veut servir de père aux orphelins d'Alexandre de Beauharnais, d'époux à sa veuve! L'aimez-vous? allez-vous me demander. Mais..... non. — Vous avez donc pour lui de l'éloignement? — Non, mais je me trouve dans un état de tiédeur qui me déplaît, et que les dévots trouvent plus fâcheux que tout, en fait de religion (1). »

Ah! si l'un des futurs époux intrigue avec ardeur pour le commandement en Italie, ce n'est pas Napoléon, ce n'est pas même à son instigation que se font les démarches; lisez la suite de la lettre de Joséphine : « Barras assure que si j'épouse le général, il lui fera obtenir le commandement en chef de l'armée d'Italie. Hier, Bonaparte, en me parlant de cette faveur qui fait déjà murmurer ses frères d'armes, quoiqu'elle ne soit pas accordée : « Croient-ils, me disait-il, que j'aie besoin de protection pour « parvenir? Ils seront tous trop heureux que je veuille leur « accorder la mienne. Mon épée est à mon côté, et avec elle « j'irai loin. »

Cette superbe assurance inquiète Joséphine; elle flotte entre sa « tiédeur » pour Bonaparte et l'avenir brillant qu'elle peut rêver; son indécision se traduit ainsi à la fin de sa lettre : « Je ne sais, mais quelquefois cette assurance ridicule me gagne au point de me faire croire possible tout ce que cet homme singulier me mettrait dans la tête de faire; et avec son imagination, qui peut calculer ce qu'il entreprendrait? »

Certes, le regard séduisant de la belle créole eût été plus que suffisant pour subjuguer le cœur du jeune général; il est néanmoins permis de supposer que l'amie de Mme Tallien était experte en l'art de la coquetterie, et qu'elle laissait voir à son fiancé autre chose que la froideur raisonnée, si naturellement exprimée à son amie. On en peut juger par ces lignes de Napoléon écrites au cours des fiançailles : « Je me réveille plein de toi. Ton por-

(1) Lettre de Joséphine. — De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. II, p. 347. — Iung, *Bonaparte et son temps*, t. III, p. 117

580618

trait et l'enivrante soirée d'hier n'ont point laissé de repos à mes sens : douce et incomparable Joséphine, quel effet bizarre faites-vous sur mon cœur! vous fâchez-vous, vous vois-je triste, êtes-vous inquiète, mon âme est brisée de douleur, et il n'est point de repos pour votre ami; mais en est-il donc davantage pour moi lorsque, me livrant au sentiment profond qui me maîtrise, je puise sur vos lèvres, sur votre cœur une flamme qui me brûle? Ah! c'est cette nuit que je me suis bien aperçu que votre portrait n'est pas vous. Tu pars à midi, je te verrai dans trois heures. En attendant, *mio dolce amor,* un million de baisers, mais ne m'en donne pas, car ils brûlent mon sang (1). »

La soirée qui a précédé cette lettre n'a pas dû se passer auprès d'un bloc de marbre! Et si Joséphine dissimulait à Napoléon ses sentiments réels, c'est qu'elle voyait un intérêt très positif à l'épouser, tandis que Bonaparte, lui, était vraiment épris. Cet amour si violent, si impétueux, il le conservera longtemps. Nous retrouverons la même fougue, la même exaltation chez le général au faîte de la gloire et de la renommée. Donc, aucun calcul de son côté, mais la passion dans toute son intensité, dans toute sa sincérité. Il lui faudra des années pour apercevoir qu'il n'a été qu'un moyen dans la pensée de Joséphine, et non l'unique but; et le jour où celle-ci, voyant le monde entier aux pieds de son époux, l'aimera comme il aurait voulu toujours être aimé, le charme aura été depuis longtemps rompu par des orages domestiques qui auraient emporté l'amour de plus d'un mari.

Selon toute apparence, ce fut après le déjeuner du septidi 7 brumaire, auquel il avait été convié par la lettre de Joséphine, soit en novembre 1795, que Napoléon commença à faire sa cour à Mme de Beauharnais. Joséphine demeurait alors rue de l'Université, presque en face de la rue de Poitiers (2), avec sa

(1) Lettre de Napoléon à Joséphine. — De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 436. — Iung, *Bonaparte et son temps*, t. III, p. 122.

(2) *Mémoires de mademoiselle Avrillon*, t. I, p. 145.

tante Fanny de Beauharnais, celle dont le poète Lebrun a dit :

« Fanny, belle et poète, a deux petits travers :
Elle fait son visage et ne fait pas ses vers. »

Les occupations de sa charge et les travaux nécessités par l'élaboration d'un plan d'attaque destiné à l'armée d'Italie, plan qui lui était demandé par le Directoire, ne permettaient sans doute pas à Napoléon de voir souvent Joséphine, car ce ne fut qu'en janvier 1796 que la demande en mariage fut faite et agréée. C'est alors que Joséphine et sa tante vinrent habiter le petit hôtel du numéro 6 de la rue Chantereine, acheté par acte sous seing privé et moyennant un acompte de six mille quatre cents francs versés à la femme de Talma, Julie Carreau, propriétaire de la maison. Cet achat ne fut régularisé qu'en 1798, ainsi qu'il ressort de l'acte suivant :

« *Extrait des registres de l'enregistrement des actes civils, 2e bureau, vol.* 33, *f°* 5 *v°*, *cases* 5 *et* 6. *M. Camessat, receveur.*

« Du onze germinal an 6, enregistré vente par Louise-Julie Carreau, femme séparée de François-Joseph Talma, demeurant, savoir : ledit Talma, rue de la Loi; et elle, rue de Matignon, faubourg Honoré, n° 2;

« A Napoline (*sic*) Buonaparte, président de la légation française au congrès de Rastadt (1), demeurant rue de la Victoire, n° 6;

« D'une maison, susdite rue de la Victoire, ci-devant rue Chantereine, même numéro, appartenant à ladite citoyenne Talma, comme l'ayant acquise devant Rouen, notaire, le 6 décembre 1781, insinué le 6 février suivant, moyennant cinquante-deux mille quatre cents francs.

« Passé devant maître Raguideau, notaire à Paris, le 6 germinal an VI. — Reçu deux mille quatre-vingt-seize francs (2,096 francs).

« Dudit, enregistré, intervention de Charles-Louis Perdrix, homme de loi, rue Honoré, n° 67, qui se rend caution de ladite citoyenne Talma envers le citoyen Buonaparte pour raison des six mille quatre cents francs qui ont été payés à valoir sur le prix de ladite vente.

(1) Cette seule qualification que se donne Bonaparte est curieuse.

« Devant, *idem*, reçu trente-deux francs (32 francs).

« Pour extrait certifié conforme, l'archiviste de l'enregistrement.

« Paris, le 20 juillet 1839. RENARS.

« *Vu bon pour la signature de M. Renars, archiviste.*

« Le directeur de l'enregistrement du département de la Seine,

« D'HOCHEREAU.

« *Vu par nous, pair de France, préfet de la Seine, pour légalisation de la signature de M. d'Hochereau.*

« Paris, le 26 juillet 1839.

« Pour le pair de France, préfet, et par autorisation,

« Le maître des requêtes, secrétaire général :

« L. DE JUSSIEU. »

Nous avons tenu à reproduire cet acte peu connu, afin de prouver irréfutablement que la maison de la rue Chantereine n'a jamais appartenu à Joséphine, bien qu'elle y habitât avant son mariage. Ceci est confirmé par Lucien dans ses Mémoires (1).

Ce ne serait donc pas, comme on l'a dit aussi (que n'a-t-on pas dit ?), l'attrait de partager une vie confortable et luxueuse qui avait guidé Bonaparte dans son mariage.

Le projet d'union fut bientôt publié, et Napoléon, tout heureux de sa conquête, faisait des visites avec sa fiancée. Celle-ci, toujours hésitante, entra un jour, sous un prétexte quelconque, chez son notaire Me Raguideau, pour lui demander un dernier avis, et pria son futur époux de l'attendre dans l'antichambre. Le conseil du notaire ne fut pas de nature à rompre l'irrésolution de Joséphine :

« Eh quoi, disait l'homme de loi, épouser un général qui n'avait que la cape et l'épée ! Possesseur tout au plus d'une bicoque ! Un petit général sans nom, sans avenir ! au-dessous de tous les grands généraux de la République ! Mieux vaudrait épouser un fournisseur (2) ! »

(1) IUNG, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. I, p. 164.

(2) DE COSTON, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 439. — DE SÉGUR, *Mémoires*, t. I, p. 177. — Duchesse D'ABRANTÈS, *Mémoires*. — BOURRIENNE, *Mémoires*, t. VI, p. 237.

Épouser un fournisseur, le conseil était pratique; mais les fournisseurs étaient peut-être moins inflammables que le jeune général de cape et d'épée, ainsi que le qualifiait Mᵉ Raguideau, précurseur autorisé de M. Taine et de Stendhal, qui ont italianisé l'expression du notaire en appliquant à Bonaparte l'épithète de *condottiere*.

Napoléon, par une porte entr'ouverte, entendit cette conversation désobligeante; il se contint et jamais n'en dit mot. Il se vengea, huit ans plus tard, la veille du sacre, en faisant venir aux Tuileries le bonhomme Raguideau, à qui il donna une place au premier rang à Notre-Dame pour la cérémonie du couronnement, afin de lui permettre de bien voir jusqu'où le petit général sans avenir avait pu conduire sa cliente.

La pauvre Joséphine était trop engagée pour profiter de la consultation de son notaire, car son fiancé lui prodiguait en public les marques d'un empressement qui n'échappait à personne et rendait une rupture difficile.

XX

Bonaparte fut nommé commandant en chef de l'armée d'Italie, le 23 février, et le mariage fut fixé au 9 mars 1796, veille d'un *décadi*.

Par-devant M. Leclercq, officier de l'état civil du deuxième arrondissement, le mariage civil eut lieu à dix heures du soir (1). Napoléon dut réveiller le pauvre maire qui s'était endormi. Sur les papiers fournis, Joséphine, par une coquetterie bien naturelle, s'était rajeunie de quatre ans; Bonaparte, de son côté, par une attention délicate pour sa femme, s'était vieilli d'un an. Les témoins furent, pour Joséphine, Barras et Tallien, et pour Napoléon, Le Marois, son aide de camp, et Calmelet, homme de loi.

Après les signatures sur les registres, les époux se rendirent à leur hôtel, 6 rue Chantereine, où ils se trouvèrent seuls. Les enfants de Joséphine, Eugène et Hortense, avaient été, quelques jours auparavant, envoyés en pension à Saint-Germain.

« Le commandement en chef de l'armée d'Italie fut la dot donnée à Joséphine par Barras », telle est la phrase consacrée chez la plupart des historiens!

La chose, pour être piquante, n'est pas véritable. Outre qu'il paraîtrait monstrueux de voir, en quelque temps que ce soit, un homme disposer avec une pareille légèreté d'un commandement dont relèvent des intérêts aussi graves, aussi sacrés, les faits eux-mêmes démentent hautement cette assertion.

D'abord, Barras, s'il était en position d'accorder bien des

(1) *Mémoires du prince Eugène*, t. I, p. 33.

faveurs, ne disposait nullement du commandement de l'armée d'Italie. Le titulaire ne pouvait être nommé qu'avec l'assentiment de la majorité des membres du Directoire, composé alors de Carnot, Barras, La Réveillère-Lépeaux, Rewbell et Letourneur.

Nous avons, sur ce point, un témoignage décisif. Dans ses Mémoires, hostiles à Napoléon, dans leur ensemble, La Réveillère-Lépeaux écrit : « On a dit que son mariage avec la veuve Beauharnais avait été une condition sans laquelle il n'aurait point obtenu un commandement qui faisait l'objet de ses vœux les plus ardents : cela n'est pas !... Ce que je puis affirmer, c'est que dans le choix que fit le Directoire, il ne fut influencé ni par Barras, ni par personne... (1). »

Comment Bonaparte fut-il donc proposé pour ce commandement? Par la logique même des choses et des événements. Nous avons dit que le 19 janvier, le jeune général avait remis un plan d'invasion du Piémont. Ce plan fut envoyé au général en chef Schérer, qui le lut, et immédiatement le renvoya au Directoire, en déclarant que ce plan de campagne était l'œuvre d'un fou, et que celui qui l'avait conçu devait venir l'exécuter (2).

Le Directoire, bien embarrassé, tint conseil, et Carnot proposa de nommer Bonaparte en remplacement de Schérer : « C'est moi-même, dit Carnot en 1799, qui ai proposé Bonaparte pour le commandement de l'armée d'Italie (3). » Letourneur penchait pour Bernadotte, Rewbell pour Championnet, tandis que La Réveillère-Lépeaux, Carnot et Barras se prononcèrent pour Bonaparte. Et voilà comment l'impéritie de Schérer amena celui qui avait conçu le plan de campagne de l'armée d'Italie, à l'exécuter.

En réalité, Napoléon ne dut son commandement, ni à son ma-

(1) La Réveillère-Lépeaux, *Mémoires*, t. II, p. 24.
(2) Marmont, *Mémoires*, t. I, p. 93.
(3) Réponse de Carnot au rapport fait par J.-Ch. Bailleul sur la conjuration de Fructidor, Hambourg, 1799.

riage, ni à Barras, mais à « la compétence reconnue de Carnot dans les affaires militaires, qui apprécia la valeur du plan rédigé par Napoléon et influença la majorité du Directoire (1) ».

Deux jours après son mariage, le 11 mars 1796, Napoléon part en poste avec Junot, son aide de camp, et Chauvet, l'ordonnateur des guerres, pour le quartier général de l'armée d'Italie. Il s'arrache des bras de la femme qu'il a tant désirée, pour commencer cette carrière de prodiges militaires ininterrompus pendant près de vingt ans.

Selon la parole de Bossuet : « Semblable dans ses sauts hardis et dans sa légère démarche à ces animaux vigoureux et bondissants, il ne s'avance que par vives et impétueuses saillies, et n'est arrêté ni par montagnes ni par précipices », et pour mettre un terme à sa course vertigineuse sur la route de la gloire, il faudra la coalition formidable de l'Europe entière, soutenue par les plus viles trahisons.

Ce commandement suprême qu'il emporte avec lui, vers l'Italie, ne sortira plus de ses mains. Général en chef, consul ou empereur, désormais, sur un champ plus ou moins vaste, il ne cessera d'avoir la même situation, d'être investi de la même suprématie.

Sur l'âme d'un tel homme, poussé à ce sommet par la force des événements et capable de profiter de cette élévation par la puissance de ses aptitudes, quels seront et quels ont été les effets d'une naissance obscure, d'une éducation besogneuse, d'une vie jusque-là hérissée de tourments et de déceptions?

Certes, le souverain aurait pu oublier son origine, ses devoirs de famille, sa connaissance personnelle des amertumes des humbles. Il aurait pu, s'enivrant de sa propre gloire, croire que le monde, créé pour lui, s'arrêtait à lui. Beaucoup l'ont jugé ainsi, guidés soit par leurs intérêts, soit par leurs passions, soit par

(1) *Vie politique et militaire de Napoléon*, Jomini, t I, p. 67.

leur légèreté. D'autres, sur la foi de leur propre admiration, l'ont exalté à l'égal des dieux, dans l'espoir d'étouffer la voix de la calomnie.

Il faut pour dégager la vérité présenter Napoléon, comme s'il s'agissait d'un simple particulier, sous les divers aspects où l'homme se révèle dans ses rapports avec la société.

C'est l'étude que nous allons entreprendre, en nous flattant de prouver que, devenu *chef,* sous quelque appellation que ce soit, avec quelque somme de pouvoir que ce soit, il a toujours conservé la même tendresse pour les siens, la même gratitude pour les services rendus, le même dévouement pour ses amis, le même esprit du devoir, le même respect de la moralité, et par-dessus tout la même ardeur au travail.

En un mot, nous espérons établir, d'une manière évidente, qu'à ses débuts comme au faîte des grandeurs humaines, son caractère est demeuré ce que l'avaient fait sa naissance et son éducation. C'est l'âme du *roi-parvenu,* en pleine civilisation moderne, qui va se montrer à nous.

LIVRE II

L'ÉPOUX — LE PÈRE

I. Le devoir conjugal. Indifférence de Joséphine. Son désir de rester à Paris. Vaines supplications de Napoléon. — II. Joséphine part à regret pour l'Italie. Joie de Napoléon. Son amour exalté. — III. Les distractions de Joséphine à Milan. Premiers doutes chez Napoléon. Lettres modestes du général victorieux. — IV. Arrivée de Napoléon à l'improviste. Le palais est vide. Désespoir de Napoléon. Inconduite de Joséphine. Réconciliation. Le charme est rompu. — V. Vie familiale à Montebello et à Passeriano. Mariages d'Élisa et de Pauline Bonaparte. Affabilité chez soi et autorité en public. Amour refroidi. — VI. En Égypte. Rapports défavorables à Joséphine. Dernières illusions détruites. L'hôte de Malmaison. Notre souveraine de l'Orient. — VII. Les sages conseils de Gohier à Joséphine. Retour de Napoléon à Paris. Résolution de divorce. Le côté sensible de Napoléon. Le pardon. A défaut de l'idéal, le foyer respecté. Revirement de Joséphine. — VIII. L'époux en campagne. Lettres prosaïques. Les conseils du mari. Les menus détails des gîtes d'étapes. — IX. Le style des lettres de Napoléon à Joséphine. Ce qu'il appelle ses affaires. Simples récits des fastes de l'histoire. — X. La vie conjugale aux Tuileries. Amitié pour Hortense de Beauharnais et ses enfants. L'oncle Bibiche. Réfutation d'une infâme calomnie. — XI. Affection paternelle pour Eugène de Beauharnais. Le mariage d'Eugène. L'Empereur s'occupe du nouveau ménage. Soins incessants de Napoléon pour la femme d'Eugène. — XII. L'Empereur chez l'Impératrice. Prodigalité de Joséphine. Discussions journalières sur ce sujet. La marchande de modes en prison. — XIII. Les maîtresses de Napoléon. Les actrices. Supplanté par un musicien. Les dames d'honneur. Les lectrices. — XIV. Les jolies femmes de la Pologne. La jalousie de Joséphine. Les subterfuges du mari. Le commencement d'une idylle. Lettres de l'époux en faute. — XV. Le divorce. Les motifs politiques. Pression exercée sur Napoléon depuis 1800. Raison qui détermine la décision de l'Empereur. — XVI. Ménagements pour annoncer le divorce à Joséphine. Son acquiescement formel et amiable. La crise de nerfs. Le chagrin de Napoléon. — XVII. Affectueuse tendresse de Napoléon pour Joséphine après le divorce. Entrevue à Trianon. Suite de lettres jusqu'en 1813. — XVIII. Le second mariage. Refus de la Russie. Vues sur l'Autriche. La corbeille de Marie-Louise. L'impatience et la coquetterie de l'Empereur. — XIX. Le protocole réglant l'arrivée de la nouvelle impératrice. Le cérémonial violé. Le souper. Étonnement pudique de Marie-Louise. Même ardeur passionnée chez Napoléon qu'en 1796. Lettres de Marie-Louise. Son bonheur avec Napoléon. Le successeur de Napoléon : Adalbert Neipperg. — XX. Attentions continuelles de Napoléon pour sa jeune femme. Il la veut très heureuse. Ravi d'avoir une femme économe. Les délicatesses de l'Empereur. — XXI. L'accouchement de Marie-

Louise. Napoléon sacrifie la politique à son devoir d'époux. Naissance du roi de Rome. Allégresse publique. L'amour paternel. — XXII. Même attitude du père et de l'époux aux jours de revers. Les efforts du prisonnier de l'île d'Elbe pour correspondre avec sa femme. Indigne conduite de Marie-Louise. L'homme du foyer paisible.

I

La morale élémentaire, la morale simple, la morale *dite* bourgeoise, si l'on veut, la morale qu'on enseignait sans doute à Ajaccio, prescrit à l'homme qui se marie, d'abord d'aimer sa femme, ensuite de s'en faire aimer.

Au jour de son mariage, Bonaparte, dont les débuts furent si difficiles, n'avait pas eu de jeunesse. Dans son inexpérience, il montra une exaltation amoureuse qui ne devait pas être comprise par Joséphine. Le besoin d'aimer et d'être aimé atteint chez lui un degré d'intensité qui n'a pas été dépassé même par les amants légendaires.

En dépit de ceux qui ont voulu y trouver les calculs pervers d'une ambition sans scrupule, cette union n'a été, en réalité, que le roman d'un jeune homme naïf, pressé de se marier, épris des charmes d'une créole coquette, dont il ne mesurait même pas l'âge.

Au foyer conjugal, il exagérera encore les sentiments mille fois exprimés dans les effusions des fiançailles, pensant prouver ainsi qu'il mérite l'amour de sa femme.

Afin d'arriver à ce résultat, rien ne lui coûte, ni les serments, ni les louanges, ni les prières, ni l'humilité.

Dans cet état d'âme novice où Napoléon se présentait au seuil du mariage, il n'a tenu qu'à Joséphine de fixer pour toujours l'amour de son mari.

Quand on voit la force considérable que l'habitude seule a donnée à cette union, du côté de Napoléon, on se demande

quelle considération, fût-ce même la raison d'État, aurait pu rompre ces liens, si Joséphine avait, dès les premiers jours, répondu à l'amour de son jeune époux. Mais à cette époque, Joséphine était plus disposée à s'enivrer des plaisirs mondains qu'à se contenter des joies de son foyer.

La lune de miel de Bonaparte avec Joséphine ne dura que deux jours, après lesquels il se mit en route pour l'Italie. Dès ce moment, suivons les phases effervescentes du sentiment qui anime son être entier. Parti le 11 mars 1796, le 14, pendant le relais de Chanceaux, Napoléon écrit à Joséphine : « Je t'ai écrit de Châtillon et je t'ai envoyé ma procuration pour que tu touches certaines sommes qui me reviennent.....

« Chaque instant m'éloigne de toi, adorable amie, et à chaque instant je trouve moins de force pour supporter d'être éloigné de toi. Tu es l'objet perpétuel de ma pensée; mon imagination s'épuise à chercher ce que tu fais. Si je te vois triste, mon cœur se déchire et ma douleur s'accroît; si tu es gaie, folâtre avec tes amis, je te reproche d'avoir bientôt oublié la douloureuse séparation de trois jours; tu es alors légère, et dès lors tu n'es affectée par aucun sentiment profond.

« Comme tu vois, je ne suis pas facile à me contenter; mais, ma bonne amie, c'est bien autre chose si je crains que ta santé soit altérée ou que tu aies des raisons d'être chagrine, que je ne puis deviner; alors je regrette la vitesse avec laquelle on m'éloigne de mon cœur. Je sens vraiment que ta bonté naturelle n'existe plus pour moi, et que ce n'est que tout assuré qu'il ne t'arrive rien de fâcheux que je puis être content. Si l'on me fait la question si j'ai bien dormi, je sens qu'avant de répondre j'aurais besoin de recevoir un courrier qui m'assurât que tu as bien reposé. Les maladies, la fureur des hommes ne m'affectent que par l'idée qu'ils peuvent te frapper, ma bonne amie. Que mon génie, qui m'a toujours garanti au milieu des plus grands dangers, t'environne, te couvre, et je me livre à découvert. Ah! ne

sois pas gaie, mais un peu mélancolique, et surtout que ton âme soit exempte de chagrin, comme ton corps de maladie : tu sais ce que dit là-dessus notre bon Ossian.

« Écris-moi, ma tendre amie, et bien longuement, et reçois les mille et un baisers de l'amour le plus tendre et le plus vrai. »

Il est curieux de constater que la suscription porte :

« *A la citoyenne Beauharnais, rue Chantereine, n° 6, à Paris* (1). »

Il règne déjà, on le remarquera, dans cette lettre, sous les sentiments les plus passionnés, une sorte d'inquiétude vague de ne pas être aimé autant qu'il aime lui-même. Les deux jours qui ont suivi le mariage ont-ils suffi pour jeter dans l'âme de Napoléon ce doute troublant qui ne le quittera plus un instant pendant cette miraculeuse campagne d'Italie? « Le général Bonaparte, dit Marmont, quelque occupé qu'il fût de sa grandeur, des intérêts qui lui étaient confiés et de son avenir, avait encore du temps pour se livrer à des sentiments d'une autre nature, il pensait sans cesse à sa femme. Il la désirait, il l'attendait avec impatience... Il me parlait souvent d'elle et de son amour, avec l'épanchement et l'illusion d'un très jeune homme. Les retards continus qu'elle mettait à son départ le tourmentaient péniblement, et il se laissait aller à des mouvements de jalousie et à une sorte de superstition qui était fort dans sa nature. »

Un jour, la glace du portrait de Joséphine qu'il portait toujours sur lui, se cassa par hasard ; il pâlit d'une manière effrayante : « Marmont, dit-il, ma femme est bien malade ou infidèle (2). »

C'est que, depuis son arrivée en Italie, voyant qu'il suivait une marche victorieuse, Napoléon écrivait lettres sur lettres à sa femme en la suppliant de venir le rejoindre. Mais elle, avant tout, tenait à demeurer libre à Paris, car elle s'était mariée moins par inclination pour Bonaparte que pour le rang élevé qu'il lui

(1) De Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 449.
(2) Marmont, *Mémoires*, t. I, p. 188. — Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 242.

procurait dans le monde. Chaque victoire de son mari rehaussait son prestige à elle, qui voulait de moins en moins abandonner la place unique où elle trouvait les satisfactions de vanité qu'elle avait recherchées avant tout dans le mariage. « C'est à Paris, dit Arnault dans les *Souvenirs d'un sexagénaire,* qu'elle aimait à jouir de cette gloire et des acclamations qui retentissaient sur son passage à chaque nouvelle de l'armée d'Italie. » Elle triomphait, de son côté, lorsque les Parisiens, accourant admirer les trophées de drapeaux autrichiens arrivés à Paris, la saluaient et l'appelaient « Notre-Dame des Victoires », en la voyant passer (1).

Ces ovations dues à la gloire de son mari plaisaient à Joséphine. Aussi tenait-elle à rester à Paris, malgré les supplications les plus passionnées qui ne lui arrachaient que cette vulgaire et malséante réflexion : « Il est drôle, ce Bonaparte (2) ! »

Son indifférence est remarquée par tous ceux qui l'approchent. Elle ne prend même pas la peine de la dissimuler.

Un jour, elle invite à dîner un de ses amis. Celui-ci, naturellement, la questionne sur son récent mariage, sur son jeune époux : « Je crois Bonaparte un fort brave homme », dit négligemment Joséphine. En relatant ces mots entendus par lui, Bailleul ajoute : « Tout cela n'est ni bien sentimental, ni bien romanesque. Il y a loin de là à la jolie petite histoire de l'enfant (Eugène, au désarmement des sections)... Le mécontentement qu'elle manifesta au cours de cette conversation explique, d'ailleurs, assez bien comment à des lettres brûlantes d'amour elle ne répondait point, ou répondait deux ou trois lignes indifférentes (3). » Et de même, pensons-nous, se trouvent expliqués les divers prétextes qu'elle inventait pour retarder son départ, tantôt

(1) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès,* t. II, p. 48.
(2) Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire,* t. II, p. 292.
(3) Bailleul, *Étude sur les causes de l'élévation de Napoléon Ier,* t. I, p. 138. Paris, 1834.

se disant malade, tantôt alléguant des symptômes de grossesse.

Lui, pendant ce temps, plein d'amour, écrivait, le 15 juin, de Tortone : « Ma vie est un cauchemar perpétuel. Un pressentiment funeste m'empêche de respirer. Je ne vis plus, j'ai perdu plus que la vie, plus que le bonheur, plus que le repos; je suis presque sans espoir. Je t'expédie un courrier. Il ne restera que quatre heures à Paris et puis m'apportera ta réponse.

« Écris-moi dix pages : cela seul peut me consoler un peu. Tu es malade, tu m'aimes, je t'ai affligée, tu es grosse, et je ne te vois pas. J'ai tant de torts envers toi que je ne sais comment les expier. Je t'accuse de rester à Paris, et tu y étais malade. Pardonne-moi, ma bonne amie; l'amour que tu m'as inspiré m'ôte la raison; je ne la retrouverai jamais.

« L'on ne guérit pas de ce mal-là. Mes pressentiments sont si funestes que je me bornerais à te voir, à te presser deux heures sur mon cœur et mourir ensemble. Qui est-ce qui a soin de toi? J'imagine que tu as fait appeler Hortense; j'aime mille fois plus cette aimable enfant depuis que je pense qu'elle peut te consoler un peu. Quant à moi, point de consolation, point de repos, point d'espoir jusqu'à ce que j'aie reçu le courrier que je t'expédie et que, par une longue lettre, tu m'expliques ce que c'est que ta maladie et jusqu'à quel point elle doit être sérieuse. Si elle est dangereuse, je t'en préviens, je pars de suite pour Paris... J'ai été toujours heureux, jamais mon sort n'a résisté à ma volonté, et aujourd'hui je suis frappé dans ce qui me touche uniquement. Sans appétit, sans sommeil, sans intérêt pour l'amitié, pour la gloire, pour la patrie; toi, toi, et le reste du monde n'existe pas plus pour moi que s'il était anéanti. Je tiens à l'honneur puisque tu y tiens, à la victoire puisque cela te fait plaisir, sans quoi j'aurais tout quitté pour me rendre à tes pieds. Ma bonne amie, aie soin de me dire que tu es convaincue que je t'aime au delà de tout ce qu'il est possible d'imaginer; que tu es persuadée que tous mes instants te sont consacrés, que jamais il

ne passe une heure sans penser à toi : que jamais il ne m'est venu dans l'idée de penser à une autre femme; qu'elles sont toutes à mes yeux sans grâce, sans beauté et sans esprit; que toi, toi tout entière, telle que je te vois, que tu es, pouvais me plaire et absorber toutes les facultés de mon âme; que tu en as touché toute l'étendue; que mon cœur n'a point de replis que tu ne voies, point de pensées qui ne te soient subordonnées; que mes forces, mes bras, mon esprit sont tout à toi; que mon âme est dans ton corps, et que le jour où tu aurais changé, ou le jour où tu cesserais de vivre, serait celui de ma mort; que la nature, la terre n'est belle à mes yeux que parce que tu l'habites. Si tu ne crois pas tout cela, si ton âme n'en est pas convaincue, pénétrée, tu m'affliges, tu ne m'aimes pas. Il est un fluide magnétique entre les personnes qui s'aiment. Tu sais que jamais je ne pourrais te voir un amant, encore moins t'en souffrir un : lui déchirer le cœur et le voir serait pour moi la même chose; et puis, si je pouvais porter la main sur ta personne sacrée... Non, je ne l'oserais jamais, mais je sortirais d'une vie où ce qui existe de plus vertueux m'aurait trompé. Je suis sûr et fier de ton amour. Les malheurs sont des épreuves qui nous décèlent mutuellement la force de notre passion. Un enfant adorable comme sa maman va voir le jour dans tes bras! Infortuné, je me contenterais d'une journée! Mille baisers sur tes yeux, sur tes lèvres. Adorable femme, quel est ton ascendant! je suis bien malade de ta maladie. J'ai encore une fièvre brûlante! Ne garde pas plus de six heures le courrier, et qu'il retourne de suite me porter la lettre chérie de ma souveraine (1). »

Après cette lecture, on comprend l'exclamation de Joséphine : « Est-il drôle, ce Bonaparte! » Il est drôle, en effet, cet époux assez naïf pour croire à la sincérité des serments échangés pendant les baisers des fiançailles! Il est drôle, l'homme qui apporte,

(1) Imbert de Saint-Amand, *La citoyenne Bonaparte*, p. 48 à 50.

aux pieds de sa femme, la fougue d'un amour sans bornes. Il est plus drôle encore, ce jeune général, acclamé comme un héros, à qui ne doivent pas manquer les tentations et même les avances des plus belles femmes de l'Italie, et qui n'en veut qu'une, la sienne, devant laquelle il s'agenouille comme devant une idole ! Il est drôle, assurément, le vainqueur qui dicte ses volontés au Pape, aux souverains de l'Italie, et se fait, devant sa femme légitime, plus petit qu'un page de seize ans amoureux de la reine!

Voudrait-on insinuer qu'une épître de ce genre, avec son style enflammé et déclamatoire, ne tire pas à conséquence, étant de mode italienne, et remplaçant, pour charmer l'amante lointaine, la romance obligée que chaque soir répète plusieurs fois la même mandoline en l'honneur de la brune aussi bien qu'en hommage à la blonde?

Cela se passât-il au pays des gondoles, ce n'était pas à coup sûr le cas de Napoléon. Peu de temps auparavant, il avait écrit à Carnot : « ... Je vous dois des remerciements particuliers pour les attentions que vous voulez bien avoir pour ma femme ; elle est patriote sincère, et je l'aime à la folie (1). » Non, ce n'était pas en virtuose de théâtre qu'il disait son amour; c'étaient bien les sentiments réels de son cœur qui étaient traduits par sa plume. On les retrouve identiques dans une lettre à son frère Joseph auquel il écrit le même jour, à huit heures du soir : « ... Je suis au désespoir de savoir ma femme malade, ma tête n'y est plus, et des pressentiments affreux agitent ma pensée, je te conjure de lui prodiguer tous tes soins..... Après ma Joséphine, tu es le seul qui m'inspire encore quelque intérêt; rassure-moi, parle-moi vrai; tu connais mon amour, tu sais comme il est ardent, tu sais que je n'ai jamais aimé, que Joséphine est la première femme que j'adore; sa maladie me met au désespoir... Si elle se porte bien, qu'elle puisse faire le voyage, je désire avec ardeur qu'elle vienne, j'ai besoin de la voir, de la

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. I, p. 251, pièce 366. Plaisance, 9 mai 1796.

presser contre mon cœur, je l'aime à la fureur et je ne puis rester loin d'elle. Si elle ne m'aimait plus, je n'aurais plus rien à faire sur la terre. Oh! mon bon ami, fais en sorte que mon courrier ne reste que six heures à Paris et qu'il revienne me rendre la vie..... Adieu, mon ami, tu seras heureux; je fus destiné par la nature à n'avoir de brillant que les apparences (1). »

Ce langage, si bizarre qu'il paraisse, s'explique par son étrangeté même : un collégien, l'esprit imprégné des extravagances sentimentales de Jean-Jacques Rousseau, n'écrirait pas autrement à une coquette se jouant de son premier amour. C'était bien, à peu de chose près, la situation respective de Napoléon, au cœur novice et tendre, et de Joséphine, à l'âme sèche et capricieuse.

N'allez pas croire, du moins, que ces lettres si chaleureuses soient le passe-temps d'un désœuvré, qu'elles n'aient été écrites que pour tromper la monotonie des heures languisssantes des camps. Voici le bilan du travail de Napoléon ce même 15 juin :

1° Ordre à Berthier de faire occuper Alexandrie; 2° Rapport au Directoire exécutif sur les opérations; demande de renforts ainsi formulée : « Pensez à l'armée d'Italie; envoyez-lui des hommes et des hommes » ; 3° Ultimatum au sénat de Gênes pour faire cesser sa complicité dans les assassinats des soldats français; menace de brûler les localités où seront commis ces crimes; 4° A Faypoult, avis de l'envoi de Murat au sénat de Gênes. — Recommandations; 5° Au même, projet de vendre les canons laissés par les Français dans la rivière de Gênes; 6° A Masséna, autorisation de prendre les munitions des arsenaux de Venise; 7° A Lannes, ordre de rester dans sa position; 8° A Ballet, ordre d'envoyer à Tortone les individus soupçonnés de crimes; 9° A Pujet, ordre d'envoyer un détachement à Toulon; 10° A Kellermann, avis de l'arrivée de renforts et d'argent à lui destinés (2).

(1) A Joseph, au quartier général à Tortone, le 27 prairial 1796. — Collection Charavay, n° 574.

(2) *Correspondance de Napoléon I^er^*, t. I, pièces 638 à 647.

Sans compter les innombrables ordres verbaux et les soins multiples qui s'imposent chaque jour à un général en chef que personne n'accusera d'avoir jamais négligé son commandement.

II

Cependant, malgré tous les faux-fuyants dont elle usait, devant la menace de l'arrivée de son mari, devant la crainte de voir Junot, venu en France pour apporter des drapeaux, repartir pour l'Italie où il raconterait la vérité à Bonaparte, Joséphine, qui n'était point enceinte, se décida à se mettre en route avec Junot et Murat, le 24 juin 1796. « Son chagrin fut extrême quand elle vit qu'il n'y avait plus moyen de reculer. Pauvre femme! dit Arnault, elle fondait en larmes, elle sanglotait comme si elle allait au supplice (1). »

Marmont a été envoyé au-devant d'elle jusqu'à Turin. A son arrivée à Milan, elle est installée au palais Serbelloni. Avec quelle effusion de tendresse, avec quels transports de passion Napoléon accueille sa femme tant aimée, tant désirée!

« Une fois à Milan, dit Marmont, le général Bonaparte fut très heureux, car alors il ne vivait que pour elle ; pendant longtemps, il en a été de même ; jamais amour plus pur, plus vrai, plus exclusif, n'a possédé le cœur d'un homme (2)! »

Ces instants de bonheur furent courts pour celui que ses soldats venaient de nommer caporal (à Lodi, le 10 mai 1796), car, dès les premiers jours de juillet, Napoléon est de nouveau en campagne. Il a laissé Joséphine à Milan.

Le temps qu'il vient de passer près de sa femme n'a pas

(1) Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire*, t. II, p. 293.
(2) Marmont, *Mémoires*, t. I, p. 188.

refroidi l'ardeur passionnée de Napoléon; au contraire, son amour semble grandir chaque jour. Le 6 juillet, il écrit à sa femme : « J'ai battu l'ennemi. Kilmaine t'enverra la copie de la relation. Je suis mort de fatigue. Je te prie de te rendre tout de suite à Vérone; j'ai besoin de toi, car je crois que je vais être bien malade. Je te donne mille baisers. Je suis au lit (1). » Le 11, il la rassure, en l'initiant brièvement aux grandes et petites impressions qu'il ressent : « A peine parti de Roverbella, j'ai su que l'ennemi se présentait à Vérone. Masséna faisait des dispositions qui ont été très heureuses. Nous avons fait six cents prisonniers et nous avons pris trois pièces de canon. Le général Brune a eu sept balles dans ses habits sans avoir été touché par aucune, c'est jouer de bonheur. Je te donne mille baisers. Je me porte très bien. Nous n'avons eu que dix hommes tués et cent blessés (2). »

A mesure que la séparation se prolonge, les lettres se multiplient :

« Je reçois ta lettre, mon adorable amie, écrit-il de Marmirolo le 17 juillet; elle a rempli mon cœur de joie. Je te suis obligé de la peine que tu as prise de me donner de tes nouvelles; ta santé doit être meilleure aujourd'hui; je suis sûr que tu es guérie. Je t'engage fort à monter à cheval, cela ne peut te faire que du bien.....

« Sans cesse je repasse dans ma mémoire tes baisers, tes larmes, ton aimable jalousie; et les charmes de l'incomparable Joséphine allument sans cesse une flamme vive et brûlante dans mon cœur et dans mes sens. Quand, libre de toute inquiétude, de toute affaire, pourrai-je passer mes instants près de toi, n'avoir qu'à t'aimer et ne penser qu'au bonheur de te le dire et de te le prouver?... J'espère que tu pourras bientôt me rejoindre. Je croyais t'aimer il y a quelques jours; mais depuis que je t'aime, je sens que je t'aime mille fois plus encore. Depuis que je te connais, je t'adore tous les jours davantage : cela prouve combien la maxime de La Bruyère que l'amour vient tout d'un

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce I.
(2) *Id.*, t. I, pièce II.

coup est fausse... Ah! je t'en prie, laisse-moi voir quelques-uns de tes défauts; sois moins belle, moins gracieuse, moins tendre, moins bonne surtout; surtout ne sois jamais jalouse, ne pleure jamais; tes larmes m'ôtent la raison, brûlent mon sang. Crois bien qu'il n'est plus en mon pouvoir d'avoir une pensée qui ne soit à toi et une idée qui ne te soit pas soumise. Repose-toi bien. Rétablis vite ta santé. Viens me rejoindre; et au moins qu'avant de mourir, nous puissions dire : Nous fûmes heureux tant de jours!

« Millions de baisers et même à Fortuné (chien de Joséphine) en dépit de sa méchanceté (1). »

Lettre du lendemain 18 :

« ..... Je reçois une lettre d'Eugène, que je t'envoie. Je te prie d'écrire de ma part à ces aimables enfants, et de leur envoyer quelques bijoux. Assure-les bien que je les aime comme mes enfants. Ce qui est à toi se confond tellement dans mon cœur, qu'il n'y a aucune différence.

« Je suis fort inquiet de savoir comment tu te portes, ce que tu fais. J'ai été dans le village de Virgile, sur les bords du lac, au clair argentin de la lune, et pas un instant sans songer à Joséphine!... J'ai perdu ma tabatière; je te prie dem 'en choisir une, un peu plate, et d'y faire écrire quelque chose de joli dessus, avec tes cheveux.

« Mille baisers aussi brûlants que tu es froide (2). »

Moins il est payé de retour par sa femme, plus il insiste. Le surlendemain 19, il écrit :

« Il y a deux jours que je suis sans lettre de toi. Voilà trente fois aujourd'hui que je me suis fait cette observation : tu sens que cela est bien triste; tu ne peux pas douter cependant de la tendre et unique sollicitude que tu m'inspires... J'ai reçu un courrier de Paris. Il y avait deux lettres pour toi; je les ai lues. Cependant, bien que cette action me paraisse toute simple et que tu m'en aies donné la permission, l'autre jour, je crains bien que cela ne te fâche, et cela m'afflige bien. J'aurais voulu les recacheter : fi! ce serait une horreur. Si je suis coupable, je te demande grâce; je te jure que ce n'est pas par jalousie;

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce III.
(2) *Id.*, pièce IV.

non certes : j'ai de mon adorable amie une trop grande opinion pour cela. Je voudrais que tu me donnasses permission entière de lire tes lettres : avec cela il n'y aurait plus de remords, ni de crainte... Je fais appeler le courrier; il me dit qu'il est passé chez toi, et que tu lui as dit que tu n'avais rien à lui ordonner. Fi! méchante, laide, cruelle, tyranne, petit joli monstre! Tu te ris de mes menaces et de mes sottises! Ah! si je pouvais, tu sais bien, t'enfermer dans mon cœur, je t'y mettrais en prison.

« Apprends-moi que tu es gaie, bien portante et bien triste (1). »

Deux jours après, nouvelle lettre, de Castiglione :

« J'espère qu'en arrivant ce soir je recevrai une de tes lettres. Tu sais, ma chère Joséphine, le plaisir qu'elles me font, et je suis bien sûr que tu te plais à les écrire. Je partirai cette nuit pour Peschiera, pour Vérone, et, de là, j'irai à Mantoue, et peut-être à Milan, recevoir un baiser, puisque tu m'assures qu'ils ne sont pas glacés : j'espère que tu seras parfaitement rétablie alors, et que tu pourras m'accompagner à mon quartier général pour ne plus me quitter. N'es-tu pas l'âme de ma vie et le sentiment de mon cœur?

« ..... Adieu, belle et bonne, toute nonpareille, toute divine; mille baisers nouveaux (2). »

Le lendemain, se voyant dans l'impossibilité d'aller rejoindre sa femme, il lui dit :

« Tu me dis que ta santé est bonne; je te prie en conséquence de venir à Brescia. J'envoie à l'heure même Murat pour te préparer un logement dans la ville comme tu le désires.

« Je crois que tu feras bien d'aller coucher le 6 à Cassano, en partant fort tard de Milan; et de venir le 7 à Brescia, où le plus tendre des amants t'attend. Je suis désespéré que tu puisses croire, ma bonne amie, que mon cœur puisse s'ouvrir à d'autres qu'à toi; il t'appartient par droit de conquête, et cette conquête sera solide et éternelle. Je ne sais pourquoi tu me parles de madame Te... dont je me soucie fort peu, ainsi que des femmes de Brescia. Quant à tes lettres qu'il te fâche que j'ouvre, celle-ci sera la dernière; ta lettre n'était pas arrivée...

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce V.
(2) *Id.*, pièce VI.

Aie soin de rendre à l'adjudant général Mollis la boîte de médailles qu'il m'a écrit t'avoir remise. Les hommes sont si mauvaises langues et méchants qu'il faut se mettre en règle sur tout.

« J'ai à Milan une voiture à la fois de ville et de campagne ; tu te serviras de celle-là pour venir. Porte avec toi ton argenterie et une partie des objets qui te sont nécessaires. Voyage à petites journées et pendant le frais afin de ne pas te fatiguer... je viendrai à ta rencontre le 7, le plus loin possible. »

Mettez en regard de ces lettres celles que Bonaparte écrivait à Joséphine, au cours des fiançailles, quand il disait : « Ne me donne pas de baisers, car ils brûlent mon sang. » N'est-ce pas toujours le même homme, se donnant sans restriction?

Aujourd'hui qu'il n'a plus besoin de personne pour réussir, qu'il est le chef acclamé de l'armée et des peuples d'Italie, y a-t-il une différence, au moral, entre le fiancé intéressé que l'on a dit, et le mari exempt de calculs que l'on voit? S'il y *en a* une, elle est tout à l'avantage de Bonaparte, car le mari, éperdument amoureux, tient plus que le fiancé n'a promis; il tient même trop, au gré de Joséphine qui oppose une réserve glaciale aux démonstrations ardentes de Napoléon.

Ainsi que cela se passe chez les amants violemment épris, tout est pour lui sujet à inquiétudes. Serait-elle jalouse? Il la rassure. Aurait-il manqué d'égards envers la bien-aimée? Il promet de ne plus ouvrir ses lettres. N'aurait-il pas assez de soins pour elle? Il prodigue ses prévenances et son empressement. Et cette crainte de ne pas la voir arriver? Avec quelles précautions il précise les plus petits détails, afin d'éviter un retard quelconque.

Sa pensée tourmentée se fait lyrique ou soumise pour arriver à son unique but : plaire à sa femme!

III

Joséphine, au palais Serbelloni, avait retrouvé une partie des plaisirs frivoles abandonnés avec tant de regret à Paris. Il s'était formé autour d'elle une cour de jeunes et brillants officiers dont les compliments flattaient sa coquetterie. C'est dans ce milieu, où elle se livrait aux amusements de son goût, que venaient l'importuner les prières de son mari.

Après avoir encore prétexté des malaises et même des maladies, il lui fallut cependant céder et rejoindre Bonaparte.

A Brescia, la réunion des deux époux fut troublée par la rentrée en campagne de Wurmser, qui venait au secours de Mantoue. Joséphine dut retourner seule à Milan, non sans courir quelques dangers.

A partir de ce moment, l'indifférence de Joséphine s'accentue, et Napoléon commence à la comprendre.

Cependant, sa lettre du 31 août, de Brescia, nous montre encore la même fougue juvénile dans son amour : « Je pars à l'instant pour Vérone. J'avais espéré recevoir une lettre de toi ; cela me met dans une inquiétude affreuse. Tu étais un peu malade, lors de mon départ ; je t'en prie, ne me laisse pas dans une pareille inquiétude..... comment peux-tu oublier celui qui t'aime avec tant de chaleur ? Trois jours sans lettres de toi ; je t'ai cependant écrit plusieurs fois. L'absence est horrible, les nuits sont longues, ennuyeuses et fades ; la journée est monotone.

« ..... Pense à moi, vis pour moi, sois souvent avec ton bien-aimé et crois qu'il n'est pour lui qu'un seul malheur qui l'effraye, ce serait de n'être plus aimé de sa Joséphine. » Le surlende-

main, toujours sans nouvelles, il écrit : « Point de lettres de toi, cela m'inquiète vraiment ; l'on m'assure cependant que tu te portes bien et que même tu as été te promener au lac de Côme. J'attends tous les jours avec impatience le courrier où tu m'apprendras de tes nouvelles ; tu sais combien elles me sont chères. Je ne vis pas loin de toi ; le bonheur de la vie est près de ma douce Joséphine (1). » A-t-on assez parlé de l'emportement du caractère de Napoléon vis-à-vis de sa femme? Et pourtant, en dépit de la froideur de cette dernière, quelle persévérance ne met-il pas dans son illusion!

Quelques jours plus tard, l'informant de ses succès : « L'ennemi a perdu, ma chère amie, dix-huit mille hommes prisonniers, le reste tué ou blessé. Wurmser n'a plus d'autre ressource que de se jeter dans Mantoue.

« Jamais nous n'avons eu de succès aussi constants et aussi grands : l'Italie, le Frioul, le Tyrol sont assurés à la République... »

Lisez la conclusion de ce bulletin de victoires : « Sous peu de jours, nous nous verrons; c'est la plus douce récompense de mes labeurs et de mes peines.

« Mille baisers ardents et bien amoureux (2). »

L'humble attitude du jeune héros mettant un amas de trophées aux pieds de Joséphine, ne suffisait pas à celle-ci pour lui inspirer, ne disons pas de l'amour, mais du moins quelques ménagements. Témoin ces plaintes du 17 septembre : « Je t'écris, ma bonne amie, bien souvent, et toi, peu. Tu es une méchante et une laide, bien laide, autant que tu es légère. Cela est perfide, tromper un pauvre mari, un tendre amant. Doit-il perdre ses droits parce qu'il est loin, chargé de besogne, de fatigue et de peine? Sans sa Joséphine, sans l'assurance de son amour, que lui reste-t-il sur la terre? Qu'y ferait-il?

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce X, le 3 septembre 1796.
(2) *Id.*, pièce XI, Montebello, le 10 septembre 1796.

« Nous avons eu hier une affaire très sanglante, l'ennemi a perdu beaucoup de monde et a été complètement battu. Nous lui avons pris le faubourg de Mantoue.

« Adieu, adorable Joséphine; une de ces nuits, les portes s'ouvriront avec fracas : comme un jaloux, et me voilà dans tes bras (1). »

Cette lettre vaut qu'on s'y arrête. L'idée qu'il peut être trompé traverse l'esprit de Napoléon; mais, avec l'espèce de candeur particulière aux amants aveuglés, il est tenté de se croire presque fautif et semble s'excuser de la « besogne qui le retient au loin ».

Dès à présent, par son indolence, par sa légèreté, nous allons voir Joséphine démolir pierre à pierre l'autel que son époux lui avait élevé dans son cœur. C'est surtout entre le 17 octobre et le 28 novembre 1796 qu'elle prélude à la ruine de cet amour par de tels écarts de conduite qu'ils auraient sans doute poussé aux dernières extrémités n'importe quel mari obligé de constater l'anéantissement brutal de tous ses rêves de bonheur.

Quoique empreintes encore du plus vif attachement, les lettres se ressentiront du doute qui est entré dans l'âme de Bonaparte.

« J'ai reçu tes lettres, écrit-il, je les ai pressées contre mon cœur et mes lèvres, et la douleur de l'absence, cent milles d'éloignement, ont disparu... Tes lettres sont froides comme cinquante ans, elles ressemblent à quinze ans de mariage. On y voit l'amitié et les sentiments de cet hiver de la vie. Fi! Joséphine! C'est bien méchant, bien mauvais, bien traître à vous. Que vous reste-t-il pour me rendre bien à plaindre? Ne plus m'aimer? Eh! c'est déjà fait. Me haïr? Eh bien! je le souhaite; tout avilit, hors la haine; mais l'indifférence au pouls de marbre, à l'œil fixe, à la démarche monotone! Mille, mille baisers bien tendres, comme mon cœur... (2). »

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce XIII.
(2) *Id.*, pièce XIV, Modène, 17 octobre 1796.

« Vérone, le 13 novembre 1796.

« Je ne t'aime plus du tout, au contraire, je te déteste. Tu es une vilaine, bien gauche, bien bête, bien cendrillon. Tu ne m'écris pas du tout, tu n'aimes pas ton mari; tu sais le plaisir que tes lettres lui font, et tu ne lui écris pas six lignes jetées au hasard!

« Que faites-vous donc toute la journée, madame? Quelle affaire si importante vous ôte le temps d'écrire à votre bien bon amant?

« Quelle affection étouffe et met de côté l'amour, le tendre et *constant* amour que vous lui avez prouvé? Quel peut être ce merveilleux, ce nouvel amant qui absorbe tous vos instants, tyrannise vos *journées* et vous empêche de vous occuper de votre mari? Joséphine, prenez-y garde, une belle nuit, les portes enfoncées, et me voilà!

« En vérité, je suis inquiet, ma bonne amie, de ne pas recevoir de tes nouvelles; écris-moi vite quatre pages, et de ces aimables choses qui remplissent mon cœur de sentiment et de plaisir.

« J'espère qu'avant peu je te serrerai dans mes bras, et je te couvrirai d'un million de baisers brûlants comme sous l'équateur (1). »

A cette lecture, on se demande de quoi il faut le plus s'étonner : ou de l'indifférence persistante de Joséphine, ou de la constance inébranlable de Napoléon.

« Vérone, le 24 novembre 1796.

« J'espère bientôt être dans tes bras. Je t'aime à la fureur... Tout va bien. Wurmser a été battu sous Mantoue. Il ne manque à ton mari que l'amour de Joséphine pour être heureux (2). »

N'est-il pas curieux de voir combien ses faits d'armes, sa gloire personnelle tiennent peu de place dans ses épîtres, *qui* semblent émaner d'un mari quelconque épris de sa femme, et non du héros qui remplit l'Europe du bruit étourdissant de ses triomphes ?

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce XVI.
(2) *Id.*, pièce XVII.

IV

Se faisant d'avance une fête de se trouver enfin avec la bien-aimée, qui, d'un regard, saura bien lui faire oublier tous les torts qu'elle a eus, le 27 novembre Bonaparte arrive à Milan... Le palais est vide... Joséphine est à Gênes où l'appelaient quelques distractions ignorées de son mari! Les rôles n'ont pas changé depuis leurs fiançailles, le programme réciproque s'exécute à merveille : l'un a vu dans le mariage l'abandon de tout son être, la plus haute consécration de l'amour; l'autre n'y a vu que la liberté de promener partout ses succès féminins accrus du prestige de la gloire de son mari.

Le désespoir de Napoléon, en face de cet abandon, est immense; il va nous le dépeindre dans la lettre qu'il écrit à Joséphine, sous le coup de son émotion. Il va nous dire, mieux que nous ne saurions le faire, et son affreuse déception, et son amertume profonde, et sa résignation d'amant malheureux, mais encore passionné.

« *A Joséphine, à Gênes.*

« Milan, le 7 frimaire an V (27 novembre 1796), trois heures après midi.

« J'arrive à Milan, je me précipite dans ton appartement, j'ai tout quitté pour te voir, te presser dans mes bras; ... tu n'y étais pas : tu cours les villes avec des fêtes; tu t'éloignes de moi lorsque j'arrive, tu ne te soucies plus de ton cher Napoléon. Un caprice te l'a fait aimer, l'inconstance te le rend indifférent.

« Accoutumé aux dangers, je sais le remède aux ennuis et aux maux de la vie. Le malheur que j'éprouve est incalculable; j'avais le droit de n'y pas compter.

« Je serai ici jusqu'au 9 dans la journée. Ne te dérange pas ; cours les plaisirs ; le bonheur est fait pour toi. Le monde entier est trop heureux s'il peut te plaire, et ton mari seul est bien, bien malheureux (1). »

Cette désillusion à son arrivée à Milan produit sur Napoléon un effet cruel ; ce coup terrible a fait à son cœur une blessure par laquelle s'échappent, dans la lettre du lendemain, les gémissements de son amour exaspéré.

« *A Joséphine, à Gênes.*

« Milan, le 8 frimaire an V (28 novembre 1796), huit heures du soir.

« Je reçois le courrier que Berthier avait expédié à Gênes. Tu n'as pas eu le temps de m'écrire, je le sens facilement. Environnée de plaisirs et de jeux, tu aurais tort de me faire le moindre sacrifice.

« Berthier a bien voulu me montrer la lettre que tu lui as écrite. Mon intention n'est pas que tu déranges rien à tes calculs, ni aux parties de plaisir qui te sont offertes ; je n'en vaux pas la peine, *et le* bonheur ou le malheur d'un homme que tu n'aimes pas n'a pas le droit de t'intéresser.

« Pour moi, t'aimer seule, te rendre heureuse, ne rien faire qui puisse te contrarier, voilà le destin et le but de ma vie.

« Sois heureuse, ne me reproche rien, ne t'intéresse pas à la fidélité d'un homme qui ne vit que de ta vie, ne jouis que de tes plaisirs et de ton bonheur. Quand j'exige de toi un amour pareil au mien, j'ai tort : pourquoi vouloir que la dentelle pèse autant que l'or? Quand je te sacrifie tous mes désirs, toutes mes pensées, tous les instants de ma vie, j'obéis à l'ascendant que tes charmes, ton caractère et toute ta personne ont su prendre sur mon malheureux cœur. J'ai tort *si la* nature ne m'a pas donné les attraits pour te captiver, mais ce que je mérite de la part de Joséphine, ce sont des égards, de l'estime, car je t'aime à la fureur et uniquement.

« Adieu, femme adorable, adieu, ma Joséphine. Puisse le sort concentrer dans mon cœur tous les chagrins et toutes les peines ; mais qu'il donne à ma Joséphine des jours prospères et heureux. Qui le mérite plus qu'elle? Quand il sera constaté qu'elle ne peut plus aimer, je renfermerai ma douleur profonde, et je me contenterai de pouvoir

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce XVIII.

lui être utile et bon à quelque chose. Je rouvre ma lettre pour te donner un baiser... Ah! Joséphine!... Joséphine!... (1). »

Pauvre amant affolé, qui ne peut croire à son malheur, qui résume son désespoir dans cette exclamation déchirante!

Comment expliquer la froideur d'une femme pour son mari qui lui apporte, en plus d'un amour ardent, les lauriers de Montenotte et d'Arcole?

Joséphine était légère et coquette; nous le savons. La légèreté peut causer l'oubli momentané, non l'abandon du devoir; la coquetterie a d'autres conséquences : entre tenter les autres et être tentée soi-même, il n'y a pas loin.

Tous les jeunes officiers qui entouraient Joséphine « étaient, dit Stendhal, fous d'enthousiasme et de bonheur, et admirablement disposés pour faire tourner les têtes (2) ».

L'un d'eux, nommé Hippolyte Charles, sans trop d'avantages extérieurs, petit et mince, très brun de peau, les cheveux noirs de jais, mais très soigneux de sa personne, et très élégant avec ses beaux habits de hussard chamarrés d'or, montra le plus grand empressement près de la femme de son général en chef. Il était de l'espèce la plus dangereuse pour la femme qui s'ennuie et qui est peu attachée à son mari. Charles était ce qu'on appelle dans les salons *un garçon amusant*. Il s'exprimait toujours en calembours, faisait le polichinelle en parlant (3). Le très vif intérêt que Joséphine portait au jeune officier de hussards n'était ignoré de personne à l'armée d'Italie, et, quand éclatèrent ce que M. de Ségur a appelé « les mécontentements jaloux (4) » de Napoléon, on ne s'étonna pas de voir Charles, alors aide de camp du général Leclerc, « renvoyé de l'armée d'Italie par ordre du général en chef (5) ». « Pendant ses pre-

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce XIX.
(2) Stendhal, *Vie de Napoléon*, p. 138.
(3) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. IV, *passim*.
(4) Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 28.
(5) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. IV, *passim*.

mières campagnes d'Italie, dit Sismondi, il éloigna de son quartier général plusieurs des amants de Joséphine (1). »

Joséphine, à son retour de Gênes, n'eut pas de peine à attendrir Napoléon. « Renfermant sa douleur profonde », selon sa propre expression, il pardonnera, il ne demande même qu'à pardonner, ainsi le veut son état passionnel. Mais ses illusions sont détruites ; à la place d'une tendre affection, il a trouvé le vide dans le cœur de sa femme.

Sa faiblesse, à l'égard de Joséphine, a donné lieu à bien des suppositions : les moins malintentionnés, parmi lesquels M. Imbert de Saint-Amand, ont dit que Bonaparte avait besoin de Joséphine pour le soutenir près du Directoire. Cette insinuation doit être écartée, rien ne la justifie. Pas un mot n'est dit sur ce sujet dans les *Lettres de Napoléon à Joséphine,* éditées par la reine Hortense, qui se serait empressée de mettre en valeur, s'ils avaient existé, les services que Joséphine aurait rendus à son mari. Il n'est fait aucune allusion de ce genre dans les récits des témoins oculaires de la campagne d'Italie.

La conduite de Bonaparte n'a rien qui doive surprendre. Il avait pour se résoudre à l'indulgence d'abord ce qui lui restait de son amour, ensuite la disposition assez compréhensible à ne pas se montrer impitoyable en face d'une première faute, surtout quand l'importance de cette faute n'est pas avérée.

Napoléon garda donc pour lui ses chagrins domestiques, et se plut, comme la plupart des maris amoureux et trompés, à se faire à lui-même des sophismes qui flattaient son désir secret de ne pas quitter Joséphine. Il ne voulut rien approfondir dans la crainte d'en savoir trop, et mit sur le compte d'une légèreté sans conséquence les manquements graves dont sa femme venait de se rendre coupable.

(1) Notes de Sismondi, *Revue historique,* t. IX, p. 363.

Qu'en évitant un scandale il ait eu, pour une part, le souci de l'opinion publique toujours prête, en pareille occurrence, à se moquer du mari; qu'il ait redouté le ridicule de divulguer ses infortunes conjugales à l'Europe qui attendait par chaque courrier un nouveau bulletin de victoire; qu'il se soit dit qu'un éclat nuirait à la considération dont il avait besoin à cette époque, vis-à-vis des ambassadeurs et des cardinaux avec qui il avait des rapports journaliers, tout cela est possible. Mais le calcul de l'intérêt personnel, si rarement étranger aux résolutions les moins réfléchies, a-t-il joué, à cette heure, un rôle prépondérant dans l'esprit de Napoléon?

A cette question, comment ne pas répondre non, quand on verra Napoléon s'appliquer aussitôt à transformer son amour en un attachement loyal et paisible que rien, dans la suite, n'a pu jamais altérer, pas même le divorce; quand on le verra s'efforcer de rendre heureuse la femme qui ne l'aime pas, et supporter patiemment, dans ce but, les petites humiliations résultant de cette fausse situation où chaque jour amène une nouvelle capitulation du mari ?

Lui, dont la parole est sans réplique pour des milliers d'hommes; lui, dont un geste suffit pour jeter sur un point quelconque toute une armée, il dira à Arnault, en désignant le petit chien de Joséphine, grimpé sur un canapé : « Vous voyez bien ce monsieur-là, c'est mon rival. Il était en possession du lit de madame quand je l'épousai. Je voulus l'en faire sortir : prétention inutile; on me déclara qu'il fallait me résoudre à coucher ailleurs ou consentir au partage. Cela me contrariait assez, mais c'était à prendre ou à laisser. Je me résignai. Le favori fut moins accommodant que moi. J'en porte la preuve à cette jambe (1). » N'est-ce pas à sa première nuit de noces que

(1) Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire*, t. III, p. 31.

Napoléon faisait allusion en écrivant à Joséphine trois mois après leur mariage : « Millions de baisers et même à Fortuné, en dépit de sa méchanceté (1). »

Et quand Fortuné (c'était le nom du bienheureux caniche) aura disparu, et sera remplacé par un carlin, malgré la défense expresse de Napoléon, celui-ci encouragera son cuisinier à avoir un dogue de très forte taille, dans l'espoir que le grand chien dévorera le petit. Ainsi, l'homme qui dictait des lois à l'Europe, chez lui, ne pouvait pas mettre un chien à la porte. De même il n'osait pas, on l'a déjà vu, décacheter une lettre de sa femme (2) !

C'est qu'en dictant des lois à l'Europe, Napoléon accomplissait son devoir de général envers la patrie, envers ses armées, et qu'en recherchant la paix de son ménage il accomplissait son devoir d'époux, du moins comme le lui faisaient comprendre son penchant pour sa femme et la force de l'habitude : vertus éminemment bourgeoises.

V

L'existence menée par Napoléon, entre la prise de Mantoue et la paix de Campo-Formio, soit à Montebello, soit à Passeriano, était essentiellement familiale. Il vivait alors entouré de sa mère, de ses sœurs Élisa et Pauline, de ses frères Joseph et Louis, et d'Eugène, fils de Joséphine, âgé de quinze ans, dont il avait fait son aide de camp (3).

Écoutons les témoins oculaires. « ...Dans l'intérieur, avec son

(1) Voir ci-dessus, p. 120.
(2) *Id.*, p. 121.
(3) Prince Eugène. *Mémoires*, t. I, p. 33.

état-major, dit Marmont, il y avait de sa part une grande aisance, une bonhomie allant jusqu'à une douce familiarité. Il aimait à plaisanter, et ses plaisanteries n'avaient jamais rien d'amer, elles étaient gaies et de bon goût; il lui arrivait souvent de se mêler à nos jeux, et son exemple a plus d'une fois entraîné les graves plénipotentiaires autrichiens à en faire partie. Son travail était facile, ses heures n'étaient point réglées, et il était toujours abordable au milieu du repas (1). »

« Après le dîner, dit Arnault, on passait au salon; il dirigeait lui-même les amusements. La conversation venait-elle à languir : « Allons, disait Napoléon, il faut que chacun conte son « histoire. » Personne ne se pressant de prendre la parole : « Eh « bien ! ajoutait-il, puisque vous ne voulez pas dire une histoire, « je ferai un conte. » Et il entamait un de ces récits dramatiques et fantastiques qu'il affectionnait. Quand Joséphine faisait une partie de vingt et un avec les dames, il prenait quelqu'un dans un coin et se mettait à jouer *à l'oie* le plus sérieusement du monde, trichant même pour ne pas tomber dans le *puits* (2). »

C'est le cœur franchement ouvert qu'il accueillait ses amis : « Vous savez bien que votre couvert est toujours mis ici », dit-il à Arnault arrivant à Passeriano.

A Montebello, il maria sa sœur Pauline avec le général Leclerc. Celui-ci était fils d'un marchand de farine. Quelques mois auparavant avait eu lieu le mariage d'Élisa Bonaparte avec Bacciochi, officier subalterne (3). On peut inférer de ces mariages qu'à ce moment Napoléon ne rêvait pas encore des trônes pour les membres de sa famille.

Maintenant, lui fera-t-on, avec Miot de Mélito, un reproche de ne se montrer nullement embarrassé ou confus des excès d'honneur qu'il se faisait rendre en public, et de les recevoir

(1) Marmont, *Mémoires*, t. I, p. 297.
(2) Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire*, t. III, p. 330.
(3) *Mémoires du roi Joseph*, t. I, p. 65.

comme s'il y eût été habitué de tout temps (1)? Trouvera-t-on mauvais qu'il ait apporté dans l'exercice de ses fonctions une autorité qui imposait à tout le monde, une attitude et un regard « qui forçaient chacun à obéir (2) » ?

Mais n'avait-il donc pas à représenter un grand pays? N'était-il pas la personnification vivante de nos armes triomphantes? N'était-il pas le conquérant devant qui s'inclinaient un pape, l'Empereur et les rois? Ne devait-il pas faire sentir à tous le poids de la main qui, après avoir tracé le chemin de la victoire, signait les traités de paix?

Certes, nous ne nions pas qu'il n'y eût chez lui, à cette époque, l'orgueil légitime né de ses succès et de son bonheur militaires, car nous comprendrons volontiers avec Walter Scott, qui n'était pas de ses amis, que « tous les honneurs qui lui étaient acquis, excepté ceux d'une tête couronnée, avaient *tout* le charme de la nouveauté pour l'homme qui, deux ou trois ans auparavant, languissait obscur (3) ».

Donc, nous admettons et nous croyons véritable et humaine cette dualité du caractère de Napoléon, d'une part : autoritaire, inflexible dans le commandement, altier, réservé dans ses rapports publics; de l'autre, aimable, enjoué et cordial alors qu'il a dépouillé la fonction dont il doit faire respecter le prestige. Cette dernière attitude est bien celle de l'homme qui, né loin des grandeurs, se livre chez lui aux joies tranquilles entrevues dans son enfance.

Il n'en subsiste pas moins qu'après l'incident du voyage de Gênes, le désenchantement avait meurtri l'âme de Bonaparte. Aux lettres brûlantes de Vérone, se succèdent, mais combien attiédies! celles d'Ancône ou de Tolentino, pendant la ratification du traité avec les plénipotentiaires du Pape :

(1) Miot de Mélito, *Mémoires*, t. I, p. 150.
(2) Marmont, *Mémoires*, t. I, p. 297.
(3) Walter Scott, *Vie de Napoléon Bonaparte*, t. III, p. 404.

« Je suis toujours à Ancône. Je ne te fais pas venir, parce que tout n'est pas encore terminé; mais sous peu de jours j'espère que cela sera terminé. D'ailleurs, ce pays-ci est très maussade, et tout le monde a peur.

« Je pars demain pour les montagnes. Tu ne m'écris point; tu devais cependant me donner de tes nouvelles tous les jours. Je te prie d'aller te promener tous les jours, cela te fera du bien.

« Je te donne un million de baisers. Je ne me suis jamais autant ennuyé qu'à cette vilaine guerre-ci.

« Adieu, ma douce amie, pense à moi (1). »

Autre lettre, trois jours plus tard : « Je ne reçois pas de tes nouvelles, et je ne doute pas que tu ne m'aimes plus. Je t'ai envoyé des journaux et différentes lettres. Je pars à l'instant pour passer les montagnes. Du moment que je saurai à quoi m'en tenir, je te ferai venir avec moi : c'est le vœu le plus cher de mon cœur. Mille et mille baisers (2). »

Selon son habitude, Joséphine a mis sur le compte de la maladie sa négligence ou son indifférence; alors la tendresse de Napoléon s'émeut, et une recrudescence momentanée se produit dans son affection.

Le 16 février 1797, il écrit : « Tu es triste, tu es malade, tu ne m'écris plus, tu veux t'en aller à Paris. N'aimerais-tu plus ton ami? Cette idée me rend malheureux. Ma douce amie, la vie est pour moi insupportable depuis que je suis instruit de ta tristesse. Je m'empresse de t'envoyer Moscati, afin qu'il puisse te soigner. Ma santé est un peu faible; mon rhume dure toujours. Je te prie de te ménager, de m'aimer autant que je t'aime, et de m'écrire tous les jours. Mon inquiétude est sans égale.

« J'ai dit à Moscati de t'accompagner à Ancône, si tu veux y venir. Je t'écrirai là pour te faire savoir où je suis.

« Peut-être ferai-je la paix avec le Pape et serai-je bientôt près de toi; c'est le vœu le plus ardent de mon âme.

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce XXI, Ancône, le 10 février 1797.
(2) *Id.*, pièce XXII, le 13 février 1797.

« Je te donne cent baisers. Crois que rien n'égale mon amour, si ce n'est mon inquiétude. Écris-moi tous les jours toi-même. Adieu, très chère amie (1). »

Cette envie de retourner à Paris était peu flatteuse pour Napoléon; osera-t-il rappeler sa femme aux convenances les plus élémentaires? Nullement; ses faibles reproches n'aboutissent qu'à une nouvelle déclaration de ses sentiments.

Qu'on remarque d'abord, dans la lettre suivante écrite le jour même de la signature de la paix avec le Pape, le peu de vanité qu'il met à annoncer ce traité, son premier acte souverain :

« La paix avec Rome vient d'être signée. Bologne, Ferrare, la Romagne sont cédées à la République. Le Pape nous donne trente millions, dans peu de temps, et des objets d'art.

« Je pars demain pour Ancône, et de là pour Rimini, Ravenne et Bologne. Si ta santé te le permet, viens à Rimini ou Ravenne; mais ménage-toi, je t'en conjure.

« Pas un mot de ta main, bon Dieu! qu'ai-je donc fait? Ne penser qu'à toi, n'aimer que Joséphine, ne vivre que pour ma femme, ne jouir que du bonheur de mon amie, cela doit-il me mériter de sa part un traitement si rigoureux? Mon amie, je t'en conjure, pense souvent à moi et écris-moi tous les jours. Tu es malade ou tu ne m'aimes pas! Crois-tu donc que mon cœur soit de marbre? Et mes peines t'intéressent-elles si peu! Tu me connaîtrais bien mal! Je ne le puis croire. Toi, à qui la nature a donné l'esprit, la douceur et la beauté; toi qui, seule, pouvais régner dans mon cœur, toi qui sais trop, sans doute, l'empire absolu que tu as sur moi!

« Écris-moi, pense à moi et aime-moi.

« Pour la vie, tout à toi (2). »

Désormais, les sentiments de Napoléon seront plus tempérés;

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce XXIII.
(2) *Id.*, pièce XXIV.

cette lettre est comme la dernière lueur d'un feu qui, allant en s'éteignant, laisse encore échapper de-ci, de-là, quelques rares étincelles. Pour ranimer ce feu, il faudrait sans doute peu de chose. Mais Joséphine a laissé graduellement se refroidir la passion de Napoléon. Trop sûre d'elle-même, croyant pouvoir, au gré de son caprice, jouer avec l'amour de son mari, elle continue à suivre ses penchants légers avec une parfaite insouciance.

Ainsi s'écoulèrent les jours qui virent s'achever la merveilleuse campagne d'Italie, que termina la ratification du 30 novembre 1797, signée par Bonaparte à Rastadt, où il s'était rendu seul.

Il retrouva Joséphine à Paris, le 5 décembre. Elle put jouir alors, dans son milieu préféré, de toutes les satisfactions de vanité que lui valait la gloire d'un époux excitant partout un enthousiasme qu'elle était la seule à ne point partager.

VI

Les fêtes, les réceptions de toutes sortes n'empêchèrent pas Napoléon de s'occuper activement de la mise à exécution des plans de conquête de l'Égypte.

Le 4 mai, au soir, Napoléon quitta Paris, accompagné de Joséphine, Bourrienne, Duroc et Lavalette (1). Contrairement à ce qui a été dit, Eugène n'était pas du voyage; il était parti d'avance, dans les premiers jours d'avril (2), et attendait à Toulon.

Napoléon et ses compagnons faisaient route dans une très grande et très haute berline, au-dessus de laquelle était une

(1) Marmont, *Mémoires*, t. I, p. 353.
(2) Prince Eugène, *Mémoires*, t. I.

vache (c'était le nom donné à la bâche qui recouvrait les bagages). Ce paquetage, solidement attaché, sauva la vie, nous dit Marmont (1), aux voyageurs de la berline.

Afin d'éviter Marseille, où l'on aurait perdu du temps, on prit par Roquevaire des chemins de traverse peu fréquentés; tout à coup, au milieu de la nuit, dans une descente rapide, la voiture est arrêtée par un choc violent; une forte branche d'arbre avançant sur la route, et placée à la hauteur de la vache, avait entravé la marche de la berline. A dix pas de là, au bas de la descente, un pont jeté sur un torrent encaissé, qu'il fallait traverser, s'était écroulé la veille, et personne n'en savait rien; la voiture allait infailliblement y tomber, lorsque cette branche d'arbre la retint sur le bord du précipice.

Marmont a vu « manifestement la main de la Providence » dans cet incident pittoresque, omis par Bourrienne qui était au nombre des voyageurs. D'autres historiens ayant tenu cet accident pour véridique, nous le reproduisons à titre de curiosité.

Le 8 avril, arrivée à Toulon. Le 19, Napoléon monte sur le vaisseau-amiral *l'Orient*.

Les adieux à Joséphine furent touchants. Demanda-t-elle à son mari de l'accompagner? Elle le dit dans une lettre à Hortense, sa fille (2). Bourrienne ne parle pas de cette proposition.

Nous voulons bien croire cependant qu'elle a été faite. Il est dans l'ordre naturel des choses qu'une femme, même sans en avoir aucune envie, au moment d'un départ, fasse encore mine par bienséance de vouloir accompagner son mari.

Il eût, du reste, été parfaitement fou d'emmener une femme au début d'une entreprise aussi périlleuse.

A bord de l'*Orient*, Napoléon se plaisait à réunir autour de lui les savants de l'expédition, entre autres Monge et Berthollet. Il soulevait des discussions dont il donnait lui-même le texte :

(1) Marmont, *Mémoires*, t. I, p. 353.
(2) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I. Joséphine à Hortense, pièce VI.

elles roulaient le plus souvent sur des questions de religion, sur les différentes espèces de gouvernement, sur la stratégie. Un jour, il demandait si les planètes étaient habitées ; un autre jour, quel était l'âge du monde, quel serait le mode de destruction de notre globe, soit par l'eau ou par le feu. Enfin, il posait la question de la vérité ou de la fausseté des pressentiments, et de l'interprétation des rêves; il prenait une part très animée à ces controverses, et, ajoute Bourrienne, « passionné pour la France, passionné pour sa propre gloire, dans cette âme si pleine, il y avait une grande place pour Joséphine dont il me parlait presque toujours dans nos entretiens familiers (1) ».

Après la prise de Malte (13 juin), Bonaparte débarqua à Alexandrie le 2 juillet. Alors se déroulèrent, pendant plus d'une année, les faits d'armes prodigieux de cette campagne d'Égypte qui devaient porter le nom de la France et de Napoléon jusqu'au fond de l'Asie.

C'est au cours de cette expédition que le dernier coup fut porté au peu qui restait en Napoléon d'illusions sur Joséphine.

Dès son arrivée au Caire, appréhendant de nouvelles inconséquences de la part de sa femme, il est pris d'une inquiétude dont nous trouvons la trace dans une lettre à son frère Joseph : « ... Aie des égards pour ma femme : vois-la quelquefois. Je prie Louis de lui donner quelques bons conseils..... »

Et ne sent-on pas un regret intime, exhalé comme dans un soupir, quand il termine par ces mots : « J'envoie un beau châle à Julie; c'est une bonne femme, rends-la heureuse (2). »

Des rapports très détaillés ne tardèrent pas à arriver qui suscitèrent en lui la plus noire jalousie. Le fait est indiscutable; il est attesté par Napoléon lui-même dans une autre lettre à Joseph où il dit : « J'ai beaucoup de chagrins domestiques..... » On a suppléé à ces points, existant dans le texte des Mémoires de

(1) Bourrienne, *Mémoires*, t. II, p. 69.
(2) Joseph, *Mémoires*, t. I, p. 188.

Joseph, par ces mots : « car le voile est entièrement levé », que nous trouvons chez un auteur qui se pique de n'avoir pas d'égards pour *Buonaparte* (1).

Nous nous serions bien gardé de faire aucun emprunt à cet abominable pamphlétaire; mais, dans ce cas particulier, toute la lettre étant textuellement citée sans autre modification que le rétablissement des mots omis à dessein par Joseph, on doit adopter cette restitution qui paraît authentique. L'éditeur des Mémoires du roi Joseph où nous avons puisé le texte mutilé vient, du reste, dans un récent ouvrage (2), d'adopter également la version donnée par Lewis-Goldsmith.

La lettre se termine ainsi : « Ton amitié m'est bien chère : il ne me reste plus, pour devenir misanthrope, qu'à la perdre et te voir me trahir. C'est une triste position d'avoir à la fois tous les sentiments pour une même personne dans un seul cœur.

« Fais en sorte que j'aie une campagne à mon arrivée, soit près de Paris, soit en Bourgogne; je compte y passer l'hiver et m'y enfermer : je suis ennuyé de la nature humaine. J'ai besoin de solitude et d'isolement; les grandeurs m'ennuient; le sentiment est desséché (3). »

Son âme tourmentée, non sans motifs antérieurs, était naturellement ouverte à tous les soupçons. Écoutez un témoin qui n'est pas suspect : « Vers cette époque, nous dit le prince Eugène dans ses Mémoires, le général en chef commença à avoir de grands sujets de chagrin, soit à cause du mécontentement qui régnait dans une partie de l'armée, et surtout parmi quelques généraux, soit à cause des nouvelles qu'il recevait de France, où l'on s'efforçait de troubler son bonheur domestique. Quoique je fusse fort jeune, je lui inspirais assez de confiance pour qu'il

(1) Lewis-Goldsmith, *Histoire secrète du cabinet de Napoléon Buonaparte*, t. I, p. 174, Londres, 1814.
(2) *Les rois frères de Napoléon Ier*, par le baron du Casse.
(3) Joseph, *Mémoires*, t. I, p. 189.

me fît part de son chagrin. C'était ordinairement le soir qu'il me faisait ses plaintes et ses confidences, en se promenant à grands pas dans sa tente. J'étais le seul avec qui il pût librement s'épancher. Je cherchais à adoucir ses ressentiments; je le consolais de mon mieux, et autant que pouvaient le permettre mon âge et le respect qu'il m'inspirait (1). »

Pour faire des confidences de cette nature à un jeune homme de dix-huit ans, il faut avoir le cœur bien gros, et, quand ce jeune homme est le fils de votre femme, n'est-ce pas chercher à se rassurer soi-même par les réponses naïves de l'enfant?

Comme tous les esprits inquiets, il est probable que Bonaparte provoquait lui-même les entretiens sur ce sujet cuisant avec ceux qu'il supposait être informés. Un jour, en février 1799, à El-Arich, comme il se promenait avec Junot, celui-ci lui fit des révélations telles que Napoléon entra dans une fureur extrême et, s'adressant à Bourrienne, lui dit haletant de colère : « Vous ne m'êtes point attaché. Les femmes... Joséphine!... Si vous m'étiez attaché, vous m'auriez informé de tout ce que je viens d'apprendre par Junot : voilà un véritable ami. Joséphine!... et je suis à six cents lieues..... vous deviez me le dire! Joséphine! m'avoir ainsi trompé! elle... malheur à eux! J'exterminerai cette race de freluquets et de blondins! Quant à elle! le divorce! oui, le divorce! un divorce public, éclatant! il faut que j'écrive!... je sais tout!... C'est votre faute! vous deviez me le dire. » Bourrienne cherche à le calmer, émet des doutes, lui parle de sa gloire : « Ma gloire, s'écrie Napoléon avec désespoir, eh! je ne sais ce que je donnerais pour que ce que Junot m'a dit ne fût pas vrai, tant j'aime cette femme! Si Joséphine est coupable, il faut que le divorce m'en sépare à jamais! Je ne veux pas être la risée de tous les inutiles de Paris! Je vais écrire à Joseph; il fera prononcer le divorce (2)! »

(1) *Mémoires du prince Eugène*, t. I, p. 12.
(2) Bourrienne, *Mémoires*, t. II, p. 211 à 214.

Sur quels fondements reposaient les bruits qui, traversant la Méditerranée, étaient parvenus jusqu'à Napoléon?

« Cette bonne Joséphine », comme dit Gohier (1), en courant le monde, peut-être chez Despréaux, mari de Mlle Guimard, 17, rue du Mont-Blanc (2), le maître à danser à la mode (3), où elle allait oublier l'absence de son mari, avait eu le malheur de rencontrer l'ancien officier de hussards, Hippolyte Charles, chassé de l'armée d'Italie par Bonaparte. Ce jeune homme aimable, de nos jours on dirait irrésistible pour les dames, était entré, à la recommandation de Joséphine, comme associé dans l'entreprise de vivres de la compagnie Louis Bron.

Cette position lui permettait de tenir un état de maison assez brillant ; il n'avait donc rien perdu de ses moyens de séduction. Il commença par faire quelques visites à Malmaison et finit par l'habiter tout à fait en maître (4).

Ces relations compromettantes furent le point de départ des bruits persistants, quoique mal définis, qui arrivèrent aux oreilles de Napoléon. Impuissant, vu la distance, à se venger, il eut le temps de dominer les premiers transports de sa colère, et finit par se détacher tout à fait de Joséphine.

Dès cet instant, nous pouvons considérer comme éteint l'amour de Napoléon pour sa femme... Tous les désirs du jeune général, jadis attirés vers Paris, commencèrent à se donner libre carrière; il afficha même ouvertement des relations avec une jeune et sémillante blonde, Mme Pauline Fourès, femme d'un officier de chasseurs à cheval. La présence du mari était gênante; aussi fut-il envoyé en Europe, par l'ordre suivant : « Il est ordonné au citoyen Fourès, lieutenant au 22e régiment de chasseurs à cheval, de partir par la première dili-

(1) Gohier, *Mémoires*, t. I, p. 262.
(2) Fouché, *Mémoires*, t. I, p. 29.
(3) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. II, p. 29.
(4) *Id.*, t. IV, p. 250.

gence de Rosette pour se rendre à Alexandrie et de s'y embarquer... Le citoyen Fourès sera porteur de dépêches qu'il n'ouvrira qu'en mer, dans lesquelles il trouvera ses instructions (1). » Les assiduités dont cette jolie personne était l'objet l'avaient faire surnommer par l'armée d'Égypte : « Notre Souveraine de l'Orient (2). »

Cette liaison était publique. Bonaparte et sa maîtresse se promenaient ensemble en calèche. Eugène en conçut un violent chagrin qu'il confia à Berthier. Du jour où Napoléon fut informé de la peine qu'il causait au fils de Joséphine, il cessa de sortir avec Mme Fourès (3).

VII

Pendant que Napoléon, sous l'impression des nouvelles politiques reçues de France, méditait son retour, et combinait son passage à travers les croisières anglaises, Gohier, alors président du Directoire, scandalisé de la liaison compromettante de Joséphine, prodiguait à celle-ci des conseils aussi prudents qu'inutiles. Il l'engageait à divorcer, et il ajoutait d'un ton quelque peu goguenard : « Vous me dites que vous n'avez que de l'amitié l'un pour l'autre, M. Charles et vous : mais si cette amitié est tellement exclusive qu'elle vous fasse violer les convenances du monde, je vous dirai comme s'il y avait de l'amour : Divorcez, parce que l'amitié, aussi abnégative des autres sentiments, vous

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. V, p. 216, pièce 3775, au citoyen Fourès, lieutenant de chasseurs. Le Caire, 18 décembre 1798.

(2) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. IV, p. 58. — Bourrienne, *Mémoires*, t. II, p. 173.

(3) Prince Eugène, *Mémoires*, t. I, p. 46.

tiendra lieu de tout. Croyez que vous éprouverez du chagrin de tout ceci. »

Le conseil, quoique sage, ne faisait pas le compte de Joséphine. Elle tenait aux hommages que lui valait son rang d'épouse du conquérant; elle en voulait bien les privilèges, sans en accepter les devoirs.

Elle sentait, cependant, l'orage gronder sur sa tête; elle avait dû recevoir des lettres qu'on nous a cachées, mais qui ne devaient laisser aucun doute sur le courroux de son mari. Au fur et à mesure qu'elle jugeait le retour de Napoléon plus imminent, elle se rapprochait davantage du ménage de Gohier, pensant, par cette honnête fréquentation, donner le change aux soupçons et aux médisances. Quand elle apprend le retour de Bonaparte, Joséphine dit naïvement à Mme Gohier : « Je vais au-devant de lui; il est important pour moi que je ne sois pas prévenue par ses frères qui m'ont toujours détestée. Au reste, je n'ai rien à craindre de la calomnie; quand Bonaparte apprendra que ma société particulière a été la vôtre, il sera aussi flatté que reconnaissant de l'accueil que j'ai reçu dans votre maison pendant son absence (1). »

Contrairement à ces prévisions, Bonaparte ne se montra nullement flatté, ainsi qu'on va le voir :

« Par un contre-temps fâcheux, dit Eugène dans ses Mémoires, ma mère, qui, à la première nouvelle du débarquement, était partie pour aller au-devant de lui jusqu'à Lyon, prit la route de Bourgogne, tandis qu'il prenait par le Bourbonnais. De cette manière nous arrivâmes à Paris quarante-huit heures avant elle (2). »

Donc, le 16 octobre, à six heures du matin, Bonaparte ne trouva personne en arrivant dans sa maison de la rue Chantereine; son irritation et sa jalousie s'en accrurent encore. Lorsque

(1) Gohier, *Mémoires*, t. I, p. 199.
(2) Prince Eugène, *Mémoires*, t. I, p. 75.

Joséphine revint à son tour, il ne voulut pas la voir et lui fit signifier son intention formelle de divorcer.

Seul dans sa chambre à cet instant, Napoléon put-il bien concentrer toute sa pensée sur son malheur domestique?

C'était, on en conviendra, une bizarre situation que celle de cet homme, débarqué comme par miracle, qui vient de parcourir la France, acclamé par la population entière, qui, à peine rentré à Paris, croit entendre déjà, se pressant dans son escalier, les pas de vingt personnes avec lesquelles vont être discutées les mesures propres à sauver l'État, et qui se trouve tout d'abord sous la menace des ennuis sans nombre, des écœurantes préoccupations qu'entraîne une instance en divorce!

Cependant, au premier moment, il fit bon marché de l'opinion publique. Il est même à supposer que si, devant la colère de son mari, Joséphine se fût retirée purement et simplement, la procédure du divorce aurait suivi son cours naturel, pendant que Napoléon se serait occupé d'autre chose, et cette autre chose, le complot du 18 brumaire était assez grave pour l'absorber entièrement.

Homme intraitable, sans commisération, Napoléon aurait fermé rigoureusement sa porte et eût écrit à un homme de loi. Mais du moment qu'il ne prenait pas un parti radical et qu'il condescendait à entrer dans la voie des explications, à subir des scènes de larmes, la cause de Joséphine était gagnée d'avance.

Les mille considérations de l'opinion publique, peu sévère du reste, à cette époque, pour les ruptures de liens formés en dehors de toute idée religieuse, n'auraient pas suffi à détourner Bonaparte de sa résolution; on le savait bien, rue Chantereine. Aussi Joséphine ne chercha-t-elle ni à braver son mari, ni à le mettre au défi de provoquer un scandale nuisible à sa situation politique. Le connaissant bien, c'est à son cœur, à son cœur seul qu'elle fit appel, c'est là qu'elle ouvrit la brèche par où devaient passer tous les arguments propres à amener une récon-

ciliation; ce sont ses deux enfants, Eugène et Hortense, qu'elle lui envoya d'abord. Ceux-ci, tout en pleurs, se jetèrent aux pieds de Napoléon, le suppliant de ne pas abandonner leur mère.

Cette scène déchirante, que nous empruntons à la duchesse d'Abrantès (1), est discrètement confirmée par Eugène lui-même. « Avant notre retour, dit-il, les ennemis de ma mère eurent le champ libre et mirent ce temps à profit pour lui nuire dans l'esprit de son mari. J'en jugeai ainsi à la froideur de l'accueil qu'il lui fit, et je vis avec chagrin qu'il avait conservé les mauvaises impressions que je m'étais efforcé de détruire lors des confidences qu'il me faisait en Égypte (2). » Bourrienne, de son côté, apporte une nouvelle preuve de la vérité de notre récit en disant: « Bonaparte était exaspéré au dernier point; aussi reçut-il Joséphine avec une sévérité calculée et l'expression de la plus froide indifférence. Il resta trois jours sans communication avec elle (3)... »

Sur le point d'accomplir une rupture définitive, quel est le mari qui n'ait une hésitation et qui n'éprouve quelque compassion à l'idée que la femme jadis aimée va se trouver dans l'abandon, livrée à toutes les difficultés de la vie si terribles à surmonter? Bonaparte, dont le cœur gardait encore l'empreinte vive de son ancien amour, échappa moins qu'un autre à ces sentiments de protection et de pitié. De plus, n'avait-il pas devant lui deux malheureux enfants l'implorant de ne pas les rendre orphelins pour la seconde fois? Enfin, il fut bien forcé de s'attendrir quand il vit Joséphine, ruisselante de larmes, désespérée, conduite en sa présence par Eugène et Hortense. Ne contenant plus son émotion, Napoléon ouvrit les bras à sa femme et lui pardonna.

A partir de ce moment commence une autre existence entre les deux époux. Joséphine a pu mesurer la profondeur de l'abîme

(1) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. II, p. 95 et 96.
(2) Prince Eugène, *Mémoires*, t. I, p. 76.
(3) Bourrienne, *Mémoires*, t. III, p. 37.

qu'elle a creusé elle-même. Contre son attente, elle a vu son mari prêt à ne reculer devant aucune extrémité; elle a été saisie d'effroi à la pensée qu'elle pouvait retomber dans l'état d'isolement sans prestige qu'elle appréhendait par-dessus tout.

Obéissant encore à tous les instincts de son être, ne voulant à aucun prix renoncer aux satisfactions vaniteuses que lui vaut la situation de son mari, elle sentira la nécessité de se montrer attachée à Bonaparte. Désormais, elle deviendra empressée, elle cherchera même les moyens de plaire à Napoléon, et au 18 brumaire, elle saura s'employer avec beaucoup d'intelligence pour seconder les vues de son mari. C'est elle qui, afin d'endormir la vigilance du Président du Directoire, se chargera de l'inviter à déjeuner pour l'heure même où doit s'accomplir le coup d'État. Le 17 brumaire, elle écrit : « Venez, mon cher Gohier, et votre femme déjeuner avec moi demain à huit heures du matin; j'ai à causer avec vous sur des choses intéressantes.

« Adieu, mon cher Gohier, comptez toujours sur ma sincère amitié.

« LAPAGERIE-BONAPARTE (1). »

Dans l'avenir, par un juste et fréquent retour des choses d'ici-bas, ce sera Joséphine qui deviendra amoureuse et jalouse sincèrement, au fur et à mesure qu'elle sentira, par degrés, Napoléon se détacher d'elle; à mesure aussi, disons-le, qu'elle se sentira vieillir.

Lui, complètement désillusionné, se contente des relations telles que sa femme les a créées. Il cherche à avoir un intérieur convenable, et n'a d'autre préoccupation que d'assurer le respect de sa dignité d'homme.

Nous allons le voir appliquer chez lui les règles ordinaires des ménages les plus prosaïques. S'il ne voit plus dans sa femme l'idéal des premiers jours, s'il n'a pas trouvé dans le mariage

(1) GOHIER, *Mémoires*, t. I, p. 234.

le charme qu'un amour partagé vient chaque jour renouveler, il veut du moins, selon les traditions qu'il a reçues, un foyer respectable, dans toute l'acception usuelle et bourgeoise du mot. Il ne cessera d'être prévenant, attentionné, désireux de rendre aussi heureuse que possible l'existence de Joséphine, désireux seulement, peut-être, de voir autour de lui des visages contents.

En résumé, si l'on nous permettait une comparaison, qui, bien que hasardeuse dans l'espèce, nous paraît caractériser cette situation nouvelle, nous dirions que Napoléon devint pour sa femme, naguère si poétisée, ce qu'est le bourgeois prud'homme pour la compagne de ses jours.

VIII

S'il est vrai comme on l'a dit, que le style, c'est l'homme, nous allons étudier Napoléon dans ses lettres à Joséphine, écrites de telle ou telle autre étape de cette route glorieuse où il a été sacré le plus grand capitaine des temps historiques, où il a rencontré tous les princes souverains, empereurs ou rois de l'Europe, imploré par les uns, adulé par les autres, arbitre des destinées de tous.

Au milieu des ovations les plus enthousiastes, l'homme n'a pas changé; il va nous apparaître avec une simplicité, une bonhomie que n'altéreront ni l'éclat des succès, ni la pompe des réceptions royales, ni la magnificence obligée de son rang. Dans cette correspondance du mari à sa femme, il n'y a ni consul ni empereur; on dirait d'un bon père de famille en tournée d'affaires. Ce sont les mêmes détails sur les moindres incidents de voyage, sur le plus ou le moins de bien-être trouvé dans les logements imprévus; ce sont les mêmes recommanda-

tions patriarcales, les mêmes racontages sur les objets les plus futiles.

Ce côté immuable, pour ainsi dire, du caractère de Napoléon, va être mis en pleine lumière par les fragments suivants extraits de ses lettres écrites à tous les degrés de sa carrière :

« Il fait un si mauvais temps ici que je suis resté à Paris. La fête a été belle ; elle m'a un peu fatigué. Le vésicatoire que l'on m'a mis au bras me fait toujours souffrir beaucoup.

« J'ai reçu pour toi, de Londres, des plantes que j'ai envoyées à ton jardinier. S'il fait aussi mauvais à Plombières qu'ici, tu souffriras beaucoup des eaux. Mille choses aimables à maman et à Hortense (1). »

« J'ai reçu ta lettre, bonne petite Joséphine. J'ai été hier à la chasse de Marly et je m'y suis blessé très légèrement à un doigt, en tirant un sanglier. Hortense se porte assez bien. Ton gros fils a été malade, mais il va mieux. Je crois que ce soir, ces dames jouent le *Barbier de Séville* (2). »

« Je n'entends pas plus parler d'Hortense que si elle était au Congo, je lui écris pour la gronder..... (3). »

« Ne donne pas d'audience à T... et refuse de le voir. Ne reçois B... que devant tout le monde... ne promets de signer de contrats de mariage que quand je les aurai signés... (4). »

« Il y a ici une très belle cour, une nouvelle mariée fort belle, et, en tout, des gens fort aimables, même notre électrice, qui paraît fort bonne, quoique fille du roi d'Angleterre..... (5). »

« J'ai couché aujourd'hui chez l'ancien électeur de Trèves qui est fort bien logé (6). »

« Je me porte bien, cependant le temps est affreux ; je change d'habits deux fois par jour, tant il pleut (7). »

« J'ai été, ma bonne Joséphine, plus fatigué qu'il ne fallait une semaine tout entière, et toute la journée l'eau sur le corps et les pieds

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce XXVIII, Paris, 1801.
(2) *Id.*, t. I, p. 115, pièce XXX, 23 juin 1803.
(3) *Id.*, t. I, p. 128, pièce XXXV, Osterode, 14 août 1804.
(4) *Id*, t. I, p. 130, pièce XXXVI, 6 octobre 1804.
(5) *Id.*, t. I, p. 135, pièce XXXVIII, Ludwigsbourg, 4 octobre 1805.
(6) *Id.*, t. I, p. 138, pièce XL, Augsbourg, 10 octobre 1805.
(7) *Id.*, t. I, p. 141, pièce XLI, Augsbourg, 12 octobre 1805.

froids m'ont fait un peu de mal, mais la journée d'aujourd'hui où je ne suis point sorti m'a reposé..... (1). »

« Il y a fort longtemps que je n'ai reçu de tes nouvelles. Les belles fêtes de Bâle et de Stuttgart font-elles oublier les pauvres soldats qui vivent couverts de boue, de pluie et de sang?..... Adieu, mon amie. Mon mal d'yeux est guéri (2). »

De ces dernières lignes, on peut inférer que, malgré toute sa bonne volonté, la nature de Joséphine reprenait parfois le dessus. Elle devient folle et oublie tout, dès qu'il y a des fêtes ou des prétextes à ostentation. Si, à ce point de vue, elle est restée la même qu'en 1796, par contre, Napoléon a beaucoup changé; il ne s'irrite ni ne se fâche plus; c'est en termes d'une ironie un peu lourde qu'il gourmande la négligence de sa femme : « Grande Impératrice, écrit-il dix jours plus tard, pas une lettre de vous depuis votre départ de Strasbourg. Vous avez passé à Bade, à Stuttgart, à Munich, sans nous écrire un mot. Ce n'est pas bien aimable ni bien tendre! je suis toujours à Brunn. Les Russes sont partis, j'ai une trêve. Dans peu de jours, je verrai ce que je deviendrai. Daignez, du haut de vos grandeurs, vous occuper un peu de vos esclaves (3). »

On suppose bien que, fidèle à son habitude, Joséphine, pour excuser sa faute, va dire qu'elle a été malade. La lettre du lendemain en apporte la preuve : « Je reçois ta lettre du 25. J'apprends avec peine que tu es souffrante ; ce n'est pas là une bonne disposition pour faire cent lieues dans cette saison. Je ne sais ce que je ferai; je dépends des événements; je n'ai pas de volonté; j'attends tout de leur issue..... (4). »

Peu de jours après, les deux époux se réunirent à Munich, à l'occasion du mariage du prince Eugène, qui, par l'entremise de

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce XLII, Elchingen, 19 octobre 1805.
(2) *Id.*, t. I, pièce LIII, Brunn, 10 décembre 1805.
(3) *Id.*, t. I, pièce LIV, 19 décembre 1805.
(4) *Id.*, t. I, pièce LV, Schœnbrunn, 20 décembre 1805.

l'Empereur, avait obtenu la main d'Auguste, fille du roi de Bavière.

Avec la campagne de Prusse, en 1806, se trouve reprise la correspondance. Les lignes que nous allons mettre sous les yeux du lecteur sont donc contemporaines du plus haut prestige de Napoléon :

« ..... J'ai déjà engraissé depuis mon départ; je fais, de ma personne, vingt à vingt-cinq lieues par jour à cheval, en voiture, de toutes les manières. Je me couche à huit heures et suis levé à minuit; je songe quelquefois que tu n'es pas encore couchée (1). »

« ..... Tu as tort de montrer tant de bonté à des gens qui s'en montrent indignes. Madame L... est une sotte, si bête que tu devrais la connaître et ne lui porter aucune attention (2). »

« Mon amie, ta lettre du 20 janvier m'a fait de la peine; elle est trop triste. Voilà le mal de n'être pas un peu dévote! Tu dis que ton bonheur fait ta gloire : cela n'est pas généreux; il faut dire : le bonheur des autres fait ma gloire; cela n'est pas conjugal, il faut dire : le bonheur de mon mari fait ma gloire; cela n'est pas maternel, il faudrait dire : le bonheur de mes enfants fait ma gloire. Or, comme les peuples, ton mari, tes enfants ne peuvent être heureux qu'avec un peu de gloire; il ne faut pas tant en faire fi! Joséphine, votre cœur est excellent, et votre raison faible; vous sentez à merveille, mais vous raisonnez moins bien. — Voilà assez de querelle; je veux que tu sois gaie, contente de ton sort..... (3). »

« Je t'envoie une lettre du général Darmagnac; c'est un fort bon soldat qui commandait le 32e. Il m'est fort attaché. Si cette madame de Richemont est riche et que ce soit un bon parti, je verrai ce mariage avec plaisir. Fais-le connaître à l'un et à l'autre (4). »

« ..... Paris achèvera de te rendre la gaieté et le repos, le retour à tes habitudes, la santé. Je me porte à merveille. Le temps et le pays sont mauvais. Mes affaires vont assez bien; il gèle et dégèle dans vingt-quatre heures; l'on ne peut voir un hiver aussi bizarre..... (5). »

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce LVIII, le 13 octobre 1806.
(2) *Id.*, t. I, pièce LXVIII, Berlin, 29 novembre 1806.
(3) *Id.*, t. I, pièce XCIII, février 1807.
(4) *Id.*, t. I, pièce XCVIII, Preussich-Eylau, 12 février 1807.
(5) *Id.*, t. I, pièce CII, Liebstadt, 21 janvier 1807, 2 *heures du matin.*

« Je vois avec plaisir que tu as été à l'Opéra et que tu as le projet de recevoir toutes les semaines. Va quelquefois au spectacle et toujours en grande loge. Je vois avec plaisir les fêtes qu'on te donne (1). »

« Mon amie, il y a deux ou trois jours que je ne t'ai écrit; je me le reproche, je connais tes inquiétudes. Je me porte fort bien; mes affaires sont bonnes. Je suis dans un mauvais village où je passerai encore bien du temps; cela ne vaut pas la grande ville. Je te le répète, je ne me suis jamais si bien porté; tu me trouveras fort engraissé... Il fait ici un temps de printemps; la neige fond, les rivières dégèlent; cela me fait plaisir..... (2). »

« Il faut absolument en tout vivre comme tu vivais lorsque j'étais à Paris. Alors tu ne sortais pas pour aller aux petits spectacles ou autres lieux. Tu dois toujours aller en grande loge..... Les grandeurs ont leurs inconvénients : une impératrice ne peut pas aller où va une particulière..... (3). »

« Vois peu cette madame de P...; c'est une femme de mauvaise société; cela est trop commun et trop vil..... (4). »

« Je viens de porter mon quartier général dans un très beau château, dans le genre de celui de Bessières, où j'ai beaucoup de cheminées; ce qui m'est fort agréable, me levant souvent la nuit, j'aime à voir le feu... (5). »

« On dit que l'archichancelier (Cambacérès) est amoureux; cela est-il une plaisanterie, ou cela est-il vrai? Cela m'a amusé, tu m'en aurais dit un mot! — Je me porte fort bien, et la saison devient belle. Le printemps se montre enfin, et les feuilles commencent à pousser... (6). »

« J'ai vu avec peine la mauvaise conduite de madame ***. Ne pourrais-tu lui parler de régulariser sa vie, qui pourrait lui attirer bien des désagréments de la part de son mari? Napoléon (7) est guéri, à ce que l'on me mande; je conçois toute la peine que cela a dû faire à sa

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine,* t. I, pièce CIII, Liebstadt, 21 février 1807.
(2) *Id.*, t. I, pièce CV, Osterode, le 2 mars 1807.
(3) *Id.*, t. I, pièce CXII, Osterode, 25 mars 1807.
(4) *Id.*, t. I, pièce CXIII, Osterode, 27 mars 1807.
(5) *Id.*, t. I, pièce CXV, Finkenstein, 2 avril 1807.
(6) *Id.*, t. I, pièce CXXI, Finkenstein, 2 mai 1807.
(7) Charles Napoléon, prince royal de Hollande, était atteint d'une maladie dont il mourut à La Haye, le 5 mai 1807.

mère : mais la rougeole est une maladie à laquelle tout le monde est sujet. J'espère qu'il a été vacciné et qu'il sera quitte au moins de la petite vérole..... Le temps est très chaud, et la végétation commence; mais il faut encore quelques jours pour qu'il y ait de l'herbe (1). »

« Je conçois tout le chagrin que doit te causer la mort de ce pauvre Napoléon; tu peux comprendre la peine que j'éprouve. Je voudrais être près de toi, pour que tu fusses modérée et sage dans ta douleur. Tu as eu le bonheur de ne jamais perdre d'enfants; mais c'est une des conditions attachées à notre misère humaine. Que j'apprenne que tu as été raisonnable et que tu te portes bien! Voudrais-tu accroître ma peine (2)? »

Plusieurs lettres successives sont remplies de consolations au sujet de ce deuil; nous relevons ces mots adressés à Hortense :

« ... N'altérez point votre santé, prenez des distractions et sachez que la vie est semée de tant d'écueils et peut être la source de tant de maux que la mort n'est pas le plus grand de tous... (3). »

Ce n'est qu'au moment de la célèbre entrevue de Tilsitt que la correspondance de Napoléon et de Joséphine reprit son ton habituel. La mémorable réunion des trois empereurs a donné lieu, chez la plupart des historiens, à des relations hyperboliques. On va voir combien tout est ramené à de simples proportions, sous la plume du principal acteur de cette sorte d'apothéose féerique d'un humble lieutenant d'artillerie courtisé par les héritiers des plus anciennes monarchies de l'Europe :

« Mon amie, je viens de voir l'empereur Alexandre, j'ai été fort content de lui : c'est un fort beau, bon et jeune homme; il a de l'esprit plus qu'on ne le pense communément. Il vient loger en ville à Tilsitt demain (4). »

« Mon amie, M. de Turenne te donnera tous les détails de ce qui se passe ici; tout va fort bien. Je crois t'avoir dit que l'empereur de Russie

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce CXXIII, Finkenstein, 12 mai 1807.
(2) *Id.*, t. I, pièce CXXIV, Finkenstein, 14 mai 1807.
(3) *Id.*, t. I (à la reine de Hollande), Finkenstein, 20 mai 1807.
(4) *Id*, t. I, pièce CXXXVI, Tilsitt, 25 juin 1807.

porte ta santé avec beaucoup d'amabilité. Il dîne, ainsi que le roi de Prusse, tous les jours chez moi. Je désire que tu sois contente. Adieu, mon amie, mille choses aimables (1). »

« ..... La belle reine de Prusse doit venir dîner avec moi aujourd'hui... (2). »

« ..... La reine de Prusse a dîné hier avec moi. J'ai eu à me défendre de ce qu'elle voulait m'obliger à faire encore quelques concessions à son mari; mais j'ai été galant et me suis tenu à ma politique. Elle est fort aimable. J'irai te donner des détails qu'il me serait impossible de te donner sans être bien long. Quand tu liras cette lettre, la paix avec la Prusse et la Russie sera conclue, et Jérôme reconnu roi de Westphalie avec trois millions de population. Ces nouvelles pour *toi* seule..... (3). »

« ... Mon amie, je suis arrivé hier à cinq heures du soir à *Dresde*, fort bien portant quoique je sois resté cent heures en voiture sans sortir. Je suis ici chez le roi de Saxe, dont je suis fort content. Je suis donc rapproché de toi de plus de moitié du chemin. — Il se peut qu'une de ces belles nuits, je tombe à Saint-Cloud comme un jaloux; je t'en préviens..... (4). »

Dans les années 1808 et 1809, nous allons trouver Napoléon prenant part à la guerre d'Espagne, puis à l'entrevue des souverains à Erfurth, enfin à sa dernière campagne d'Autriche terminée par la victoire de Wagram :

« Je suis arrivé ici bien portant, un peu fatigué par la route qui est triste et bien mauvaise. Je suis bien aise que tu sois restée, car les maisons sont bien mauvaises ici et très petites. Je vais aujourd'hui aller dans une petite maison à la campagne, à une demi-lieue de la ville... (5). »

« Ce que tu me dis du propriétaire de la campagne me fait plaisir; vas-y passer la journée quelquefois... L'infant Don Charles et cinq ou six grands d'Espagne sont ici, le prince des Asturies est à vingt lieues. Le roi Charles et la Reine arrivent. Je ne sais où je logerai tout ce

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce CXXXVII, Tilsitt, 3 juillet 1807.
(2) *Id.*, t. I, pièce CXXXVIII, Tilsitt, 6 juillet 1807.
(3) *Id.*, t. I, pièce CXXXIX, Tilsitt, 7 juillet 1807.
(4) *Id.*, t. I, pièce CXL, Dresde, 18 juillet 1807.
(5) *Id.*, t. II, pièce CXLIV, Bayonne, 16 avril 1808.

monde-là. Tout est encore à l'auberge... J'ai été un moment à comprendre tes gentillesses; j'ai ri de tes souvenirs. Vous autres femmes, vous avez de la mémoire... Je désire que tu fasses des amitiés à tout le monde à Bordeaux; mes occupations ne m'ont permis d'en faire à personne (1). »

« ... J'ai eu hier le prince des Asturies, sa cour à dîner; cela m'a donné bien des embarras..... je suis assez bien établi actuellement à la campagne..... (2). »

« ... Je viens de chasser sur le champ de bataille d'Iéna. Nous avons déjeuné dans l'endroit où j'avais passé la nuit au bivouac. J'ai assisté au bal de Weimar. L'empereur Alexandre danse; mais moi, non; quarante ans sont quarante ans. Ma santé est bonne au fond, malgré quelques petits maux..... (3). »

« Mon amie, je t'écris peu, je suis fort occupé. Des conversations de journées entières, cela n'arrange pas mon rhume. Cependant, tout va bien. Je suis content d'Alexandre, il doit l'être de moi : s'il était femme, je crois que j'en ferais mon amoureuse. Je serai chez toi dans peu; porte-toi bien, et que je te trouve grasse et fraîche..... (4). »

« Mon amie, je reçois ta lettre; tu me dis qu'il fait mauvais à Paris; il fait ici le plus beau temps du monde. Dis-moi, je te prie, ce que veulent dire les réformes que fait Hortense; l'on dit qu'elle renvoie ses domestiques? Est-ce qu'on lui refuserait ce qui lui est nécessaire? Dis-moi un mot là-dessus; les réformes ne sont pas convenables..... (5). »

« Tu dois être entrée aux Tuileries le 12. J'espère que tu auras été contente de tes appartements. — J'ai autorisé la présentation à toi et à la famille de Kourakin : reçois-le bien et fais-le jouer avec toi... (6). »

« ... Je serai à Paris aussitôt que je le croirai utile. Je te conseille de prendre garde aux revenants; un beau jour, à deux heures du matin..... (7). »

« ... Je t'ai écrit que tu pouvais aller à Plombières; je ne me

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. II, pièce CXLV, Bayonne, 17 avril 1808.
(2) *Id.*, t. II, pièce CXLV, Bayonne, 21 avril 1808.
(3) *Id.*, t. II, pièce CXLIX, Erfurth, 9 octobre 1808.
(4) *Id.*, t. II, pièce CL, Erfurth, sans date.
(5) *Id.*, t. II, pièce CLVII, Chammartin (près Madrid), le 10 décembre 1808.
(6) *Id.*, t. II, p. 41, pièce CLVIII, Madrid, 21 décembre 1808.
(7) *Id.*, t. II, pièce CLXIV, Walladolid, 9 janvier 1809.

soucie pas que tu ailles à Bade... La perte du duc de Montebello, qui est mort frappé ce matin, m'a fort affligé. Ainsi tout finit!!!...

« Adieu, mon amie; si tu peux contribuer à consoler la pauvre maréchale, fais-le (1). »

« ... Mes ennemis sont battus, défaits, tout à fait en déroute. Ma santé est parfaite aujourd'hui; hier, j'ai été un peu malade d'un débordement de bile, occasionné par tant de fatigues : mais cela m'a fait grand bien... (2). »

« ... Je vois par ta lettre que tu seras arrivée le 18 à Paris ou à Malmaison. Tu aurais été brûlée par la chaleur qui est bien grande ici. Malmaison doit être bien sec et brûlé par ce temps-là. Ma santé est bonne. Je suis cependant enrhumé de la chaleur..... (3). »

« ... J'ai reçu ta lettre du 16, je vois que tu te portes bien. La maison (*Boispréau appartenant à mademoiselle Julien*) de la vieille fille ne vaut que 120,000 francs; ils n'en trouveront jamais plus. Cependant, je te laisse maîtresse de faire ce que tu voudras, puisque cela t'amuse; mais une fois achetée, ne fais pas démolir pour y faire quelques roches..... (4). »

« J'ai reçu ta lettre. Ne te fie pas, et je te conseille de te bien garder la nuit; car une des prochaines tu entendras grand bruit..... (5). »

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. II, pièce CLXXI, Ebersdorff, 31 mai 1809.
(2) *Id.*, t. II, pièce CLXXVII, Wolkersdorff, 9 juillet 1809, 2 heures du matin.
(3) *Id.*, t. II, pièce CLXXI, Schœnbrunn, 21 avril 1809.
(4) *Id.*, t. II pièce CLXXV, Schœnbrunn, 23 septembre 1809.
(5) *Id.*, t. II, pièce CLXXVI, Schœnbrunn, 25 septembre 1809.

IX

Plus on avance dans cette étude, plus on doit reconnaître que, chez Napoléon, l'homme privé ne pourrait se juger d'après l'homme public. Il est bien évident que le style des lettres citées plus haut n'a aucun rapport avec le style de l'Empereur dans les documents officiels.

Ses proclamations, ses bulletins de victoire sont restés des modèles de fougue militaire et d'entrain communicatif, dont on pourrait s'attendre à trouver le reflet dans sa correspondance personnelle. Il n'en est rien. Quand il parle à l'Impératrice des faits de guerre, quand il fait mention de ses succès les plus considérables, on croirait entendre un bon négociant faisant part à sa femme d'une belle opération réalisée en voyage; ce sont pour lui des *affaires* qui vont plus ou moins bien. Il dira, par exemple, après la prise d'Augsbourg : « Des succès assez notables ont commencé la campagne (1). » Après l'entrée des Français à Munich : « L'ennemi est battu, a perdu la tête, et tout m'annonce la plus heureuse campagne, la plus courte et la plus brillante qui ait été faite (2)... » Après la victoire d'Elchingen et la reddition d'Ulm : « J'ai rempli mon dessein; j'ai détruit l'armée autrichienne par de simples marches. J'ai fait 60,000 prisonniers, pris 120 pièces de canon, plus de 90 drapeaux et plus de 30 généraux. Je vais me porter sur les Russes, ils sont perdus. Je suis content de mon armée..... Adieu, ma Joséphine; mille choses aimables partout (3)... » A trois journées de marche de Vienne, après une série de combats amenant toujours un nou-

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce XL, Augsbourg, 10 octobre 1805.
(2) *Id.*, t. I, pièce XLI, 12 novembre 1805.
(3) *Id.*, t. I, pièce XLII, Elchingen, 19 octobre 1805.

veau succès, Napoléon écrit : « ..... Mes affaires vont d'*une* manière satisfaisante ; mes ennemis doivent avoir plus de soucis que moi... Adieu, ma Joséphine, je vais me coucher (1). »

Un peu d'expansion, un peu d'orgueil se comprendraient le *jour* où, pour la première fois, il entre en conquérant dans une grande capitale ; eh bien ! cet événement si important n'inspire à Napoléon que ces simples mots : « Je suis à Vienne depuis deux jours, ma bonne amie, un peu fatigué ; je n'ai pas encore vu la ville de jour ; je l'ai parcourue la nuit. Demain, je reçois les notables et les corps (2). » Voici comment il fait part de la bataille d'Austerlitz : « J'ai battu l'armée russe et autrichienne commandée par les deux empereurs. Je me suis un peu fatigué, *j'ai* bivouaqué huit jours en plein air par des nuits assez fraîches. Je couche ce soir dans le château du prince de Kaunitz, où je vais dormir deux ou trois heures (3)..... » Deux jours *après*, l'empereur d'Autriche sollicite la paix ; Napoléon dit : « ... J'ai vu hier à mon bivouac l'empereur d'Allemagne ; nous causâmes deux heures ; nous sommes convenus de faire vite la paix. » Si vous cherchez des commentaires emphatiques sur cette visite mémorable et son heureux résultat, vous trouverez ceci : « Le temps n'est pas encore très mauvais... Il court un petit mal d'yeux qui dure deux jours ; je n'en ai pas encore été atteint (4)... »

La veille de la bataille d'Iéna, au milieu des innombrables préoccupations qui l'assaillent, à deux heures du matin, l'Empereur mande à Joséphine : « Je suis aujourd'hui à Géra, ma bonne amie ; mes affaires vont fort bien, et tout comme je pouvais l'espérer. Avec l'aide de Dieu, en peu de jours, cela aura pris un caractère bien terrible, je crois, pour le pauvre roi de Prusse, que je plains personnellement, parce qu'il est fort bon.

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce XLVI, Haag, 8 novembre 1805.
(2) *Id.*, t. I, pièce XLVIII, Vienne, 15 novembre 1805.
(3) *Id.*, t. I, pièce L, Austerlitz, 3 décembre 1805.
(4) *Id.*, t. I, pièce LI, Austerlitz, 5 décembre 1805.

La Reine est à Erfurt avec le Roi. Si elle veut voir une bataille, elle aura ce cruel plaisir. Je me porte à merveille (1)... »

« Mon amie, j'ai fait de belles manœuvres contre les Prussiens (2). » Telle est la façon modeste dont Napoléon commence sa lettre au lendemain d'Iéna ; il continue ainsi : « J'ai remporté hier une grande victoire. Ils étaient 150,000 hommes : j'ai fait 20,000 prisonniers, pris 100 pièces de canon et des drapeaux. J'étais en présence et près du roi de Prusse ; j'ai manqué de le prendre, ainsi que la Reine. Je bivouaque depuis deux jours. Je me porte à merveille (3)... » A Potsdam, s'il a pu éprouver un sentiment de légitime orgueil en entrant dans la demeure du grand Frédéric, vous n'en verrez pas trace : « Je suis à Potsdam, écrit-il, ma bonne amie, depuis hier ; j'y resterai aujourd'hui. Je continue à être satisfait des affaires. Ma santé est bonne, le temps très beau. Je trouve *Sans-Souci* très agréable... Adieu, mon amie. Bien des choses à Hortense et à M. Napoléon (4). » De son entrée triomphale à Berlin, pas un mot ; sa première lettre datée de cette ville porte ceci : « ..... Le temps est ici superbe ; il n'a pas encore tombé, de toute la campagne, une seule goutte d'eau. Je me porte fort bien, et tout va au mieux... Adieu, mon amie ; j'ai reçu une lettre de M. Napoléon ; je ne crois pas qu'elle soit de lui, mais d'Hortense. Mille choses aimables à tout le monde (5). »

Nous en passons. Et la prise de Stettin, et celle de Magdebourg, et celle de Lubeck et l'entrée à Varsovie, toujours annoncées avec la même simplicité. Le lendemain de la bataille d'Eylau, Napoléon écrit : « Mon amie, il y a eu hier une grande bataille ; la victoire m'est restée, mais j'ai perdu bien du monde.

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce LVIII, Géra, le 13 octobre 1805, 2 heures du matin.
(2) *Id.*, t. I, pièce LIX, Iéna, 15 octobre 1806, 3 heures du matin.
(3) *Id.*, t. I, pièce LIX, Iéna, 15 octobre 1806, 3 heures du matin.
(4) *Id.*, t. I, pièce LXII, Potsdam, 24 octobre 1806.
(5) *Id.*, t. I, pièce LXIII, Berlin, 1er novembre 1806, 2 heures du matin.

La perte de l'ennemi, qui est plus considérable encore, ne me console pas. Enfin, je t'écris ces deux lignes moi-même, quoique je sois bien fatigué, pour te dire que je suis bien portant et que je t'aime (1). » Voici le compte rendu de la bataille de Friedland : « Mon amie, je ne t'écris qu'un mot, car je suis bien fatigué. Voilà bien des jours que je bivouaque. Mes enfants ont dignement célébré l'anniversaire de la bataille de Marengo (Marengo, 14 juin 1800; Friedland, 14 juin 1807).

« La bataille de Friedland sera aussi célèbre et est aussi *glorieuse* pour mon peuple... j'ai manœuvré l'ennemi avec succès. Sois sans inquiétude et contente... Adieu, mon amie, je monte à cheval (2). » En Espagne, au moment d'aller combattre les Anglais, il écrit : « Je pars à l'instant pour manœuvrer les Anglais, qui paraissent avoir reçu leur renfort et vouloir faire les crânes (3)..... » Enfin, la dernière victoire dont il ait eu à rendre compte avant le divorce, est celle de Wagram; il s'exprime ainsi : « Je t'expédie un page pour te donner la *bonne* nouvelle de la victoire d'Ebersdorf, que j'ai remportée le 5, et de celle de Wagram, que j'ai remportée le 6. L'armée ennemie fuit en désordre, et tout marche selon mes vœux... Je suis *brûlé* par le soleil... Adieu, mon amie; je t'embrasse. Bien des choses à Hortense (4). »

X

D'après la lecture des lettres précédentes, il est facile de s'imaginer ce que pouvait être le foyer conjugal de celui qui les

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce XCIV, Eylau, 3 heures du matin, 9 février 1807.
(2) *Id.*, t. I, pièce CXXXII, Friedland, 15 juin 1807.
(3) *Id.*, t. II, pièce CLXIX, Madrid, le 22 décembre 1808.
(4) *Id.*, t. II, pièce CLXXV, Ebersdorf, le 7 juillet 1809.

a écrites. Napoléon fut un mari paisible, recherchant avant tout la tranquillité dans son intérieur. Il a dit lui-même à Rœderer : « ...Si je ne trouvais pas un peu de douceurs dans ma vie domestique, je serais aussi trop malheureux (1) ! » « Une fois apaisées les querelles des premières années, c'était en tout, nous dit Thibaudeau, un très bon ménage (2). » « L'Empereur, dit Mlle Avrillon, était en effet un des meilleurs maris que j'aie jamais connus; lorsque l'Impératrice était incommodée, il passait auprès d'elle tout le temps qu'il lui était possible de dérober aux affaires. Il venait toujours dans sa chambre avant de se coucher, et fort souvent, lorsqu'il se réveillait pendant la nuit, il envoyait son mamelouk savoir des nouvelles de Sa Majesté, ou il y venait lui-même. Il avait pour elle la plus tendre amitié... (3). » « ...Combien fut touchant l'accord de ce ménage impérial! dit Constant. Plein d'attention, d'égards, d'abandon pour Joséphine, l'Empereur se plaisait à l'embrasser au cou, à la figure, en lui donnant des tapes et l'appelant ma grosse *bête*... (4). »

Les mêmes témoins oculaires, valet et femme de chambre, ceux devant qui l'on ne se cache pas, ceux pour qui la vie intime n'a pas de secret, vont nous compléter le tableau de ce ménage impérial, où toutes les habitudes bourgeoises sont enracinées.

« L'Empereur, dit Mlle Avrillon, avait continué, comme lorsqu'il était Premier Consul, de partager pendant la nuit l'appartement de l'Impératrice; à dater du sacre, il resta à coucher dans le sien, et ce ne fut que de temps à autre que les époux se réunirent. Il y avait un escalier dérobé par lequel l'Empereur descendait de son appartement dans la chambre de l'Impératrice; comme il était très matinal, il y venait souvent avant que sa femme fût levée.

(1) Rœderer, *Mémoires*, t. I, p. 515.
(2) Thibaudeau, *Consulat*, t. I, p. 19.
(3) Mademoiselle Avrillon, *Mémoires*, t. I, p. 203.
(4) Constant, *Mémoires*, t. II, p. 115.

« D'autres fois, comme il aimait à se coucher de bonne heure, dès qu'il était au lit, il la faisait appeler, et alors l'Impératrice quittait tout pour se rendre aux moindres désirs de son mari qu'elle s'était accoutumée à regarder comme des ordres. L'Empereur aimait beaucoup à causer avec elle, et leur conversation se prolongeait quelquefois des heures entières ; souvent elle lui faisait la lecture de quelques ouvrages nouveaux ; il aimait à l'entendre lire, car elle lisait à merveille et elle-même aimait beaucoup à lire tout haut. Quand l'Empereur était sur le point de céder au besoin de dormir, l'Impératrice descendait un petit escalier et retrouvait la société dans son salon dans l'état où elle l'avait laissée... (1). »

« Lorsque l'Empereur, dit Constant, voulait passer la nuit avec sa femme, il se déshabillait chez lui, d'où il sortait en robe de chambre et coiffé d'un madras. Je marchais devant lui, un flambeau à la main. Au bout de ce corridor, était un escalier de quinze à seize marches qui conduisait à l'appartement de Joséphine. C'était une grande joie pour elle quand elle recevait la visite de son mari, toute la maison en était instruite le lendemain.

« Je la vois encore dire à tout venant, en frottant ses petites mains : « Je me suis levée tard aujourd'hui, mais, voyez-vous, « c'est que Bonaparte est venu passer la nuit avec moi (2). »

On sait que, n'ayant pas d'enfants, « il servait de père aux enfants de sa femme », et, ajoute Thibaudeau, « il en avait toute la tendresse (3) ». L'Empereur aimait à parler de ses vertus familiales, soit qu'il y mît une certaine ostentation, soit qu'il se plût à propager son exemple. « Dans mon intérieur, disait-il à Rœderer, je suis l'homme de cœur, je joue avec les enfants, je cause avec ma femme, je leur fais des lectures, je leur lis des romans (4). »

(1) Mademoiselle Avrillon, *Mémoires*, t. I, p. 124.
(2) Constant, *Mémoires*, t. I, p. 130.
(3) Thibaudeau, *Consulat*, p. 26.
(4) Rœderer, *Mémoires*, t. III. p. 542.

Joséphine adorait ses deux enfants, Eugène et Hortense de Beauharnais. Napoléon, fidèle à sa promesse, leur porta une affection qui ne se démentit jamais; ils purent toujours considérer le palais impérial comme leur maison paternelle.

Les enfants d'Hortense n'étaient pas moins choyés par l'Empereur que par leur grand'mère. C'est dans le laisser-aller de ce milieu intime que Napoléon va se montrer à nous dans toute la bonhomie de sa nature.

« Oncle Bibiche! oncle Bibiche! » Tels étaient les cris poussés dans le parc de Saint-Cloud, par un enfant de cinq ans à peine, courant essoufflé après un homme que l'on apercevait au loin, suivi par une bande de gazelles auxquelles il s'amusait à distribuer des pincées de tabac, disputées avec avidité. L'enfant était le fils aîné d'Hortense, et le distributeur de tabac, c'était Napoléon, qui devait ce nom d' « oncle Bibiche » au plaisir qu'il prenait à mettre le bambin à cheval sur une gazelle et à le promener ainsi, à la grande joie de l'enfant soutenu par son oncle.

L'Empereur, qui aimait tous les enfants, s'était passionné pour celui-là; il le mettait souvent sur ses genoux pendant le déjeuner, et s'amusait à lui faire manger des lentilles une à une. Les privautés que l'Empereur passait à son cher petit Napoléon ont fait le sujet d'un tableau célèbre de Gérard, où le souverain est représenté suivi de son neveu, portant en bandoulière l'épée impériale, qui traîne à terre, et coiffé du petit chapeau légendaire (1).

Le bambin était, paraît-il, fort aimable, et, en outre, plein d'admiration pour son oncle; quand il passait dans le jardin des Tuileries devant des grenadiers, il leur criait : « Vive Nonon, le soldat (2)! » « C'était, dit Mlle Avrillon, une vraie fête pour l'Empereur, quand la reine Hortense venait voir sa mère accompagnée de ses deux enfants. Napoléon les prenait dans ses bras,

(1) Constant, *Mémoires*, t. III, p. 236-238.
(2) Rœderer, *Mémoires*, t. III, p. 515.

les caressait, les taquinait souvent et riait aux éclats, comme s'il eût été de leur âge, quand, selon son habitude, il leur avait barbouillé la figure avec de la crème ou des confitures (1). »

Un bon sentiment quelconque ne saurait échapper à la malveillance. Quoi! l'Empereur pouvait avoir ressenti une pure affection pour la fille de sa femme et pour des petits enfants qui, en fait, étaient ses neveux directs, étant les fils de Louis Bonaparte. Ce n'est pas possible, s'écrient les détracteurs, et, dans leur persistance à tout dénigrer, ils expliquent ce sentiment si naturel par la plus monstrueuse hypothèse qui *se* puisse imaginer : « Napoléon était l'amant de la fille de sa femme, il était l'amant de la femme de son frère Louis! »

C'est une infamie gratuite, facile à inventer, non moins facile à énoncer quand on se décharge du souci d'en apporter la preuve.

L'homme de toutes les félonies, Fouché, lui, a pris plaisir, sans ambages, à colporter cette odieuse affirmation, en assurant, suprême ignominie, que Joséphine avait poussé sa fille dans les bras de son mari (2).

Il a fallu, nonobstant, défendre la mémoire de l'Empereur de cette abominable accusation. Ses ennemis eux-mêmes, Bourrienne en tête, sont venus fournir un formel démenti : « ...On a menti par la gorge, dit-il, quand on a prétendu que Bonaparte avait eu pour Hortense d'autres sentiments que ceux d'un beau-père pour sa fille (3). » Mme de Rémusat elle-même, parlant d'Hortense, a dit : « La manière dont l'Empereur parlait d'elle dément bien formellement les accusations dont elle a été l'objet (4). »

Les témoins les plus intimes de la vie domestique de Napoléon ne sont pas moins affirmatifs dans le même sens : « Les bruits

(1) Mademoiselle Avrillon, *Mémoires*, t. I, p. 151.
(2) Fouché, *Mémoires*, t. I, p. 315.
(3) Bourrienne, *Mémoires*, t. IV, p. 322.
(4) Madame de Rémusat, *Mémoires*, t. I, p. 133.

mensongers, dit Mlle Avrillon, qui coururent à l'occasion d'une prétendue liaison entre le Premier Consul et sa belle-fille, sont de ceux qu'il ne faut même pas réfuter, dans la crainte de leur donner une importance qu'ils ne méritent pas; les gens seuls qui avaient été acteurs ou témoins dans les débauches de la fin du règne de Louis XV, pouvaient y ajouter foi (1). » D'autre part, nous lisons dans les Mémoires de la générale Durand : « Il est certain que Napoléon n'eut jamais d'intimité avec Hortense Beauharnais, qu'il aimait comme Eugène, parce qu'ils étaient les enfants de sa femme (2). » « Je puis affirmer sur l'honneur, dit Constant, que jamais les désirs infâmes qu'on lui a prêtés n'ont germé dans son cerveau... Quand Hortense avait besoin d'une grâce, elle avait d'abord recours à l'intercession du secrétaire et des entours de l'Empereur. Est-ce ainsi qu'elle s'y serait prise, si les mauvais bruits semés par ses ennemis et par ceux de l'Empereur avaient eu le moindre fondement (3) ? »

A défaut de ces irrécusables témoignages, comment oser admettre que cet homme si pénétré jusque-là du devoir familial, jaloux également de la gloire et de la respectabilité du nom des Bonaparte, fut tout à coup assez dénué de pudeur morale pour marier sa maîtresse, fille de sa femme, à celui de ses frères qu'il aimait le mieux, à celui dont il avait été le père en quelque sorte, en l'élevant sur sa maigre solde d'officier?

Enfin, pour quelle raison l'Empereur n'aurait-il pas porté à Hortense une tendresse égale à celle qu'il n'a cessé de témoigner à l'autre enfant de Joséphine, Eugène de Beauharnais?

En réalité, il y avait, à côté d'un sentiment d'affection véritable, cette volonté constante chez Napoléon de remplir ses obligations et de tenir l'engagement qu'il avait pris d'entourer les enfants de sa femme d'une paternelle protection.

(1) Mademoiselle Avrillon, *Mémoires*, t. I, p. 152.
(2) *Mémoires de la générale Durand*, p. 2.
(3) Constant, *Mémoires*, t. I, p. 92.

XI

Napoléon fut, en tous points, le meilleur des pères pour Eugène. Écoutez ses recommandations particulières au jeune homme pendant la campagne d'Égypte : « Marchez toujours avec l'infanterie ; ne vous fiez point aux Arabes et couchez sous la tente. Écrivez-moi par toutes les occasions. Je vous aime (1). » « Ayez soin de ne pas coucher à l'air et les yeux découverts. Je vous embrasse (2)..... » De son côté, Eugène savait reconnaître les bontés de Napoléon à son égard, en se montrant prévenant et dévoué : « .....S'il se tire un coup de canon, disait le Premier Consul, c'est Eugène qui va voir ce que c'est... Si j'ai un fossé à passer, c'est lui qui me donne la main (3). » Volontiers il le citait « comme un modèle à présenter à tous les jeunes gens de son âge (4)... »

Quand le bien du service paraissait l'exiger, l'Empereur sermonnait Eugène en termes parfois fort vifs, tels que : « ...Je ne puis trop vous témoigner mon mécontentement..... » Mais toujours après ces reproches vous trouverez une phrase destinée à les adoucir, comme, par exemple, celle-ci : « .....Ne croyez pas que ceci m'empêche de rendre justice à la bonté de votre cœur (5)... » Tous les petits désagréments, conséquences de sa situation, que le vice-roi d'Italie devait endurer, n'étaient-ils pas

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. V, p. 205, pièce 3751, quartier général, le Caire, 11 décembre 1798.

(2) *Id.*, t. V, p. 211, pièce 3761, quartier général, le Caire, 16 décembre 1798.

(3) Roederer, *Mémoires*, t. III, p. 515.

(4) Mademoiselle Avrillon, *Mémoires*, t. I, p. 308.

(5) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XI, p. 68, pièce 9053, camp de Boulogne, 6 août 1805, au prince Eugène.

compensés quand l'Empereur lui écrivait : « ...Rien ne saurait ajouter aux sentiments que je vous porte ; mon cœur ne connaît rien qui lui soit plus cher que vous ; ces sentiments sont inaltérables. Toutes les fois que je vous vois déployer du talent ou que j'apprends du bien de vous, mon cœur en éprouve une satisfaction bien douce (1). » Ou bien quand il recevait de son père adoptif des cadeaux inestimables : « ...Mon fils, je vous envoie pour votre présent de bonne année un sabre que j'ai porté sur les champs de bataille d'Italie. J'espère qu'il vous portera bonheur (2)..... » Eugène retrouvait aussi dans le chef inflexible l'ami dévoué qui lui écrivait : « Mon fils, je ne puis accorder mon estime à M. Calmelet ni à votre architecte ; je les ai chassés l'un et l'autre de chez moi. Il est absurde qu'on ait dépensé 1,500,000 francs dans une maison si petite que la vôtre, et ce qu'on y a fait ne vaut pas le quart de cette somme. Ayez donc soin de ne rien faire qu'avec des devis arrêtés. Au reste, ne vous mêlez pas de votre maison ; j'y ai mis embargo. Quand vous viendrez à Paris, d'ailleurs, vous logerez dans mon palais (3). »

Lorsqu'il s'agit du mariage d'Eugène avec Auguste, la fille du roi de Bavière, l'Empereur lève toutes les difficultés en adoptant le fiancé (4). L'avis au Sénat est du 1er février 1805, mais la demande officielle et le mariage furent retardés par suite des occupations de l'Empereur qui tenait à présider la cérémonie nuptiale, laquelle eut lieu le 14 janvier 1806.

Dans sa joie légitime d'avoir réalisé cette union, écoutez Napoléon parlant à la jeune femme de son fils adoptif aussitôt après le mariage : « Les sentiments que je vous ai voués ne feront que s'augmenter tous les jours. Au milieu de toutes mes

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XII, p. 193, pièce 9979, au prince Eugène, Paris, 15 mars 1806.
(2) *Id.*, t. XVI, p. 227, pièce 13428, Paris, 3 janvier 1808.
(3) *Id.*, t. XII, p. 63, pièce 9845, au prince Eugène, Paris, le 18 janvier 1806.
(4) Mademoiselle Avrillon, t. I, p. 308.

affaires, il n'y en aura jamais pour moi de plus chères que celles qui pourront assurer le bonheur de mes enfants. Croyez, Auguste, que je vous aime comme un père, et que je compte que vous aurez pour moi toute la tendresse d'une fille. Ménagez-vous dans votre voyage, ainsi que dans le nouveau climat où vous arrivez... Songez que je ne veux pas que vous soyez malade. Je finis, ma fille, en vous donnant ma bénédiction paternelle (1). »

Tout dans ce jeune ménage l'intéresse, sa sollicitude est poussée même jusqu'à la curiosité la plus indiscrète : « ...Mille choses aimables à la princesse, écrit-il à Eugène; il me tarde d'apprendre qu'elle a bien soutenu la route et qu'elle se trouve bien des premiers combats de l'hyménée. Dites-lui combien je l'aime (2).....» L'intérêt qu'il porte aux nouveaux époux est constant dans les lettres de Napoléon, et l'on y retrouve toujours les préoccupations d'un *brave homme de père* pour le bonheur de ses enfants : « Ma fille, ce qui m'a été tout à fait sensible, c'est de voir dans votre lettre les assurances du bonheur dont vous jouissez... J'ai ordonné qu'on vous arrangeât une petite bibliothèque... J'espère que l'Impératrice vous envoie des modes, et que vous me direz aussi ce que je puis vous envoyer qui vous assure que je m'occupe de vous et de tout ce qui peut être agréable à vous et à Eugène..... Que votre bourse soit toujours ouverte aux femmes et aux enfants des soldats, vous ne pouvez rien faire qui aille plus à mon cœur (3).» « Ma fille, je vous envoie mon portrait comme une preuve de mon estime et de mon amitié... J'ai écouté avec grand plaisir tout le bien qu'on me dit de vous... Dites à Eugène combien je l'aime et combien je suis aise d'apprendre que vous êtes réciproquement heureux (4). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XI, p. 546, pièce 9683, à la princesse Auguste, Stuttgard, 19 janvier 1806.

(2) *Id.*, t. XI, p. 560, pièce 9712, au prince Eugène, Paris, 27 janvier 1806.

(3) *Id.*, t. XII, p. 12, pièce 9759, à la princesse Auguste, Paris, 5 février 1806.

(4) *Id.*, t. XII, p. 101, pièce 9887, à la princesse Auguste, Paris, 25 février 1806.

A tout prix, l'Empereur veut que la femme d'Eugène soit heureuse. Dans ce but, lui, l'homme si sévère sur les questions d'assiduité au travail, va déroger à ses principes : « Mon fils, vous travaillez trop, votre vie est trop monotone. Cela est bon pour vous... Mais vous avez une jeune femme qui est grosse... Que n'allez-vous au théâtre une seule fois par semaine en grande loge? Je pense que vous devez avoir aussi un petit équipage de chasse... J'affecterai volontiers dans le budget une somme pour cet objet. Il faut avoir plus de gaieté dans votre maison, cela est nécessaire pour le bonheur de votre femme et pour votre santé. On peut faire bien de la besogne en peu de temps. Je mène la vie que vous menez; mais j'ai une vieille femme qui n'a pas besoin de moi pour s'amuser, et j'ai aussi plus d'affaires... Une jeune femme a besoin d'être amusée, surtout dans la situation où elle se trouve (1)... » Quand Eugène est absent, Napoléon s'empresse de consoler la princesse : « ...Ma fille, je sens la solitude que vous devez éprouver de vous trouver seule au milieu de la Lombardie; mais Eugène vous reviendra bientôt, et l'on ne sent bien que l'on aime que lorsqu'on se revoit ou que l'on est absent. On n'apprécie la santé que lorsqu'on a un peu de migraine ou lorsqu'elle vous quitte. Il est d'ailleurs utile, pour toutes sortes de raisons, de voir un peu de monde et de se dissiper... Je reçois toujours avec plaisir de vos nouvelles, je m'en informe de ceux qui viennent du pays, et j'apprends avec plaisir que tout le monde vous trouve parfaite. Votre affectionné père (2)... » N'est-on pas émerveillé de voir l'Empereur prendre le temps de se livrer à ce verbiage paternel, alors qu'il élaborait la fameuse campagne qui, après Iéna, devait le conduire à Berlin?

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XII, p. 285, pièce 10099, au prince Eugène, Saint-Cloud, 14 avril 1806.

(2) *Id.*, t XII, p. 427, pièce 10308, à la princesse Auguste, Saint-Cloud, 3 juin 1806.

Dans le même moment, ses recommandations à la princesse, qui est enceinte, ne sont pas moins étonnantes : « ...Ma fille..., vous avez raison de compter entièrement sur tous mes sentiments. Ménagez-vous dans votre état actuel, et tâchez de ne pas nous donner une fille. Je vous dirai la recette pour cela, mais vous n'y croirez pas : c'est de boire tous les jours un peu de vin pur (1)... » Et quelle hâte il met, après l'accouchement, à prévenir, afin de les calmer, les inquiétudes ou les ennuis que peut concevoir le jeune ménage : « ...Auguste est-elle fâchée de n'avoir pas eu un garçon? Dites-lui que lorsqu'on commence par une fille, l'on a au moins douze enfants (2). »

Cette conduite de l'Empereur ne s'est jamais démentie à l'égard d'Eugène et de sa femme. Quand, en 1814, il proposa à la princesse de venir faire ses couches à Paris, en ce temps de malheurs, où toutes sortes d'énervantes appréhensions provoquaient chez la plupart des gens un état aigu d'irritabilité maladive, cette demande, fort mal interprétée, reçut un regrettable accueil. Napoléon, indigné, rétablit ses intentions, et s'explique en ces termes : « Mon fils, je reçois une lettre de vous et une de la vice-reine qui sont de l'extravagance; il faut que vous ayez perdu la tête. C'est par dignité d'homme que j'ai désiré que la princesse vînt faire ses couches à Paris, et je la connais trop susceptible pour penser qu'elle puisse se résoudre à se trouver dans cet état au milieu des Autrichiens..... Il n'y aurait rien de plus simple que de venir faire ses couches au milieu de sa famille et dans le lieu où il y a le moins d'inquiétude. Il faut que vous soyez fou pour supposer que tout ceci se rapporte à la politique (3). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII, p. 122, pièce 10718, à la princesse Auguste, Saint-Cloud, 31 août 1806.

(2) *Id.*, t. XV, p. 68, pièce 12368, au prince Eugène, Finkenstein, 18 avril 1807.

(3) *Id.*, t. XXVII, p. 307, pièce 21472, à Eugène Napoléon, Soissons, 12 mars 1814.

Dans sa détresse, Napoléon trouve encore des paroles affectueuses pour pardonner à sa belle-fille les mauvaises pensées qu'elle a exprimées : « Ma fille, j'ai reçu votre lettre. Comme je connais la sensibilité de votre cœur et la vivacité de votre esprit, je ne suis pas étonné de la manière dont vous avez été frappée... Reconnaissez votre injustice, et c'est votre cœur que je charge de vous punir (1). »

XII

Personne plus que Bonaparte, comme on vient de le voir, n'a montré constamment de bonté paternelle : accueil chaleureux pour sa bru, préoccupation continuelle du bonheur des jeunes époux, prévenances, sacrifices de toutes sortes pour assurer la félicité du nouveau ménage, tout cela se trouve chez Napoléon, au delà même de ce qu'on était en droit d'espérer d'un homme absorbé par les soins innombrables et l'accablante somme de travail qui incombaient à l'Empereur.

Non seulement Napoléon avait l'esprit assez libre pour se livrer à ces épanchements avec une abondance qui tient du commérage, mais encore il trouvait le temps de pratiquer les petites manies chères aux maris désœuvrés. Lorsque Joséphine devait paraître en public, il s'inquiétait de sa parure, et allait s'assurer lui-même de la façon dont elle serait habillée. « L'Empereur, dit Mlle Avrillon, venait quelquefois à la toilette de l'Impératrice, et c'était une chose extraordinaire pour nous de voir un homme dont la tête était remplie de si grandes choses entrer dans les détails les plus minutieux et désigner les robes et les bijoux qu'il voulait que l'Impératrice portât en telle ou telle circonstance ; il

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII, p. 308, pièce 21473, à la princesse Auguste, Soissons, 12 mars 1814.

lui arriva un jour de tacher une de ses robes avec de l'encre, parce que cette robe lui déplaisait et afin de forcer l'Impératrice à en mettre une autre; quand il touchait aux écrins, il mettait tout sens dessus dessous (1). » Le matin du sacre, dit la duchesse d'Abrantès, l'Empereur avait essayé lui-même à l'Impératrice la couronne qu'elle devait ceindre. Au cours de la cérémonie, ajoute le même auteur, « il fut coquet pour elle, il arrangeait cette petite couronne qui surmontait le diadème en diamants, la plaçait, la déplaçait, la remettait encore... (2). »

Ce qu'on est convenu d'appeler « un bon ménage » n'existe pas sans qu'il y ait quelque sujet de discussions journalières, sujet toujours le même, sans conséquence par le fait, mais revenant à chaque minute troubler le calme ou la monotonie des relations. Entre Napoléon et Joséphine, cette cause de discorde était la folle prodigalité de l'Impératrice. Jamais, malgré ses remontrances les plus sévères, celui qui avait établi dans son vaste empire un ordre et une régularité extrêmes, ne put obtenir de sa femme qu'elle modérât ses goûts dépensiers, ni même qu'elle restât dans les limites d'un budget quelconque.

« Napoléon, dit le comte Mollien, trouvait fort mauvais que l'Impératrice fît des dettes; il les lui reprochait, mais finissait par les payer, en disant hautement qu'il interdisait l'approche du palais à tous ceux qui étaient en possession de tenter ses fantaisies ou de surprendre sa bienfaisance, et c'était de tous ses ordres celui qui trouvait le moins d'obéissance (3). »

« L'Empereur, dit Mlle Avrillon, reprochait à l'Impératrice de ne pas compter avec elle-même; c'était là le principal objet de ses griefs... elle n'avait pas le courage de renvoyer un marchand sans rien lui acheter. Bien souvent, elle achetait des objets extrêmement chers qui ne lui étaient d'aucun usage, uniquement

(1) Mademoiselle Avrillon, *Mémoires*, t. I, p. 98.
(2) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. V, p. 163 à 179.
(3) Mollien, *Mémoires*, t. III, p. 352.

pour le plaisir d'acheter... Alors, il fallait avoir recours à l'Empereur pour payer le surplus ; il finissait par payer, mais c'était après des scènes tellement vives qu'elles allaient jusqu'à la violence : l'Empereur s'emportait, l'Impératrice pleurait, un raccommodement suivait ces scènes ; elles étaient si pénibles pour l'Impératrice qu'elle formait la ferme résolution de ne plus y donner lieu ; mais sa propension naturelle était plus forte, et elle recommençait sur de nouveaux frais (1). »

De son côté, Constant rapporte que « le gaspillage outré qui se faisait dans la maison de l'Impératrice était un continuel chagrin pour Napoléon, et il avait fait défendre la porte de Joséphine à divers fournisseurs dont il connaissait, par expérience, la disposition à abuser de la trop grande confiance de l'Impératrice (2) ».

D'autre part, nous trouvons dans une note de Sismondi : « Joséphine avait un désordre inouï dans ses affaires d'argent. Elle était sans cesse entourée de gens qui la volaient ; elle ne se refusait aucune fantaisie, elle ne comptait jamais et elle laissait accumuler des dettes prodigieuses... Une année, comme la reddition du budget approchait, Napoléon voit les yeux rouges de Joséphine et de Mme de la Rochefoucauld (la première dame d'honneur), il dit à Duroc : Ces femmes ont les yeux en pleurs, je suis sûr qu'il y a des dettes ; tâchez de savoir ce que c'est. Duroc s'informe et obtient l'aveu d'un déficit de 600,000 francs. Napoléon, incrédule, table tout de suite sur un million et dit : Pour de misérables pompons ! pour se laisser voler par un tas de fripons ! Il faut que je chasse tels et tels, il faut qu'on défende à tel et tel marchand de se présenter chez moi (3). »

Ainsi que l'a dit Mollien, la défense de l'Empereur à cet

(1) Mademoiselle Avrillon, *Mémoires*, t. I, p. 206. — Bourrienne, *Mémoires*, t. VI, p. 268.
(2) Constant, *Mémoires*, t. IV, p. 183.
(3) *Revue historique*, t. IX, p. 366.

égard n'était pas respectée. Un jour, fatigué de l'obstination que l'on mettait à méconnaître ses volontés, et comme font les maris impuissants à corriger les défauts de leur femme, il laissa retomber sa colère sur une tierce personne. Il donna l'ordre d'arrêter, pour l'exemple, Mlle Despréaux, modiste, qui passa quelques heures à Bicêtre(1). Ce petit acte de police domestique a valu à la mémoire de Napoléon pas mal d'invectives; on est allé jusqu'à lui rappeler que la Révolution avait aboli les lettres de cachet! C'est en vérité bien des affaires, pour un mari qui n'est pas maître chez lui et pour une marchande de fanfreluches qui a payé d'une frayeur l'impertinence de désobéir à l'Empereur!

Napoléon portait en tous lieux avec lui le souci des profusions de sa femme. N'est-ce pas cette obsession qui se traduit dans ses paroles prononcées au Conseil d'État : « Les femmes ne s'occupent que de plaisirs et de toilette... Ne devrait-on pas ajouter (à la loi) que la femme n'est pas maîtresse de voir quelqu'un qui ne plaît pas à son mari? Les femmes ont toujours ces mots à la bouche : Vous voulez m'empêcher de voir qui me plaît (2)! »

XIII

Napoléon a-t-il été constamment l'observateur rigoureux du devoir conjugal tel que le prescrit la morale austère?

Nous ignorons ce qui serait advenu si, aux débuts du mariage, Joséphine avait su conserver l'amour que Napoléon

(1) Constant, *Mémoires*, t. IV, p. 183.

(2) Thibaudeau, *Consulat*, p. 436. Paroles de Napoléon à la séance du Conseil d'État, le 5 vendémiaire.

lui apportait. Mais toujours est-il que dans l'état de choses qu'elle avait créé, d'abord par sa froideur, ensuite par ses fautes, état de choses qui avait réduit à une tendresse amicale et à une force de l'habitude le lien qui retenait son époux près d'elle, celui-ci devenait, dans ces conditions, une proie facile pour le démon de l'infidélité.

Donc, soit qu'il n'ait pas su résister aux tentations qui environnent le souverain dispensateur des richesses et des titres, soit qu'il ait voulu se prouver à lui-même qu'il pouvait faire des conquêtes sur un autre terrain que celui des batailles, Napoléon eut des maîtresses, ce n'est pas douteux. Mais, et ceci accuse encore ses préjugés bourgeois, au lieu d'imiter Henri IV, François Ier, Louis XIV et Louis XV, ses prédécesseurs, l'Empereur prenait tous les soins imaginables pour que ses liaisons fussent ignorées de sa femme, de son entourage et du public.

Né obscur, il conserva assez le respect du pouvoir suprême pour ne pas l'avilir. On ne vit pas sous son règne les concubines avoir une action, si minime fût-elle, dans les conseils de la politique, pas même avoir une influence quelconque dans la répartition des privilèges ou emplois dont disposait le monarque.

En même temps que grandissaient la puissance et la gloire de son mari, Joséphine, si indifférente jadis, finit par devenir amoureuse de Napoléon, et, de plus, elle se mit à être « jalouse à l'excès ».

La première en date qui eut l'honneur de porter ombrage à Joséphine fut, dit Lucien Bonaparte dans ses Mémoires, « Mme Branchu, de l'Opéra, fort laide, mais délicieuse cantatrice (1) ».

L'attention de Napoléon paraît avoir été retenue un peu plus longtemps sur une autre pensionnaire d'un théâtre subventionné : Mlle Georges, de la Comédie française. C'était alors une superbe

(1) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. II, p. 262.

femme d'une éblouissante beauté. « Mlle Georges, rapporte Lucien Bonaparte, passait alors pour être richement protégée par le Premier Consul; il n'affichait point cette protection, mais on en parlait en haut lieu (1). » « Sa conversation, dit Constant, lui plaisait et l'égayait beaucoup, et je l'ai souvent entendu rire, mais rire à gorge déployée, des anecdotes dont Mlle Georges savait animer les entretiens qu'elle avait avec lui (2). »

Napoléon eut moins d'agrément avec la Grassini, chanteuse qui autrefois à Milan l'avait séduit « par sa beauté théâtrale et plus encore, dit Fouché, par les sublimes accents de sa voix ». L'Empereur la fit venir à Paris. « Assez richement dotée, ajoute le même auteur, à quinze mille francs par mois, on la vit briller au théâtre et aux concerts des Tuileries, où sa voix fit merveille. Mais alors le chef de l'État évitait tout scandale, et, ne voulant donner à Joséphine, jalouse à l'excès, aucun sujet d'ombrage, il ne faisait à la belle cantatrice que des visites brusques et furtives. Des amours sans soins et sans charmes ne pouvaient satisfaire une femme altière et passionnée qui s'enflamma vivement pour le célèbre violon Rode... (3), avec lequel, finalement, elle s'enfuit de Paris (4). »

Cette équipée semble avoir dégoûté, à tout jamais, l'Empereur des femmes de théâtre. Nous n'en retrouvons plus dans les annales galantes du règne.

Les idées volages du souverain se portèrent plutôt sur les dames d'honneur ou les lectrices de la maison de l'Impératrice. On cite, dans cette catégorie, « Mme de Vanday, qui était alors une très belle femme; elle fixa pour quelque temps les regards du souverain, mais sa faveur fut de courte durée (5) ».

(1) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. II, p. 366.
(2) Constant, *Mémoires*, t. VI, p. 123.
(3) Fouché, *Mémoires*, t. I, p. 233. — Durand, *Mémoires*, p. 89.
(4) Bourrienne, *Mémoires*, t. IV, p. 167. — Mademoiselle Avrillon, *Mémoires*, t. II, p. 91. — Constant, *Mémoires*, t. VI, p. 124.
(5) Mademoiselle Avrillon, t. I, p. 91.

Un peu plus durable paraît avoir été sa liaison avec Mme D...; cet anonymat, respecté par la duchesse d'Abrantès (1) et par Constant (2), a été révélé en toutes lettres par Lewis Goldsmith dans son pamphlet : c'était Mme Duchâtel, femme d'un conseiller d'État (3). « Son mari était déjà vieux, dit la duchesse d'Abrantès, et pouvait passer pour son père. » « Napoléon, rapporte Constant, s'était épris d'une forte passion pour Mme D...; il faisait tout ce qu'il pouvait pour calmer les défiances conjugales de Joséphine. Il attendait pour se rendre chez sa maîtresse que tout fût endormi au château, et poussait même la précaution jusqu'à faire le trajet qui séparait les deux appartements, avec un pantalon de nuit, sans souliers ni pantoufles... Toutefois, l'amant heureux, craignant une surprise, me chargea de louer, dans l'allée des Veuves, une petite maison, où Mme D... et lui se réunissaient de temps en temps (4). »

De-ci, de-là, quelques caprices éphémères pour des lectrices de l'Impératrice; on en compte jusqu'à trois dans cette spécialité (5), puis la liaison de l'Empereur pour Mme Gazani, une fort belle Génoise, liaison qui, selon Constant, dura à peu près un an, avec des rendez-vous n'ayant lieu qu'à des époques assez éloignées; c'est à peu près le menu fretin des péchés mignons de Napoléon, avant d'en arriver au seul engouement réel et durable qu'il ait jamais éprouvé dans ses infidélités conjugales.

(1) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. V, p. 158 et 216.
(2) Constant, *Mémoires*, t. I, p. 67.
(3) *Histoire secrète du cabinet de Napoléon Buonaparte et de la cour de Saint-Cloud*, par Lewis Goldsmith, t. I, p. 98, Londres et Paris, 1814.
(4) Constant, *Mémoires*, t. I, p. 68.
(5) Mademoiselle Avrillon, *Mémoires*, t. I, p. 211 et 290.

XIV

Entre la bataille d'Iéna (13 octobre 1806) et la bataille d'Eylau (8 février 1807), l'Empereur avait procédé à l'occupation de la Pologne.

En France, la réputation de beauté des Polonaises était grande; et la pauvre Joséphine, comme pénétrée du pressentiment d'*un* danger imminent, était agitée nuit et jour par les ardeurs les plus vives de sa jalousie. Elle, qui, jadis, avait mis tant de résistance à rejoindre Bonaparte en Italie, écrivait lettres sur lettres à Napoléon pour qu'il la fît venir en Pologne. Avec une impatience fébrile, elle attendait un mot du maître lui donnant rendez-vous dans une ville. « Chaque soir, dit la duchesse d'Abrantès, elle faisait des réussites qui devaient lui apprendre si enfin elle recevrait l'ordre de départ tant désiré (1). »

Dans le milieu de jolies femmes où il vivait, l'Empereur se souciait peu de voir arriver sa femme; il lui faisait espérer une prochaine réunion, et, tout en s'appliquant à détourner ses soupçons, en bon bourgeois qui médite une infidélité, il se montre plus tendre, plus chaleureux. « ..... Toutes ces Polonaises sont Françaises, mais il n'y a qu'une femme pour moi. La connaîtrais-tu? je te ferais bien son portrait; mais il faudrait trop le flatter pour que tu te reconnusses... Ces nuits-ci sont longues tout seul (2). »

On peut juger de la nature des inquiétudes de l'épouse par les réponses du mari : « ..... Je te sais mauvais gré d'une si mau-

(1) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. VII.

(2) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce LXXII, Posen, 2 décembre 1806.

vaise opinion. Tu me dis que ce pourrait être par quelque rêve de la nuit, et tu ajoutes que tu n'es pas jalouse. Je me suis aperçu depuis longtemps que les gens colères soutiennent toujours qu'ils ne sont pas colères, que ceux qui ont peur disent souvent qu'ils n'ont pas peur; tu es donc convaincue de jalousie, j'en suis enchanté! » N'y a-t-il pas dans ces derniers mots comme un retour furtif sur le passé, où lui, si jaloux, était en même temps si malheureux! Néanmoins, il cherche à la rassurer; mais l'exagération qu'il y apporte trahit le peu de sincérité de ses protestations : « Du reste, tu as tort, ajoute-t-il, je ne pense à rien moins, et dans les déserts de la Pologne l'on songe peu aux belles... J'ai eu hier un bal de la noblesse de province : d'assez belles femmes, assez riches, quoique à la mode de Paris...(1). » Un désert où l'on donne des bals!... Voilà bien une image sortie d'un cerveau embarrassé dans ses explications!

Pour retarder l'arrivée de sa femme, il invoque toutes les raisons possibles, et se retranche derrière la force majeure. Ce n'est probablement pas sans un sourire ironique qu'il développait en si petite affaire ce grave aphorisme : « Plus on est grand, et moins on doit avoir de volonté, l'on dépend des événements et des circonstances. »

Il ne s'oppose pas à ce qu'elle voyage, mais pas du côté de la Pologne : « Tu peux aller à Francfort et à Darmstadt. » Puis, revenant sur l'implacable force des choses, il ajoute : « ..... Vous autres, jolies femmes, vous ne connaissez pas de barrières; ce que vous voulez doit être; mais moi, je me déclare le plus esclave des hommes; mon maître, c'est la nature des choses..... (2). »

Cette philosophie résignée, qui aurait tant plu à Joséphine en

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce LXXIII, 3 décembre 1806.
(2) *Id.*, t. I, p. 214, pièce LXXIX, 3 décembre 1806, 6 heures du soir.

1795, n'était pas pour la contenter dix ans plus tard, alors qu'elle ne savait comment se rendre agréable à Napoléon, alors qu'elle redoublait de prévenances en lui envoyant de petits objets d'utilité, destinés à prouver sa sollicitude pour le bien-être de son mari : « Un officier m'apporte un tapis de ta part, écrit l'Empereur, il est un peu court et étroit; je ne t'en remercie pas moins..... (1). »

En voyant se différer son rapprochement de Napoléon, Joséphine sentait croître sa méfiance et ses tourments. Par une sorte de prescience, elle redoutait de savoir son mari seul à Varsovie. Elle ne se trompait pas; il y avait là une grande séduction qui attendait son époux, et dont les conséquences furent, en effet, néfastes à Joséphine.

A peine arrivé dans la capitale de la Pologne, Napoléon devait rencontrer la seule femme qui, parmi ses fredaines extraconjugales, lui apporta un réel sentiment d'amour. Il trouva à Varsovie l'idylle unique de toute sa vie. Là, seulement, il connut pour la première fois les délices d'un amour véritablement partagé. Ni Joséphine, on l'a déjà vu, ni Marie-Louise, on le verra bientôt, ne conçurent pour l'Empereur l'affection profonde et sincère de Mme Valewska.

Ce fut à un bal, qui lui était offert par la noblesse, que Napoléon vit et distingua la jeune et belle Polonaise, dont il a dit lui-même : « Une femme charmante, un ange ! On [redacted] dire que son âme est aussi belle que sa figure (2) ! »

Elle avait vingt-deux ans, elle était blonde, elle avait les yeux bleus et la peau d'une blancheur éblouissante; elle n'était pas grande, mais parfaitement bien faite et d'une tournure charmante. Une teinte légère de mélancolie, répandue sur toute sa personne, la rendait plus séduisante encore. Nouvellement mariée

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce LXXVI, 10 décembre, 5 heures du soir.

(2) IUNG, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. III, p. 104.

un vieux noble d'humeur maussade, de mœurs extrêmement rigides, elle apparut à Napoléon comme une femme sacrifiée, malheureuse en ménage. « Cette idée accrut l'intérêt passionné qu'elle inspira à l'Empereur dès qu'il la vit (1). »

« Le lendemain du bal, dit Constant, l'Empereur me parut dans une agitation inaccoutumée. Il se levait, marchait, s'asseyait et se relevait de nouveau... Aussitôt après son déjeuner, il donna mission à un grand personnage d'aller de sa part faire visite à Mme Valewska et lui présenter ses hommages et ses vœux. Elle refusa fièrement des propositions trop brusques peut-être, ou que peut-être aussi la coquetterie naturelle à toutes les femmes lui recommandait de repousser (2). »

La Célimène polonaise ne sut pas résister longtemps à la tentation d'être la maîtresse d'un héros, jeune encore (il avait trente-sept ans), tout resplendissant de puissance et de gloire. Napoléon lui écrivit en termes si tendres et si touchants qu'elle finit par céder et promettre de venir voir l'Empereur le soir entre dix et onze heures. Semblable à un collégien au moment de son premier rendez-vous d'amour, « l'Empereur, en l'attendant, se promenait à grands pas, et témoignait autant d'impatience que d'émotion; à chaque instant, il demandait l'heure. Mme Valewska arriva enfin, mais dans quel état! pâle, muette, et les yeux baignés de larmes (3). »

D'après Constant, cette première soirée fut consacrée uniquement aux confidences de Mme Valewska, expliquant, selon la coutume, ses malheurs domestiques, qui devaient excuser le genre de consolations qu'elle venait chercher dans les bras d'un amant. Elle se retira à deux heures du matin, le mouchoir sur les yeux et pleurant encore. Les larmes lui servirent sans

(1) Constant, *Mémoires*, t. III, p. 211. — Duc de Rovigo, *Mémoires*, t. III, p. 27.
(2) Constant, *Mémoires*, t. III, p. 211.
(3) *Id.*, t. III, p. 212.

doute, comme naguère les cailloux blancs du Petit Poucet, à retrouver son chemin, car « elle revint bientôt, se retira le matin d'assez bonne heure, et continua ses visites jusqu'au départ de l'Empereur (1) ».

Dès à présent, les amours battent leur plein à Varsovie. Comme le ferait, à sa place, tout mari en bonne fortune, Napoléon, afin de ne pas faire venir sa femme, va inventer des difficultés matérielles, inédites jusque-là : « Il faut bien se soumettre aux événements. Il y a trop de pays à traverser depuis Mayence jusqu'à Varsovie... Je serais assez d'opinion que tu retournasses à Paris..... (2). »

Après la distance, il fait ressortir les intempéries, l'état des routes : « Mon amie, je suis touché de tout ce que tu me dis; mais la saison froide, les chemins très mauvais, peu sûrs, je ne puis donc t'exposer à tant de fatigues et de dangers. Rentre à Paris pour y passer l'hiver... Peut-être ne tarderai-je pas à t'y rejoindre; mais il est indispensable que tu renonces à faire trois cents lieues dans cette saison, à travers des pays ennemis (3). »

A plusieurs reprises, il insiste sur ces arguments qui lui paraissent décidément les meilleurs :

« La saison est trop mauvaise, les chemins peu sûrs et détestables, les espaces trop considérables pour que je permette que tu viennes jusqu'ici où mes affaires me retiennent. Il te faudrait au moins un mois pour y arriver. Tu y arriverais malade; il faudrait peut-être repartir alors : ce serait donc folie..... (4). »

« L'éloignement est trop considérable pour que je permette que, dans cette saison, tu viennes si loin..... (5). »

« Il est impossible que je permette à des femmes un voyage comme

(1) CONSTANT, *Mémoires*, t. III.

(2) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce LXXXII, Varsovie, 3 janvier 1806.

(3) *Id.*, t. I, pièce LXXXIII, Varsovie, 7 janvier 1807.

(4) *Id.*, t. I, pièce LXXXIV, Varsovie, 8 janvier 1807.

(5) *Id.*, t. I, pièce LXXXV, Varsovie, le 11 janvier 1807.

celui-ci : mauvais chemins, chemins peu sûrs et fangeux..... (1). »

« Je partage tes peines et ne me plains pas. Mais je ne saurais vouloir te perdre en t'exposant à des fatigues et des dangers qui ne sont ni de ton rang ni de ton sexe (2). »

Cette peinture décourageante des souffrances qui l'attendaient en voyage n'amenait pas Joséphine à la résignation. Elle se morfondait à Mayence, malgré les tendres assurances dont Napoléon émaillait chacune de ses lettres : « Crois qu'il m'en coûte plus qu'à toi de retarder de quelques semaines le bonheur de te voir, mais ainsi l'ordonnent les événements, le bien des affaires. Adieu, mon amie; sois gaie et montre du caractère (3). »

Pensant qu'alors elle le laissera tranquille, il a hâte de la voir retourner au milieu des plaisirs : « Ton séjour à Mayence est trop triste. Paris te réclame, vas-y, c'est mon désir. »

Et, comme il sait bien que sa femme est aiguillonnée par la jalousie, pour lui rendre toute quiétude, il ajoute : « Je suis plus contrarié que toi; j'eusse aimé à partager les longues nuits de cette saison avec toi..... (4). »

Dans une autre lettre, il appuie encore sur ce regret tout intime : « Je me porte fort bien, un peu ennuyé quelquefois de la longueur des nuits...(5). »

Il a parfaitement conscience de la peine qu'il fait à celle qui a conservé toute son amitié, à défaut de l'amour qu'elle a jadis si légèrement repoussé. Cependant, il la voudrait heureuse, il l'excite encore à retourner à Paris, où sa coquetterie féminine, se donnant carrière, pourra lui faire oublier ses appréhensions.

« Je désire que tu sois gaie et que tu donnes un peu de vie à la capitale..... (6). »

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce LXXXIX, 23 janvier 1807.
(2) *Id.*, t. I, pièce XC, le 25 janvier 1807.
(3) *Id.*, t. I, pièce LXXIII.
(4) *Id.*, t. I, pièce LXXXIV, Varsovie, 8 janvier 1807.
(5) *Id.*, t. I, pièce LXXXV, Varsovie, le 11 janvier 1807.
(6) *Id.*, même lettre.

« Pourquoi des larmes, du chagrin? N'as-tu donc plus de courage?... Ne doute jamais de mes sentiments... et si tu veux m'être plus chère encore, montre du caractère et de la force d'âme... je veux te savoir contente et heureuse..... (1). »

« J'exige que tu aies plus de force. L'on me dit que tu pleures toujours : fi! que cela est laid!... une impératrice doit avoir du cœur..... (2). »

« Je suis désespéré du ton de tes lettres et de ce qui me revient; je te défends de pleurer, d'être chagrine et inquiète; je veux que tu sois gaie, aimable et heureuse (3). »

« Retourne à Paris, sois-y gaie, contente; peut-être y serai-je aussi bientôt. J'ai ri de ce que tu me dis que tu as pris un mari pour être avec lui; je pensais, dans mon ignorance, que la femme était faite pour le mari, le mari pour la patrie, la famille et la gloire; pardon de mon ignorance : l'on apprend toujours avec nos belles dames... crois qu'il m'en coûte de ne pas te faire venir; dis-toi : C'est une preuve combien je lui suis précieuse..... (4). »

Tout cela n'est-il pas parfaitement humain? Ces circonlocutions embrouillées où la paraphrase du code civil vient se mêler aux petits mensonges de l'époux en faute; cette facilité d'invention, dans l'exposé des obstacles qui arrêtent le voyage de sa femme, ces protestations de fidélité atteignant les extrêmes limites de ce que l'on peut décemment dire dans une lettre, ces exhortations à dissiper tout chagrin, à se livrer aux plaisirs et aux fêtes, voilà bien le bagage ordinaire des maris en bonne fortune.

Nous avons tenu à montrer combien l'Empereur s'assujettissait à des scrupules inconnus avant lui dans le rang élevé qu'il occupait. Si Joséphine, comme femme, avait motif d'être blessée, elle pouvait, comme impératrice, se consoler en songeant à celles dont elle tenait la place, aux reines de France qui ont dû supporter la présence des favorites à la cour. Ces

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, pièce LXXXVI, 16 janvier 1807.
(2) *Id.*, t. I, pièce LXXXVII, Varsovie, 18 janvier 1807.
(3) *Id.*, t. I, pièce LXXXVIII, Varsovie, 14 janvier 1807.
(4) *Id.*, t. I, pièce LXXXIX, 23 janvier 1807.

petites défaillances, pardonnées aux rois par tout le monde, sont bien excusables chez l'Empereur, qui, dans ses écarts conjugaux, sut mettre du moins, tant vis-à-vis de sa femme que de l'opinion publique, une réserve dont ses devanciers sur le trône ne lui avaient pas donné l'exemple.

N'eût-il pas été préférable de rendre inutile un si bel étalage de sentiments ?

Il est peut-être des hommes doués d'une rigidité vertueuse telle qu'ils semblent avoir le droit de se montrer sans pitié pour ces sortes de fautes, mais ceux-là mêmes cependant devront bien reconnaître qu'à être coupable, on ne saurait l'être avec plus de ménagements, plus de retenue, plus de souci du chagrin que l'on cause. En somme, ce qui ressort nettement de tout cela, c'est l'une des tendances les plus marquées du caractère de Napoléon : il voulait tout le monde content autour de lui.

Le premier chapitre du petit roman d'amour ébauché à Varsovie se termina avec le départ de l'Empereur qui allait prendre le commandement de son armée pour la campagne d'Eylau.

L'amour de Mme Valewska pour Napoléon ne s'éteignit pas. Après lui avoir donné une immense joie en le rendant père, elle ne lui occasionna jamais le moindre désagrément. Elle resta dans l'ombre pendant toute la durée du règne impérial. On ne la voit reparaître que dans les moments pénibles où elle sent que de douces paroles sont nécessaires à son amant, abîmé sous le coup de revers et de déceptions épouvantables !

On la voit aussi venir à l'île d'Elbe apporter quelques consolations à l'exilé, déchu des grandeurs, sans prestige et sans fortune (1) ! Cette figure de femme constante, désintéressée, sensible au malheur, plane comme celle d'un ange au-dessus des abandons, des lâchetés et des trahisons qu'on voit s'accumuler quand décline l'étoile de Napoléon.

(1) Lucien, *Mémoires*, t. III, p. 201. — *Journal du colonel sir Neil Campbell, commissaire anglais*, publié par A. Pichot, 157.

XV

Le renvoi brutal de la meilleure des épouses, dans le seul but de satisfaire le vain orgueil de s'allier à une fille de sang royal, l'abandon cruel de cette femme après le divorce, le tableau élégiaque d'une impératrice éplorée, solitaire, aux portes de Paris, témoin forcé du bonheur de celle qui a pris sa place, tels sont les thèmes développés sur le mode mineur, par les adversaires de Napoléon, afin de transformer son divorce en un acte d'intérêt personnel et de persécution gratuite.

La nécessité de faire de Joséphine une martyre s'imposait par le besoin de peindre Napoléon sous les traits d'un égoïste impitoyable.

L'étude des documents nous a amené à une conclusion moins poétique sans doute, mais plus conforme à la vérité.

Étant donnée la stérilité de Joséphine, l'acte du divorce, comme presque tous les actes de la carrière de Napoléon, est la suite directe, inévitable, des événements qui présidèrent au rétablissement du pouvoir personnel en France. Après le 18 Brumaire, après le Consulat à vie, après l'institution de l'Empire et de l'hérédité, vient se placer l'acte du divorce.

Ces cinq phases de la vie de Napoléon sont les résultantes essentielles de l'état des esprits en France qui, du haut en bas de l'échelle sociale, étaient tourmentés par des inquiétudes de diverses natures, il est vrai, mais convergeant toutes à un but unique : le maintien de la chose établie.

D'une part, la majorité du peuple français était possédée de la crainte de se trouver, après le règne de Napoléon, devant l'inconnu qui pouvait ramener les horreurs de la Révo-

lution et de l'invasion étrangère. Enfin, mal renseignée, la masse était persuadée qu'au cas où la solution à intervenir serait la rentrée des Bourbons, il s'ensuivrait la réclamation des arrérages des droits féodaux, impayés depuis la chute de la royauté.

D'autre part, il s'était formé, sous la Révolution, une légion de spéculateurs sur les *biens nationaux,* qui avaient de grosses fortunes à consolider d'abord, à mettre ensuite à l'abri des excès révolutionnaires, aussi bien que des revendications royalistes. Cela est tellement vrai que la formule du serment prononcé par Napoléon, le jour de la proclamation de l'Empire, contient ces mots : « Je jure de maintenir l'irrévocabilité des biens nationaux (1). »

Les intérêts que nous avons énumérés, différents à la surface, étaient les mêmes au fond. Ils se rassurèrent une première fois par la nomination de Bonaparte au consulat à vie. Puis on réfléchit que, pour être un grand homme, le Premier Consul n'était pas immortel; on établit alors l'hérédité impériale. Enfin, comme les gens pressés par la peur ne savent quel maximum de précautions prendre, on se mit à réfléchir encore qu'à défaut d'héritier direct, la succession de l'Empereur pourrait être disputée par de nombreux compétiteurs. A tout prix, il fallait éviter une interruption dans l'exercice du pouvoir suprême, et cette dernière appréhension ne pouvait être calmée que si Napoléon avait des enfants.

« Terreur de l'anarchie, terreur de l'invasion », dit Azaïs; nous ajouterons terreur des intérêts matériels acquis depuis l'abolition de l'ancien régime, « ces sentiments si cruels impriment à toutes les âmes un seul besoin : le maintien des institutions napoléoniennes (2). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. X, p. 60, pièce 8201. (Procès-verbaux des cérémonies du 2 décembre 1804.)

(2) H. Azaïs, *Jugement impartial sur Napoléon*.

Ce serait être trop exigeant envers la nature humaine que de demander à un homme de rester insensible à l'offre qu'on lui fait de consolider sa puissance, d'exhausser sa grandeur, de fonder une dynastie. Certes, Napoléon ne devait pas être indifférent à ces perspectives. Qui l'eût été à sa place? Cependant, il résista plusieurs années à la pression que l'on exerça sur lui pour défaire un mariage stérile. Il est même permis de supposer que plus l'Empereur vieillissait, plus cette pression devenait vive.

Le divorce entre Napoléon et Joséphine fut prononcé le 15 décembre 1809.

La première idée d'une séparation s'est présentée à l'esprit de Bonaparte en 1799, à son retour d'Égypte, en face des écarts de conduite de sa femme. Nous avons raconté cet incident en son temps. Si Napoléon pardonna, il n'oublia jamais. Dès l'an 1800, dit Miot de Mélito, « l'on bâtissait le plan d'une nouvelle constitution sur les bases de l'hérédité... On commença déjà à parler du divorce et à le marier à diverses princesses... (1). » A la même époque, la femme du Premier Consul disait à Thibaudeau : « Les hommes les plus dangereux pour Bonaparte sont ceux qui veulent lui donner des idées d'hérédité et de dynastie, de divorce et de mariage avec une princesse. » L'interlocuteur de Joséphine ajoute : « Elle faisait allusion au voyage de Lucien qu'on disait, en effet, être allé en Espagne négocier un mariage... (2). » Enfin, Lucien Bonaparte, dans ses Mémoires, mentionne tout au long les ouvertures qu'il fit, et l'acquiescement qu'il rencontra à la cour d'Espagne au sujet d'un mariage éventuel entre Napoléon et l'infante Isabelle (3).

De tous les côtés, Napoléon était sollicité dans le même sens; son frère Joseph, « voulant le déterminer à adopter le principe

(1) Miot de Mélito, t. I, p. 297.
(2) Thibaudeau, *Consulat*, t. I, p. 28.
(3) Lucien, *Mémoires*, t. II, p. 66 et 67. — Madame de Rémusat, *Mémoires*, t. I, p. 133.

d'hérédité, l'avait pressé de répudier sa femme et de se remarier; et, en faveur de cette thèse, il avait repris les divers arguments qui avaient déjà été développés... (1) ». Cet entretien se passait en 1804. Joséphine cherchait partout des points d'appui pour sa situation chancelante, elle s'évertuait à rallier les intérêts des autres aux siens propres. D'après Rœderer, elle disait à Joseph Bonaparte : « S'il établit l'hérédité, il fera divorce avec moi pour avoir des enfants : ces enfants vous écartent du pouvoir (2). »

Dans sa lutte contre son entourage, en 1804, c'est chez Napoléon qu'on retrouve le cri humain, la voix du cœur, quand il dit : « C'est par justice que je n'ai pas voulu divorcer. Mon intérêt, l'intérêt du système voulait peut-être que je me remariasse. Mais j'ai dit : Comment renvoyer cette bonne femme à cause que je deviens plus grand... Non, cela passe ma force. J'ai un cœur d'homme, je n'ai pas été enfanté par une tigresse... je ne veux pas la rendre malheureuse... (3) ».

Il n'a pas fallu moins de cinq ans pour accoutumer Napoléon à l'idée qu'il devait sacrifier ses sentiments personnels à l'intérêt de tous. En réponse aux sollicitations incessantes dont on l'accablait, il allait jusqu'à faire valoir que « César et Frédéric n'ont point eu d'enfants (4) ». Rien n'y faisait, les partisans du divorce continuaient leur œuvre; le prince de Metternich mandait à la cour de Vienne, en 1807 : « L'affaire du mariage semble malheureusement tous les jours prendre plus de consistance. Le bruit en est si général, l'Impératrice elle-même s'explique si hautement sur son divorce, qu'il serait difficile de ne pas croire à ce dernier... (5).» En 1808, c'est Fouché qui veut brusquer les choses; il dit lui-même : « Poussé par un excès de zèle, je résolus d'ouvrir la brèche et d'amener Joséphine sur le terrain de ce grand sacrifice

(1) Miot de Mélito, *Mémoires*, t. II.
(2) Rœderer, *Mémoires*, t. III, p. 515.
(3) *Id.*, t. III, p. 512.
(4) *Id.*, t. III, p. 516.
(5) Prince de Metternich, *Mémoires*, t. II, p 143.

que réclamaient la solidité de l'Empire et la félicité de l'Empereur (1). »

Depuis longtemps la stérilité de Joséphine était avérée; c'est Bourrienne qui a dit : « J'ai, à la vérité, été témoin des efforts de la médecine pour rendre à Joséphine les signes d'une fécondité qui avaient cessé de se manifester (2). » L'Empereur, de son côté, ne savait pas alors quelle était sa part dans l'infécondité de son premier mariage, et cette incertitude redoublait ses hésitations à répudier une femme près de qui le retenaient, à défaut d'amour, la force de l'habitude et une amitié incontestable.

On a vu par ses lettres, de 1806, que Joséphine, fort anxieuse, semblait redouter pour elle-même le séjour de son mari en Pologne. Ce pressentiment se réalisa trois ans plus tard. En effet, en 1809, après la bataille de Wagram qui marqua l'apogée du règne impérial, Napoléon passa trois mois environ à Schœnbrunn. Là, il fut rejoint par Mme Valewska, qui ne tarda pas à devenir enceinte (3). Dès ce moment, la résolution de Napoléon semble définitivement fixée en ce qui concerne son devoir d'affermir les institutions qui régissent la France. Capable d'avoir des enfants, il croit que sa destinée lui commande d'assurer l'avenir de son pays. Et, bien que le sacrifice, on le verra, ne soit pas moins pénible pour lui que pour Joséphine, désormais le divorce est chose décidée.

(1) Fouché, *Mémoires*, t. I, p. 380.
(2) Bourrienne, *Mémoires*, t. V, p. 50.
(3) Constant, *Mémoires*, t. III, p. 215.

XVI

D'abord, Napoléon voulut charger le comte Lavalette, mari de la nièce de Joséphine, d'annoncer la triste nouvelle à l'Impératrice. « Je ne suis pas assez vieux, disait l'Empereur, pour ne pas espérer d'avoir des enfants, et cependant je ne peux en espérer d'elle; le repos de la France exige que je me choisisse une nouvelle compagne... Vous êtes le mari de sa nièce; elle vous honore de son estime. Voulez-vous la préparer à sa nouvelle destinée (1)? » Lavalette ayant décliné cette mission, ce fut à Fontainebleau, où il était revenu le 26 octobre 1809, que l'Empereur fit comprendre peu à peu à Joséphine les nécessités impérieuses auxquelles il obéissait, et qu'il obtint son consentement à leur séparation. « Ce fut par les moyens les plus doux, dit Constant, et avec les plus grands ménagements qu'il tâcha d'amener l'Impératrice à ce sacrifice douloureux; il n'eut pas recours, comme on voulut le faire entendre, aux emportements, aux menaces; ce fut à la raison de son épouse qu'il en appela, ce fut volontairement qu'elle y consentit (2). »

Que l'Impératrice ait compris dans toute leur rigueur les raisons qui exigaient sa retraite, ce n'est absolument pas douteux. En effet, à supposer qu'elle ne voulût pas divorcer, qui donc pouvait l'y contraindre, sans avoir recours à une procédure dont il n'existe aucune trace? Mais, en outre, si l'on admettait que l'Impératrice fut violentée, il faudrait encore admettre que, vaincue, elle aurait voulu s'éloigner de l'homme qui l'avait répudiée brutalement. Ne se serait-elle pas au moins empressée

(1) Comte Lavalette, *Mémoires et Souvenirs*, t. II, p. 45.
(2) Constant, *Mémoires*, t. IV, p. 168.

de fuir à tout jamais les lieux témoins de son humiliation?

Veut-on même que sa nature douce l'eût portée à éviter tout scandale? N'avait-elle pas à l'étranger une résidence tout indiquée, toute naturelle, à Milan, près de son fils Eugène qu'elle adorait? Rien, en effet, ne la retenait à Paris : Hortense était en Hollande, Eugène en Italie.

Il y eut entre les deux époux, on peut l'affirmer, une entente pénible, mais finalement amiable, sur la base d'un établissement somptueux de l'Impératrice et de la conservation de la tendresse affectueuse de Napoléon. Sous ces conditions, elle accepta le sacrifice et rendit à l'Empereur sa liberté. Et qui pourra nier qu'elle le fit de son plein gré, dans le but de procurer un héritier au trône, quand on la verra, elle, oui, elle, Joséphine, s'occuper de remarier Napoléon?

Un mois à peine après le divorce, Joséphine, secondée par sa fille Hortense, faisait à Mme de Metternich des ouvertures en vue d'un mariage possible entre Napoléon et l'archiduchesse d'Autriche, et ce fut avec l'ex-impératrice que se continuèrent les négociations. La preuve de ce que nous avançons est officielle et irréfutable; elle est dans les instructions envoyées de Vienne par le prince de Metternich à l'ambassadeur d'Autriche à Paris. Nous y lisons ceci : « ...L'ouverture la plus prononcée ayant été faite par l'impératrice Joséphine et la reine de Hollande à Mme de Metternich, Sa Majesté Impériale (l'empereur d'Autriche) n'en croit pas moins devoir suivre cette voie nullement officielle, et par conséquent moins compromettante, pour faire parvenir sans fard ses véritables intentions à la connaissance de l'empereur Napoléon (1). »

On voudra bien nous concéder que nul n'était en situation d'obliger une femme à faire des démarches de cette nature, Si Joséphine, qui aurait dû être la dernière à donner son

(1) Prince de Metternich, *Mémoires*, t II, p. 319. Lettre à Schwarzenberg, Vienne, 27 janvier 1810.

concours à ces combinaisons, s'y prêtait personnellement, c'était donc parce qu'elle avait compris que « Napoléon divorçait pour procéder immédiatement à une nouvelle union qui lui permît d'espérer un héritier », ainsi que le dit Caulaincourt, s'occupant lui-même de marier Napoléon à une princesse russe (1).

Dès le retour de la Cour à Paris, le 14 novembre, le grand événement qui se prépare fait les frais de toutes les conversations aux Tuileries. « Le divorce de l'Empereur, dit Girardin, est une chose regardée comme certaine depuis plusieurs jours ; il a été résolu à Schœnbrunn. Tout le monde en parle. L'Impératrice elle-même en a parlé à sa marchande de fleurs, à ses médecins, à plusieurs autres (2). » La nation était indifférente : « La France, dit Mollien, ne voyait dans le divorce qu'un arrangement de palais (3). »

Il n'en est pas moins vrai que le jour où Joséphine apprit la date exacte fixée pour la consommation de l'acte solennel, elle fut en proie à une douleur extrême qui se traduisit par une crise de nerfs. Quoiqu'elle fût familiarisée, depuis près de onze ans, avec l'idée de sa répudiation, une scène émouvante, qui nous a été rapportée par un témoin oculaire, se passa le 30 novembre, quand Napoléon annonça à l'Impératrice que les actes seraient signés le 15 décembre suivant.

C'était après dîner, raconte M. de Bausset : « Le café fut présenté, et Napoléon prit lui-même sa tasse que tenait le page de service, en faisant signe qu'il voulait être seul... Tout à coup j'entends partir du salon de l'Empereur des cris violents poussés par l'impératrice Joséphine... L'huissier de la chambre, pensant qu'elle se trouvait mal, fut au moment d'ouvrir la porte ; je l'en empêchai, en lui observant que l'Empereur appellerait du secours, s'il le jugeait convenable. J'étais debout près de la porte, lorsque

(1) *Souvenirs du duc de Vicence*, IIe partie, t. II, p. 210.
(2) Girardin, *Journal et Souvenirs*, t. II, p. 343.
(3) Mollien, *Mémoires*, t. III, p. 40.

Napoléon l'ouvrit lui-même et, m'apercevant, me dit vivement : — Entrez, Bausset, et fermez la porte. — J'entre dans le salon, j'aperçois l'Impératrice étendue sur le tapis, poussant des cris des plaintes déchirantes. — Non, je n'y survivrai point, disait l'infortunée. Napoléon me dit : — Êtes-vous assez fort pour enlever Joséphine et la porter chez elle par l'escalier intérieur qui communique à son appartement, afin de lui faire donner les soins et les secours que son état exige? — Avec l'aide de Napoléon, je l'enlevai dans mes bras, et lui-même, prenant un flambeau sur la table, m'éclaira et ouvrit la porte du salon. Parvenu à la première marche de l'escalier, j'observai à Napoléon qu'il était trop étroit pour qu'il me fût possible de descendre *sans* danger de tomber... Ayant appelé le garçon du portefeuille... il lui remit le flambeau... et Napoléon prit lui-même les deux jambes de Joséphine pour m'aider à descendre avec plus de ménagement... Lorsqu'elle sentit les efforts que je faisais pour m'empêcher de tomber, l'Impératrice me dit tout bas : — Vous me serrez trop fort. — Je vis alors que je n'avais rien à craindre pour sa santé, et qu'elle n'avait pas perdu connaissance un seul instant... L'agitation, l'inquiétude de l'Empereur *étaient* extrêmes... Dans le trouble qu'il éprouvait, il m'apprit la cause de tout ce qui venait de se passer... Les mots s'échappaient avec peine et sans suite, sa voix était émue, oppressée, et des larmes mouillaient ses yeux... Il fallait réellement qu'il fût hors de lui pour me donner tant de détails, à moi, placé si loin de ses conseils et de sa confiance... Toute cette scène ne dura pas plus de sept à huit minutes. Napoléon envoya de suite chercher Corvisart, la reine Hortense, Cambacérès, Fouché, et avant de remonter dans son appartement, il alla s'assurer par lui-même de l'état de Joséphine, qu'il trouva plus calme et résignée... (1). »

L'apaisement ne tarda pas à se faire dans l'esprit de l'Impé-

(1) Bausset, *Mémoires*, t. II, p. 8.

ıtrice, qui, le 12 décembre, présida son cercle aux Tuileries (1). 'rois jours après, le matin du jour fatal, nous voyons Joséhine tenir les yeux, pendant qu'on la coiffe, sur un papier qui 'était autre « que le discours écrit qu'elle devait prononcer levant l'Empereur et qu'on lui avait donné à apprendre par :œur (2) ».

Devant toute la famille impériale réunie, en présence des grands dignitaires de la couronne, le 15 décembre 1809, au soir, l'Empereur et l'Impératrice signèrent l'acte qui annulait leur mariage. « L'Empereur, dit Mollien, n'était pas moins ému qu'elle, et ses larmes étaient véritables. »

Eugène de Beauharnais prit lui-même la parole à la séance du Sénat où le divorce fut annoncé; nous extrayons de son discours le passage suivant : « Il importe au bonheur de la France que le fondateur de cette quatrième dynastie vieillisse environné d'une descendance directe qui soit notre garantie à tous... Les larmes qu'a coûté cette résolution à l'Empereur suffisent à la gloire de ma mère (3). »

XVII

Napoléon, après le divorce, témoigna à Joséphine une tendresse infinie qu'il lui conserva toujours. Dans cette attitude de l'Empereur, on chercherait vainement autre chose que l'expansion naturelle de son cœur, car son intérêt, à la veille d'un nouveau mariage, lui commandait surtout de paraître entièrement délié de toutes relations avec sa première femme.

(1) Girardin, *Journal et Souvenirs*, t. II, p. 354.
(2) Mademoiselle Avrillon, *Mémoires*, t. II, p. 158.
(3) *Mémoires du prince Eugène*, t. VI, p. 294.

Rien ne le montre dans la posture d'un homme heureux d'avoir rompu une union qui lui pesait. Tout, au contraire, indique chez lui une profonde commisération pour le chagrin de la femme qu'il vient de quitter. « Le soir même du divorce, dit Mollien, comme s'il n'avait pu soutenir la solitude du palais des Tuileries, Napoléon partit pour Trianon presque sans suite. Il y passa trois jours, ne voyant personne, pas même ses ministres, et, dans tout son règne, ces trois jours sont peut-être les seuls pendant lesquels les sentiments aient eu plus d'empire sur lui que les affaires. Tout fut suspendu, correspondance, audiences, conseils même. Il pourvut seulement par quelques dispositions au nouvel établissement de celle dont il se séparait, et encore ne me les fit-il connaître que par un de ses officiers (1). » « Le soir même de son arrivée à Trianon, dit Meneval, l'Empereur écrivit une lettre à l'Impératrice pour la consoler dans sa solitude à Malmaison (2). »

Entre le 15 et le 19 décembre, c'est-à-dire deux ou trois jours au plus après leur séparation, Napoléon va voir Joséphine à Malmaison. A peine rentré à Trianon, l'Empereur lui écrivit : « Mon amie, je t'ai trouvée aujourd'hui plus faible que tu ne devais être. Tu as montré du courage, il faut que tu en trouves pour te soutenir; il faut ne pas te laisser aller à une funeste mélancolie, il faut te trouver contente, et surtout soigner ta santé qui m'est si précieuse. Si tu m'es attachée et si tu m'aimes, tu dois te comporter avec force et te placer heureuse. Tu ne peux pas mettre en doute ma constante et tendre amitié, et tu connaîtrais bien mal les sentiments que je te porte si tu supposais que je puis être heureux si tu n'es pas heureuse, et content si tu ne te tranquillises. Adieu, mon amie, dors bien ; songe que je le veux (3). »

(1) Mollien, *Mémoires*, t. III, p. 40.
(2) Meneval, *Mémoires*, t. I, p. 232.
(3) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. II, pièce cxc, à l'Impératrice, à Malmaison (sans date), 8 heures du soir, décembre 1809.

Pendant cette retraite à Trianon qui dura dix jours, l'Empereur envoya cinq lettres, toutes dans le même ton amical, avec les mêmes assurances d'affection. Comme à l'ordinaire, dans cette correspondance avec sa femme, nous retrouvons en Napoléon le bon bourgeois qui écrit : « Je t'ai envoyé de ma chasse... (1). »

Ajoutons que, le 25 décembre, Joséphine était allée avec Hortense dîner à Trianon sur une invitation de l'Empereur. Pendant cette visite, l'Impératrice avait, dit Mlle Avrillon, « un air de bonheur et d'aisance qui aurait pu faire croire que Leurs Majestés ne s'étaient jamais quittées... (2) ». Ne dirait-on pas, à les voir joyeux à Trianon, deux amants échappés à la curiosité des indiscrets, plutôt que des époux au lendemain d'une rupture définitive ?

N'allez pas croire que Napoléon se proposait simplement d'adoucir par de bons procédés les chagrins plus aigus des premiers moments. Il ne cessa de veiller avec des soins empressés sur la femme qu'il s'était cru forcé de délaisser pour assurer le bonheur de ses peuples.

En vertu d'un sénatus-consulte, Joséphine conserva le titre et le rang d'Impératrice-Reine couronnée, elle jouit d'une rente annuelle de deux millions de francs, déclarée obligatoire pour les successeurs de l'Empereur (3). Cette pension fut portée plus tard à trois millions. « Il veillait, a dit la femme de chambre de l'Impératrice, à ce qu'elle ne manquât de rien, à ce qu'elle eût non seulement l'utile, mais encore l'agréable (4). »

Rentré à Paris, Napoléon écrit à Joséphine : « ..... J'ai été fort ennuyé de revoir les Tuileries; ce grand palais m'a paru vide, et je m'y suis trouvé isolé (5). » Quelques jours plus tard,

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. II, pièce CXCII, à l'Impératrice, à Malmaison, 7 heures du soir.
(2) *Mémoires de mademoiselle Avrillon*, t. II, p. 176.
(3) *Mémoires du prince Eugène*, t. VI, p. 295.
(4) *Mémoires de mademoiselle Avrillon*, t. II, p. 176.
(5) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. II, pièce CXCV, à l'Impératrice, à Malmaison, mercredi, midi.

New York Public Library
St. Agnes Branch
444 Amsterdam Ave.

il lui annonce qu'il a exaucé quelques-unes de ses demandes : « J'ai été bien content de t'avoir vue hier; je sens combien ta société a de charmes pour moi. J'ai travaillé aujourd'hui avec Estève. J'ai accordé 100,000 francs pour 1810 pour l'extraordinaire de Malmaison. Tu peux donc faire planter tout ce que tu voudras; tu distribueras cette somme comme tu l'entendras. J'ai chargé Estève de remettre 200,000 francs aussitôt que le contrat de la maison Julien sera fait. J'ai ordonné que l'on paierait ta parure de rubis, laquelle sera évaluée par l'intendance, car je ne veux pas de voleries de bijoutiers. Ainsi, voilà 400,000 francs que cela me coûte.

« J'ai ordonné que l'on tînt le million que la liste civile te doit, pour 1810, à la disposition de ton homme d'affaires pour payer tes dettes. Tu dois trouver dans l'armoire de Malmaison 5 à 600,000 francs; tu peux les prendre pour faire ton argenterie et ton linge. J'ai ordonné qu'on te fît un très beau service de porcelaine : l'on prendra tes ordres pour qu'il soit très beau (1). »

Le mari le plus amoureux aurait-il plus d'attentions délicates pour sa femme?

Aux courtisans inquiets, se demandant s'ils doivent aller ou non à Malmaison, et qui se sont d'abord abstenus, Napoléon témoigne qu'il sera heureux de leurs visites à Joséphine (2).

A toutes les époques, même après son mariage avec Marie-Louise, nous allons trouver dans les lettres de Napoléon à Joséphine les marques les plus touchantes de son inaltérable tendresse. Prenons au hasard quelques exemples : « ... Ce lieu (Malmaison) est cependant tout plein de nos sentiments qui ne peuvent et ne doivent jamais changer, du moins de mon côté. J'ai bien envie de te voir, mais il faut que je sois sûr que tu es forte et non faible; je le suis aussi un peu, et cela me fait un

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. II, pièce cc, à l'impératrice Joséphine, à Malmaison, dimanche, 8 heures du soir.

(2) *Mémoires de mademoiselle Avrillon*, t. II, p. 180.

mal affreux..... (1). Je te verrai avec plaisir à l'Élysée, et fort heureux de te voir plus souvent; car tu sais combien je t'aime (2). »

Toutes les lettres se ressemblent par l'uniformité affectueuse des sentiments qui y sont exprimés. Un mois après l'arrivée de Marie-Louise en France, Napoléon réitère pour la centième fois à Joséphine l'assurance de son attachement : « Ne doute jamais de mes sentiments pour toi : ils dureront autant que moi; tu serais fort injuste si tu en doutais.....(3). » Joséphine s'intéressait à tout ce qui se passait dans le nouveau ménage impérial, au besoin elle questionnait Napoléon, qui lui répondait en septembre 1810 : « L'Impératrice est effectivement grosse de quatre mois, elle se porte bien et m'est fort attachée..... (4). » A l'accouchement de Marie-Louise, l'impératrice Joséphine, dit Meneval, ne fut pas oubliée; l'Empereur lui envoya un page à Novare, où elle était en villégiature (5). Les félicitations de Joséphine furent très agréables à Napoléon, qui s'empressa d'envoyer à l'ex-impératrice quelques détails sur le nouveau-né :

« Mon amie, j'ai reçu ta lettre; je te remercie. Mon fils est gros et très bien portant. J'espère qu'il viendra à bien. Il a ma poitrine, ma bouche et mes yeux. J'espère qu'il remplira sa destinée (6). » Ce portrait enthousiaste est celui du roi de Rome, âgé de deux jours !... Plus tard, l'enfant fut conduit plusieurs fois à Joséphine, qui demandait à le voir.

En 1812, se renouvelleront encore les mêmes protestations

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. II, pièce CCIV, à l'impératrice Joséphine, à Malmaison, Trianon, 17 janvier 1810.

(2) *Id.*, t. II, pièce CCVI, à l'impératrice Joséphine, 30 janvier 1810.

(3) *Id.*, t. II, pièce CCXVII, à l'impératrice Joséphine, Compiègne, avril 1810.

(4) *Id.*, t. II, p. 170, pièce CCXIX, à l'impératrice Joséphine, à Aix-les-Bains, Saint-Cloud, 14 septembre 1810.

(5) MENEVAL, *Mémoires*, t. I, p. 303.

(6) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. II, p. 186, pièce CCXXIV, à l'impératrice Joséphine, à Novare, Paris, le 22 mars 1811.

de constante amitié. Au point de vue moral, rien n'a changé entre Napoléon et Joséphine, pas même les causes de leurs éternelles contestations. Écoutez les remontrances paternelles de l'Empereur en 1813 : « Mets de l'ordre dans tes affaires; ne dépense que 1,500,000 fr. et mets de côté tous les ans autant; cela te fera une réserve de quinze millions, en dix ans, pour tes petits-enfants : il est doux de pouvoir leur donner quelque chose, et de leur être utile. Au lieu de cela, l'on me dit que tu as des dettes; cela serait bien vilain. Occupe-toi de tes affaires, et ne donne pas à qui veut prendre. Si tu veux me plaire, fais que je sache que tu as un gros trésor. Juge combien j'aurais mauvaise opinion de toi, si je te savais endettée avec trois millions de revenu (1). »

Cette question était la plus irritante pour Napoléon, qui chargea Mollien de porter ses reproches à Joséphine. Le ministre, à son retour de Malmaison, rendit compte de la désolation causée à Joséphine par le mécontentement de l'Empereur; celui-ci interrompit Mollien en s'écriant : « Mais il ne fallait pas la faire pleurer (2)! »

La dernière phrase, qui clôt toute la correspondance connue entre l'Empereur et Joséphine, résume mieux que nous ne saurions le faire le fond du caractère de Napoléon, qui ne cessait d'employer le ton bourgeois bon enfant quand il écrivait :

« ..... Annonce-moi que tu es bien portante : on dit que tu engraisses comme une bonne fermière de Normandie (3). »

Le lecteur a pu juger ce que fut Napoléon pour sa première femme : nous l'avons vu tour à tour amoureux jusqu'à la frénésie, puis refroidi par la légèreté et l'inconstance, courroucé quand sa dignité d'homme est menacée, généreux jusqu'à la

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. II, pièce CCXXX, à l'impératrice Joséphine, à Malmaison, Trianon, 25 août 1813.

(2) MOLLIEN, *Mémoires*, t. III, p. 356.

(3) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. II, pièce CCXXVII, à l'impératrice Joséphine, à Malmaison.

faiblesse devant les larmes des enfants mêlées au repentir de leur mère, se contentant ensuite d'un intérieur qu'il s'efforce de rendre exemplaire; nous l'avons vu également infidèle, mais toujours dans les limites de la décence et du respect public, soucieux avant tout de ne pas humilier sa femme. Nous l'avons vu enfin, cédant à la longue aux sollicitations incessantes de son entourage, subordonner ses goûts personnels à l'espoir de donner à son pays un gage de sécurité. Sous ces aspects multiples, son caractère est demeuré strictement, dans ses qualités comme dans ses défauts, ce qu'il aurait été si, trompant sa destinée, il avait vécu en Corse et y avait dirigé son ménage, au sein d'une médiocre fortune, telle que semblait la lui réserver sa naissance.

XVIII

Le second mariage de Napoléon n'ayant pour objet que de fonder une dynastie, il était important, au premier chef, que cette dynastie fût, autant que possible, égale à celles qui régnaient alors en Europe. A cet effet, le Conseil des ministres fut consulté sur le choix qu'il convenait de faire entre les princesses de Russie, d'Autriche et de Saxe. La majorité du Conseil émit l'opinion qu'il fallait porter ses vues d'abord sur la Russie (1).

Suivant cette décision, l'Empereur écrit à Caulaincourt, alors ambassadeur à Saint-Pétersbourg : « L'Autriche et la Russie, par leur importance, sont les seules puissances dont l'alliance convient à la France par rapport au rang qu'elle occupe et à ses intérêts politiques. Je préfère l'alliance de la Russie. Dans cette négociation, Caulaincourt, vous devez employer toute la pru-

(1) Mollien, *Mémoires*, t. III, p. 121.

dence, toute la dextérité dont vous êtes susceptible. Réfléchissez profondément ; ne hasardez pas un mot, pas un geste légèrement. Je ne dois pas être offert, non plus que refusé. Conservez haute ma dignité, qui est celle de la France (1). »

La Cour de Russie, tout en reconnaissant le grand honneur qui lui était fait, ajournait son adhésion. La vérité est que, si le Tsar était parfaitement consentant à cette union pour sa sœur, l'Impératrice mère hésitait à marier sa fille avec l'empereur des Français. Ces tergiversations sont bien définies dans une lettre écrite par Napoléon au ministre des affaires étrangères, et dans laquelle il dit : « Que l'on a demandé quatre fois dix jours pour donner une réponse... que quant à la religion, ce n'est pas la religion elle-même qui a effarouché, mais l'obligation d'avoir un pope aux Tuileries (2). »

Plus humilié, sans doute, que fatigué de ce peu d'empressement, Napoléon jeta les yeux sur la cour d'Autriche, et, en homme pratique, sachant qu'une affaire bien faite est celle dont on s'occupe soi-même, il entama les négociations au cours d'un épisode assez piquant dont Metternich a fait la relation suivante : « Dans un bal masqué donné par l'archichancelier Cambacérès, et auquel ma femme avait été invitée d'une façon très pressante, un masque s'empara du bras de Mme de Metternich. Celle-ci reconnut aussitôt Napoléon. Le masque conduisit ma femme dans un cabinet à l'extrémité des appartements. Après quelques propos insignifiants, Napoléon lui demanda si elle croyait que l'archiduchesse Marie-Louise accepterait sa main, et que l'Empereur, son père, consentirait à cette union. Ma femme, très surprise, affirma qu'il lui était impossible de répondre à cette question.

« Napoléon lui demanda ensuite si, à la place de l'archidu-

(1) Duc de Vicence, *Souvenirs*, IIe partie, t. II, p. 203.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XX, p. 270, pièce 16341, à M. de Champagny, duc de Cadore, ministre des relations extérieures, Paris, 16 mars 1809

chesse, elle lui accorderait sa main. Elle lui assura qu'elle la lui refuserait certainement. — Vous êtes méchante, lui dit l'Empereur; écrivez à votre mari, et demandez-lui ce qu'il pense de la chose (1). »

Immédiatement après commencèrent les ouvertures officielles; on a vu plus haut la part effective que prit l'impératrice Joséphine à ces pourparlers. La cour d'Autriche avait eu connaissance, par des rapports diplomatiques, de la demande faite à la Russie; redoutant par-dessus tout les conséquences politiques d'une alliance franco-russe, elle n'hésita pas à donner son consentement; et, dans la crainte d'être devancée par le Tsar, on résolut à Vienne de précipiter la réalisation du mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise.

Toutes choses convenues, il fut arrêté que le maréchal Berthier se rendrait à Vienne à l'effet d'épouser par procuration la jeune archiduchesse. Berthier arriva à Vienne le 4 mars 1810, porteur d'une corbeille pour laquelle la munificence de l'Empereur n'avait rien épargné; on y remarquait entre autres merveilles, d'après le baron Peyrusse, un collier composé de trente-deux chatons dont la valeur n'était pas inférieure à neuf cent mille francs, des boucles d'oreilles ayant coûté quatre cent mille francs, et le portrait de Napoléon enrichi d'un cercle de seize solitaires estimés à six cent mille francs (2). Napoléon, on le voit, se laissait aller à quelque prodigalité en faveur d'une fiancée dont la dot relativement modique ne s'élevait qu'à la somme de cinq cent mille francs (3).

Le mariage fut célébré à Vienne avec la plus grande pompe le 11 mars 1810. Le 14, Marie-Louise, sous la conduite du prince de Neufchâtel, quitta la cour d'Autriche accompagnée de

(1) Prince de Metternich, *Mémoires*, t. I, p. 95.
(2) Le baron Peyrusse, *Mémorial de* 1809 *à* 1815, Carcassonne, 1869, p. 56 et 57.
(3) *Id.*, p. 59.

douze dames du palais qui devaient la suivre jusqu'à Braunau, où l'attendaient la reine de Naples, sœur de Napoléon, et toute la maison de la nouvelle impératrice. Le 16 mars, à Braunau, le service autrichien fut remplacé auprès de Marie-Louise par le service français (1).

Une fois le mariage consommé à Vienne, l'homme de tête, qui primait chez Napoléon l'homme de cœur, éprouva une immense satisfaction, non exempte d'un vif sentiment d'orgueil en se voyant uni, lui, d'extraction si ordinaire, à la fille d'*une* des plus anciennes maisons souveraines du monde. Mais en même temps l'homme de cœur, qui n'était jamais loin, s'enflamma à l'idée que sur la route de Vienne à Paris voyag*eait* une jeune fille de toute pureté, à peine âgée de vingt ans, jolie, fraîche et blonde, qu'il allait initier aux premiers mystères de l'hymen. Il ressentit alors les effluves capiteux d'une première passion.

L'état d'esprit de Napoléon est parfaitement décrit dans les lettres adressées au roi de Wurtemberg par sa fille, la reine Catherine, qui était auprès de l'Empereur à cette époque : « Vous ne croirez jamais, mon cher père, dit-elle, combien il est amoureux de sa femme future; il en a la tête montée à un point que je n'aurais jamais imaginé, et que je ne puis assez vous exprimer; chaque jour il lui envoie un de ses chambellans, chargé, comme Mercure, des missives du grand Jupiter; il m'a montré cinq de ces épîtres qui ne sont pas tout à fait celles de saint Paul, il est vrai, mais qui sont réellement dignes d'avoir été dictées par un amant transi; il ne m'a parlé que d'elle et de tout ce qui la concerne; je ne vous ferai pas ici l'énumération des fêtes et des cadeaux qu'il lui prépare, dont il m'a fait le détail le plus circonstancié; je me bornerai à vous rendre la disposition de son esprit en vous rendant ce qu'il m'a dit que, lorsqu'il serait marié,

(1) *Relation générale des cérémonies relatives au mariage.* Imprimerie impériale, mai 1810.

il donnerait la paix au monde et tout le reste de son temps à Zaïre... (1). »

Dans une autre lettre, elle s'exprime ainsi : « ... Pour vous prouver à quel point l'Empereur est occupé de sa femme future, je vous dirai qu'il a fait venir tailleur et cordonnier pour se faire habiller avec tout le soin possible, et qu'il apprend à valser ; ce sont des choses que ni vous ni moi n'aurions imaginées...

« ... Encore une galanterie de l'Empereur qu'il faut que je vous mande avant de finir, c'est qu'il a ordonné d'ôter de la galerie de Diane tous les tableaux représentant toutes ses victoires sur l'Autriche ; il ne veut pas non plus instituer pour ce moment-ci l'ordre des Trois Toisons dont les deux époques désignées sur l'ordre devaient rappeler les deux entrées à Vienne, légende qu'il veut totalement changer... (2). »

Ces renseignements, corroborés en tous points par le baron Meneval, nous montrent Napoléon faisant appeler Léger, le tailleur à la mode, le tailleur du beau Murat, et se livrant avec assez de gaucherie à l'exercice de la valse (3).

XIX

Si la politique avait donné à Napoléon une nouvelle épouse, il se flattait, lui, de faire la conquête de sa jeune femme. Dans cette intention, il se mit en frais d'inventions romanesques pour plaire à Marie-Louise dès la première rencontre.

(1) *Briefwechsel der Königin Katharina mit dem König Friedrich von Würtemberg*, I, 290.
(2) *Ib.*, I, 292.
(3) Constant, *Mémoires*, t. IV, p. 197. — Meneval, *Souvenirs*, t. I, p. 253.

Aux yeux des observateurs rigoureux de l'étiquette des cours, ce n'était pas une mince affaire que de régler la première entrevue des deux nouveaux époux. On compulsa tous les ouvrages techniques traitant de la matière, on rechercha les précédents, on réveilla de leur profond sommeil les ordonnances poudreuses qui dormaient dans les archives, puis le prince de Schwarzenberg discuta avec Napoléon, pied à pied, toutes ces questions de formes. Finalement, les dispositions solennelles suivantes furent arrêtées :

« On avait fait dresser des tentes entre Compiègne et Soissons, à deux lieues de cette dernière ville, pour l'entrevue de Leurs Majestés. Ces tentes étaient placées sur le côté de la route, avec deux rampes pour y arriver, en venant soit du côté de Soissons, soit du côté de Compiègne.

« L'emplacement des tentes était entouré d'une barrière, à grande distance, de manière à pouvoir contenir toutes les voitures des cortèges de Leurs Majestés. Un détachement de la garde impériale et des détachements de la gendarmerie d'élite devaient y prendre poste pour la police.

« L'Empereur, sur l'avis de l'Impératrice, devait partir de Compiègne avec cinq voitures, et accompagné des princes et princesses de sa famille, des grands officiers et officiers de sa maison qui étaient du voyage ; ceux qui n'auraient pas eu de place dans les voitures devaient être à cheval.

« Sa Majesté devait être précédée et suivie des détachements de sa garde.

« L'Empereur, arrivé au lieu désigné pour l'entrevue, devait descendre de voiture et traverser la première tente du côté de Compiègne, dans laquelle devaient s'arrêter toutes les personnes de sa suite.

« L'Impératrice devait traverser la première tente du côté de Soissons, où les personnes de sa suite devaient s'arrêter. »

Il était réglé que l'Empereur et l'Impératrice se rencontreraient

dans la tente du milieu, où l'on placerait un carreau devant lequel l'Impératrice s'arrêterait, qu'elle s'inclinerait, et que l'Empereur, après l'avoir relevée, l'embrasserait.

« Que quelques instants après, Leurs Majestés monteraient dans une voiture à six places, avec les princesses ; que les grands officiers et officiers accompagneraient à cheval la voiture de Leurs Majestés.

« Enfin, que les deux cortèges se réuniraient pour n'en faire qu'un avec celui de Leurs Majestés à Compiègne (1). »

Il est à supposer qu'en élaborant minutieusement avec l'ambassadeur d'Autriche cette mise en scène du premier baiser, l'Empereur se proposait d'en suivre religieusement le plan. En tête-à-tête avec le diplomate, il n'y avait alors que le souverain respectueux de la dignité des cours ; mais ni son collaborateur ni lui-même ne tenaient compte du simple mortel qui, chez Napoléon, l'emportait toujours dans les questions de sentiment.

Dès que l'Empereur apprit que l'Impératrice était partie de Vitry pour Soissons, le simple mortel, dans son ardeur amoureuse, sans souci de la dignité impériale ni des formalités du protocole, « monta aussitôt dans une calèche avec le roi de Naples, et partit incognito et sans suite. L'Empereur avait déjà fait quinze lieues lorsqu'il rencontra, à Courcelles, le cortège de l'Impératrice. Il s'approcha de la voiture de Sa Majesté sans être reconnu ; mais l'écuyer, qui n'était pas prévenu de ses intentions, ouvrit la portière et baissa le marchepied en criant : L'Empereur (2)! »

Napoléon se jeta au cou de Marie-Louise, qui n'était nullement préparée à cette brusque et galante entrevue, et il ordonna sur-le-champ d'aller en toute hâte vers Compiègne, où il arriva à dix heures du soir (3).

(1) *Relation générale des cérémonies relatives au mariage de LL. MM.*, p. 47 et 48.
(2) *Id.*, p. 49.
(3) Baussrt, *Mémoires*, t. II, p. 44. — Constant, *Mémoires*, t. IV, p. 204.

Au galop des chevaux, on défila devant les tentes solennellement érigées et devant les ordonnateurs de l'étiquette des cours qui, ébahis, leurs parchemins entre les doigts, regardaient passer la violation des royales convenances.

On pense bien que l'on avait réglé aussi le point délicat des rapports de l'Empereur et de l'Impératrice, du 28 mars, jour de l'arrivée à Compiègne, jusqu'au 1er avril, date où devait avoir lieu la consécration du mariage civil. Il avait été expressément stipulé que l'Empereur coucherait à l'hôtel de la Chancellerie, et non dans le palais, durant le séjour à Compiègne.

Donc, le 28 mars, à dix heures du soir, après la rencontre de Courcelles, le cortège impérial fit son entrée au palais de Compiègne.

Un souper avait été préparé pour Leurs Majestés et toute la cour dans la galerie de François Ier. Sous le patronage de ce roi galant, on vit Napoléon adresser à sa jeune épouse, fraîche comme une rose, des paroles soulignées par des regards suppliants. Marie-Louise, rougissante, restait muette d'étonnement. Pour vaincre les scrupules de celle qui n'était sa femme que par procuration, l'Empereur fit appel à l'autorité du cardinal Fesch, à qui il dit en présence de l'Impératrice : « N'est-ce pas vrai que nous sommes bien mariés? — Oui, Sire, d'après les lois civiles », répondit le cardinal, sans se douter des conséquences que l'on voulait tirer de sa réponse... (1).

Le déjeuner que Napoléon fit servir le lendemain matin dans la chambre de Marie-Louise, par ses femmes, nous dispense d'expliquer comment fut éludée la dernière partie du protocole, et pourquoi les appartements de l'hôtel de la Chancellerie n'abritèrent pas leur auguste locataire (2)...

Son valet de chambre dit : « Après sa conversation avec l'Impératrice, Napoléon rentra dans sa chambre, se parfuma

(1) Baron Peyrusse, *Mémorial*, p. 62.
(2) *Id.* — Baussset, *Mémoires*, t. II, p. 44. — Méneval, t. I, p. 256.

d'eau de Cologne, et, vêtu seulement d'une robe de chambre, il retourna secrètement chez l'Impératrice. » Complétant son récit, Constant ajoute : « Le lendemain au matin, l'Empereur me demanda, à sa toilette, si l'on s'était aperçu de l'accroc qu'il avait fait au programme (1). »

Par l'excès de cet empressement, le plus puissant monarque de l'Europe nous a montré une fois de plus que le tempérament chez lui ne s'est guère modifié depuis 1796 : l'impatience amoureuse de l'Empereur près de Marie-Louise équivaut à l'ardeur fébrile du général Bonaparte pour Joséphine.

Après avoir fait la part de la raison qui consistait à conclure un mariage essentiellement politique et dynastique, Napoléon pensa que Marie-Louise, sacrifiée pour ainsi dire, avait bien le droit de trouver au seuil du mariage un peu de la ferveur passionnelle plus ou moins rêvée par toutes les jeunes filles.

S'il a pu consentir, au préalable, à tout le formalisme compassé exigible de souverain à souverain, du jour où la cérémonie est accomplie à Vienne, et bien plus encore au jour où il se trouve en présence de celle qui doit être sa compagne inséparable, l'homme reprend aussitôt le dessus, et les protocoles symétriquement réglés deviennent lettre morte. Voulant se faire aimer, Napoléon ne sut quels procédés chaleureux mettre en œuvre, et, comme presque toujours en pareil cas, ce fut lui qui, le premier, devint amoureux.

L'Empereur, ravi dans tout son être par une alliance si flatteuse, excité dans tous ses sens par la vue d'une jeune fille douce et tendre qui lui appartenait, éprouva un renouveau bien naturel.

Sera-ce un accident passager ? Une fois cette exubérance éteinte, le souverain va-t-il se reprendre et se tenir dans les rapports réservés qui sont la règle habituelle des mariages

(1) Constant, *Mémoires*, t. IV, p. 206

royaux? Nullement. En face de sa femme, il n'y a pour lui d'autre question que d'être un bon époux, que de fonder un foyer heureux et paisible.

Afin de réaliser ce dessein, il trouva chez Marie-Louise une nature plus malléable, plus docile que celle de Joséphine, et, malgré tout ce qu'on a dit pour pallier l'inexcusable trahison de la deuxième impératrice aux jours du désastre final, nous pouvons affirmer et nous allons prouver que Marie-Louise fut très heureuse pendant son union avec Napoléon.

Le premier témoignage que nous invoquerons ne pourra être mis en suspicion, c'est celui de Marie-Louise elle-même, pris dans la correspondance qu'elle adressait à ses amies les plus intimes, les comtesses de Colloredo et de Crenneville.

Un mois à peine après son arrivée à Compiègne, Marie-Louise écrit : « Le Ciel a exaucé vos vœux à l'occasion de mon mariage, puissiez-vous jouir bientôt d'un bonheur pareil à celui que j'éprouve..... (1). »

Par les dates et les extraits de ses lettres, on verra que l'opinion de l'Impératrice n'a pas varié tant qu'elle est restée près de l'Empereur :

« Middleburg, 10 mai 1810.

« ..... Je trouve bien naturel de vous voir affligée de vous séparer de la meilleure des mères, je ne l'ai aussi que trop éprouvé; mais croyez que l'attachement que l'on porte à son époux adoucit, je dirai presque fait cesser ce chagrin... J'ai demandé à l'Empereur la permission de signer votre contrat; il y a acquiescé tout de suite avec cette grâce, cette obligeance qui lui est si naturelle..... (2). »

« Le 1er janvier 1811.

« ..... Je ne puis former un meilleur souhait pour vous qu'en vous désirant un bonheur pareil au mien... Vous pouvez vous figurer que nous ne manquons pas d'amusements dans une aussi grande ville que

(1) *Correspondance de Marie-Louise*, p. 146, Compiègne, 24 avril 1811.
(2) *Id.*, p. 147.

Paris, mais les moments que je passe le plus agréablement sont ceux où je suis avec l'Empereur (1). »

« Le 6 mai 1811.

« J'espère que mon fils (le roi de Rome) fera un jour comme son père : le bonheur de tous ceux qui l'approcheront et le connaîtront..... (2). »

« Prague, le 11 juin 1812.

« ..... Vous pouvez vous figurer le bonheur que je ressens d'être au milieu de ma famille, car vous savez comme je l'aime; cependant, il est troublé par le chagrin de me trouver séparée de l'Empereur; je ne puis être heureuse qu'auprès de lui..... (3). »

« Prague, le 28 juin 1812.

« ..... Mais l'absence de l'Empereur suffit pour troubler tout ce plaisir; je ne serai contente et tranquille que lorsque je le verrai. Que Dieu vous préserve jamais d'une telle séparation; elle est trop cruelle pour un cœur aimant, et, si elle dure longtemps, je n'y résisterai pas..... (4). »

« Saint-Cloud, le 1er octobre 1812.

« ..... Aussi, vous pouvez juger du chagrin que doit me causer l'absence de l'Empereur et qui ne finira qu'à son retour, je me tourmente et m'inquiète sans cesse. Un jour passé sans avoir de lettre suffit pour me mettre au désespoir, et quand j'en reçois une, cela ne me soulage que pour peu d'heures..... (5). »

« Saint-Cloud, le 2 octobre 1812.

« ..... Je vous remercie bien des vœux que vous avez faits pour moi à l'occasion de ma fête; il y en a un que je voudrais voir surtout bientôt accompli, celui du retour de l'Empereur... mon fils ne peut parvenir à me faire oublier, fût-ce pour quelques instants, l'absence de son père..... (6). »

« Paris, le 27 novembre 1812.

« ..... Vous ne vous doutiez guère, en m'écrivant vos vœux, qu'ils seraient exaucés de sitôt et que je serais assez heureuse de me retrou-

(1) *Correspondance de Marie-Louise*, p. 146 et 147.
(2) *Id.*, p. 150.
(3) *Id.*, p. 152.
(4) *Id.*, p. 158.
(5) *Id.*, p. 159.
(6) *Id.*, p. 162 et 163.

ver à Paris avant la fin de l'année avec l'Empereur. Je suis sûre que vous partagerez le bonheur que j'ai éprouvé de le revoir après une séparation de plus de sept mois..... (1). »

« Saint-Cloud, le 22 juillet 1813.

« ..... Je vous aurais écrit de ma main si je n'étais au moment de partir pour Mayence, au moment où je vais voir l'Empereur. Je ne vous parle pas de ma joie, vous en jugerez facilement..... (2). »

De ces lettres écrites dans l'abandon d'une amitié qui datait de l'enfance, ne résulte-t-il pas d'une manière irréfragable que Marie-Louise fut heureuse avec Napoléon? Il n'est pas indifférent à la question de voir Marie-Louise confirmer les bons procédés de l'Empereur, quand elle apprit sa mort. A cette époque, elle n'avait plus de contrainte d'aucune sorte à observer; elle avait, au contraire, intérêt à faire montre de sentiments hostiles qui, seuls, pouvaient atténuer l'indignité de sa conduite : elle vivait alors maritalement avec Adam Adalbert, comte de Neipperg, modeste général autrichien, — son amant depuis 1814 (!) — dont la seule distinction consistait en un bandeau noir qui couvrait le vide causé par l'absence de son œil gauche (3) ! Ajoutons qu'elle avait eu de cette liaison un fils, longtemps avant la mort de l'Empereur. Eh bien! lorsque cette grande nouvelle commença à circuler en Europe, Marie-Louise écrivait : « L'empereur Napoléon, loin de me maltraiter, comme le monde le croit, m'a toujours témoigné tous les égards..... (4). »

Nous ne nous arrêtons pas aux restrictions telles que « je n'ai jamais eu de sentiments vifs pour Napoléon », contenues dans la même lettre. D'où vient ce démenti qu'elle donne à toute sa correspondance, si ce n'est des ménagements qu'elle doit, en 1821, à Neipperg, jaloux probablement de son impérial prédécesseur?

(1) *Correspondance de Marie-Louise*, p. 164.
(2) *Id.*, p. 168.
(3) *Portrait du comte de Neipperg*, collection A.A.
(4) *Correspondance de Marie-Louise*, p. 226, Gala, le 19 juillet 1821.

XX

Nous ne voulons laisser aucun doute sur les témoignages d'affection dont Napoléon ne cessa de combler sa deuxième épouse; amis et ennemis, dans leurs mémoires, l'attestent hautement.

« A la cour et à la ville, dit Fouché, le mot d'ordre fut donné de complaire à la jeune impératrice qui, sans aucun partage, captivait Napoléon : c'était même de sa part une sorte d'enfantillage... (1). » « L'impératrice Marie-Louise, sa jeune et insignifiante femme, était l'objet de ses soins empressés. Le regard heureux de Napoléon la couvait de son amour; on voyait qu'il était fier de la montrer à tous et partout... (2). » La générale Durand, première dame d'honneur de l'impératrice Marie-Louise, dit : « Pendant les trois premiers mois qui suivirent son mariage, l'Empereur passa auprès de l'Impératrice les jours et les nuits : les affaires les plus urgentes pouvaient à peine l'en arracher quelques instants... (3). » « L'Empereur, dit M. de Champagny, fut le meilleur mari du monde; il est impossible d'avoir plus de soin et des attentions plus délicates et plus généreuses... (4). »

Napoléon, réputé si altier, si cassant à son ordinaire, ne recule devant aucuns moyens pour savoir si sa femme est réellement heureuse. Les assurances qu'elle lui donne ne lui suffisent pas, il voudrait connaître toute sa pensée par un tiers qui

(1) Fouché, *Mémoires*, t. I, p. 416.
(2) *Souvenirs du duc de Vicence*, t. I, p. 4.
(3) *Mémoires de la générale Durand*, p. 28.
(4) De Champagny, *Souvenirs*, p. 124.

jouisse de la confiance de l'Impératrice. C'est bien « de l'enfantillage » qui se voit dans le récit suivant du prince de Metternich : « Je trouvai Napoléon chez l'Impératrice. La conversation s'engagea sur des lieux communs, quand Napoléon me dit : — « Je veux que l'Impératrice vous parle à cœur ouvert, et qu'elle vous confie ce qu'elle pense de sa position; vous êtes un ami, elle doit ainsi ne pas avoir de secrets pour vous. » — En finissant cette phrase, Napoléon ferma la porte du salon, mit la clef dans sa poche et disparut par une autre porte. Je demandai à l'Impératrice ce que cette scène devait représenter; elle m'adressa la même question. Voyant qu'elle n'avait point été préparée par Napoléon, je devinai qu'il voulait sans doute me mettre dans le cas de recueillir de la bouche de l'Impératrice des notions suffisantes sur les relations de son intérieur, afin de m'engager à rendre un compte favorable à l'Empereur son père. L'Impératrice en jugea comme moi. Nous demeurâmes enfermés pendant près d'une heure, quand Napoléon, rentrant en riant dans l'appartement : — « Eh bien ! nous dit-il, vous avez bien causé? L'Impératrice a-t-elle dit bien du mal de moi? A-t-elle ri ou pleuré? Je ne vous en demande pas compte; ce sont vos secrets à vous deux qui ne regardent pas un tiers, ce tiers fût-il le mari... » — Le lendemain, Napoléon chercha une occasion pour me parler. — « Que vous a dit hier l'Impératrice? me demanda-t-il. — Vous m'avez dit, lui répondis-je, que notre conversation ne regardait pas un tiers, permettez-moi d'en garder le secret. — L'Impératrice vous aura dit, m'interrompit Napoléon, qu'elle est heureuse avec moi, qu'elle n'a pas une plainte à former. J'espère que vous le direz à votre empereur, et qu'il vous croira plus que d'autres... (1). »

Napoléon éprouva une douce satisfaction à constater que sa femme était économe, ce qu'il n'avait jamais pu obtenir de José-

(1) Prince de Metternich, *Mémoires*, t. I, p. 105.

phine. A propos des dépenses exagérées de cette dernière, dix-huit mois après le divorce, il se plaît, dans une lettre à Mollien, à établir un parallèle avantageux à sa nouvelle épouse : « ... L'impératrice Louise, dit l'Empereur, a cent mille écus; elle ne dépense jamais cette somme, elle solde sa dépense tous les huit jours, se prive de robes si cela est nécessaire, et s'impose des privations pour n'avoir pas de dettes.... (1). »

S'il était enchanté des goûts modestes et ordonnés de Marie-Louise, Napoléon ne lui refusait cependant rien des choses dont elle avait envie, si coûteuses fussent-elles. Apprend-il qu'elle désire une parure en rubis du Brésil dont l'état de son budget ne lui permettait pas l'acquisition? Dès qu'il en est informé, l'Empereur, charmé de la sagesse de l'Impératrice et de son esprit d'ordre qui l'avait emporté sur son innocente coquetterie, ordonna qu'on préparât une parure de rubis pareils aux premiers, mais d'une valeur de trois ou quatre cent mille francs, et recommanda qu'on gardât le silence sur ce qu'il avait appris et sur ce qu'il avait l'intention de faire (2). » On peut concevoir la joie de Marie-Louise en recevant ces bijoux merveilleux.

Dans une autre circonstance le mari montrera que sa prévenance est égale à sa libéralité : « Aux approches du jour de l'an, l'Empereur, désirant lui donner de l'argent pour ses étrennes, lui demanda si elle n'avait pas l'intention de faire quelques cadeaux à ses sœurs. Elle dit qu'elle y avait déjà pensé, et qu'elle avait commandé quelques bijoux pour une somme d'environ vingt-cinq mille francs. Comme il trouvait cela un peu mesquin, elle répondit que ses sœurs n'étaient pas gâtées comme elle l'était, et qu'elles trouveraient ces cadeaux superbes. Alors, l'Empereur dit qu'il voulait lui donner vingt-cinq mille francs pour ses étrennes, puis il se ravisa et lui en promit cinquante mille; en définitive, on remit à l'Impératrice cent mille francs

(1) Mollien, *Mémoires*, t. III, p. 353.
(2) Meneval, *Souvenirs*, t. I, p. 295 et 296.

de sa part... (1). » C'est donc avec raison que Constant a pu dire : « L'Empereur aimait tendrement sa nouvelle épouse. Il avait pour elle de continuelles attentions; et toute sa conduite était celle d'un amant vivement épris... (2). »

Pas plus alors que jadis, Napoléon ne cherchait à imposer cette inflexible autorité qui, d'après ses biographes habituels, semblerait le propre de son caractère. Il sait que les bons ménages sont faits de concessions réciproques, et il accepte parfaitement, dans le but d'éviter une discussion, que ses ordres ne soient pas exécutés, même devant tout le personnel de sa maison. « Dans l'automne qui suivit le mariage de l'Empereur, dit la générale Durand, la Cour fut passer quelque temps à Fontainebleau. Il y avait du feu partout, excepté chez l'Impératrice, qui, habituée aux poêles, prétendait que le feu l'incommodait. Un jour, l'Empereur vint passer quelque temps près d'elle. En sortant, il se plaint du froid et dit à la dame de service de faire du feu. Lorsque l'Empereur fut parti, l'Impératrice défendit qu'on en fît. La dame de service était Mlle Rabusson, jeune personne sortie nouvellement d'Écouen, très franche, très naturelle. L'Empereur revint deux heures après et demanda pourquoi on n'avait pas exécuté ses ordres.

« Sire, dit la dame, l'Impératrice ne veut pas de feu ; elle est « chez elle, et je dois lui obéir... » L'Empereur rit beaucoup de cette réponse, et, rentrant chez lui, il dit au maréchal Duroc qui s'y trouvait : « Savez-vous ce qu'on m'a dit chez l'Impératrice? « que je n'étais pas chez moi et qu'on ne m'y ferait pas de feu. » Cette réponse amusa quelques jours le château (3). »

Évidemment on pourrait croire que ces traits aimables ne sont que des propos de Cour, s'ils n'étaient confirmés par d'autres faits qui, de nature analogue, révèlent l'esprit souvent timoré et peu

(1) Méneval, *Souvenirs*, t. I, p. 296.
(2) Constant, *Mémoires*, t. IV, p. 207.
(3) *Mémoires de la générale Durand*, p. 33 et 34.

rolontaire de Napoléon dans son ménage. Ce n'est pas sans raison que Marie-Louise a pu dire à l'ambassadeur d'Autriche : « ... Je n'ai pas peur de Napoléon, mais je commence à croire qu'il a peur de moi (1). »

On est stupéfait de voir l'Empereur s'humilier, en quelque sorte, au point de venir demander à un étranger de porter à Marie-Louise des observations sur sa manière d'être. Laissons le prince de Metternich nous conter cet incident curieux : « Dans le courant de l'été de l'année 1810, Napoléon me retint un jour, après son lever, à Saint-Cloud. Quand nous fûmes seuls, il me dit d'un ton assez embarrassé que je serais à même de lui rendre un service.

« — Il s'agit, me dit-il, de l'Impératrice; elle est jeune, sans expérience, et elle ne connaît pas encore les mœurs de ce pays-ci, ni le caractère des Français.

« J'ai placé près d'elle la duchesse de Montebello ; elle est ce qu'il lui faut, mais elle commet parfois des légèretés. Hier, par exemple, se promenant dans le parc avec l'Impératrice, elle lui a présenté un de ses cousins. L'Impératrice lui a parlé, et elle a eu tort; si elle se fait ainsi présenter des jeunes gens, des petits-cousins, elle deviendra bientôt la proie des intrigants. Chacun, en France, a toujours à demander quelque faveur. L'Impératrice sera obsédée, et, sans pouvoir faire le bien, elle sera exposée à mille tracas.

« Je dis à Napoléon que je partageais sa manière de voir, mais que je ne comprenais pas bien le motif qui l'engageait à me faire cette confidence.

« — C'est, me dit Napoléon, que je désire que vous parliez du fait à l'Impératrice.

« Je lui témoignai ma surprise de ce qu'il ne s'en acquittait pas lui-même.

(1) *Mémoires du prince de Metternich*, t. I, p. 286.

« — Le conseil, lui dis-je, est bon, il est sage, et l'Impératrice a l'esprit trop droit pour ne pas l'apprécier. — Je préfère, interrompit l'Empereur, que vous vous chargiez de la commission. L'Impératrice est jeune, elle pourrait croire que je veux faire le mari morose; vous êtes le ministre de son père et l'ami de son enfance, ce que vous lui direz fera plus d'impression sur elle que ce que je pourrais lui dire (1). »

Dans le même ordre d'idées, voici de la main de Napoléon quelques lignes où se manifeste également l'ombrageuse circonspection dont il entourait la personne de l'Impératrice; elles sont adressées au ministre de la police générale : « Le bulletin de la *Gazette de France* est aujourd'hui plein de détails ridicules sur l'Impératrice. Tancez vivement l'auteur de cet article. Il parle d'un serin, d'un petit chien, imaginés par la nigauderie allemande, mais qui sont déplacés en France. Les rédacteurs de nos journaux sont bien bêtes (2). »

XXI

Il faut renoncer à décrire l'immense joie de Napoléon quand, trois mois après le mariage, l'Impératrice éprouva les premiers symptômes d'une grossesse; ce bonheur fut à son comble lorsqu'elle accoucha d'un fils.

Quel songe merveilleux! Le boursier des écoles militaires, l'officier d'artillerie famélique fondait une dynastie appelée à gouverner le plus vaste empire de l'Europe, et son héritier se trouvait être le petit-fils d'un monarque de droit divin!

Ne pouvait-il se croire l'élu de Dieu, celui qui, après une car-

(1) *Mémoires du prince de Metternich*, t. I, p. 105 et 106.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXI, p. 294, pièce 17171, au ministre de la police, Paris 28 novembre 1810.

rière déjà miraculeuse, se voyait l'objet de cette suprême bénédiction ?

Au moment de l'accouchement qui fut extraordinairement laborieux, la fortune sembla disputer à Napoléon cette félicité sans égale. Quand Dubois, le médecin accoucheur, vint annoncer qu'on ne pouvait sauver l'enfant qu'au prix de la vie de la mère, il y avait place, à cette heure pathétique, pour une alternative cruelle. Si l'Empereur eût été l'homme qu'on a dit, égoïste, sacrifiant tout à ses intérêts personnels, il aurait surtout demandé que l'on sauvât l'enfant. L'enfant n'était-il pas le but unique de son mariage avec Marie-Louise?

Napoléon n'hésita pas une seconde et s'écria : « Ne pensez qu'à la mère (1). »

Le cœur de l'époux a parlé en étouffant la voix du souverain. Qu'importent les rêves grandioses de postérité, les joies paternelles entrevues, l'immortalité de son œuvre! c'est sa femme avant tout qu'il veut garder, la femme simple et bonne que la politique lui a donnée, mais que son amour loyal et tutélaire veut conserver.

L'enfant se présentant par les pieds, on dut recourir au forceps pour lui dégager la tête. L'Empereur ne put supporter que pendant quelques instants les angoisses de cette horrible opération, qui dura vingt minutes. Il lâcha la main de l'Impératrice qu'il tenait dans les siennes, et se retira dans le cabinet de toilette, pâle comme un mort et paraissant hors de lui (2).

Enfin, à huit heures du matin (3), le 20 mars 1811, l'enfant naquit, et, dès que l'Empereur en fut instruit, il vola près de sa femme et la serra dans ses bras.

L'enfant resta pendant sept minutes sans donner signe de vie.

(1) Comte Lavalette, *Mémoires et Souvenirs*, t. II, p. 52. — *Mémoires de la générale Durand*, p. 63.
(2) Constant, *Mémoires*, t. IV, p. 240.
(3) Baussset, *Mémoires*, t. II, p. 66.

Napoléon jeta les yeux sur lui, le crut mort, ne prononça pas un mot et ne s'occupa que de l'Impératrice. Enfin, l'enfant poussa un cri, et l'Empereur vint embrasser son fils (1).

La foule assemblée dans le jardin des Tuileries attendait avec anxiété la délivrance de l'Impératrice. Vingt et un coups de canon devaient annoncer la naissance d'une fille, et cent coups, celle d'un garçon.

Au vingt-deuxième coup, une joie délirante éclata dans le peuple : « Napoléon, placé derrière un rideau, à une des croisées de l'Impératrice, jouissait du spectacle de l'ivresse générale et paraissait profondément attendri ; de grosses larmes roulaient sur ses joues sans qu'il les sentît, c'est dans cet état qu'il vint embrasser de nouveau son fils (2). »

Napoléon, désormais, ne devait plus connaître les larmes de joie, car la fortune lui souriait pour la dernière fois. A partir de la naissance de son fils, s'amoncelle l'orage qui emportera l'Empereur jusqu'au delà des océans, seul, sans femme, sans enfant, sans pouvoir, sans liberté !

La naissance du roi de Rome donna lieu à des transports d'enthousiasme indicibles. La joie publique se manifesta spontanément dans toute l'Europe. Le Messie n'aurait pas été accueilli avec plus d'exaltation. Tous les poètes, célèbres ou inconnus, envoyèrent leurs odes, leurs stances, leurs cantates, leurs chansons. Il en arriva dans toutes les langues, en français, en allemand, en flamand, en italien, en grec, en latin, en anglais !

Depuis Casimir Delavigne, du Havre, élève de rhétorique au lycée Napoléon et à l'institution de M. Ruinet, jusqu'à Esménard, membre de l'Académie française, c'est à qui déploiera le plus de lyrisme.

Casimir Delavigne s'écrie :

(1) *Mémoires de la générale Durand*, p. 66.
(2) *Id.*

..... Quel auguste appareil! Quels pompeux sacrifices!
Aux autels de son Dieu, dans les saints édifices,
La France est à genoux!
Quel immense concours assiège ces portiques!
Ministres du Seigneur, redoublez vos cantiques!
O temples! agrandissez-vous!..... (1).

Esménard répond :

..... Voici que dans les airs, sur la ville étonnée,
Deux aigles font voler le char de l'Hyménée.
La Victoire et l'Amour, s'y tenant par la main,
Veillent sur un berceau, l'espoir du genre humain (2).

Depuis la chanson de *Jérôme, bachoteur à la Grenouillère,* qui dit joyeusement sur l'air de Vadé : *Ah çà, v'là qui est donc bâclé !*

Y allons boire à la santé
Du Fanfan, l'espoir d' la France,
Et chantons à l'unisson :
Vive Louise et Napoléon (3)!

jusqu'à cet Allemand plus idéaliste qui, dans sa cantate intitulée les *Nymphes des fleuves,* a établi une dissertation sur le grand événement entre *Die Nymphe der Donau, Die Nymphe der Seine, Die Nymphe der Rheins, Die Nymphe der Tiber* et *Die Nymphe der Pô* (4), tout le Parnasse est en fête.

Après l'émotion bien naturelle que lui causa cette allégresse universelle, Napoléon, au comble de ses ambitions, resta identique à lui-même d'humeur et de caractère. Nous allons le retrouver dans son ménage, aussi simple, aussi paisible que le plus vulgaire des époux. Avec cet enfant adoré, il sera le même papa gâteau, le même « oncle Bibiche » qu'était Bonaparte, Premier Consul, avec ses neveux, enfants d'Hortense.

Écoutez les témoins oculaires : « ... L'entrée de son cabinet,

(1) *Hommages poétiques sur la naissance du roi de Rome,* Paris, 1811, t. I, p. 355.
(2) *Id.*, t. II. p. 181.
(3) *Id.*, t. II, p. 321.
(4) *Id.*, t. I, p. 406.

dit Meneval, était interdite à tout le monde; il n'y laissait pas entrer la nourrice, et priait Marie-Louise de lui apporter son fils; mais l'Impératrice était si peu sûre d'elle-même, en le recevant des mains de sa nourrice, que l'Empereur, qui l'attendait à la porte de son cabinet, s'empressait d'aller au-devant d'elle, prenait son fils dans ses bras et l'emportait en le couvrant de baisers... S'il était à son bureau, prêt à signer une dépêche, dont chaque mot devait être pesé, son fils, placé sur ses genoux ou serré contre sa poitrine, ne le quittait pas... Quelquefois, faisant trêve aux grandes pensées qui occupaient son esprit, il se couchait par terre, à côté de ce fils chéri, jouant avec lui avec l'abandon d'un autre enfant, attentif à ce qui pouvait l'amuser ou lui épargner une contrariété... Sa patience et sa complaisance pour cet enfant étaient inépuisables... (1). »

« L'Empereur aimait passionnément son fils; il le prenait dans ses bras toutes les fois qu'il le voyait, l'enlevait violemment de terre, puis l'y ramenait, puis l'enlevait encore, s'amusant beaucoup de sa joie. Il le taquinait, le portait devant une glace, et lui faisait souvent mille grimaces dont l'enfant riait jusqu'aux larmes. Lorsqu'il déjeunait, il le mettait sur ses genoux, trempait un doigt dans la sauce et lui en barbouillait le visage... (2). »

En voyage ou dans ses campagnes, il est en correspondance directe avec Mme de Montesquiou, la gouvernante. Le 30 septembre 1811, il lui écrivait d'Anvers : « ..... Je désire que la Faculté, peut-être trop soigneuse, n'aille pas contre son but, et que l'on forme de bonne heure la constitution du Roi par un régime solide. Au reste, je m'en rapporte avec confiance sur cela à vous (3). »

(1) MENEVAL, *Souvenirs*, p. 320, etc.
(2) CONSTANT, *Mémoires*, t. V, p. 36.
(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 494, pièce 18154, à madame de Montesquiou, gouvernante des enfants de France, Anvers, 30 septembre 1811.

En route pour la guerre de Russie, l'Empereur écrit encore : « ..... J'espère que vous m'apprendrez bientôt que les quatre dernières dents sont faites. J'ai accordé pour la nourrice tout ce que vous m'avez demandé; vous pouvez lui en donner l'assurance (1). »

Le jour où Napoléon donne cours à ces préoccupations paternelles n'est pas précisément un jour d'oisiveté, si l'on en juge par les ordres multiples qui portent la même date; ce sont : 1° lettre au ministre des cultes, relative au serment des ecclésiastiques; 2° ordre au ministre de la guerre de diriger sur Berlin deux bataillons italiens; 3° au même, ordre de diriger sur Nuremberg une brigade napolitaine; 4° au même, ordres de diriger sur Bayonne les brigades de Pontivy et de Cherbourg, d'envoyer de France trois brigades à Berlin, de faire partir pour Erfurt deux bataillons qui sont en Catalogne; 5° au ministre de la marine, ordre d'enquête sur un capitaine de vaisseau à Lorient; 6° au major général, ordre de marche pour le roi de Westphalie, le général Regnier, le prince Poniatowski, avec discussion sur la position de l'ennemi; 7° au major général, ordres pour le duc d'Elchingen; 8° au major général, ordres pour les convois de vivres, aux maréchaux Oudinot, Lefèvre et Bessières; 9° au major général, ordre de route pour la garde; 10° ordre de route pour la Grande Armée entre la Vistule et le Niémen, avec les plus infimes détails de service; 11° au maréchal Davoust, ordre de préparer une revue que l'Empereur passera à Intersbourg; 12° au général Durosnel, ordre de passer des marchés de blé et d'avoine (2).

Rien, ni la somme de travail considérable qu'il s'imposait, ni les soucis du début d'une guerre formidable, ni la responsabilité du commandement d'une armée de trois cent mille

(1) *Correspondance de Napoleon Ier*, t. XXIII, p. 500, pièce 18802, Kœnigsberg, 16 juin 1812.
(2) *Id.*, t. XXIII, p. 500 à 506.

hommes, ne détournait la pensée de l'Empereur du berceau de son cher enfant.

Ce fut avec une grande émotion qu'il reçut, à la veille de la bataille de la Moskowa, le portrait du petit roi de Rome, que lui envoyait l'Impératrice (1). Napoléon, à la porte de sa tente, acclamé par ses soldats, contempla ce portrait avec amour, puis soudain, trahissant les inquiétudes qui l'agitaient, il dit à son secrétaire : « Retirez-le, il voit de trop bonne heure un champ de bataille (2). »

XXII

Jusqu'à présent, nous n'avons pu juger Napoléon qu'aux époques où la fortune ne cessait de lui être favorable. L'heure des revers a sonné, ils vont être immenses, de nature à reléguer bien loin le souci des détails du ménage, et cependant, malgré l'effort colossal qu'il fait pour se défendre contre les épouvantables catastrophes qui fondent sur lui, Napoléon conservera pour sa femme et son enfant les mêmes attentions vigilantes, les mêmes délicatesses qu'aux jours de la prospérité.

En 1813, il écrit à Cambacérès : « ..... Les ministres *ne* doivent pas parler à l'Impératrice de choses qui pourraient l'inquiéter ou la peiner (3). » Après la bataille de Dresde, il adresse ces mots à Mme de Montesquiou : « ..... Je vois avec plaisir que mon fils grandit et continue à donner des espérances. Je ne puis

(1) Baron Fain, *Manuscrit de* 1812, p. 118.
(2) Général Gourgaud, *Napoléon et la Grande Armée*, p. 212.
(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXV, p. 232, pièce 19910, au prince Cambacérès, archichancelier de l'Empire, Erfurth, le 26 avril 1813.

que vous témoigner ma satisfaction pour tous les soins que vous en prenez (1). »

Pendant cette terrible campagne, désireux de voir sa femme, il l'avait fait venir à Mayence; il s'y rendit le 26 juillet : « Il me parlait, dit Caulaincourt, de ce rendez-vous donné à sa Louise avec un entraînement de jeune homme; alors il faisait trêve aux soucis, et sa physionomie radieuse n'offrait aucune trace des émotions douloureuses du commencement de notre entretien... (2). »

Au moment où, après un espoir de paix, l'Empereur se voit forcé de lutter contre la coalition de l'Europe entière, il s'inquiète des plus petites choses relatives à sa femme : « J'ai été mécontent d'apprendre, écrit-il au grand chambellan, que la fête du 15 août avait été mal disposée et les mesures si mal prises que l'Impératrice avait été retenue par une mauvaise musique un temps infini... enfin, il y avait un bien petit inconvénient à faire sortir un peu plus tôt l'Impératrice d'un spectacle où elle étouffait de chaleur..... (3). »

Pendant la campagne de France, où, par un effort surhumain, donnant tout son essor à un génie qui n'a pas été égalé, il défend pied à pied le sol de la patrie, et tient en respect avec trente mille hommes toutes les puissances de l'Europe, il écrit de Nogent : « ..... Tenez gaie l'Impératrice, elle se meurt de consomption (4). »

Le lendemain, il fait la recommandation qui, pour lui, prime tout : « Mais, dit-il, ne laissez jamais tomber l'Impératrice et le roi de Rome entre les mains de l'ennemi. » Et, envisageant

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXV, p. 368, pièce 20096, à madame de Montesquiou, Haynau, 7 juin 1813.

(2) *Souvenirs du duc de Vicence*, t. I, p. 225.

(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVI, p. 113, pièce 20439, au comte de Montesquiou, grand chambellan de l'Empereur à Paris, Loewenberg, le 23 août 1813.

(4) *Id.*, t. XXVII, p. 128, pièce 21205, au roi Joseph, à Paris, Nogent, 7 février 1814.

toutes les éventualités qui peuvent se produire, il s'écrie : « Quant à mon opinion, je préférerais qu'on égorgeât mon fils plutôt que de le voir jamais élevé à Vienne, comme prince autrichien, et j'ai assez bonne opinion de l'Impératrice pour aussi être persuadé qu'elle est de cet avis, autant qu'une femme et une mère peuvent l'être (1). »

Si l'on parle à Napoléon, perdu sans rémission, de faire intercéder sa femme près de l'empereur d'Autriche, il se révolte, mais bien moins par sentiment d'orgueil que dans la crainte que cette attitude de Marie-Louise ne nuise au repos de son ménage; écoutez plutôt l'expression de son mécontentement : « J'ai vu avec peine que vous avez parlé des Bourbons à *ma* femme. Cela la gâterait et nous brouillerait...; évitez les discours qui la feraient penser que je consens à être protégé par elle ou par son père... D'ailleurs, tout cela ne peut que troubler son repos et gâter son excellent caractère..... (2). »

Ici, dans cette détresse extrême, comme aux plus beaux jours des succès, Napoléon place avant toutes choses sa dignité personnelle dans son foyer domestique.

Après avoir épuisé les merveilleuses ressources d'une science militaire qui chaque jour frappait ses ennemis de stupeur, écrasé sous des forces vingt fois supérieures aux siennes, l'Empereur trahi, abandonné par ses compagnons d'armes, dut se résigner à signer l'acte d'abdication de Fontainebleau.

La pensée de sa femme et de son enfant, un moment voilée dans son esprit par les tortures horribles que lui infligent ses ennemis et ses amis, vient l'aider à supporter les dernières humiliations; il accepte de se rendre à l'île d'Elbe, en disant à son confident : « A l'île d'Elbe, je

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII, p. 133, pièce 21211, au roi Joseph, à Paris, Nogent, 8 février 1814.

(2) *Id.*, t. XXVII, p. 307, pièce 21467, au roi Joseph, à Paris, Soissons, 12 mars 1814.

puis encore être heureux avec ma femme et mon fils (1). »

Après ses adieux à la garde, qui sont restés légendaires, il écrit à l'Impératrice : « Ma bonne amie, je pars pour coucher à Briare. Je partirai demain matin pour ne plus m'arrêter qu'à Saint-Tropez... j'espère que ta santé te soutiendra et que tu pourras venir me rejoindre.....

« Adieu, ma bonne Louise. Tu peux toujours compter sur le courage, le calme et l'amitié de ton époux (2). »

A l'île d'Elbe, étonné, inquiet du silence de Marie-Louise, loin de soupçonner sa femme d'une trahison, il la croit prisonnière, et par tous les moyens possibles il cherche à se mettre en rapport avec elle. Il adresse lettres sur lettres qui demeurent sans réponse, il envoie des exprès : « Le colonel Laczinski, écrit-il le 9 août, qui part aujourd'hui à deux heures pour se rendre à Livourne, ira de là à Aix, où il portera une lettre de moi à l'Impératrice. Écrivez à Meneval pour lui faire connaître que j'attends l'Impératrice à la fin d'août; que je désire qu'elle fasse venir mon fils, et qu'il est singulier que je ne reçoive pas de ses nouvelles, ce qui vient de ce qu'on retient les lettres, que cette mesure ridicule a lieu probablement par les ordres de quelque ministre subalterne et ne peut pas venir de son père; toutefois, que personne n'a de droit sur l'Impératrice et son fils (3). »

Tout est mis en œuvre par Napoléon afin d'avoir des nouvelles de sa femme. Le 20 août, il écrit au général Bertrand : « .... Donnez les instructions suivantes au capitaine de la garde qui part sur le brick. Il saisira toutes les occasions pour écrire à Meneval et à Mme Brignole pour donner de mes nouvelles, dire que Madame Mère est ici et que j'attends l'Impératrice dans le courant de septembre. Il pourra s'adresser à la maison

(1) *Souvenirs du duc de Vicence*, p. 120.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII, p. 363, pièce 21562, à l'impératrice Marie-Louise, Fontainebleau, 20 avril 1814.

(3) *Id.*, t. XXVII, p. 408, pièce 21604, au général Bertrand, grand maréchal du Palais, Porto-Ferrajo, 9 août 1814.

Brignole et à des maisons de commerce qui auront des correspondances. » Dans son impatience fébrile d'être renseigné, l'Empereur ajoute : « Je désire que, pendant son séjour à Gênes, il écrive quatre fois par des voies différentes. » Son esprit tourmenté n'est jamais satisfait : la mission précédente peut échouer, alors son imagination lui fait rechercher tous les expédients possibles; quand il croit avoir trouvé un autre émissaire ayant des chances de succès, ses recommandations ressemblent à celles d'un amant soucieux de tromper toutes les surveillances.

« Faites donner un congé d'un mois au capitaine Hureau qui a sa femme près de l'Impératrice; il s'embarquera ce soir sur le brick : faites-le venir et donnez-lui des instructions pour qu'il se rende à Aix et partout où serait l'Impératrice. Il s'arrangera de manière à ne pas être retenu. Il faut qu'il arrive à Aix et qu'il se trouve chez sa femme ou chez Meneval sans qu'on puisse s'en douter. Il prendra avant des informations sur l'espèce de surveillance qu'on exerce..... (1). »

Par contre, les quelques efforts faits par Marie-Louise pour correspondre avec son mari dans les premiers jours de leur séparation ne furent pas bien énergiques; ils n'allaient pas jusqu'à contrarier, si peu que ce fût, les idées de son père, l'empereur d'Allemagne; il convient d'ajouter, afin de rendre son indifférence plus compréhensible, que dès le 17 juillet 1814 (2) l'influence du comte Neipperg commençait à agir sur elle.

En octobre, Napoléon, ne sachant plus à qui s'adresser pour avoir des nouvelles, écrit au grand-duc de Toscane, oncle de l'Impératrice : « ..... Je prie Votre Altesse Royale de me faire connaître si elle veut permettre que je lui adresse tous les huit jours une lettre pour l'Impératrice et m'envoyer en retour de ses

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII, pièce 21611, au général Bertrand, Porto-Ferrajo, 20 août 1814.

(2) Meneval, t. II, p. 165.

nouvelles et les lettres de Mme de Montesquiou, gouvernante de mon fils. Je me flatte que, malgré les événements qui ont changé tant d'individus, Votre Altesse Royale me conserve quelque amitié. Si elle veut bien m'en donner l'assurance, j'en recevrai une sensible consolation..... (1). »

Quel contraste navrant! Avoir connu les ivresses de la gloire et de la toute-puissance, avoir été pendant dix ans accablé par les démonstrations obséquieuses des rois et l'adulation des peuples, et venir mendier une preuve de sympathie d'un petit prince dans le simple but de ramener sa femme auprès de soi!

En décembre, l'Empereur, ne pouvant encore croire à son abandon, écrivait au comte Bertrand : « Voyez ce que coûterait la maison Lafargue, et ce qu'il faudrait y dépenser pour la mettre en état. Si l'Impératrice et le roi de Rome venaient ici, cette maison sera la seule convenable pour loger la princesse (2). »

Dans ce morne séjour de l'île d'Elbe, aux déchirements incessants de son âme vint s'ajouter l'anxiété de ne recevoir aucune marque d'affection de Marie-Louise, aucune nouvelle de son fils adoré.

Le seul témoignage de constance qui vint soulager son âme désolée lui fut donné par Mme Valewska. Cette noble femme désintéressée sentit, à distance, les battements douloureux du cœur de son ancien amant et lui apporta, le 1er septembre, les douces consolations de son amour (3). Elle resta trois jours à Marciana, puis Napoléon retomba dans sa triste solitude.

Quand Napoléon quitta l'île d'Elbe, il est permis de supposer qu'à son envie de ressaisir un trône, était intimement lié l'ardent espoir de recouvrer l'affection de sa femme et les caresses de son enfant. Dès son arrivée à Paris, il écrivait à l'empereur

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII, p. 432, pièce 21651, à Ferdinand-Joseph, grand-duc de Toscane, Porto-Ferrajo, le 10 octobre 1814.

(2) *Id.*, t. XXVII, p. 439, pièce 21661, au général comte Bertrand, grand maréchal du Palais, Porto-Ferrajo, 28 décembre 1814.

(3) *Journal du colonel sir Neil Campbell*, publié par A. Pichot, p. 157.

d'Autriche : « ..... Je connais trop les principes de Votre Majesté, je sais trop quelle valeur elle attache à ses affections de famille pour n'avoir pas l'heureuse confiance qu'elle sera empressée, quelles que puissent être d'ailleurs les dispositions de son cabinet et de sa politique, de concourir à accélérer l'instant de la réunion d'une femme avec son mari et d'un fils avec son père..... (1). »

L'empereur d'Autriche n'avait nullement à peser sur sa fille, pour la pousser à mépriser ses devoirs d'épouse et de mère. Elle vivait tranquillement dans un concubinage méprisable.

On a cherché à mettre sur le compte de la faiblesse de son caractère l'indigne conduite de Marie-Louise. La faiblesse *peut* encore inspirer de la pitié; nulle indulgence ne saurait être acquise au cynisme des sentiments.

Y aura-t-il chez elle un cri du cœur, alors que son *mari* est définitivement vaincu dans cette lutte gigantesque dont l'Empire, sa femme et son fils étaient le prix? Aura-t-elle une lueur de commisération pour le père de son enfant?

Dans une lettre intime, où la politique n'a rien à voir, voici en quels termes elle parle des progrès de la marche des *alliés* contre la France : « ..... Le général Neipperg, dit-elle, ne m'a pas donné signe de vie depuis dix-huit jours, de sorte que je ne connais que les détails du bulletin, mais je me réjouis avec *tout* le monde des bonnes nouvelles qu'il contient..... (2). »

Ainsi, devant ces événements où se joue le salut du pays dont elle fut la souveraine, où vont se décider le sort de son mari et les destinées de son fils, Marie-Louise se classe, impudemment, au rang de « tout le monde » ! La postérité, vengeresse des simples lois de l'honneur et de la fidélité, rangera aussi, nous l'espérons, cette triste princesse parmi les malheureuses qui

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVIII, p. 61, pièce 21753, à François Ier, empereur d'Autriche, à Vienne, Paris, 1er avril 1815.

(2) *Correspondance de Marie-Louise*, p. 179.

aux hontes de l'adultère s'efforcent d'ajouter la bassesse du cœur, la lâcheté du caractère.

Cette étude de Napoléon, dans son rôle d'époux, commencée sous les auspices des merveilleux triomphes de la première campagne d'Italie, s'arrête dans les affres de l'effondrement de Waterloo. Désormais, c'est sur le rocher de Sainte-Hélène qu'en lui-même, l'Empereur pleurera l'absence de son fils et le vil abandon de celle qu'il a tant aimée.

Sous tous les aspects où nous venons de le considérer, au sommet de la gloire, comme dans les abîmes de la défaite, Napoléon a conservé le haut sentiment conjugal qu'il portait en lui dès sa jeunesse.

Il eut deux épouses; il les entoura toutes deux d'une égale affection. Il s'appliquait avec des soins aimables et minutieux à les rendre heureuses, et cependant toutes deux lui furent infidèles, avec cette différence que Joséphine ne tarda guère à le tromper, tandis que Marie-Louise ne le trahit qu'après plusieurs années de mariage.

Dans ces deux infortunes conjugales, suivant la règle commune, un voile épais recouvre ses yeux; devant les soupçons les plus justifiés, il veut douter jusqu'à ce que la preuve soit complète; pour Joséphine, il attribue longtemps à la légèreté les apparences de l'infidélité; pour Marie-Louise, il se plaît à la croire prisonnière et victime plutôt qu'inconstante.

Nous l'avons vu, dans l'une et l'autre de ces unions s'appliquer à fonder un foyer exemplaire, paisible, régi par les habitudes les plus simples.

Celui qui avec une fierté redoutable relevait les moindres attaques des souverains les plus puissants, nous l'avons vu transiger, presque au prix de sa dignité, pour éviter les plus petits conflits dans son intérieur.

Celui qui commandait à quarante millions d'hommes n'opposait que de la faiblesse aux caprices de sa femme et des enfants qui l'entouraient.

En résumé, ni les splendeurs d'une carrière prodigieuse, ni le suprême orgueil de la majesté impériale, n'ont influé sur son caractère d'époux et de père. Napoléon n'a jamais dérogé aux principes réguliers que lui avait inculqués son éducation première.

LIVRE III

LA FAMILLE

I. Les illusions des frères et sœurs de Napoléon. Leurs prétentions excessives. Opinion actuelle faussée sur le rôle de l'Empereur. Opinions des contemporains de l'Empire. Les insinuations calomnieuses. Les *Mémoires* de Mme de Rémusat. — II. Lætitia Bonaparte. La piété filiale de Napoléon. Le langage bizarre de Madame Mère. Intimité cordiale entre le fils et sa mère. La parcimonie de Lætitia. La « digne femme ». — III. Joseph Bonaparte. Le mécontentement de Joseph. Hostilité latente. Refus des titres princiers. Le métier de colonel. Le royaume de Naples. Le roi fainéant. Colère et cordialité de l'Empereur. Le royaume d'Espagne. Vanité de Joseph. Il manque de prestige. La France avant tout. Désaccord complet. Les revers en Espagne. L'Empereur console son frère. Indulgence coupable. — IV. Lucien Bonaparte. Soins de Napoléon dès l'entance. Membre du conseil des Cinq-Cents. Lucien au 18 brumaire. Le *Dumvirat*. Ministre de l'intérieur. Prévarications. Démission. Ambassadeur en Espagne. La fortune de Lucien. La paix de Badajoz. Veuvage. Rencontre avec Mme Jouberthon. Mariage contre la volonté de Napoléon. Fureur du Premier Consul. Mesures violentes. Raison d'État. L'ordre de succession au trône. L'opposition à l'Empire en Italie. Les avances de Napoléon. Détente à l'île d'Elbe. Lucien à Paris en 1815. Les honneurs princiers. Dernières relations des deux frères. — V. Louis Bonaparte. Le devoir paternel échu à Napoléon. La prédilection pour Louis. L'héritier du trône impérial. Le roi de Hollande. Plaintes continuelles. Reproches mérités. Le patriotisme déplacé. Longanimité de l'Empereur. L'affront public. Le parjure. Insinuation infâme. Ingratitude impardonnable. — VI. Jérôme Bonaparte. Déférence pour Napoléon. Elevé aux Tuileries. Prodigalité incorrigible. Service dans la marine. Recommandations paternelles de Napoléon. A Baltimore. Le mariage Paterson. Politique et prévoyance américaines. Motifs de la conduite de Napoléon. Les lois de la famille et de l'État. Rupture avec Mlle Paterson. Réconciliation. Les grades, les dignités. Le royaume de Westphalie. Mariage de Jérôme avec la princesse de Wurtemberg. Affection de Napoléon pour sa belle-sœur. La cour de Cassel. Misère et gaspillage. Les contrariétés de l'Empereur. Gentillesse de Jérôme. Faiblesse de Napoléon. Admirable attitude de la reine Catherine. — VII. Élisa Bonaparte. Mariage avec Félix Bacciochi. L'orgueil d'Élisa. Les duchés. Napoléon évite les discussions. Aucune satisfaction pour l'Empereur. La cour de Florence. La caricature du gouvernement impérial. — VIII. Pauline Bonaparte. La « reine des colifichets ». La statue de Canova. L'accusation d'inceste. Documents absurdes. *Le Roi s'amuse*. Silence de Beugnot. A quelle date placer ses amours? Aucune faveur spéciale pour Pauline. Mariage avec le prince Borghèse. Napoléon mentor sévère et non amant. La maladie inavouable.

Consultation du docteur Hallé. Dévouement de Pauline pour l'Empereur. — IX. Caroline Bonaparte et Murat. L'avancement de Murat. Son mariage avec Caroline. Le « Franconi de l'armée ». Le duché de Berg. Le royaume de Naples. Ambition insatiable de Caroline. La reine de Naples et le général Mallet. Le gouverneur de Paris. La diplomatie. Éloignement de Junot. Confiance de l'Empereur en son beau-frère. Murat abandonne son poste. Intrigues criminelles à Naples. Mansuétude de Napoléon. Insigne trahison. La parodie de l'île d'Elbe. Mort de Murat.

I

« Inhumain avec ses frères, incestueux avec ses sœurs », telles sont les expressions usitées par les détracteurs de Napoléon, pour définir ses rapports avec sa famille.

La première de ces appréciations est facile à discuter; les documents, les témoignages abondent; ils permettent de juger d'où venaient les torts dans cette famille qui fut absolument désunie parce que chacun de ses membres se tenait pour méconnu et maltraité par l'Empereur, alors que tous n'avaient qu'à se laisser vivre dans une opulence fastueuse.

Le malheur des frères et sœurs de Napoléon prend sa source dans une foi qui leur était commune : ils se croyaient tous rois de droit divin, elles se croyaient toutes reines de naissance. Leur état d'esprit se résume parfaitement dans une boutade de Napoléon, se plaignant devant Bourrienne des récriminations des siens : « En vérité, à les entendre, on dirait que j'ai mangé l'héritage de notre père (1) ! »

Et ces récriminations ne furent pas d'un seul jour. Elles furent constantes, elles se représentaient avec une persistance intolérable, mettant ainsi à l'épreuve la plus irritante une longanimité fraternelle qui a fait dire à un contemporain : « Napoléon avait

(1) Bourrienne, *Mémoires*, t. VI, p. 273.

plus de mal à gouverner sa famille que son empire (1). » De fait, il lui aurait été fort difficile de contenter tout le monde; Lucien gémissait dans l'exil de ne pouvoir rien être; Joseph se plaignait d'être roi; Louis se posait en roi martyr, déchu de droits qu'il avait volontairement abdiqués, et Jérôme s'estimait malheureux d'avoir un budget royal trop limité pour ses folles dépenses. Si Élisa trouvait son duché bien mesquin pour sa nature altière, Caroline aspirait plus haut que son royaume de Naples; enfin, Pauline souffrait de n'être pas en état de donner carrière à ses extravagances de toutes sortes, pendant que Madame Mère se lamentait de ne pouvoir faire autant d'économies qu'elle le désirait.

A ce concert journalier de supplications, de reproches le plus souvent publics, qui amoindrissaient son autorité, l'Empereur, assailli de tant et de si graves préoccupations, n'opposait qu'une résistance passagère, bientôt vaincue par sa faiblesse naturelle.

Dira-t-on que sa conduite était guidée par des raisons étrangères à l'affection vraie de la famille? Dira-t-on que son intérêt et son amour-propre lui commandaient de ne pas étaler, aux yeux de la nation et des Cours européennes, des discordes regrettables? Certes, il avait le souci de l'opinion publique, et c'est encore un des côtés qui accusent sa volonté de ne pas se mettre au-dessus de l'humanité. Il avait ce souci et ne s'en cachait point : avec quelle tristesse il écrivait à Jérôme, à propos du scandale occasionné par Louis en Hollande : « La famille avait besoin de beaucoup de sagesse et de bonne conduite. Tout cela ne donnera pas d'elle une bonne idée en Europe (2). » Mais cette préoccupation légitime et respectable, en tout cas, du bon renom de la famille n'était pas la cause des actes de Napoléon; elle était la conséquence directe de son désir ardent de voir tous

(1) Mademoiselle Avrillon, *Mémoires*, t. I, p. 330.

(2) F. Rocquain, *Napoléon Ier et le roi Louis*, p. 290, Lettre de Napoléon au roi Jérôme, Rambouillet, 13 juillet 1810 (non publiée dans la Correspondance).

les siens heureux et considérés, désir qui l'animait déjà, dans des temps où il n'était comptable de ses actions vis-à-vis de personne.

Sa sollicitude pour Joseph et pour Lucien exprimée chaleureusement dans les lettres de l'écolier de Brienne, âgé de treize ans, les soins paternels du lieutenant pour Louis, élevé au prix de mille privations, l'assistance donnée à Élisa par le capitaine révoqué, l'éducation de Jérôme soignée par le général, les mariages de Pauline et de Caroline faits par le Premier Consul, sans autre pensée que le bonheur de ses sœurs, sont autant de faits patents qui attestent que l'Empereur, pour être bon envers sa famille, n'avait besoin d'aucun autre motif que le penchant naturel de son cœur.

Aussi, pendant que tous, sans exception, s'appliquèrent à lui susciter des embarras continuels, pendant que sa vie tout entière fut contristée par les réclamations des uns et les écarts des autres, Napoléon, nous allons le voir, déploya à leur égard une munificence et une indulgence inépuisables.

En regard de l'opinion générale qui a été faussée par tant de calomnies travestissant les faits les plus simples, le sentiment exprimé ici peut paraître paradoxal. Il est cependant appuyé par de nombreux contemporains, dont plusieurs ne sont pas sympathiques à Napoléon.

« ... L'intérieur de la famille Bonaparte, dit Miot de Mélito, fut plus que jamais divisé, et tant de faveurs de la fortune prodiguées en elle n'avaient ni satisfait les ambitions personnelles, ni amené la concorde et l'unité de vues. Dès les premiers pas, des résistances inattendues s'étaient rencontrées, des prétentions s'étaient montrées, et des passions haineuses germaient dans les cœurs que Napoléon avait cru s'attacher par d'éclatants bienfaits dont il était en droit d'attendre de la reconnaissance (1). »

(1) Miot de Mélito, *Mémoires*, t. II, p. 243.

Le prince de Metternich, l'homme bien renseigné par métier, et, de plus, l'ennemi de l'Empereur, s'exprime en termes presque identiques : « Napoléon avait un grand faible pour sa famille... Bon fils, bon parent, avec ces nuances que l'on rencontre plus particulièrement dans l'intérieur des familles bourgeoises italiennes, il souffrait des débordements de quelques-uns des siens, sans déployer une force de volonté suffisante pour en arrêter le cours, lors même qu'il aurait dû le faire dans son intérêt évident... (1). » Parlant de la famille impériale, le duc de Vicence dit : « L'Empereur était fatigué des folles prodigalités des uns, irrité des ambitieuses prétentions des autres, des querelles, des susceptibilités d'étiquette que tous élevaient dans certaines occasions... (2). »

Stendhal, dans son laconisme, n'est pas moins affirmatif en disant : « Il eût été beaucoup plus heureux pour Napoléon de n'avoir point de famille (3). » Stanislas Girardin est du même avis : « C'est dans sa propre famille que l'Empereur rencontra la plus vive opposition; seul il eût été plus tranquille et la France plus heureuse (4). » « Tous, excepté sa mère, dit le général Rapp, ont abreuvé Napoléon d'amertumes; il n'a cependant cessé de leur prodiguer les biens et les honneurs (5). » « Il est à remarquer, dit Constant, que, malgré les fréquents déplaisirs que sa famille lui causait, l'Empereur a toujours conservé pour tous ses parents une grande tendresse (6). » C'est aussi le sentiment de Bourrienne : « Avec quelle humeur, dit-il, Napoléon voyait l'âpreté de sa famille à se montrer avide de richesses! Plus il les en comblait, plus ils en paraissaient insatiables (7). »

(1) Prince de Metternich, *Mémoires*, t. I, p. 286 et 310
(2) *Souvenirs du duc de Vicence*, IIe partie, t. II, p. 194.
(3) Stendhal, *Vie de Napoléon*, p. 24.
(4) S. Girardin, *Journal et Souvenirs*, t. II, p. 325.
(5) Général Rapp, *Mémoires*, p. 12.
(6) Constant, *Mémoires*, t. III, p. 225.
(7) Bourrienne, *Mémoires*, t. VI, p. 273.

Enfin, c'est de la bouche même de l'Empereur que, dans le courant du règne, le prince de Metternich et Rœderer ont recueilli les paroles significatives suivantes : « Mes parents m'ont fait beaucoup plus de mal que je ne leur ai fait de bien... Ils ont des royaumes que les uns ne savent pas conduire et dans lesquels d'autres me compromettent en me parodiant (1). Je suis bien contrarié par ma famille!... Je n'ai pas besoin de famille si elle n'est pas française (2). » Ces derniers mots visaient l'orientation bizarre que ses frères, rois par sa volonté, prétendaient donner à leur politique.

Après cette succession de témoignages similaires dans leur esprit, on peut hardiment soutenir que Napoléon fut un *excellent* frère. Cette conclusion s'imposera encore bien mieux, lorsque nous aurons montré l'Empereur dans ses rapports individuels avec chacun des membres de sa famille.

Au cours de cette étude particulière, nous aurons à examiner la monstrueuse accusation d'inceste, rééditée de nos jours avec tant de complaisance, comme si, à remuer cette fange, celui qui la jette ne se salissait pas plus que celui qui la reçoit. Car où trouver la preuve d'un tel fait? Qu'il soit imputé à un vulgaire mortel ou à un souverain, l'insinuation ne repose jamais que sur les chuchotements de la chronique scandaleuse. Les aveux des coupables faisant toujours défaut, il ne reste, en réalité, que les commérages des gens qui n'ont rien vu. De nos jours, on s'est appuyé sur les Mémoires de Mme de Rémusat (3), où nous avons en vain cherché autre chose qu'une incrimination brutale, sans un seul argument probant, sans un seul incident démonstratif. Cependant, Mme de Rémusat pouvait être bien informée, étant si près de Napoléon qu'elle fut elle-même victime d'une médisance fâcheuse à propos d'un séjour d'un mois au Pont-de-

(1) Prince de Metternich, *Mémoires*, t. I, p. 313.
(2) Rœderer, *Mémoires*, t. III, p. 495 et 545.
(3) Madame de Rémusat, *Mémoires*, t. I, p. 192-204.

briques (camp de Boulogne), où, jeune femme de vingt-deux ans, elle passa toutes ses soirées en tête-à-tête avec le Premier Consul, âgé, lui, de trente-six ans. Nous n'avons aucune raison de concevoir des soupçons sur l'emploi de ces longues soirées que, selon Mme de Rémusat et par une exception assez inattendue, Napoléon aurait passées à faire sa biographie complète, à discourir avec elle sur la métaphysique, les arts et les lettres (1), verbiage dont il n'était pas coutumier dans ses relations avec les femmes.

Aussi la Cour consulaire se montra, paraît-il, ironiquement incrédule, au sujet de ces cours de littérature nocturnes. « Quand le Premier Consul revint à Paris, dit elle-même Mme de Rémusat, ses aides de camp s'amusèrent de nos longs tête-à-tête, Mme Bonaparte s'effaroucha des récits qu'on lui en fit... je trouvai ma jalouse patronne un peu refroidie... (2). » Joséphine fit preuve d'un excellent caractère, car, ajoute Mme de Rémusat, « sans s'embarrasser si mes relations avec son mari à Boulogne avaient pu être telles qu'on le lui donnait à penser, il lui suffit pour se tranquilliser de conclure que, dans tous les cas, ces relations n'avaient été que passagères... (3). »

Nous n'approfondirons pas plus que Mme Bonaparte, et, comme elle, nous resterons dans un doute vague qui n'a pas l'air, en somme, d'être désagréable à Mme de Rémusat. Si celle-ci avait tenu à dissiper toute équivoque sur le service peu ordinaire qu'elle faisait près du Premier Consul, elle aurait pris certainement la peine de dire par quels moyens de contrainte elle fut arrachée du chevet de son mari malade, et transportée près de l'homme abject dépeint dans ses Mémoires. Dans ceux-ci, pas un mot des violences qui auraient pu lui être faites, mais une grosse imprudence, quand elle donne des détails sur la façon dont Napoléon procédait à sa toilette (4).

(1) Madame de Rémusat, *Mémoires*, t. I, p. 264 et suiv.
(2) *Id.*, t. I, p. 281.
(3) *Id.*, t. I, p. 283.
(4) *Id.*, t. II, p. 333.

Que les bruits abominables qui ont fait de Napoléon une sorte de vampire hystérique soient le fruit de la diffamation à outrance ou de la déconvenue de certaines espérances féminines, il faudra leur faire l'honneur de les discuter afin de les réduire à néant. Nous les mettrons en face des documents authentiques, des témoignages contradictoires sur les rapports réels de l'Empereur avec celles qui auraient été les complices de ce crime de lèse-nature.

II

« Tout petit garçon, j'ai été initié à la gêne et aux privations d'une nombreuse famille. Mon père et ma mère ont connu de mauvais jours... six enfants ! Le ciel est juste... ma mère est une digne femme (1). » L'homme qui, en 1811, chef du plus puissant empire civilisé, tient un pareil langage, ne peut pas être un mauvais fils. Aussi les censeurs les plus malintentionnés n'ont-ils rien trouvé à reprendre dans les rapports de Napoléon avec sa mère.

Dans la première partie de cet ouvrage, nous avons vu Napoléon, lieutenant et capitaine d'artillerie, apporter ses soins et sa solde au foyer maternel. Dès qu'il est général, à Toulon, il établit dans l'aisance la famille qui vivait misérablement à Marseille. Après Vendémiaire, sa sollicitude est immédiatement dirigée sur les siens. On se rappelle les lettres où il disait : « Tu ne dois avoir aucune inquiétude pour la famille, elle est abondamment pourvue de tout. » « J'ai envoyé à la famille cinquante à soixante mille francs, argent, assignats, chiffons; n'aie donc

(1) *Souvenirs du duc de Vicence,* IIe partie, t. II, p. 192.

aucune inquiétude... la famille ne manque de rien; je lui ai envoyé tout ce qui peut lui être nécessaire (1). »

Pendant la première campagne d'Italie, nous avons vu près de lui sa mère et ses sœurs, à Montebello et à Passeriano. « Avant de quitter l'Europe pour l'Égypte, dit la duchesse d'Abrantès, le général Bonaparte avait établi toute sa famille convenablement à Paris (2). » Dès qu'il fut Premier Consul, Napoléon voulut pour sa mère un état de maison digne de la mère du chef de l'État. Elle habita alors l'hôtel de Montfermeil, rue du Mont-Blanc. Peu de temps après, Lætitia, devenue Madame Mère, prit possession de l'hôtel de Brienne, rue Saint-Dominique, où se trouve actuellement le ministère de la guerre. Là, une petite cour fut organisée pour le service de la mère de l'Empereur : il y avait cinq dames d'honneur, deux chambellans, trois écuyers, un premier aumônier, un secrétaire des commandements et une lectrice. Parmi les dames d'honneur était la duchesse d'Abrantès, à qui nous empruntons ces détails (3).

La piété filiale seule portait Napoléon à honorer sa mère, qui de sa personne, il faut bien en convenir, ne prêtait guère au décorum. Que de fils parvenus n'auraient pas été confus de mettre au premier rang de l'empire une mère dont les manières et le langage étaient si peu en rapport avec leur haute situation! Selon Lucien Bonaparte, elle ne parlait bien ni le français ni l'italien (4). Relatant une conversation qu'il eut avec elle en 1809, Girardin nous donne un spécimen de cette élocution fort dénuée de distinction : pour l'Empereur, elle disait *l'Emperour;* quelque se traduisait chez elle en *qualche;* les *je,* les *de* se prononçaient *jou* et *dou;* manger, c'était *mangiare,* et

(1) *Mémoires du roi Joseph,* Lettres de Napoléon à Joseph, des 31 décembre 1795-11 janvier et 7 février 1796, p. 157 et suiv.

(2) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires,* t. I, p. 387.

(3) *Id.*, t. VI, p. 174 et suiv.

(4) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte,* t. II, p. 294.

les honneurs étaient des *honours,* comme heureuse devenait *hourouse,* et supérieur, *superiour* (1).

Pour bien montrer que les hommages publics rendus à sa mère par Napoléon n'étaient pas une ostentation calculée de ses sentiments filiaux, il faut dire que Mme Bonaparte et son fils vivaient dans une affectueuse intimité, traversée quelquefois par des familiarités qu'on pourrait trouver déplacées, si, sous la forme de la plaisanterie, elles n'étaient, en réalité, l'expression de la plus franche tendresse et n'excitaient d'ordinaire le plus vif plaisir chez les parents. C'est ainsi que Lætitia faisait, en riant, le récit de la petite scène rapportée par Rœderer :

« C'était le 17 avril 1802, la veille du jour de Pâques... on parlait de la cérémonie de demain pour le rétablissement du culte, le serment des évêques, etc. Madame Bonaparte, la mère, me raconta qu'elle avait souvent donné des soufflets à Bonaparte pour le faire aller à la grand'messe le dimanche. Avant-hier, ajouta-t-elle, je lui dis : — A présent, il n'est plus nécessaire de vous donner des soufflets pour vous faire aller à la grand'messe. Il me répondit : — Non, maintenant c'est à moi à vous en rendre. Et il m'en donna un, en effet (2). »

« Tous les dimanches, dit M. de Bausset, Madame Mère et toute la famille dînaient aux Tuileries. » Et après le divorce, on voit encore Lætitia « priée par l'Empereur de faire les honneurs de la Cour au palais impérial (3) ».

La disparition de Louis Bonaparte, en 1810, inquiétait toute la famille; aux premières nouvelles, Napoléon écrit à sa mère : « Je m'empresse de vous apprendre que le roi de Hollande est aux eaux de Teplitz. Comme vous avez dû éprouver beaucoup d'inquiétude sur sa disparition, je ne perds pas un moment à

(1) S. Girardin, *Journal et Souvenirs,* t. II, p. 327.
(2) Rœderer, *Mémoires,* t. III, p. 431.
(3) De Bausset, *Mémoires,* t. I, p. 6, t. II, p. 14.

vous donner cette nouvelle pour votre tranquillité (1). » Nous trouverons la même déférence attentive chez l'exilé de l'île d'Elbe, écrivant au général Bertrand : « Si Madame vient, faites venir une voiture fermée pour la remmener; elle aurait trop froid pour s'en retourner dans une calèche (2). »

De tout temps, on le voit, Napoléon montra une vive tendresse pour sa mère. Leur seul désaccord portait sur les idées d'économie invétérées chez Madame Mère et dont l'Empereur, qui voulait qu'elle dépensât la majeure partie de ses revenus, essayait en vain de la guérir. Il ne pouvait s'empêcher de sourire lorsque, dans ces discussions, elle lui disait : « Si jamais vous me retombez tous sur les bras, vous me saurez gré de ce que je fais aujourd'hui (3). » Ces précautions étaient-elles un effet de la clairvoyance de Lætitia qui aurait jugé peu solide l'édifice élevé par l'Empereur? Nous ne le pensons pas. Seulement, Madame Mère a beaucoup souffert dans sa vie. Elle sait, par une douloureuse expérience, que tous les malheurs en ce monde sont possibles. Ne s'est-elle pas vue ruinée, chassée de sa maison en flammes, errante sur la côte avec cinq enfants, jusqu'à ce qu'elle puisse s'embarquer pour se rendre à Marseille, où il fallait vivre des bons de la municipalité et presque de la charité publique? Son cœur maternel n'a pas oublié ces angoisses, provenant surtout du manque d'argent. Si l'on ajoute qu'elle avait naturellement un penchant à l'économie, on comprendra son obstination, qui n'est, en réalité, qu'un acte de prévoyance instinctif de la part de celle qui fut, selon l'expression de Napoléon, « une digne femme », titre que personne n'a pu contester.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XX, p. 513, pièce 16688, à Madame Mère, à Paris, Saint-Cloud, 20 juillet 1810.

(2) *Id.*, t. XXVII, p. 425, pièce 21635, au général Bertrand, Porto-Longone, 1er septembre 1814.

(3) Prince de Metternich, *Mémoires*, t. I, p. 310.

III

Joseph Bonaparte, plus âgé d'un an que Napoléon, fut le confident intime des années pénibles des débuts. C'est vers lui que, dans l'affliction comme dans la joie, se tournaient les premiers regards du futur empereur (1).

Dès que Napoléon fut en état de favoriser son frère aîné, il n'y manqua pas. Il utilisa son crédit de général victorieux en Italie pour faire nommer Joseph ambassadeur à Rome, en 1797.

Un frère ambassadeur et l'autre général, il y avait parité entre la fonction civile et le grade militaire. Il semblerait que cette sorte de balance entre l'état des deux frères était indispensable au bonheur de Joseph, dont le mécontentement apparait, en effet, du jour où il n'eut plus une place parallèle à celle de Napoléon, nommé Premier Consul. Joseph ne vit pas sans amertume nommer consuls Lebrun et Cambacérès. On peut facilement démêler ses regrets dans la conversation relatée par Miot de Mélito et apercevoir, chez Joseph, une hostilité tantôt ouverte, tantôt sournoise, mais ancrée dans son esprit, contre les actes de son frère.

Comme tous les hommes mécontents, on pourrait dire comme tous les hommes comblés de bienfaits, il voit des pièges partout, il se méfie de celui qui lui veut du bien. Rien de plus concluant à cet égard que les propos rapportés par Miot de Mélito. Avoir procuré à Joseph le suprême honneur de signer la paix d'Amiens; lui avoir offert une place au premier rang à la fête du Concordat où il devait se rendre dans un carrosse à

(1) Voir ci-dessus, p. 62 et suiv.

huit chevaux; lui avoir proposé d'être président de la république italienne, d'être chancelier du Sénat, c'était, penserez-vous, de la part de Napoléon, vouloir mettre son frère en posture avantageuse. Fadaises! « Vous êtes dans l'erreur, dit Joseph Bonaparte, et vous supposez toujours que ces distinctions et ces honneurs me sont offerts de bonne foi. Mais, moi, je suis certain qu'ils n'étaient qu'un piège, et j'ai dû éviter d'y tomber. Que voulait le Premier Consul? M'offrir à l'envie, à la jalousie des autres consuls, des ministres, des conseillers d'État, sans me donner aucun moyen de braver ces sentiments haineux et, en même temps, s'acquitter envers moi. Aurais-je eu, en effet, quelque droit de me plaindre après tant de marques d'égards qui faisaient de moi, en quelque sorte, un successeur désigné (1)? » Ces paroles entortillées sont le programme de toute la carrière de Joseph et donnent la note de ses rapports avec son frère : l'un offrant toujours, malgré les refus et l'opposition de l'autre. Si Joseph était un modeste ou un timide, cette attitude serait compréhensible; mais Joseph n'est ni modeste ni timide. S'il a refusé la présidence italienne, c'est parce qu'il mettait à son acceptation les conditions suivantes : 1° réunion du Piémont à la république italienne; 2° liberté d'en rétablir les forteresses principales; 3° retrait de toutes les troupes françaises (2).

Le Premier Consul, si dévoué qu'il fût à son frère, ne perdait pas de vue les intérêts et la sécurité de la France. Il ne jugea pas devoir laisser élever des forteresses aux portes du pays, et il refusa d'acquiescer aux prétentions de Joseph. Devant la conduite inexplicable de ce dernier, on pourrait croire nos renseignements puisés à une source douteuse; mais Miot de Mélito, à qui nous les empruntons, souvent agressif envers l'Empereur, est, au contraire, l'ami particulier et le défenseur de Joseph Bonaparte.

(1) Miot de Mélito, *Mémoires*, t. II, p. 48.
(2) *Id.*

Les singulières façons d'agir de Joseph sont confirmées par les plaintes de Napoléon : « Si Joseph avait voulu, dit le Premier Consul à Rœderer, il m'aurait aidé, mais il se refuse à tout ce que je veux. Vous avez vu comme il a fait des haut-le-corps pour cette place de chancelier ! Aller crier dans le Sénat qu'il ne veut pas être Monsieur !... (1). » C'est dans tout, en effet, que Joseph contrarie les vues de son frère ; il ne se gêne nullement pour y mettre même une certaine affectation. S'il s'agit de Mme de Staël, l'ennemie déclarée du Premier Consul, Joseph, sans aucune retenue, se dit l'ami dévoué de cette intrigante (2). S'il est question du rétablissement de l'empire, Napoléon ne trouvera personne plus opposé sourdement à ses projets que son frère, et quand l'empire sera rétabli, Joseph sera le premier à tourner en ridicule le nouveau régime avec les titres majestueux qui *en* font partie. Le premier acte de l'Empereur, malgré ses griefs, fut de nommer Joseph grand électeur et Altesse impériale. Ces dignités n'ont d'autre effet que de mettre le nouveau prince *en* fureur. Il ne veut pas qu'on l'appelle monseigneur, ni prince. « ... Je ne vous conçois pas, écrit-il, ou vous ne me concevez pas avec vos monseigneur ; je ne veux l'être pour personne. Ce titre et celui d'Altesse sont très inconvenants (3). » De telles protestations n'étaient pas pour plaire au nouvel empereur, fort au courant des opinions de son frère. « Mais que veut donc Joseph ? dit-il. Que prétend-il ? Il se met en opposition avec moi, il réunit tous mes ennemis. Qui est-ce donc qui lui monte *la* tête ? Il ne veut pas être prince. Est-ce qu'il prétend que l'État lui donne deux millions pour se promener dans les rues de Paris en frac brun et en chapeau rond ?... Ses filles ne savent *pas* encore qu'on m'appelle Empereur, elles m'appellent consul.....

(1) Rœderer, *Mémoires*, t. III, p. 495.

(2) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. II, p. 233. — Rœderer, t. III, p. 512.

(3) Rœderer, *Mémoires*, t. III, p. 513.

Il est bien facile à M. Joseph de me faire des scènes! Quand il m'a fait celle de l'autre jour, il n'a eu qu'à s'en aller à Mortefontaine chasser et s'amuser, et moi, en le quittant, j'ai devant moi toute l'Europe pour ennemie... (1). »

Malgré tout, Napoléon s'évertue à chercher les moyens de ramener la bonne entente. Il voudrait bien satisfaire les désirs de Joseph dans toutes leurs exigences, mais il y a plus d'un obstacle. Seul dans sa famille, l'Empereur ne voltige pas en plein rêve. Seul dans sa famille, il ne se figure nullement qu'il doit son élévation à une sorte de décret providentiel; il sait pertinemment qu'il la doit aux services exceptionnels qu'il a rendus dans des circonstances spéciales, et il sait bien mieux encore que, sans de grands et rares talents, acquis par un travail assidu de chaque jour, il ne se serait pas maintenu, il ne se maintiendrait pas à la tête du gouvernement. Rien donc, dans son esprit, qui le dispose à croire que le titre de frère de l'Empereur entraîne avec lui de hautes destinées. Il croit, au contraire, que ses frères, s'ils veulent arriver à satisfaire leur ambition, devront acquérir l'ensemble des connaissances indispensables pour régir de grands intérêts.

Dans cet ordre d'idées, Napoléon se rapprocha de Joseph. Il l'engagea « à rejoindre au camp de Boulogne le régiment qu'il lui avait donné, à continuer d'y apprendre le métier de colonel, et, après s'être occupé de cette étude pendant un mois, à faire une tournée sur les frontières du Nord et du Rhin, accompagné d'officiers du génie et d'artillerie, afin de visiter nos principales forteresses et y puiser les connaissances qui lui manquaient... (2)». Conformément à ce désir, Joseph partit pour Boulogne. A peine dans cette ville, cet homme qui, hier encore, faisait si peu de cas des vains titres de prince et d'altesse, se targue mal à propos des prérogatives de son rang impérial et en abuse au point que

(1) Rœderer, *Mémoires*, t. III, p. 514 et 515.
(2) Miot de Mélito, *Mémoires*, t. II, p. 249.

l'Empereur est obligé d'écrire au maréchal Berthier : « Faites connaître à Soult mon mécontentement de ce que, dans les différentes revues à son camp, le prince Joseph a paru autrement que comme colonel; que rien dans une armée ne peut éclipser le commandement en chef... le principe général est qu'un prince colonel n'est, à la revue, qu'un colonel... vous écrirez à Joseph que mon intention est qu'il remplisse, dans toute la force du terme, son devoir de colonel. Faites-lui sentir qu'il se tromperait étrangement s'il croyait avoir déjà les qualités nécessaires pour mener un régiment (1). »

L'Empereur, déplorant de voir son frère comprendre si mal son rôle, dit un jour à Rœderer : « Il croit qu'il est aimé de l'armée... Pardieu, il l'est comme un homme qui dépense cent mille écus par mois pour donner à dîner! mais, au fond, que pensent de lui les généraux (2)? » Ces paroles devaient être prophétiques. Joseph s'en aperçut le jour où, roi d'Espagne, « totalement étranger aux occupations militaires », dit le général Marbot (3), n'ayant aucune autorité morale sur ses lieutenants, il ne put imposer sa volonté aux maréchaux et aux généraux qui, par leurs différends, rendaient fatale la perte de sa couronne. Ce jour-là seulement, il comprit peut-être que Napoléon, en lui demandant de faire sérieusement son métier de soldat, avait en 1805 un autre but que de le tourmenter par des exigences purement tracassières.

En dépit du peu de satisfaction que Joseph lui causait par la façon dont il entendait ses devoirs, Napoléon lui donna en 1806 la couronne de Naples. L'Empereur, en ceci, ressemblait à un père qui, connaissant la légèreté de son fils, croit le rendre sérieux en le chargeant d'une grande responsabilité, sans s'aper-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. X, p. 427, pièce 8762, au maréchal Berthier, Milan, 20 mai 1805.

(2) Rœderer, *Mémoires*, t. III, p. 516.

(3) Général Marbot, *Mémoires*, t. II, p. 44.

cevoir qu'il ne fait que lui procurer un champ plus vaste pour mettre en jeu tous ses défauts. « Je donne à mon frère une belle occasion, disait Napoléon à Miot de Mélito qui partait pour Naples. Qu'il gouverne sagement et avec fermeté ses nouveaux États! qu'il se montre digne de tout ce que je lui donne (1)! »

A Naples, Joseph s'attira continuellement les remontrances de son frère. On les trouve vigoureusement exprimées dans la correspondance de l'Empereur, dont voici quelques extraits :

« N'écoutez pas ceux qui voudraient vous tenir loin du feu; vous avez besoin de faire vos preuves. S'il y a des occasions, exposez-vous ostensiblement. Quant au vrai danger, il est partout à la guerre (2). »

« Je suis surpris du mauvais état de votre artillerie et de la pénurie de vos services; voilà le résultat de la conduite de généraux qui ne pensent qu'à voler. Tenez-y bien la main. Je ne vous demande qu'une chose : soyez bien le maître (3). »

« Je lis dans votre discours des phrases que vous me permettrez de trouver mauvaises. Vous comparez l'attachement des Français à ma personne, à celui des Napolitains pour vous. Cela paraîtrait une épigramme. Quel amour voulez-vous qu'ait pour vous un peuple pour qui vous n'avez rien fait, chez lequel vous êtes par droit de conquête avec quarante ou cinquante mille étrangers (4)? »

« Si vous vous faites roi fainéant, si vous ne tenez pas les rênes d'une main ferme et décidée... vous ne ferez rien du tout (5). »

Les lignes précédentes accusent très nettement les divergences de caractère qui furent le point de départ d'interminables discussions entre les deux frères. A Naples, comme plus tard à Madrid, Joseph s'imagine que, revêtu du titre de roi, le but étant atteint, il n'a plus besoin de travailler; tandis que Napoléon,

(1) Miot de Mélito, *Mémoires*, t. II, p. 280.
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XI, p. 573, pièce 9738, au prince Joseph, Paris, 2 février 1806.
(3) *Id.*, t. XII, p. 19, pièce 9773, au prince Joseph, Paris, 7 février 1806.
(4) *Id.*, t. XII, p. 430, p. 10132, au roi de Naples, Saint-Cloud, 3 juin 1806.
(5) *Id.*, t. XIII, p. 23, pièce 10573, au roi de Naples, Saint-Cloud, 30 juillet 1806.

avec son grand bon sens, prétend que ce titre n'est qu'un mot, et que tout est à faire pour conserver le trône.

Souvent l'Empereur est forcé de parler avec la plus grande vivacité : « Je ne puis que vous témoigner mon mécontentement de ce que vous envoyez dans mon armée des officiers napolitains... C'est une singulière politique que celle de mettre *les* armes aux mains de mes ennemis (1). » Et une autre fois : « Vos finances sont déplorablement administrées, elles sont tout en métaphysique; l'argent est cependant une chose très physique (2). »

Il ne faudrait pas croire que toute la correspondance fût sur le même ton. Les lettres sont par centaines, elles forment un recueil complet sur l'art de gouverner le royaume de Naples. Jamais précepteur des Enfants de France n'a dicté avec plus de soins à un royal élève les maximes propres à lui assurer un long et heureux règne.

On y trouve jusqu'à des recommandations de ce genre : « Personne ne doit jamais entrer chez vous la nuit que votre aide de camp, qui doit coucher dans la pièce qui précède votre chambre à coucher; votre porte doit être fermée en dedans, et vous ne devez ouvrir à votre aide de camp que lorsque vous aurez reconnu sa voix, et lui-même ne doit frapper à votre porte qu'après avoir eu le soin de fermer la porte de la chambre où il se trouve, de manière à être sûr qu'il y est seul et que personne ne peut le suivre. Ces précautions sont importantes..... elles peuvent *vous* sauver la vie (3). »

Néanmoins, Joseph, piqué au vif, quand il recevait des reproches, ne manquait pas de crier à la persécution. Avait-il *mérité* ces reproches? C'est à ses meilleurs amis que nous allons le

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XV, p. 462, pièce 12968, au roi de Naples, Saint-Cloud, 31 juillet 1807.

(2) *Id.*, t. XVI, p. 62, pièce 13206, au roi de Naples, Saint-Cloud, 1er octobre 1807.

(3) *Id.*, t. XII, p. 423, p. 10304, au roi de Naples, Saint-Cloud, 31 mai 1806.

demander. Voici le plus fidèle, Stanislas Girardin, qui va nous donner un aperçu de la façon dont Joseph entendait son métier de roi : il s'agit d'un budget à contrôler. « J'engageais toujours le Roi à en prendre connaissance ; mais de pareils détails ne sont pas fort récréatifs ; et le Roi remettait sans cesse à subir l'ennui que je ne cessais de lui montrer en perspective. Enfin, un soir, il me dit : « Demain matin, en allant à la chasse, « vous me lirez, dans ma voiture, votre factum. » Nous partons, et me voilà déroulant mon cahier dans cette singulière salle de lecture. J'avais à peine achevé le second chapitre que le Roi me dit en riant : « De grâce, mon très cher, n'allons pas plus loin, « je m'en rapporte à vous... » Il fallut une grande insistance pour décider le Roi à écouter le reste (1). » Un secrétaire d'ambassade à Naples, dans une lettre intime, dit ceci : « Le Roi fait faire à l'Empereur bien des protestations de dévouement et de bonne volonté. Mais sa conduite est toujours plus ou moins en opposition avec ses paroles (2). »

Il nous paraît bien établi maintenant que Joseph, roi de Naples, n'en faisait qu'à sa tête, tenant peu ou point compte d'observations parfaitement justifiées. Joseph avait-il l'ombre d'une raison de se dire victime de ce qu'il appelait l'humeur chicanière et intraitable de l'Empereur ? Ne recevait-il pas, au contraire, parmi les reproches qu'il méritait par son apathie, des témoignages précieux de la confiance, de l'espoir que Napoléon mettait en lui ? Voici ce que l'Empereur lui écrivait le 4 mai 1807 : « Je pense que l'habitude de gouverner, avec votre bon esprit et vos heureuses qualités naturelles, renforcera votre caractère et vous rendra plus propre à mener cette immense machine, si jamais le destin vous faisait vivre plus longtemps que moi (3). »

(1) S. Girardin, *Journal et Souvenirs*, t. I, p. 384.

(2) Marquis de Gabriac, *Souvenirs d'un secrétaire d'ambassade à Naples* (le *Correspondant* du 25 avril 1891, p. 277).

(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XV, p. 189, pièce 12530, au roi de Naples, Finkenstein, 4 mai 1807.

N'y avait-il donc pas, dans cette éventualité de succéder à l'Empereur, de quoi pallier le déplaisir passager causé par des observations qui tendaient à le rendre digne de sa haute destinée, le cas échéant?

Enfin, il n'est pas jusqu'aux sentiments fraternels que Napoléon n'ait voulu rassurer au cours de ces querelles administratives. Si Joseph, dans une expansion de sensibilité, évoque un doute sur ce sujet, l'Empereur lui répond : « Je suis fâché que vous croyiez ne retrouver votre frère qu'aux Champs-Élysées. Il est tout simple qu'à quarante ans il n'ait pas pour vous les mêmes sentiments qu'à douze. Mais il a pour vous des sentiments plus réels et plus forts : son amitié a les traits de son âme (1). »

Et, comme il faut retrouver partout l'homme simplement bon et cordial qui est au fond de l'Empereur, voici le post-scriptum d'une lettre contenant de nombreux reproches : « Au milieu de tout cela, portez-vous bien; c'est le principal..... (2). »

L'incurie, l'indolence déployées par Joseph dans le gouvernement du royaume de Naples, les désagréments éprouvés par Napoléon, n'empêchèrent pas celui-ci, croyant toujours n'avoir pas assez fait pour son frère, de lui donner la couronne d'Espagne, dès qu'il l'eut déclarée vacante.

On a dit que cette apparente faveur n'était qu'une nouvelle violence faite par l'Empereur aux goûts modestes de son frère. C'est en tous points inexact. On se demande, d'abord, quels moyens on aurait bien pu employer pour prendre un homme à Naples, le jucher de force sur le trône d'Espagne et l'obliger à y demeurer, s'il ne l'avait pas voulu! On n'eut besoin d'exercer aucune violence, car ce ne fut pas contre son gré, pas même en vertu d'ordres itératifs qu'il se rendit en Espagne, mais ce fut

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII, p. 108, pièce 10693, au roi de Naples, Rambouillet, 23 août 1806.

(2) Baron du Casse, *Les rois frères de Napoléon*, Lettre de Napoléon à Joseph, du 28 juillet 1806.

parfaitement à la suite de conventions préliminaires dont on trouve la trace dans un entretien qu'il eut avec Girardin, et que ce dernier rapporte en ces termes : « ...L'un de ces projets, dit le Roi, est de mettre la couronne d'Espagne sur ma tête. — Vous consentiriez à l'accepter? — Sans doute, pourquoi pas?... » Et en terminant cet entretien, Joseph dit : « Je vous ai confié un grand secret dont il ne faut parler à personne... préparez tout ce qui sera nécessaire pour que mon départ puisse avoir lieu le plus tôt possible (1). » Voilà qui nous paraît bien plus vraisemblable qu'une résistance incompréhensible, puisqu'il s'agit, en fin de compte, d'une royauté autrement honorifique, autrement importante que celle de Naples. Du reste, si l'on rapproche la conversation avec Girardin de la lettre écrite beaucoup plus tard, en 1813, par Joseph à l'Empereur qui avait décidé de replacer les Bourbons sur le trône d'Espagne, on y verra que Joseph Bonaparte, malgré tout ce qu'on en a dit et ce qu'il en a dit lui-même, n'était pas insensible à la souveraineté de ce royaume; voici ce qu'il écrivait : « La réflexion n'a fait que fortifier ma première pensée : le rétablissement des Bourbons en Espagne aura les plus funestes conséquences et pour l'Espagne, et pour la France... L'Espagne ne peut être heureuse que par moi (2). »

Joseph ne se refusa aucune des satisfactions de vanité qui flattaient les anciens monarques de l'Espagne : « Le roi Joseph, dit son fidèle compagnon, ne dissimulait peut-être pas assez le contentement qu'il éprouvait d'être entouré de la cour brillante de Charles IV, et d'avoir à ses ordres des hommes titrés, couverts des broderies les plus riches et portant des diamants d'une grande valeur (3). » Le bonheur de Joseph Bonaparte fut de courte durée, la pacification du pays fut impossible,

(1) S. Girardin, *Journal et Souvenirs*, t. II, p. 69 et 70

(2) Baron du Casse, *Les rois frères de Napoléon*, p. 62, Lettre de Joseph à Napoléon.

(3) S. Girardin, *Journal et Souvenirs*, t. II, p. 70.

malgré les sacrifices en hommes et en argent faits par Napoléon, qui subit en Espagne ses premiers revers. Faute de prestige, Joseph ne put assurer, en l'absence de l'Empereur, la direction unique et ferme qui est indispensable à toute armée devant l'ennemi; les maréchaux, vieillis dans une carrière de combats et de succès ininterrompus, réglaient entre eux des plans de campagne, sans arriver à s'entendre, et sans prendre l'avis du Roi qui aurait dû les sanctionner. C'est là que Joseph Bonaparte dut apercevoir combien il s'était fait tort à lui-même en ne suivant pas, à la lettre, les conseils de l'Empereur qui l'avait tant exhorté à acquérir la valeur personnelle sans laquelle le titre de roi n'est rien. Voyant la piteuse figure que son frère faisait en Espagne, Napoléon disait : « Quand le Roi commande, le soldat ne croit pas être commandé... On a confiance en lui comme on l'aurait en l'Impératrice (1). »

Le désaccord le plus complet existait entre les deux frères. Il n'en pouvait être autrement, vu l'opposition absolue de leurs idées. Napoléon, en s'arrogeant le droit de disposer à son gré du trône d'Espagne, s'occupait bien moins du bonheur de ce dernier pays que des intérêts de la France. Personne, pensons-nous, n'eût supposé que la seule ambition de l'Empereur était de rendre les Espagnols heureux et contents. Il ne trouvait probablement pas d'inconvénients à ce qu'ils le fussent; mais avant tout, il voulait et il était en droit de vouloir que le gouvernement espagnol, issu de sa volonté, concourût à la prospérité de l'empire français. Joseph fut loin de partager cette manière de voir. Son programme est tout entier dans une phrase extraite d'une lettre à sa femme : « Si l'on veut que je gouverne l'Espagne pour le bien seulement de la France, on ne doit pas espérer cela de moi (2). » Or, c'était précisément ce que l'Empereur attendait

(1) Rœderer, *Mémoires*, t. III, p. 537.

(2) Baron du Casse, *Les rois frères de Napoléon*, p. 37, Lettre de Joseph à la reine Julie, Madrid, 15 juillet 1810.

de lui. De ces vues disparates naquirent des conflits de toute sorte qui furent la cause principale de l'état aigu des relations entre les deux frères, à cette époque où Joseph se disait encore persécuté par Napoléon. Certes, les blâmes réitérés, et les plus vifs et les plus mordants, ne manquèrent pas au roi d'Espagne, dont Napoléon disait : « C'est un autre reproche que je lui fais de s'être fait Espagnol, les Français ne peuvent plus s'approcher de lui... Il n'a que des ministres espagnols... Il faut que le Roi soit Français, il faut que l'Espagne soit française. C'est pour la France que j'ai conquis l'Espagne (1). »

Nul ne peut dire ce qui serait arrivé si Joseph Bonaparte avait suivi rigoureusement les instructions de l'Empereur. Mais le fait, malheureusement certain, est qu'en poursuivant sa chimère de gagner le cœur des Espagnols, le Roi ne sut pas conserver sa couronne, malgré l'appui des meilleures armées de la France.

Au milieu des désastres d'Espagne qui atteignent si directement Napoléon, son attitude vis-à-vis de son frère est encore bien intéressante. Devant le déplorable résultat d'un système qu'il a toujours déconseillé, va-t-il récriminer? va-t-il abandonner même moralement celui qu'il pourrait accuser, dans une certaine mesure, d'être responsable de ces calamités? Nullement. C'est Napoléon qui apportera des consolations à Joseph, qui lui relèvera le moral; qui le soutiendra au cours de ces événements qui rabaissaient, à la face de l'Europe, le prestige impérial. Lisez ses lettres, elles se terminent presque toutes par des mots de ce genre : « Portez-vous bien. Ayez courage et gaieté, et ne doutez jamais du plein succès (2). » Quand l'Empereur apprendra la désastreuse capitulation du général Dupont, à Baylen, il s'excusera presque d'avoir occasionné de telles épreuves à son frère : « La connaissance, dit-il, que j'ai que vous êtes aux prises, mon

(1) Rœderer, *Mémoires*, t. III, p. 538.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVII, p. 408, pièce 14222, à Joseph Napoléon, Bayonne, 21 juillet 1808.

ami, avec des événements au-dessus de votre habitude autant qu'au-dessus de votre caractère naturel, me peine. » Et après avoir exprimé le chagrin personnel qu'il ressent de la capitulation, il termine par ces mots : « Dites-moi que vous êtes gai, bien portant et vous faisant au métier de soldat; voilà une belle occasion pour l'étudier..... (1). »

On ne pourra mieux se faire une idée exacte de l'état permanent des rapports entre les deux frères qu'en lisant la lettre suivante, écrite par Napoléon : « Mon frère, je ne réponds pas à votre lettre où vous paraissiez avoir de l'humeur; c'est un principe que je suis avec vous depuis longtemps. Vous avez trop d'esprit pour ne pas comprendre que c'est la seule chose que je puisse faire quand vous m'écrivez ainsi. Je ne discuterai jamais non plus sur le passé, à moins que vous ne me le demandiez pour vous seul et pour vous servir de règle pour l'avenir. Mais lorsque vous êtes convaincu que l'on ne pouvait mieux faire que ce que l'on a fait, je dois vous laisser dans votre croyance et ne pas vous affliger, puisque le passé est toujours sans remède (2). »

Une fois de plus, il faut demander à nos contradicteurs où se trouve, ici, l'homme violent, brutal, incapable de supporter une résistance quelconque. Selon nous, s'il est un reproche à adresser à Napoléon, c'est de ne pas être à la hauteur de la résolution virile qui lui commande de sacrifier son frère. Il supporta durant de longues années toutes les tracasseries que lui valait la conduite de Joseph; il supporta les malheurs qui en furent la suite naturelle, sans jamais prendre une mesure énergique amplement justifiée par les circonstances qui amenèrent, finalement, la perte de l'Espagne et l'ébranlement de la puissance impériale.

Nous n'ignorons pas que, fidèle à un procédé usité de tout

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVII, p. 428, pièce 14243, à Joseph Napoléon, Bordeaux, 3 août 1808.

(2) *Id.*, t. XVII, p. 520, pièce 14336, à Joseph Napoléon, Saint-Cloud, 17 septembre 1808.

temps par ceux qui désirent en secret la consolidation, sinon l'agrandissement de leur situation, Joseph manifesta sourdement, plusieurs fois, le désir de retourner à sa chère tranquillité de Mortefontaine. Napoléon ne s'y trompait pas quand il disait à Rœderer : « Joseph est bien incapable de vivre dans la retraite; il se croit capable de vivre à Mortefontaine; il se flatte beaucoup (1). » L'Empereur se trompait si peu que nous avons vu Joseph se déclarer, en 1813, seul apte à gouverner l'Espagne, en même temps qu'il suppliait Napoléon de n'y pas rétablir les Bourbons.

Ces dissentiments, continuels entre les deux frères, n'étaient qu'à la surface chez l'un et l'autre, il faut le reconnaître. Aux jours de revers, en 1814, c'est Joseph qui, de son mieux, tint la tête du gouvernement à Paris; et, dans ces fonctions, sa loyauté et sa bonne volonté sont à l'abri de toute critique. Mais, on l'a déjà compris, il s'agit bien moins ici de faire la part des procédés de chacun, que de constater la tolérance et la douceur de Napoléon. Nous ne faisons pas d'études comparatives; nous nous sommes donné comme but unique de prouver que l'Empereur ne fut pas un énergumène, frappant à tort et à travers, se faisant de son pouvoir une arme despotique pour martyriser tous ceux qui l'approchèrent, à commencer par ses parents. Cette réflexion, on voudra bien s'en souvenir, s'applique à tous les personnages qui figurent dans cet ouvrage.

Dans l'exposé succinct que nous avons fait des rapports de l'Empereur avec son frère aîné, exposé qui va de l'enfance de Napoléon à sa chute, en traversant les vicissitudes des premières années et les splendeurs du règne impérial, nous pensons avoir établi suffisamment qu'au fond de son cœur, Napoléon conserva toujours pour Joseph une amitié vraiment fraternelle, aussi solide qu'efficace.

(1) Rœderer, *Mémoires* t. III, p. 549.

IV

Lucien avait dix ans, Napoléon en avait seize, que déjà celui-ci s'occupait avec une affectueuse vigilance de l'éducation de son jeune frère. En 1785, Napoléon s'était mis en rapport avec le directeur du petit séminaire d'Aix, en vue de l'admission, dans cet établissement, de son frère *Luciano*, comme il dit (1). La Révolution détourna Lucien de la vocation religieuse. Il se lança à corps perdu dans la politique. Ses excentricités dans sa nouvelle carrière lui valurent d'être arrêté comme suspect, en 1795, à Saint-Chamond, où il occupait une place d'inspecteur dans l'administration des guerres. Enfermé à la prison d'Aix, « il fallut pour l'en faire sortir l'influence de son frère Napoléon qui le fit nommer commissaire des guerres aux armées d'Allemagne et du Nord ». Ainsi s'exprime un ouvrage anonyme publié récemment et attribué à l'un des descendants de Lucien Bonaparte (2).

Au moment de partir pour l'Égypte, Napoléon voulut emmener avec lui Lucien qui refusa, préférant aller en Corse dans l'espoir de se faire nommer député. Malgré sa jeunesse, il réussit parfaitement. C'est grâce à cette élection qu'il fut membre du Conseil des Cinq-Cents et qu'au 18 brumaire il joua un rôle important, sans que ce rôle ait eu cependant toute la valeur que tant d'autres, après lui-même, lui ont accordée. Le Directoire, décrié dans tout le pays, était menacé, on l'avait senti d'après différents indices, d'un coup de main militaire. Pour les esprits

(1) Collection de M. de Coston, à Montélimar, citée par M. Iung, dans les *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. I, p. 512.

(2) *Le prince Lucien Bonaparte et sa famille*, p. 5, Paris, 1889.

clairvoyants, une révolution émanant de l'armée semblait imminente. Aussi s'était-il formé, au sein du Conseil des Cinq-Cents, un parti qui chercha à diriger le mouvement militaire dans la crainte d'avoir à le subir. De nombreux conciliabules (1) étaient tenus : les chefs véritables de ces réunions étaient Sieyès et Talleyrand. Avant qu'on songeât à Bonaparte, alors en Égypte, bien des noms furent mis en avant : Moreau, Joubert, Macdonald, Jourdan, d'Hédouville (2) et même le duc de Brunswick (3). Personne, pas même son frère, ne pensait à Bonaparte. Lucien le dit lui-même dans ses Mémoires : « J'attendais si peu le retour de Napoléon, que j'avais embrassé avec ardeur l'espoir que Sieyès avait placé dans les victoires et les vertus de Joubert. Sa fin précoce nous parut une calamité publique... Je parlai à Jourdan de la part de Sieyès... (4). » Cette attitude ne décèle nullement, on le voit, un instigateur ardent de la candidature du général Bonaparte. Bien mieux, Lucien s'en défend et en fait remonter l'initiative à Sieyès (5). Cependant, une fois Napoléon revenu d'Égypte, quand toutes les chances se prononcèrent en sa faveur, Lucien fut très heureux de s'employer à la réussite des plans qui reposaient sur la tête de son frère. Cette combinaison ouvrait assurément les plus larges espérances au jeune député, enclin à s'illusionner sur ses talents politiques. Nous sommes assez porté à croire, avec Fouché, qu'à ce moment Lucien conçut le projet « d'établir une sorte de *duumvirat* consulaire », au moyen duquel il aurait eu la puissance civile, pendant que Napoléon aurait eu la puissance militaire.

Amitié fraternelle instinctive, intérêt de toute la famille bien

(1) Fouché, *Mémoires*, t. I, p. 118.

(2) Talleyrand, *Mémoires*, t. I, p. 270. — Gohier, I, 221. — Fouché, I, 116. — Lucien Bonaparte, I, 241.

(3) Roederer, *Mémoires*, t. III, p. 449.

(4) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. I, p. 241. (*L'authenticité de ces Mémoires est certifiée par l'auteur de* Lucien Bonaparte et sa famille, p. 8.)

(5) *Id.*

entendu, secrète espérance de partager le pouvoir, tels furent, sans doute, les motifs qui portèrent Lucien à prendre une part active à l'exécution du coup d'État du 18 brumaire. Sa conduite fut dévouée, c'est incontestable; elle fut même efficace en ce sens qu'il savait, par expérience, combien étaient vaines les déclamations parlementaires devant lesquelles Napoléon se troubla, lui qui, cent fois, n'avait pas sourcillé sous la mitraille. Lucien Bonaparte rendit des services à son frère le jour du 18 brumaire; quoi de plus naturel, à supposer même que son intérêt personnel ne l'y eût pas fortement engagé? Mais il ne peut pas plus revendiquer le mérite de la victoire que ne le pourrait faire, au soir d'une bataille, le général divisionnaire qui aurait commandé une charge partielle. Si même, ce qui n'est pas prouvé, à la vue de Napoléon dérouté par les objurgations des députés, Lucien l'a suppléé un instant dans la direction du mouvement, celui-ci a été l'un des bons ouvriers du succès, rien de plus.

Napoléon, qui ne crut pas devoir partager le pouvoir suprême avec son frère, ne se montra néanmoins pas ingrat; son premier acte consulaire fut de nommer Lucien ministre de l'intérieur.

Le nouveau ministre fit contre mauvaise fortune bon cœur; il jugea plus sage de chercher à s'enrichir que de se plaindre, et c'est peut-être bien la seule idée pratique qui ait germé dans le cerveau de Lucien Bonaparte. Aussi usa-t-il bientôt de ses fonctions pour en retirer tous les profits possibles. On lit dans une lettre de l'ambassadeur de Prusse à son roi : « Lucien Bonaparte abusait de son autorité pour s'enrichir par des concessions de monopoles et par tout l'attirail des anciens abus administratifs (1). » « Il en résultait, dit Fouché, que Lucien, abusant de son crédit et de sa position... trafiquant des licences d'exportation de grains, était souvent l'objet de ces bruits et de ces rumeurs (2). »

(1) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. I, p. 434.
(2) Fouché, *Mémoires*, t. I, p. 187

Nous trouvons dans les Mémoires de Constant la confirmation du fait relatif aux grains : « Lucien, étant ministre de l'intérieur, reçut l'ordre du Premier Consul de ne pas sortir de blé du territoire de la République. Nos magasins étaient remplis et la France abondamment pourvue, mais il n'en était pas ainsi de l'Angleterre, où la disette se faisait grandement sentir. On ne sait comment l'affaire s'arrangea, mais la majeure partie de ces blés passa le détroit de Calais (1). »

D'autre part, Miot de Mélito assure que « si dans le début de son pouvoir Napoléon fut obligé de fermer les yeux sur les concussions des Talleyrand, des Lucien Bonaparte, des Bourrienne et des fripons subalternes qu'ils employaient, il ne les ignora pas (2) », et, d'après le même auteur, il ne fallut rien moins, pour triompher de la faiblesse du Premier Consul envers son frère, que l'intervention personnelle de Moreau, parlant au nom de l'armée (3), jalouse de l'honneur de son chef, compromis par Lucien.

Forcé de céder à la pression de ses frères d'armes, que fit le Premier Consul? En même temps qu'il obligeait Lucien à donner sa démission de ministre, il s'ingéniait à lui trouver une brillante compensation, car il avait, selon Girardin, « pour Lucien des moments de haine et d'amour, il éprouvait pour lui ce sentiment que vous fait sentir une maîtresse adorée dont l'on croit avoir à se plaindre (4) ». Attitude confirmée par Lucien lui-même, qui, blessé d'avoir été forcé de rendre son portefeuille ministériel, après une scène violente, avoue que les dernières paroles de Napoléon furent celles-ci : « Venez tous les soirs dans mon salon; les matins je déjeune seul à onze heures; venez quand vous voudrez (5). »

(1) Constant, *Mémoires*, t. II, p. 153.
(2) Miot de Mélito, *Mémoires*, t. I, p. 301.
(3) *Id.*
(4) S. Girardin, *Journal et Souvenirs*, t. I, p. 197.
(5) Roederer, *Mémoires*, t. III, p. 350.

Un an, jour pour jour, après le coup d'État du 18 brumaire, Lucien Bonaparte prenait la route de Madrid, dissimulant sa réelle disgrâce sous sa nomination à l'ambassade d'Espagne. « Il partait à la recherche de cette fortune que ses prudes concitoyens prétendaient l'empêcher d'acquérir de trop leste façon. Cette fois, il allait réussir. Quelques mois encore... et il allait devenir le millionnaire Lucien, le plus riche de toute la famille (1). » L'occasion de faire une fortune rapide ne tarda pas à se présenter pour le nouvel ambassadeur d'Espagne. Quand l'armée française entra en Portugal par Salamanque, « dans sa détresse, la Cour de Lisbonne crut trouver son salut en prodiguant ses trésors aux envahisseurs. Elle ouvrit des négociations directes avec Lucien, et le 6 juin 1801, les préliminaires de paix furent signés à Badajoz, moyennant un subside secret de trente millions qui furent partagés entre le frère du Premier Consul et le prince de la Paix. Telle fut la source de l'immense fortune de Lucien (2). » Le Premier Consul, qui voulait occuper Lisbonne, fut d'abord outré, mais, encore cette fois, il recula devant un éclat dont l'effet aurait été écrasant pour son frère.

C'est après le retour de Lucien à Paris que se place l'incident qui amena la rupture retentissante entre les deux frères. L'origine en est dans le second mariage de Lucien Bonaparte. En 1794, âgé de vingt ans, celui-ci avait épousé Catherine Boyer, sœur de l'aubergiste chez qui il logeait à Saint-Maximin. Lucien devint veuf en 1800. En ce moment cruel, le Premier Consul prit une part très vive au désespoir de son frère : « Vous avez perdu une excellente femme... J'espère n'avoir jamais besoin du courage qui vous est nécessaire pour supporter un tel malheur (3). » Bientôt remis de son chagrin qui avait paru,

(1) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. I, p. 435.
(2) Fouché, *Mémoires*, t. I, p. 242. — Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. II, p. 119.
(3) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. I, p. 385.

d'abord, devoir être éternel, Lucien Bonaparte rencontra dans une partie fine, au printemps de 1802, Mme Jouberthon, fort jolie femme de vingt-quatre ans dont il devint amoureux fou.

Malgré l'opposition formelle du Premier Consul, qui « avait même défendu au maire du dixième arrondissement de Paris de procéder à ce mariage (1) », Lucien épousa sa maîtresse. Grande fut la colère de Napoléon le jour où, dans un concert à Malmaison, il apprit fortuitement cette nouvelle (2). En proie à la plus vive fureur, il fit enjoindre à Lucien de quitter le territoire français, en lui signifiant que jamais il ne reconnaîtrait ce mariage, fait contre sa volonté.

A la vérité, nous sommes bien, ici, en face d'un mouvement d'irascibilité violente et de despotisme absolu que la raison d'État seule pourrait expliquer. Il importe donc d'examiner si ce puissant motif existait en réalité. Il faut tout d'abord écarter l'idée que le Premier Consul se soit senti vexé dans son amour-propre en voyant son frère contracter une union bourgeoise. La conduite toujours aimable de Napoléon avec sa première belle-sœur, fille d'un aubergiste, ne permet guère cette supposition. Et quand on l'a vu, général en chef, donner sa sœur Pauline à Leclerc, fils d'un meunier; quand on l'a vu, Consul, marier sa sœur Caroline à Murat, ex-garçon mercier, on n'est pas fondé à lui reprocher de convoiter des alliances princières pour sa famille. Fut-il mécontent de n'avoir pas été consulté sur ce choix ou même d'avoir vu ses conseils repoussés? Ce serait de l'enfantillage. Non, une raison plus grave détermina le courroux de Napoléon : on était à la fin de 1803, la question de la succession éventuelle du Premier Consul occupait tous les esprits. En principe, le rétablissement de l'Empire avec l'hérédité était résolu. Or, la succession de Napoléon, du moment que

(1) Méneval, *Mémoires*, t. III, p. 108.
(2) *Id.*, t. II, p. 314.

Joseph n'avait pas d'enfants mâles, revenait de droit aux enfants de Lucien Bonaparte.

Quelle arme ce dernier ne venait-il pas de mettre entre les mains des adversaires de l'hérédité, dont l'opposition pouvait se fortifier de ce fait que le futur héritier de la Couronne se trouvait être un enfant né plusieurs mois avant le mariage de son père?

Pour peu qu'on se place au point de vue des simples préjugés moraux ou de l'intérêt personnel confondu dans l'intérêt général, on s'expliquera l'emportement de Napoléon. Il convient d'ajouter que la nouvelle femme de Lucien Bonaparte ne jouissait pas d'une réputation excellente; sa liaison avec Lucien avant leur mariage donne un certain crédit aux auteurs qui nous représentent Mme Jouberthon comme « passant pour avoir été fort galante (1) », et dès lors peut-on s'étonner de voir le chef de l'État garder quelque souci de la dignité de sa famille?

Il est indiscutable qu'en épousant clandestinement, au Plessis-Chamant, Mme Jouberthon, femme divorcée d'un agent de change réfugié à l'étranger (2), Lucien épousait sa maîtresse. Dans un but qu'on ne saurait blâmer chez lui, l'auteur de *Le prince Lucien Bonaparte et sa famille*, muet au cours de son ouvrage sur la date du mariage, la donne à la fin, dans sa « généalogie », comme étant de 1802. C'est là une erreur matérielle, que nous nous serions abstenus de relever, s'il n'importait grandement pour la détermination pyschologique des sentiments intimes de Napoléon, de préciser les causes de ses procédés excessifs. D'après la « généalogie » précitée, le premier enfant de Lucien Bonaparte et de sa seconde femme, Mme Jouberthon, serait né le 24 mars 1803; or, selon Miot de Mélito, le mariage n'eut lieu qu'à la fin d'octobre de la même année. Cette date est tellement exacte, qu'au mois de juillet, Napoléon n'était pas encore fâché contre son frère, puisqu'il avait nommé

(1) Constant, *Mémoires*, t. II, p. 152.
(2) Miot de Mélito, *Mémoires*, t. II, p. 109.

Lucien grand officier de la Légion d'honneur, l'avait désigné pour être l'un des sept membres du conseil d'administration de cet ordre, et lui avait fait don de la sénatorerie de Popelsdorf, valant trente mille livres de rente (1).

Donc, au moment où l'Empire allait être rétabli, Napoléon, s'il approuvait le mariage de son frère, se trouvait entraîné du même coup à présenter à la France, pour son héritier naturel, un fils de Lucien né d'une liaison irrégulière qu'un mariage tardif avait seul légitimée. Cette idée soulevait l'indignation de Napoléon. La preuve certaine en est dans une lettre écrite, en 1805, par Lucien lui-même à Talleyrand, et disant : « L'Empereur aimerait mieux voir à un Bourbon des chances pour arriver au trône de France qu'à un des enfants de Mme Jouberthon (2). »

Telle fut la principale raison qui détermina le Premier Consul à déclarer que jamais il ne reconnaîtrait le mariage de Mme Jouberthon, et qui le décida à confirmer, par un éclat bruyant, ses dispositions à cet égard. Ceux qui n'ont voulu voir dans la colère de Napoléon que le vain plaisir de contrarier l'inclination de son frère, ou la puérile prétention de disposer à son gré du cœur des autres, sont dans l'erreur la plus complète. Napoléon ne poursuivait qu'un but : assurer la respectabilité du pouvoir suprême dont il avait la garde. En aucune circonstance, il n'a failli à cette partie de sa mission.

Qu'importait à Napoléon, en dehors de la raison d'Etat, que Lucien vécût avec telle ou telle femme? Cela lui était fort indifférent. Il le disait lui-même dans une lettre adressée, en 1807, à Joseph Bonaparte : « Toutefois, je dois vous dire que je suis prêt à rendre à Lucien son droit de prince français, à reconnaître toutes ses filles comme mes nièces, toutefois qu'il commencerait par annuler son mariage avec Mme Jouberthon, soit par divorce, soit de toute autre manière. Dans cet état de choses,

(1) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. II, p. 413 et 414.
(2) *Id.*, t. III, p. 111 et 112.

tous ses enfants se trouveraient établis. S'il est vrai que Mme Jouberthon soit aujourd'hui grosse et qu'il en naisse une fille, je ne vois pas d'inconvénients à l'adopter; si c'est un garçon, à le considérer comme fils de Lucien, mais non d'un mariage avoué par moi, et celui-là, je consens à le rendre capable d'hériter d'une souveraineté que je placerais sur la tête de son père... mais sans que ce fils puisse prétendre succéder à son père dans son véritable rang, ni être appelé à la succession de l'Empire... Le divorce une fois fait avec Mme Jouberthon, et Lucien établi en pays étranger, Mme Jouberthon ayant un grand titre à Naples ou ailleurs, si Lucien veut l'appeler près de lui, pourvu que ce ne soit jamais en France, qu'il veuille vivre avec elle non *comme* avec une princesse, sa femme, et dans telle intimité qu'il lui conviendra, je n'y mettrai point d'obstacles, car c'est la politique seule qui m'intéresse; après cela, je ne veux point contrarier ses goûts ni ses passions..... J'attends avec impatience une réponse claire et nette, surtout en ce qui concerne Lolotte (1). »

Celle que Napoléon appelait affectueusement Lolotte était l'aînée des filles de Lucien qui devait venir et vint, en effet, à Paris, avec l'assentiment de l'Empereur. Dans la famille, on se réjouissait de cette visite agréée par Napoléon; on espérait qu'elle servirait de prétexte à un rapprochement entre les deux frères : « Aussitôt que sa toilette le permettra, écrit Madame Mère à son fils Lucien, je mènerai Lolotte chez l'Empereur, et je suis persuadée d'avance qu'elle sera bien reçue; je t'en informerai le lendemain. Fasse le ciel que j'aie à t'annoncer en même temps la seule chose qui manque encore à mon bonheur : votre réconciliation (2)! » Ainsi donc, ce n'est plus douteux, pendant que Lucien Bonaparte ne voulait voir que des

(1) Du Casse, *Les rois frères de Napoléon*, p. 20, Lettre de Napoléon à Joseph, Milan, 20 décembre 1807.

(2) Collection Charavay, *Manuel de l'amateur d'autographes*, 2e année, p. 75.

tracasseries arbitraires dans les procédés de Napoléon, celui-ci avait les intentions les plus conciliantes, mais ne se croyait cependant pas en droit de vouer à la déconsidération publique l'institution dynastique qui régnait en France.

Loin de comprendre les intérêts élevés auxquels Napoléon était assujetti, Lucien ne cessa, durant son séjour à Rome, de se comporter en ennemi personnel de l'Empereur, dont le seul crime, en réalité, était de ne pas vouloir sacrifier les destinées du trône de France à des exigences honorables sans doute, au point de vue du sentiment, mais incompatibles avec la constitution impériale.

S'il est fort compréhensible qu'un homme préfère aux dignités des cours le bonheur de la femme qu'il a choisie dans la liberté de ses penchants, il est plus difficile d'admettre qu'un frère, oublieux du passé, indifférent à l'intérêt de toute sa famille et à la tranquillité de son pays, donne l'exemple funeste d'une hostilité implacable en bravant l'Empereur à la face de l'Europe, trop portée à contester la solidité du pouvoir impérial. Tel fut, cependant, le rôle regrettable de Lucien Bonaparte à Rome. Feuilletez ses propres Mémoires, vous le verrez encourager des Français à l'oubli de leurs devoirs; vous le verrez déblatérer contre le régime impérial avec Masséna, Gouvion Saint-Cyr, et pactiser avec le général Mallet, le même qui devait faire le coup d'État de 1812; vous le verrez afficher son intimité avec le Pape, alors ennemi de l'Empereur; vous le verrez se flatter d'attendre, pour entrer en France et y proclamer la République, que l'Empereur ait perdu une bataille, ce qui, dans sa conviction, entraînerait la chute du trône; vous le verrez, pendant la campagne d'Iéna, ne faire aucun mystère de ses sympathies pour le ministre de Prusse, et prédire, non sans une joie mal dissimulée, des défaites pour les Français; enfin, vous l'entendrez, dans une visite à Canova qui fait la statue de l'Empereur, demander à l'artiste « comment il a pu consentir à employer son grand

talent à immortaliser un héros destructeur de ses compatriotes, à titre de conquérant (1) ».

Opposant aux menées factieuses de Lucien les sentiments les plus délicats, c'est encore l'Empereur tout-puissant qui se montre désireux d'un accommodement. C'est lui qui fait les premières avances, en proposant à son frère une entrevue, restée célèbre, à Mantoue, le 12 décembre 1807. Là, furent discutées les propositions que nous avons mentionnées plus haut dans la lettre à Joseph Bonaparte. Lucien traita Napoléon avec arrogance, et la fin de leur entretien laissa les deux frères plus en désaccord que jamais. Malgré tout, l'Empereur, dans son for intérieur, ne cessa de souhaiter ardemment une réconciliation avec Lucien, ainsi que le prouve ce passage d'une lettre écrite, en 1810, par Pauline Bonaparte à son frère : « J'ai parlé à l'Empereur, maman s'est chargée de te rendre compte de ce qu'il a dit... Il paraît désireux de savoir ce que tu veux, afin de terminer et de te voir réuni à nous tous; ce serait pour moi un grand bonheur (2). »

Après l'abdication de Napoléon, Lucien, qui, paraît-il, ne s'était pas senti en position de rétablir la République en France, écrivit à l'Empereur, à l'île d'Elbe. Celui-ci lui fit répondre par cette note : « Écrire à mon frère Lucien que j'ai reçu sa lettre du 11 juin; que j'ai été sensible aux sentiments qu'il m'exprime; qu'il ne doit pas être étonné de ne pas recevoir de réponse de moi, parce que je n'écris à personne. Je n'ai même pas écrit à Madame (3). »

Une certaine détente se produisit, néanmoins, dans les rapports entre les deux frères, à dater de ce moment. On lit, en effet, dans les Mémoires de Lucien : « Je remarque en passant,

(1) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. III, p. 59-67-70-74-76-78 et 79.

(2) Collection T. Charavay, *L'amateur d'autographes*, 2e année, p. 95, Pauline Bonaparte à son frère Lucien.

(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII, p. 402, pièce 21590, note pour le grand maréchal, Porto-Ferrajo, 17 juillet 1814.

et par rapprochement assez étrange, le rapport commercial que j'eus avec le souverain de l'île d'Elbe, à cause de mon haut fourneau de Canino, alimenté uniquement par le minerai de cette île (1). »

Lorsque l'Empereur fut rentré aux Tuileries, en 1815, Lucien lui offrit spontanément son concours. Quelles furent les conditions posées par Napoléon? Il est assez difficile de les préciser. Un récit fait par le Père Maurice de Brescia signale la présence de Lucien à Charenton, auberge de la Poste, peu après le retour de l'île d'Elbe. De Charenton, une correspondance active fut échangée entre Lucien et Joseph Bonaparte, puis le Père Maurice fut mandé à Paris par l'Empereur (2).

Dans cette correspondance et dans ces allées et venues, furent sans doute arrêtées les bases d'un accord dont les détails sont restés inconnus. Il est à supposer que l'existence du roi de Rome, héritier direct de la couronne, rendait moins rigide l'Empereur, qui n'avait plus à craindre l'immixtion des enfants mâles de Lucien dans la succession au trône; d'autre part, il est visible que Lucien faisait une grande concession en venant à Paris, vers les premiers jours de mai 1815, sans sa femme qu'il avait laissée en Italie, dans sa propriété de Ruffinella (3). Il paraît vraisemblable qu'en cet instant critique où il s'agissait d'abord de veiller aux affaires de l'Empire, menacé par la Sainte-Alliance, on a remis à plus tard le règlement des questions de famille et le sénatus-consulte fixant la position de Lucien.

Les événements ont fait que ce sénatus-consulte n'a jamais été promulgué. Toutefois, le républicanisme de Lucien n'était ni effarouché par les honneurs dont ce prince fut comblé, ni offusqué par le titre d'Altesse impériale dont on le décora, ni

(1) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. II, p. 367.
(2) *Id.*, t. III, p. 232.
(3) *Id.*, t. III, p. 242.

choqué par les prérogatives princières dont il n'abandonnait pas une parcelle. D'après le *Journal de l'Empire*, le 8 mai, il arrivait à Paris chez le cardinal Fesch, rue du Mont-Blanc. Le 11, le Palais-Royal lui était assigné comme résidence par l'Empereur. Il accompagna Napoléon partout : le jour du champ de mai, vêtu d'une tunique et d'un manteau de velours blanc brodés d'or, Lucien Bonaparte était à la gauche du souverain.

Membre de droit de la Chambre des pairs, en sa qualité de prince, il fut jusqu'au 21 juin 1815 le dernier mandataire de l'Empereur et le dernier défenseur du trône impérial.

Les incidents qui ont marqué la fin des relations de Napoléon et de Lucien sont consignés par celui-ci dans ses Mémoires. Ils consistent dans l'envoi à Malmaison d'un émissaire nommé Châtillon, chargé de demander de l'argent à l'Empereur abattu, vaincu, abandonné, presque ruiné. Napoléon, prisonnier, incapable de se procurer des ressources, remit à l'agent de son frère, désormais beaucoup plus riche que lui, deux cent mille francs en espèces, et le soir même, sur de nouvelles réclamations sans doute, il lui donna encore, de la main à la main, pour deux millions de bons de rescriptions des forêts, en lui disant : « Tenez, cela vaudra ce que cela pourra (1). »

Ce dernier épisode souligne d'un trait bien expressif les deux caractères : Lucien, toujours égoïste, toujours âpre à l'argent, sans préoccupation des conséquences de son avidité ; Napoléon, toujours faible, toujours généreux, sans souvenir des offenses antérieures.

(1) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. III, p. 358.

V

Les richesses considérables dont l'Empereur a pu, à un moment donné, combler tous les siens, sont un bien petit sacrifice auprès des privations subies par Bonaparte, lieutenant d'artillerie, en vue de subvenir à l'éducation de son frère Louis, âgé de douze ans.

Dans un chapitre précédent (1), on a vu Napoléon, officier subalterne à Auxonne, sans autres revenus que sa maigre solde (trois francs cinq centimes par jour), pourvoir à l'entretien de Louis et à son instruction. Napoléon s'était particulièrement attaché à cet enfant, dont il avait, au prix de sa propre misère, dirigé les premiers pas dans la vie. Le jour où, bien loin de toute la famille, il lui fit faire sa première communion, là, devant les autels, Napoléon, le cœur rempli d'émotion, sentit, probablement, l'étendue du devoir sacré que lui imposait la jeunesse de son frère, trop tôt privé des soins paternels.

Aussi, quand il est parvenu, en 1795, à placer Louis à l'École militaire de Châlons, c'est avec un véritable orgueil de père qu'il écrit à Joseph : « Je suis très content de Louis ; il répond à mes espérances et à l'attente que j'avais conçue de lui; c'est un bon sujet, mais aussi c'est de ma façon : chaleur, esprit, santé, talent, commerce exact, bonté, il réunit tout (2). »

Et, quinze ans plus tard, l'Empereur a pu écrire très sincèrement à Louis, qu'il avait fait roi de Hollande : « ...J'avais donné à la Hollande un prince qui était presque mon fils (3). »

(1) La famille.

(2) *Mémoires du roi Joseph*, t. I, p. 148, Lettre de Napoléon à Joseph, Paris, 5 septembre 1795.

(3) F. Rocquain, *Napoléon Ier et le roi Louis*, Lettre de Napoléon à Louis, Ostende, 10 mai 1810 (non publiée dans la *Correspondance*).

En effet, comme un père jaloux de conserver près de lui son enfant, Napoléon ne pouvait se séparer de Louis, dont il fit son aide de camp pendant les campagnes d'Italie et d'Égypte. En 1802, dans le but évident de veiller de près sur le bonheur de son frère, le Premier Consul le maria avec sa belle-fille, Hortense de Beauharnais.

En 1804, Louis est nommé général, puis placé au Conseil d'État, afin d'y parfaire son instruction dans toutes les branches de l'administration. L'année suivante, il est gouverneur de Paris. Enfin, en 1806, l'Empereur lui donne la royauté de la Hollande.

La véritable prédilection dont Louis était l'objet s'affirme peut-être encore davantage dans les conversations où l'on discutait les titres des membres de la famille éventuellement appelés à succéder à Napoléon. « Vous ne me dites pas un mot de Louis, observe le Premier Consul à Rœderer. Pourquoi cette injustice pour Louis? Il m'a plus servi qu'eux tous. Il m'a accompagné dans toutes mes campagnes, il est couvert de blessures, et vous n'en dites rien (1) ! »

Sa pensée se trouve bien complétée par ces mots adressés à Stanislas Girardin : « Nous n'avons plus besoin de nous mettre l'esprit à la torture pour chercher un successeur; j'en ai trouvé un, c'est Louis. Celui-là n'a aucun des défauts de ses frères, et il en a toutes les bonnes qualités. — Alors, ajoute le même auteur, il m'en fit un éloge pompeux, me montra des lettres de lui où l'amitié fraternelle est exprimée à chaque ligne, de la manière la plus tendre (2). »

Par quelle perversion de jugement Louis en vint-il à incriminer toutes les intentions de l'Empereur? Par quelle aberration d'esprit la reconnaissance fit-elle place chez lui à la suspicion la plus odieuse?

(1) Rœderer, *Mémoires*, t. III, p. 512.
(2) S. Girardin, *Journal et Souvenirs*, t. I, p. 199.

La réponse est aisée : Louis éprouva le même éblouissement que son frère Joseph; il vit dans l'élévation de Napoléon une sorte de prédestination égale pour toute la famille. Les conquêtes de l'Empereur lui semblaient être leur patrimoine commun. Partant, personne ne devait rien à Napoléon, qui, au contraire, gardant pour lui la plus forte part, restait le débiteur des autres.

Entré dans cette voie, Louis trouva naturellement que sa royauté en Hollande n'avait pas assez d'éclat. Ce ne sont, au commencement, que plaintes et demandes d'argent. Il ne veut pas se persuader qu'il est un roi débutant exposé à subir bien des tribulations avant de parvenir à la prospérité. Au lieu de jouir avec orgueil d'une situation que son origine ne lui permettait pas d'espérer, même en rêve, il se pose en victime dès les premiers jours. La nature des plaintes de Louis, un mois à peine après son avènement au trône de Hollande, est facile à concevoir par les observations que lui faisait Napoléon : « ... Il ne faut pas être trop bon, ni vous laisser affecter. Soyez ferme. Ce n'est pas de vous qu'il doit dépendre d'augmenter les ressources de votre pays, vous ne les connaissez pas assez. Moi-même, je n'ai pu améliorer la situation de la France qu'au bout de quelques années (1)..... » Un peu plus tard, l'Empereur lui dit : « Vous m'écrivez tous les jours pour me chanter misère. Je ne suis pas chargé de payer les dettes de la Hollande; j'en serais chargé, que je n'en aurais pas les moyens (2). »

En toutes choses, l'esprit de Louis est hanté par l'idée d'agir en souverain puissant et de haute lignée. Tout ce qu'on fait à Paris, il veut l'imiter à Amsterdam, au point que Napoléon est obligé de lui écrire : « Mes institutions ne sont point faites

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XII, p. 535, pièce 10481, au roi de Hollande, Saint-Cloud, 11 juillet 1806.

(2) *Id.*, t. XII, p. 570, pièce 10534, au roi de Hollande, Saint-Cloud, 21 juillet 1806.

pour être tournées en ridicule. Moi-même, je n'ai pas créé de princes sans leur donner une principauté..... Vous avez créé des maréchaux qui n'ont pas fait ce qu'ont fait mes généraux de brigade... Pour Dieu ! ne vous rendez pas par trop ridicule (1)!... »

Ces observations sur le gouvernement de la Hollande n'étaient-elles pas du ressort de Napoléon, et n'étaient-elles dictées que par le mesquin plaisir d'exercer une autorité envahissante et capricieuse? Sans contredit, elles avaient une portée plus sérieuse que Louis ne le croyait ou qu'il ne feignait de le croire. L'Empereur pouvait parfaitement prévoir, par exemple, quelle humiliation ce serait pour ses généraux, illustrés par des faits d'armes glorieux, de céder le pas à la Cour, et le commandement, à la guerre, à des maréchaux d'apparat, sans passé, sans capacités.

Si vives que fussent ses paroles, Napoléon ne variait pourtant pas dans ses sentiments à l'égard de Louis. Sa pensée intime va nous être dévoilée par les lignes suivantes, adressées à Joseph Bonaparte : « Je suis assez content de Louis... Ce n'est pas qu'il fasse grand cas des avis que je lui donne; mais je ne cesse pas de les lui continuer, et l'expérience ne tardera pas à lui apprendre que beaucoup de choses qu'il a faites sont mal. J'ai blâmé l'institution de son ordre..... L'envie de donner un ordre ne peut venir comme une envie d'aller à la chasse (2). »

Dans sa turbulence à faire usage de ses droits royaux à sa fantaisie, Louis ne veut pas se rappeler qu'il doit la couronne à son frère; c'est à peine s'il sait que celui-ci existe : « J'apprends, lui écrit Napoléon, que vous faites une loi sur la régence. J'espère que vous voudrez bien me consulter... Vous vous souviendrez sans doute aussi que je suis de la famille. Vous sentez très

(1) F. Rocquain, *Napoléon Ier et le roi Louis*, Lettre de Napoléon à Louis, Bayonne, 6 mai 1808 (non publiée dans la *Correspondance*).

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XV, p. 188, pièce 12530, au roi de Naples, 4 mai 1807.

bien que, si vous veniez à manquer, je ne voudrais voir la Hollande qu'entre des mains qui me conviendraient (1)..... »

Dans cette mercuriale, on voit percer aussi le grief capital de Napoléon contre Louis, qui entendait conserver à la politique hollandaise une indépendance absolue vis-à-vis de la France. Peu importait au nouveau roi que ses actes fussent ou non compromettants pour la réussite des plans de l'Empereur. Louis se considérait comme Hollandais, et le bien de la France ne le préoccupait guère. « Êtes-vous l'allié de la France ou de l'Angleterre? je l'ignore », s'écrie Napoléon, qui en arrivera un jour à dire à Louis : « Votre Majesté trouvera en moi un frère, si je trouve en elle un Français; mais si elle oublie les sentiments qui l'attachent à la commune patrie, elle ne pourra trouver mauvais que j'oublie ceux que la nature a placés entre nous (2). »

Arrivés à ce degré de tension, les rapports entre les deux frères ne pouvaient manquer de se terminer par un éclat. Désireux de l'éviter, et pressentant bien d'autres complications, Napoléon prit, en 1810, la résolution de réunir la Hollande à la France. Louis, revenant alors sur son intention, maintes fois exprimée, de renoncer à sa couronne, écrit à l'Empereur (3) : « Veuillez considérer que j'étais sans expérience, dans un pays difficile, vivant au jour le jour... Je conjure Votre Majesté de tout oublier. Je vous promets de suivre fidèlement tous les engagements que vous m'imposerez; je vous donne ma parole d'honneur de les suivre fidèlement et loyalement, dès que je m'y serai engagé (4). » Séduit par ces belles promesses, voici en quels termes Napoléon informe Louis de sa renonciation à ses projets : « Toutes les raisons politiques voulaient que je réu-

(1) F. Rocquain, *Napoléon et le roi Louis*, p. 116, Lettre de Napoléon à Louis, Finkenstein, 30 avril 1807 (non publiée dans la *Correspondance*).

(2) *Id.*, p. 117.

(3) *Souvenirs du duc de Vicence*, IIe partie, t. II, p. 185.

(4) F. Rocquain, *Napoléon Ier et le roi Louis*, p. 247, Lettre de Louis à Napoléon, Paris, 4 février 1810.

nisse la Hollande à la France..... Mais je vois que cela vous fait tant de peine que, pour la première fois, je fais ployer ma politique au désir de vous être agréable (1). »

Respectueux de la parole donnée, Louis va-t-il s'amender et concilier les intérêts de la France avec ceux de la Hollande, très secondaires pour l'Empereur? En rien du tout. Sa mère elle-même, dans son idiome spécial, disait : « Ce *povero Luigi* s'est fait Hollandais, et il n'est *più* Français du tout, du tout (2). » On ne verra là aucune exagération, si l'on rapproche de ce langage celui de Napoléon, écrivant à son frère le 20 mai 1810 : « Certes, en vous mettant sur le trône de la Hollande, j'avais cru y placer un citoyen français, aussi dévoué à la grandeur de la France et aussi jaloux que moi de ce qui intéresse la mère patrie... Soyez d'abord Français et frère de l'Empereur, et soyez sûr que vous serez dans le chemin des vrais intérêts de la Hollande. Mais pourquoi tout ceci? Le sort en est jeté, vous êtes incorrigible. Déjà vous voulez chasser le peu de Français qui vous restent..... Écoutez un homme qui en sait plus que vous. Revenez de votre fausse route, soyez bien Français de cœur (3)... » Et deux jours après : « Un Français fait sur vous ce que fait sur les hydrophobes la vue de l'eau (4)... »

Enfin, l'exaspération de l'Empereur fut à son comble à la nouvelle que le personnel de son ambassade avait été molesté en Hollande : « Mon frère, écrit-il, au moment où vous me faites les plus belles protestations, j'apprends que les gens de mon ambassade ont été maltraités à Amsterdam... Je ne veux donc plus exposer mes ambassadeurs à vos insultes. » Et, ironiquement, il

(1) F. Rocquain, *Napoléon Ier et le roi Louis*, p. 261, Lettre de Napoléon à Louis, Paris, 13 mars 1810 (non publiée dans la *Correspondance*).

(2) S. Girardin, *Journal et Souvenirs*, t. II, p. 326.

(3) F. Rocquain, *Napoléon Ier et le roi Louis*, p. 276, Lettre de Napoléon à Louis, Ostende, 20 mai 1810 (non publiée dans la *Correspondance*).

(4) *Id.*, p. 276, Lettre de Napoléon à Louis, Dunkerque, 22 mai 1810 (non publiée dans la *Correspondance*).

ajoute : « Comme c'est le ministre de Russie, dont le maître vous a placé sur le trône, il est juste que vous suiviez ses conseils. Ne m'écrivez plus de vos phrases ordinaires; voilà trois ans que vous me les répétez, et chaque instant en prouve la fausseté. C'est la dernière lettre que, de ma vie, je vous écris (1). »

On peut s'imaginer l'effet pénible de ces lettres sur Louis, qui se jugeait encore plus atteint dans sa dignité de roi que dans sa dignité d'homme. Cependant, il n'était guère permis à l'Empereur de tolérer, de gaieté de cœur, un antagonisme aussi préjudiciable aux grands intérêts de la France. Si vive qu'ait été sa liberté de langage, elle était bien excusable quand il se sentait outragé par les procédés de l'homme qu'il avait élevé au prix de mille privations, de l'homme en qui il avait mis ses plus chères espérances.

Les exigences de Napoléon étaient-elles donc si exorbitantes qu'elles ne pouvaient, qu'elles ne devaient pas être satisfaites? Que demandait-il? Que le roi de Hollande, mis par lui sur le trône, gouvernât ce pays en tenant compte des intérêts de l'Empire. N'était-ce pas là chose absolument naturelle? Ici, comme en Espagne, sous Joseph Bonaparte, ne s'agissait-il pas avant tout de la grandeur de l'unique patrie qui était la France? Poser ces questions, c'est y répondre.

Napoléon, toujours patient, hésitait à pousser sa rigueur à l'extrême. Il menaçait sans agir, conservant toujours l'espoir d'un retour favorable. Il attendit jusqu'au jour où il reçut lui-même, à la face de l'Europe, l'insigne affront du désavœu formel de son autorité. Louis, joignant au parjure la plus grossière ingratitude, quitta furtivement, par un coup de tête, la Hollande. Il partit pour une destination inconnue, sans souci de porter la plus grave atteinte au prestige de l'Empereur, dont la

(1) F. Rocquain, *Napoléon Ier et le roi Louis*, p. 277, Lettre de Napoléon Louis, Lille, 23 mai 1810 (non publiée dans la *Correspondance*).

suprématie, incontestée jusqu'à ce jour, apparaissait ainsi comme tournée en dérision par le propre frère du souverain.

Cette fuite eut lieu le 10 juillet 1810. Personne ne savait ce qu'était devenu le roi de Hollande.

Ouvertement bafoué par cette impudente équipée, indigné d'être la dupe d'une pareille fourberie, blessé au fond de l'âme de tant d'ingratitude et d'un tel manque d'amitié fraternelle, Napoléon sut maintenir quand même sa colère dans des limites que ne se fût guère imposées sans doute un despote ombrageux et violent.

Et pourtant, en cette année 1810, l'Empereur était en position d'édicter contre son frère tel châtiment qu'il eût voulu sans que personne, en Europe, eût l'intention ou le pouvoir de s'y opposer. Mais ce ne sont pas les idées de vengeance qui l'emportent chez cet homme réputé aveugle dans ses accès de fureur. Quand, par une punition exemplaire, il pourrait sauver sa dignité compromise, il se contente de chercher les moyens de masquer aux yeux du monde le ridicule de la situation. De châtier Louis, il n'est point question. L'Empereur s'inquiète, écrit de tous côtés; à Jérôme Bonaparte, il dit : « Si vous apprenez où Louis s'est retiré, vous lui rendrez service de l'engager à revenir à Paris et à se retirer à Saint-Leu, en cessant d'être la risée de l'Europe (1). »

Enfin, le 19 juillet, la présence de Louis est signalée à Teplitz, en Bohême, dans les États du beau-père de Napoléon. Celui-ci va-t-il demander qu'on lui livre le fugitif? Non, il s'empresse de notifier la nouvelle à toute la famille. Au lieu d'assouvir son ressentiment, il défend d'accabler son frère; il veut qu'on dise à l'Europe que c'est lui, Napoléon, qui s'est trompé en mettant la royauté aux mains de Louis. La circulaire que le ministre des

(1) F. Rocquain, *Napoléon Ier et le roi Louis*, p. 290, Lettre de Napoléon à Jérôme, Rambouillet, 13 juillet 1810 (non publiée dans la *Correspondance*).

affaires étrangères enverra « doit tendre tout entière à excuser le roi de Hollande, qui, par suite d'une maladie chronique, n'était pas l'homme qui convenait (1) ».

Qu'il y ait eu, dans cette façon de présenter les choses, un calcul politique, nous ne le nierons pas. Il nous importait seulement d'établir que l'Empereur était parfaitement maître de lui et savait résister aux incitations de la colère, même la plus légitime.

L'école des calomniateurs a prétendu que Louis avait été saisi d'horreur le jour où il supposa que Napoléon avait eu pour maîtresse Hortense de Beauharnais, et qu'il la lui avait fait épouser ensuite. Nous ignorons si Louis a jamais pu partager cette odieuse conviction, attendu que rien ne l'indique. En tout cas, nous avons constaté, dans un précédent chapitre (2), l'inanité de cette monstrueuse et gratuite imputation. Nous avons pris à témoin les contemporains, amis et ennemis; tous ont apporté le démenti le plus catégorique. On en trouvera un de plus dans l'attitude de l'Empereur vis-à-vis du ménage du roi de Hollande. Voici les conseils donnés par Napoléon à Louis, qui entourait sa femme d'une intolérable jalousie : « Vos querelles avec la Reine percent dans le public... Vous traitez une jeune femme comme on mènerait un régiment... Vous avez la meilleure femme et la plus vertueuse, et vous la rendez malheureuse. Laissez-la danser tant qu'elle veut, c'est de son âge. J'ai une femme qui a quarante ans : du champ de bataille, je lui écris d'aller au bal, et vous voulez qu'une femme de vingt ans qui voit passer sa vie, qui en a toutes les illusions, vive dans un cloître, soit comme une nourrice, toujours à laver son enfant... Rendez heureuse la mère de vos enfants; vous n'avez qu'un moyen, c'est de lui témoigner beaucoup d'estime et de confiance. Malheureusement,

(1) F. Rocquain, *Napoléon Ier et le roi Louis*, p. 29, Lettre de Napoléon à M. de Champagny, Rambouillet, 21 juillet 1810 (non publiée dans la *Correspondance*).
(2) L'époux, p. 164.

vous avez une femme trop vertueuse : si vous aviez une femme coquette, elle vous mènerait par le bout du nez (1). »

De bonne foi, est-ce que Napoléon, s'il avait eu Hortense pour maîtresse, aurait trouvé tant à redire aux soins qu'on mettait à écarter d'elle les séductions mondaines? Est-ce qu'un amant — et un amant semi-incestueux encore! — mettrait volontiers une si franche hardiesse à morigéner un mari jaloux?

La plus ordinaire impartialité, après tant d'autres preuves fournies, n'interdit-elle pas de s'arrêter à ces imputations infâmes, surtout quand on connaît le si profond attachement de Napoléon pour son frère?

Bien qu'il eût épargné à Louis toute persécution à la suite de leur rupture bruyante, Napoléon ne put jamais lui pardonner. Son cœur resta navré de cette sécheresse d'âme, de ce comble d'ingratitude. Si Louis put rentrer en France, en 1814, sur les supplications de Joseph, l'Empereur, même aux jours de malheur, ne put jamais croire à la sincérité des tardives démonstrations de ce frère qu'il avait tant aimé.

VI

Seul, parmi les quatre frères de Napoléon, Jérôme, le plus jeune, ne se mit jamais en opposition déclarée avec l'Empereur. Indocile, il le fut; des embarras, il en causa autant et plus que les autres; mais ce qui le distingue de ses aînés, c'est qu'à chaque faute, il réitérait les assurances d'une entière soumission, sans plus se lasser de désobéir que de protester de ses bonnes intentions.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XV, p. 25, pièce 12294, Napoléon au roi de Hollande, Finkenstein, 4 avril 1807.

Cette déférence relative est explicable par ce fait que Jérôme, moins âgé de quinze ans, ne connut Napoléon que sous l'aspect du chef arrivé aux plus hautes fonctions. Cette suprématie, entrevue dès l'enfance, frappa son imagination et lui imposa un respect durable que n'eurent jamais ni Joseph, ni Lucien, ni Louis, acteurs et compagnons des luttes où, de concert avec Napoléon, ils se débattaient dans une égale médiocrité.

Son ignorance des temps difficiles autorisait presque Jérôme à se croire issu d'une famille patricienne et opulente d'origine, et rendait, pour ainsi dire, acceptables chez lui ses défauts caractéristiques. Goûts immodérés pour le luxe, désordres pécuniaires poussés jusqu'au gaspillage, légèreté de mœurs renouvelée des cours du dix-huitième siècle, telles furent les causes des intarissables remontrances de l'Empereur, qui, malgré son mécontentement, améliorait sans cesse la position de son frère et crut à peine avoir assez fait le jour où il créa le royaume de Westphalie pour le donner à Jérôme.

Avant son départ pour l'Égypte, Napoléon plaça Jérôme au collège de Juilly. « Mettez vos enfants à Juilly, disait-il à Arnault, j'y ai mis mon frère, j'y ferai payer leur pension avec la sienne (1). » A peine installé aux Tuileries, le Premier Consul prit son frère au palais et, sous sa surveillance, lui fit continuer son instruction par les premiers professeurs (2).

Dès cette époque, Napoléon eut très souvent à réprimander Jérôme, qui se laissait aller aux dépenses les plus extravagantes, achetant, au gré de son caprice, tout ce dont il avait envie, faisant des dettes criardes chez les fournisseurs de la Cour. Ce dérèglement dans les questions d'argent était, on le sait, une des choses qui choquaient le plus Napoléon. Il avait avec sa femme des discussions journalières à ce sujet; il eut les mêmes

(1) Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire*, t. IV, p. 453.
(2) Baron du Casse, *Les rois frères de Napoléon Ier*, p. 166. — *Mémoires du roi Jérôme*, t. I, p. 18.

avec Jérôme. On peut se figurer la mauvaise humeur du Premier Consul quand il reçut de Biennais (*Au Singe violet*), rue Saint-Honoré, une facture de seize mille francs, prix d'un magnifique nécessaire de voyage (1), comportant tout ce qui peut être inventé par le luxe et l'élégance, y compris les rasoirs, les plats à barbe, de toutes grandeurs, en vermeil, en argent... « Il ne manquait à ce nécessaire, dit la duchesse d'Abrantès, que la barbe, afin que son acquéreur pût s'en servir. Il avait alors quinze ans (2). »

Pour mettre un terme à cette prodigalité, Napoléon, qui « sermonnait et grondait Jérôme comme s'il eût été son fils (3) », résolut de le mettre dans la marine et le plaça en qualité d'aspirant de deuxième classe (4) près de l'amiral Gantheaume, à qui il écrivait : « Je vous envoie, citoyen général, le citoyen Jérôme Bonaparte pour faire son apprentissage dans la marine. Vous savez qu'il a besoin d'être tenu sévèrement et de réparer tout le temps perdu. Exigez qu'il remplisse avec exactitude les fonctions de l'état qu'il embrasse (5). »

Peu après, il insiste en disant : « Je vous recommande Jérôme, non pour que vous lui procuriez ses aises, mais pour que vous le fassiez travailler. Dites-lui bien qu'il se fasse au métier de la mer, et que dans trois ans il ait navigué plusieurs milliers de lieues et soit dans le cas de commander un brick (6). » Un père parlerait-il plus sagement? serait-il plus désireux de voir son fils acquérir une valeur personnelle?

Quand, à sa première expédition, Jérôme Bonaparte, à peine âgé de dix-sept ans, se fit remarquer par sa bravoure, son

(1) *Mémoires du roi Jérôme*, t. I, p. 27.
(2) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. II, p. 423.
(3) Constant, *Mémoires*, t. II, p. 66.
(4) Du Casse, *Les rois frères de Napoléon Ier*, p. 166.
(5) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. VI, p. 515, pièce 5193, au contre-amiral Gantheaume, Paris, 22 novembre 1800.
(6) *Id.*, t. VI, p. 524, pièce 5211, au contre-amiral Gantheaume, Paris, 10 décembre 1800.

intelligence et ses aptitudes navales, la joie de Napoléon, on l'imagine, ne laissa pas que d'être grande. Cette satisfaction ne dura pas longtemps, car deux ans ne s'étaient pas écoulés que le jeune homme, devenu lieutenant de vaisseau, se livra, au cours d'une croisière dans les Antilles, à un coup de tête qui fut le point de départ de la brouille entre les deux frères.

Après une contestation avec son amiral, Villaret-Joyeuse, Jérôme abandonna, le 20 juillet 1803, à la Pointe-à-Pitre, le commandement de son brick *l'Épervier*, et passa en Amérique. On le trouve à Baltimore à la fin de juillet. A peine arrivé dans cette ville, Jérôme s'éprit ardemment de Mlle Élisabeth Paterson, très jolie personne, fille d'un riche négociant de la ville. Il fit une cour assidue à la jeune Américaine, qui ne se montra pas insensible. Les choses en vinrent au point que, vers le mois d'octobre, on commença à parler de mariage. On n'ignorait pas, à Baltimore, la bonté, la faiblesse du Premier Consul pour son jeune frère. Or, une union contractée avec un Bonaparte était, pour une famille de négociants, une fortune inespérée. Aussi, loin de s'opposer à la réalisation de ce projet, les Paterson, le père en tête, y prêtèrent les mains. Toute cette petite intrigue ne tarda pas à être connue du consul général de France (1).

Il importe, pour expliquer les démêlés qui éclatèrent à propos de ce mariage, de bien marquer les circonstances dans lesquelles il fut conclu :

1° Jérôme Bonaparte n'avait pas dix-neuf ans révolus, et, en eût-il même eu vingt et un, il ne pouvait, pour se marier, se passer du consentement de sa mère;

2° Jérôme fut averti officiellement, par le consul, que son mariage, une fois accompli, serait nul aux yeux de la loi française;

(1) *Mémoires du roi Jérôme*, t. I, p. 242.

3° Le même consul de France prévint M. Paterson de la nullité absolue de l'union que sa fille allait contracter. Les dispositions de la loi française lui furent même signifiées (1).

S'il est facile de comprendre, sans qu'il soit besoin d'insister, comment Jérôme, intempérant dans ses désirs, en proie à une extrême exaltation des sens, voulut, même au mépris de la raison et de la loi, posséder la jeune fille qu'il aimait, il est plus difficile d'interpréter, à première vue, la conduite d'un père qui, prévenu jusqu'à l'évidence, consent finalement à sacrifier sa fille, pour ainsi dire, en approuvant cette union hasardeuse. Cependant, tout s'explique suffisamment, quand on apprend que ce père était circonvenu lui-même par les meneurs d'une sorte de complot politique uniquement formé pour exploiter, à la faveur d'un mariage, l'amitié du Premier Consul à l'égard de son frère.

En effet, autour des épanchements et des serments bien naturels des deux jeunes gens, veillaient soigneusement, pleins d'une adroite complaisance, le général Smith, sénateur, oncle de la fiancée, et certains autres membres du Congrès aux yeux de qui, pour prix de leur concours, l'union du frère du Premier Consul avec une de leurs compatriotes devait être l'occasion de leur fortune politique et le gage, peut-être aussi, de l'alliance de la France avec les États-Unis. On voit même le marquis d'Yrajo, ambassadeur d'Espagne, prendre une part active à cette intrigue (2), sans qu'il soit possible de discerner les mobiles particuliers de ce diplomate, qui fit lui-même la demande en mariage et procura le prêtre espagnol chargé de présider la cérémonie nuptiale (3).

Il n'était pas besoin d'influencer Jérôme; son amour lui tenait

(1) *Mémoires du roi Jérôme*, t. I, p. 143.
(2) *Id.*
(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. X, p. 437, pièce 8781, au Pape, Milan, 24 mai 1805.

lieu de toute espèce de raisonnement et brisait tous les obstacles. Mais, après les sages avertissements du consul de France, M. Paterson était, à bon droit, devenu hésitant. Ce fut alors que le cénacle des politiciens entreprit de lui démontrer les avantages du fait accompli sans retour : Jérôme une fois marié pourrait, au pis aller, rester en Amérique, et, tôt ou tard, le Premier Consul, dont on escomptait les sentiments, ferait, pour le moins, de son frère son représentant aux États-Unis (1). Le calcul ne manquait pas d'habileté, et sa réalisation n'avait rien d'improbable. Sous cette pression, M. Paterson finit par donner son consentement. Le mariage fut célébré chez le père de la demoiselle, dans le plus grand secret (2), sans que Jérôme en eût même informé sa mère, ni aucun membre de sa famille (3).

Tout en se prêtant à cette union, M. Paterson avait l'âme troublée. Ses appréhensions sont clairement révélées par les clauses du contrat de mariage. Si leur rédaction fait honneur à l'esprit pratique américain, elles décèlent sans équivoque la combinaison d'intérêts qui dominait, à Baltimore, dans cette opération matrimoniale.

Pour l'instruction des personnes sensibles qui se sont apitoyées sur la déconvenue de la famille Paterson, il est bon de reproduire l'article 4 du contrat; le voici dans sa teneur :

« Article 4. — Au cas où, par quelque cause que ce soit, de la part dudit Jérôme Bonaparte, ou de *quelqu'un de ses parents,* une séparation devrait être poursuivie entre ledit Jérôme Bonaparte et Élisabeth Paterson, séparation *a vinculo* ou *a mensâ et thoro,* ou de telle autre manière que ce soit, ce qu'à Dieu ne plaise, ladite Élisabeth Paterson aura droit à la propriété et jouissance pleine et entière du tiers de tous les biens

(1) *Mémoires du roi Jérôme,* t. I, p. 143 et suiv.
(2) Lettre de l'amiral Willaumez à Decrès, le 18 janvier 1804, *Mémoires du roi Jérôme,* t. I, p. 259.
(3) *Mémoires du roi Jérôme,* t. I, p. 153.

réels, personnels et mixtes dudit Jérôme Bonaparte, présents et à venir, pour elle, ses héritiers, exécuteurs, administrateurs, etc. (1). »

C'est donc bien volontairement et après avoir envisagé toutes les éventualités possibles, notamment celle de l'intervention gênante *d'un des parents* de Jérôme, que les Paterson se lancèrent dans cette aventure conjugale. Est-il besoin de dire qu'un père, soucieux de l'avenir de sa fille et du repos des siens, aurait commencé par exiger le consentement de ce *quelqu'un* dont on prévoyait l'opposition? Mais on ne voulut pas risquer cette démarche. Ayant en face de soi un jeune homme de dix-neuf ans, *follement* amoureux, prompt à signer des deux mains tout ce qu'on lui présentait, on jugea prudent et habile de consommer le mariage qui semblait tout de même devoir être une bonne affaire, vu les réserves financières dont il était bondé.

Nous pouvons maintenant, en connaissance de cause, apprécier la conduite de Napoléon envers Jérôme, à l'occasion de ce mariage romanesque. Si, comme cela paraît démontré, on avait abusé à Baltimore d'un jeune homme de dix-neuf ans, éperdu d'amour, quel était le droit, quel était le devoir de son frère aîné, lui tenant lieu de père? Son droit lui permettait certainement de recevoir dans sa maison qui bon lui semblait. N'ayant pas *été* consulté, il était bien libre de ne pas accueillir sa belle-sœur à la mode d'Amérique. Son devoir lui ordonnait de faire comprendre à son frère, s'il était possible, la fausseté de la situation, et de lui prouver que son mariage avec Mlle Paterson n'était qu'une spéculation basée sur les visées cupides des uns et les menées intrigantes des autres.

Fera-t-on un reproche à Napoléon de n'avoir pas endossé *de plano* les lettres de change qu'on tirait sur lui sous le couvert de la passion d'un jeune homme? Devait-il ratifier, sans exa-

(1) *Mémoires du roi Jérôme*, t. I, p. 252.

men, un mariage conclu au mépris des lois civiles et des conventions morales? Souverain héréditaire, comme il le fut peu après, ne lui appartenait-il pas, selon l'usage monarchique, de juger le degré de dignité indispensable à la ligne de succession dans sa famille? N'avait-il pas qualité suffisante pour imprimer à tous, à commencer par les siens, le respect des lois publiques qui imposent à un mineur d'étroites obligations à l'égard de ses ascendants?

A quelque point de vue que l'on se place, on ne saurait donc prétendre que l'Empereur, en se refusant de valider cette union bizarre, ait excédé ses strictes attributions. Napoléon attendit patiemment que Jérôme, enfin désabusé, consentît à se rappeler ce qu'il devait à sa famille et s'aperçût qu'il avait à jouer un autre rôle dans la vie que celui d'un oisif profitant, malgré tout, de l'illustration d'un frère aîné qui le reniait pour l'un des siens.

Le 28 avril 1805, Jérôme revint sur le continent (1), dans l'intention d'implorer son pardon; laissant sa jeune femme à Lisbonne, il se rendit en Italie, où se trouvait Napoléon. Aux premières ouvertures de réconciliation qui lui furent faites, l'Empereur répondit en ces termes : « Mon frère, votre lettre de ce matin m'apprend votre arrivée à Alexandrie. Il n'y a point de fautes qu'un véritable repentir n'efface à mes yeux. Votre union avec mademoiselle Paterson est nulle aux yeux de la religion comme aux yeux de la loi. Écrivez à mademoiselle Paterson de retourner en Amérique. Je lui accorderai une pension de soixante mille francs, sa vie durant, à condition que, dans aucun cas, elle ne portera mon nom, droit qu'elle n'a pas dans la non-existence de son union. Vous-même, faites-lui connaître que vous n'avez pu, ni ne pouvez changer la nature des choses. Votre mariage ainsi annulé dans votre propre volonté, je vous rendrai mon amitié et je reprendrai les sentiments que j'ai eus pour vous

(1) *Mémoires du roi Jérôme*, t. I, p. 167.

depuis votre enfance, espérant que vous vous en rendrez digne par les soins que vous porterez à acquérir ma reconnaissance et à vous distinguer dans mes armées (1). » La conjoncture prévue au contrat de Baltimore se trouvait réalisée : *quelqu'un des parents* de Jérôme poursuivait la séparation des jeunes époux, et ce *quelqu'un,* non moins positif en affaires que les rédacteurs du contrat de mariage, liquidait la situation par l'offre ferme d'une rente annuelle de soixante mille francs.

Au sujet de Lucien et de Jérôme, on a beaucoup crié à la tyrannie de Napoléon imposant sa volonté à ses frères dans le choix de leurs femmes. Si c'est être un tyran que de ne pas appeler au partage de sa fortune ceux qui méprisent vos conseils et manquent à tous les égards ; si c'est être tyran que de ne pas donner les prérogatives princières dont on est le dispensateur, à ceux qui se refusent à mériter votre faveur, assurément Napoléon fut un tyran envers Lucien pendant dix ans et envers Jérôme tant que celui-ci ne vint pas à résipiscence.

En réalité, on conteste à l'Empereur, chef de la famille et chef de l'État, les droits reconnus aux modestes particuliers, car personne n'oserait avancer que le père de Jérôme, s'il avait vécu, n'aurait pas cherché à rompre un mariage accompli dans les conditions que nous avons racontées.

La tâche de justifier les procédés arbitraires de Napoléon se trouve singulièrement facilitée par ce fait que Jérôme, une fois en Europe, mieux éclairé sur les combinaisons financières et politiques dont son amour avait été le pivot en Amérique, se rendit docilement aux sages observations que lui fit sa famille. Il n'opposa aucune résistance, se soumit à tout ce qu'on lui demandait et renonça à sa jeune épouse qu'il n'aimait plus assez, sans doute, pour lui sacrifier les titres, les honneurs et la fortune sûre qu'il avait en perspective. En vertu de quoi, en vérité,

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. X, p. 388, pièce 8691, à Jérôme. Alexandrie, 6 mai 1805

s'attacherait-on à ses liens avec Mlle Paterson plus que Jérôme n'y tint lui-même?

La jeune Américaine accepta la pension de soixante mille francs, qui lui fut payée régulièrement jusqu'en 1815, et Jérôme Bonaparte reprit sa liberté.

Dès ce moment, c'est avec joie que Napoléon annonce de tous côtés le revirement heureux qui s'est produit dans l'esprit de son frère. A sa sœur Élisa, il écrit : « Jérôme est arrivé; j'ai été satisfait de ses sentiments... Faites-lui connaître la nécessité dont il est de tenir exactement les promesses qu'il m'a faites, car c'est à cette condition que j'ai pu lui rendre mon amitié (1). »

A l'amiral Decrès : « M. Jérôme est arrivé, Mlle Paterson est retournée en Amérique. Il a reconnu son erreur et désavoue cette personne pour sa femme. Il promet de faire des miracles (2). »

A Murat : « J'ai lieu, en effet, d'être assez content des dispositions de Jérôme, si elles sont sincères et constantes, comme je ne dois pas en douter (3). »

Pour plus de sécurité, l'Empereur chargea Cambacérès de faire annuler, par l'autorité ecclésiastique, le simulacre de mariage qui avait eu lieu à Baltimore, et voici comment il établit la situation : « Marié à l'étranger, son contrat n'étant inscrit sur aucun registre, mineur, sans aucune publication de bans, il n'y a pas plus de mariage qu'entre deux amants qui se marient dans un jardin, sur l'autel de l'amour, en face de la lune et des étoiles. Ils se disent mariés, mais l'amour fini, ils s'aperçoivent qu'ils ne le sont pas (4). »

Du jour où Jérôme accepta cette annulation, Napoléon, fidèle à ses promesses, le replaça dans la marine et lui donna le commandement de la frégate *la Pomone*. Il reprit sur lui son action

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. X, p. 380, pièce 8692, à la princesse Élisa, Alexandrie, 6 mai 1805.
(2) *Id.*, t. X, p. 409, pièce 8732, au vice-amiral Decrès, Milan, 13 mai 1805.
(3) *Id.*, t. X, p. 424, pièce 8754, au prince Murat, Milan, 19 mai 1805.
(4) *Id.*, t. X. p. 402, pièce 8720, à Cambacérès, Milan, 13 mai 1805.

paternelle qui se traduisit de la façon la plus touchante dans les instructions données à Berthier : « Mon cousin, faites connaître à M. Jérôme qu'il étudie bien les manœuvres du canon, parce que je lui en ferai commander l'exercice ; qu'il sache bien le nom des différentes pièces qui composent le canon, le nom de toutes les parties de sa frégate, leurs dimensions et le détail de l'arrimage ; que, tous ces détails m'étant familiers, il est probable que je l'interrogerai au milieu de ses équipages ; qu'il se mette donc au courant de tout ce qu'il doit savoir ; qu'un jeune homme ne doit point rougir de demander des explications aux vieux officiers de marine ; que cela, au contraire, ne fait que l'honorer. Vous l'informerez que je mets vingt mille francs à sa disposition pour l'habillement de ses canotiers et d'une bonne partie de ses équipages ; que je lui accorde également douze mille francs pour meubler sa chambre d'une façon convenable (1). »

Au ministre de la marine, l'Empereur recommande son frère en ces termes : « M. Jérôme est à la voile, à bord de sa frégate... il a de l'esprit, du caractère, de la décision et assez de connaissances générales du métier pour pouvoir se servir du talent des autres (2). » Les encouragements les plus flatteurs arrivèrent bientôt à Jérôme. Voici la lettre par laquelle, le 2 juin 1805, Napoléon lui annonçait sa nomination au grade de capitaine de frégate : « Mon frère, je vous ai nommé capitaine de frégate. Cette preuve de confiance vous portera à illustrer votre carrière et à justifier les grandes espérances que la nation attend de vous. Ne vous fiez point sur le nom que vous portez ; il est glorieux de ne rien devoir qu'à son mérite. Avec vos bonnes dispositions, votre caractère et plus de connaissance du métier, quel bien n'auriez-vous pu faire si vous aviez commandé

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. X, p. 422, pièce 8752, au maréchal Berthier, Milan, 18 mai 1805.

(2) *Id.*, t. X, p. 454, pièce 8808, au vice-amiral Decrès, Milan, 29 mai 1805.

l'escadre du contre-amiral Missiessy!..... C'est la volonté, le caractère, l'application et l'audace qui m'ont fait ce que je suis (1). »

Quel père se fût montré plus tendre, plus soucieux des capacités et des véritables intérêts de son fils? On ne saurait trop remarquer aussi la ténacité avec laquelle Napoléon combat chez ses frères la tendance vaniteuse qu'ils ont à se griser de leur parenté avec l'Empereur, et combien il les invite à marcher sur ses traces dans la voie du travail, de la persévérance et de l'effort personnel.

Pendant son service à la mer, la conduite de Jérôme fut satisfaisante. Il y fit preuve d'une grande sagacité, à bord du *Vétéran,* qu'il ramena en sûreté dans la baie de Concarneau, après avoir échappé par des manœuvres hardies à la surveillance des Anglais.

L'Empereur, porté naturellement à s'exagérer la valeur de ceux qu'il aimait, rétablit aussitôt la position de Jérôme comme prince français. Par un sénatus-consulte du 24 septembre 1806, il fut déclaré prince et appelé éventuellement à la succession au trône; de plus, il reçut le grand cordon de la Légion d'honneur. Enfin, pour se rapprocher de son frère, tout en lui permettant de prendre une part active aux guerres continentales, où les occasions de s'illustrer étaient plus fréquentes que dans les expéditions maritimes, l'Empereur le nomma général de brigade et lui donna le commandement d'un corps de Bavarois et de Wurtembergeois (2). A la tête de ces troupes, Jérôme ne fit pas de merveilles. Il ne rechercha même pas les occasions d'acquérir la gloire, au dire du moins de Napoléon, qui lui écrivait le 24 avril 1807 : « ...Je regarde vos opérations, le succès ne fait rien, mais je ne vois pas encore que vous fassiez la guerre. Comment Hédouville et Deroy ne vous disent-ils pas cela? C'est que chacun aime à flatter un prince, et que chacun aime à rester

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. X, p. 474. — A Jérôme Bonaparte, Milan, 2 juin 1805.

(2) *Mémoires du roi Jérôme,* t. II, p. 10.

tranquille dans une bonne ville. Au milieu de cela, vous n'acquérez pas d'expérience. Quelle leçon perdue pour vous que ce combat de Frankenstein! La guerre ne s'apprend qu'en allant au feu (1). »

Sans être arrêté par le peu d'empressement que mettait Jérôme à suivre ses conseils, tant il lui savait gré de sa soumission, Napoléon prenait plaisir à combler de ses faveurs ce Benjamin de la famille.

Par le traité de Tilsitt, le 7 juillet 1807, l'Empereur fit reconnaître Jérôme par l'Europe, comme souverain du nouveau royaume de Westphalie, créé tout exprès. Ce n'était pas tout. Dès la fin de 1806, en vue d'une alliance conforme à cette élévation, Napoléon avait négocié le mariage de son frère avec la princesse Catherine, fille du roi de Wurtemberg. « Ce fut en 1806, dit cette princesse dans son Journal, que le Roi mon père me parla de l'ouverture qui lui avait été faite, du côté de la France, pour mon mariage avec le prince Jérôme (2). »

De retour à Paris, le 27 juillet 1807, Napoléon fit loger Jérôme au pavillon de Flore, et constitua au nouveau roi sa maison civile et militaire (3). Le 5 août, partait pour Stuttgart le maréchal Bessières, porteur de deux lettres de l'Empereur, l'une pour le roi de Wurtemberg, l'autre pour la princesse; la première de ces lettres contenait la demande officielle en mariage, la seconde se terminait par ces mots : « Vous pouvez compter que mon soin le plus cher sera de contribuer à votre bonheur, et que j'aurai toujours pour vous l'affection et les sentiments que vous méritez, vous aimant comme ma propre fille (4). »

Ce n'étaient pas là de vaines paroles dictées par la circon-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XV, p. 145, pièce 12465, au prince Jérôme, Finkenstein, 24 avril 1807.

(2) *Journal de la reine Catherine.* — *Mémoires du roi Jérôme*, t. III, p. 33.

(3) *Id.*, t. III, p. 6.

(4) *Briefwechsel der Königin Katharina sowie des Kaisers Napoleon I mit dem König Friedrich von Württemberg*, I, 28.

stance. Ce qu'il disait, Napoléon le pensait, car jamais il ne faillit à cette promesse faite à sa future belle-sœur. Dans sa correspondance avec son père, la princesse va dire les attentions délicates et affectueuses de l'Empereur à son égard. Racontant en détail les épisodes de son arrivée aux Tuileries, elle écrit :

« ...Toute la Cour m'a reçue au bas de l'escalier, l'Empereur et les princesses dans la première chambre. Je me suis jetée à ses genoux, il m'a relevée très gracieusement et m'a tendrement embrassée; puis il m'a fait traverser tous les appartements et m'a menée dans le salon de l'Impératrice, où elle était avec Madame, mère de l'Empereur, la reine de Naples, la grande-duchesse de Berg et la princesse Stéphanie.

« L'Empereur m'a présentée à toutes les princesses, puis il m'a menée dans ses appartements, où le dîner était servi; il a beaucoup causé avec moi, et m'a forcée de boire du vin, pour me donner du courage, à ce qu'il disait. Il est vrai que j'en avais besoin, quoique moins gênée et moins embarrassée avec l'Empereur qu'avec le prince..... Après le dîner, l'Empereur est entré dans son salon, où nous sommes restés pendant une bonne heure. Il a parlé avec les princes et les princesses, mais il était surtout extrêmement affectueux, bon et aimable avec moi; il m'a embrassée à plusieurs reprises, en me disant toujours les choses du monde les plus obligeantes. Entre autres, il me dit : «—Je vous aime comme ma fille, je sais ce que la séparation de votre père vous a coûté, je veux, s'il est possible, vous faire oublier ces moments cruels. Votre père est mon ami, et je n'oublierai jamais la marque de confiance qu'il vient de me donner en unissant votre sort à celui de mon frère. —Je n'aurais jamais cru que l'Empereur fût capable de prouver autant d'amitié à quelqu'un (1)... »

Non content de donner à la princesse des marques si vives

(1) *Briefwechsel der Königin Katharina sowie des Kaisers Napoleon I mit dem König Friedrich von Württemberg*, t. I, p. 42, Paris, 22 august 1807.

d'intérêt, Napoléon écrit au roi de Wurtemberg, qu'il présume inquiet du sort de sa fille : « ...Votre Majesté peut se reposer sur les sentiments que je porte à sa fille. Je sens combien, dans ces moments et dans un pays qui lui est étranger, la princesse a besoin de retrouver les soins d'amitié auxquels elle était si accoutumée à Stuttgart... » Dans cet empressement, pour sincère qu'il soit, on ne peut s'empêcher de remarquer le désir du soldat parvenu, de se montrer digne d'une alliance royale et de rassurer le Roi sur les procédés de la Cour impériale, souvent décriée, où va vivre sa fille. On est assez surpris de voir cette lettre se terminer par des détails sur la température existante, qui n'ont rien de majestueux, mais qui semblent faits pour rappeler que, désormais, dans la correspondance, on sera en famille : « Je souhaite, dit Napoléon, que Votre Majesté se trouve bien de cette horrible chaleur; elle est telle ici qu'il n'y en a pas eu de pareille depuis soixante ans. Pour moi, dont la mémoire ne date pas de si loin, je ne me souviens pas d'avoir jamais eu si chaud en France (1). »

Les amabilités de l'Empereur pour la reine Catherine sont consignées dans chacune de ses lettres. Par les extraits que nous allons reproduire ici, on verra qu'il n'était pas possible d'être plus tendre, plus simple, plus bourgeois — car il faut toujours revenir à ce mot en parlant de Napoléon — plus naturellement affectueux que ne le fut l'Empereur avec sa belle-sœur : « Un instant après avoir fermé ma lettre, mande la reine Catherine à son père, l'Empereur et l'Impératrice sont venus me demander de mes nouvelles. L'Empereur a beaucoup parlé avec moi de différentes choses qui seraient trop longues à détailler dans le moment présent; il a exigé que l'Impératrice cherchât l'écrin qu'il m'a destiné et que je ne devais avoir que le soir après le mariage civil. Il est réellement impossible de voir quelque chose

(1) *Briefwechsel der Königin Katharina, etc.*, t. I, p. 44, Kaiser Napoleon an König Friedrich, Paris, 22 august 1807.

de plus beau en ce genre. Lui-même m'a ôté mon bonnet pour m'essayer le diadème, le peigne ainsi que les boucles d'oreilles, et le collier pour me mettre ceux en diamants. Il est, au reste, impossible de mettre plus de grâce, de bonté que celle que l'Empereur veut bien me témoigner ; il est réellement aux petits soins avec moi, il ne m'appelle jamais que l'enfant chérie du papa (1)... » « Je ne puis, au reste, assez vous répéter, mon très cher père, combien j'ai à me louer des bontés, de l'amitié qu'on veut bien me témoigner ici, de quelle manière charmante l'Empereur et l'Impératrice veulent bien me traiter... je puis vous assurer que je suis, ici, tout comme chez vous, l'enfant gâtée de la maison (2)... » « Mon très cher père, j'ai été atteinte depuis trois jours d'une petite incommodité... je m'empresse de vous écrire pour vous rassurer... quoique j'aie eu un peu de fièvre, cela n'est absolument qu'un léger refroidissement... Je ne puis être assez reconnaissante des bontés, des attentions que l'Empereur et l'Impératrice veulent bien avoir pour moi dans cette circonstance (3)... » « Le Roi (Jérôme) est absent depuis dimanche passé. L'Empereur rit beaucoup de ma tristesse, mais me comble de bontés depuis le départ de Jérôme ; il me fait dîner tous les jours chez lui, et l'Impératrice me fait déjeuner tous les matins chez elle ; il n'est pas possible de prouver plus d'amitié à sa propre fille qu'ils le font envers moi (4). »

Inutile de multiplier davantage ces citations. En les rapprochant des pages que nous avons consacrées au ménage du prince Eugène (5), on s'assurera qu'il n'y a là rien de spécial ni d'exceptionnel, mais que telle était bien la manière d'être de Napo-

(1) *Briefwechsel der Königin Katharina sowie des Kaisers Napoleon I mit dem König Friedrich von Württemberg*, t. I, p. 44, Paris, 22 august 1807.
(2) *Id.*, t. I, p. 64, Paris, 22 septembre 1807.
(3) *Id.*, t. I, p. 69, Fontainebleau, 25 septembre 1807.
(4) *Id.*, t. I. p. 89, Fontainebleau, 10 novembre 1807.
(5) Voir ci-dessus, p. 166 à 170.

léon, cordiale et franche avec tous les membres de sa famille, anciens ou nouveaux.

Il surveilla le bonheur de la reine Catherine avec une sollicitude constante, nous en trouvons une preuve indubitable dans une lettre écrite, en 1814, par le roi de Wurtemberg disant à sa fille : « Je sais qu'il n'a pas tenu à Jérôme de vous répudier ! et que ce n'est qu'à Napoléon que vous avez dû, l'été passé, à Dresde, la continuation de votre existence comme épouse (1)... »

On dira que les procédés de l'Empereur sont, après tout, fort ordinaires de la part d'un frère aîné, chef de famille ; c'est vrai, et c'est précisément pourquoi il importait de mettre en regard des portraits exagérés et faux qu'on a faits, de son caractère, cette simple façon d'agir, bien propre à sa nature.

Le règne de Jérôme Bonaparte en Westphalie ne fut pour Napoléon qu'une source de contrariétés provenant, toutes, de la conduite inconsidérée de son frère, de la frivolité avec laquelle celui-ci gérait les finances de son royaume, du train fastueux, au moins égal à celui de la Cour de France, qu'il entendait mener à Cassel, sa capitale, malgré la pénurie de son budget.

Sous la plume du roi Jérôme et de ses ministres, nous allons trouver, en quelques lignes détachées de leur correspondance, le tableau aussi net que concluant de la déplorable situation financière de la Westphalie.

« ...Je ne puis prendre de biais avec Votre Majesté, écrivait le Roi à l'Empereur en 1809, ni la tromper en aucune manière dans une circonstance aussi majeure, mais il est certain que le royaume de Westphalie ne peut résister plus de six mois au mauvais état des finances (2)... » Quelques mois plus tard, devenant plus pressant, il dit : « La misère est portée à un tel point

(1) *Briefwechsel, etc.*, t. II, p. 113, König Friedrich an die Königin Katharina. Stuttgart, 20 avril 1814.

(2) Lettre de Jérôme à Napoléon, Cassel, 3 février 1809. — Baron Du Casse *Les rois frères de Napoléon Ier*, p. 232.

dans tout le royaume (personne ne pouvant être payé), que si Votre Majesté ne vient à son secours, il ne peut aller encore deux mois (1)... » En 1811, cela n'a pas changé : « Que Votre Majesté se mette un instant à ma place, souverain d'un pays ruiné, accablé sous le faix de charges extraordinaires (2)... » Reinhard, le représentant de l'Empereur à Cassel, n'est pas plus optimiste; il déclare que « le déficit de l'année 1811 est de quatorze millions au moins (3)... »

En prenant au pied de la lettre les lamentations de Jérôme, on a reproché à l'Empereur son égoïsme; on lui a fait un crime d'avoir laissé son frère dans un état aussi précaire. Cependant, les embarras de ce dernier ne procédaient en majeure partie que de son intempérance luxueuse. La question, pour l'Empereur, se résumait à décider si les revenus de la France étaient destinés à subventionner les dérèglements d'un prince qui, dans ce petit royaume, semblait atteint du délire des grandeurs et s'obstinait à mener, malgré sa royale misère, une existence de débauche faite pour exciter même l'envie d'un souverain d'Asie affolé.

Pour cette Cour minuscule, il ne faut pas au Roi moins « qu'un grand maréchal du palais, deux préfets du palais, un grand chambellan, quinze chambellans ordinaires, un grand maître des cérémonies, huit maîtres ou aides de cérémonies, plus de vingt aides de camp, un grand écuyer, six écuyers d'honneur, un premier aumônier, des aumôniers et des chapelains en grand nombre, trois secrétaires des commandements, etc. (4) ».

La maison de la Reine était organisée à l'avenant.

Ce nombreux personnel, rétribué grassement, grugeait le pauvre petit budget de Westphalie, l'effritait de tous côtés. Un

(1) Lettre de Jérôme à Napoléon, Cassel, 20 septembre 1809. — Baron Du Casse, *Les rois frères de Napoléon Ier*, p. 312.

(2) Lettre de Jérôme à Napoléon, Cassel, 17 février 1811. — Baron Du Casse, *Les rois frères de Napoléon Ier*, p. 366.

(3) Lettre de Reinhard à Champagny, 13 avril 1811. — *Id.*, p. 381.

(4) *Id.*, p. 220.

New York Public Library
St. Agnes Branch,
Amsterdam Ave.

théâtre français était indispensable aux menus plaisirs de la Cour ; cette fantaisie ne coûtait pas moins de quatre cent mille francs à la liste civile (1). « Quand le roi de Westphalie voyageait dans ses États, dit Blangini, les artistes de son théâtre royal, les musiciens de la chambre et de la chapelle l'accompagnaient presque toujours (2). » Un vent de folie entraînait le Roi et son entourage dans un tourbillon de fêtes aussi futiles que dispendieuses. Un jour, on organisait une fête champêtre où « le Roi et la Reine furent reçus, à leur entrée, par des bergers et des bergères portant des guirlandes et formant un berceau sous lequel passaient Leurs Majestés. Le bal fut ouvert par un quadrille espagnol... on avait arrangé une foire. Dans une douzaine de boutiques, les dames distribuaient des cadeaux, la Reine donnait des bijoux qu'elle puisait dans une cassette... L'on vit le ministre de France faire son entrée à la tête d'une mascarade représentant un bey d'Égypte avec son harem (3). » Précédemment, dans un autre bal masqué : « La Reine y a dansé dans un quadrille polonais composé de toutes les personnes de l'intérieur... Le Roi s'y est fort amusé, il s'est travesti plusieurs fois (4)... »

A coup sûr, on s'amusait bien à Cassel. Rien n'y est à reprendre pour la splendeur et la variété des fêtes, qui auraient épuisé le trésor d'un satrape. Elle est digne d'un habile metteur en scène, la soirée dont Reinhard fait le récit dans son bulletin du 12 février 1810 : « Le bal qui s'est donné hier au palais a été extrêmement brillant... La Cour a paru d'abord en jeu de piquet, mascarade plus savante que spirituelle ; mais bientôt de ce pêle-mêle fantasque sortit une belle ordonnance de rivières et de

(1) Lettre de Reinhard au duc de Bassano, Cassel, 19 mai 1812. — Baron Du Casse, *Les rois frères de Napoléon Ier*, p. 406.

(2) *Souvenirs* de F. Blangini, p. 200.

(3) Lettre de Reinhard au duc de Bassano, Cassel, 16 février 1807. — Baron Du Casse, *Les rois frères de Napoléon Ier*, p. 231.

(4) Lettre de Reinhard au duc de Bassano, Cassel, 5 février 1809. — *Id.*, p. 229.

villes dansantes. Le roi de trèfle se changea en rivière du Weser ; et les villes d'Hammeln et d'Hanovre vinrent fraterniser avec celles de Brunswick et de Magdebourg. Une élite des dames de la Cour, changeant de masque une troisième fois, reparurent en Égyptiennes pour former un quadrille avec le Roi (1). »

Si en lisant les demandes urgentes de secours adressées par Jérôme, on a été porté à se figurer un roi morose, éploré, abîmé en face de sa situation désastreuse, on sera vite détrompé et consolé en voyant « la Cour paraître, au bal, dans une mascarade représentant le mariage de Figaro; le Roi en costume de Figaro, danser, au son des castagnettes, une danse espagnole avec Mme de Boucheporn (très jolie personne, femme d'un préfet du palais) et distribuer des fleurs (2) ».

Devant cette conduite désordonnée, doit-on reprocher à Napoléon de ne pas avoir pris en considération les doléances de son frère? L'Empereur, on peut en être convaincu, n'ignorait rien de ce qui se passait à Cassel. Il lisait les bulletins diplomatiques que nous avons transcrits. Il était parfaitement au courant des plaisirs somptueux et même des mœurs dissolues de la Cour de Westphalie. Il savait que « les mères de Cassel qui ont de jolies filles craignent de les laisser aller aux bals et fêtes de la Cour (3) » ; que, dans les invitations faites à Napoleonshoe, résidence d'été, où le costume exigé était un petit uniforme bleu, brodé en argent, pantalon bleu, bottes à l'écuyère, « rarement les femmes et les maris étaient invités ensemble (4) ». Il savait aussi que « les dames des fonctionnaires et des généraux recevaient facilement et publiquement des cadeaux royaux, tels que colliers en diamants (5) ».

(1) Bulletin de Reinhard du 12 février 1810. — Du Casse, *Les rois frères de Napoléon Ier*, p. 339.
(2) Bulletin de Reinhard du 23 février 1810. — *Id.*, p. 341.
(3) Rapport de M. Jollivet à l'Empereur, Cassel, 8 décembre 1807. — *Id.*, p. 209.
(4) Bulletin de Reinhard du 20 mai 1813. — *Id.*, p. 452.
(5) Bulletin de Reinhard du 23 février 1810. — *Id.*, p. 341.

Enfin, l'Empereur n'ignorait pas que, par une fantaisie digne d'un Crésus ou d'un marquis de Carabas, « le Roi, étant allé déjeuner dans une maison de campagne du banquier Jordis, dit en sortant au jardinier : — Cette maison m'appartient, — et paya trente mille thalers cette villa qui en avait coûté sept mille (1) ».

Par ces traits caractéristiques, pris au hasard des correspondances de témoins oculaires décrivant cette existence extravagante et luxurieuse, on peut se faire une idée de l'exaspération de l'Empereur, si intraitable, d'habitude, sur les gaspillages d'argent. N'estimant pas que le Trésor de la France dût servir à défrayer des orgies princières, il resta sourd aux supplications de Jérôme, qui faisait retentir les échos de ses gémissements sur l'indigence de ses ressources. Ce sont ces plaintes, envisagées sans aucun examen de leurs causes réelles, qu'on a relevées pour accuser l'Empereur de sécheresse ou de manque de cœur.

Néanmoins, pour peu qu'on tienne compte du caractère économe et ordonné de Napoléon, on ne trouvera rien d'excessif ni dans sa conduite ni dans les remontrances que s'attirait Jérôme si allégrement. En 1807, l'Empereur écrit : « ...Par une de vos lettres du 8, je vois que vous ne croyez pas pouvoir faire honneur à votre emprunt sur la caisse d'amortissement. Je ne conçois pas trop cela. Ce serait mal commencer votre gouvernement et mal asseoir votre crédit que de débuter par ne pas payer vos dettes (2)..... » En 1809, voici la réponse à une demande d'argent : « Votre demande d'argent est une demande indiscrète dans un moment où je ne sais comment faire face aux immenses dépenses que j'ai, puisque mes armées d'Espagne ne me rendent rien et me coûtent, et que mes autres armées sont à ma charge.

(1) Bulletin de Reinhard du 10 août 1809. — Du Casse, *Les rois frères de Napoléon Ier*, p. 304.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVI, p. 200, pièce 13404, au roi Jérôme, Milan, 17 décembre 1807.

Diminuez la moitié de votre luxe, économisez une partie de votre liste civile pour augmenter votre état militaire (1). » Quelques jours plus tard, l'Empereur répète : « Quant à la situation de votre trésor et de votre administration, cela ne me regarde pas. Je sais que l'un et l'autre vont fort mal. C'est une suite des mesures que vous avez prises et du luxe qui règne chez vous. Tous vos actes portent l'empreinte de la légèreté... Pourquoi étaler un luxe si peu en harmonie avec le pays, et qui serait seul une calamité pour la Westphalie (2)?... » L'année suivante, mêmes reproches : « Il me revient de partout que vos troupes ne sont point payées et qu'elles sont dans la plus fâcheuse position. Au reste, je vous en ai tant dit et écrit là-dessus que vous en savez autant que moi. Je ne puis que vous répéter que les engagements que vous avez pris avec moi doivent être remplis, et qu'ils ne le sont pas (3). »

Même en supposant, ce qui est infiniment probable, qu'un soin filial ait éliminé de la *Correspondance de Napoléon Ier* les mercuriales les plus violentes et les plus motivées de l'Empereur au roi Jérôme, nous ne voyons aucun inconvénient à admettre, à tenir pour certain que le roi de Westphalie fut tancé, à diverses reprises, dans des termes qui ont dû lui être fort désagréables; il n'y a encore pas là de quoi crier au martyre, surtout si l'on considère les torts que Jérôme se donnait si joyeusement à Cassel.

Nature charmante, au demeurant, le roi Jérôme s'efforçait d'apaiser l'Empereur en lui prodiguant les assurances les plus dévouées : « ...Je ne fais jamais un pas, écrivait-il, sans avoir Votre Majesté en vue, sans désirer de lui plaire, et surtout sans

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVIII, p. 256, pièce 14764, au roi Jérôme, Paris, 7 février 1809.

(2) Lettre de Napoléon à Jérôme, du 11 février 1809. — Baron Du Casse, *Les rois frères de Napoléon Ier*, p. 232.

(3) *Id.*, t. XXI, p. 267, pièce 17120, à Jérôme Napoléon, Fontainebleau, 8 novembre 1810.

ambitionner qu'elle puisse dire : Jamais mon frère Jérôme ne m'a donné de chagrin (1)... » Il est difficile de se montrer plus gentil ; le malheur était qu'aussitôt après avoir fait ces démonstrations épistolaires, Jérôme reprenait le cours de ses débordements.

En tranchant ainsi du monarque fastueux, sans grand souci des affaires de son royaume, Jérôme avait compromis sa situation en Westphalie longtemps avant la chute de l'Empire.

C'est encore en vain que l'on chercherait, de la part de l'Empereur, un trait de réelle sévérité, qui peut-être eût été salutaire à Jérôme. Au contraire, si Napoléon oppose une certaine résistance aux demandes les plus extravagantes de son frère, il finit toujours par céder à des prières réitérées. Un exemple suffira à établir la faiblesse habituelle de l'Empereur :

Un des premiers actes de Jérôme, à son avènement, fut de créer comte de Furstenstein un certain Le Camus, son premier chambellan. Les principaux titres de celui-ci à cette haute distinction étaient, d'après la chronique, de s'être montré serviteur toujours complaisant, toujours prêt à favoriser les caprices amoureux de son jeune maître. Depuis longtemps il était le factotum de Jérôme. A Cassel, on le voit, d'après un rapport de M. Jollivet à l'Empereur, retenir dans la ville une femme de chambre qu'avait chassée la Reine, pour la soustraire justement aux attentions du Roi. En même temps, une comédienne de Breslau était attirée à Cassel par les soins de M. Le Camus et par ordre de son maître (2).

Le titre de comte ne parut pas suffisant à Jérôme pour récompenser les éminents services de ce fidèle chambellan. Il imagina de le faire nommer grand aigle de la Légion d'honneur.

L'Empereur, qui mettait un soin jaloux à ne pas prodiguer la

(1) Lettre du roi Jérôme à Napoléon, du 17 février 1812. — Baron Du Casse, *Les rois frères de Napoléon Ier*, p. 366.

(2) Note de M. Jollivet à l'Empereur, décembre 1807. — *Id.*, p. 208.

décoration, fit un haut-le-corps en prenant connaissance de cette requête incongrue.

Avec l'irascibilité qu'on lui prête, il dut sans doute accompagner son refus péremptoire de quelque boutade véhémente et cruelle. Eh bien ! n'en déplaise aux biographes malveillants, cette circonstance servira encore à prouver jusqu'à quel point l'Empereur était conciliant. Non seulement il se garde bien d'imposer, si juste soit-elle, son opinion avec brutalité, mais quelle n'est pas la peine qu'il se donne, en daignant discuter pour amener le Roi à renoncer de lui-même à ce projet scandaleux !

« Vouloir, répondit-il à Jérôme, que je donne le grand aigle de la Légion d'honneur au comte de ***, je vous laisse à juger si cela est convenable; vous avez l'esprit trop juste pour le penser. Le ministre de l'intérieur Cretet, qui m'a rendu tant de services; le ministre du Trésor public Mollien, un des premiers financiers de l'Europe; le ministre de la guerre Clarke, qui a été gouverneur de Vienne et de Berlin; le ministre des cultes Bigot de Préameneu, qui a été président de la section de législation de mon conseil d'État; les ministres d'État Lacuée, Regnaud, Defermon, qui m'ont rendu tant de services, n'ont pas le grand aigle de la Légion d'honneur. Je ne parle pas des généraux. Excepté les maréchaux, il n'y en a que quelques-uns qui l'aient pour leur conduite à Austerlitz et à Friedland. Après cela, j'attends votre réponse (1). »

S'embarrassant fort peu de la répulsion si nette de Napoléon à réaliser son désir, Jérôme tint bon. Il revint à la charge, argua du titre de comte de Furstenstein qui faisait de M. Le Camus un étranger. Il fit ressortir qu'en cette qualité, par une distinction subtile, son chambellan pouvait recevoir cette haute faveur sans heurter la susceptibilité de Français plus méritants à tous égards. Le Roi insista tellement que Napoléon, dont la faiblesse

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVIII, p. 11, pièce 14397, à Jérôme Napoléon, Saint-Cloud, 23 octobre 1808.

envers ses frères ne connaissait pas de limites, finit par signer le décret qui nommait le précieux chambellan grand aigle de la Légion d'honneur.

Si pénibles qu'aient été pour l'Empereur les écarts de conduite de son frère Jérôme, ces écarts restèrent entre eux deux à l'état de querelles domestiques. Ils n'eurent pas pour Napoléon les conséquences nuisibles des actes de ses autres frères. En résumé, Jérôme causa de vifs chagrins à l'Empereur, mais il est le seul de la famille pouvant revendiquer l'honneur de n'avoir pas contribué directement à la chute de l'Empire. Au contraire, on le voit jusqu'à la dernière minute faire son devoir dans toute l'étendue de ses moyens. En Russie, à Waterloo où il est blessé au plus fort de la mêlée (1), partout, il prend une part courageuse aux efforts désespérés des plus fidèles compagnons de l'Empereur.

Napoléon, oublieux des peccadilles d'autrefois, lui a rendu pleine justice à Sainte-Hélène en disant : « Jérôme, en mûrissant, eût été propre à gouverner; je découvrais en lui de véritables espérances (2). » L'Empereur fut non moins élogieux pour la femme de Jérôme, dont il proclamait hautement l'irréprochable contenance, au moment où, de mille manières, elle était torturée par son père qui voulait la contraindre à divorcer en 1814, après la chute du régime impérial.

Cette noble Reine trouva, dans ses entrailles de mère, dans sa fière pudeur d'épouse, un cri de révolte d'une éloquence admirable. Elle a tracé leur conduite à toutes les princesses qui, par raison d'État ou autre, croient devoir se sacrifier en contractant, à la face de Dieu, une union sacrée. La Reine est d'autant plus méritoire que son mari lui avait fourni surabondamment des motifs de désaffection.

Catherine de Wurtemberg a trouvé sa grandeur dans la plus

(1) Fleury de Chaboulon, *Mémoires*, t. II, p. 116.
(2) Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. VII, p. 100.

simple vérité : le respect de ses serments, l'idée qu'elle appartenait pour toujours à l'homme à qui elle s'était donnée.

Il n'est pas de louange qui ne soit inférieure à la beauté de ses sentiments, alors que, résistant à la pression cruelle d'un père adoré, elle refuse de lui obéir : « Mes précédentes lettres, dit-elle, ont dû vous prouver quelles étaient mes *irrévocables résolutions*. Quelles qu'aient été, toute ma vie, mon cher père, ma tendresse et ma soumission à la moindre de vos volontés, vous ne pouvez vous-même me blâmer si, dans une circonstance aussi importante, je me vois obligée de n'écouter que ce que *le devoir et l'honneur* me dictent. Unie à mon mari par des liens qu'a d'abord formés la politique, je ne veux pas rappeler ici le bonheur que je lui ai dû pendant sept ans; mais eût-il été pour moi le plus mauvais époux, si vous ne consultez, mon père, que ce que les vrais principes me dictent, vous me direz vous-même que je ne puis l'abandonner lorsqu'il devient malheureux, et surtout lorsqu'il n'est pas cause de son malheur (1). »

Avec raison, Napoléon a pu dire : « Cette princesse s'est inscrite de ses propres mains dans l'histoire (2). » Ces paroles sont l'honneur éternel de Catherine de Wurtemberg; elles sont, en même temps, le stigmate ineffaçable de la conduite de Marie-Louise d'Autriche.

VII

Dans la première partie de cet ouvrage, nous avons vu Napoléon, en 1792, capitaine d'artillerie, étant aux prises avec les plus grandes difficultés pour lui-même, s'occuper de sa sœur Élisa,

(1) *Briefwechsel der Königin Katharina sowie des Kaisers Napoleon I mit dem König Friedrich von Württemberg*, t. II, p. 109, Paris, 17 avril 1814.

(2) Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. III, p. 170.

alors pensionnaire du Roi à Saint-Cyr, la retirer de cet établissement qui était menacé par les excès révolutionnaires, la loger avec lui à l'hôtel de Metz, rue du Mail, puis la reconduire à Ajaccio, dès qu'il eut terminé les démarches que l'obligeait à faire sa situation compromise.

Nous retrouvons Élisa, en 1796, avec sa mère et Pauline, sa sœur puînée, à la suite du quartier général du commandant en chef de l'armée d'Italie. Le 5 mai 1797, elle épousa Félix Bacciochi, issu d'une honorable famille de Corse. Ce mariage ne plaisait pas beaucoup à Napoléon (1), qui aurait sans doute préféré à ce *bon et rebon* Bacciochi, comme l'appelle Lucien Bonaparte (2), un homme moins dépourvu de facultés intellectuelles (3). Mais à cette époque, les demoiselles Bonaparte étaient peu recherchées, et l'on n'avait pas le droit de se montrer difficile pour elles.

Aussitôt l'empire proclamé, commencèrent près de Napoléon les obsessions de ses sœurs, désireuses de gouverner des royaumes. « Ce fut de leur part, dit Mlle Avrillon, une véritable persécution (4). » L'Empereur, qui ne savait pas résister longtemps aux prières des siens, donna, en 1804, à Élisa la principauté souveraine de Piombino, bientôt renforcée de celle de Lucques. Enfin, comme l'ambition de sa sœur n'était pas encore satisfaite, il lui accorda, en 1808, le grand-duché de Toscane.

Si l'on en juge par la correspondance de Napoléon, celui-ci semble avoir pris à tâche d'éviter toute discussion avec Élisa, dont l'humeur « désagréablement pointue (5) » était peu accommodante. La gestion de ces duchés, allant plus ou moins mal, ne pouvait avoir grande conséquence sur le sort de l'empire.

(1) Foissy, *La famille Bonaparte depuis 1264 jusqu'à nos jours*, Paris, 1830, p. 96.
(2) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. I, p. 54.
(3) Prince de Metternich, *Mémoires*, t. I, p. 311
(4) Mademoiselle Avrillon, *Mémoires*, t. I, p. 332.
(5) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. II, p. 77.

Napoléon la laissa donc libre de se livrer aux extravagances de son caractère altier, « recherchant le faste, l'appareil militaire, se modelant par imitation sur les habitudes de son frère (1) ». Il ferma les yeux sur ses intrigues galantes, dont quelques-unes ont fait grand bruit (2). Sous l'ascendant de M. Fontanes, à qui elle n'avait rien à refuser, elle travaillait à se faire une renommée dont elle payait les trompettes qui s'appelaient : le chevalier de Boufflers, La Harpe et Chateaubriand (3).

Ce n'est pas non plus du côté d'Élisa que Napoléon trouva les éléments propres à rehausser l'éclat de son trône. Aux jours de splendeur, il eut les contrariétés journalières que lui causait la parodie ridicule du gouvernement impérial jouée à Florence, et il se trouvait atteint par la déplorable réputation de sa sœur. Aux jours de revers, en 1813, il eut le chagrin de voir Élisa négocier un arrangement avec Murat, dont la fortune lui paraissait offrir plus de chances que celle de Napoléon (4).

VIII

Après la figure revêche et orgueilleuse d'Élisa, après ce caractère de femme se plaisant à passer des revues avec des poses soldatesques, après ce tempérament ambitieux, égoïste, ingrat, vient se présenter la pâle et languissante figure de Pauline Bonaparte, femme jusqu'au bout de ses petits ongles roses, la plus belle parmi les belles femmes de son temps, jalouse uniquement de conserver le titre de « reine des colifichets (5) »,

(1) Fouché, *Mémoires*, t. II, p. 255.
(2) Mademoiselle Avrillon, *Mémoires*, t. I, p. 332.
(3) Thibaudeau, *Histoire de Napoléon*, t. I, p. 169.
(4) Fouché, *Mémoires*, t. II, p. 259.
(5) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. III, p. 104.

honneur suprême, à ses yeux, que lui ont valu son élégance et sa coquetterie.

Sa beauté resplendissante, sans rivale dans toute l'Europe, a été immortalisée par le ciseau de Canova, qui a légué à notre admiration le modelé des formes incomparables de la princesse, reposant presque nue sur un lit antique. Le caprice audacieux qui porta Pauline à prendre, dans l'atelier du sculpteur, cette pose peu chaste, quoique très académique, indique d'un seul trait tout son caractère. Infatuée d'elle-même, sensible à tous les hommages, incapable d'aucune retenue dans ses fantaisies les plus inconsidérées, telle était celle que, dès son enfance, on appelait la jolie Paulette.

Pour avoir toléré, sans les refréner avec brutalité, les dérèglements de sa sœur, l'Empereur a été diffamé ignominieusement : avec Pauline Bonaparte arrive l'abominable accusation d'inceste, cultivée dans la bave des traîtres, des courtisans éconduits ou des femmes délaissées. Cette atroce calomnie que des Français ont pris plaisir à répéter inconsciemment, a été repoussée, il faut le dire bien vite, par les pires ennemis de Napoléon, par les Anglais. « On est allé, dit Walter Scott, jusqu'à imputer à Pauline une intrigue avec son propre frère. Nous rejetons sans balancer une accusation trop hideuse même pour être mentionnée, et qu'on ne devrait jamais articuler sans une preuve évidente à l'appui (1). »

Notre intention n'est pas de faire ici l'apologie quand même de Napoléon. Nous recherchons quelles ont été les véritables inclinations de l'homme. Nous voulons le montrer tel qu'il était. Aurait-il eu cette perversité de mœurs, que nous n'aurions pas hésité un instant à scruter cette stupéfiante aberration chez un homme en qui nous avons constaté les plus hautes vertus familiales. Nous aurions examiné le fait avec la même ténacité que

(1) Walter Scott, *Vie de Napoléon Buonaparte*, t. V, p. 291.

nous avons apportée à mettre en relief ses penchants honnêtes. Mais, heureusement pour l'honneur du souverain qui a gouverné la France pendant quinze ans, heureusement aussi, pour la dignité nationale, nous n'avons pu remplir la tâche de relever, impartialement, pas à pas, les traces de criminelles relations entre le frère et la sœur, par la simple raison que, dans tous les documents existant à cette heure, il est impossible de rencontrer autre chose que l'affirmation sèche et crue de cet outrage révoltant. Aucune allégation motivée n'est parvenue jusqu'à nous, nul indice probant n'a été révélé.

On a publié, il est vrai, des lettres que, d'après leurs éditeurs, Pauline aurait écrites à deux colonels, ses amants, pendant son séjour à l'ile d'Elbe, en 1814. Ces lettres ont pour objet de faire savoir, à l'un, que « *Buonaparte* — il convient en passant de remarquer l'orthographe attribuée à Pauline — est trop jaloux pour qu'il vienne encore » ; à l'autre, « qu'il se hâte de venir, que Buonaparte ne la voit que le jour et qu'il pourra, lui, s'en occuper le soir et toute la nuit ». « Dans ces lettres, ajoute M. Iung, l'aimable Pauline ne se gêne guère pour traiter son *auguste frère* de *vieux pourri* — n'est-ce pas délicieux? — et pour demander à ce complaisant (!) colonel de lui apporter des remèdes à la mode très clairement spécifiés (1). » M. d'Hérisson et, après lui, M. Marcelin Pelet n'ont pas dédaigné d'appeler par son nom le fameux remède réclamé, c'était le *Rob-Laffecteur* (2). Cette désignation ne peut laisser aucun doute sur la nature de la maladie à combattre.

Voilà l'ignoble calomnie formulée dans toute sa crudité, on pourrait dire dans toute sa naïveté. Il suffira, pensons-nous, de l'examiner avec le simple bon sens pour arriver à conclure que cette monstrueuse accusation, étayée sur des documents

(1) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. III, p. 202.
(2) D'Hérisson, *Le cabinet noir*, p. 131. — Marcelin Pelet, *Napoléon à l'île d'Elbe*, p. 43.

invraisemblables, est un véritable défi à la crédulité du lecteur.

En effet, les lettres censément écrites par Pauline n'existent nulle part. Personne n'en indique ni les traces, ni les dates, ni les noms des destinataires, pas même leurs initiales, encore moins le lieu de leur résidence. M. Iung se base sur des rapports faits par M. de Jaucourt, ministre des affaires étrangères, à M. de Talleyrand. On est en droit de demander où, à défaut des lettres originales de Pauline, M. de Jaucourt a puisé les éléments de ses assertions. La réponse est facile. Cet épisode de l'île d'Elbe devrait s'appeler non « *L'Empereur s'amuse!* » mais bien plutôt « *Le Roi s'amuse!* » car c'était pour le plus grand amusement du roi Louis XVIII qu'on inventait ces histoires à sensation. La preuve de ce que nous avançons est sous la plume même de ceux qui ont propagé ces récits scandaleux : « Beugnot, dit Mounier dans ses Mémoires publiés par M. d'Hérisson, chargé de la police immédiatement après l'empire, s'est occupé de tout cela, ne fût-ce que pour amuser le Roi », et le même auteur ajoute : « La préoccupation constante dont l'obsédait Bonaparte était doublée d'une curiosité égoïste, et chaque fois que sa police dévoilait au Roi une intrigue quelconque qui n'était pas à l'honneur de son puissant prédécesseur, il en éprouvait un réel plaisir (1). »

Quand les rois prennent du plaisir aux historiettes scandaleuses, les courtisans ne se font pas faute de leur en raconter. Les innombrables infamies publiées contre Napoléon, sous Louis XVIII, attestent que ce monarque n'a pas chômé sous le rapport des distractions qu'il affectionnait. C'est au rang de ces libelles qu'il faut placer les prétendues lettres de Pauline dont personne n'est en position d'affirmer l'authenticité. M. de Jaucourt parle d'épîtres et de lettres, mais ne dit pas les avoir vues (2). Mounier ne dit pas non plus qu'il les a vues; il insinue

(1) D'Hérisson, *Le cabinet noir*, p. 131.
(2) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. III, p. 202.

seulement que « Beugnot lui a conté qu'il avait intercepté des lettres (1) ». Il n'est pas hors de propos de rappeler que Beugnot a publié des Mémoires peu tendres pour l'empire dans lesquels cet auteur, qui aurait été le détenteur de documents aussi importants, n'y fait même pas la plus vague allusion. Il s'occupe cependant de la princesse Pauline, et voici intégralement ce qu'il en dit : « Cette princesse est le type de la beauté française, c'est-à-dire de la beauté accomplie par la grâce et animée par la gaieté. Je voudrais que sa statue fût confiée au génie de Canova, et que, sortie de dessous son admirable ciseau, elle fût reproduite en mille endroits divers et reprît, entre les modernes, la place du modèle arrêté qu'avait dans l'antiquité la Vénus de Florence. La princesse a de l'esprit naturel et tout le savoir qu'il faut pour ne pas distraire de ses qualités d'un plus grand prix. Elle traverse avec rapidité toutes les jouissances qu'il appartient à son âge, à sa beauté et à son heureuse indépendance. Elle est accourue à Aix-la-Chapelle pour deux motifs, l'un respectable, et l'autre considérable : sa santé et le devoir de tenir compagnie à sa mère; mais son voyage a semé dans plus d'un endroit la désolation, et dans plus d'un autre l'espérance. Elle a été suivie à Aix et ne sait pas si elle jugera à propos de s'en apercevoir ; elle y a trouvé plus d'un adorateur dont l'encens, jusqu'ici, s'est perdu en fumée. Elle traite ce sujet avec une légèreté charmante; on dirait Atalante qui court sur les fleurs sans y marquer la trace de ses pas. Je me dis en la voyant et avec un regret amer : Heureux les mortels qui séjournent encore dans ce bel âge de la vie où on est encore admis à porter des vœux sur de pareils autels (2). »

L'esprit dans lequel est conçu ce portrait n'aurait pas manqué d'évoquer chez Beugnot le souvenir des révélations piquantes dont Mounier lui attribue la paternité, d'autant plus que Beugnot s'étend assez longuement sur ses fonctions de directeur général

(1) D'Hérisson, *Le cabinet noir*, p. 131.
(2) Comte Beugnot, *Mémoires*, t. I, p. 419.

de la police, sans parler une seule fois des lettres étonnantes de l'île d'Elbe. S'il fait mention du nom de Mounier, ce n'est que pour noter « la haine que ce dernier portait, en 1814, à Napoléon (1) ».

C'est donc avec mépris qu'il faut repousser ce commérage insidieux, suggéré par des animosités personnelles ou le vil désir de plaire à un roi peu scrupuleux sur le choix de ses récréations et duquel, en résumé, on se moquait agréablement, quand on le supposait assez niais pour croire qu'une femme, si dévergondée qu'elle fût, écrirait à son amant de cœur d'apporter, en guise d'excitant, un remède contre une maladie contagieuse, gagnée avec le protecteur principal, un *vieux pourri!*

De cette imposture patente qui ne fait même pas honneur à l'imagination de son inventeur, que reste-t-il donc? L'innocence de ceux qui ont cru à cette absurde mystification.

L'œuvre de la calomnie, même immonde, même dénuée de tout fondement, est tellement pernicieuse, qu'il ne suffit pas d'avoir établi l'invraisemblance d'une accusation. Il faut prolonger l'enquête au delà de la réfutation et prouver, à la confusion des sycophantes acharnés à souiller sa mémoire, que, loin d'avoir eu les instincts pervers qu'on lui a prêtés, Napoléon s'est toujours conduit, envers Pauline Bonaparte, en conseiller sévère, et non en homme épris de ses charmes.

A quelle époque prétend-on placer les amours de l'Empereur et de sa sœur Pauline? Ce n'est probablement pas quand la famille était en Corse ou à Marseille; Pauline avait alors treize ans au maximum. Elle ne se retrouvera plus ensuite avec son frère que pendant la première campagne d'Italie, à Montebello et à Passeriano; à ce moment, Bonaparte, tout entier à sa passion pour Joséphine, n'avait guère d'autres idées amoureuses en tête. Il n'en avait pas, en tout cas, pour Pauline, qu'il maria, à peine âgée de dix-sept ans, à Leclerc, officier de son état-major (2).

(1) Comte Beugnot, *Mémoires*, t. II, p. 279.
(2) Foissy. *La famille Bonaparte depuis* 1264, p. 106.

Il n'est pas loisible non plus de placer ce roman fraternel à la date de l'année suivante; Napoléon était en Égypte, Pauline n'y était pas. La période du 18 brumaire, suivie bientôt de la campagne de Marengo, ne semble pas davantage une date favorable. Si l'on considère l'attitude de Napoléon envers sa sœur en 1802, il sera acquis que jusque-là elle n'exerçait aucun ascendant sur lui. A cette époque, Leclerc faisait ses préparatifs de départ en vue de l'expédition de Saint-Domingue, dont il avait été nommé général en chef. S'expatrier, quitter le théâtre de ses succès mondains n'était pas du goût de Pauline. Malgré les supplications de sa sœur, Napoléon exigea qu'elle accompagnât le général à Saint-Domingue, ainsi que le constatent les Mémoires de Lucien Bonaparte, confirmés par ceux de Constant (1). Le peu de disposition du Premier Consul à se laisser attendrir par les larmes de Pauline est encore accentué par Fouché, qui dit : « Refusant de suivre Leclerc à Saint-Domingue, elle fut transportée en litière, par ordre de Napoléon, à bord du vaisseau-amiral (2). » Si l'on ajoute, selon un témoignage peu suspect de partialité, que, « par une malicieuse intention de son puissant frère, elle avait fait cette longue traversée en compagnie de son époux et de son ex-Roméo, le beau Fréron (3) », on reconnaîtra que ces procédés ne sont pas ceux d'un amant.

En 1803, Pauline revint de Saint-Domingue. Elle était veuve du général Leclerc, mort de la fièvre jaune. « Le Premier Consul, dit la duchesse d'Abrantès, qui la connaissait et ne voulait pas que son deuil se passât d'une manière peu convenable, chargea son frère Joseph et sa digne et respectable femme de la surveillance de la jeune veuve; elle logea dans l'hôtel que Joseph habitait alors, rue du Faubourg Saint-Honoré (4). » Ce n'est pas, on nous fera

(1) Constant, *Mémoires*, t. I, p. 165. — Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. II, p. 414.
(2) Fouché, *Mémoires*, t. II, p. 44.
(3) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. II, p. 414.
(4) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. V, p. 163.

la grâce de l'admettre, le genre de demeure que les amoureux choisissent pour leurs maîtresses. Lorsque le deuil de Pauline fut terminé, Napoléon, qui lui donnait cinq cent mille francs de dot, arrangea le mariage de sa sœur avec le prince Camille Borghèse (1). Cette union semblait faite pour flatter les goûts de Pauline (2) : Borghèse était un très beau garçon, qui lui apportait une grande fortune, des diamants qui éclipsaient tous ceux de Paris, et enfin le titre de princesse, inconnu pour cause, jusqu'alors, dans la famille du Premier Consul. Ce ne fut pas pour Pauline une mince gloriole de s'entendre appeler princesse, alors qu'on annonçait sa belle-sœur, Joséphine, sous le nom de madame Bonaparte; mais Pauline était plus fière encore peut-être d'avoir de plus beaux diamants que la femme du Premier Consul. Après le mariage, la nouvelle princesse partit pour Rome avec son époux.

Si, depuis ce moment, Napoléon est sorti parfois de son rôle de frère, c'est pour tenir celui de père, témoin la lettre suivante : « Madame et chère sœur, j'ai appris avec peine que vous n'aviez pas le bon esprit de vous conformer aux mœurs et aux habitudes de la ville de Rome; que vous montriez du mépris aux habitants, et que vous aviez sans cesse les yeux sur Paris. Quoique occupé de grandes affaires, j'ai cependant voulu vous faire connaître mes intentions, espérant que vous vous y conformerez.

« Aimez votre mari et votre famille, soyez prévenante, accommodez-vous des mœurs de la ville de Rome, et mettez-vous bien dans la tête que si, à l'âge que vous avez, vous vous laissez aller à de mauvais conseils, vous ne pouvez plus compter sur moi.

« Quant à Paris, vous pouvez être certaine que vous n'y trouverez aucun appui, et que jamais je ne vous y recevrai qu'avec

(1) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. V, p. 164.
(2) Jung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. II, p. 415 et 416.

votre mari. Si vous vous brouillez avec lui, la faute serait à vous, et alors la France vous serait interdite. Vous perdriez votre bonheur et mon amitié (1). »

Cette lettre fut remise à Pauline par le cardinal Fesch, qui avait reçu par le même courrier des instructions spéciales ainsi conçues : « Monsieur le cardinal Fesch, je vous envoie une lettre pour Mme Paulette..... Il est fâcheux pour moi de penser que Mme Borghèse ne sente pas l'importance dont il est, pour son bonheur, de s'accoutumer aux mœurs de Rome et de se faire, de l'estime de cette grande ville, une récompense qui doit être douce à un cœur aussi bien né que le sien. Toutefois, je lui fais connaître mes intentions d'une manière très simple et très précise ; j'espère qu'elle s'y conformera ; et l'arrivée de sa mère, d'ailleurs, lui donnera un conseil naturel qui lui sera profitable. Dites-lui donc de ma part que déjà elle n'est plus belle, qu'elle le sera beaucoup moins dans quelques années, et que, toute sa vie, elle doit être bonne et estimée... Elle devait se faire une étude de plaire à la famille de son mari et à tous les grands de Rome, et établir un ton de société digne du rang qu'elle occupe, et non de ces mauvaises manières que le bon ton réprime, même dans les sociétés les plus légères de la capitale (2). »

A qui fera-t-on croire que de tels sentiments, exprimés par un frère à sa sœur, peuvent être les prémices de relations coupables? Et, qu'on le remarque bien, ces documents, corroborant si à propos les témoignages des contemporains, ne sont pas inventés pour les besoins de la cause. Ce sont des originaux bien authentiques, existant encore, faciles à consulter. Pourrait-on en dire autant des prétendues révélations des éditeurs de l'ignoble calomnie?

En vérité, tout dans la vie de Napoléon proteste contre l'odieuse

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. IX, p. 319, pièce 7674, à la princesse Borghèse, Paris, 6 avril 1806.

(2) *Id.*, t. IX, p. 321, pièce 7678, au cardinal Fesch, Paris, 10 avril 1806.

dépravation qu'on essaye de lui supposer. Non seulement ses sentiments sont l'opposé de ces bas instincts, mais encore tous ses actes sont là pour confondre la mauvaise foi de ses détracteurs.

Un souverain qui pouvait disposer de tout sans contrôle, s'il avait aimé sa sœur d'une manière inavouable, ne lui aurait *marchandé* ni les honneurs ni les richesses. Or Pauline, ceci a son importance, est de toutes les sœurs de Napoléon celle qui eut le moins à se louer de sa munificence. Quand Caroline est reine de Naples, quand Élisa est grande-duchesse de Toscane, Pauline reste toute sa vie titulaire de la petite principauté de Guastalla. Elle fut peut-être la seule à essuyer des refus de la part de l'Empereur. Alors que, selon M. de Metternich, « ses sœurs obtenaient de lui tout ce qu'elles voulaient (1) », Pauline se voyait refuser la simple autorisation d'envoyer à Paris un certain M. Michelot, chargé par elle de suivre quelques affaires dans la capitale (2).

Rien d'aussi étrange que ce procès en inceste fait à Napoléon. Chaque récit des témoins oculaires concourt à le détruire : « La princesse Pauline, dit Mlle Avrillon, s'entourait autant qu'elle le pouvait de personnes fort belles et fort complaisantes pour l'Empereur (3). » Moins réservé, Girardin dit dans son Journal : « On m'a parlé d'une nouvelle La Vallière qui a fixé les regards du monarque. C'est une Italienne attachée à la princesse Borghèse. Elle est, m'a-t-on dit, petite, blonde, ronde comme une boule, et un peu moins fraîche qu'une rose. Comme Louis XIV, l'amant entre chez elle par une lucarne, et la princesse, en bonne petite sœur, introduit Sa Majesté Impériale et Royale (4). » Voilà, on en conviendra, qui serait d'une singulière maîtresse! Il ne faudrait cependant pas voir là une connivence

(1) Prince de Metternich, *Mémoires*, t. I, p. 286.
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XV, p. 11, pièce 12270, décision au major général, Finkenstein, 2 avril 1807.
(3) Mademoiselle Avrillon, *Mémoires*, t. II, p. 139.
(4) S. Girardin, *Journal et Souvenirs*, t. II, p. 339.

ntachée de dépravation. On est en 1809, et Pauline, comme ous les membres de la famille, n'a d'autre but que de pousser, ı sa façon, au divorce. Elle cherche à susciter des querelles lomestiques entre Napoléon et Joséphine.

Devant ces complaisances de la princesse, les calomniateurs se hâteront de proclamer qu'elle ne consentait à s'effacer personnellement qu'en raison de l'innommable maladie qu'elle avait contractée à Saint-Domingue, qu'elle aurait transmise à l'Empereur, et qui, puisqu'il faut aller jusqu'au bout, devint, à Waterloo, la cause effective de la défaite des Français. Ce rapprochement a été fait par M. Iung, s'appuyant directement sur M. de Vaulabelle et le colonel Charras, et indirectement sur M. Thiers (1).

Ce point d'histoire, puisqu'on a fait un point d'histoire de la maladie de Pauline, va désormais se trouver fixé, grâce à une lettre inédite du célèbre docteur Hallé, appelé en consultation. Adressée à son collègue, M. Peyre, médecin ordinaire de Pauline Borghèse, cette lettre, écrite en dehors des controverses politiques, établit nettement que, loin d'être atteinte d'une maladie contagieuse, la princesse, fort amoureuse d'elle-même, souffrait d'une maladie essentiellement personnelle. « Mon cher confrère, dit Hallé, j'ai continué de réfléchir sur l'état dans lequel j'ai trouvé Son Altesse, et dans lequel nous l'avons vue hier.

« Cet état est celui d'une affection hystérique.

« La matrice était moins sensible, mais l'était encore, les ligaments conservaient encore l'impression de cette douleur d'irritation pour laquelle nous l'avions fait mettre dans le bain jeudi dernier.

« Les spasmes que j'ai vus dans les bras étaient des spasmes hystériques, la douleur de la tête était hystérique. L'aspect général est celui de l'abattement et de l'épuisement.

(1) Iung, *Mémoires de Lucien*, t. III, p. 202.

« Ce n'est point là une inflammation ordinaire, l'état inflammatoire que nous avons vu n'était que passager. L'état habituel et constant est un état d'excitation de l'organe utérin, et cet état soutenu et continué peut devenir bien fâcheux.

« Voilà le mal. J'ai touché les causes en parlant à demi-mot à la princesse, jeudi dernier.

« J'ai accusé les douches internes, et j'ai parlé d'une manière générale de tout ce qui portait de l'irritation sur la matrice, de quelque nature qu'il fût; je crois avoir été entendu, mais j'ai peur de ne l'avoir pas été assez. Je ne sais rien, mais il faut bien que je devine par les moyens qui nous sont donnés de deviner, et ce que j'ai dit de la nature des symptômes que vous et moi avons vus, et que vous avez vus plus souvent que moi, est plus que suffisant pour avoir le mot de l'énigme.

« On ne peut pas toujours accuser la douche et son tuyau, il faut bien supposer dans une femme jeune, jolie, sensible, solitaire et qui s'épuise visiblement, une cause subsistante de cet épuisement.

« Quelle que soit cette cause, il est temps et plus que temps de l'écarter.

« J'ai vu des femmes victimes de pareilles faiblesses, elles ont toutes commencé comme cela. Il est évident que si elle ne se hâte, il ne serait bientôt plus temps.

« Je ne puis rien dire de plus que ce que j'ai dit, car je ne sais rien, mais il faut cependant bien que nous arrachions cette jeune et intéressante femme à sa perte, et s'il était quelqu'un qui favorisât ses faiblesses et qui en fût complice, cette personne, quelle qu'elle fût, ne s'accuserait pas, et on nous accuserait de n'avoir rien vu ou d'avoir tout souffert. Je ne suis d'humeur ni à me laisser traiter de sot, ni à me laisser accuser d'une lâche et perfide complaisance; mais plus que tout cela, il faut sauver cette excellente et malheureuse femme, dont le sort m'afflige; heureusement, je ne peux pas dire qu'il me désespère.

« Dépêchez-vous donc, mon cher confrère, car il n'y a pas de temps à perdre. Faites de ma lettre l'usage que vous voudrez, ou mettez-moi à même de parler ouvertement et vivement. Si nous ne pouvons parler en maîtres, il faut nous *retirer*.

« Adieu, mon cher confrère; recevez l'assurance d'une parfaite estime et d'un sincère attachement.

« *Signé :* HALLÉ.

« Ce lundi soir 20 avril 1807 (1). »

En vertu de ce document, écrit avec une sincérité professionnelle qui exclut toute réticence, nous sommes en possession d'un bulletin très exact de l'état pathologique de Pauline Bonaparte. Il en ressort, évidemment, pour les amateurs de scandale, la nécessité de chercher autre part l'origine de la maladie qu'ils s'obstinent à attribuer, sans preuves, à l'Empereur.

A aucune époque, on ne voit Napoléon entourer sa sœur d'attentions particulières, ni se plaire à des ménagements de nature à déceler une situation suspecte. En 1810, pour avoir manqué d'égards et de respect à Marie-Louise, Pauline reçut de l'Empereur l'ordre de quitter immédiatement la Cour (2). Cette mesure radicale n'implique-t-elle pas la négation complète d'un lien secret entre celui qui l'ordonne et celle qui la subit?

Insinuera-t-on que Pauline n'osait prendre certaines libertés et se permettre certaines mutineries que parce qu'elle se croyait dans une position exceptionnelle?

Ce serait mal connaître son caractère, dont Arnault a fait le portrait suivant en 1796 :

« C'était la plus jolie personne qu'on pût voir et aussi la plus déraisonnable qu'on pût imaginer. Pas plus de tenue qu'une pensionnaire, parlant sans suite, riant à propos de rien et à propos de tout, contrefaisant les personnages les plus graves,

(1) Lettre autographe communiquée par M. Henry Gauthier-Villars.
(2) CONSTANT, *Mémoires*, t. I, p. 170. — FOUCHÉ, *Mémoires*, t. II, p. 46.

tirant la langue à sa belle-sœur quand elle ne la regardait pas... (1). »

C'est bien la même Pauline, toujours légère, toujours rappelée aux convenances, qui, en 1810, fit avec deux doigts, les autres étant fermés, un geste irrévérencieux en passant derrière Marie-Louise. La colère de Napoléon, qui aperçut dans une glace le mouvement de sa sœur, s'explique facilement.

Il avait à son bras une archiduchesse d'Autriche, fille d'un César germanique, élevée dans une Cour soumise à la plus rigide étiquette. Or ne devait-il pas craindre que la jeune et timide impératrice, peu accoutumée aux allures trop familières, ne s'effarouchât justement d'une gaminerie de mauvais goût?

Après cette équipée, Pauline ne reparut plus à la Cour impériale. On la retrouve en 1814 à l'île d'Elbe. Nature tendre, expansive, toute de premier mouvement, elle fut touchée des malheurs de son frère. Il n'y a là, ce semble, rien d'extraordinaire, et c'est une attitude contraire qui, seule, eût mérité le blâme. Elle se rendit près de lui, en même temps que sa mère.

A l'île d'Elbe, pas plus qu'ailleurs, on ne trouve la moindre trace d'une anomalie quelconque dans les rapports du frère et de la sœur.

D'abord, la présence de la vieille mère paraît être une garantie de valeur suffisante. Ensuite, dans les papiers de l'Empereur, rien n'évoque même l'idée d'une intimité complaisante. Il sera bien permis d'avancer que peut-être Napoléon, refusant de solder une modique somme de soixante-deux francs trente centimes, n'eût pas fait preuve envers une maîtresse d'une telle lésinerie.

C'est cependant ce qu'il fit le jour où le général Bertrand, faisant fonction de grand maréchal du palais, lui présenta une note ainsi conçue : « J'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté la dépense faite pour établir huit stores dans le salon de la prin-

(1) Arnault, *Mémoires d'un sexagénaire*, t. III, p. 84.

cesse Borghèse; la toile a été fournie par la princesse, la dépense faite s'élève à soixante-deux francs trente centimes. »

L'Empereur écrivit de sa main, en marge de cette demande :

« N'ayant pas ordonné cette dépense, qui n'est pas portée au budget, la princesse la payera (1). »

D'autre part, si l'on prend l'exposé des comptes laissé par M. Peyrusse, trésorier de la couronne, à l'île d'Elbe, on y voit au titre IV, chapitre III, une somme de deux cent quarante francs qui, par ordre de l'Empereur, « doit être payée par la princesse pour la nourriture de ses chevaux (2) ».

Il paraît assez difficile d'assimiler ces calculs économiques aux libéralités habituelles des amants.

Enfin, on est allé jusqu'à trouver étrange que Pauline, aux jours néfastes, ait mis à la disposition de son frère une partie de sa grande fortune, qu'elle lui ait donné ses diamants pour servir de suprême ressource à la veille de la campagne décisive qui devait aboutir au désastre de Waterloo. Pour juger insolite et risquée, en cette circonstance, la conduite de Pauline envers Napoléon, il faut vraiment croire l'âme humaine incapable d'un peu de grandeur. Il n'est cependant pas rare de rencontrer de nobles qualités de cœur chez les femmes coquettes, fantasques, capricieuses, et légères même de mœurs comme l'était la princesse Borghèse.

En un mot, près de son frère éprouvé par le malheur, Pauline, émue, frappée d'une si grande infortune, se montra ce qu'elle était réellement : une bonne et charmante fille.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII, p. 446, pièce 21670, Porto-Ferrajo, 31 janvier 1815.

(2) Peyrusse, *Mémorial*, Appendice, p. 45.

IX

On a peine à en croire ses yeux, lorsqu'on lit que Murat, roi de Naples, époux de Caroline Bonaparte, comblé lui-même des faveurs impériales, fut le premier à trahir la cause de l'Empereur. On croit encore bien plus être le jouet d'une absurde hallucination, quand on constate que Caroline, la plus jeune sœur de Napoléon, fut, sinon l'inspiratrice, du moins la complice parfaitement consciente de cette insigne forfaiture.

Nous allons énumérer ce qu'avait fait l'Empereur pour mériter une si noire ingratitude.

Avant tout, il faut déclarer que nul ne songe à marchander à Murat ses droits à l'admiration pour sa bravoure indomptable et incontestée. Ses grades, ses distinctions honorifiques dans l'armée, il les a gagnés vaillamment. De ce chef, il ne doit rien à l'Empereur. Mais il reste son débiteur pour les titres royaux dont il fut investi, et que n'ont obtenus ni les Berthier, ni les Ney, ni les Lannes, ni les Davout, bien aussi courageux que lui, tout en ayant, en plus, des qualités militaires infiniment plus solides.

Murat, fils d'un aubergiste de la Bastide, près de Cahors (1), ancien garçon de boutique chez un mercier de Saint-Céré (2), débuta par une gasconnade dans ses rapports avec Napoléon. Quand celui-ci partit, en 1796, pour la première campagne d'Italie, Murat, colonel provisoire, n'étant en réalité que chef d'escadrons au 21e régiment de chasseurs, vint chez le jeune général en chef et lui dit : « Mon général, vous n'avez point d'aide de camp colonel, il vous en faut un, et je vous propose

(1) Bourrienne, *Mémoires*, t. III, p. 289.
(2) Général Marbot, *Mémoires*, t. I, p. 48.

de vous suivre pour remplir cet emploi. » La tournure de Murat plut à Bonaparte, il accepta son offre (1); grâce à cette subtilité de langage, Murat se trouva définitivement pourvu de son grade de colonel. L'année suivante, il était général. En cette qualité, il prit part à l'expédition d'Égypte. Trois mois à peine après le 18 brumaire, Murat épousait Caroline Bonaparte. « Ce mariage, dit Bourrienne, fut célébré au Luxembourg, mais avec modestie. Le Premier Consul ne pensait pas encore que ses affaires de famille fussent des affaires d'État... A ce moment, Bonaparte n'avait pas beaucoup d'argent, il ne donna à sa sœur que trente mille francs de dot. Sentant toutefois la nécessité de lui faire un cadeau de noces, et n'ayant pas de quoi en acheter un convenable, il prit un collier de diamants à sa femme, et le donna à la future (2). »

Dès qu'elle fut mariée, Caroline, poussée par une ambition sans mesure, se mit à soigner activement les intérêts de son mari. Elle accablait de ses sollicitations son frère qui disait d'elle : « ... Avec Mme Murat, il faut que je me mette toujours en bataille rangée... (3). » C'est aussi à elle, rapporte Meneval, que Napoléon tint un jour ce propos : « A vous entendre, on croirait que je vous ai frustrée de l'héritage du feu roi, notre père (4). » Ces résistances, selon l'habitude de Napoléon, n'étaient que pour la forme, témoin l'immense et rapide fortune de Murat nommé successivement : général en chef, gouverneur de Paris, maréchal de France, prince et grand amiral, grand-duc de Berg et de Clèves, et enfin, en 1808, roi de Naples.

Pourvus des plus hautes dignités, les deux époux donnèrent carrière, chacun dans son genre, à leurs tempéraments vaniteux. « Murat, dit Fouché, avait un grand courage et peu d'es-

(1) Maréchal Marmont, *Mémoires*, t. I, p. 96.
(2) Bourrienne, *Mémoires*, t. III, p. 291.
(3) Rœderer, *Mémoires*, t. III, p. 515.
(4) Meneval *Mémoires*, t. III, p. 219.

prit (1). » Très fier de sa belle prestance, il mettait un suprême orgueil à se revêtir des costumes les plus éclatants. « Personne ne poussa plus loin que lui le ridicule de la parure et l'affectation de la pompe (2). » Cette représentation fastueuse formait le contraste le plus frappant avec la mise de Napoléon, qui, dans son uniforme, était d'une simplicité légendaire. L'Empereur, en souriant, disait de Murat qu'il était le « Franconi de l'armée (3) ». Cette épithète n'avait rien d'exagéré, comme l'on peut en juger par le portrait suivant, dessiné par le baron Fain sur les champs de bataille : « Murat attirait et fixait tous les regards par sa taille, par son costume brillant et par les riches harnais de son cheval. Sa figure, ses beaux yeux bleus, ses gros favoris, ses cheveux noirs bouclés qui tombaient sur le collet d'un *kurtka* (habit polonais) dont les manches étroites avaient une ouverture au-dessous de l'épaule, excitaient l'attention. Le collet de son habit était richement brodé en or, l'habit était serré par une ceinture dorée, à laquelle pendait un sabre léger à lame droite, à la manière des anciens Romains, sans tranche ni garde... Ce prince portait ordinairement un pantalon large, couleur amarante, dont les coutures étaient brodées en or, et des bottines de peau jaune ou de nankin. L'éclat de ce costume était encore rehaussé par un grand chapeau garni de plumes blanches, avec une large bordure d'or, un grand plumet composé de quatre grandes plumes d'autruche retombantes, au milieu desquelles s'élevait une magnifique aigrette de héron. La selle et les étriers dorés étaient de forme hongroise ou turque. Le cheval était couvert d'une housse traînante, bleu de ciel, richement brodée en or; la bride était magnifique, etc. (4). » En cet attirail étincelant qui dénotait une

(1) Fouché, *Mémoires*, t. II, p. 236.
(2) *Id.*
(3) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. VI, p. 400.
(4) Baron Fain, *Manuscrit de* 1813, t. II, p. 282. — Major saxon d'Odeleben, *Récits d'un témoin oculaire*, t. I, p. 201.

certaine crânerie, Murat chargeait à la tête de ses troupes. Son amour-propre n'était pas médiocrement flatté quand il voyait « les Cosaques s'arrêter ébahis pour admirer ses élégantes broderies et les belles plumes de sa toque polonaise (1) ».

Cet accoutrement théâtral, qui faisait de Murat, si nous nous le représentons bien, une sorte de flamboyant tambour-major à cheval, semble avoir été l'objet des plus chères préoccupations de son esprit borné. Par une coquetterie que lui envierait une femme galante, il exigeait que les accessoires de sa toilette fussent constamment de première fraîcheur. Sur quelque point de l'Europe que se trouvassent les armées impériales, des caisses remplies de parures nouvelles partaient de Paris pour rejoindre Murat. Pendant l'une de ses campagnes, « en quatre mois, dit la duchesse d'Abrantès, on avait envoyé pour vingt-sept mille francs de plumes (2) ». Ce petit travers, qui relève plutôt des fantaisies du carnaval que de l'ordonnance prescrite aux officiers sous les armes, sert au moins à démontrer la tolérance de l'Empereur, qui aurait pu, d'un mot, au grand désappointement de son élégant beau-frère, faire cesser cette exhibition à la fois pompeuse et burlesque.

Si, dans son ménage, Murat semble avoir monopolisé, pour son agrément personnel, les goûts féminins, par contre, Caroline s'était approprié les droits qui d'ordinaire sont l'apanage du sexe fort : « Elle portait, a dit Talleyrand, une tête de Cromwell sur les épaules d'une jolie femme (3). » Le ministre caustique faisait, du même coup, allusion « à l'énormité de la tête de Caroline, relativement aux proportions de son corps (4) ». Mise en appétit par les premiers honneurs prin-

(1) Baron Fain, *Manuscrit de* 1812, t. II, p. 52.
(2) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. VI, p. 400.
(3) Méneval, *Mémoires*, t. III, p. 219.
(4) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. II, p. 231.

ciers, Caroline, alors grande-duchesse de Berg, après s'être dit qu'elle pouvait être reine aussi bien qu'une autre, se demanda pourquoi elle ne serait pas impératrice.

La présence constante de l'Empereur au milieu des batailles rendait possible la vacance subite du trône de France. Caroline arrêta sa pensée devant cette hypothèse. Mesurant ses chances, elle chercha par quel moyen son mari pourrait être proclamé empereur, le cas échéant. L'ordre de succession, établi par les sénatus-consultes impériaux, ne permettait pas à Caroline de compter sur la réalisation de son rêve grandiose par la filière naturelle. Alors son imagination, aussi féconde que peu scrupuleuse, lui suggéra d'autres idées.

Elle se plaça en face de l'événement tel qu'il pouvait se présenter, et envisagea froidement ce qui se passerait le jour où surviendrait la mort accidentelle de Napoléon. Elle en arriva, particularité bizarre, dans le palais même de l'Élysée qu'elle devait à la libéralité de son frère, à élaborer un plan exactement semblable à celui que méditait le général Malet du fond de sa prison! Leurs deux combinaisons ne pouvaient aboutir qu'à la condition de ne tenir aucun compte des lois de l'Empire, quand on apprendrait la mort de l'Empereur. Elles ont différé en ce sens que Malet, dans son impatience, supposa un jour la nouvelle comme vraie, et agit en conséquence; tandis que Caroline attendait patiemment, du moins nous nous plaisons à le croire, que la mort de son frère fût positive. Afin d'être prête à cette éventualité, elle se dit, avec le célèbre conspirateur, qu'il fallait à tout prix avoir le gouverneur de Paris à sa discrétion. Pour atteindre ce but, Malet ne pouvait compter que sur sa témérité; Caroline, elle, trouvant des armes dans sa beauté, entreprit la tâche facile de séduire le gouverneur de Paris, qui était alors le général Junot.

Mue par son ambition, servie par l'attrait d'un gracieux visage, Caroline employa toute sa coquetterie à conquérir le

cœur du général. Elle réussit à merveille dans cette tentative, moins difficile que risquée de la part d'une femme jeune et jolie. Junot, qui avait trente-six ans à peine, ne vit dans cette bonne fortune qu'une victoire de ses avantages personnels. Il était loin de soupçonner la machination, exempte de poésie, qui se cachait sous les démonstrations amoureuses de sa maîtresse. Cette dernière ne pouvait assurément proposer au gouverneur de Paris un pacte, même éventuel, contraire aux volontés de l'Empereur, car le dévouement fanatique de Junot pour Napoléon eût tout fait manquer. Mais Caroline pouvait s'arranger de façon que, « le jour, le moment arrivés, Junot ne pût rien lui refuser (1) ». Dans ce but, elle fit tout pour inspirer au général une aveugle passion.

Caroline savait que très souvent le plus sûr moyen de captiver un homme consiste à se livrer à lui sans restriction, et au besoin, à compromettre sa réputation de femme. Pour mieux enserrer son amant dans ses filets, elle n'hésita pas à afficher publiquement ses relations avec le gouverneur de Paris. « Elle allait au spectacle dans la loge du général; elle s'y rendait dans l'équipage de ce dernier... Il n'était pas rare de voir à des heures inconvenantes la voiture et la livrée de Junot dans la cour de l'Élysée (2). »

Cette liaison et les menées qui lui servaient de mobile n'étaient pas un très grand secret. Girardin, dans son *Journal,* à la suite d'une conversation avec l'Impératrice, dit « avoir entendu parler de l'intimité qui existait entre Caroline et Junot... Les choses, ajoute-t-il, étaient alors arrangées de manière que Murat eût été le successeur de l'Empereur, si l'Empereur eût été tué (3). » Les calculs de Caroline étaient encore plus profonds. Se préoccupant du rôle des puissances étrangères à

(1) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires,* t. VI, p. 405.
(2) *Id.*, t. VII, p. 129.
(3) S. Girardin, *Journal et Souvenirs,* t. II, p. 319.

l'heure où son plan serait réalisable, elle était pleine d'attentions pour le corps diplomatique. Si l'on s'en rapporte aux dires de Fouché, confirmés par Mlle Avrillon, elle ne se montra pas insensible aux hommages du prince de Metternich (1). Sur ce même point, on lit dans les Mémoires de Mme de Rémusat : « Metternich obtint des succès auprès des femmes... Il parut s'attacher à Mme Murat, et il lui a conservé un sentiment qui a maintenu longtemps son époux sur le trône de Naples (2). »

L'Empereur, à son retour de l'entrevue de Tilsitt, ne tarda pas à connaître le petit roman que Caroline avait ébauché avec Junot. Ce roman, dont les péripéties se rattachaient toutes à la mort de Napoléon, ne fut pas, on le pense bien, du goût de ce dernier. Cependant il ne s'arrêta pas au côté politique de cette intrigue. Soit ennui d'avoir à sévir, soit pitié des rêves présomptueux de sa sœur, il se contenta de séparer les deux amants, sans, pour cela, montrer une de ces fureurs qu'on nous a dit lui être familières ; on va pouvoir en juger.

Nous avons dit que Junot ne savait rien du complot dont, en fait, il était la cheville ouvrière. Il voulait se croire aimé pour lui-même, et n'était pas sans inclination pour sa maîtresse. Aussi, grande fut sa désolation quand, mandé par Napoléon, il reçut l'ordre de partir pour Lisbonne en qualité d'ambassadeur, en même temps qu'il serait commandant de l'armée d'observation de la Gironde. Junot, sentant une disgrâce dans ses nouvelles fonctions, s'écria : « Ainsi, vous m'exilez ! Qu'auriez-vous fait de plus si j'avais commis un crime ? » L'Empereur, touché du chagrin qu'éprouvait son ami de jeunesse, lui dit : « Tu n'as pas commis de crime, mais tu as commis une faute... Il est nécessaire que tu t'éloignes quelque temps de Paris ; cela est convenable pour détruire tous les bruits qui ont

(1) Mademoiselle Avrillon, *Mémoires*, t. I, p. 353. — Fouché, *Mémoires*, t. II, p. 181.

(2) Madame de Rémusat, *Mémoires*, t. III, p. 48.

couru sur ma sœur et sur toi..... Tu auras à Lisbonne une autorité sans bornes... Allons, mon vieil ami, le bâton de maréchal est là-bas... Crois-moi, la vraie raison de ton départ, c'est ta gloire (1). » Telles sont les paroles rapportées par la femme de Junot ; elles ne témoignent pas d'une excessive sévérité de la part de l'Empereur.

La critique tentera-t-elle d'insinuer que l'amant de Caroline a travesti à son profit le discours de Napoléon? C'est un procédé de controverse facile; mais il n'en subsistera pas moins, à l'appui de la vraisemblance de notre récit, que Junot fut envoyé en Portugal, chargé d'une mission dans laquelle il pouvait acquérir de la gloire, et qui lui valut finalement le titre de duc d'Abrantès.

Napoléon ne fut pas plus méchant à l'égard de sa sœur. Il voulut paraître ne rien savoir de la petite conspiration. L'année suivante, il nomma Murat roi de Naples et réalisa ainsi le vœu le plus cher de Caroline, qui désirait si ardemment s'asseoir sur un trône. Le séjour de Naples était de nature à plaire à la nouvelle reine. Son royal mari, presque toujours en campagne, lui laissait le soin de la régence. Elle jouit alors de toutes les satisfactions rêvées par son ambition; elle tenait les rênes du gouvernement, et était encensée par des courtisans « dont les muscles, dit Mlle Avrillon, sont encore plus souples en Italie que partout ailleurs ». Cette humilité n'avait rien qui déplût à la reine Caroline, car un jour, ayant bien observé la cour de France, pendant un voyage qu'elle avait fait à Paris, elle dit à l'Impératrice : « On ne règne bien qu'à Naples (2). »

Enfin, Napoléon avait réussi à avoir quelque tranquillité de ce côté. Caroline, à la tête d'un royaume, agréablement adulée par des courtisans à l'échine élastique; Murat, déguisé en roi de théâtre, cavalcadant aux côtés de l'Empereur, dont le visage dis-

(1) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. VII, p. 175.
(2) Mademoiselle Avrillon, *Mémoires*, t. I, p. 355.

paraissait sous les panaches de son extravagant beau-frère : les deux époux étaient en possession du bonheur parfait.

Leur bonheur était tel, que l'idée seule d'en être privés les rendit coupables de la plus cynique trahison que l'histoire ait enregistrée.

En relatant ici les tristes épisodes de la vie du roi de Naples, tous contemporains de la décadence et de la chute de l'Empire, nous nous servirons le plus souvent du nom de Murat; mais nous insistons sur ce point qu'il faut considérer sa femme comme absolument associée à toutes ces combinaisons équivoques. Elle en fut même probablement l'instigatrice, car elle n'était pas femme à laisser son mari accomplir des actes qu'elle aurait réprouvés. En tout cas, c'est en vain que l'on chercherait une protestation de sa part, un signe d'affection pour Napoléon, abandonné, trahi, combattu même par Murat.

En 1812, semblables à des naufragés perdus sur un désert de glace, se traînant sous les rafales de neige, misérablement vêtus, gelés, affamés, épuisés, les soldats français revenaient de Moscou, en proie à une sorte d'indicible torpeur à laquelle, seules, parvenaient à les arracher les attaques des Russes, et l'espérance de quelque nouvelle action d'éclat. C'est alors que, transis, rompus, exténués par l'âpreté d'un hiver effroyable, pouvant à peine tenir leurs armes tant ils avaient les mains endolories, redoutables malgré tout, fuyant devant le froid mais toujours prêts, invincibles quoique vaincus, à braver et à chasser l'ennemi, ces immortels soldats ont provoqué l'admiration du monde entier par l'exemple qu'ils ont donné de la plus haute des vertus militaires: l'héroïsme dans la détresse, l'abnégation dans la souffrance.

Ayant appris les graves incidents de la conspiration Malet, Napoléon avait hâte de rentrer à Paris, autant pour consolider son gouvernement que pour organiser de nouvelles armées et opposer de nouveaux combattants à la marche des ennemis qui menaçaient d'envahir la France. Le 5 décembre 1812, à Smor-

ghoni, il remit à Murat le commandement des glorieux débris de la Grande-Armée, poursuivis, harcelés par les Russes. L'Empereur ne croyait pouvoir mieux faire que de s'adresser à son beau-frère en cette pénible et délicate circonstance.

Peu de temps après avoir accepté cette mission de confiance, le 16 janvier 1813, sans autre motif apparent que son bon plaisir, Murat résignait son commandement et partait pour Naples. Rendant compte du départ de Murat, Berthier écrit : « Sire, un aide de camp du Roi m'a apporté, à midi, une lettre de Sa Majesté le roi de Naples, dont la copie est ci-jointe; j'ai engagé le Roi à conserver le commandement de l'armée; il m'a répondu qu'il était invariablement décidé... Je ne me permets aucune réflexion sur la conduite du Roi (1). »

Pour qu'un militaire de la valeur de Murat commît le crime d'abandonner le commandement d'une armée aux prises avec l'ennemi, il fallait assurément des motifs bien puissants. Ces motifs n'existaient pas en Pologne, où s'effectuait la retraite. Ils existaient à Naples, où la présence du Roi était réclamée, où il s'agissait, par des compromissions avec les ennemis de la France, de sauver la couronne de Naples au milieu de l'effondrement de l'Empire; catastrophe prévue, dès cette époque, avec une perspicacité qui fait honneur à la diplomatie napolitaine.

En présence d'un acte d'insubordination qui était le premier pas sur la route de la défection, quelles sont les mesures rigoureuses qu'une indignation légitime va dicter à l'Empereur? Aucune. Le 23 janvier, il écrit à Eugène de Beauharnais, qui a succédé à Murat dans le commandement de la Grande-Armée : « Je trouve la conduite du Roi (de Naples) fort extravagante et telle qu'il ne s'en faut de rien que je ne le fasse arrêter pour l'exemple. C'est un brave homme sur le champ de bataille, mais il manque de combinaison et de courage moral (2). »

(1) Baron Fain, *Manuscrit de* 1813, t. I, p. 63.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXIV, p. 410, pièce 19490, à Eugène Napoléon, Fontainebleau, 23 janvier 1813.

Le lendemain, s'adressant à sa sœur, Napoléon lui écrit : « Le Roi a quitté l'armée le 16!... Votre mari est un fort brave homme sur le champ de bataille; mais il est plus faible qu'une femme ou qu'un moine quand il ne voit pas l'ennemi; il n'a aucun courage moral (1). » La faiblesse morale de Murat, reconnue, accuse d'autant la responsabilité de sa femme, qui, avec un grand souci de sa couronne, cherchait, comme toujours, à prévoir de loin les événements.

Aussi, dès son retour à Naples, le pauvre Murat ne fut-il, *sous* l'impulsion des directeurs de sa politique, qu'une marionnette inconsciente sortant d'une coulisse pour rentrer dans l'autre, au gré des ficelles dont elle dépendait.

On se dit à Naples qu'à tout hasard, il fallait se mettre à la disposition de l'Autriche. On jouait ainsi un double jeu : si l'Autriche continuait à soutenir Napoléon, on avait un appui excellent auprès de ce dernier dans la personne de son beau-père; si, selon les probabilités, l'Autriche se décidait à entrer dans la coalition contre la France, on se trouvait être, en ce cas, du côté du plus fort. « Les premiers rapports avec la cour de Vienne, dit Fouché, furent ménagés par le comte de Mier, ministre d'Autriche à Naples (2). »

Il faut remarquer que Fouché est, dans l'espèce, un homme bien renseigné. On lit, en effet, dans les *Mémoires de Talleyrand :* « M. Fouché intriguait avec la reine Caroline, femme de Murat (3). » Sous la direction de cet aigrefin de la politique, on poussa la précaution plus loin; l'empereur d'Autriche pouvait se trouver arrêté par des considérations de famille vis-à-vis de son gendre et rester dans le *statu quo*. Alors, sans vergogne, on tenta de se rapprocher de l'Angleterre, l'ennemie intraitable

(1) Baron Fain, *Manuscrit de* 1813, t. I, p. 64, Napoléon à sa sœur Caroline, Fontainebleau, 24 janvier 1813.

(2) Fouché, *Mémoires*, t. II, p. 169.

(3) Talleyrand, *Mémoires*, t. II, p. 147.

de Napoléon. « Il y eut aussi, dit Fouché, quelques négociations avec lord Bentinck, commandant les forces anglaises en Sicile. Joachim et lord Bentinck eurent même une entrevue dans l'île de Pouza (1). » D'autre part, Caulaincourt dit : « Nous connaissions aussi les intrigues de Murat avec lord Bentinck ; une entrevue avec cet Anglais avait eu lieu dans l'île de Pouza. En apprenant ces démarches, poursuit le duc de Vicence, l'Empereur était entré dans une terrible colère et m'avait dit : « Murat est un « traître ou un fou... il mérite d'être fusillé ou envoyé à Charen- « ton, il n'y a pas de milieu (2). » On peut résoudre l'alternative du jugement de Napoléon en disant que Murat était un traître et un fou. Il était traître en méconnaissant par la plus odieuse forfaiture les bienfaits de l'Empereur maintenant dans le malheur; il était un fou en ne comprenant pas son simple rôle de satellite et en ne prévoyant pas que la chute de l'astre impérial devait fatalement entraîner tout ce qui gravitait dans son orbite.

Pendant que la cour de Naples ourdissait la trame de sa politique astucieuse, Napoléon remporta les victoires de Lutzen et de Bautzen sur les puissances alliées. On se demanda à Naples (3) si l'on n'avait pas fait fausse route, s'il n'était pas temps de se rapprocher de l'Empereur, à qui la fortune semblait de nouveau sourire, quand, avec de jeunes conscrits, inexpérimentés, sans artillerie, sans cavalerie, il venait de battre les armées formidables de la coalition ! Avec une connaissance parfaite du caractère de Napoléon, avec une entière confiance dans sa faiblesse envers sa famille, on chargea Caroline de s'entremettre près de son frère afin d'obtenir qu'il accueillît les services de Murat. Le résultat fut tel qu'on l'attendait. Napoléon, qui ne savait pas haïr, céda aux sollicitations de sa sœur, et Murat vint, pendant l'armistice de Dresde, reprendre sa place à la tête de la cavalerie française.

(1) Fouché, *Mémoires*, t. II, p. 169.
(2) Duc de Vicence, *Souvenirs*, t. I, p. 222.
(3) De Bausset, *Mémoires*, t. II, p. 235.

Le renouvellement des hostilités amena promptement la défaite de l'armée française. Le dernier coup lui fut porté par le désastre de Leipsick, le 18 octobre 1813. Sans perdre un instant, Murat se retourna du côté des alliés, et ce fut en sortant un soir de la tente de Napoléon que, rare infamie, il se rendit, le 22 ou le 23 octobre, aux avant-postes ennemis. Là, il eut une conférence secrète avec le général autrichien, comte de Mier. « Celui-ci, au nom des puissances coalisées, garantit au roi de Naples la possession de ses États, à la condition expresse de ne fournir aucun secours à la France, soit en hommes, soit en subsides; d'abandonner à l'instant l'armée et la cause de l'empereur Napoléon (1). » Fort de cette assurance, le lendemain, Murat quitta l'Empereur à Erfurth, « sous prétexte que sa présence était indispensable à Naples pour défendre son royaume (2) ». Le roi de Naples partit en faisant à son beau-frère les protestations d'un dévouement inaltérable. Napoléon, ignorant la trahison de la veille, « ne put, dit le baron Fain, se séparer de cet ancien compagnon d'armes sans l'embrasser à plusieurs reprises... (3) ».

Cette confiance de l'Empereur, qui touche à la candeur, tant elle est exempte de prévision politique de sa part, fut entretenue par Murat le plus longtemps possible. On peut suivre facilement dans les pièces officielles les progrès de la désillusion de Napoléon. Il écrivait le 3 décembre 1813 à Eugène : « ... Le roi de Naples me mande qu'il sera bientôt à Bologne avec trente mille hommes... C'est une grande consolation pour moi de n'avoir plus rien à craindre pour l'Italie... agissez avec le Roi, le mieux qu'il vous sera possible... enfin, faites-lui toutes les prévenances possibles pour en tirer le meilleur parti (4). » La sécurité de

(1) Duc de Vicence, *Souvenirs*, IIe partie, t. I, p. 373.
(2) *Id.*, Ire partie, t. I, p. 277.
(3) Baron Fain, *Manuscrit de* 1813, t. II, p. 408.
(4) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVI, p. 485, pièce 20963, à Eugène Napoléon, Paris, 3 décembre 1813.

Napoléon ne devait pas être de longue durée; l'armée de Murat s'avançait, il est vrai, mais dans quel but? C'est Eugène qui va le lire dans une lettre à sa femme :

« ... Les moments deviennent bien pressants, ma bien-aimée Auguste, surtout à cause de ces maudits Napolitains. Peut-on voir plus de perfidie : ne pas se déclarer, et continuer à s'avancer sur nos derrières (1)! »

Quant à la part de responsabilité qui revient à la femme de Murat dans cette lâche trahison, elle est énorme. Caroline en fut plus que la complice, elle en fut l'agent le plus actif, ce fut elle qui conduisit en maîtresse souveraine les pourparlers avec les ennemis de la France et de son frère : « Monseigneur, écrit le duc d'Otrante au prince Eugène, une lettre de M. de Metternich a décidé la reine de Naples à entrer dans la coalition... (2). »

Convaincu enfin de la félonie du roi de Naples, Napoléon laissa échapper le cri de son âme blessée. C'est dans une lettre à Fouché, dont il ignorait le véritable rôle dans cette épouvantable trahison, qu'il écrivait : « La conduite du roi de Naples est infâme, et celle de la Reine n'a pas de nom. J'espère vivre assez longtemps pour venger moi et la France d'un tel outrage et d'une ingratitude aussi affreuse (3). »

L'Empereur, malgré le mépris que lui inspirent les actes de Murat, voudrait encore essayer de le ramener dans la voie de l'honneur : « Je désire, mande-t-il à Joseph Bonaparte, que vous expédiiez quelqu'un des vôtres qui se rende en toute hâte auprès du roi de Naples, que vous lui écriviez avec franchise sur l'iniquité de sa conduite, en lui offrant d'être son intermédiaire pour

(1) Maréchal Marmont, *Mémoires*, t. VI, p. 452, Eugène à la princesse Auguste, Vérone, 25 janvier 1814.

(2) Planat de la Faye, *Le prince Eugène en* 1814, Lettre du duc d'Otrante datée de Florence, le 21 janvier 1814, p. 36.

(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII, p. 157, pièce 21239, à Fouché, à Florence, 13 février 1814.

le faire revenir. Écrivez aussi à la Reine, sur son ingratitude que rien ne peut justifier et qui révolte même les alliés (1). »

Ni cette humiliation de l'Empereur, ni ces appels à la plus stricte reconnaissance, rien ne put faire renoncer la Cour de Naples à la lutte fratricide dont elle attendait la conservation de son royaume. « Le roi de Naples a enfin levé le masque, écrit Eugène à sa femme, il nous a attaqués hier matin à Reggio avec dix-huit à vingt mille hommes (2)! »

Si Napoléon usa de mansuétude envers Murat, celui-ci reçut son châtiment des mains de ceux à qui il s'était allié pour trahir sa patrie et son bienfaiteur. Détrôné par la coalition le 19 mai 1815, il fut fusillé à Pizzo dans les Calabres, le 13 octobre de la même année (3), le jour où, pygmée parodiant le géant de l'île d'Elbe, il essaya de reconquérir son trône en débarquant à l'improviste sur les côtes napolitaines.

Après avoir examiné, comme nous venons de le faire, les rapports de l'Empereur avec chacun des membres de sa famille, n'y a-t-il pas lieu vraiment de regretter que sa réputation de despote inflexible soit si peu méritée, qu'il n'ait pas eu la force d'étouffer en lui le sentiment instinctif qui le portait à toujours rechercher la concorde et le bonheur pour tous les siens, et ne faut-il pas déplorer, même à ne considérer que les intérêts de la France, qu'il n'ait pas été l'homme brutal, le maître inexorable dépeint par ses calomniateurs?

Quelle autre conclusion tirer de cette étude, quand on voit ses parents et ses proches travailler tous à détruire aux yeux de l'Europe le prestige de l'Empereur, se faire plus ou moins les

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII, p. 250, pièce 21382, au roi Joseph, Troyes, le 26 février 1814.

(2) Maréchal Marmont, *Mémoires*, t. VI, p. 159, Lettre d'Eugène à la princesse Auguste, Mantoue, 9 mars 1814.

(3) Général Franceschetti, *Mémoires sur les événements qui ont précédé la mort de Joachim Ier*.

artisans du discrédit et de la chute de l'Empire, quand on les voit pousser l'oubli des plus simples devoirs de la reconnaissance jusqu'à compromettre tous les intérêts dont ils avaient la garde, alors que, d'autre part, dès leur enfance, ils n'ont cessé d'être l'objet de l'affection inébranlable, de l'inépuisable bonté de Napoléon.

LIVRE IV

LA SOCIABILITÉ

I. Les pamphlets de la Restauration. Les libelles récents. Le fond des idées n'a pas varié. — II. Comparaison entre Louis XIV et Napoléon. Dissemblance complète. Le fondateur et l'héritier. La vérité connue après quatre-vingt-dix ans. Le coup de pied de Volney. Le *Code de la civilité*. — III. Respect des lois sociales. Les nobles dans la domesticité impériale. Les rapports avec les souverains. Le bon sens de Napoléon. Rôle des insulteurs. — IV. Témoignages de trente et un contemporains. Chateaubriand, Kotzebue, Jean de Muller, Mme Récamier, etc. Les *vieilles moustaches*. Les membres de l'Institut. Le besoin de l'amitié. Madame l'ambassadrice. La légende du *Petit Caporal*. — V. Langage aimable de Napoléon. Les compagnons d'armes. Le prince de Neufchâtel et Mme Visconti. Les célibataires. Sollicitude pour les chefs. Mêmes égards pour les subalternes et les domestiques. — VI. Les notions de la vie. Qu'est-ce qu'une bonne action? Sincérité du cœur de Napoléon. La vie et la mort de Desaix. Familiarité de Lannes. Le « grand enfant ». Mort de Lannes. Émotion de l'Empereur. Les condoléances et les soins pour les survivants. Les affaires du maréchal Bessières. La mort de Duroc. Les larmes de Napoléon. La famille de Duroc. Coup d'œil rétrospectif. — VII. Le maître implacable. Les éloges de l'Empereur. Les généraux. Un ministre dans l'embarras. Tendresse particulière pour Lacuée. Les humbles. — VIII. Les susceptibilités des inférieurs. Les scrupules de l'Empereur. Marmont nommé maréchal. Le duc de Bellune. Les souvenirs d'Italie. Les terribles scènes. Condescendance de Napoléon. La vivacité. Les remords. Les deux amoureux. L'homme qui se souvient. — IX. Les conceptions de l'Empereur. Son rôle actif. Les précautions de Napoléon. La crainte de faire du chagrin. Marmont. Fouché. Lebrun. Mme Marescot. Junot. Ni tigre ni mouton. Le bien du service. Même indépendance au début qu'à l'apogée. Aucune flatterie. Exemples sévères. — X. Le *bon garçonisme* bourgeois. Le bal de Mme Permon. Mlle Loulou. Napoléon en soirée. Le jeu de barres à Malmaison. L'Empereur camarade de ses lieutenants. — XI. La commisération. Les besoins de l'industrie. Les prêts d'argent. Les intempéries. Le chômage. Les duchesses d'Orléans et de Bourbon. Le prince de Conti. La supplique de l'élève de Saint-Denis. — XII. Les goûts belliqueux. Le devoir du général en chef. Les malheurs de la guerre. Vérone. Dresde. L'art du comédien. — XIII. La sincérité morale de Napoléon. Histoire d'un aide de camp. Les soins pour la famille de son ami. Amitié par delà la mort. De Brienne à Sainte-Hélène.

I

Les critiques de la Restauration, dans leurs écrits intéressés ou fantaisistes, ont fait de Napoléon, souverain longtemps et partout acclamé, un être malfaisant, répulsif, incapable d'aucune assimilation avec le reste de l'humanité.

Ces sortes de jugements extrêmes, formulés dans le tumulte des haines virulentes et des convoitises déçues, sont à la longue réformés ordinairement. Le temps, qui s'écoule en laissant les faits dans le lointain, permet de les observer et de les voir sous un angle plus ouvert, dans leurs réelles proportions.

Cette règle de perspective a été de nul effet, pour ainsi dire, relativement à la mémoire de Napoléon. Différentes époques ont produit des écrivains obstinés à ne voir dans l'Empereur qu'un être antinaturel. Chez ces écrivains, la rancune ou le parti pris, parfois les deux, ont dicté les mêmes attaques. La forme change, mais le système est fixe : dans leur portrait, il n'y a que des ombres, l'effigie manque.

En 1814, voici en quels termes un pamphlétaire, stipendié par les Anglais, dépeint Napoléon : « Petit faquin, petit drôle de Corse », ne sont que des appellations familières pour arriver à conclure ainsi : « Jamais créature humaine n'a réuni en soi autant de cruauté, de tyrannie, de pétulance, de luxure, de sale débauche, d'avarice, que ce Napoléon Buonaparte. La nature n'avait pas encore produit un être aussi effroyable (1). » Un renégat, abreuvé de faveurs sous l'Empire, n'hésite pas à dire,

(1) *Histoire secrète du cabinet de Napoléon Buonaparte*, par Lévis Goldsmith, p. 71-99, Londres et Paris, 1814.

l'heure étant venue de faire sa cour à Louis XVIII : « Cet homme (Napoléon) qui a fait son éducation au café militaire, qui en a conservé les formes, le langage, ne peut être qu'ennemi de tout ce qui est urbanité, et de ce qui conserve une ombre de cette liberté que la bonne compagnie entretient toujours, et sans laquelle il n'y a pas de société possible (1). » Il faut en passer, et les anonymes, dont l'un signe : « *Un chambellan forcé de l'être* », l'autre : « *L'homme qui ne l'a pas quitté depuis quinze ans* », et toute la séquelle des insulteurs à gages du gouvernement de la Restauration; ils ne sont pas meilleurs, ils ne sauraient être pires.

Le règne de Louis-Philippe vit s'arrêter la production des diatribes contre Napoléon. Le cercueil de l'Empereur s'avançant sur l'Océan, de Sainte-Hélène vers les Invalides, produisit, en France, une telle émotion, qu'elle suffit à rendre muets les calomniateurs. Après cette accalmie et le silence imposé par le second Empire, il semblait que c'en fût fini de ces attaques passionnées, quand, de nos jours, des écrivains se sont de nouveau attachés à ternir la mémoire de Napoléon. Leur violence n'est pas inférieure à celle des écrivains de la Restauration. On en aura la mesure dans les expressions dont un candide publiciste n'hésitait pas à se servir en 1872 : « Il n'est truc féroce, il n'est tragédie cruelle, mensonge, contradiction, audace devant laquelle recule Bonaparte, ce prestidigitateur italien... Aussi combien est amusante et combien instructive la façon cravacheuse dont il mène et surmène ses subordonnés, les traite et les maltraite, la comédie du capitaine Fracasse que sans cesse il leur joue... C'était un Empereur ambulant, un Charlemagne de grande route..., il opprimait pour opprimer et avilissait pour avilir (2). »

Enfin, récemment, le même thème vient d'être repris par un

(1) *Histoire de l'ambassade de Varsovie*, par M. de Pradt, p. 45. Paris, 1815.
(2) *Bonaparte*, par Mario Proth, p. 149, 139, 123, 461. Paris, 1872.

très éminent philosophe, qui l'a paré des allures scientifiques de sa méthode, de la solidité de son langage. « C'est l'égoïsme, lisons-nous, non pas inerte, mais actif et envahissant, proportionné à l'activité et à l'étendue de ses facultés, développé par l'éducation et les circonstances, exagéré par le succès et la toute-puissance, jusqu'à devenir un monstre, jusqu'à dresser au milieu de la société humaine un *moi* colossal, qui incessamment allonge en cercles ses prises rapaces et tenaces, que toute résistance blesse, que toute indépendance gêne (1)... » Puis arrive cette conclusion naturelle : « Par essence, il est insociable. »

Le fond des idées, on le voit, n'a pas varié. Toutes ces appréciations sont équivalentes.

Bien que nous ne fassions ici de procès à personne, et que nous nous défendions de transformer cet ouvrage en réquisitoire, la démonstration de la vérité nous oblige à combattre le dernier et considérable jugement qui a été porté sur Napoléon. Notre tâche serait trop facile s'il ne s'agissait que de réfuter les écrits de 1814. Ce ne sont, pourrait-on dire, que des appréciations personnelles, non des études sérieuses comparables à celles des écrivains actuels qui ont consulté les documents contradictoires. C'est donc avec ces derniers auteurs qu'il faut engager la discussion ; nous avons les mêmes armes, et de la distance où nous sommes, eux et nous, des choses et des hommes, nous embrassons le même panorama. En face de ce qu'ils ont vu, il convient de placer le résultat de nos propres observations, dont le seul but est de mettre en évidence la vérité, dégagée de tout ressentiment, de toute prévention, de toute complaisance envers un parti politique, comme aussi de toute exaltation, de toute fascination.

(1) H. Taine, *Origines de la France contemporaine, le Régime moderne*, t. I, p. 62 et 105.

II

En principe, il nous semble équitable d'écarter la comparaison établie par M. Taine entre Louis XIV et Napoléon. « ...Ordinairement et surtout en France, a-t-il dit, le prince fait deux parts dans sa journée, l'une pour les affaires, l'autre pour le monde... Sourire d'une repartie, quelquefois se mettre en frais, badiner, faire un conte, telle était la charte du salon de Louis XIV... Rien de semblable chez Napoléon (1). »

Tout s'oppose, selon nous, à un parallèle entre les deux monarques. Doit-on attendre les mêmes résultats de l'éducation cérémonieuse d'un roi de cinq ans, et de l'éducation rudimentaire d'un élève boursier des écoles du gouvernement?

Est-il un rapprochement possible entre les situations respectives des deux souverains? « Louis XIV, qui dut ses succès aux forces morales accumulées par ses deux prédécesseurs, et aux grandes intelligences que leurs règnes réparateurs avaient fait surgir, ne tarda pas à dissiper ce précieux héritage (2). » Ainsi s'exprime M. Le Play, l'un des plus profonds penseurs de notre siècle, l'un des plus érudits observateurs de notre histoire.

Il en va tout autrement, le jour où Napoléon prend le pouvoir. C'est à M. Taine lui-même que nous allons emprunter la description de l'état de la France à cette époque : « Le corps social est dissous; pour ses millions d'atomes désagrégés il ne reste plus un seul noyau de cohésion spontanée et de coordination

(1) Taine, *Origines de la France contemporaine, le Régime moderne*, t. I, p. 89 et 90.

(2) F. Le Play, *la Réforme sociale en France*, t. I, p. 128.

stable. Impossible à la France civile de se reconstruire elle-même; cela lui est aussi impossible que de bâtir une Notre-Dame de Paris ou un Saint-Pierre de Rome avec la boue des rues et la poussière des chemins (1). » Ces deux tableaux sont frappants : dans le premier, pour emprunter une comparaison aux choses modernes, Louis XIV est un mécanicien qui monte, souriant, en gare, sur une locomotive sous pression, bondée de charbon et d'eau, bien graissée, éprouvée par de longs et heureux voyages, pourvue d'un chauffeur expérimenté; dans le second, Napoléon est un mécanicien qu'on charge de remettre en marche une machine désemparée, vidée et culbutée sur le revers d'un talus.

La dissemblance des rôles ne peut pas être plus complète : Louis XIV règne, Napoléon fonde.

L'Empereur n'est pas le propriétaire, par droit d'héritage, n'ayant qu'à s'installer dans une habitation confortablement aménagée; il est l'architecte réédifiant la maison sur un terrain abandonné. Il a la surveillance de tous les ouvriers : il faut qu'il les mène, qu'il indique à chacun la besogne et la manière de l'exécuter, car ils ont oublié les lois d'une bonne ordonnance, ils sont tous ignorants des règles d'un état de choses normal. Arrivé dès l'aube, le premier sur les chantiers, il va des sous-sols au faîte de l'édifice, escaladant les échelles, enjambant les échafaudages, fouaillant les uns, rabrouant les autres, donnant à tous l'exemple d'une infatigable activité.

Ajoutez que, pour l'achèvement de son œuvre, il est le plus souvent obligé d'aller, au loin, livrer des combats gigantesques. Rendez-vous compte qu'à cette distance, il reste le seul moteur de ses collaborateurs disséminés aux quatre coins de l'Europe, et vous pourrez vous faire une idée de la force qu'il faut dépenser dans le verbe pour animer, stimuler ce monde de

1) H. Taine, *les Origines de la France contemporaine, la Révolution*, t. III, p. 632.

travailleurs, comme aussi vous pourrez alors décider s'il n'est pas exorbitant de demander à Napoléon le continuel et béat sourire des rois oisifs ou magnifiques.

Mais ce qu'on attribue d'extraordinaire, d'excessif, de grossier à tous les souverains, doit être d'abord tenu en suspicion et n'être enregistré qu'après le plus sévère contrôle. Quelle leçon n'est-ce pas que de voir, aujourd'hui seulement, réduite à fort peu de chose la fameuse scène de violence qui se serait passée, avant la rupture du traité d'Amiens, entre Bonaparte et lord Whitworth, ambassadeur d'Angleterre? Voici ce qu'on lit à ce sujet dans une publication dont la moindre tendance est de vouloir réhabiliter Napoléon : « Tous les historiens ont donné de cette scène un récit qui est la reproduction servile de la version adoptée par Alison dans son *Histoire d'Europe*. On sait qu'il représente Bonaparte adressant à lord Whitworth une longue et véhémente apostrophe, — en se trompant d'ailleurs sur la date même de cette entrevue, — et qu'il ajoute : « Cette violente sortie, accen-« tuée par les gestes dont elle était soulignée, fit un instant « craindre à l'ambassadeur d'Angleterre que le Premier Consul « s'oubliât au point de le frapper... » Eh bien, toute cette histoire est absolument sans fondement, ainsi que le démontre la dépêche même de lord Whitworth, imprimée pour la première fois dans son entier (1). »

Il a donc fallu attendre quatre-vingt-dix ans avant qu'un écrivain consciencieux s'avisât de consulter, dans les archives britanniques, le document authentique, avant qu'il le publiât et ramenât aux proportions naturelles d'un vif incident diplomatique ce que tous les historiens, à l'envi, sur la foi de la rumeur publique, avaient représenté comme un esclandre sans précédent, au cours duquel le Premier Consul se serait oublié jusqu'à lever la main sur un ambassadeur étranger!

(1) *England and Napoléon in* 1803, par M. Oscar Browning, agrégé de l'Université de Cambridge. — Le *Temps* du 4 mars 1888.

Comme tous les hommes occupés de grandes affaires, Napoléon, cela est évident, a eu ses heures d'impatience. Il serait puéril de le nier; mais ces emportements allaient-ils jusqu'à la brutalité habituelle dont on nous donne comme preuve un coup de pied dans le ventre administré à Volney par le Premier Consul pour conclure un entretien (1)?

On invoque trois auteurs pour appuyer cette histoire. Un peu de méfiance est cependant permise quand on constate que ces trois auteurs ne constituent, en réalité, qu'un seul conteur.

En effet, Bodin dit tenir le fait de Besnard (2), et Sainte-Beuve s'en réfère à Bodin (3).

Donc, l'anecdote du fameux coup de pied repose uniquement sur l'affirmation de Besnard le nonagénaire.

A côté de présomptions et de preuves fragiles, il existe un fait patent qui, à tout le moins, prouverait que Volney, esprit distingué, n'avait pas de rancune et avait reçu autre chose que des coups de pied : il garda son siège de sénateur, puis il fut bientôt doté et blasonné; à la chute de l'Empire, il était sénateur, comte et commandeur de la Légion d'honneur.

Comment croire que Napoléon se laissât aller à des vivacités aussi impardonnables, quand on ne l'accuse pas de s'y être livré le jour où il eut à subir de Talleyrand la plus stupéfiante des impertinences?

Dans une discussion, en effet, sur le *Code de la civilité*, Talleyrand, nous dit-on, aurait répondu à l'Empereur : « Le bon goût est votre ennemi personnel; si vous pouviez vous en défaire à

(1) « C'était, lisons-nous, vers l'époque du Concordat, Napoléon dit au sénateur Volney : « La France veut une religion. » Volney, sèchement et librement, lui riposte : « La France veut les Bourbons. » Sur quoi, il lance à Volney un tel coup de pied dans le ventre, que celui-ci tombe sans connaissance. » (H. TAINE, *Origines de la France contemporaine, le Régime moderne*, t. I, p. 54.)

(2) BESNARD, *Souvenirs d'un nonagénaire*, t. II, p. 198. BODIN, *Recherches sur Angers*, t. II, p. 410, raconte la scène, comme tout ce qu'il rapporte sur Volney, d'après le témoignage évidemment de Besnard.

(3) SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. VII, p. 429.

coups de canon, il y a longtemps qu'il n'existerait plus (1). » Ah! que voilà bien, pour un homme violent, une précieuse occasion d'infliger à quelqu'un un traitement exceptionnel! Cependant, on n'enregistre aucune correction à l'adresse d'un pareil insolent! Le calme de Napoléon dans cette circonstance n'est-il pas vraiment contradictoire outre mesure avec la brutalité qu'on lui a prêtée à l'égard de Volney? Il faut donc reconnaître que les deux anecdotes citées par M. Taine en vue de rabaisser les manières de l'Empereur, pour être piquantes peut-être, n'en sont pas moins fort mal choisies. La vérité n'est ni dans l'une ni dans l'autre : très probablement personne ne se permettait de parler à l'Empereur dans les termes attribués à Talleyrand, et très probablement aussi Napoléon s'abstenait d'employer le genre de riposte dont on veut bien gratifier Volney.

III

En multipliant les témoignages recueillis aux sources les plus diverses, en juxtaposant les propos des témoins oculaires avec les pièces officielles, nous espérons arriver à réformer le jugement final, que l'on a formulé en ces termes : « Par essence, Napoléon est insociable (2) » ; car nous prétendons au contraire qu'il n'a été réfractaire à aucune des qualités morales qui contribuent à rendre agréables les relations mutuelles des hommes.

Considérons d'abord les grandes lignes de la vie de Napoléon. Rien chez lui qui décèle l'homme désireux de s'affranchir des obligations imposées par les lois sociales : c'est d'abord sa

(1) H. Taine, *Origines de la France contemporaine, le Régime moderne*, t. I, p. 93.
(2) *Id.*, t. I, p. 105.

famille, objet constant de sa sollicitude, qu'il tient à voir heureuse. Quand il aurait pu lui suffire de constituer aux siens des positions brillantes au pays natal, ce dont on lui aurait déjà su gré, sa tendresse naturelle les veut tous près de lui. Malgré le peu d'éclat qu'ils sont capables d'apporter, il les juge aussi dignes que lui des magnificences du trône, des *honours*, comme dit Madame Mère. Voilà, à coup sûr, qui est d'un bon fils, d'un bon frère, d'un homme imbu de tous les bons principes familiaux, tels qu'ils sont prescrits, sinon pratiqués, dans notre société moderne.

Viennent ensuite les témoins des débuts pénibles. Depuis les concierges de l'école de Brienne, attachés sous le Consulat à Malmaison, jusqu'aux camarades de jeunesse, les Bourrienne, les Junot, les Marmont, qui sont plus tard ses secrétaires ou ses aides de camp; aussi haut que monte l'Empereur, il les entraîne tous à sa suite comme autant de renseignements biographiques qu'il affiche publiquement.

Si bienveillant envers les obscurs et les humbles, Napoléon aurait-il pu, dans le cours de ses relations, transformer sa nature au point de n'être plus qu'un personnage insupportable, sorte de porc-épic toujours prêt à dresser ses dards contre ceux qui l'abordent?

Ici encore, un aperçu général de ce qui s'est passé sous le règne de Napoléon sera en contradiction flagrante avec tout ce qui a été dit.

Retenez, premièrement, qu'il est peut-être le monarque près de qui les ministres ont conservé le plus longtemps leurs fonctions. Ne croyez pas que ceux-ci aient été spécialement choisis avec l'épiderme insensible et l'échine d'une souplesse exceptionnelle, car l'histoire vous apprendra que ses successeurs n'en ont pas trouvé de plus dignes parmi les Français pour remplir les premiers rôles dans l'État.

Après, passez en revue la pléiade des gens portant des noms

anoblis depuis des siècles, qui ont sollicité la faveur de vivre à côté de l'Empereur. C'est à juste titre que Thibaudeau a pu dire : « Il n'y aura pas assez de places dans la domesticité impériale pour les nobles qui en brigueront... (1). » Ils n'étaient pas obligés de revenir de l'étranger, où du moins ils possédaient un bien sacré, le respect de soi-même, ceux qui s'appelaient : Montmorency, Mortemart, Montesquiou, d'Aubusson, Talleyrand, Angosse, Radziwil, Kergariou, Turenne, Noailles, Brancas, Chabrillant, Gontaut, Narbonne (2), Bouillé, Chevreuse, Mercy-d'Argenteau, Fontanges, Cossé-Brissac, Clermont-Tonnerre, etc. (3). Quoi! tous ces rejetons de l'antique noblesse, de cette fière et vieille aristocratie française, n'auraient été que des pleutres se mésestimant assez pour venir mendier près d'une odieuse brute les attributions dont jadis ils s'enorgueillissaient près de leurs rois traditionnels !

Il n'est pas permis d'ignorer davantage que tous les souverains de l'Europe ont été flattés de nouer des rapports personnels avec Napoléon.

Le rôle de vaincu, nous le savons, peut imposer de grands sacrifices. L'intérêt général d'un peuple commande parfois à un roi bien des démarches humiliantes; mais qui donc, par exemple, pouvait, en pleine paix, cinq mois après Tilsitt, contraindre l'empereur de Russie, alors très puissant, à écrire : « ... Je vous charge de témoigner à l'Empereur combien je suis sensible à toute la galanterie qu'il met dans ses procédés envers moi. Je vous charge de lui en exprimer toute ma reconnaissance, et de lui réitérer qu'il n'a pas d'ami ni d'allié plus fidèle que moi (4). » Personne n'est autorisé à taxer de fourberie cette démonstration spontanée.

(1) Thibaudeau, *Histoire de Napoléon*, t. I, p. 190.
(2) *Mémoires de Champollion-Figeac*, p. 360.
(3) Thibaudeau, *Histoire de la France et de Napoléon Bonaparte*, t. V, p. 298.
(4) Collection Charavay. *L'Amateur d'autographes*, 1re année, n° 5, p. 71. — Lettre de l'empereur Alexandre Ier. Novembre 1807.

Enfin, il y a dans la carrière de l'Empereur un fait capital qui, à lui tout seul, suffirait à établir que Napoléon n'inspirait pas une horreur insurmontable; ce fait, c'est le mariage avec l'archiduchesse d'Autriche. Mariage politique, dit-on; c'est exact du côté de la France aussi bien que du côté de l'Autriche, mais ce serait dépasser les bornes de la vraisemblance que de croire un père assez dénaturé pour jeter sa fille entre les bras d'un homme mis au ban de la civilisation, cet homme fût-il encore mille fois plus puissant que ne l'était Napoléon. Si telle avait été la conduite de l'empereur d'Autriche, c'est lui tout d'abord qu'il siérait de convaincre de barbarie, car les sauvages mêmes ne livrent pas aux fauves leurs enfants.

Quand, en 1814, la marée montante des invectives et des diffamations arrive jusqu'à l'île d'Elbe, Napoléon, avec sa *hautaine* ironie, arme aussi redoutable chez lui que son épée, définit en quelques mots les rôles des monarques étrangers et le sien : « Les souverains, dit-il, qui, après m'avoir envoyé respectueusement des ambassades solennelles, qui, après avoir mis dans mon lit une fille de leur race, qui, après m'avoir appelé leur frère, m'ont ensuite appelé usurpateur, se sont craché à la figure, en voulant cracher sur moi. Ils ont avili la majesté des rois, ils l'ont couverte de boue. Qu'est-ce, au surplus, que le nom d'empereur? Un mot comme un autre. Si je n'avais d'autres titres que celui-là pour me présenter devant la postérité, elle me rirait au nez. Mes institutions, mes bienfaits, mes *victoires*, voilà mes véritables titres de gloire. Qu'on m'appelle Corse, caporal, usurpateur, peu m'importe... (1). »

Il faut se demander, maintenant, pourquoi tous ces insulteurs, rois ou sujets, se sont associés pour avilir la mémoire de Napoléon. Si ce n'est pas le cri de leur conscience bâillonnée par quinze ans de tyrannie et d'effroi, quel mobile a pu pousser dans

(1) Fleury de Chaboulon, *Mémoires*, t. I, p. 98.

ette triste voie des hommes appartenant à l'élite de la société ? a réponse est facile : le respect humain oblige à trouver des aisons pour justifier la turpitude, la palinodie, la violation des raités, le lâche abandon, la cruauté envers l'ennemi désarmé.

Comment justifier, aux jours d'exil, l'absence de ceux qui avaient été comblés de bienfaits presque invraisemblables, comment excuser les tortures de Sainte-Hélène, infligées par des bourreaux dont l'un était le beau-père et dont les autres tenaient jadis à honneur de se dire les frères de la victime?

Pour expliquer de tels procédés, point n'est besoin de rhétorique. Il suffit de rappeler un vulgaire proverbe, usité dans le peuple à propos des ingrats : « Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il est enragé. »

IV

Ces premières observations dont la clarté nous paraît suffisante, vont nous servir à diriger nos pas dans notre recherche de la vérité.

Il faudra examiner de près le système des adversaires et opposer aux rares et insidieux documents versés par eux aux débats, les nombreux et irrécusables matériaux qui n'ont pas été inventés pour les besoins de notre thèse.

Et d'abord quelle impression faisait Napoléon sur les personnes qui se trouvaient en contact avec lui pour la première fois?

« J'étais dans la galerie, dit Chateaubriand, lorsque Napoléon entra; il me frappa agréablement; je ne l'avais jamais aperçu que de loin. Son sourire était caressant et beau; son œil admirable, surtout par la manière dont il était placé sous son front et encadré dans ses sourcils. Il n'avait aucune charlatanerie

dans le regard, rien de théâtral et d'affecté... Bonaparte m'aborda avec simplicité sans me faire de compliments; sans questions oiseuses, sans préambule, il me parla sur le-champ de l'Égypte et des Arabes, comme si j'eusse été de son intimité et comme s'il n'eût fait que continuer une conversation déjà commencée entre nous (1). »

Bien que Chateaubriand ne soit pas suspect de sympathie pour Napoléon, nous avons contrôlé son opinion par celle d'un étranger, placé dans la même circonstance : « Aucun des portraits que j'ai vus de Bonaparte, dit Kotzebue dans ses *Souvenirs de Paris,* soit en Allemagne, soit en France, ne lui ressemble parfaitement; la plupart même ne lui ressemblent pas du tout... L'effigie des pièces de cinq francs frappées en l'an XII est fidèle; chaque fois que j'en regarde une, je crois voir Bonaparte lui-même; il a le profil d'un Romain, c'est-à-dire qu'il est grave, noble et expressif; quand il garde le silence, son sérieux paraît froid et même un peu sévère; mais, dès qu'il parle, un sourire vraiment gracieux rend sa bouche très agréable et inspire sur-le-champ de la confiance... Il s'approcha de moi et me parla avec infiniment de bonté et d'aisance sur les théâtres... Il aime de préférence la tragédie; il s'est prononcé envers moi-même et d'une manière assez gaie, contre les drames, en y mettant toutefois cette restriction que tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux (2). »

Un autre étranger, Jean de Muller, dit de sa première rencontre avec Napoléon : « Je le contredis quelquefois, et il entra en discussion. Je dois dire avec impartialité, et aussi sincèrement que si j'étais devant Dieu, que la variété de ses connaissances, la finesse de ses observations, la justesse de son esprit (sans courir après ces traits qui éblouissent), son vaste coup d'œil, ainsi que la manière dont il me parlait, me remplirent d'admira-

(1) Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe,* t. II, p. 231.
(2) Kotzebue, *Souvenirs de Paris,* t. I, p. 134, 142.

ion et d'amour..... Ce jour-là a été un des plus remarquables de na vie. L'Empereur a fait aussi ma conquête par son génie et sa bonté naturelle (1). »

Enfin, s'il faut la consécration du jugement d'une femme, nous interrogerons son ennemie déclarée, Mme Récamier. On lit dans ses *Souvenirs,* à propos de la première réunion où elle se trouva près de Napoléon : « L'impression qu'elle éprouva en le revoyant ce jour-là fut tout autre que celle qu'elle avait ressentie à la séance du Luxembourg, et elle s'étonnait de lui trouver un air de douceur fort différent de l'expression qu'elle lui avait vue alors...; la simplicité de ses manières, en contraste avec les façons toujours théâtrales de Lucien Bonaparte, la frappa (2). » « Son regard, dit Stendhal, prenait une douceur infinie quand il parlait à une femme ou qu'on lui contait quelque beau trait de ses soldats (3). »

Mollien rapporte que dans la première entrevue qu'il eut avec Napoléon, « il fut surtout étonné de la patience avec laquelle avaient été écoutées ses longues explications par celui qu'on avait souvent représenté comme le moins indulgent des hommes »; et plus loin l'ancien ministre du Trésor public ajoute : « Il portait jusqu'à l'excès la patience de tout entendre. Dans les entretiens particuliers où il voulut bien m'admettre, je retrouvai souvent cette simplicité, cette patience qui m'avaient séduit dans ma première entrevue, cette disposition à tout entendre qui encourage l'inférieur à tout dire (4). »

Ces renseignements pris chez des auteurs peu enclins à la flatterie sont confirmés par les autres écrivains contemporains. Au sujet de la facilité avec laquelle on abordait Napoléon, voici l'appréciation caractéristique du duc de Vicence : « Jamais *ces vieilles*

(1) *Œuvres de Jean de Muller,* t. VII. Tubingen-Cotta, 1812. Thibaudeau, *Histoire de la France et de Napoléon Bonaparte,* t. V, p. 518.
(2) *Souvenirs et correspondance de Mme Récamier,* t. I, p. 36.
(3) Stendhal, *Vie de Napoléon,* p. 277.
(4) Mollien, *Mémoires d'un ministre du Trésor public,* t. I, p. 273, 284, 292.

moustaches (les soldats de la garde) n'eussent osé parler au dernier de leurs sous-lieutenants comme ils parlaient au chef redouté de l'armée (1). » Si l'on suppose exagérée cette allégation, *il* suffira, pour se convaincre de l'aisance avec laquelle les soldats parlaient à l'Empereur et du ton amical des réponses de ce dernier, de lire la petite anecdote rapportée dans les *Cahiers du* capitaine Coignet : « L'Empereur forma une école de natation pour nous apprendre à nager..., il arrive dans la cour de notre caserne; on fait descendre les nageurs... Il se promenait dans la cour; me voyant si petit à côté des autres, il dit à l'adjudant-major : — Fais approcher ce petit grenadier décoré. — Me voilà bien sot : — Sais-tu nager? me dit-il. — Non, Sire. — Et pourquoi? — Je ne crains pas le feu, mais je crains l'eau. — Ah! tu ne crains pas le feu. Eh bien! dit-il à M. de Belcourt, *je* l'exempte de nager (2). »

La naïveté du récit fait par le modeste héros de l'incident sert de caution au duc de Bassano disant : « Cent fois j'ai vu l'Empereur parcourir, la nuit, les bivouacs, causer çà et là, s'arrêter devant les feux, demander ce qui bouillait dans la marmite et pouffer de rire aux réponses très drôles qu'il recevait. Il s'amusait des propos et des quolibets des soldats, et en rentrant, il prenait plaisir à les raconter dans toute leur originalité (3). »

Si contesté que soit chez Napoléon cet aspect d'homme aimable et facile, il faudra bien l'accepter comme vrai *devant* les affirmations réitérées de ceux qui ont eu des rapports fréquents avec lui : « Je l'ai connu, dit Marmont, ayant de la bonté et une véritable bonté, quoique ce soit *loin de* l'opinion consacrée, susceptible d'un attachement durable et sincère pour ceux qui en étaient dignes (4). » « Lasalle, Junot

(1) *Souvenirs du duc de Vicence*, t. I, p. 244.
(2) *Cahiers du capitaine Coignet*, p. 225.
(3) *Souvenirs du duc de Bassano*, t. I, p. 184.
(4) Marmont, *Mémoires*, t. VIII, p. 384.

et Rapp, dit le général Marbot, disaient à l'Empereur tout ce qui leur passait par la tête. Les deux premiers, qui se ruinaient tous les deux ans, allaient ainsi raconter leurs fredaines à Napoléon, qui payait toujours leurs dettes (1). »

Le besoin d'amitié qu'éprouvait son cœur est expliqué par l'Empereur lui-même disant à Girardin : « Croyez-vous, ou croit-on que les affaires se conforment toujours à nos désirs, et qu'elles s'arrangent de manière à nous donner un contentement non interrompu? Vont-elles mal, sommes-nous accablés par leur poids, c'est alors que les épanchements du cœur sont nécessaires; ils deviennent un véritable besoin; mais où déposer les secrets de son cœur, lorsqu'on promène autour de soi ses regards sans avoir la certitude de rencontrer ceux d'un ami!... (2). » « Ce que chacun de nous, — dit M. de Ségur, témoin plus intime de la vie privée de Napoléon, — doit à sa mémoire..., c'est d'attester sa bienfaisance pour les infortunes privées, sa douceur, son économie, sa simplicité dans ses habitudes intérieures, la constance de son attachement pour ceux qui l'entouraient (3). » « Personne, d'après le général Rapp, n'était plus sensible, personne n'était plus constant dans ses affections que Napoléon (4). » « J'ai eu plusieurs fois l'occasion de le juger bon, affirme Rœderer (5). »

Meneval, consignant les souvenirs de sa première entrevue avec celui dont il devait être le secrétaire, s'exprime ainsi : « Il me parla de mes études avec une bienveillance et une simplicité qui me mirent fort à l'aise, et me firent juger comme cet homme était doux et facile dans la vie privée (6). » Mlle Avrillon nous montre « l'Empereur, lorsque rien ne le tracassait, très

(1) Général Marbot, *Mémoires*, t. II, p. 237 et 265.
(2) S. Girardin, *Souvenirs et Journal*, t. II, p. 106.
(3) De Ségur, *Mémoires*, t. II, p. 240.
(4) Général Rapp, *Mémoires*, p. 12.
(5) Rœderer, *Mémoires*, t. III, p. 340.
(6) Meneval, *Souvenirs*, t. I, p. 74.

familier avec les personnes de l'intérieur ; leur parlant avec une sorte de bonhomie, d'abandon, comme s'il eût été leur égal (1) ». Et M. de Bausset, qui était de la maison en sa qualité de préfet du palais, confirme cette manière d'être en ces termes : « Dans les audiences, Napoléon s'adressait successivement à chaque personne, et écoutait avec bienveillance tout ce qu'on désirait lui dire (2). »

Veut-on mettre en doute la sincérité des serviteurs particuliers? Voici leurs témoignages sanctionnés par un indépendant, un ambassadeur, dont l'hostilité est notoire : « La conversation avec lui, dit M. de Metternich, a toujours eu pour moi un charme difficile à définir... il écoutait les remarques et les objections qu'on lui adressait, sans sortir ni du ton ni de la mesure d'une discussion d'affaires, et je n'ai jamais éprouvé le moindre embarras à lui dire ce que je croyais la vérité, lors même qu'elle n'était pas faite pour lui plaire (3). » Et comme s'il avait à tâche de prouver l'aménité de l'Empereur, Metternich nous le montre tour à tour « retardant son déjeuner de deux heures pour ne pas interrompre une conversation (4) », lui disant rondement : « Ne soyons ni Empereur des Français, ni ambassadeur d'Autriche, je vous parlerai comme à un homme que j'estime, et ne faisons pas de phrases (5) », ou bien « s'excusant de l'avoir fait attendre huit à dix minutes dans l'antichambre (6) ».

Ce dernier trait est conforme à cet autre raconté par un ancien page de la Cour impériale, M. de Sainte-Croix, qui avait pris un malicieux plaisir à faire attendre, pendant deux heures et demie, le vieil amiral Truguet, sans annoncer sa présence à l'Empereur

(1) *Mémoires de Mlle Avrillon*, t. I, p. 192.
(2) De Bausset, *Mémoires*, t. I, p. 2.
(3) Prince de Metternich, *Mémoires*, t. I, p. 279
(4) *Id.*, t. II, p. 159.
(5) *Id.*, t. I, p. 58.
(6) *Id.*, t. II, p. 208.

celui-ci ayant rencontré, par hasard, l'amiral dans l'antichambre : « Ah! Truguet, mon cher ami, dit Napoléon en posant ses deux mains sur les épaules du vieux marin, depuis combien de temps attendez-vous (1)? »

Cette franche affabilité, ennemie de toute étiquette, a été encore signalée par d'autres auteurs. Après une discussion assez vive sur la musique, Arnault s'étant trouvé offusqué, c'est Napoléon qui le recherche et lui dit en riant : « Eh bien! vous m'en voulez toujours? Il ne fait pas bon attaquer Méhul devant vous (2). » Un autre exemple nous est fourni par Miot de Mélito, revenant à Paris, disgracié et tremblant de paraître devant Napoléon. « Son premier abord, dit Miot de Mélito, fut assez agréable. Il me dit sur le ton de la plaisanterie que je m'étais brouillé avec les ministres, que les ministres n'aimaient pas les administrateurs généraux qui en agissaient à leur tête, qu'enfin j'avais à me réconcilier avec eux (3). »

Fleury de Chaboulon nous parle « de cette grâce familière qui donnait tant de prix à ses entretiens (4) »; la duchesse d'Abrantès nous dépeint encore l'aménité de l'Empereur dans un épisode qui lui est personnel. Elle revenait de Lisbonne, où Junot, son mari, était ambassadeur; à son entrée dans le salon des Tuileries, où la Cour était réunie, l'Empereur ne put s'empêcher de sourire en voyant l'air sérieux que mettait à faire ses révérences celle qu'il avait connue tout enfant : « Eh bien, madame Junot, lui dit-il, on gagne toujours à voyager! voyez comme vous faites bien la révérence maintenant. N'est-ce pas, Joséphine? — Et il se tourna vers l'Impératrice. — N'est-ce pas qu'elle a bon air? Ce n'est plus une petite fille... C'est madame l'ambassadrice... (5). »

(1) Récits de Sainte-Croix à un officier anglais. — Le *Figaro* du 2 novembre 1889.
(2) Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire*, t. IV, p. 91.
(3) Miot de Mélito, *Mémoires*, t. II, p. 40.
(4) Fleury de Chaboulon, *Mémoires*, t. I, p. 284.
(5) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. VI, p. 231.

Enfin, pour accentuer le peu de raideur que l'Empereur apportait dans ses relations, il nous manquait de le voir « descendre de son trône pour bavarder avec les membres de l'Institut ». Nous citons là le texte même d'un auteur qu'on n'accusera pas de flatter l'Empereur, c'est La Réveillère-Lépeaux qui termine ainsi sa phrase : « ...l'on sait qu'il bavardait quelquefois beaucoup avec les membres de ce corps savant (1). »

Naturellement, on a soutenu que Napoléon ne laissait discuter aucune de ses paroles; n'a-t-on pas dit que « son premier mouvement, son geste instinctif, était de foncer droit sur les gens et de les prendre à la gorge... (2) » ? Ce n'est cependant pas ainsi que nous le représente Gohier, l'ancien président du Directoire, emprisonné au 18 brumaire, et dont la malveillance serait excusable. Il dit : « ... Non-seulement Bonaparte ne s'offensait point de la désapprobation des projets soumis à la discussion de son Conseil d'État..., mais il provoquait la contradiction... *Intra parietes,* il tolérait tout, aucune objection ne pouvait l'indisposer, et c'était presque toujours celui qui l'avait contrarié avec le plus de force, qu'il appelait à dîner avec lui... (3). »

Ceux qui ont le plus travaillé avec Napoléon dans les affaires de l'État, de ce nombre sont Rœderer et Thibaudeau (4), corroborent en maints endroits cette qualité de son caractère. Meneval, son secrétaire particulier, déclare « qu'il souffrait volontiers la contradiction, et que même il cédait souvent (5) », et Caulaincourt ajoute « qu'il savait supporter avec une grande noblesse la contradiction sur ses idées les mieux arrêtées (6) ». Savary, pour sa part, témoigne que « l'Empereur avait un tel

(1) La Réveillère-Lépeaux, *Mémoires,* t. II, p. 41.
(2) H. Taine, *Origines de la France contemporaine, le Régime moderne,* t. I, p. 55.
(3) Gohier, *Mémoires,* p. 112.
(4) Rœderer, *Mémoires,* t. III, et Thibaudeau, *Consulat, passim.*
(5) Meneval, *Mémoires,* t. I, p. 288.
(6) *Souvenirs du duc de Vicence,* t. I, p. 158

discernement, un tel sentiment de justice, d'attachement pour ceux dans lesquels il avait confiance, qu'il y avait non seulement sécurité, mais avantage à tout lui dire. Il avait beau bouder ceux de ses amis qui lui disaient la vérité, il revenait toujours à eux avec plus de confiance et d'estime qu'auparavant (1). » On ne saurait mieux compléter ces appréciations générales qu'en montrant l'attitude de l'Empereur aux prises avec l'adversité : « Pendant la traversée de Fréjus à l'île d'Elbe, dit le colonel sir Neil Campbell, Napoléon fut pour nous tous plein de courtoisie et de cordialité (2). » « Durant le même voyage, remarque de son côté le baron Peyrusse, je vis l'Empereur toujours de bonne humeur, d'une prévenance et d'une politesse parfaites (3). » Relatons encore l'impression du capitaine Maitland, commandant le navire anglais *le Bellérophon*, à bord duquel vint se rendre en 1815 le vaincu de Waterloo. Ce n'est plus, ici, l'Empereur vu sur les hauteurs rayonnantes de la gloire et de la fortune, c'est le souverain trahi, conspué, précipité dans une chute effroyable, en proie à des tortures que, seule, la plume d'un Dante pourrait exprimer : « Il peut paraître surprenant, dit Maitland, qu'un officier anglais soit prévenu en faveur d'un homme qui a causé tant de calamités à son pays, mais cet homme possédait à un tel point le don de plaire, qu'il n'y a guère de gens qui auraient pu s'asseoir à la même table que lui, pendant près d'un mois comme je l'ai fait, sans éprouver un sentiment de compassion allié au regret qu'un homme, doué de tant de qualités séduisantes, se trouvât réduit à l'état dans lequel je le vis (4). »

Dans notre enquête sur la sociabilité de Napoléon, nous avons interrogé trente et un de ses contemporains, dont dix au moins

(1) Duc de Rovigo, *Mémoires*, t. III, p. 456.
(2) *Journal du colonel sir Neil Campbell*, publié par A. Pichot, p. 44.
(3) Baron Peyrusse, *Mémorial*, p. 230.
(4) *Relation du capitaine Maitland*, ex-commandant du *Bellérophon*, p. vj. Paris, 1826.

sont ses ennemis avérés; les réponses ont été unanimes dans leur esprit. Grâce à cette consultation, nous voilà sortis du domaine du merveilleux; nous sommes désormais en face d'une simple créature humaine, avec les qualités morales de l'homme civilisé.

A côté de témoignages nombreux et contradictoires, généralement admis comme la base solide d'un jugement impartial, nous avons plus encore, nous avons le témoignage, il faut le dire très haut, des illettrés, de ceux qui n'ont pas écrit, de ceux qui n'ont pas lu, esprits incultes, impressionnés directement par les procédés dont on use envers eux.

Ces hommes, au nombre de plusieurs centaines de mille, ont vécu, pendant près de vingt ans, côte à côte, pour ainsi dire, avec Napoléon. L'épaisseur d'une tente, pas plus, les séparait. Ils ont peiné ensemble, ils ont supporté des fatigues, des privations inouïes sous l'impulsion de ce chef qui les conduisait à travers l'Europe. Dans l'espèce, il faudra faire grand cas de l'opinion émise par ces natures frustes, privées de sens critique, qui sentent les coups et ne les analysent pas. Pareils à des enfants, ces hommes détestent d'abord le maître dont ils croient avoir à se plaindre.

Eh bien! qu'ont-ils dit, d'une seule voix, le mot, en somme, n'est pas hyperbolique, ces hommes qui représentent presque toute la population virile de la France? Quand leurs corps affaissés sous le poids d'un accablement prématuré, quand leurs membres mutilés auraient justifié bien des imprécations, ils ont forgé avec une éloquence enthousiaste et décisive, ils ont créé d'instinct la légende du *Petit Caporal*. Ces deux derniers mots avaient, dans la bouche de ces braves, une portée considérable qu'il convient de déterminer : le caporal, c'est le camarade de chambrée, c'est le gradé dont l'autorité est presque fraternelle. Il ne quitte jamais son escouade. Chargé de veiller à tous les besoins de ses inférieurs, il n'est exempt d'aucun de leurs dangers, il fait le

métier de simple soldat, tout en ayant une responsabilité. Donc, en adoptant ce sobriquet bizarre, ces modestes soldats affirmaient que leur Empereur était pour eux un camarade investi du grand commandement.

Voilà la vérité, sans apprêt, sans réserve, qui est sortie de toutes les chaumières de France!

V

Mais la vivacité des attaques leur donne un semblant de précision; il faut donc prouver ici que les opinions relevées chez les contemporains étaient rigoureusement motivées.

Est-il vrai, comme on l'a dit, que, « avec ses généraux, ministres et chefs d'emploi, il se réduit au style serré, positif et technique des affaires... à chaque page, sous les phrases écrites, on devine la physionomie et les intonations de l'homme qui bondit, frappe et abat (1) »?

Rien de plus imagé, mais rien de moins ressemblant. Certes, Napoléon n'a pas écrit ses ordres de bataille sous forme de pastorales, il n'a pas dicté ses observations sur le budget de l'Empire avec l'abondance de Mme de Sévigné; cependant, à lire sa correspondance, à écouter les témoins, on acquiert la certitude que, maintes et maintes fois, même en pleine activité de service, même au milieu des combats, il a su passer du ton sec du commandement au langage amical, familier, sans façon de l'homme qui ne cherche nullement à guinder sa pensée. Les preuves matérielles de ce que nous avançons là sont innombrables, elles le sont au point qu'on se demande s'il est quel-

(1) H. Taine, *Origines de la France contemporaine, le Régime moderne*, t. I, p. 39 et 55.

qu'un parmi ses subalternes qui n'ait reçu des marques de la cordialité de Napoléon.

Des instructions à Faypoult, ambassadeur près de la République de Gênes, se terminent par ces mots :

« Votre femme se porte bien, et la petite nièce est toujours bien coquette; elle fait la cour à mon aide de camp, et elle n'aime de moi que mon bel habit (1). »

Au général Kellermann est adressée la lettre suivante :

« J'ai reçu, mon général, votre lettre du 10 brumaire; j'ai été sensible aux choses flatteuses qui y étaient contenues. Je regarderai comme un bonheur les occasions où je pourrai vous être bon à quelque chose. — Votre fils a été malade, mais il est rétabli; j'espère qu'il continuera à servir avec moi (2). »

Pendant la campagne d'Égypte, le chef d'escadron Colbert, qui a perdu ses pistolets, reçoit le billet suivant :

« Je vous envoie, citoyen, une paire de pistolets pour vous tenir lieu de celle que vous avez perdue. Je ne puis les donner à personne qui en fasse un meilleur usage (3). »

Autre cadeau fait au général Menou dans des termes aussi gracieux :

« J'ai vu avec la plus grande peine les dangers que vous avez courus. Je vous envoie un cheval pour vous; il est très difficile d'en trouver de passables; il vous sera au moins une preuve de bonne volonté et du désir que j'ai de vous donner une marque d'estime (4). »

N'emmenant pas Junot au moment de quitter l'Égypte, Napo-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. I, p. 120, pièce 113. — Au citoyen Faypoult. Nice, 1er avril 1796.

(2) *Id.*, t. III, p. 403, pièce 2323. — Au général Kellermann. Milan, 5 novembre 1797.

(3) *Id.*, t. V, p. 509, pièce 4273. — Au chef d'escadron Colbert. Le Caire, 12 juillet 1799.

(4) *Id.*, t. V, p. 4, pièce 3370. — Au général Menou, à Rosette. Le Caire, 14 novembre 1798

léon, dans la crainte de lui laisser une inquiétude sur la fidélité de ses sentiments, écrit à son vieil ami :

« Lorsque tu recevras cette lettre, je serai bien loin de l'Égypte. J'ai regretté de ne pouvoir t'emmener avec moi : tu t'es trouvé trop éloigné du lieu d'embarquement. Je donne ordre à Kléber de te faire partir dans le courant d'octobre. Enfin, dans quelque lieu et dans quelque circonstance que nous nous trouvions, crois à la continuation de la tendre amitié que je t'ai vouée (1). »

A côté de cette expansion amicale envers un ancien camarade, vous trouvez, à l'adresse des indifférents, une constante courtoisie alliée à la plus rare simplicité.

Voici la lettre de remerciements à Laplace, qui lui a fait hommage de sa *Mécanique céleste :*

« Je reçois avec reconnaissance, citoyen, l'exemplaire de votre bel ouvrage que vous venez de m'envoyer... Si vous n'avez rien de mieux à faire, faites-moi l'amitié de venir dîner demain à la maison. Mes respects à Mme Laplace (2). »

Au général Delmas, qui était venu lui rendre visite sans le rencontrer, le Premier Consul écrit :

« Je suis fâché, citoyen général, de ne pas m'être trouvé chez moi lorsque vous y êtes passé; vous êtes du nombre des hommes que j'aime et que j'ai toujours le temps de voir (3). »

Une autre fois, c'est au général Friant qu'il dit :

« Je sais que depuis et dans toutes les occasions, vous avez soutenu la réputation que vous avez acquise. Lorsque vous vous serez reposé dans le sein de votre famille le temps que vous jugerez convenable, venez à Paris, je vous y verrai avec le plus grand plaisir (4). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. V, p. 577, pièce 4379. — Au général Junot. Alexandrie, 22 août 1799.

(2) *Id.*, t. VI, p. 1, pièce 4384. — Au citoyen Laplace. Paris, 19 octobre 1799.

(3) *Id.*, t. VI, p. 419, pièce 5018. — Au général Delmas. Paris, 24 juillet 1800.

(4) *Id.*, t. VII, p. 340, pièce 5878. — Au général Friant. Paris, 2 novembre 1801.

Les extraits précédents datant tous de l'époque où Napoléon était général en chef ou Premier Consul, on est en droit de se demander si, chez l'Empereur devenu de fait un autocrate, il ne va pas se faire une évolution, et si ne vont pas disparaître ces manières avenantes, dont le but était peut-être de ménager des partisans propres à seconder ses visées ambitieuses.

Nul changement ne se produira. Son âme, particularité heureuse, reste toujours pénétrée des mêmes sentiments, sa phrase conserve le même tour bienveillant ou aisé.

A une plainte du général Gazan, l'Empereur répond :

« Votre réclamation est très juste. Vous avez servi avec distinction. Vous êtes fait grand officier de la Légion d'honneur. C'est par erreur que vous n'avez pas été porté dans l'état de promotions faites à Schœnbrunn. Je ne regrette point cette erreur, puisqu'elle me fournit l'occasion de vous assurer de l'estime que je vous porte et de ma satisfaction de votre bonne conduite à Dürnstein (1). »

Quand Napoléon donne au maréchal Berthier, en toute souveraineté, la principauté de Neufchâtel, les considérants du décret portent :

« Cette preuve touchante de la bienveillance de l'Empereur pour son ancien compagnon d'armes, pour un coopérateur éclairé, ne peut manquer d'exciter la sensibilité de tous les bons cœurs, comme elle sera un motif de joie pour tous les bons esprits (2). »

C'est, dira-t-on, le boniment officiel rédigé par les sous-ordres respectueux des traditions. C'est exact, mais le camarade va reparaître dans la lettre particulière écrite à cette occasion par l'Empereur à son chef d'état-major. Celui-ci, malgré les instances de son souverain, vivait depuis dix ans en concubinage avec Mme Visconti. L'Empereur profite de la nouvelle situation qu'il fait à Berthier pour lui dire :

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XII, p. 14, pièce 9762. — Au général Gazan. Paris, 5 février 1806.

(2) *Gazette nationale*, n° 91, du mardi 1er avril 1806.

« Je vous envoie le *Moniteur,* vous verrez ce que j'ai fait pour vous, je n'y mets qu'une condition, c'est que vous vous mariiez, et c'est une condition que je mets à mon amitié. Votre passion a duré trop longtemps ; elle est devenue ridicule, et j'ai le droit d'espérer que celui que j'ai nommé mon compagnon d'armes, que la postérité mettra partout à côté de moi, ne restera pas plus longtemps abandonné à une faiblesse sans exemple. Je veux donc que vous vous mariiez ; sans cela je ne vous verrai plus. Vous avez cinquante ans, mais vous êtes d'une race où l'on vit quatre-vingts ans, et ces trente années sont celles où les douceurs du mariage vous sont le plus nécessaires (1). »

Afin de montrer, ce qui sera une surprise pour plus d'un, que les désirs de l'Empereur, même ceux dont il pouvait surveiller de très près la réalisation, n'étaient pas considérés dans son entourage comme des ordres inéluctables, il n'est pas inutile de rappeler ici que Berthier, fort amoureux, continua à vivre avec sa maîtresse, tout en jouissant de ses titres nobiliaires et sans que Napoléon, malgré sa menace, cessât de le combler de faveurs. Quatre ans s'écoulèrent avant que Berthier cédât aux instances de Napoléon et, rompant avec sa maîtresse, consentît à épouser la nièce du roi de Bavière.

Napoléon se raillait volontiers des célibataires qui vivaient autour de lui ; de ce nombre était Cambacérès. Déjà en 1802, au Conseil d'État, raconte Thibaudeau, pendant la discussion de la loi sur l'adoption, la gravité du débat fut égayée par cette saillie du Premier Consul : « Il s'agit maintenant de savoir si l'adoption sera permise aux célibataires. Qui veut parler pour les célibataires? A vous, Cambacérès (2). » Et toute l'assistance de se mettre à rire.

Une autre allusion, aussi familière à l'égard de Cambacérès, mais doublée d'un vif intérêt pour sa santé, se retrouve sous la plume de l'Empereur, en 1807 : « Je vois avec peine que

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XII, p. 253, pièce 10046. — Au maréchal Berthier. Malmaison, 1er avril 1806.

(2) Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 417.

votre santé soit dérangée. Heureusement, j'espère que ce n'est qu'un des dérangements que vous avez tous les jours. Si vous ne vouliez pas vous droguer, vous vous porteriez beaucoup mieux; mais c'est une habitude de vieux garçon. Toutefois, tâchez de vous bien porter; je le désire par l'amitié que je vous porte (1). »

Ce style épistolaire, on en conviendra, n'est rien moins que le style froid et compassé d'un souverain écrasant ses inférieurs sous le poids de sa majesté.

Chez Napoléon, l'Empereur cède toujours le pas à l'homme prévenant, empressé, qui redouble de sollicitude pour les personnes dont la vie est éprouvée par quelque fâcheux accident. De ce sentiment qui l'honore, il y a des traits à profusion : en voici quelques-uns pris à toutes les époques de sa carrière.

Lettre au docteur Corvisart :

« Je vous prie, mon cher Corvisart, d'aller voir le grand juge et le citoyen Lacépède. L'un est malade depuis huit jours, ce qui me fait craindre qu'il ne tombe entre les mains de quelque mauvais médecin; l'autre a sa femme malade depuis longtemps; donnez-lui un bon conseil qui puisse la guérir; vous sauverez la vie à un homme estimable et que j'aime beaucoup (2). »

A Bessières, qui est blessé, il écrit :

« J'ai ordonné que l'on vous donnât chez moi le logement qu'occupait Junot. Si vous préférez aller à Gyseh, toute la maison est à votre service. Je ne désire qu'une chose, c'est que vous vous dépêchiez de guérir (3). »

Une autre fois, c'est le général Pino qu'il rassure, en lui disant :

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XV, p. 34, pièce 12307. — A Cambacérès. Fontainebleau, 6 avril 1807.

(2) *Id.*, t. VIII, p. 109, pièce 6448. — Au citoyen Corvisart. Saint-Cloud, 24 novembre 1802.

(3) *Id.*, t. V, p. 135, pièce 3620. — Au chef de brigade Bessières. Le Caire, 14 novembre 1798.

« J'ai pris une grande part au malheur qui vous est arrivé; tranquillisez-vous. Vous avez tout le temps de vous guérir, et songez que tous les mouvements que vous ferez pour marcher par impatience retarderont votre guérison de quinze jours. J'imagine que vous avez appelé de Lyon ou Genève un bon chirurgien..... (1). »

Même recommandation au général de Wrède :

« Je reçois votre lettre. Je suis fâché de votre maladie. Je comptais sur vous dans cette campagne, parce que je connais votre zèle et votre talent... il faut tranquilliser votre esprit; c'est le meilleur moyen de guérir le corps. Ne doutez pas de l'estime que je vous porte (2). »

Impossible de se montrer plus cordial qu'il ne l'est envers Bernadotte :

« ..... J'ai appris avec la plus grande peine que vous aviez été blessé. Je vois avec grand plaisir que madame Bernadotte se trouve, dans cette circonstance, près de vous. Je désire votre prompt rétablissement et vous revoir à la tête de mon corps d'armée pour le bien de mon service, mais aussi pour l'intérêt particulier que je porte à tout ce qui vous regarde... Dites, je vous prie, mille choses aimables à madame la maréchale, et faites-lui un petit reproche : elle aurait bien pu m'écrire un mot pour me donner des nouvelles de ce qui se passe à Paris; mais je me réserve de m'en expliquer avec elle la première fois que je la verrai..... (3). »

Les lignes suivantes étaient bien faites pour remonter le moral du général d'Hautpoul, également blessé :

« Monsieur le général d'Hautpoul, j'ai été extrêmement touché de la lettre que vous m'avez écrite. Votre blessure n'est pas de nature à priver votre fils de vos soins. Vous vivrez encore pour charger à la tête de votre intrépide division et vous couvrir d'une nouvelle gloire. Vous et vos enfants, vous pouvez compter sur l'intérêt que je vous porte (4). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. IX, p. 171, pièce 7425. — Au général Pino, commandant de la division italienne à Saint-Omer. Paris, 25 décembre 1803.

(2) *Id.*, t. XIII, p. 107, pièce 11222. — Au général de Wréde. Berlin, 9 novembre 1806.

(3) *Id.*, t. XV, p. 322, pièce 12743. — Au maréchal Bernadotte. Saalfed, 7 juin 1807.

(4) *Id.*, t. XIV, p. 293, pièce 11796. — Au général d'Hautpoul. Eylau, 9 février 1807.

Quand Lannes, désireux de reprendre un service actif, sollicite l'Empereur, celui-ci lui répond :

« Lorsque votre santé sera parfaitement rétablie, vous vous rendrez près de moi. Vous ne doutez pas du plaisir que j'aurais à vous avoir toujours, mais surtout un jour de bataille. Mais rétablissez-vous avant tout. »

Et en *post-scriptum :*

« Ne doutez pas de mon amitié (1). »

N'allez pas croire que l'Empereur réservait ces touchantes préoccupations aux seules personnes placées dans les rangs élevés de son entourage. Un jeune page écrivant à sa mère raconte qu'au retour d'Erfurth, tandis qu'il était à cheval à la portière de l'Empereur, une pluie violente et glacée le trempa jusqu'aux os. « L'Empereur, dit le jeune écuyer, est descendu de voiture et, me voyant en si bel état, m'a ordonné de rester à la première poste... Je sais que l'Empereur s'est informé plusieurs fois de ma santé (2). »

Faut-il un exemple plus modeste encore? Son valet de chambre, Constant, fait une chute de cheval : « Le Premier Consul, dit-il, fit arrêter aussitôt ses chevaux, donna lui-même les ordres nécessaires pour me faire relever, et indiqua les soins qu'il fallait me donner dans ma position; je fus transporté en sa présence à la caserne de Rueil, et il voulut, avant de continuer sa route, s'assurer si mon état n'offrait point de danger... Le jour où je repris mon service, après mon rétablissement..., il vint à moi et me demanda avec intérêt de mes nouvelles... » En considération de quoi, Napoléon remit à son valet de chambre trois billets de mille francs (3).

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIV, p. 409, pièce 11975. — Au maréchal Lannes. Osterode, 8 mars 1807.

(2) *Souvenirs de l'entrevue d'Erfurth*, par un page de Napoléon Ier, marquis de Gabriac. — *Correspondant* du 10 mars 1891, p. 827.

(3) Constant. *Mémoires*, t. I, p. 64.

Après l'entourage immédiat, voici le cas d'un simple grenadier; c'est Coignet, victime d'une tentative d'empoisonnement, qui dit : « Il en fut fait rapport au Premier Consul, qui donna l'ordre de mettre deux médecins de nuit près de moi pour me garder et des infirmiers nuit et jour... Un officier de service venait tous les matins savoir de mes nouvelles (1). »

VI

En s'appliquant à recueillir et à citer ces exemples multiples qui révèlent une nature si vivement impressionnable, on se demande, en vérité, si ce n'est pas un travail absurde et superflu d'accumuler preuves sur preuves pour démontrer que Napoléon avait un cœur humain et non des entrailles de carnassier.

Pourtant, malgré cette évidence, toujours les pamphlets sont là, en hautes piles masquant la physionomie véritable de l'Empereur.

Plus les attaques ont été virulentes et répétées, plus la réfutation doit prodiguer d'irrécusables documents afin d'opposer à la calomnie une digue de faits que rien ne puisse désormais ébranler. L'impartiale vérité, se dégageant de chaque page, de chaque mot, de chaque incident de l'histoire de cette époque, devra se dresser en face de la diffamation et rendre manifestes, chez cet homme réputé insociable, les rares qualités de tendresse, de charité, de mansuétude, de cordialité acquises par lui, dès l'enfance, et grandies par la pauvreté, l'isolement, les amertumes et les souffrances de sa jeunesse.

C'est en traversant ces phases diverses de son existence, que

(1) *Cahiers du capitaine Coignet*, p. 152.

le caractère de Napoléon s'était formé dans le sens que nous indiquons.

Essayera-t-on de dire que, dans les exemples cités déjà et dans ceux que nous allons encore citer, il n'y a rien de concluant, attendu que son intérêt personnel, la pénurie d'hommes capables, la recherche de la popularité lui commandaient des ménagements envers les uns, des soins calculés pour les autres?

Ce serait là une théorie singulière qui consisterait à établir qu'on ne doit tenir compte à un homme de ses bonnes actions qu'autant qu'elles lui sont nuisibles.

Nous pensons qu'à moins d'être aveuglé par l'esprit de dénigrement, on doit partir de ce principe que la bonté humaine se juge dans ses effets sur autrui, non dans ses causes, quelles qu'elles soient, trop complexes du reste pour ne pas défier, en général, toute analyse. Demande-t-on à un sauveteur s'il ambitionnait une distinction ou les bravos de la foule assemblée sur le rivage? Demande-t-on à un homme charitable s'il n'a d'autre mobile que de s'attirer les bénédictions des malheureux?

La sincérité du cœur de Napoléon et sa sensibilité sont, dans leur ensemble, parfaitement mises en évidence par sa conduite envers Desaix.

Lorsque ce général, revenu d'Égypte, informa Napoléon de son retour, il reçut la réponse suivante : « Je reçois à l'instant, mon cher Desaix, votre lettre du 15 floréal... J'étais inquiet de voir un mois s'écouler sans avoir de vos nouvelles ; je craignais tout de la foi punique. Mais enfin vous voilà arrivé ; une bonne nouvelle pour toute la République, mais plus spécialement pour moi, qui vous ai voué toute l'estime due aux hommes de votre talent, avec une amitié que mon cœur, aujourd'hui bien vieux et connaissant trop profondément les hommes, n'a pour personne... Venez, le plus vite que vous pourrez, me rejoindre où je serai (1).»

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. VI, p. 273, pièce 4786. — Au général Desaix. Lausanne, 24 mai 1800.

Ce n'est pas là, croyez-le bien, un langage de circonstance; l'affection réelle de Napoléon ne fait aucun doute... « Bonaparte, dit Bourrienne, conçut pour Desaix la plus haute estime et la plus sincère amitié... Ces sentiments ne se sont jamais démentis. La mort précoce de Desaix seule a pu rompre leur union... (1). »

Voyons dans les récits des témoins oculaires l'attitude du Premier Consul au moment de la mort de Desaix, survenue pendant la bataille de Marengo, le 14 juin 1800, un mois jour pour jour après l'invitation affectueuse que nous avons transcrite plus haut : « Malgré la victoire décisive qu'il venait de remporter, dit Constant, il était plein de tristesse, et dit le soir plusieurs choses qui prouvaient la profonde affliction qu'il ressentait de la mort du général Desaix : « Que la France venait de perdre un de ses meilleurs défenseurs, et lui, son meilleur ami... (2). »

« Vers dix heures du soir, dit M. de Ségur, le Premier Consul, rentré dans son quartier général, y était sombre et silencieux. Son secrétaire lui demanda s'il n'était donc pas satisfait de sa victoire. « Oui, lui répondit Napoléon d'une voix oppressée et les yeux humides; mais Desaix! Ah! si j'avais pu l'embrasser après la bataille, que cette journée eût été belle (3)! »

Après avoir constaté les mêmes regrets, Marmont ajoute qu'en souvenir de son ami, le Premier Consul, bien que son état-major fût complet, attacha à sa personne Rapp et Savary, les deux aides de camp de Desaix (4).

Tel était le Premier Consul, voici l'Empereur : on connaît son affection particulière pour le maréchal Lannes; l'intimité

(1) Bourrienne, *Mémoires*, t. I, p. 114.
(2) Constant, *Mémoires*, t. I, p. 55.
(3) Ségur, *Mémoires*, t. II, p. 74.
(4) Marmont, *Mémoires*, t. II, p. 140.

qui régnait entre le souverain et son vieux camarade a été dépeinte d'une façon saisissante dans un épisode relaté par le capitaine Coignet : « Le brave maréchal Lannes, dit-il, arriva de Varsovie, fort mécontent des Polonais. Dans une discussion avec l'Empereur devant le front des grenadiers, nous entendîmes qu'il lui disait : — Le sang d'un Français vaut mieux que toute la Pologne. — L'Empereur lui répondit : — Si tu n'es pas content, va-t'en. — Non, lui répondit Lannes, tu as besoin de moi... — Il n'y avait que ce grand guerrier qui tutoyait l'Empereur. Lui serrant la main, celui-ci dit : — Pars demain avec les grenadiers, Oudinot, etc., etc. (1). » Ces quelques lignes, dans leur laconisme, en disent long, nous semble-t-il, sur la possibilité de vivre aux côtés de Napoléon.

Si extraordinaire que paraisse ce langage, il devient cependant vraisemblable lorsqu'on voit, dans une correspondance officielle, l'Empereur traiter de « grand enfant (2) » le même maréchal, qui croyait avoir à se plaindre de reproches immérités.

Son amitié pour Lannes ne se démentit jamais; aussi quelle ne fut pas son émotion quand il assista aux derniers moments du maréchal, atteint mortellement par un boulet à la bataille d'Essling! Les souffrances du pauvre blessé durèrent huit jours. C'était au moment où l'on faisait les préparatifs d'un nouveau passage du Danube. « Malgré les soins qu'il donnait aux travaux nécessaires pour ces importantes constructions, dit le général Marbot, l'Empereur, accompagné du prince Berthier, venait soir et matin visiter le maréchal Lannes. » Celui-ci mourut le 30 mai, au point du jour. « Peu d'instants après ce fatal événement, ajoute le même auteur, l'Empereur arrivait pour sa visite du matin; je crus devoir aller au-devant de Sa Majesté

(1) *Cahiers du capitaine Coignet*, p. 210.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII, p. 451, pièce 11136. — Berlin, 1er novembre 1806.

pour lui annoncer la malheureuse catastrophe et l'engager à ne pas entrer dans l'appartement infesté de miasmes putrides; mais Napoléon, m'écartant de la main, s'avança vers le corps du maréchal, qu'il embrassa en le baignant de larmes, disant à plusieurs reprises : — Quelle perte pour la France et pour moi! — En vain le prince Berthier voulait éloigner l'Empereur de ce triste spectacle, il résista pendant plus d'une heure (1). »

Tous les mémoires, sans exception, confirment la vérité de cette scène de désolation. Nul mieux que le général Marbot ne pouvait la décrire, attendu qu'il n'a pas quitté le maréchal une minute depuis l'instant où il fut blessé jusqu'à sa mort. Si la très réelle affection de Napoléon pour son lieutenant avait besoin d'être encore mieux démontrée, elle le serait par la lettre qu'il écrivit à la veuve de Lannes, le lendemain même du décès : « Ma cousine, le maréchal est mort, ce matin, des blessures qu'il a reçues au champ d'honneur. Ma peine égale la vôtre. Je perds le général le plus distingué de mes armées, mon compagnon d'armes depuis seize ans, celui que je considérais comme mon meilleur ami. Sa famille et ses enfants auront toujours des droits particuliers à ma protection. C'est pour vous en donner l'assurance que j'ai voulu vous écrire cette lettre, car je sens que rien ne peut alléger la juste douleur que vous éprouverez (2). » Et, comme complément à cette lettre, nous trouvons ces mots adressés à la même date par l'Empereur à l'Impératrice : « Si tu peux contribuer à consoler la pauvre maréchale, fais-le (3). »

Quels commentaires ajouter à ces épisodes éloquents? Les réimprimer ici, n'est-ce pas faire la réponse la plus caractéristique à ceux qui dénient à Napoléon tout sentiment humain? Et ce ne sont pas là de rares exceptions recherchées minutieuse-

(1) Général Marbot, *Mémoires*, t. II, p. 210 et 212.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIX, p. 62, pièce 15282. — A la maréchale Lannes. Ebersdorf, 31 mai 1809.

(3) *Correspondance de Napoléon avec Joséphine*, lettre CLXXI, t. II, p. 66. — Le 31 mai 1809.

ment; chaque événement analogue a toujours excité une égale sensibilité, une même sollicitude pour ceux qui sont douloureusement éprouvés.

A la mort de l'amiral Brueys, Napoléon ne sait quelles consolations prodiguer à sa veuve ; il écrit :

« Votre mari a été tué d'un coup de canon, en combattant à son bord. Il est mort sans souffrir et de la mort la plus douce, la plus enviée par les militaires. — Je sens vivement votre douleur. Le moment qui nous sépare de l'objet que nous aimons est terrible ; il nous isole de la terre, il fait éprouver au corps les convulsions de l'agonie. Les facultés de l'âme sont anéanties ; elle ne conserve de relations avec l'univers qu'au travers d'un cauchemar qui altère tout. L'on sent que dans cette situation, si rien ne nous obligeait à vivre, il vaudrait beaucoup mieux mourir. Mais lorsqu'après cette première pensée, l'on presse ses enfants sur son cœur, des larmes, des sentiments tendres raniment la nature, et l'on vit pour ses enfants : oui, Madame, vous pleurerez avec eux, vous élèverez leur enfance, cultiverez leur jeunesse ; vous leur parlerez de leur père, de votre douleur, de la perte qu'ils ont faite, de celle qu'a faite la République. Après avoir rattaché votre âme au monde par l'amour filial et l'amour maternel, appréciez pour quelque chose l'amitié et le vif intérêt que je prendrai toujours à la femme de mon ami. Persuadez-vous qu'il est des hommes, en petit nombre, qui méritent d'être l'espoir de la douleur, parce qu'ils sentent avec chaleur les peines de l'âme (1). »

Général en chef d'une armée, comme il l'était à la date où il écrivait la lettre précédente, Napoléon ne pouvait donner que des consolations platoniques. Du jour où il est Premier Consul, ses préoccupations pour les affligés vont beaucoup plus loin. Il écrit au ministre de l'intérieur :

« Le citoyen Ricard, préfet du département de l'Indre, qui vient de mourir à Grenoble, était un magistrat que j'avais particulièrement distingué... Je désire que vous me fassiez connaître la situation de sa famille, l'âge de ses enfants et le genre d'éducation qu'ils ont reçue,

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. IV, p. 361, pièce 3046. — A Mme Brueys. Le Caire, 19 août 1798.

afin que je les mette à même de marcher sur les traces de leur père (1). »

Voici, prises au hasard, d'autres lettres écrites dans des circonstances identiques; elles nous montrent un camarade offrant ses services dévoués plutôt qu'un monarque indifférent.

A Lacépède :

« ..... Vous avez fait une perte affreuse; l'idée de vos peines en est une grande pour moi. Le grand nombre de personnes qui vous aiment partagent votre douleur (2). »

A Mme Watrin :

« Le grand juge, Madame, vous fera remettre douze mille francs. Le ministre de la guerre a dû vous remettre un brevet de pension de trois mille francs. Ce sont là de faibles marques de l'intérêt que je prends à votre position et de la mémoire que je conserve des services rendus par votre mari sur le champ de bataille, et je saisirai toutes les occasions qui s'offriront de vous être utile (3). »

A Berthier :

« Mon cousin, je prends part à votre douleur. La perte d'un père est toujours sensible. Je vous connais et je comprends vos peines. Mais enfin, à quatre-vingt-cinq ans, il faut bien finir; et quand on a bien vécu, on ne peut plus ambitionner à cet âge que de laisser un bon souvenir. Croyez à toute la part que je prends à cette perte (4). »

A Mme Gudin :

« Madame la comtesse Gudin, je prends part à vos regrets; la perte est grande pour vous; elle l'est aussi pour moi. Vous et vos enfants aurez toujours des droits près de moi. Le ministre secrétaire d'État

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t, VII, p. 383, pièce 5954. — Au citoyen Chaptal. Paris, 14 février 1802.

(2) *Id.*, t. VIII, p. 173, pièce 6538. — Au citoyen Lacépède. Saint-Cloud, 12 janvier 1803.

(3) *Id.*, t. IX, p. 3, pièce 7134. — A Mme veuve Watrin. Paris, 26 septembre 1803.

(4) *Id.*, t. IX, p. 370, pièce 7770. — Au maréchal Berthier. Saint-Cloud, 23 mai 1804.

vous expédie le brevet d'une pension de douze mille francs que je vous ai accordée sur le Trésor de France, et l'intendant du domaine extraordinaire vous fera parvenir le décret par lequel j'accorde une dotation de quatre mille francs à chacun de vos enfants avec le titre de baron. Élevez-les dans des sentiments qui les rendent dignes de leur père (1). »

L'Empereur se montre tout aussi attendri, tout aussi empressé, à la nouvelle de la mort du général Walther, décédé subitement loin du théâtre de la guerre ; il écrit à sa veuve :

« ..... Je partage bien vivement votre douleur. J'ai perdu dans votre mari un de mes généraux les plus braves et dont je faisais le plus de cas. Je charge mon grand maréchal de vous voir et d'arranger tout ce qui est relatif à vos intérêts et à ceux de vos filles. Vous et elles, vous pouvez toujours compter sur ma protection, je vous en donnerai des preuves dans toutes les circonstances (2). »

Lorsque Junot perdit sa mère, l'Empereur, dit la duchesse d'Abrantès, « lui écrivit une lettre amicale... dans laquelle, particularité fort remarquable, il tutoyait Junot et lui parlait comme à Toulon ou bien à l'armée d'Italie (3) ».

La mort du maréchal Bessières, emporté par un boulet de canon, la veille de la bataille de Lutzen, inspire à l'Empereur des regrets profonds qu'il transmet à sa veuve avec les assurances les plus chaleureuses :

« Ma cousine, votre mari est mort au champ d'honneur. La perte que vous faites et celle de vos enfants est grande sans doute, mais la mienne l'est davantage encore. Le duc d'Istrie est mort de la plus belle mort et sans souffrir. Il laisse une réputation sans tache. C'est le plus bel héritage qu'il ait pu léguer à ses enfants. Ma protection leur est acquise : ils hériteront aussi de l'affection que je portais à leur père.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXIV, p. 265, pièce 17274. — A Mme la comtesse Gudin. Moscou, 15 octobre 1812.

(2) *Id.*, t. XXVI, p. 516, pièce 21017. — A Mme la comtesse Walther. Paris, 17 décembre 1813.

(3) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. VI, p. 393.

trouvez dans toutes ces considérations des motifs de consolation pour alléger vos peines, et ne doutez jamais de mes sentiments pour vous (1). »

Ce ne sont pas, il faut l'observer, des paroles vaines, oubliées avec l'émotion du premier moment : sept mois plus tard, exécutant ses promesses, Napoléon faisait disparaître les embarras financiers que Bessières avait laissés derrière lui.

« Ma cousine, écrivait l'Empereur à la maréchale, j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite. Votre confiance en moi est bien fondée. J'ai donné ordre à mon grand maréchal du palais de me faire un rapport sur votre affaire; je prendrai les mesures nécessaires pour la terminer et vous mettre dans une situation convenable. Chargez votre père ou quelqu'un qui ait connaissance de vos affaires (et sans que les créanciers de la succession le sachent) de voir mon grand maréchal, pour lui donner tous les renseignements qu'il peut demander (2). »

Combien profonde fut la douleur de Napoléon le jour où, après le petit combat de Reichenbach, sous Dresde, Duroc fut atteint par un boulet ennemi!

Le duc de Vicence a laissé une relation émouvante du désespoir de l'Empereur en cette occasion : « Au moment où cette nouvelle lui était apprise, Berthier, qui vient le trouver, lui annonce que les Russes ont été repoussés et ajoute : — Sire, quels ordres Votre Majesté a-t-elle à donner?

« — A demain tout, répond l'Empereur; où a-t-on transporté Duroc? où est-il? comment est-il, Berthier?

« — Sire, il est dans une maison de Makersdorf, Ivan et Larrey sont auprès de lui... il n'y a aucun espoir...

« — Il faut que je le voie... s'écrie l'Empereur; pauvre, pauvre Duroc!

« Dans la soirée, Berthier et moi, nous accompagnâmes l'Em-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXV, p. 276, pièce 19977. — A la maréchale Bessières. Colditz, 6 mai 1813.

(2) *Id.*, t. XXVI, p. 488, pièce 20972. — A Mme la maréchale Bessières. Paris, 5 décembre 1813.

pereur. Duroc, étendu sur un lit de camp, était en proie à d'atroces souffrances. Sa figure, affreusement décomposée, était méconnaissable. Quand nous entrâmes, il tourna la tête de notre côté; son regard s'attacha sur l'Empereur avec cette horrible fixité de l'œil d'un mourant... Une faiblesse le prit; l'Empereur se rapprocha, le serra à plusieurs reprises dans ses bras; les médecins rentrèrent. — N'y a-t-il donc aucun espoir? demanda l'Empereur. — Aucun, répondirent-ils.

« L'infortuné, en reprenant sa connaissance, chercha des yeux l'Empereur, et lui demanda, « par pitié, de l'opium »; l'Empereur s'approcha, prit la main de Duroc, la pressa, et saisissant mon bras, sortit en chancelant. — C'est horrible, horrible, disait-il, mon bon, mon cher Duroc! Ah! quelle perte! — Des larmes brûlantes coulaient de ses yeux et tombaient sur ses vêtements; nous revînmes silencieux au camp.

« A cinq heures du matin, Ivan entra chez l'Empereur, qui comprit que tout était accompli! — Enfin, il ne souffre plus, dit-il, il est plus heureux que moi.

« L'Empereur fit acheter un terrain à Makersdorf, ordonna l'érection d'un monument, et écrivit de sa main ce qui suit: — Ici le général Duroc, duc de Frioul, grand maréchal du palais de l'empereur Napoléon, frappé glorieusement d'un boulet, est mort entre les bras de l'Empereur, son ami. — Il remit ce papier à Berthier sans prononcer un mot (1). »

C'est surtout par des soins paternels envers la famille de Duroc que l'Empereur honora la mémoire de son ami; les ordres suivants furent transmis à Cambacérès : « Vous recevrez un décret par lequel je transmets le duché de Frioul à la fille du grand maréchal... Le duché étant de plus de 200,000 francs par an, il restera donc 100,000 francs à la disposition de la veuve.

(1) *Souvenirs du duc de Vicence*, t. I, p. 177.

« J'ai à cœur que les intérêts de la pupille soient bien ménagés et indépendants des intérêts de la mère, afin qu'à sa majorité elle puisse ajouter 100,000 francs de revenu au revenu du duché, ce qui en fera un des plus riches partis de France. S'il y a un tuteur ou curateur à nommer, je désire que vous nommiez un conseiller d'État, tel, par exemple, le comte Molé, qui, étant jeune encore, pourrait assister au mariage de la pupille (1). »

Enfin, la veuve de Duroc recevait formellement l'assurance de la protection de l'Empereur, qui lui écrivait : « ...Vous savez combien j'ai été affligé de la perte du grand maréchal. Sa fille peut être assurée de ma constante protection. Je lui en ai donné un témoignage en lui substituant le duché de Frioul et en m'occupant de ses intérêts. Vous pouvez, de votre côté, compter sur toute mon affection et sur le désir que j'ai de vous donner, dans toutes les circonstances, des preuves de l'intérêt que je prends à la famille du grand maréchal (2). »

Ces lignes sont écrites au cours de la campagne de 1813, alors qu'ayant perdu ses vieilles troupes, l'Empereur luttait contre l'Europe entière avec une armée de soldats inexpérimentés, mal armés; alors, en un mot, qu'il sentait son trône s'écrouler. Néanmoins, en comparant l'expression de ses sentiments en ces heures désastreuses avec celle que contient la lettre écrite à Mme Brueys et datée d'Égypte, c'est-à-dire au moment où le jeune général, à l'aurore de sa carrière triomphale, pouvait rêver les plus hautes destinées, vous semble-t-il que son cœur, rassasié d'orgueil, soit moins capable d'attendrissement, que ses yeux soient moins accessibles aux larmes, éblouis par dix ans de magnificence, que sa pitié envers les affligés soit émoussée par la satisfaction de la toute-puissance, et ne reconnaissez-vous pas enfin que son âme est restée absolument la même?

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXV, p. 367, pièce 20095.—Au prince Cambacérès. Haynau, 7 juin 1813.

(2) *Id.*, t. XXV, p. 442, pièce 20200. — A Mme Duroc. Dresde, 30 juin 1813.

Remontez encore plus haut, reportez-vous à la lettre écrite à sa mère par Napoléon écolier, à l'occasion de la mort de son père, et dans laquelle il dit : « ... Consolez-vous, ma chère mère, les circonstances l'exigent. Nous redoublerons nos soins et notre reconnaissance, et heureux si nous pouvons, par notre obéissance, vous dédommager un peu de l'inestimable perte d'un époux chéri (1). »

Chez l'enfant malheureux comme chez le puissant Empereur, à ces deux pôles de la hiérarchie sociale, c'est, avant tout, le désir de consoler les autres qui tient la première place dans son esprit.

VII

Le maître, sous peine d'avilir ses inférieurs, ne doit pas être un régulateur mécanique, sorte d'automate, à l'aspect glacial, qui reste impassible tant que le mouvement s'accomplit, « dont le grand ressort se détraque avec fracas au moindre dérangement.

Il doit, pour relever la dignité de ses serviteurs, apprécier leurs efforts, infliger le blâme le jour où c'est nécessaire, mais aussi décerner les éloges à ceux qui les méritent.

On ne s'est pas fait faute de dire que l'Empereur, dominateur brutal en toutes choses, traitait ses subordonnés de Turc à Maure; nos auteurs modernes veulent même qu'on se le représente avec les allures d'un planteur, le bâton levé sur ses esclaves.

Pour faire justice de cette erreur radicale, il nous suffira de

(1) Voyez ci-dessus, p. 17.

cueillir, au hasard des temps et des événements, les félicitations, les encouragements que l'Empereur adressait journellement aux fonctionnaires de tout ordre.

Par leur nombre considérable, les pièces à l'appui de cette assertion forment avec les noms de leurs destinataires une sorte d'*Annuaire impérial*. A les lire, il semblerait qu'on évoque tous les anciens collaborateurs de Napoléon.

Ces documents, témoins irrécusables, attestent que, dans ses paroles qui n'ont pas été recueillies, l'Empereur a dû, presque en toutes circonstances, exprimer amplement sa satisfaction à ceux qui en étaient dignes. On n'en pourra douter en lisant les lettres suivantes :

A Bernadotte :

« Personne ne fait plus de cas que moi de la pureté de vos principes, de la loyauté de votre caractère et des talents militaires que vous avez développés pendant le temps que nous avons servi ensemble. Vous seriez injuste si vous pouviez en douter un instant. — Dans toutes les circonstances, je compterai sur votre estime et votre amitié (1). »

En 1806 :

« ..... J'ai vu avec plaisir l'activité et les talents que vous avez déployés dans cette circonstance, et la bravoure distinguée de vos troupes. Je vous en témoigne ma satisfaction ; vous pouvez compter sur ma reconnaissance (2). »

A Kléber :

« Je vous prie de recevoir, citoyen général, le sabre que je vous envoie comme une marque d'estime et d'amitié. J'y mets une condition, c'est que vous vous en servirez les jours d'affaires (3). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. III, p. 464, pièce 2398. — Au général Bernadotte. Paris, 18 décembre 1797.

(2) *Id.*, t. XIII, p. 529, pièce 11250. — Au maréchal Bernadotte. Berlin, 13 novembre 1806.

(3) *Id.*, t. IV, p. 105, pièce 2588. — Au général Kléber. Toulon, 13 mai 1798.

Quelques mois plus tard :

« ..... Si je tenais le burin de l'histoire, personne n'aurait moins à s'en plaindre que vous (1). »

A Gouvion-Saint-Cyr :

« ..... Recevez, comme témoignage de ma satisfaction, un beau sabre que vous porterez les jours de bataille. — Faites connaître aux soldats qui sont sous vos ordres que je suis content d'eux et que j'espère l'être davantage. — Le ministre de la guerre vous expédie le brevet de premier lieutenant de l'armée. — Comptez sur mon estime et mon amitié (2). »

A Moreau :

« ..... Vous venez d'illustrer les armes françaises par trois belles victoires..... (3). »

Et l'année suivante :

« Je ne vous dis pas tout l'intérêt que j'ai pris à vos belles et savantes manœuvres; vous vous êtes encore surpassé dans cette campagne..... (4). »

A Masséna :

« ..... Je ne pouvais vous donner une plus grande marque de la confiance que j'ai en vous que de vous remettre le commandement de la première armée de la République, de celle qui exige la réunion des talents militaires, politiques et d'une sévère probité (5). »

A Suchet :

« ..... J'ai vu avec plaisir les différents avantages que vous avez remportés, et je vois par votre lettre que vous êtes jaloux de gloire; c'est le moyen de faire de grandes choses (6). »

Et, onze ans plus tard, le maréchal Berthier est chargé

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. IV, p. 483, pièce 3271. — Au général Kléber. Le Caire, 12 septembre 1798.

(2) *Id.*, t. VI, p. 44, pièce 4458. — Au général Gouvion-Saint-Cyr. Paris, 26 décembre 1799.

(3) *Id.*, t. VI, p. 282, pièce 4797. — Au général Moreau. Lausanne, 14 mai 1800.

(4) *Id.*, t. VI, p. 561, pièce 5271. — *Id.* Paris, 9 janvier 1801.

(5) *Id.*, t. VI, p. 390, pièce 4950. — Au général Masséna. Milan, 25 juin 1800.

(6) *Id.*, t. VI, p. 419, pièce 5016. — Au général Suchet. Paris, 24 juillet 1800.

'écrire à Suchet une lettre particulière, afin de lui témoigner la atisfaction de l'Empereur pour la bonne conduite qu'il a tenue lans la campagne qui vient de se terminer (1).

A Brune :

« ..... Vous avez rendu leur ancienne gloire à nos champs de 'Adige (2). »

A Jourdan :

« Faites-lui connaître, écrit l'Empereur au ministre de l'intérieur, la satisfaction que j'ai de son administration, le désir que j'ai de le voir près de moi, et l'intention où je suis de le proposer au Sénat comme il le désire..... (3).

Quatre ans après, Jourdan recevait les lignes suivantes :

« ..... Ne doutez pas que je ne fasse, dans toutes les circonstances, tout ce qui vous sera convenable; et dans les dispositions que je vais prendre incessamment, vous y serez compris, ce qui vous assurera des moyens de fortune conformes à votre rang et aux services que vous avez rendus (4). »

A Ney :

« ..... Je conçois vos regrets de ne pas vous être trouvé à la bataille. J'en ai éprouvé aussi, me souvenant de votre belle conduite à Elchingen, que vous ne vous soyez pas trouvé à un événement aussi mémorable. Vous ne pouviez être partout. Vous avez très bien fait dans le Tyrol (5). »

A Davout :

« ..... Je vous fais compliment de tout mon cœur sur votre belle conduite... Témoignez ma satisfaction à tout votre corps d'armée et à

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. IX, p. 458, pièce 17444. — Au maréchal Berthier. Paris, 9 mars 1811.

(2) *Id.*, t. VI, p. 61, pièce 5270. — Au général Brune. Paris, 9 janvier 1800.

(3) *Id.*, t. VIII, p. 114, pièce 6459. — Au citoyen Chaptal. Saint-Cloud, 30 novembre 1802.

(4) *Id.*, t. XII, p. 47, pièce 9815. — Au maréchal Jourdan. Paris, 14 février 1806.

(5) *Id.*, t. XI, p. 483, pièce 9580. — Au maréchal Ney. Schœnbrunn, 15 décembre 1805.

vos généraux. Ils ont acquis pour jamais des droits à mon estime et à ma reconnaissance. Donnez-moi de vos nouvelles..... (1). »

A Lannes :

« ..... J'ai appris avec plaisir par votre relation la brillante conduite de votre corps d'armée. Mais j'apprends avec peine que votre santé est toujours faible. Je vous sais gré de tout le courage que vous montrez, et je l'attribue à votre zèle pour mon service et à l'amitié que vous me portez..... (2). »

Gaudin, ministre des finances, se trouvant dans une position embarrassée, avait eu recours à l'Empereur :

« ..... J'approuve fort ce que vous avez fait, relativement à vos affaires. Je dois tant à votre bonne administration qu'il est tout simple que je vienne à votre secours dans cette circonstance. J'ordonne donc par le billet ci-joint à M. Bérenger de vous remettre trois cent mille francs sur les fonds qui appartiennent à la Grande Armée. Je régulariserai cela sur la liste civile. Voyez-y une preuve de ma satisfaction de vos services (3). »

A la Bouillerie :

« Je vous ai nommé payeur général de la marine; je suis bien aise d'avoir trouvé cette occasion de vous témoigner ma satisfaction. Je vous ai nommé de la Légion d'honneur; je suis bien aise de vous l'annoncer moi-même (4). »

A Lacuée, directeur de l'Administration de la guerre :

« ..... J'ai lu votre lettre avec peine. Comment avez-vous pu supposer que j'aie jamais eu aucune espèce de doute sur votre zèle et sur votre attachement à ma personne? J'ai lieu de me plaindre de ce sentiment d'injustice de votre part. On ne peut être plus satisfait que je le suis de tout ce que vous faites..... (5). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII, p. 361, pièce 11014. — Au maréchal Davout. Weimar, 16 octobre 1806.

(2) *Id.*, t. XIV, p. 119, pièce 11516. — Au maréchal Lannes. Golymin, 29 décembre 1806.

(3) *Id.*, t. XIV, p. 255, pièce 11724. — A M. Gaudin. Varsovie, 29 janvier 1807.

(4) *Id.*, t. XIV, p. 505, pièce 12132. — A M. de la Bouillerie. Osterode, 23 mars 1807.

(5) *Id.*, t. XV, p. 195, pièce 12539. — Au général Lacuée. Finkenstein, 6 mai 1807.

« ..... J'ai eu hier une entrevue avec l'empereur de Russie. J'en ai une aujourd'hui avec le roi de Prusse. Vous devez savoir ces nouvelles qui doivent vous faire plaisir plus qu'à personne, car les victoires s'obtiennent par la bonne administration des armées, et vos veilles et vos sueurs sont depuis longtemps consacrées à cet objet important. Je désire que vous voyiez dans ces expressions de nouvelles preuves de contentement (1). »

Pour ce serviteur zélé, l'Empereur ne tarit pas d'amabilité :

« Je reçois votre lettre. Un homme qui travaille autant que vous a besoin d'un intérieur. Je verrai avec plaisir votre mariage avec mademoiselle Bianco de Brantès, et je désire que vous ne tardiez pas à avoir des enfants qui soient dignes de vous (2). »

Et, en 1811, nous trouvons encore les paroles suivantes :

« ..... Vos services me sont nécessaires, et ils me sont fort agréables. Les plaintes qui ont été portées contre les fournisseurs sont des détails d'administration, et personne ne rend plus de justice à toutes vos qualités (3). »

Les plus humbles profitent du désir habituel qui anime Napoléon de donner des témoignages de son contentement. C'est ainsi qu'il écrit à Clarke, ministre de la guerre :

« J'ai lu avec intérêt les deux beaux et grands états que vous m'avez envoyés. Je désire que vous me fassiez connaître quelle marque de ma satisfaction je puis donner à cet employé. Il y a là dedans une grande exactitude. Je n'en ai pu faire qu'une lecture, mais je n'y ai trouvé aucune faute (4). »

Ses éloges arrivaient jusqu'aux derniers rangs de l'armée, témoin cette lettre écrite à Léon Aune, sergent des grenadiers de la 32e demi-brigade :

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XV, p. 374, pièce 12831. — Au général Lacuée. Tilsitt, 26 juin 1807.

(2) *Id.*, t. VIII, p. 24, pièce 14418. — Au général Lacuée. Paris, 27 octobre 1808.

(3) *Id.*, t. XXII, p. 347, pièce 17949. — Au général Lacuée. Saint-Cloud, 26 juillet 1811.

(4) *Id.*, t. XVIII, p. 244, pièce 14744. — Au général Clarke, ministre de la guerre. Paris, 27 janvier 1809.

« J'ai reçu votre lettre, mon brave camarade; vous n'aviez pas besoin de me parler de vos actions. Vous êtes le plus brave grenadier de l'armée après la mort du brave Benezette. Vous avez un des cent sabres sur ceux que je distribue à l'armée. Tous les soldats étaient d'accord que vous étiez le modèle du régiment. Je désire beaucoup de vous voir; le ministre de la guerre vous en envoie l'ordre. Je vous aime comme mon fils. »

En *post-scriptum,* nous lisons :

« Le général Murat lui donnera un brevet de sous-lieutenant dans la garde des consuls (1). »

Enfin, si constant est chez Napoléon l'esprit de justice et de reconnaissance pour les services rendus, que, même après leur mort, il s'inquiète de ce qui a été fait pour honorer la mémoire de ceux qui lui ont été dévoués.

« Monsieur le duc de Feltre, écrit-il, je suis surpris que rien n'ait encore été fait pour honorer la mémoire du général Regnier, qui a eu une carrière si distinguée. Faites mettre dans le *Moniteur* l'oraison funèbre prononcée par le pasteur Marron et que je suppose être bien faite. Faites faire aussi au ministère de la guerre une notice; qu'on jette quelques fleurs sur la tombe d'un homme qui a bien servi, qui était honnête homme, et dont la mort est une perte pour la France et pour moi (2). »

Ces nobles préoccupations portent comme date : Soissons, 1814, c'est-à-dire le moment le plus aigu de la crise dont le dénouement fut l'abdication, signée un mois plus tard... Penser à d'autres qu'à soi-même en un tel moment, c'est plus que de la sollicitude, c'est de l'abnégation.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. VI, p. 91, pièce 4529. — Toulon. 15 janvier 1800.

(2) *Id.*, t. XVII, p. 306, pièce 21469. — Au général Clarke, ministre de la guerre. Soissons, 12 mars 1814.

VIII

L'écueil du commandement, surtout étendu, conséquemment bref et rapide, est de froisser certaines susceptibilités. Les inférieurs sont ordinairement disposés à voir une atteinte à leurs mérites ou à leurs droits dans les remontrances indispensables au bien du service.

Napoléon, dont la vigilance devait s'exercer sur un immense rayon, n'a pu se soustraire à cette inévitable condition de faire des mécontents autour de lui.

Quand son omnipotence lui permettait, assurément, de s'affranchir de tout scrupule, il tâchait, par quelque faveur ou marque sympathique, de faire oublier les alarmes ombrageuses qu'il avait involontairement causées. Ce n'est pas sans raison, nous allons le voir, que Rœderer a dit : « Il avait regret d'avoir blessé les gens de mérite qui lui étaient attachés (1). »

Laissons Marmont nous raconter un incident qui lui est personnel; c'était quelques jours après la bataille de Wagram. L'Empereur discutait avec Marmont les opérations de ce dernier et faisait une critique assez vive de certains points de détail. « Ma conversation, en me promenant avec lui devant sa tente, dit Marmont, dura plus de deux heures et demie... J'étais accablé de fatigue et mécontent. De retour dans la misérable cabane que j'avais choisie pour asile, je commençais, après m'être étendu sur la paille, à raconter à mon chef d'état-major, le général Delort, la singulière et fatigante conversation que je venais d'avoir avec l'Empereur, quand Alexandre de Girardin, aide de

(1) Rœderer, *Mémoires*, t. III, p. 340.

camp du prince de Neufchâtel, entra chez moi et me dit : — Mon général, voulez-vous bien me permettre de vous embrasser? — Tant que vous voudrez, mon cher Girardin, lui répondis-je; mais il y a du mérite à embrasser une aussi longue barbe et un homme aussi sale. — Et immédiatement après, il ajouta : — Voilà votre nomination de maréchal. — J'étais à mille lieues d'y penser, tant cette conversation avec l'Empereur m'avait laissé une impression pénible (1)... »

Voici, concernant le même maréchal, un autre incident non moins significatif rapporté par le baron Fain : « En 1814, après la perte de la ville de Reims, Marmont est appelé au quartier général pour rendre compte de son désastre; il se présente. A sa vue, Napoléon s'emporte en reproches qui n'entraient que trop avant peut-être dans le cœur du maréchal. Cependant, après les plaintes viennent les explications; bientôt les sentiments que Napoléon a toujours portés à son aide de camp prennent le dessus, et ce n'est plus qu'un maître en l'art de la guerre qui relève les fautes d'un de ses élèves de prédilection. Napoléon finit par le retenir à dîner (2). »

Dans son *Manuscrit de* 1814, le baron Fain nous rapporte un autre trait analogue au précédent. C'était après la bataille de Montereau; l'Empereur estimait que le maréchal Victor, duc de Bellune, arrivé en retard, avait été cause de l'occupation de la ville par l'ennemi, et ce maréchal, qui avait prétexté plusieurs fois de sa fatigue, reçut la permission de quitter l'armée. Cette permission n'était qu'un euphémisme du mot disgrâce. « Le duc de Bellune la reçut avec la plus vive douleur. Il monte à Surville, et, les larmes aux yeux, il vient réclamer contre cette décision. En le voyant, Napoléon donne libre cours à son mécontentement, il en accable le malheureux maréchal..... En vain le duc de Bellune veut répliquer, la vivacité de Napoléon lui en

(1) Marmont, *Mémoires*, t. III, p. 255.
(2) Baron Fain, *Manuscrit de* 1814, p. 176.

ôte les moyens. Cependant le maréchal parvient à élever la voix pour protester de sa fidélité. Il rappelle à Napoléon qu'il est un de ses plus anciens compagnons d'armes, et qu'il ne peut quitter l'armée sans déshonneur.

« Les souvenirs d'Italie ne sont pas invoqués en vain; la conversation se radoucit. Napoléon ne parle plus que du besoin que le maréchal semble avoir d'un peu de repos. Ses nombreuses blessures, ses souffrances ne lui permettent peut-être plus l'activité de l'avant-garde..... Mais c'est en vain que Napoléon entreprend de décider le maréchal à se retirer. Celui-ci insiste pour rester et finit par dire qu'il ne quittera pas l'armée : — Je vais prendre un fusil, dit-il, Victor se placera dans les rangs de la garde. — Ces derniers mots achevèrent de vaincre Napoléon. — Eh bien! Victor, restez, dit-il en lui tendant la main. Je ne puis vous rendre votre corps d'armée, puisque je l'ai donné à Gérard; mais je vous donne deux divisions de la garde; allez en prendre le commandement, et qu'il ne soit plus question de rien entre nous.

« Le lecteur, ajoute le baron Fain, vient d'assister à une de ces terribles scènes dont il a été question dans les libelles. C'est ainsi que Napoléon se fâchait, c'est ainsi qu'on l'apaisait (1). »

Ce ne sont pas là des anecdotes racontées à plaisir. Les Mémoires de Marmont, hostiles à l'Empereur, l'autorité du baron Fain, consacrée par tous les historiens, seraient des garants suffisamment sérieux, même si l'on n'avait à l'appui les faits eux-mêmes, c'est-à-dire la nomination de Marmont au maréchalat aussitôt après de vives critiques, les reproches violents de son échec à Reims suivis d'une invitation à dîner, le remplacement par Gérard du maréchal Victor et la réintégration immédiate de celui-ci dans l'armée.

(1) Baron Fain, *Manuscrit de* 1814, p. 117.

Un autre maréchal, Lefebvre, à la suite d'un blâme, crut avoir démérité dans l'esprit de l'Empereur ; voici la réponse au maréchal : « De ce que j'ai été fâché que la garnison prussienne s'en soit allée à cheval et avec ses fusils, je n'en suis pas moins très satisfait de vos services, et je vous en ai déjà donné des preuves, que vous apprendrez aux premières nouvelles de Paris, et qui ne vous laisseront aucun doute sur le cas que je fais de vous (1). »

Quelles étaient donc ces preuves d'estime que le maréchal allait connaître? Elles ne sont pas médiocres : la veille même du jour où il écrivit la lettre ci-dessus, l'Empereur avait rendu un décret nommant Lefebvre duc de Danzig et sénateur.

D'autre part, voyez quel n'est pas l'empressement que met Napoléon à calmer les inquiétudes de ceux qui croient avoir perdu son estime.

C'est au général Moncey qu'il écrit :

« ..... Vous savez tout le cas que je fais de votre probité et de vos talents. Les petites altercations qui se sont élevées dans la Cisalpine n'ont pu produire aucune espèce de changement dans mon estime, et je saisirai la première occasion pour vous en donner une preuve publique (2). »

Aux plaintes du général Julien, l'Empereur répond :

« Je reçois votre lettre du 25 février. Je suis fâché de voir que vous ayez des peines. Je vous ai dans le temps fait témoigner ma satisfaction des services que vous m'avez rendus... Ne doutez pas que, lorsque les circonstances seront arrivées, je ne vous donne des preuves particulières de l'estime que je vous porte (3). »

Vis-à-vis de Mollien, ministre du Trésor public, qui avait

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XV, p. 282, pièce 12683. — Au maréchal Lefebvre. Finkenstein, 29 mai 1807.

(2) *Id.*, t. VII, p. 224, pièce 5689. — Au lieutenant général Moncey. Paris, 14 mars 1801.

(3) *Id.*, t. XVI, p. 387, pièce 13618. — Au général Jullien. Paris, 3 mars 1808.

pris pour lui certaines paroles vagues, Napoléon n'hésite pas à entrer dans des explications peu altières et peu arrogantes :

« Monsieur Mollien, écrit-il, je ne comprends rien à votre lettre. Je serais fâché que vous eussiez pu penser que ce que j'ai dit au Conseil d'État pût vous concerner d'aucune manière. J'aurais droit de me plaindre de cette injustice de votre part; toutefois, je ne veux pas le faire, puisqu'elle m'offre une nouvelle occasion de vous assurer du contentement que j'ai de vos services, et de l'intention où je suis de vous donner, sous peu, une preuve de mon estime (1). »

M. de Lacépède s'étant trouvé offusqué à la suite d'objections sur la régie de la maison d'Écouen, l'Empereur lui fait, en quelque sorte, des excuses en lui écrivant :

« J'ai reçu votre lettre. Je suis fâché que la lettre que je vous ai écrite vous ait affligé; ce n'était certainement pas mon intention... surtout croyez que personne ne désire plus que moi vous donner des preuves d'estime et de considération (2). »

Lebrun, en mission à Gênes, avait fortement irrité l'Empereur par des légèretés dans l'administration. Le mécontentement de Napoléon se traduit avec véhémence dans ses lettres à Fouché et à Cambacérès. Au premier, il dit :

« Empêchez qu'on ne mette dans les journaux de Paris ce que M. Lebrun fait imprimer à Gênes, entre autres les lettres supposées de moi, dans lesquelles on me fait parler comme un savetier (3). »

A Cambacérès :

« ..... Je vous envoie un bulletin de M. Lebrun. Dites-moi en confidence s'il a perdu la tête : je commence à le croire. Bon Dieu! que les hommes de lettres sont bêtes! Tel qui est propre à traduire un poème n'est pas propre à conduire quinze hommes. Rien ne m'étonne,

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVI, p. 15, pièce 13123. — A M. Mollien. Rambouillet, 7 septembre 1807.

(2) *Id.*, t. XVII, p. 418, pièce 14231. — A M. de Lacépède. Toulouse, 26 juillet 1808.

(3) *Id.*, t. XI, p. 358, pièce 9429. — A M. Fouché. Munich, 26 octobre 1805.

depuis que je suis né, comme la conduite de M. Lebrun depuis qu'il est à Gênes (1). »

La colère de l'Empereur était à son comble; il adressa le même jour à Lebrun une mercuriale où nous lisons :

« Je viens de lire un bulletin signé de vous intitulé : *Insurrection du Plaisantin*. Je ne puis que vous témoigner mon extrême mécontentement du jugement qu'il y a dans cet écrit, il est aussi ridicule que déplacé. Vous n'avez point le droit de rendre compte au public, mais à moi seul... En vérité, je ne vous reconnais plus, permettez-moi de vous le dire avec franchise. Vous n'êtes point à Gênes pour écrire, mais pour administrer... Vous avez l'art de faire d'une babiole une chose qui réjouira beaucoup mes ennemis en France (2) ! »

On est en droit de trouver rigoureux les termes de cette lettre; mais il ne faut pas oublier que le souverain s'était contenu plus de quatre mois, pendant lesquels il avait eu constamment à se plaindre de l'administration de Lebrun, averti à plusieurs reprises.

N'importe, prenons cette lettre telle qu'elle est, et convenons qu'elle est excessive; mais elle n'est pas plus tôt partie que Napoléon, pris de remords, reconnaissant qu'il a peut-être été trop vif, craignant de faire de la peine à un vieux serviteur, à son ancien collègue du Consulat, reprend la plume et, de son propre mouvement, atténue ainsi l'effet de ses reproches :

« ..... Je vous ai témoigné, par ma précédente lettre, mon mécontentement du bulletin que vous avez fait imprimer sur l'insurrection de Plaisance. Je serais cependant fâché que vous lui donnassiez une interprétation différente. Je veux, par celle-ci, vous témoigner toute ma satisfaction des mesures que vous avez prises pour détruire cette insurrection. J'ai blâmé vos paroles, mais je loue beaucoup votre zèle (3). »

Dans ses rapports avec les personnages de l'Empire, où voit-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XI, p. 554, pièce 9699. — A Cambacérès. Strasbourg, 24 janvier 1806.
(2) *Id.*, t. XI, p. 555, pièce 9700. — A M. Lebrun. Strasbourg, 24 janvier 1806.
(3) *Id.*, t. XI, p. 559, pièce 9709. — A M. Lebrun. 27 janvier 1806.

on l'homme inexorable, sorte de tyran atrabilaire, imaginé par certains contempteurs?

N'est-ce pas surtout l'homme qui mesure vite la portée des dures paroles, parce qu'il en a connu lui-même l'amère impression? Dans cette voie, où le souvenir de ses origines le ramène sans cesse, ses scrupules vont jusqu'à l'humilité.

Les renseignements précédents, puisés aux sources authentiques, extraits des minutes existant encore aux Archives nationales, nous permettent d'ajouter foi à un incident du même ordre : « Dans la campagne de Moscou, dit le duc de Vicence, à la suite d'une discussion très vive, je quittai le quartier général et me retirai dans une espèce de galetas... Berthier vint me chercher de la part de l'Empereur; je résistai, décidé que j'étais à cesser mes fonctions auprès de sa personne. Je lui écrivis même pour lui demander un commandement en Espagne; il me renvoya ma lettre au bas de laquelle était écrit de sa main : « Je n'ai pas envie de vous envoyer vous faire tuer en Espagne, venez me voir, je vous attends. » En m'apercevant, l'Empereur se mit à rire, et, me tendant la main : « Vous savez bien, dit-il, que nous sommes deux amoureux qui ne peuvent se passer l'un de l'autre... (1). »

Si l'on met en regard de ce récit, qui montre l'Empereur en 1812, le jugement porté par Mollien, en 1801 : — « Ses saillies ne sont pas rares, mais elles ne laissent aucunes traces : le Premier Consul est le premier à s'en accuser, et il demande souvent qu'on les oublie comme lui-même (2) », — alors, ne faudra-t-il pas convenir que le caractère de l'Empereur était bien connu de ses contemporains, que ce caractère n'a jamais varié, et qu'on en peut suivre la ligne continue, régulière et nette à travers les différentes époques de son existence?

(1) *Souvenirs du duc de Vicence*, t. I, p. 319.
(2) Mollien, *Mémoires*, t. I, p. 285.

IX

Les mouvements de vivacité reprochés à l'Empereur ne dépassent certainement pas la moyenne des inégalités d'humeur qu'on a le devoir, en bonne justice, d'excuser chez un homme en proie à toutes les préoccupations accablantes qui pesaient sur le cerveau de Napoléon. A l'intérieur, établir un ordre social nouveau sur les ruines d'une administration vieille de dix siècles; à l'extérieur, écraser des coalitions sans cesse renaissantes, être contraint à cet effet de bouleverser les royaumes, de disloquer les peuples, et, comme conséquence, assurer et organiser la prépondérance de son pays sur l'Europe entière : tels étaient les plans qu'il avait conçus et qu'il exécutait à travers des résistances, des défaillances et des difficultés qui eussent justifié, à la rigueur, un état permanent de défiance et d'irritation.

Si l'on considère enfin qu'il ne se contentait pas, dans ces projets, de la partie méditative, mais qu'il était le premier artisan de leur réalisation, on aura bien quelques raisons d'admettre qu'il n'avait peut-être pas toujours l'esprit assez libre pour amortir l'effet de son impatience, ni pour rechercher les formes exquises d'une impeccable urbanité.

Cependant, parmi les gens qui se sont plaints de ne pas avoir trouvé l'Empereur assez onctueux, à de certains moments, combien, à sa place, condamnés comme lui à cette tension extrême du cerveau, auraient pu montrer autant de calme, autant de retenue?

Combien, mis à un rang où l'on peut se croire tout permis, auraient, comme lui, pesé les conséquences de leurs paroles, au point de ne pas oser faire un reproche mérité?

C'est ainsi qu'au lieu de prendre son monde à la gorge, nous allons voir Napoléon éprouver, par un sentiment bien humain,

un certain embarras quand il a des observations délicates à formuler. Voulant éviter dans ces circonstances l'effet trop blessant des paroles directes du souverain, c'est un tiers qu'il charge de transmettre les avertissements pénibles.

Un jour, il écrit au prince Eugène :

« Dites confidentiellement à Marmont que les affaires de comptabilité sont revues ici avec la plus grande rigueur; que tout désordre pourrait le perdre, lui et ses amis... qu'il a une réputation d'intégrité à conserver; qu'il soit l'homme que j'ai connu au sac de Pavie en l'an V, et qu'il réprime les abus auxquels se portent les militaires en l'an XIV..... (1). »

Quand, en 1807, Fouché, voulant activer le divorce impérial, se livrait à des manœuvres qui déplaisaient à l'Empereur, celui-ci s'adressa à Maret et lui dit :

« Je vois avec peine par vos bulletins que l'on continue toujours à parler de choses qui doivent affliger l'Impératrice sous tous les points de vue. J'ai écrit fortement là-dessus au ministre de la police... Il ne serait pas hors de propos que, sans paraître en avoir mission de moi, vous lui en parliez... Je lui ai témoigné mon sentiment là-dessus à Fontainebleau et dans une lettre que je lui ai écrite depuis. Il me semble que de pareilles choses ne doivent pas se dire deux fois..... (2). »

Avant de prendre lui-même Lebrun à partie, comme nous l'avons vu, n'avait-il pas déjà écrit à Cambacérès l'année précédente :

« ..... M. Lebrun fait mettre dans les journaux de Gênes des lettres qui sont assez ridicules... Cela est peu digne; faites-le-lui comprendre de vous-même ou par M. de Marbois, comme l'ayant appris vaguement par plusieurs personnes. Je désire qu'il ne se doute pas que cela puisse venir de moi, ce qui lui ferait trop de peine..... (3). »

(1) *Correspondance de Napoléon I^er^*, t. XIII, p. 60, pièce 10629. — Au prince Eugène. Saint-Cloud, 9 août 1806.

(2) *Id.*, t. XVI, p. 184, pièce 13379. — A M. Maret, ministre secrétaire d'État. Venise, 6 décembre 1807.

(3) *Id.*, t. XI, p. 124, pièce 9123. — A Cambacérès. Camp de Boulogne, 24 août 1805

La déplorable capitulation de Baylen fut signée, avec le général Dupont, par le général Marescot, dont la femme était attachée à la personne de l'Impératrice. Ce revers néfaste, imposé en rase campagne à vingt mille Français par des bandes espagnoles, fut pour l'Empereur un coup très sensible.

Il était exaspéré, humilié de se sentir atteint, pour la première fois, dans sa réputation de chef invincible. Afin qu'on sût bien en quelle défaveur il tenait les signataires de cette capitulation désastreuse, il destitua Marescot de ses fonctions honorifiques (en attendant l'œuvre de la justice militaire), puis il décida de relever Mme Marescot de ses fonctions à la Cour, autant pour accentuer sa réprobation de l'acte du général que pour ne pas en perpétuer le souvenir sous ses yeux.

Un arrêté, une simple signature suffisaient à cette radiation; et si jamais l'irréflexion, la violence même pouvaient trouver leur excuse, c'était bien en ce moment d'irritation légitime.

Eh bien! voyez avec quelle précaution l'Empereur procède à cette disgrâce :

« Le général Marescot, écrit-il à la première dame d'honneur, s'étant déshonoré en attachant son nom à une infâme capitulation, ce qui m'a contraint à lui ôter toutes ses charges et emplois, dans cette situation de choses, il est impossible que madame Marescot continue à être dame du palais, quelque innocente que soit cette dame, et quelque mérite qu'elle ait d'ailleurs. Je désire donc que vous lui fassiez demander sa démission, en portant dans cette démarche tous les adoucissements qu'il vous sera possible (1). »

Pour la plus futile observation, mais qui, prise en mauvaise part, pourrait froisser la susceptibilité d'un ami, il a encore besoin d'un intermédiaire, comme par exemple quand il mande à Cambacérès :

« ..... Junot m'écrit toujours avec de grand papier de deuil qui

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVII, p 490, pièce 14296. — A Mme de la Rochefoucault, dame d'honneur de l'Impératrice. Saint-Cloud, 6 janvier 1808.

me donne des idées sinistres quand je reçois ses lettres. Faites-lui donc connaître que cela est contraire à l'usage et au respect, et qu'on n'écrit jamais à un supérieur avec le caractère de deuil d'une affection particulière (1). »

Dans le même ordre d'idées, nous avons déjà vu Napoléon prier M. de Metternich d'appeler l'attention de l'impératrice Marie-Louise sur quelques légères étourderies de sa conduite (2). Dans les précédents chapitres de cet ouvrage, nous l'avons vu incapable de prendre la détermination de sévir, comme l'exigeaient son intérêt et les circonstances; nous avons été témoins de ses temporisations, principalement à l'égard de ses frères (3); nous verrons bientôt sa longanimité envers Bourrienne, Fouché, Talleyrand, etc.

Quel contraste entre ce Napoléon sujet à des timidités dont il nous est difficile à tous de nous affranchir, et le tigre écumant, toujours prêt à bondir, griffes et crocs aiguisés, sur quiconque le gêne!

Bien que nous nous efforcions de prouver que l'Empereur était doué d'autant d'humanité, au moins, que beaucoup de ses détracteurs, notre intention serait trahie, si nous arrivions, par hasard, à le faire passer pour un homme indécis, doucereux, veule, cauteleux, flattant tout le monde parce qu'il avait besoin de tout le monde. Ce serait dénaturer singulièrement la vérité, car la dominante de son caractère était, au contraire, de n'avoir peur de personne, de se préoccuper fort peu de ce qu'on penserait de sa manière d'agir, et de conformer celle-ci, autant pour les éloges que pour les blâmes, aux nécessités des opérations militaires ou gouvernementales.

Quand un intérêt supérieur est en jeu, si son affection ou sa

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIV, p. 580, pièce 12236. — A Cambacérès. Osterode, 31 mars 1807.

(2) Voir ci-dessus, p. 217.

(3) *Id.*, p. 244 à 305.

NEW YORK PUBLIC LIBRARY
St. Agnes Branch,
4 ... Madison Ave.
...NT.

reconnaissance ne prennent pas le dessus, peu lui importent les conséquences de sa franchise; ce qu'il a à dire, il le dit net et ferme, sans périphrases, élevant la voix, s'époumonant pour prévenir que désormais, suivant ses propres expressions, « il ne criera plus, il punira enfin (1) ». Toutefois, ceux qui reçoivent ses reproches, ses punitions, peuvent, s'ils le veulent, se vexer, renoncer aux fonctions publiques, quitter la Cour, la France au besoin, l'Empereur n'en a cure. Mais ils tablaient tous sur la bonté du souverain, et savaient, par des exemples nombreux, que bientôt ils seraient l'objet de nouvelles faveurs.

Au plus grand honneur de Napoléon, on va pouvoir constater que le général d'Italie et d'Égypte qui aurait dû, pour servir son ambition, chercher à rallier tous les concours par de bons procédés, fut plus sévère, plus cassant peut-être, envers les généraux et les soldats, que l'Empereur indépendant, maître absolu, ayant tout à donner, et rien à demander. Nos contradicteurs sont les premiers à dire qu'en 1796, « ce petit b..... de général faisait peur à des gens comme Augereau, Masséna et Decrès (2) ».

Voici comment il parlait aux généraux ou fonctionnaires importants, quand il jugeait indispensable de les ramener à une meilleure observation de leurs devoirs.

En 1797, au général Despinois, venu pour lui faire sa cour, Bonaparte dit :

« Général, votre commandement de la Lombardie m'avait bien fait connaître votre peu de probité et votre amour pour l'argent, mais j'ignorais que vous fussiez un lâche. Quittez l'armée et ne paraissez plus devant moi (3). »

« Écrivez au général Gardanne, mande Napoléon à Berthier, qu'il m'est venu beaucoup de plaintes sur les vexations qu'il exerce envers

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. X, p. 299, pièce 8551. — Au vice-amiral Decrès. Mâcon, 8 avril 1805.

(2) H. Taine, *les Origines de la France contemporaine*, *le Régime moderne*, t. I, p. 20 et 21.

(3) Maréchal Marmont, *Mémoires*, t. I, p. 188.

les habitants du pays; qu'il ait à se comporter d'une manière digne de l'armée et à ne faire entendre désormais aucune plainte (1). »

A l'amiral Truguet :

« Je ne puis qu'être mécontent de l'escadre qui est sous vos ordres... Ce ne sont point des phrases et des promesses que j'ai le droit d'attendre de vous, ce sont des faits (2). »

Junot, son ami de jeunesse, est repris à chaque bévue avec la même rigueur :

« Je n'ai pu voir qu'avec la plus grande peine votre conduite. Comment avez-vous pu oublier l'immense supériorité que vous donne la confiance que j'ai en vous pour mettre aux arrêts un administrateur, un préfet qui a aussi ma confiance... Vous avez traité un préfet comme vous auriez pu faire d'un caporal de votre garnison. Il y a là un défaut de tact et un oubli de vous-même qui me paraît inconcevable. Ce que vous avez fait est sans exemple. Je n'ai qu'un mot à vous dire : si cela s'arrange à la satisfaction du préfet et du pays, je l'oublierai; sinon, je ne vous emploierai plus jamais dans aucune affaire civile (3). »

Une autre fois au même général :

« Je ne puis qu'être mécontent de ce que vous n'obéissez pas à mes ordres... Je me flatte que désormais vous remplirez plus exactement mes intentions et ne regarderez pas ce que je dis comme des sornettes... Vous vous faites une étrange idée de vos devoirs et du service militaire. Je ne vous reconnais plus (4). »

A l'amiral Decrès :

« ..... Je ne vous demande une réponse que dans un mois; mais pendant ce temps, recueillez des matériaux tels qu'il n'y ait pas de *mais*, de *si*, de *car*..... (5). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. IX, p. 331, pièce 7695. — Au général Berthier. Saint-Cloud, 18 avril 1804.

(2) *Id.*, t. IX, p. 376, pièce 7780. — A l'amiral Truguet, commandant l'escadre de l'Océan. Saint-Cloud, 25 mai 1804.

(3) *Id.*, t. XII, p. 362, pièce 10214. — Au général Junot. Saint-Cloud, 8 mai 1806.

(4) *Id.*, t. XV, p. 214, pièce 12564. — Au général Junot. Finkenstein, 10 mars 1807.

(5) *Id.*, t. XVII, p. 21, pièce 13760. — Au ministre de la marine. Bayonne, 18 avril 1808.

Cet amiral, prolixe sans doute d'habitude, s'attire, sept ans plus tard, un autre reproche tout aussi vif :

« Il ne s'agit pas de m'écrire, il s'agit de faire partir. Marchez de l'avant, tout cela devrait être fait (1). »

D'ordinaire, dans l'infortune, on est moins hardi, on ménage les gens, on cherche des appuis, on évite, quand la défection se met dans tous les rangs, ce qui pourrait éloigner les derniers serviteurs fidèles. L'Empereur ne connaît pas ces petitesses; il exprime sa pensée avec autant, avec plus de liberté qu'à l'époque de sa toute-puissance.

En 1814, pendant la campagne de France, c'est au ministre de la police qu'il écrit :

« Dans ce moment, il nous faut des choses réelles et sérieuses, et non pas de l'esprit en prose et en vers. Les cheveux me dressent sur la tête des crimes commis par les ennemis, et la police ne pense pas à recueillir un seul de ces faits. En vérité, je n'ai jamais été plus mal servi (2). »

C'est au même ministre que, cinq jours après, il dit encore :

« Pourquoi donc avez-vous la tête si dure? Pourquoi ne pas vouloir me comprendre (3)? »

Au ministre de l'intérieur, Napoléon écrit :

« Je ne suis plus obéi. Vous avez tous plus d'esprit que moi, et sans cesse on m'oppose de la résistance en m'objectant des *si*, des *mais*, des *car*..... (4). »

Faut-il rappeler ici que l'Empereur, à tort ou à raison, sut mettre à l'écart un de ses meilleurs généraux, Macdonald, que

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVIII, p. 121, pièce 21837. — Au ministre de la marine. Paris, 22 avril 1815.

(2) *Id.*, t. XXVII, p. 215, pièce 21329. — Au duc de Rovigo, ministre de la police. Nogent, 21 février 1814.

(3) *Id.*, t. XXVII, p. 247, pièce 21376. — Au duc de Rovigo, ministre de la police. Troyes, 26 février 1814.

(4) *Id.*, t. XXVII, p. 246, pièce 21375. — Au comte de Montalivet, ministre de l'intérieur. Troyes, 26 février 1814.

celui-ci resta six ans en disgrâce, de 1801 à 1807 (1); que le général Dupont fut, quoi que l'on pût faire, traduit en conseil de guerre, pour avoir capitulé à Baylen; que le maréchal Bernadotte, prince de l'Empire, fut, en 1810, flétri par un ordre du jour impérial qui signalait son incurie doublée d'une imposture, lors de la bataille de Wagram; qu'il fut révoqué de son commandement? Faut-il rappeler les destitutions ou plutôt les disgrâces momentanées de Lucien Bonaparte comme ministre de l'intérieur; de Bourrienne, le secrétaire particulier; de Barbé-Marbois, le ministre du Trésor public; de Fouché, le ministre de la police; de Talleyrand, le ministre des affaires étrangères; le renvoi de Portalis, chassé honteusement du conseil d'État pour avoir méconnu les ordres du souverain?

Si l'Empereur a joui parmi ses troupes d'une popularité incontestée, il ne l'a certainement pas acquise en transigeant avec les lois de la discipline. Il ne craignait pas de prendre publiquement des mesures qui étaient plus propres à lui aliéner qu'à lui attirer les sympathies et les dévouements des officiers et des soldats, car tous pouvaient se sentir menacés de traitements équivalents à ceux que nous allons raconter.

En Égypte, en 1798, des soldats ont volé dans un jardin des grappes de dattes : « Ils seront promenés deux fois dans un jour dans le camp, la garde assemblée, au milieu d'un détachement; ils porteront ostensiblement les grappes de dattes, leur habit retourné, et portant sur la poitrine un écriteau sur lequel sera écrit : *Maraudeur* (2). »

Le chirurgien Boyer a été assez poltron pour refuser de donner des secours à des blessés supposés atteints de maladie contagieuse : « Il est indigne de la qualité de citoyen français. Il sera habillé en femme, promené sur un âne dans les rues d'Alexan-

(1) Maréchal Macdonald, *Souvenirs*, p. xxx.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. V, p. 23, pièce 3406. — Ordre du jour. Le Caire, 30 septembre 1798.

drie, avec un écriteau sur le dos portant : *Indigne d'être citoyen français; il craint de mourir* (1). »

Après le général en chef, voici le Premier Consul indigné d'avoir vu des soldats pénétrer tumultueusement dans la citadelle de Turin, au mépris de leur consigne et de la discipline : « Les 16e, 17e, 18e, 19e et 20e compagnies du 1er régiment d'artillerie sont cassées..... les officiers sont provisoirement suspendus de leurs fonctions..... Il sera fait au gouvernement un rapport sur chacun d'eux..... Le drapeau de ce régiment sera déposé au temple de Mars et couvert d'un crêpe noir (2). »

X

Plus on avance dans cette étude, plus on va de surprise *en* surprise ; à chaque pas, on rencontre des traits de bonté, et, au lieu d'une humeur acariâtre et présomptueuse, on trouve une cordialité ouverte, avenante, plus voisine du *bon garçonisme bourgeois,* si l'on ose s'exprimer ainsi, que de la morgue des souverains.

Écoutez l'anecdote rapportée par la duchesse d'Abrantès, née Laure Permon. On sait que Mme veuve Permon, peu de temps après la mort de son époux, avait été demandée en mariage par Napoléon. Celui-ci, alors général, avait vu repousser ses avances. Vexé de ce refus, il avait interrompu ses visites dans la maison, dont il était naguère l'un des habitués.

Quand Laure Permon se maria avec le général Junot, ami et aide de camp du Premier Consul, on fut chez les Permon dans une grande perplexité. On se demanda comment on s'y pren-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. V, p. 239, pièce 3818. — Ordre du jour. Le Caire, 8 janvier 1799.

(2) *Id.*, t. VII, p. 232, pièce 5701. — Arrêté. Paris, 25 août 1801.

lrait pour inviter le chef de l'État, fort aimé de Junot, et qui, par sa présence, devait donner un lustre flatteur au bal de noces offert, selon l'usage d'alors, dans la première quinzaine qui suivait le mariage. Après bien des tergiversations causées par le fait qu'il fallait prier Napoléon de venir à ce bal chez Mme Permon même, il fut décidé que Junot, sa jeune femme et le frère de celle-ci se rendraient chez le Premier Consul pour lui faire verbalement l'invitation.

Laissons la duchesse d'Abrantès raconter elle-même cette entrevue aux Tuileries : « Lorsque la porte du cabinet fut ouverte et que le Premier Consul m'aperçut : « Oh ! oh ! dit-il en sou- « riant avec bonne humeur, que signifie cette députation de « famille ? Il n'y manque que Mme Permon? Est-ce que les Tui- « leries lui font peur? ou bien serait-ce moi? — Mon général, « dit aussitôt Junot, Mme Permon voulait se joindre à nous ; « mais vous savez combien elle est souffrante, et il lui a été de « toute impossibilité de vous demander une faveur à laquelle « elle tient infiniment. Ma femme est chargée par elle de vous « en adresser la demande en forme. »

« Le Premier Consul se tourna vers moi, et, me regardant en souriant : « — Eh bien ! voyons, j'écoute. Que me voulez-vous ? » — Il est difficile ou plutôt impossible de rendre le charme de sa physionomie lorsqu'il souriait avec une pensée douce.

« Je dis au général Bonaparte ce dont nous étions convenus entre nous trois. A peine eus-je terminé ma harangue, qu'il me prit les deux mains et me dit : « — Eh bien ! sans doute j'irai « à ce bal. Pourquoi donc aviez-vous l'air de croire que je refu- « serais? J'irai, et très volontiers encore. » — Puis il ajouta une phrase que depuis il m'a bien souvent répétée : « — Et « cependant, je vais me trouver là au milieu de mes ennemis, « car le salon de votre mère en est, dit-on, rempli. » — Junot nous fit signe, à Albert et à moi, qu'il était temps de prendre congé. Nous saluâmes, et le Premier Consul, après avoir serré

la main de mon frère avec la même cordialité que si nous avions été encore dans la maison de mon père, nous dit :

« — A propos, et quel jour est ce bal? »

La date primitivement fixée était le 10 novembre. Napoléon, empêché ce jour-là, demanda que l'on prît une autre date. « La chose fut aussitôt résolue, dit la duchesse d'Abrantès. Il prit heureusement de lui-même le 12 novembre. Cela arrangeait tout.

« — Avez-vous vu Joséphine? me demanda-t-il. — Je lui répondis affirmativement; je lui dis que Mme Bonaparte avait accepté pour elle et pour sa fille l'invitation que ma mère, à son grand regret, n'avait pu venir lui faire elle-même.

« — Oh! je crois bien que Mme Permon est souffrante, dit le Premier Consul; mais il y a de la paresse, et puis autre chose que je ne veux pas dire. N'est-ce pas, madame Loulou (c'est le nom que dans l'enfance il donnait à Mme Junot)? — Et il me tirait l'oreille et les cheveux à me faire pleurer.

« Le soir du bal venu, Junot avait été aux Tuileries à neuf heures moins un quart, pour être prêt à suivre le Premier Consul et l'accompagner chez ma mère. Mais il fit dire que les affaires l'accablaient à un tel point qu'il ne pouvait répondre de l'heure à laquelle il serait libre; qu'en conséquence, il demandait en grâce à ma mère de ne pas l'attendre pour faire danser la première contredanse, mais qu'il donnait sa parole de venir à n'importe quelle heure...

« A onze heures moins quelques minutes, on entendit le bruit des chevaux de l'escorte du Premier Consul; bientôt après, la voiture entra rapidement sous la porte, et presque aussitôt lui-même parut à la porte de la première pièce avec Junot et mon frère, qui s'étaient trouvés à son arrivée. Ma mère s'avança vers lui et lui fit une de ses plus gracieuses révérences. Mais lui, se mettant à sourire : « — Eh bien! madame Permon, est-ce comme « cela que vous recevez un ancien ami? » — Et il lui tendit la main. Ma mère lui donna la sienne, et ils rentrèrent ainsi dans

la salle de bal. Il y faisait une chaleur étouffante, le Premier Consul le remarqua (cela n'empêchait pas qu'il ne gardât sa redingote grise tout le temps du bal).

« — Faites donc recommencer la danse, madame Permon, « dit-il à ma mère; il faut que la jeunesse s'amuse, et la danse « est le passe-temps qu'elle aime le mieux. On dit, à propos de « cela, que votre fille danse comme Mlle Chameroi; il faudra « que je voie cela. Si vous voulez, nous danserons la *Monaco;* « c'est la seule danse que je sache.

« — Il y a trente ans que je ne danse plus, répondit ma mère.

« — Allons donc! vous plaisantez. Vous avez l'air, ce soir, « de la sœur de votre fille (1). »

N'est-il pas charmant, ce croquis de Napoléon dans le monde, alors que déjà il était le chef acclamé et incontesté de toute la France?

Bien que les Mémoires de la duchesse d'Abrantès ne soient rien moins qu'un panégyrique de Napoléon, et bien qu'ils méritent certainement plus de créance que ceux d'autres femmes suspectes à plusieurs titres, nous aurions hésité à reproduire ce petit tableau, si nous n'avions rencontré d'autres documents similaires :

« A Malmaison, dit Constant, la société, dont la plupart des membres étaient jeunes, et qui souvent était fort nombreuse, se livrait souvent à des exercices qui rappelaient les récréations de collège; enfin, un des grands divertissements de Malmaison était de jouer aux barres..... C'était ordinairement après le dîner que Bonaparte, MM. de Lauriston, Didelot, de Luçay, de Bourrienne, Eugène, Rapp, Isabey, Mme Bonaparte et Mlle Hortense se divisaient en deux camps, où des prisonniers faits et échangés rappelaient au Premier Consul le grand jeu auquel il donnait la préférence.

« Dans ces parties de barres, les coureurs les plus agiles

(1) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. II, p. 409 à 413.

étaient M. Eugène, M. Isabey et Mlle Hortense ; quant au général Bonaparte, il tombait souvent, mais il se relevait en riant aux éclats (1)... »

Fidèle à notre méthode, nous allons demander à un document officiel de contrôler l'authenticité de ces bruits empruntés aux coulisses de l'histoire.

Dans une lettre datée de 1806, entre Austerlitz et Iéna, l'Empereur écrivait au prince Eugène : « J'ai passé ces deux jours-ci chez le maréchal Bessières; nous avons joué comme des enfants de quinze ans (2)... »

Ces deux lignes, en coïncidence parfaite avec les récits des contemporains, sont comme le coup de pinceau final qui anime le tableau de l'artiste. Désormais l'Empereur, débarrassé du fardeau des affaires de l'État, apparaît bien en relief, bien vivant; il redevient le camarade de ses lieutenants, il se livre à tous leurs jeux avec un bonheur juvénile. Pour ces réunions amicales, exquis ressouvenirs de la jeunesse, il a mis la pourpre impériale au vestiaire, ainsi que, jadis, il déposait sa capote râpée en entrant chez Justat, où l'on mangeait la portion à six sous !

XI

La caractéristique de l'homme insociable doit être avant tout l'égoïsme; rien dans les pages précédentes n'accuse ce défaut chez Napoléon : les chagrins des autres l'émeuvent, il secourt leurs infortunes avec la plus grande largesse.

(1) Constant, *Mémoires*, t. I, p. 24. — Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. IV, p. 348. — De Ségur, *Mémoires*, t. II, p. 200.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XII, p. 285, pièce 10099. — Au prince Eugène. Saint-Cloud, 14 avril 1806.

Plus nous étudierons les manifestations de ses sentiments, plus nous les trouverons accessibles à la commisération.

« L'Empereur, dit la duchesse d'Abrantès, était vraiment paternel pour tous les besoins du peuple, et, à cet égard, il avait soin qu'il ne lui manquât rien, comme un père de famille, je le répète, soignerait ses enfants (1). » En effet, sa sollicitude ne connaissait pas de bornes, tout était digne de ses soins; le fait le plus infime, arrivant à sa connaissance, attirait et retenait son attention bienveillante; il exigeait et poursuivait la réparation de la moindre injustice commise à l'égard d'un de ses sujets, si petit fût-il.

C'est en 1802, on est en pleine expédition de Saint-Domingue; un traité (20 mai) avec le duc de Wurtemberg cède à la France les pays de la rive gauche du Rhin; de plus, le Premier Consul est tout entier à la réorganisation de la France : les décrets remplissent chaque jour les colonnes du *Journal officiel,* le Premier Consul prend part à la discussion des articles du Code civil, il institue l'ordre de la Légion d'honneur, etc., quand la modeste réclamation suivante lui tombe sous les yeux :

« Durand, militaire, héritier de Béatrix Poirson, réclame sa succession, dont un notaire de Nancy a voulu le frustrer pendant qu'il était au service. »

Napoléon écrit en marge :

« Je prie le conseiller d'État Régnier d'écrire dans le pays à quelque homme de loi, pour recommander cette affaire et donner une direction au procès du citoyen Durand (2). »

En 1805, de Stupinigi, avant d'arriver à Milan où il va se faire sacrer roi d'Italie, l'Empereur prescrit au ministre de l'intérieur :

« De savoir pourquoi on a dépouillé mademoiselle Pays, orpheline,

(1) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires,* t. X, p. 33.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. VII, p. 481, pièce 6111. — Paris, 1er juin 1802.

qui réclame le produit de la succession de ses père et mère, déposé à l'hospice des vieillards (1). »

Entre la proclamation du titre de protecteur de la Confédération germanique (12 juillet 1806) et l'élaboration des préliminaires de paix avec la Russie, l'Empereur écrit le 16 juillet au ministre de la police :

« Il y a eu hier un accident d'un cocher qui, par sa faute, à ce qu'il paraît, a tué un petit enfant. Le faire arrêter, n'importe à qui il appartienne, et le faire punir sévèrement (2). »

Son attention est souvent attirée par les besoins de l'industrie; en de pareilles questions, il n'apporte pas l'attention banale du souverain forcé de dire quelque chose et qui ne répond que par des généralités : il donne la solution raisonnée, pratique, avec le remède instantané pour ainsi dire.

En 1810, il dicte les instructions suivantes :

« Pour mettre aussi en activité les métiers qui fabriquent des étoffes unies, Sa Majesté est disposée à faire des commandes d'objets étrangers aux besoins de ses palais. Il faut d'abord que les députés de Lyon fassent connaître à combien devraient s'élever ces commandes... Il convient d'examiner ce qu'on pourrait faire pour les fabriques de Lyon par les règlements de la Cour. On peut dire que, pendant l'hiver et toutes les fois que l'on sera en grand costume, l'habit de velours sera obligé, et que les autres jours... tout le monde, excepté les officiers de service, paraîtra à la Cour sans costume, mais vêtu en étoffes de Lyon..... (3). »

Plus tard, vous trouverez un prêt à la maison Richard Lenoir (4) et un autre à la maison Gros-Davilliers, laquelle se trouve par ce fait avoir reçu une somme de deux millions (5).

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. X, p. 355, pièce 8646. — Stupinigi, 28 avril 1805.

(2) *Id.*, t. XII, p. 547, pièce 10500. — A M. Fouché. Paris, 16 juillet 1810.

(3) *Id.*, t. XXI, p. 327, pièce 17227. — Paris, 19 décembre 1810.

(4) *Id.*, t. XXI, p. 339, pièce 17247. — Au comte Mollien. Paris, 26 décembre 1810.

(5) *Id.*, t. XXI, p. 389, pièce 17339. — Paris, 8 février 1811.

Meneval rapporte « qu'un sénateur, M. Laville-Leroux, avait obtenu de l'Empereur un prêt de deux cent mille francs, dont il remboursa la moitié quelque temps après. Le bon de cent mille francs restant à payer fut donné par l'Empereur à M. Corvisart, pour qu'il en touchât le montant quand M. Laville-Leroux serait en mesure de l'acquitter. Ce sénateur étant venu à mourir, les biens de sa succession furent insuffisants pour acquitter ces cent mille francs. M. Corvisart rapporta l'obligation qu'il avait reçue à l'Empereur, qui, ne voulant pas avoir donné un billet sans valeur, lui en fit payer le montant par son trésorier. »

Le même auteur raconte aussi que « Pougens, imprimeur-libraire, ruiné en 1803, recourut dans sa détresse au Premier Consul, qui était alors au camp de Boulogne. Le courrier, porteur de la lettre de M. Pougens, remporta l'ordre de lui prêter les quarante mille francs dont il avait besoin, remboursables en quatre ans. Dix ans après, la moitié de cette somme était encore due. Napoléon, touché de l'énergie des efforts de son débiteur et de son honnêteté, lui fit la remise des vingt mille francs qu'il redevait, par une décision du 10 avril 1813... (1). »

« Je pourrais, dit Meneval, ajouter à ces exemples de nombreuses preuves de la libéralité de Napoléon et de la délicatesse qu'il mettait dans la manière de donner. Sans revenir sur sa munificence envers ses généraux, je dois dire que ses ministres et plusieurs autres fonctionnaires dans l'ordre civil ont eu part à ses dons et ont vu leurs services généreusement récompensés.

« Je ne parle pas des prêts considérables qu'il fit souvent aux maisons de commerce et aux manufactures, des encouragements pécuniaires qu'il fit aux fabriques encombrées de produits et aux ouvriers travaillant isolément, dans le seul but de leur procurer du travail. Ces secours absorbèrent plusieurs millions... (2). »

(1) Meneval, *Souvenirs*, t. III, p. 246 et 247.
(2) *Id.*, t. III, p. 248.

Nous pouvons, à titre de complément, mentionner, à cette place, que le Premier Consul paya, en 1802, les dettes du danseur Vestris (1).

Les souffrances des ouvriers et des misérables, qu'elles proviennent des intempéries ou du chômage, ont la même part à la sollicitude de Napoléon, qu'il soit à Paris ou au fond de l'Europe.

Voici, pris à tous les échelons de la carrière de l'Empereur, des exemples de sa vigilance à l'égard des humbles.

En 1802 :

« ..... Si le froid revenait, comme en 89, faire allumer du feu dans les églises et autres grands établissements pour chauffer beaucoup de monde..... (2). »

En 1803 :

« L'hiver sera rigoureux, citoyen ministre, la viande très chère. Il faut faire travailler à Paris :

« Faire continuer les travaux du canal de l'Ourcq;

« Faire des travaux aux quais Desaix, d'Orsay;

« Faire paver les nouvelles rues, etc., etc. (3). »

En 1807 :

« Les choses devraient être établies de façon qu'on pût dire : Tout mendiant sera arrêté. Mais l'arrêter pour le mettre en prison serait barbare ou absurde. Il ne faut l'arrêter que pour lui apprendre à gagner sa vie par un travail. Il faut donc une ou plusieurs maisons ou ateliers de charité par département..... (4). »

En 1810 :

« On m'assure que les ouvriers de Rotterdam et d'Amsterdam n'ont

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. VIII, p. 17, pièce 6291. — Paris, 30 août 1802.

(2) *Id.*, t. VII, p. 365, pièce 5923. — Aux consuls Cambacérès et Lebrun. Lyon, 20 janvier 1802.

(3) *Id.*, t. VIII, p. 520, pièce 7080. — Au ministre de l'intérieur. Saint-Cloud, 6 septembre 1803.

(4) *Id.*, t. XVI, p. 1, pièce 13096. — Au ministre de l'intérieur. Saint-Cloud, 1er septembre 1807.

point de travail. Faites-moi connaître quelle espèce d'ouvriers c'est, et quels travaux on pourrait leur donner (1). »

En 1811 :

« Il y a beaucoup de chapeliers, de bonnetiers, de cordonniers, de tailleurs, de selliers qui sont sans ouvrage. Je désirerais que vous prissiez des mesures pour faire faire 500 paires de chaussures par jour..., etc., etc. (2). »

Quelques jours plus tard, c'est au ministre de la guerre qu'il dit :

« Beaucoup d'ouvriers n'ont pas d'ouvrage à Paris. Comme je désire leur en donner, je vous prie : 1° de faire une commande extraordinaire de harnais d'artillerie..., etc. (3). »

En même temps, il écrit au grand maréchal du palais :

« Le faubourg Saint-Antoine manque d'ouvrage; je désire lui en donner, surtout ce mois-ci qui précède les fêtes... Que l'on fasse une commande telle que, pendant les mois de mai et de juin, 2,000 ouvriers du faubourg Saint-Antoine qui font des chaises, des meubles, des commodes, des fauteuils, et qui sont sans ouvrage, en aient sur-le-champ... Que vos idées soient arrêtées demain et qu'on commence sans délai (4). »

Soupçonnera-t-on une arrière-pensée politique dans ces secours donnés à des corporations éprouvées par la misère? Nous répondrons en montrant les mêmes mesures prescrites à l'égard des personnes isolées qui ont recours à la bienfaisance ou à la justice de Napoléon.

C'est un M. Garnier que le Premier Consul recommande au

(1) *Correspondance de Napoléon I^er^*, t. XXI, p. 230, pièce 17064. — Au prince Lebrun. Fontainebleau, 19 octobre 1810.

(2) *Id.*, t. XXII, p. 135, pièce 17683. — Au directeur de l'administration de la guerre. Saint-Cloud, 2 mai 1811.

(3) *Id.*, t. XXII, p. 145, pièce 17699. — Au ministre de la guerre. Saint-Cloud, 7 mai 1811.

(4) *Id.*, t. XXII, p. 145, pièce 17700. — Au général Duroc. Saint Cloud, 7 mai 1811.

ministre de l'intérieur pour un emploi, parce que depuis longtemps il a pris soin de la fille du général Dugommier sous lequel Napoléon a jadis servi à Toulon (1).

C'est le fils de Camille Desmoulins, recueilli au Prytanée à titre de « victime du tribunal révolutionnaire de Paris (2) », dit l'arrêt du Premier Consul.

C'est un secours de 100,000 francs remis à la duchesse d'Orléans avec la recommandation suivante : « Cette somme doit lui être remise secrètement et sans aucune espèce d'ostentation (3). »

Pendant toute la durée du règne et même en 1815, pendant les Cent-jours, vous trouverez des secours gracieux, remis pareillement à la duchesse de Bourbon, au prince de Conti, à la duchesse d'Orléans, en dehors des pensions qui leur étaient régulièrement servies (4).

Enfin, nous avons la preuve qu'à tous les instants, même les plus critiques pour lui, la pitié, la largesse de l'Empereur s'exerçaient dans des conditions qui paraîtraient invraisemblables si le document lui-même n'était pas sous nos yeux : une demoiselle Delaire, élève de la Maison impériale de Saint-Denis, fait appel, pour sa mère malheureuse, à la charité de l'Empereur. Cette demande ne comporte pas moins de trente-quatre lignes d'une écriture fine jusqu'à être illisible, sur papier in-folio.

Napoléon en prit connaissance à l'heure où il travaillait seul, ses secrétaires étant couchés, car c'est de sa main qu'il écrivit en marge : « Bertrand lui donnera un secours de 600 francs et fera régler sa pension (5). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t VI, p. 464, pièce 5108. — Au ministre de l'intérieur. 24 septembre 1800.

(2) *Id.*, t. VI, p. 468, pièce 5117. — Paris, 30 septembre 1800.

(3) *Id.*, t. VIII, p. 181, pièce 6551. — Au ministre des finances. Saint-Cloud, 18 janvier 1803.

(4) *Id.*, t. VIII, p. 221 à 230, 1803; t. IX, p. 349, 1804; t. XX, p. 29, 1810; t. XXVIII, p. 67, 1815.

(5) Collection A. A.

Nous voilà bien en face d'un mouvement de bonté naturelle et spontanée; rien qui touche ni à la politique, ni à la popularité. Ce fait de peu de valeur, en apparence, acquiert une importance au point de vue du caractère de l'homme, si l'on considère dans quelles circonstances il se produisit. Quel jour l'Empereur prit-il le temps de lire cette supplique et d'y faire droit? C'était le 7 avril 1815, quinze jours après le retour de l'île d'Elbe, au moment où l'Europe entière coalisée réunissait ses forces pour marcher contre la France, au moment où l'Empereur, à peine arrivé aux Tuileries, avait à faire sortir du néant les armées qui devaient livrer, quelques semaines plus tard, le suprême et fatal combat de Waterloo.

XII

Si le cœur de l'homme peut être comparé à une lyre dont chaque corde représenterait une qualité ou un défaut, nous pouvons maintenant affirmer que chez Napoléon la corde de l'humanité était des plus vibrantes. Nous l'avons entendue, au cours de ce chapitre, résonner sur tous les tons chez l'époux, chez le père, le fils, le frère, l'ami, le maître, l'homme heureux et l'homme malheureux; dans ces diverses conditions, nous avons vu l'Empereur doué des vertus sociales qui sont l'honneur et la règle de la civilisation. Impressionnable, bienveillant et secourable, il le fut, au pinacle comme dans l'adversité.

On va se récrier, on va parler des goûts de Napoléon pour la guerre. Que de fois ne l'a-t-on pas représenté, aimant, pardessus tout, à se vautrer dans des hécatombes humaines! Même

reproche avait été adressé à Jeanne d'Arc par ses juges, et l'héroïne, levant les yeux au ciel, répondait avec sérénité : « ... De ces exterminations d'hommes, il faut parler doucement et à voix basse... (1). »

Le général en chef, c'est indubitable, a pour première et stricte obligation de gagner la bataille, de même que le chirurgien a pour mission de sauver la vie du patient, quels que soient les moyens à employer ; cependant, l'un et l'autre seraient méprisables s'ils se complaisaient dans les atrocités que leur impose le devoir professionnel.

Examinons donc si l'Empereur, appelé par son rang à présider à d'épouvantables catastrophes, y assistait non pas avec une âme réjouie, nul n'oserait le prétendre sérieusement, mais seulement avec une âme rebelle à la pitié que doivent inspirer de si grands malheurs.

Le voici, à plusieurs époques bien distinctes :

A Vérone, révolté des contributions imposées, par des fonctionnaires avides, à toute la population, le Premier Consul, dit Bourrienne, s'écrie : « Que l'on frappe les riches, à la bonne heure, quoique ce soit déjà un malheur, mais c'est une nécessité de la guerre; mais les pauvres, c'est une infamie. » Bonaparte, ajoute le même auteur, ordonna donc que l'on rendît, en échange d'une modique somme de dix francs, les objets déposés au Mont-de-Piété, à leurs propriétaires, quelle que fût la valeur de l'objet... (2). »

Le lendemain de la bataille d'Austerlitz, Napoléon terminait ainsi le trentième bulletin de la Grande-Armée : « Jamais champ de bataille ne fut plus horrible. Du milieu de lacs immenses, on entend encore les cris de milliers d'hommes qu'on ne peut secourir... le cœur saigne. Puisse tant de sang versé, puissent tant

(1) Joseph Fabre, *Éphémérides de la vie de Jeanne d'Arc*. Le *Temps* du 16 mai 1892.

(2) Bourrienne, *Mémoires*, t. V, p. 357.

de malheurs retomber enfin sur les perfides insulaires qui en sont la cause (1)! »

Au faîte de la gloire, en 1807, l'Empereur écrit à l'Impératrice, le surlendemain de la bataille d'Eylau : « ..... Ce pays est couvert de morts et de blessés. Ce n'est pas la belle partie de la guerre; l'on souffre et l'âme est oppressée de voir tant de victimes (2). »

« Le lendemain de la victoire de Wagram, dit le duc de Rovigo, l'Empereur parcourut à cheval le champ de bataille comme cela était sa coutume et pour voir si l'administration avait fait exactement enlever les blessés... Les blés étaient fort hauts, et l'on ne voyait pas les hommes couchés par terre. Il y avait plusieurs de ces malheureux blessés qui avaient mis leur mouchoir au bout de leur fusil et qui le tenaient en l'air pour que l'on vînt à eux. L'Empereur fut lui-même à chaque endroit où il apercevait de ces signaux; il parlait aux blessés et ne voulut point se porter en avant que le dernier ne fût enlevé (3). »

Voici maintenant le témoignage d'un ennemi : « Dans une autre occasion, dit Walter Scott, passant sur un champ de bataille d'où l'on n'avait pas encore relevé les blessés, il exprima une vive sensibilité, ce qui n'était pas chez lui une chose extraordinaire, car il ne pouvait jamais voir souffrir sans montrer de la compassion (4). »

En 1813, au déclin de sa fortune, c'est le même langage qu'aux plus beaux jours de la victoire, nous allons retrouver à Dresde les mêmes sentiments qu'à Vérone : « Mon cousin, mande l'Empereur à Berthier, écrivez au duc de Padoue qu'il m'est revenu des plaintes graves sur sa conduite à Hanau, qu'il a reçu dans cette ville dix louis par jour... qu'il ait sur-le-

(1) *Bulletins de la Grande-Armée*, t. I, p. 103. Trentième bulletin. Austerlitz, 12 frimaire an IV.

(2) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, lettre XCVIII, t. I, p. 264.

(3) Duc de Rovigo, *Mémoires*, t. IV, p. 187.

(4) Walter Scott, *Vie de Napoléon Buonaparte*, t. VII, p. 204.

champ à renvoyer tout ce qu'il a reçu à ceux qui le lui ont payé. Écrivez-lui confidentiellement que cette conduite m'a fait beaucoup de peine dans un moment où les peuples sont écrasés par le logement du soldat et les frais de la guerre. Écrivez la même chose au duc de Castiglione qu'il ne prenne rien et qu'il restitue l'argent reçu (1). »

Ainsi que l'ont déjà fait les adversaires de Napoléon lorsqu'ils rencontraient un fait louable qu'ils ne pouvaient, malgré eux, passer sous silence, va-t-on dire que tous ces actes, toutes ces paroles relèvent de l'art du comédien?

Si c'est être comédien que de se faire au fond de sa conscience un idéal de justice, de bonté et de pitié, puis de s'efforcer d'y conformer toutes ses actions, Napoléon était comédien, et, à ce compte, on peut regretter que nous ne le soyons pas tous au même degré.

Mais si l'on entend par comédien l'homme qui, pour chaque occasion, compose d'avance son attitude selon l'effet qu'il veut produire, nous répondrons que rien dans la vie de Napoléon ne semble l'avoir préparé à cet art factice et tortueux : l'absorption complète des facultés par des soins innombrables et ininterrompus, la nécessité de prendre sur-le-champ une décision claire et rapide, voilà qui laisse peu de temps pour se grimer au moral comme au physique. Non, un grand capitaine, digne de ce nom, homme de résolution par excellence, dont la pensée doit être vive comme l'éclair, n'est pas, ne peut pas être un tartufe de mélodrame.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXV, p. 392, pièce 20138. A Berthier. Dresde, 17 juin 1813.

XIII

La sincérité morale de l'Empereur, étudiée comme nous venons de le faire, nous semble donc être à l'abri du doute.

Est-ce à dire qu'à côté des traits si nombreux, si concluants que nous avons mis en évidence, on ne rencontre pas dans son caractère les défaillances, les aspérités qui font partie de l'imperfection humaine et auxquelles sont encore plus sujettes que les autres les personnes surexcitées par le continuel souci d'intérêts innombrables? Loin de nous la pensée de le juger ainsi. Napoléon était un simple mortel avec ses défauts et ses qualités, et c'est uniquement ce que nous voulons établir.

Éclairé par le faisceau de rayons lumineux que nous venons de projeter, nous croyons que jamais cœur humain ne fut rendu plus transparent aux yeux de la postérité.

Un incident, banal en soi, dans la vie d'un général, permet encore de pénétrer plus avant dans les profondeurs de l'âme de Napoléon et d'y trouver, sans une ombre possible, la pureté de l'amitié poussée jusqu'à la superstition de ce haut sentiment.

Capitaine adjoint à Bonaparte au siège de Toulon, Muiron le suivit ensuite en qualité de colonel aide de camp à l'armée d'Italie et fut tué à la bataille d'Arcole, aux côtés de Napoléon. Celui-ci conçut le plus vif chagrin de la perte de cet ami qu'il ne connaissait cependant que depuis trois ans, et cette mort laissa dans son cœur un souvenir profond et une reconnaissance éternelle, le mot n'est pas exagéré, ainsi qu'on va le voir.

Voici la lettre par laquelle Napoléon annonce ce malheur à la veuve de son aide de camp : « Muiron est mort à mes côtés sur le champ de bataille d'Arcole. Vous avez perdu un mari qui vous

était cher, j'ai perdu un ami auquel j'étais depuis longtemps attaché; mais la patrie perd plus que nous deux en perdant un officier distingué autant par ses talents que par son rare courage. Si je puis vous être bon à quelque chose, à vous ou à son enfant, je vous prie de compter entièrement sur moi (1). »

Un mois après, c'est au Directoire que s'adresse Napoléon en faveur de la famille de son ami : « ... Je vous demande, en considération des services rendus, dans les différentes campagnes de cette guerre, par le citoyen Muiron, que la citoyenne veuve Bérault-Courville, sa belle-mère, soit rayée de la liste des émigrés, sur laquelle elle est inscrite, quoiqu'elle n'ait jamais émigré, ainsi que le citoyen Charles-Marie Bérault-Courville, son beau-frère. Ce jeune homme avait quatorze ans lorsqu'il a été mis sur la liste des émigrés, étant en pays étranger pour son éducation (2). »

Pour apprécier les sentiments de noble sollicitude qui portaient Napoléon à vouloir que Mme Muiron fût entourée de ses proches parents, il faut savoir que celle-ci, à la mort de son mari, était enceinte de huit mois.

Le même jour, Bonaparte écrivait à Mme Muiron : « Vous trouverez ci-joint, citoyenne, une copie de la lettre que j'écris au Directoire, conformément à vos désirs. J'espère, connaissant avec quel intérêt il protège les défenseurs de la patrie, qu'il la prendra en considération. Vous trouverez ci-joint six lettres de recommandation pour chacun des membres du Directoire et le ministre de la police. Vous verrez le général Dupont qui vous indiquera le moment où il sera temps de traiter votre affaire et où, dès lors, vous présenterez ces lettres. Je vous ferai passer, par le premier de mes aides de camp que j'enverrai à Paris, des secours pour son enfant.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. II, p. 120, pièce 1199. — A la citoyenne Muiron. Vérone, 19 novembre 1796.

(2) *Id.*, t. II, p. 208, pièce 1323. — Au Directoire exécutif. Milan, 28 décembre 1796.

« Je vous prie de croire que, dans toutes les occasions, vous ne trouverez prêt à vous être utile (1). »

Des six lettres mentionnées ci-dessus, on n'a retrouvé que celle destinée à Carnot; elle est ainsi conçue : « Je vous recommande, citoyen directeur, la veuve du citoyen Muiron, que ce brave jeune homme a laissée enceinte pour voler à la défense de la patrie. J'ai fait pour elle une demande au Directoire, que je vous prie de prendre en considération (2). »

Plus tard, en souvenir de son ami, Napoléon donna le nom de *Muiron* à une frégate vénitienne, et ce fut celle-là qu'il choisit pour opérer son retour d'Égypte.

Dix-neuf ans après la mort de son aide de camp, la mémoire de Napoléon est aussi fidèle qu'aux premiers jours envers son ancien ami. Ni l'éclat du trône le plus élevé de la terre, ni les fumées de la gloire la plus prodigieuse des temps modernes, ni la réalisation du rêve fabuleux qui avait mené le boursier de Brienne jusqu'à voir à ses pieds les souverains de l'Europe, et dans son lit la fille d'un empereur de droit divin, rien n'avait pu effacer le souvenir de ce cher compagnon de jeunesse, mort à ses côtés; et, en 1815, c'est sous le nom du colonel Muiron que l'Empereur songeait encore à se rendre aux Anglais (3).

Plus tard même, dans l'exil, en proie aux plus atroces souffrances, torturé sous un climat meurtrier par d'implacables ennemis, trahi, vilipendé, abandonné des siens, ce prisonnier frustré de toute joie, à qui on a ravi sa femme et volé son enfant, cet homme enfin, qui s'appelle Napoléon, tourne encore sa pensée v[illegible] pauvre Muiron, et, dix jours avant sa mort, le 24 avril [illegible]mpereur écrit de sa main les lignes suivantes : « Nous léguons 100,000 francs à la veuve, fils ou petit-fils de

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. II, p. 209, pièce 1326. — A la citoyenne Muiron. Milan, 28 décembre 1796.

(2) *Id.*, t. II, p. 209. — A Carnot. 28 décembre 1796.

(3) Dr Coston, *Premières années de Napoléon*, t. I, p. 419. — *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. I, p. 29.

notre aide de camp Muiron, tué à nos côtés à Arcole, nous couvrant de son corps (1). »

Quoi de plus rare et de plus pur que ce simple et touchant souvenir, culte fervent de l'amitié par delà le tombeau, traversant toute une existence de splendeurs et de vicissitudes inouïes?

Maintenant, jetez un coup d'œil rétrospectif sur les premiers chapitres de cet ouvrage, et revoyez la vie entière de Napoléon depuis Brienne jusqu'à Sainte-Hélène. A quelque moment que vous considériez sa conduite à l'égard de tous, envers les siens comme envers les autres, envers les grands comme envers les humbles, vous n'aurez rencontré qu'affection, sollicitude, compassion, fidélité. Ne sont-ce pas là, même aux yeux des plus civilisés d'entre nous, des qualités suffisantes pour faire un homme sociable?

(1) Testament de Sainte-Hélène.

LIVRE V

LA GÉNÉROSITÉ

I. La solidarité gouvernementale. La générosité impériale. Jugements des contemporains. Les souverains vaincus. La rentrée des émigrés. — II. Les ennemis de Napoléon. Les généraux Clarke et Dessoles. Chénier et Nodier. Bernadotte. Les fautes des généraux. Le maréchal Soult. La royauté de Portugal. — III. Les fautes des officiers subalternes. Le capitaine Daugier. Hésitation à sévir. Peines légères. Les soldats. Les prisonniers anglais. — IV. Les fonctionnaires civils. Le camarade malheureux. L'ambassade de Hambourg. Indulgence persistante de Napoléon. Grâce offerte à Georges Cadoudal. — V. Les femmes éplorées. Mme de Hatzfeld. Noblesse de cœur. Les petites faiblesses humaines. Barbé-Marbois. Le crédit de la France. La modération de l'Empereur. — VI. Les réalités de la vie. Le respect moral des situations acquises. Fouché. Un conspirateur endurci. L'ambassadeur de Fouché. La disgrâce. Mansuétude inépuisable. Triple jeu de Fouché. — VII. Talleyrand. Son portrait par lui-même. La corruption. La mine d'or. Une alliance russe. Un ministre de l'Europe. Longanimité du souverain. Les dettes de Talleyrand. Délicatesse de l'Empereur. — VIII. Les griefs contre Napoléon. Le duc d'Enghien. Les crimes politiques. La responsabilité. L'opinion générale du pays. Les réponses de l'accusé. Les membres du conseil de guerre. La juste appréciation. — IX. Moreau. Une présomption. La culpabilité. Les témoignages. Aucune excuse valable. Attentions de Napoléon. Rôle de Moreau au 18 brumaire. Le crime de lèse-patrie. — X. Mme de Staël. Les rigueurs du Directoire. Ambition démesurée. Le souvenir de Mme de Maintenon. Les rebuffades. L'aversion de Napoléon. La lutte contre l'Empire. L'interdiction de séjour. Un empereur tracassé. La courtière de l'Europe. — XI. L'état-major des conspirateurs. Le général Mallet. Le gant de velours et la main de fer.

I

« Dans la situation qu'il s'est faite, il n'a pas de ménagements à garder..., les gens ne l'intéressent que par l'usage qu'il peut faire d'eux (1). »

(1) H. Taine, *Origines de la France contemporaine, le Régime moderne*, t. I, p. 84.

« Il n'a jamais éprouvé un sentiment généreux... c'est ce qui le rend si défiant, si immoral (1). »

Voilà ce que dit M. Taine; voilà ce que dit Chaptal.

Chaptal, caution de M. Taine, a la mémoire courte; il écrivait le 10 mars an VIII à Dejean : « Bonaparte fait l'inverse de tous les gouvernements de nos jours : ils s'entourent de ténèbres, et lui s'établit sur les lumières; eux abrutissent, lui ennoblit et relève la dignité de l'homme à qui il commande (2). » En 1815, il faut croire que quinze ans de règne n'avaient pas modifié ce jugement de Chaptal, sans quoi il eût été bien inexcusable de redonner alors son concours à cet homme, dépourvu de tout « sentiment généreux, si défiant, si immoral », et dont il accepte assez volontiers néanmoins les titres suivants : directeur général du commerce et des manufactures, ministre d'État et pair de France (3).

Dans une lettre à son frère Louis, roi de Hollande, Napoléon disait : « Je ne me sépare pas de mes prédécesseurs, et depuis Clovis jusqu'au Comité de salut public, je me tiens solidaire de tout, et le mal qu'on dit de gaieté de cœur contre les gouvernements qui m'ont précédé, je le tiens comme dit dans l'intention de m'offenser... (4). » Aussi, sous son règne, ne laissa-t-il publier aucune insulte, ni contre les anciens rois, ni contre Marie-Antoinette, ni même contre le comte de Lille (Louis XVIII). On ne parvenait pas à le flatter en injuriant ses prédécesseurs ou ses rivaux.

Tout au contraire, le gouvernement de Louis XVIII porte la responsabilité d'avoir toléré, d'avoir encouragé, si ce n'est provoqué les monstrueuses déclamations rééditées de nos jours, — compromissions indignes d'un Bourbon et d'un souverain.

(1) H. Taine, *Origines de la France contemporaine, le Régime moderne*, t. I, p. 74. — Extrait des *Mémoires inédits* de M. Chaptal.

(2) Lettre autographe de Chaptal, collection Lajariette, 1860. Voir l'*Amateur d'autographes*, 1863, p. 316.

(3) *Biographie des hommes vivants*, t. IV, p. 309, Paris, 1821

(4) Lettre de Napoléon à Louis, ne figurant pas dans la *Correspondance de Napoléon Ier*. — Félix Rocquain, *Napoléon Ier et le roi Louis*, p. 229.

On entendait encore résonner le bruit des éperons de l'Empereur sur la route de l'île d'Elbe, en 1814, que déjà des écrivains de circonstance, qui venaient à peine de quitter la livrée impériale, vomissaient l'outrage contre le maître, devenu « ogre de Corse, monstre de cruauté ».

Cette animosité était-elle dans le cœur de la majorité des Français? C'est au moins improbable.

Le retour triomphal de Napoléon entrant en France avec une poignée d'hommes, onze mois après, en 1815, et reprenant possession de son trône sans avoir brûlé une cartouche, sans avoir répandu une goutte de sang, ne laisse pas d'indiquer que le souverain, tant vilipendé par certains, avait conservé quelques sympathies chez ses compatriotes. Ce n'est donc pas une absolue réprobation, mais plutôt l'enthousiasme, si ce n'est l'idolâtrie, que les quatorze années de règne de l'Empereur avaient inspiré aux Français.

Voulez-vous maintenant connaître l'opinion particulière de contemporains, ennemis ou amis, en ce qui concerne la générosité de Napoléon, aujourd'hui niée avec tant d'assurance? Voici d'abord le prince de Metternich, dont les mémoires sont loin d'être écrits à la gloire de son impérial adversaire. « Dans la vie privée, il était facile et poussait même souvent l'indulgence jusqu'à la faiblesse (1). » Écoutez ensuite Marmont, plus porté à justifier sa trahison qu'à louer Napoléon : « La nature lui avait donné un cœur reconnaissant et bienveillant, je pourrais même dire sensible. Cette assertion contrariera des opinions établies mais injustes (2). » Le même auteur ajoute plus loin : « Bonaparte était l'un des hommes les plus faciles à toucher par des sentiments vrais (3) », et pour confirmer cette opinion bien arrêtée chez lui, Marmont dit encore : « Bona-

(1) Prince de Metternich, *Mémoires*, t. I, p. 280.
(2) Marmont, *Mémoires*, t. I, p. 194.
(3) *Id.*, t. I, p. 282.

parte cachait sa sensibilité, en cela bien différent des autres hommes qui affectent d'en montrer, sans en avoir. Jamais un sentiment vrai n'a été exprimé en vain devant lui et sans le toucher vivement (1). » Bourrienne, qui ne saurait être soupçonné de partialité quand il parle de la générosité de l'Empereur, avoue que « Napoléon ne refuse une grâce que quand il ne peut faire autrement (2) ». De son côté, Thibaudeau nous a transmis ces paroles recueillies de la bouche de Joséphine : « Il est plus faible et plus sensible qu'on ne le croit (3). » « Je suis moins Corse qu'on ne le croit », disait-il lui-même un jour à la duchesse d'Abrantès, qui complète cette pensée en disant : « Tout ce que je sais de lui prouve une âme grande, oublieuse des injures (4). » Même jugement est porté par le duc de Bassano : « Son cœur, naturellement bon, le portait à la clémence. Il n'est pas un de ceux qui l'approchaient, grands ou petits, qui me démentira (5). » Le général Rapp nous apporte à peu près le même témoignage : « Il avait beau chercher à se montrer sévère, la nature était plus forte, sa bonté l'emportait toujours... Jamais homme ne fut plus enclin à l'indulgence et plus sensible à la voix de l'humanité (6). »

Le duc de Vicence n'est pas moins affirmatif : « Napoléon n'aimait pas à punir... son caractère naturel le portait à épargner les coupables; la première irritation passée, il pardonnait généreusement les offenses qui lui étaient personnelles... son équité naturelle le portait à réparer, non pas avec des compliments, il en était très sobre, mais par une action généreuse, le chagrin qu'il avait causé (7). » A son tour, M. de Bausset

(1) Marmont, *Mémoires*, t. II, p. 37.
(2) Bourrienne, *Mémoires*, t. IV, p. 8.
(3) Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 310.
(4) Duchesse d'Abrantès, t. V, p. 53, et t. VII, p. 74.
(5) Duc de Bassano, *Souvenirs intimes*, publiés par Ch. de Sorr, t. I, p. 188.
(6) *Mémoires du général Rapp*, p. 6 et 9.
(7) *Souvenirs du duc de Vicence*, Ire partie, t. I, p. 327; IIe partie, t. I, p. 278 et 324.

affirme que, « le premier moment passé, Napoléon revenait toujours et faisait grâce... (1) ». « Il ne pardonnait rien aussi facilement, dit le duc de Rovigo, que les torts que l'on avait eus envers lui personnellement (2). » Enfin, en 1814, le baron Fain nous le montre aux prises avec les supplications d'une famille implorant une grâce, et nous dit : « Napoléon ne savait pas résister à ces cris de miséricorde, des rémissions éclatantes et nombreuses attestent assez sa clémence... » A l'île d'Elbe, parlant à Fleury de Chaboulon de sa rentrée possible en France, l'Empereur, abandonné et déjà trahi par ses meilleurs amis, s'écrie : « Je ne punirai personne, je veux tout oublier (3). » Et quand, revenu aux Tuileries le 20 mars 1815, il reçoit, à la fois, signés par les mêmes préfets ou fonctionnaires, des actes d'adhésion au régime impérial restauré et des assurances de fidélité adressées à Louis XVIII en fuite, l'Empereur pris de pitié pour ces ingrats qu'il a jadis comblés, se contentera de hausser les épaules en disant : « Voilà bien les hommes, il faut en rire pour ne pas en pleurer (4). » Et, joignant l'action aux paroles, il replaça près de sa personne la plupart des chambellans, des écuyers et des maîtres de cérémonies qui l'entouraient en 1814 (5).

Ces appréciations concordantes, quoique puisées à des sources diverses, nous montrent-elles un despote inflexible et farouche?

Et d'abord, fut-il donc bien inexorable, celui qui, sous les pas de ses armées victorieuses, pouvait broyer les trônes des anciennes monarchies de l'Europe? N'a-t-il pas fait preuve de générosité en permettant aux souverains de Prusse et d'Autriche de régner encore sur les royaumes qu'il leur avait conquis? Combien à deux reprises n'a-t-il pas été magnanime envers l'empereur de Russie, alors qu'à Austerlitz et à Tilsitt, il n'avait qu'à

(1) Baussет, *Mémoires*, t. I, p. 373.
(2) Duc de Rovigo, *Mémoires*, t. IV, p. 236.
(3) Fleury de Chaboulon, *Mémoires*, t. I, p. 86.
(4) Duc de Vicence, *Souvenirs*, par Ch. de Sorr, t. II, p. 150.
(5) Fleury de Chaboulon, *Mémoires*, t. I, p. 189.

vouloir pour ruiner la puissance moscovite? On dira que la sentimentalité n'a rien à voir ici, — l'abus de la victoire ne provenant le plus souvent que d'un manque d'intelligence, — et que tous ces actes d'apparente magnanimité, plus réfléchis que spontanés, ne révèlent qu'un calcul politique inspiré et dicté par l'esprit de gouvernement.

Soit. Mais celui qui possède et applique de telles qualités de prévision, de sagesse, de pondération, n'est-il pas à peu près le contraire d'un conquérant infatué, brutal et tyrannique?

Si l'on veut trouver des âmes intraitables, sans générosité, sans élévation, c'est vers les souverains dont, bien des fois, Napoléon avait tenu la destinée entre ses mains, qu'il convient de tourner les yeux. C'est de ces souverains, assemblés en congrès à Châtillon, que l'Empereur disait en 1814 à Caulaincourt, son ambassadeur : « Ces gens-là ne veulent pas traiter... les rôles sont changés ici... ils ont mis en oubli ma conduite envers eux à Tilsitt... je pouvais les écraser alors... ma clémence a été *de la* niaiserie... un écolier eût été plus habile que moi (1). »

Napoléon, qui a toujours été accessible aux prières de ses ennemis vaincus, c'est incontestable, aurait-il donc réservé pour sa patrie les effets d'une tyrannie implacable?

Dès son arrivée au pouvoir, voici le premier soin que Napoléon s'impose : clore la Révolution et réunir sous le seul nom de Français ceux qui, depuis dix ans, ne se connaissaient que sous les appellations haineuses d'émigrés, de terroristes, de jacobins, de royalistes. Les portes de la France, rouvertes à plus de quatre-vingt mille familles, attestent éloquemment cette préoccupation du Premier Consul.

Il fit plus, il répandit aussi bien ses faveurs sur ses amis que sur ses ennemis de la veille : « Napoléon, dit Azaïs, ne songea qu'à rapprocher de sa personne et à confier les emplois éminents aux

(1) Duc de Vicence, *Souvenirs*, par Ch. de Sorr, t. I, p. 182.

hommes remarquables qui n'avaient pas craint de combattre ses projets et de s'opposer à son élévation. Tel qui redoutait sa vengeance fut choisi par lui-même pour devenir son appui (1). »

Les principes du Premier Consul furent aussi ceux de l'Empereur : c'est par de rares unités que l'on compte les personnes qui, parmi les quarante-cinq millions de ses sujets, ont été contraintes par ses ordres à quitter le sol de la patrie. Et c'est par unités plus rares encore qu'il faudrait compter celles qui, de leur plein gré, abandonnèrent la France, cette terre d'abomination et de despotisme, comme l'appelaient les ennemis de Napoléon.

D'innombrables enfants de la patrie, qui, émigrés depuis dix ans, furent rappelés par Napoléon dans leurs foyers qu'ils n'eurent plus à quitter désormais, attestent que, sous le gouvernement de l'Empereur, la France devait être habitable.

En résumé, ce que Napoléon a été pour ses ennemis vaincus, il le fut encore bien plus pour ses sujets. Ainsi que mille faits le démontrent, en tout temps, hésitant à punir, jaloux d'exercer la justice, atteignant les extrêmes limites de l'indulgence, il ne cessa jamais de donner des preuves de sa sensibilité, à laquelle se mêlait d'ordinaire une sorte de bonhomie.

II

Voyons d'abord quelle fut l'attitude de Napoléon à l'égard des personnes qui lui furent notoirement hostiles, soit à son avènement, soit pendant la durée de son règne.

Voici d'abord Gohier, le président du Directoire, au 18 brumaire : « Environ deux ans après le 18 brumaire, Joséphine me fit sortir de ma retraite, et me fit nommer consul général de

(1) Azaïs, *Jugement impartial sur Napoléon*, p. 59.

France en Hollande... J'ai fait, ainsi que je le devais, tout ce que mon zèle me permettait pour faire respecter le gouvernement de Napoléon (1). » C'est en ces termes, après avoir exhalé tout le fiel dont son âme était saturée, que cet ancien directeur termine ses Mémoires.

Après avoir été le premier ministre de la guerre du Consulat, malgré les objections des principaux collaborateurs du coup d'État (2), Carnot « s'était tenu, depuis l'avènement de Napoléon à l'Empire, dans une opposition prononcée contre son gouvernement... En 1809, il se trouva endetté, et m'adressa, dit Meneval, par l'intermédiaire d'un M. Collignon, son parent, une lettre pour demander à l'Empereur le prêt d'une somme dont il avait besoin pour arranger ses affaires (3). »

Même demande fut faite par l'entremise du ministre de la guerre, ainsi que le prouvent les extraits de la lettre suivante :

« Au Ministre de la guerre.

« Schœnbrunn, 17 juin 1809.

« Je réponds à votre lettre relative au sieur Carnot, et la connaissance qu'il vous a donnée de l'état fâcheux de ses affaires... il aura toujours des droits à ma reconnaissance et à mon intérêt... Je ne ferai point de difficulté de l'employer selon son désir. Enfin, faites-moi connaître la nature de son embarras et ce qu'il faudrait faire pour l'en tirer entièrement.

« *Signé :* Napoléon (4). »

Afin de ménager la susceptibilité de son ancien ennemi, l'Empereur eut la délicatesse de faire payer à Carnot l'arriéré de ses appointements de général, ce qui produisit une somme supérieure à ses besoins, et de plus il reçut une pension de dix mille francs comme ancien ministre (5).

(1) Gohier, *Mémoires*, t. II, p. 334.
(2) Miot de Mélito, *Mémoires*, t. I, p. 266.
(3) Meneval, *Souvenirs*, t. I, p. 284.
(4) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIX, p. 219, pièce 15363.
(5) Meneval, *Souvenirs*, t. I, p. 287.

Il convient de dire, à l'honneur de Carnot, que sa reconnaissance ne se démentit jamais; en 1814, à Anvers, sa conduite fut admirable; nous le retrouvons en 1815 comte et dernier ministre de l'intérieur de Napoléon, de même qu'il fut le dernier défenseur de l'Empire, alors que seul il proposa de rallier l'armée derrière la Loire (1).

Lors de la première campagne d'Italie, le général Clarke fut envoyé par le Directoire près de Bonaparte « pour observer sa conduite en secret et correspondre à ce sujet avec le Directoire (2) ». « Il était même autorisé à s'assurer de sa personne, si cela était possible. Il fut deviné dès son arrivée (3). » Bourrienne, de son côté, rapporte : « Bonaparte m'a souvent dit ne pas douter que Clarke n'eût, dès son arrivée en Italie, une mission secrète pour l'espionner et même l'arrêter, s'il trouvait l'occasion de le faire. » Napoléon bien informé va-t-il chercher à nuire à ce général? Au contraire, quand Clarke sera tombé en disgrâce, on verra le général en chef prendre sa défense, mettre en relief ses capacités. Une première fois il écrit au Directoire : « Je dois rendre au général Clarke un témoignage de sa bonne conduite (4). » Ensuite, c'est au ministre des relations extérieures que Bonaparte écrit : « J'attendais, citoyen ministre, pour vous parler du général Clarke, que vous-même vous m'en eussiez écrit. Je ne cherche pas s'il est vrai que ce général ait été envoyé dans l'origine pour me servir d'espion; si cela était, moi seul aurais le droit de m'en offenser, et je déclare que je lui pardonne... Il ne convient pas à notre dignité qu'il tombe dans la misère et se trouve proscrit et disgracié.

(1) Fouché, *Mémoires*, t. II, p. 368.
(2) Stendhal, *Vie de Napoléon*, p. 212. — Duc de Rovigo, *Mémoires*, t. I, p. 315.
(3) Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire*, t. III, p. 45
(4) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. III, p. 308, pièce 2219. — 18 septembre 1797.

« ...On dit qu'il a écrit beaucoup de mal de moi. Si cela est vrai, il l'a également écrit au gouvernement : dès lors, il pouvait avoir le droit de le faire ; cela pouvait même être nécessaire, et je ne pense pas que ce puisse être un sujet de proscription.

« ...Je vous prie donc de vouloir bien ne pas oublier le général Clarke auprès du gouvernement; on pourrait lui donner une place de ministre près de quelque cour secondaire (1). » Pour mieux appuyer cette démarche lorsque Clarke est mandé à Paris, Bonaparte écrit au Directoire : « Le général Clarke, qui se rend à Paris, est employé en Italie depuis plusieurs mois... Il est travailleur et d'un sens droit... S'il se trouve avoir besoin d'indulgence, je vous prie de lui en accorder un peu. En dernière analyse, le général Clarke est un bon homme (2). » A titre de complément, disons que « le 18 brumaire consommé, Napoléon tira Clarke d'une petite terre, où il vivait près de Strasbourg, et l'appela par le télégraphe près de sa personne. Il lui rendit son bureau topographique, le logea, l'établit aux Tuileries... il le nomma plus tard ambassadeur, le fit gouverneur de Vienne, de Berlin, ministre de la guerre, duc; enfin, à l'époque du mariage de sa fille, il la dota sur sa cassette (3). » Reproduisons enfin la lettre suivante, adressée en 1809 par l'Empereur au général Clarke, duc de Feltre, ministre de la guerre : « Il me paraît difficile que vous preniez le titre de duc d'Hunebourg, mais je ne vois aucun inconvénient que vous gardiez le titre de comte d'Hunebourg en y joignant celui de duc de Feltre (4). »

D'autres encore, dont les fortunes ont été diverses, furent, en un temps, hostiles à Napoléon : Davout, « en Égypte, était lié

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. III, p. 343, pièce 2260. — 26 septembre 1797.

(2) *Id.*, t. III, p. 146, pièce 2372. — 15 novembre 1797.

(3) Duc de Rovigo, *Mémoires*, t. I, p. 326.

(4) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XX, p. 24, pièce 15989. — Fontainebleau, 30 octobre 1809.

avec tous ceux qui faisaient état d'être les ennemis de Bonaparte (1) ». On sait la faveur que l'Empereur lui prodigua, les dotations considérables dont il fut gratifié, jointes aux titres de prince d'Eckmuhl et de duc d'Auerstaedt. Ensuite, c'est le colonel Mouton, devenu tout de même comte de Lobau, qui s'était montré contraire à l'élévation de Napoléon au trône impérial (2). Mouton, le jour de la proclamation de l'Empire, s'écria : « Silence dans les rangs! » au moment où ses soldats voulaient acclamer le nouveau régime (3). C'est le colonel Foy, refusant son vote à l'Empire, et compromis dans l'affaire Moreau et Pichegru (4), nommé quand même général de brigade, puis général de division, et recevant à son retour de Portugal une gratification de vingt mille francs (5). C'est M. de Colbert, qui, après avoir pris ouvertement en Égypte le parti de Kléber contre Bonaparte, fut comblé de bienfaits, et devint général (6). C'est un ami de Moreau, le général Dessoles, dont Napoléon disait en 1805 : « Il tient des propos fort extraordinaires qui montrent l'existence d'une petite clique aussi envenimée que lâche (7). » Dessoles donna sa démission, ce qui ne l'empêcha pas d'obtenir, en 1808, une division en Espagne. Il demanda de nouveau son rappel. Puis, l'Empereur, qui ne se lassait pas, le nomma chef d'état-major d'une armée en 1812. Dessoles quitta encore une fois l'armée, sous prétexte de santé, et attendit avec la « clique envenimée » le retour des Bourbons, dont il devint le ministre de la guerre (8).

On a mené grand bruit des prétendues persécutions dont auraient été accablés Joseph Chénier et Charles Nodier. Le pre-

(1) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. V, p. 53.
(2) Méneval, *Souvenirs historiques*, t. III, p. 103.
(3) Ségur, *Mémoires*, t. II, p. 284.
(4) Marmont, *Mémoires*, t. II, p. 218.
(5) Méneval, *Souvenirs historiques*, t. III, p. 254.
(6) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. V, p. 53.
(7) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XI, p. 97, pièce 9088. — Camp de Boulogne, 17 août 1805.
(8) Méneval, *Souvenirs historiques*, t. III, p. 189.

mier, malgré ses écrits contre l'Empereur, fut inspecteur général de l'Université impériale ; Napoléon lui paya ses dettes et lui fit une pension (1). La seconde de ces victimes ne dédaigna pas de porter la livrée impériale, en acceptant la place de gouverneur général de l'Illyrie (2). Mentionnons encore, à côté d'eux, M. Dufresne, qui, malgré ses attaches connues avec les Bourbons (3), fut le premier ministre des finances de Bonaparte. Après sa mort, son buste fut placé au ministère, par ordre de Napoléon (4).

D'ailleurs, la liste serait interminable des pseudo-martyrs, ennemis avérés des institutions napoléoniennes, dont les souffrances ne furent révélées qu'à la chute de l'Empire, et *qui*, pendant toute sa durée, vécurent grassement des libéralités du tyran. On ne s'en étonnera pas, quand on se souviendra que Napoléon, ainsi que nous l'avons signalé, avait presque la manie de choisir ses collaborateurs parmi ses adversaires.

Du reste, l'histoire de Bernadotte est typique. Avant, pendant, et l'on pourrait dire après l'Empire, Bernadotte fut l'ennemi de Napoléon. Ce dernier pourtant fit preuve à son égard d'une générosité infatigable, toujours dépassée, du reste, par l'ingratitude de celui qui en était l'objet. Bernadotte fut hostile au 18 brumaire et sut durant cette journée garder l'expectative. En sa qualité d'ancien ministre de la guerre du Directoire, il s'apprêtait à jouer un rôle important, au cas où Bonaparte échouerait dans son entreprise. Le lendemain, il daigna apporter son concours, mais il conserva au fond de son cœur le désir d'occuper la première place dans l'État, désir attisé sans relâche par une jalousie sourde contre Napoléon qui venait de réussir. « Bernadotte, dit Meneval, si obséquieux envers Napoléon, ne cessait de conspirer contre lui (5). » « Il était l'âme, dit Fouché, de la conspiration dite *du*

(1) Meneval, *Souvenirs historiques*, t. I, p. 243.
(2) *Id.*, t. III, p. 72.
(3) Miot de Mélito, *Mémoires*, t. I, p. 266.
(4) Meneval, *Souvenirs historiques*, t. III, p. 145.
(5) *Id.*, t. III, p. 65

Sénat en 1802, à l'effet de renverser le Premier Consul (1). » Mme de Staël, amie de Bernadotte, affirme ce fait : « Il se formait autour du général Bernadotte un parti qui voulait savoir s'il n'y avait pas quelque résolution à prendre (2). » Nous trouvons la même allégation sous la plume de Chateaubriand : « Mme Récamier se chargea de rapprocher deux hommes importants alors en France, Bernadotte et Moreau, pour voir s'ils pouvaient se réunir contre Bonaparte... ; ils allaient souvent chez elle (3)... » Enfin, Bignon dit de son côté : « Le héros de ce parti, ou plutôt de cette coterie, était le général Bernadotte (4). » Il était le chef, assure le duc de Rovigo, de ces réunions, où il assistait, quoique allié à la famille Bonaparte, et « où l'on discutait les moyens de se défaire du Premier Consul (5) ». Bonaparte pardonna, grâce à l'intervention de Joseph ; c'était la seconde fois depuis le 18 brumaire (6). Ce ne fut pas la dernière, car, selon Thibaudeau, « Bernadotte passait sa vie à se brouiller avec le Premier Consul et à solliciter des raccommodements (7) ». Marmont aussi affirme « que Bernadotte avait plus d'une fois trempé dans des intrigues plus ou moins coupables envers le Premier Consul (8) ». Le général Marbot raconte dans les plus petits détails la conspiration de Bernadotte, alors que ce dernier était commandant en chef du corps d'armée de l'Ouest (9). Nous sommes donc bien en face d'un homme hostile à Napoléon, et son hostilité n'est pas platonique, puisqu'elle va jusqu'à la conspiration.

Ce qu'a fait l'Empereur pour Bernadotte, tout le monde le

(1) Fouché, *Mémoires*, t. II, p. 136.
(2) Mme de Staël, *Dix ans d'exil*, p. 56.
(3) Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, t. III, p. 251. — Duchesse d'Abrantès, *Histoire des Salons de Paris*, t. III, p. 344.
(4) Bignon, *Histoire de France*, t. I.
(5) Duc de Rovigo, *Mémoires*, t. I, p. 434.
(6) Fouché, *Mémoires*, t. I, p. 240.
(7) Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 321.
(8) Marmont, *Mémoires*, t. III, p. 269.
(9) Général Marbot, *Mémoires*, t. I, p. 152 et 165.

sait : il fut l'un des premiers maréchaux et grands officiers de l'Empire, il fut prince de Ponte-Corvo, pourvu de dotations fabuleuses, sans pour cela qu'il désarmât une minute contre Napoléon, qui n'ignorait pas ses menées, ainsi que le prouve la lettre suivante, datée de Schœnbrunn le 11 septembre 1809, et adressée au ministre de la guerre : « Mon intention est de ne pas laisser plus longtemps le commandement dans les mains du prince de Ponte-Corvo, qui continue à correspondre avec les intrigants de Paris et qui est un homme auquel je ne puis me fier (1). » Un an après, voici une seconde lettre de Napoléon : « Monsieur le comte Mollien, donnez un million au prince de Ponte-Corvo sur la caisse de service, cela sera régularisé ensuite (2). » Ne sont-elles pas édifiantes, ces deux lettres venant l'une après l'autre, et comme ce million de 1810 est bien le pendant du bâton de maréchal, obtenu après la conspiration du Sénat ! Ajoutons que, selon le comte Mollien, l'Empereur dut prendre cette somme sur sa liste civile après une discussion avec son ministre (3). Ce cadeau fut offert à Bernadotte lors de son départ pour la Suède, où il était appelé en qualité de prince royal, par un vote de la Diète suédoise. Cette attention de Napoléon ne fut pas la seule. Au sujet de la reprise de la principauté de Ponte-Corvo, il écrit : « Comme je veux traiter le prince favorablement, il me semble que le plus simple serait de lui faire une pension (4). »

L'Empereur se préoccupait-il de ménager la Suède? De quel poids pouvait être la Suède en 1810 devant la France? Bien minime, bien négligeable, en vérité. Et du reste, s'il faut en croire Talleyrand, « c'était le désir de plaire à Napoléon *qui*

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIX, p. 453, pièce 15785.
(2) *Id.*, t. XXI, p. 118, pièce 16906. — Au ministre du trésor public. Saint-Cloud, 15 septembre 1810.
(3) MOLLIEN, *Mémoires*, t. III, p. 17.
(4) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXI, p. 314, pièce 17201. — Au prince Cambacérès. 12 décembre 1810.

avait fait élire Bernadotte prince royal de Suède (1) ». Les procédés de l'Empereur sont spontanés, tant en 1810 qu'en 1804, à l'égard de Bernadotte, comme ils le furent en 1797 à l'égard de Clarke; il oublie les injures personnelles et récompense le talent, même chez ses ennemis.

Si l'excès des largesses et de l'indulgence dont Bernadotte fut l'objet semble surprenant, l'explication s'en trouvera encore dans des questions sentimentales. Bernadotte a pour femme Désirée Clary, la première fiancée recherchée par Napoléon; de ce fait, il est le beau-frère de Joseph Bonaparte. Si Napoléon n'avait obéi qu'à son intérêt particulier, qui lui commandait peut-être de conserver près de lui un général de quelque valeur, il se fût contenté de maintenir Bernadotte dans une demi-obscurité où la Suède ne serait certainement pas venue le chercher. L'Empereur, en agissant ainsi, se serait épargné à lui-même le témoignage de l'ingratitude la plus noire; il aurait épargné à la France la honte de voir, au premier rang des ennemis de la patrie, un de ses enfants qui se donnait même la tâche d'exciter à la trahison les alliés de Napoléon (2), et qui profitait des premiers succès de la coalition, dont il était le plus petit satellite, pour mettre la main sur les dotations appartenant à ses anciens frères d'armes (3). Bernadotte eut la satisfaction de dépouiller ses camarades, après avoir cherché en toutes circonstances à les éclipser, comme l'indique la mercuriale célèbre qu'il s'attira de Napoléon, au lendemain de Wagram, à propos de l'ordre du jour où ce maréchal s'attribuait une intervention décisive au préjudice de Davout. L'infamie de la conduite de Bernadotte est résumée dans cette proclamation de 1814 où, au nom « d'un héros français qui combattait jadis pour la gloire de la France »,

(1) *Mémoires de Talleyrand*, t. II, p. 11.
(2) Baron Fain, *Manuscrits de* 1813, t. II, p. 357.
(3) *Id.*, t. I, p. 446.

les envahisseurs menaçaient nos « populations entières de les livrer à la vengeance des Cosaques (1) ».

Il convient de mentionner ici que le général Simon et le colonel Pinoteau, compromis dans le complot de l'armée de l'Ouest, détenus pour ce fait à l'île de Ré, furent graciés par l'Empereur et reprirent tous deux du service : le colonel devint général, et le général mourut pensionnaire de l'Empire (2).

Examinons à présent quelle fut la conduite de l'Empereur vis-à-vis des fautes graves commises par ses généraux dans le service. Le général Solignac, dans l'exercice de son commandement, s'était rendu coupable de détournements dont le total n'était pas évalué à moins de six millions (3); Napoléon écrit à ce sujet :

« J'ai destitué le général Solignac. Vous lui notifierez sa destitution et vous lui notifierez que je sais, à point nommé et en grand détail, tout l'argent qu'il a eu, et pour lui et pour d'autres; qu'il faut que sans délai il restitue tout ce qui, dans la levée des contributions, a été à son profit; que l'Empereur, qui ne veut pas outrer les mesures de sévérité, voudra bien ne pas aller plus loin si ces sommes sont promptement rétablies dans la caisse de l'armée; mais que, si le général Solignac tarde à le faire, il sera traduit devant une commission militaire, comme ayant détourné à son profit des fonds destinés à l'entretien et à être la récompense du soldat... (4). »

Ce général avait, paraît-il, la restitution difficile, car il ne fallut pas moins de trois lettres de l'Empereur pour le décider à s'exécuter.

Il convient d'ajouter qu'en 1815 le général Solignac fut un des premiers à demander à la Chambre des représentants l'abdication de l'Empereur (5).

(1) Bail, *Correspondance de Bernadotte avec Napoléon*, p. 156.
(2) Général Marbot, t. I, p. 167.
(3) *Id.*, t. III, p. 18.
(4) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XII, p. 253, pièce 10045. — Au général Dejean. Malmaison, 1er avril 1806.
(5) Général Petit, *Souvenirs militaires de l'histoire contemporaine*, p. 230.

Dans le même ordre d'idées, Masséna n'eut pas davantage à se plaindre de Napoléon, qui écrivait :

« Masséna n'est bon à rien dans un gouvernement civil ; il n'est d'ailleurs point susceptible d'attachement. C'est un bon soldat, mais entièrement adonné à l'amour de l'argent ; c'est là le seul mobile qui le fait marcher, même sous mes yeux. C'était d'abord par de petites sommes ; aujourd'hui des milliards ne suffiraient pas... (1). »

Ces exactions se trouvent ainsi confirmées par Fouché : « Masséna, déprédateur intrépide, était l'ennemi secret de l'Empereur, qui lui avait fait rendre gorge de trois millions (2). Par plus d'un côté il avait besoin de grande indulgence, car, d'après Marmont, « Masséna fut pendant la journée de Busaco occupé « et pour ainsi dire absorbé par d'autres soins, indignes d'un « vieux soldat comme lui (3). » Le duché de Rivoli et la principauté d'Essling, telles furent les punitions octroyées par Napoléon à son lieutenant, plein de mérite d'ailleurs sur le champ de bataille.

Chaque personnalité, chaque circonstance ramènent sous la plume de l'Empereur les mêmes sentiments, la même atténuation chez lui du premier mouvement qui aurait dû le porter, logiquement, à sévir d'une façon exemplaire.

Gouvion Saint-Cyr croit devoir quitter son poste, en pleine campagne, avant l'arrivée du maréchal Augereau désigné pour le remplacer ; Napoléon écrit :

« Je suis indigné d'apprendre que le général Gouvion Saint-Cyr ait abandonné ses troupes. S'il a quitté l'armée sans autre autorisation et sans avoir remis le commandement à un maréchal, vous donnerez ordre qu'il soit arrêté. Épargnez-lui ce désagrément si vous le pouvez, et faites-lui connaître combien cette conduite est extraordinaire (4). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XII, p. 430, pièce 1031. — Au roi de Naples. Saint-Cloud, 3 juin 1806.

(2) Fouché, *Mémoires*, t. II, p. 87.

(3) Marmont, *Mémoires*, t. IV, p. 25.

(4) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XX, p. 1, pièce 15958. — Au ministre de la guerre. Schœnbrunn, 19 octobre 1809.

Belliard, plutôt que d'obéir, donne sa démission :

« Répondez, mande l'Empereur à Berthier, au général Belliard que vous n'avez pas mis sa lettre sous mes yeux ; qu'il avait sans doute perdu la tête quand il me l'a écrite, qu'offrir sa démission pour ne pas avoir exécuté mes ordres, c'est déclarer qu'on ne veut pas obéir ; que c'est avoir encouru la peine capitale ; que ces trois mille hommes et douze cents chevaux auraient pu sauver l'armée du Midi, qu'il est très coupable, qu'il aurait pu évacuer Cuenca ou tout autre point, mais qu'il aurait dû exécuter les ordres de l'Empereur ; qu'il y a dans sa lettre deux ou trois passages qui ne sont pas d'un soldat ; que si vous les aviez mis sous les yeux de Sa Majesté, elle l'aurait fait arrêter, et aurait fait un exemple de ce manquement à la discipline militaire ; que par égard pour ses anciens services et par l'amitié que vous lui portez, vous n'avez pas laissé connaître à l'Empereur ces phrases inconvenantes, et que vous vous êtes borné à me dire que mes ordres avaient été exécutés... (1). »

Ainsi, non seulement, dans cette circonstance, Napoléon recule devant une répression, mais encore, pour l'éviter, il consent à laiss lire que son autorité a été méconnue, que Berthier lui a menti!

En 1813, à propos de la défense de la place de Thorn, il écrit :

« ...Je vous envoie le travail de la commission d'enquête formée pour examiner la conduite du gouverneur de Thorn. Écrivez au général Poitevin pour lui faire comprendre combien sa défense a été irrégulière, et qu'on avait lieu d'attendre mieux de lui. Vous lui direz que je n'ai pas cependant voulu le faire mettre en jugement et que je le renvoie à son service (2). »

En 1809, alors qu'il était commandant de l'armée de Portugal, Soult eut un jour la fantaisie de devenir roi de ce pays. « Vouloir, dit Marmont, forcer la main à l'Empereur pour s'emparer d'une couronne, c'est une pensée qui n'est jamais venue à personne, avant d'être entrée dans la tête du maréchal

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 215, pièce 17782. — Au prince de Neuchâtel et de Wagram, major général de l'armée d'Espagne. Saint-Cloud, 8 juin 1811.

(2) Collection Charavay, n° 7103, au major général. Dresde, 24 juillet 1813.

Soult (1). » De son autorité privée, Soult réunit à Oporto une assemblée pour faire prononcer la déchéance de la maison de Bragance et demander à l'Empereur un nouveau souverain en lui indiquant, bien entendu, que le choix de Soult serait le mieux accueilli. Il résulta de ces combinaisons ultra-militaires une sorte de désorganisation de l'armée, tout au profit de l'ennemi (2). Quand Napoléon eut connaissance de ces menées ambitieuses dont le moindre défaut était d'introduire dans l'armée un élément de division, il fut pris, on se l'imagine, d'une violente colère, exprimée à Soult lui-même en ces termes :

« ...C'eût été un crime qui m'eût obligé, quelque attachement que je vous porte, à vous considérer comme criminel de lèse-majesté et coupable d'avoir attenté à mon autorité, si vous vous fussiez attribué le pouvoir suprême de votre propre mouvement... J'ai vu avec peine que vous vous fussiez laissé surprendre à Oporto et que mon armée, sans combattre, se fût sauvée presque sans artillerie et sans bagages... »

Quel fut le châtiment infligé à Soult, en raison de fautes si graves dans leurs conséquences? La fin de la même lettre va nous l'apprendre :

« Toutefois, dit Napoléon, après avoir longtemps hésité sur le parti que je devais prendre, l'attachement que j'ai pour vous et le souvenir des services que vous m'avez rendus à Austerlitz et dans d'autres circonstances, m'ont décidé; j'oublie le passé, j'espère qu'il vous servira de règle; et je vous confie le poste de major général de mon armée d'Espagne (3). »

(1) Marmont, *Mémoires*, t. III, p, 259.
(2) Marmont, *Mémoires*, t. III, p. 260. — Marbot, *Mémoires*, t. II, p. 364.
(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIX, p. 528, pièce 15871. — Au maréchal Soult, duc de Dalmatie, commandant l'armée de Portugal. — Schœnbrunn, 26 septembre 1809.

III

Devant toutes ces preuves irréfutables de la bonté foncière de l'Empereur, peut-être alléguera-t-on que, pour agir de la sorte, il avait sans doute besoin des services de généraux difficiles à remplacer. Cette supposition ne manquerait pas d'une certaine consistance, si Napoléon n'avait été faible que pour ses généraux; or, nous allons constater les mêmes dispositions généreuses à l'égard des subalternes, des officiers, voire des simples soldats.

Quand le capitaine Daugier, des marins de la garde, veut donner sa démission, Napoléon écrit au ministre de la marine : « Il n'y a donc plus de sang français dans les veines! Je vous renvoie la lettre du capitaine Daugier, vous lui direz que vous ne l'avez pas envoyée, car je ne saurais dire ce que je ferais... Vous savez que c'est la seconde fois que Daugier donne sa démission pendant la guerre (1). » L'année suivante, ce capitaine ayant réitéré sa démission : « Faire connaître à cet officier, répond Napoléon, que je n'accorderai jamais mon estime à un officier qui donne sa démission en temps de guerre (2). » Quelque temps après, nouvelle lettre au ministre de la marine : « Je croyais M. Daugier à son poste, je l'y croyais depuis longtemps. Que font donc les officiers de marine à Paris? Et un capitaine de vaisseau ne peut-il être à la mer que lorsque j'y suis (3)? »

Donc, devant ce chef suprême, soi-disant intraitable, un

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. X, p. 11, pièce 8091. — Au vice-amiral Decrès. Trèves, 6 octobre 1804.

(2) *Id.*, t. X, p. 225, pièce 8435. — Malmaison, 15 mars 1805.

(3) *Id.*, t. X, p. 338, pièce 8616. — Stupinigi, 23 avril 1805.

officier a pu, à diverses reprises, donner sa démission en temps de guerre, s'attirer maintes observations, sans être puni d'une façon effective, sans même perdre la confiance de l'Empereur, qui écrit en 1806 : « Envoyez le capitaine Daugier à Venise au Vice-Roi, et chargez-le de visiter les ports d'Istrie et de Dalmatie... afin que j'aie à Paris une personne sous la main qui puisse me renseigner... (1). »

Deux officiers, destitués pour avoir joué de l'argent avec des soldats, adressent une réclamation au général en chef : « Voulant prendre en considération, dit le général Bonaparte, la situation de ces officiers, mon intention est que vous les mettiez tous les deux, avec les appointements et le grade de capitaine, dans une place, et si, à la fin de la campagne, ils ont maintenu une bonne discipline, je pourrai les attacher à une demi-brigade (2). »

Le ministre proposant de réformer le chef de brigade Moreau : « Avant de le destituer, écrit Bonaparte, il faudrait lui trouver un commandement de place dans son grade (3). »

Un officier est signalé pour avoir des rapports avec Hyde de Neuville, l'un des plus fameux et des plus incorrigibles conspirateurs royalistes. L'Empereur en avise le général Moncey en ces termes : « Général Moncey, voici une lettre dans laquelle le chef d'escadron Clément se trouve compromis et dénoncé par un préfet; faites-m'en connaître votre opinion. Dans tous les cas, il serait bon de placer ailleurs cet officier, puisqu'il a des intelligences avec ce misérable Hyde (4). »

Un aide de camp du vice-roi d'Italie a perdu les dépêches de l'Empereur; c'est là un fait assurément grave, dont l'auteur

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XII, p. 469, pièce 10369. — Au vice-amiral Decrès. Saint-Cloud, 14 juin 1806.

(2) *Id.*, t. V, p. 276, pièce 3895. — Au général Berthier. Quartier général au Caire, 23 janvier 1799.

(3) *Id.*, t. VII, p. 483, pièce 6115. — Décision. Paris, 3 juin 1802.

(4) *Id.*, t. X, p. 77, pièce 8228.—Au général Moncey. Paris, 22 décembre 1804.

ne s'attendait pas à être quitte à bon compte : « Votre aide de camp Bataille m'a perdu mes dépêches, dit Napoléon; il mérite d'être puni; mettez-le pour quelques jours aux arrêts : un aide de camp peut perdre en route ses culottes, mais il ne doit perdre ni ses lettres ni son sabre. Les paquets dont le vôtre était chargé n'étaient pas si gros qu'il ne pût les mettre dans l'intérieur de la voiture et sous sa main, alors il ne les aurait pas perdus. Tous ces gaillards-là sont des freluquets (1). » On remarquera le soin que prend Napoléon de se donner à lui-même des raisons pour n'ordonner qu'une légère punition!

Le major général réclame la destitution du chef de bataillon commandant de place à Liegnitz, qui exigeait des magistrats 1,000 francs par mois pour frais de table : « Le mettre aux arrêts pour quinze jours (2) », répond l'Empereur sans plus de sévérité.

Sa manière d'agir est identique avec les militaires de l'ordre le plus inférieur; en voici quelques exemples :

« Écrivez au caporal Bernaudat, du 13e de ligne, qu'il ne boive plus et qu'il se comporte mieux. Il paraît que la croix lui a été donnée parce que c'est un brave. Il ne faut pas, parce qu'il aime le vin, la lui ôter. Faites-lui sentir cependant qu'il a tort de se mettre dans un état qui avilit la décoration qu'il porte (3). »

Le grand chancelier de la Légion d'honneur propose le renvoi dans ses foyers d'un légionnaire, sergent dans une compagnie de réserve, où il est devenu dangereux par son insubordination et sa mauvaise conduite. « Le grand chancelier, répond Napoléon, lui écrira pour lui enjoindre de se mieux conduire à l'avenir (4). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVI, p. 16, pièce 13125. — A Eugène Napoléon, vice-roi d'Italie. Rambouillet, 7 septembre 1807.
(2) *Id.*, t. XXV, p. 409, pièce 20156. — Décision. Dresde, 10 juin 1813.
(3) *Id.*, t. XV, p. 273, pièce 12660.—A M. Lacépède. Finkenstein, 27 mai 1807.
(4) *Id.*, t. XV, p. 464, pièce 12971. — Décision. Saint-Cloud, 2 août 1807.

M. de Lacépède rend compte du renvoi en France, sous escorte, d'un militaire décoré pour action d'éclat, mais que son insubordination a fait exclure du régiment auquel il appartenait. « Le faire venir, ordonne Napoléon, en toute liberté à Paris, où le grand chancelier l'interrogera. Puisque cette décoration lui a été donnée pour une action d'éclat, je ne veux pas la lui ôter. Mais tâchez de concilier les intérêts de ce brave avec la discipline (1). »

« Vous avez dans les vélites un nommé Galuppo, de Chiavari, qui a écrit à son père qu'il était maltraité dans la garde, qu'on lui donnait de la soupe et du pain noir comme aux chiens, et le soir des fèves gâtées. » Voilà, sans conteste, un prétexte sérieux à répression, non pas brutale, mais simplement indispensable à la bonne règle de la discipline. Napoléon va-t-il appeler les rigueurs du colonel sur cet homme, va-t-il seulement recommander de le punir d'abord, selon le règlement? Point. Il se contente de terminer sa lettre par ces mots : « Savoir ce que c'est que ce jeune homme (2). »

Un soldat avait été renvoyé de son corps pour inconduite: « Je reçois, écrit Napoléon, votre rapport du 11, relatif au sieur Gautier, chasseur au 16e d'infanterie légère. Je ne doute pas qu'il ne tienne ce qu'il vous a promis. Renvoyez-le à son corps, où j'espère qu'il méritera bientôt de l'avancement. Écrivez dans ce sens au colonel (3). »

Cependant, comme il faut nous borner, nous achèverons de démontrer la force des instincts généreux de Napoléon envers les militaires de tout ordre, en relatant un fait qui concerne des simples soldats, mais anglais ceux-ci, et prisonniers en France.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVI, p. 304, pièce 13522. — Décision. Paris, 3 février 1808.

(2) *Id.*, t. XVI, p. 294, pièce 13509. — Au maréchal Bessières, commandant de la cavalerie de la garde. 30 janvier 1808.

(3) *Id.*, t. XVII, p. 140, pièce 13903. — A M. Lacépède, grand chancelier de la Légion d'honneur. Bayonne, 16 mai 1808.

C'est l'Empereur lui-même qui va nous le raconter en entier : « Lors de mon passage à Givet, un détachement de prisonniers anglais a travaillé à rétablir un pont volant. Parmi ceux-là, j'ai remarqué le zèle et l'activité de huit ou dix de ceux qui, spécialement, se sont jetés dans un batelet pour aider à la manœuvre du pont. Donnez ordre que l'état des dix hommes qui se sont le plus distingués dans cette circonstance soit dressé, que les hommes soient habillés à neuf, et qu'on remette à chacun cinq napoléons avec un ordre de route pour Morlaix, où ils seront remis au *Transport-office*, en faisant connaître la raison de leur délivrance... Il y a là un ministre anglais qui s'est présenté pour me demander la permission d'aller passer trois mois en Angleterre; accordez-la-lui; il pourrait être chargé de la conduite des autres (1). »

IV

Dira-t-on que l'Empereur avait une faiblesse toute particulière à l'égard des militaires? Pour répondre à cette observation, nous allons continuer nos investigations dans toutes les classes de l'ordre civil.

Ainsi qu'on l'a vu dans la première partie de cet ouvrage, Bourrienne avait été le condisciple de Bonaparte à l'école de Brienne; on a vu aussi, pendant toute la période des débuts, Napoléon resserrer avec empressement les liens de leur camaraderie. Bourrienne fut le secrétaire intime du général en chef de l'armée d'Italie et de l'armée d'Égypte, comme il le fut plus tard du Premier Consul. Bourrienne, qui se croyait sans doute inamovible de par l'amitié de son camarade d'enfance, apportait dans ses fonctions des habitudes de tripotage impudent.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXIII, p. 6, pièce 18250 — Au ministre de la guerre. Saint-Cloud, 12 novembre 1811.

Tous les mémoires des contemporains sont d'accord sur les procédés indélicats de Bourrienne. « Ce secrétaire est à vendre », dit l'un des membres du conseil royal secret dans l'un de ses rapports à Louis XVIII en exil (1). Miot de Mélito parle « des concussions de Bourrienne et autres fripons subalternes qu'il employait (2) ». La duchesse d'Abrantès raconte les complaisances qu'avait Bourrienne pour Joséphine, afin d'aider cette dernière à acheter des bijoux à l'insu de Bonaparte. Ces achats passaient pour des cadeaux faits par Bourrienne. C'était la vérité, mais celui-ci ne donnait l'argent que contre des apostilles destinées à faciliter, près du ministre de la guerre, l'obtention de marchés de fournitures militaires (3). Enfin, Fouché nous apprend que « Bourrienne l'informait exactement de toutes les démarches de Bonaparte, moyennant 25,000 francs par mois (4) ».

Tel était le personnage sur les manœuvres duquel Napoléon ferma les yeux jusqu'au jour où la maison Coulon frères, fournisseurs de l'équipement de la cavalerie, vint à faire une faillite de trois millions. A cette occasion, l'on apprit que Bourrienne était l'associé et le commanditaire de ces fournisseurs (5).

C'était, on en conviendra, bien mal reconnaître les faveurs du Premier Consul que de compromettre sa dignité de la sorte.

Que fit Napoléon? Fit-il arrêter Bourrienne? Nullement. Malgré toute sa mansuétude, il lui était impossible de le conserver près de lui; il le renvoya donc, mais avec quels ménagements, avec quelle préoccupation de sauvegarder, autant que possible, l'honneur de son secrétaire : « Vous ferez solder, citoyen, écrit Bonaparte, au trésorier du gouvernement, les appointements

(1) Iung, *Mémoires de Lucien*, t. I, p. 417.
(2) Miot de Mélito, *Mémoires*, t. I, p. 301.
(3) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. IV, p. 332.
(4) Fouché, *Mémoires*, t. I, p. 188.
(5) Meneval, *Souvenirs historiques*, t. III, p. 28. — Iung, *Mémoires de Lucien*, t. II, p. 375.

du citoyen Bourrienne jusqu'au 6 brumaire. Il n'est plus employé auprès de moi à compter de ce jour, étant promu à d'autres fonctions (1). »

La disgrâce de Bourrienne ne fut pas de longue durée; le Premier Consul souffrait de penser que son ami, pourtant si coupable envers lui, était malheureux. En 1804, il chargea Bourrienne de suivre les débats du procès Moreau et de lui transmettre un bulletin de chaque séance (2). Bientôt après, le 22 mars 1805, l'Empereur le nommait ministre plénipotentiaire à Hambourg (3). Dans ce dernier poste, il ne tarda pas à déméríter de nouveau, et à recommencer ses exactions. Il fit pis encore, il trahit, au profit des Bourbons, la cause de l'Empereur, son bienfaiteur. Napoléon le savait, et jamais Bourrienne ne fut arrêté, jamais il ne subit une peine quelconque ni pour ses grandes, ni pour ses petites fautes. « Monsieur de Champagny, se contente d'écrire Napoléon, témoignez mon mécontentement au sieur Bourrienne, de ce qu'il ne vous rend pas compte des démarches du roi de Westphalie à Hambourg (4). » Un peu plus tard, des motifs de reproches plus graves s'étant produits : « Il me revient, écrit Napoléon, que le sieur Bourrienne a gagné sept à huit millions à Hambourg en délivrant des permis et faisant des retenues arbitraires... » Après cette scandaleuse récidive, on doit s'attendre, semble-t-il, à trouver l'arrêt de révocation; ce serait, non de la sévérité, mais de la simple justice; l'Empereur se borne à ajouter : « Mon intention est d'obliger tous les individus qui auraient reçu des sommes, sans mon consentement, à les restituer, et d'employer cet argent à

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. VIII, p. 78, pièce 6394. — Au citoyen Estève. Saint-Cloud, 28 octobre 1802.

(2) Meneval, *Souvenirs historiques*, t. III, p. 29.

(3) Bourrienne, *Mémoires*, t. VI, p. 256.

(4) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIX, p. 543, pièce 15890. — Au comte de Champagny. Schœnbrunn, 2 octobre 1809.

des travaux publics (1). » Quelques mois après, la trahison elle-même est découverte dans la lettre suivante : « Monsieur le duc de Bassano, je vous envoie des pièces fort importantes sur le sieur Bourrienne. Je vous prie de me faire un rapport et de garder pour vous ces pièces, car cela demande le plus grand secret. Tout me porte à penser que cet individu a des intrigues suivies à Londres. Apportez-moi cette affaire ce soir (2). » Napoléon ne se trompait pas. C'est sous la plume de Bourrienne que nous trouvons ces mots, écrits à Talleyrand, peu de jours après l'abdication de Fontainebleau : « Même lors de ma liaison avec l'Empereur, je désirais toujours le retour en France de cet excellent prince (Louis XVIII) et de son auguste maison (3). » Bourrienne a pris l'impudente précaution de nous rapporter les premières paroles que lui adressa Louis XVIII à Saint-Ouen, le 2 mai 1814 : « Ah! monsieur de Bourrienne, je suis bien aise de vous voir, dit le Roi. Je sais les services que vous nous avez rendus à Hambourg et à Paris; je vous en témoignerai avec plaisir ma reconnaissance (4). »

De tout temps, les menaces furent les seules armes employées par l'Empereur contre Bourrienne, qui continuait ses manœuvres criminelles. En 1812, Napoléon écrit : « Donnez ordre au commandant de la 32e division militaire de faire partir sur-le-champ le sieur Bourrienne de Hambourg et de la 32e division militaire, et de le renvoyer en France sous peine d'être arrêté vingt-quatre heures après la signification du présent ordre (5). » Enfin, voici une lettre de 1813 : rien n'a changé, ni la conduite de Bourrienne,

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXI, p. 346, pièce 17257. — Au maréchal Davout, commandant l'armée d'Allemagne. 1er janvier 1811.

(2) *Id.*, t. XXIII, p. 104, pièce 18364. — Au duc de Bassano, ministre des relations extérieures. Paris, 25 décembre 1811.

(3) Lettre autographe de Bourrienne à Talleyrand. Paris, 13 avril 1814. — Collection Charavay, 1853 (1863-158).

(4) Bourrienne, *Mémoires*, t. X, p. 241.

(5) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXIV, p. 150, pièce 19084. — Au major général de la Grande-Armée. Vitebsk, 11 août 1813.

ni l'indulgence de Napoléon : « ...J'ai fait donner l'ordre positif au sieur Bourrienne de cesser toute espèce de correspondance avec Hambourg. Mon ordre lui sera signifié d'ici au 5 juillet. Si, passé cette époque, il écrivait encore, je désire que vous me le fassiez connaître, afin que je puisse le faire arrêter. Tâchez de découvrir toutes les friponneries de ce misérable, afin que je puisse lui faire restituer ce qui ne lui appartient pas (1). »

Hésiter à punir un personnage aussi indigne, n'est-ce pas transformer l'indulgence en faiblesse?

Ici, l'on ne dira pas que l'Empereur agissait de la sorte parce qu'il avait besoin d'hommes de valeur dans son gouvernement; il est à supposer qu'on eût trouvé facilement en France, pour l'envoyer à Hambourg, quelqu'un qui aurait pu sans peine mieux remplir son mandat que cet incurable intrigant.

Si Napoléon, cédant aux plus nobles faiblesses du cœur, ne voulut jamais porter la main sur son ancien camarade, la justice immanente se chargea de châtier ce misérable. En effet, après avoir, un instant, joui du fruit de son abjecte trahison, après avoir été administrateur général des postes et ministre d'État sous Louis XVIII, on vit Bourrienne fuir honteusement en Belgique, escorté par les huées de ses créanciers (2).

On pourrait presque arrêter là l'énumération des actes de générosité de l'Empereur, la preuve semblant décisive. Mais l'historien ne doit pas oublier que Napoléon se trouve, devant la postérité, dans la situation d'un homme qui serait publiquement accusé d'être un malfaiteur. Un mot a suffi pour déshonorer cet homme; il faudra cinquante témoins pour le réhabiliter. Nous devons donc encore évoquer d'autres témoignages, afin que la démonstration soit à jamais définitive. Elle va ressortir de tous les actes, grands et petits, de la vie de l'Empereur.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXV, p. 414, pièce 20203. — Au maréchal Davout, commandant le 1er corps de la Grande-Armée, à Hambourg. Dresde, 30 juin 1813.

(2) Iung, *Mémoires de Lucien*, t. II, p. 375.

S'agit-il d'un détenu, accusé d'avoir proféré des propos injurieux contre le Premier Consul? voici sa décision : « Renvoyé au ministre de la police pour le faire mettre en liberté, s'il n'y a aucune autre plainte sur son compte (1). »

Du moins fut-il inflexible à l'occasion du procès Moreau, Pichegru et Georges, sur lequel nous reviendrons tout à l'heure, car il est une des assises principales du système de dénigrement dirigé contre Napoléon? Lisez en quels termes il accorde la grâce de Polignac, condamné à mort : « Nous n'avons pu nous défendre d'être touché de la douleur de Mme Armand de Polignac. Nous nous sommes d'ailleurs souvenu que nous avons été lié avec ce jeune homme au collège, dans les premiers jours de l'enfance, et il n'est pas étonnant qu'il l'ait oublié dans l'attentat inouï où il s'est laissé égarer, puisqu'il a oublié les devoirs qui, dans toutes circonstances, doivent être présents à tout Français envers sa patrie (2). »

Le matin même de l'exécution des condamnés, à la demande du général Rapp évoquant le spectacle de toute une famille en larmes (3), il accorde la grâce de Russillon, aide de camp et ami de Pichegru (4).

Enfin, c'est à Georges lui-même, et à ses complices, qu'il fait offrir leur grâce. Si invraisemblable qu'il paraisse, ce trait de générosité ne peut être mis en doute, si l'on considère la date où il a été rendu public, le 27 janvier 1815, époque à laquelle on vantait peu les qualités morales du prisonnier de l'île d'Elbe. « L'un des serviteurs les plus zélés du tyran, dit le *Journal des Débats,* pénétra par ses ordres dans le cachot des

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. VII, p. 295, pièce 5819. — Décision. Paris, 20 octobre 1801.

(2) *Id.*, t. IX, p. 392, pièce 7805. — A M. Régnier, ministre de la justice. 11 juin 1804.

(3) *Mémoires du général Rapp*, p. 10.

(4) *Recueil des interrogatoires subis par le général Moreau*, p. 5. — Paris, Imprimerie impériale, an XII.

royalistes, la veille de l'exécution; il les trouva en prières : saisi de respect, il s'adressa à Georges et lui offrit, de la part de son maître, des emplois brillants à l'armée, pour lui et ses compagnons (1). »

V

En présence d'une femme faisant appel à sa sensibilité, on le voit toujours s'attendrir.

A la pétition d'une dame Primavesi, dont le mari, banquier, est détenu, Napoléon répond :

« Malgré les torts de Primavesi, je veux bien lui accorder sa liberté. Il lui sera enjoint d'être désormais circonspect et plus prudent (2). »

Lorsqu'à Berlin, en 1806, le prince de Hatzfeld, au mépris de son rôle de parlementaire, fut pris, à l'aide d'une de ses propres lettres, en flagrant délit d'espionnage, une cour martiale était réunie, la sentence capitale n'était pas douteuse, et devait recevoir son exécution le jour même. Quelques heures avant le jugement, la princesse de Hatzfeld parvint à pénétrer jusqu'auprès de l'Empereur (3), qui raconte ainsi la scène à l'Impératrice :

« Lorsque je montrai à Mme d'Hatzfeld la lettre de son mari, elle me dit en sanglotant, avec une profonde sensibilité, et naïvement : « Ah! c'est bien là son écriture! » Lorsqu'elle lisait, son accent allait à l'âme; elle me fit peine. Je lui dis . « Eh bien, madame, jetez cette « lettre au feu, je ne serai plus assez puissant pour faire punir votre « mari. » Elle brûla la lettre et me parut bien heureuse. Son mari est

(1) Azaïs, *Jugement impartial sur Napoléon*, p. 71.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. X, p. 60, pièce 8202. — Décision. Paris, 4 décembre 1804.

(3) Général Rapp, *Mémoires*, p. 107 à 109.

depuis fort tranquille : deux heures plus tard, il était perdu. Tu vois donc que j'aime les femmes bonnes, naïves et douces, mais c'est que celles-là te ressemblent (1). »

Le récit précédent se complète par celui que fait d'autre part Napoléon à la princesse de Prusse :

« ...J'ai été touché de la position de Mme de Hatzfeld. Je l'ai convaincue que son mari avait bien des torts et que les lois de la guerre le condamnaient à des peines capitales. Toutefois, je lui ai même évité les désagréments d'un jugement, et lui ai remis sa peine et la pièce de conviction. Il est vrai que la douceur et la peine profonde de Mme de Hatzfeld m'ont forcé à ce que j'ai fait... (2). »

Nous espérons que la haute courtoisie de la réponse ci-après, faite par Napoléon à la lettre de remerciements que lui écrivit Mme de Hatzfeld, satisfera les plus exigeants en matière de délicatesse :

« J'ai lu avec plaisir votre lettre. Je me souviens aussi avec plaisir du moment où j'ai pu finir toutes vos peines. Dans toutes les circonstances qui pourront se présenter où je pourrai vous être utile, vous pourrez accourir à moi, et vous me trouverez aise de vous être agréable (3). »

En Espagne, en 1808, le duc de Saint-Simon, émigré français, pris les armes à la main, fut condamné à mort, et ne dut la vie qu'aux larmes de sa fille se jetant aux genoux de l'Empereur (4). Aussitôt Napoléon écrit à Fouché :

« Le sieur Saint-Simon a été condamné à mort... Faites-le transférer dans le château de Lourdes ou de Joux, puisqu'il est probable que son affaire traînera en longueur, et que mon intention est de commuer sa peine en une prison (5). »

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, p. 196. Berlin, 6 novembre 1806.
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XII, p. 431, pièce 11104.— A la princesse Ferdinand de Prusse. Berlin, 28 octobre 1806.
(3) *Id.*, t. XIII, p. 445, pièce 11125. — A Mme de Hatzfeld. Berlin, 31 octobre 1806.
(4) Ségur, *Mémoires*, t. III, p. 300. — Duc de Rovigo, *Mémoires*, t. IV, p. 18.
(5) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVIII, p. 219, pièce 14708. — Au ministre de la police générale. Valladolid, 15 janvier 1809.

Sa clémence ne s'éveillait pas seulement quand des femmes et des filles éplorées se mettaient à ses pieds, elle s'étendait encore sur des actes qui ne provoquaient pas de grande émotion.

A propos de la commission du protocole, qui commet bévues sur bévues, l'Empereur écrit à Champagny : « C'est la centième bêtise qu'elle me fait. Le sieur... est une trop vieille bête pour se mêler de mes affaires. Qu'il reste pensionnaire des relations extérieures, et qu'il ne se mêle de rien (1). »

Au sujet du ministre de France à Bade, marié selon son cœur et non selon les convenances diplomatiques, Napoléon écrit au ministre des relations extérieures : « ...Prévenez ce ministre de donner sa démission, je l'emploierai d'une autre manière à l'intérieur. Cette femme est trop déshonorée, et, s'il la faisait venir en cachette, il s'exposerait à un affront (2). »

Un Napoléon compatissant aux petites faiblesses humaines de ses fonctionnaires, quelle antithèse avec l'homme intolérant que certains écrivains se sont plu à dépeindre!

Rien ne déplaisait tant à l'Empereur que de voir ses agents diplomatiques entretenir des relations avec Lucien Bonaparte, alors que celui-ci, non sans ostentation, se faisait le porte-drapeau de l'opposition à l'Empire; tel fut le cas d'Alquier et de Lefèvre à Rome. On se contenta d'envoyer l'un en Danemark et l'autre en Westphalie, comme chargés d'affaires (3). Quand l'ordonnateur Jacqueminot quitte son poste à l'armée, sans attendre son successeur, au lieu de sévir, Napoléon écrit au ministre de la guerre : « ...Si je ne m'étais pas ressouvenu des services de son père, sénateur, je l'aurais mis à l'ordre de l'armée et déshonoré. Faites comprendre au sénateur le danger

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVI, p. 419, pièce 13654. — Au ministre des relations extérieures. Paris, 15 mars 1808.

(2) *Id.*, t. XVIII, p. 77, pièce 14505. — A M. de Champagny. Aranda, 25 novembre 1808.

(3) Lucien, *Mémoires de Lucien*, t. III, p. 76.

que son fils a couru et le mauvais préjugé que cela laisse dans mon esprit (1). »

S'il peut éviter d'intervenir dans une affaire où il y a quelque faute à réprimer, il le fait avec plaisir; voici, par exemple, des artistes des théâtres subventionnés qui, au mépris de leurs engagements, sont allés en Russie. Napoléon écrit à son ambassadeur : « Plusieurs artistes se sont sauvés de Paris pour se réfugier en Russie. Mon intention est que vous ignoriez cette mauvaise conduite. Ce n'est pas de danseuses et d'actrices que nous manquerons à Paris (2). »

On n'a sans doute pas oublié le ministre de la guerre Aubry, qui se montra, en 1794, si nettement hostile à Bonaparte et qui n'hésita pas à lui enlever le grade de général d'artillerie. Le ressentiment du souverain aboutit au décret suivant : « Article 1er. Il est accordé à la veuve du général de division d'artillerie Aubry une pension de 2,000 francs (3)... »

La gestion du Trésor public était, de toutes les affaires, celle où l'Empereur exigeait la régularité la plus parfaite; non seulement il y apportait les scrupules d'une haute intégrité, mais encore il mettait son orgueil à y prévenir les à-coups qui fussent de nature à ébranler la réputation solide des finances françaises. On peut s'imaginer quelle fut sa stupeur lorsque, après Austerlitz, il apprit qu'une crise financière s'était déclarée à Paris, par suite d'une opération désastreuse de Barbé-Marbois, ministre du Trésor, qui avait osé prendre la mesure suivante :

« Pour sauver d'une faillite imminente la compagnie Ouvrard et Vandenbergh, chargée de la fourniture des vivres militaires, Barbé-Marbois leur confia, sur la masse des obligations des receveurs généraux qui existaient dans la caisse du Trésor, une

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXIII, p. 464, pièce 18758. — Au général Clarke. Thorn, 4 juin 1812.

(2) *Id.*, t. XVII, p. 316, pièce 14107. — Au général Caulaincourt, ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Bayonne, 16 juin 1808.

(3) *Id.*, t. XXVIII, p. 275, pièce 22045. — Décret. Palais de l'Élysée, 11 juin 1815.

somme de quatre-vingt-cinq millions que les entrepreneurs déposèrent à la Banque. Sur ce dépôt la Banque augmenta l'émission de ses billets, et cette opération amena en partie l'impossibilité où elle se trouvait d'en faire l'échange à bureau ouvert (1). »

Traduire un tel ministre en jugement ne serait, en tous pays, que l'affaire d'un trait de plume. Chez Napoléon, il n'en va pas ainsi. S'il mesure très bien les conséquences terribles qu'aurait pu avoir la conduite de son ministre, quand il dit :

« Barbé-Marbois a avancé aux fournisseurs une somme de quatre-vingt-cinq millions de l'argent du Trésor. Si j'avais été battu, la coalition n'avait pas un allié plus puissant... »

il sait aussi tempérer les effets de sa juste colère, et c'est par ces mots qu'il termine sa lettre :

« Barbé-Marbois a trahi son devoir. Il est inutile de lui parler de cela et de trop l'alarmer jusqu'à mon arrivée, qui est imminente (2). »

De retour à Paris, il ne peut faire autrement que de destituer ce ministre pour le moins imprudent, mais remarquez en quels termes modérés il fait connaître sa décision :

« Monsieur de Champagny, m'étant déterminé à ôter le portefeuille du ministère du Trésor public à M. Barbé-Marbois, je désire que vous vous transportiez dans la journée chez ce ministre auquel vous annoncerez mes intentions. Vous aurez soin de lui faire connaître que je suis porté à ce changement par des considérations relatives au bien de mon service (3). »

Le même jour, faisant part de sa résolution à Lebrun, qui avait le titre d'architrésorier, Napoléon cherche plutôt à excuser qu'à accuser le ministre coupable :

(1) Miot de Mélito, *Mémoires*, t. II, p. 269.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XI, p. 496, pièce 9604. — Au prince Joseph. Schœnbrunn, 25 décembre 1805.

(3) *Id.*, t. XI, p. 558, pièce 9708. — A M. de Champagny. Paris, 27 janvier 1806.

« ...J'ai ôté le portefeuille à Marbois; il m'a fait des choses qui ne peuvent se concevoir; je le crois toujours honnête homme, mais influencé par des fripons (1). »

Deux ans après, l'Empereur réhabilita son ancien ministre et lui donna une preuve de la confiance qu'il avait dans sa probité en le nommant premier président de la Cour des comptes. Il le fit entrer plus tard au Sénat (2).

Fidèle à la règle de conduite que s'imposèrent la plupart de ceux ayant toujours bénéficié de la générosité de Napoléon, Barbé-Marbois se fit un devoir de concourir avec zèle, en 1814 (3), à la chute de l'Empereur.

VI

Napoléon a-t-il été en toutes les circonstances, sans exception, l'homme que nous venons de mettre en évidence dans les chapitres précédents? Nous ne voulons pas le prétendre. N'a-t-il jamais commis d'injustices? Nous ne le croyons nullement.

La vérité est également éloignée des attaques systématiques contestant à l'Empereur tout sentiment humain, et des arguments fanatiques qui lui supposent le privilège de vertus surhumaines.

A ceux qui ont nié toute générosité, nous répondons, preuves en main : Napoléon fut généreux. Et nous ajoutons : Il était presque impossible qu'il manquât de générosité.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XI, p. 559, pièce 9709. — A M. Lebrun. Paris, 27 janvier 1806.
(2) Méneval. *Souvenirs*, t. III, p. 143.
(3) *Id.*, t. III, p. 144.

Un monarque, né sur les marches du trône, élevé par des courtisans, accoutumé à ce que tout désir, tombé de ses lèvres, devienne vite une réalité, ignore ce qu'est la souffrance des déshérités, comme il ignore aussi de quelle somme de labeurs, de privations et de tourments chaque homme paye sa position sociale. Celui-là, inconscient de l'étendue du mal qu'il fait, peut, sans réflexion, briser des situations péniblement acquises, et rester insensible aux prières des malheureux. Mais le souverain arrivé à la dignité suprême après être parti, adolescent, d'un foyer pauvre et attristé, n'emportant dans son cœur que le souvenir des misères de ses parents et l'espérance de leur venir en aide à travers les écueils et les privations que lui signale tendrement une mère éprouvée, celui-ci, à moins d'être une brute et un monstre, sera sensible aux amertumes, aux douleurs, aux désespoirs des autres.

Que Napoléon ait commis des injustices, qu'il en ait laissé commettre ou même qu'il en ait été commis à son insu dont il soit responsable de par sa qualité de chef, nous le reconnaissons volontiers, encore une fois. Mais n'est-ce pas là le sort de tout homme investi d'un commandement quelconque?

Il ne nous en coûte donc pas d'avouer que Napoléon, pour qui nous réclamons les qualités et les défauts d'un être simplement humain, et qui a gouverné dans les conjonctures les plus difficiles où se soit jamais agité un pays, a pu pousser parfois la sévérité jusqu'à l'injustice; mais il nous faut aussi reconnaître que, envers bien des personnes, sa bonté fut sans bornes.

Nous savons quelle a été constamment sa conduite avec tous es membres de sa famille. Il y a plus et il y a mieux. L'Empereur avait pour certains de ses collaborateurs de la première heure, qu'il avait élevés à de magnifiques positions, une sorte de respect moral, — commandé soit par l'opinion publique, soit par une gratitude exagérée, peut-être par les deux ensemble, — auquel il ne parvenait jamais à se soustraire, souvent au

préjudice de ses intérêts personnels et même de ceux de la France.

Désobéissances successives, fautes réitérées, conspirations contre sa personne, rien n'a jamais pu le décider à réprimer, avec la rigueur qu'ils méritaient, les actes criminels de hauts fonctionnaires créés par lui. S'ils ont subi quelques moments de disgrâce, ils ont bientôt été rappelés à d'autres fonctions honorifiques, alors qu'ils auraient dû passer le reste de leur vie dans une retraite méprisée.

Ce côté curieux du caractère de Napoléon est facile à étudier dans sa bienveillance persistante vis-à-vis de Fouché et de Talleyrand, « qui n'eurent jamais de rapports ensemble, dit le prince de Metternich, excepté lorsque, tramant quelque conspiration contre l'ordre de choses établi, ils venaient à se rencontrer (1) ».

Ils furent, l'un et l'autre, les instruments directs de la chute de l'Empire, sans avoir pour cela attendu 1814, ainsi qu'on va le voir.

On lit dans les Mémoires de Fouché : « Je dis à Napoléon que si le Corps législatif s'arrogeait le droit de représenter à lui seul le souverain, il n'y aurait d'autre parti à prendre que de le dissoudre, et que si Louis XVI eût agi ainsi, ce malheureux prince vivrait et régnerait encore. Me fixant alors avec des yeux étonnés : « Mais quoi! duc d'Otrante, me dit-il, après un « moment de silence, il me semble pourtant que vous êtes un « de ceux qui ont envoyé Louis XVI à l'échafaud? — Oui, « Sire, répondis-je sans hésitation, et c'est le premier service « que j'ai eu le bonheur de rendre à Votre Majesté... (2). »

Jamais, pensons-nous, le cynisme politique n'a été poussé plus haut; jamais, non plus, la duplicité effrontée, la conspiration

(1) Prince de Metternich, *Mémoires*, t. I, p. 71.
(2) Fouché, *Mémoires*, t. I, p. 385.

latente, la trahison continuelle ne furent mieux personnifiées que par l'homme dont le duc de Vicence a dit : « Fouché fut une des grandes fautes de Napoléon (1). »

Nous trouverons, dès 1800, Fouché, ministre de la police, à la tête du parti qui attendait l'échec de Bonaparte à Marengo, « pour tirer la République de la griffe du Corse qui la met en péril ». Le 20 juin, le bruit courant à Paris de la défaite de l'armée française, les conjurés pressent Fouché d'agir; en conspirateur prudent, il leur dit : « Attendez; surtout point de légèreté, point d'imprudence, point de propos envenimés, et rien d'ostensible ni d'hostile (2). »

On se trouva bien d'écouter ces sages conseils, car le lendemain arriva la nouvelle de la victoire éclatante du Premier Consul.

L'hostilité de Fouché contre Bonaparte provenait-elle, comme le dit la duchesse d'Abrantès, de ce qu'il n'avait pas obtenu, après le 18 brumaire, une des places de consul (3)? C'est possible, mais pas n'était besoin de cela pour le mettre en révolte, car la conspiration était un des éléments essentiels de son tempérament; la respiration n'était pas plus nécessaire à son existence que le besoin de renverser les gouvernements successifs dont il fut le ministre.

En 1802, une première fois, pour se débarrasser de lui, on supprima le ministère de la police en le nommant à la sénatorerie d'Aix, avec un revenu d'environ 66,000 francs, et lui faisant cadeau de 1,200,000 francs. Que de privilégiés s'accommoderaient d'une telle disgrâce!

Fouché avait conservé sa contre-police. En 1804, à propos du procès Moreau, Georges et Pichegru, Bourrienne dit : « Les

(1) Duc de Vicence, *Souvenirs*, t. II, p. 162.
(2) Fouché, *Mémoires*, t. I, p. 182. — Baron Hyde de Neuville, *Mémoires et Souvenirs*, p. 332.
(3) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. I, p. 47.

appuis secrets donnés aux conspirateurs par la police de Fouché ne m'ont jamais paru douteux (1). »

Et si nous cherchons un renseignement dans les rapports des agents royalistes, Fauche-Borel nous apprend que « Fouché connaît les intentions du Roi, et c'est lui, malgré les apparences contraires, qui a sauvé et sauve encore les vrais amis du Roi (2) ».

Napoléon n'était pas sans remarquer les manœuvres équivoques de son ministre de la police, rappelé aux affaires en 1804, à qui il écrivait en 1808 : « Je ne comprends plus rien à votre tête. Est-ce qu'il fait trop chaud cette année à Paris? Je mande à l'archichancelier de m'expliquer tous ces logogriphes. Tout ce que j'en vois est bien pitoyable : c'est encore pis que les scènes de l'automne passé. Soyez donc ministre de la police, réprimez les brouillons et ne le soyez pas. Tranquillisez l'opinion publique au lieu d'y jeter des brandons de discorde... En deux mots, ne me donnez pas, à vous seul, autant d'occupations que toute la police de l'Empire (3). »

C'était sans doute le moment où, selon Meneval, Napoléon disait : « Recommandez donc qu'on surveille la correspondance de ce gaillard-là (4)! »

Si nous en croyons Fouché lui-même, les combinaisons auxquelles il se livrait ne devaient pas manquer de lui donner des allures inquiétantes; il préparait « les événements de 1809, c'est-à-dire la guerre d'Autriche et l'attaque des Anglais sur Anvers, qui n'étaient que les premiers moyens d'exécution d'un plan de révolution qui avait pour but le détrônement de l'Empereur (5) ».

(1) Bourrienne, *Mémoires*, t. V, p. 285.
(2) Fauche-Borel, *Mémoires*, t. III, p. 254.
(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVII, p. 377, pièce 14190. — A M. Fouché, ministre de la police générale. Bayonne, 13 juillet 1808.
(4) Meneval, *Souvenirs*, t. III, p. 63.
(5) Fouché, *Mémoires*, t. II, p. 278.

Fouché veut bien nous apprendre qu'en vue de cette grande machination, il se réconcilia avec Talleyrand, dans une entrevue chez la princesse de Vaudémont, à Suresnes (1).

« Jamais plus de contrastes, nous dit le comte Mollien, n'auraient tenté de se mettre en rapport, et c'est peut-être en raison même de l'étrangeté d'un tel accord qu'il était devenu plus suspect à Napoléon (2). »

Le rapprochement de ces deux ministres donna lieu, ajoute le comte Mollien, à cette apostrophe de l'Empereur, qui leur dit en conseil : « Eh ! vous tramez des complots (3) ! »

Les victoires de Napoléon étaient bien fâcheuses pour les combinaisons subversives dont la défaite des Français était le principal facteur. Néanmoins, Fouché ne se décourageait pas, et, en 1810, sous le prétexte de vouloir traiter de la paix, lui, Fouché, sans ordre, sans pouvoir, il envoyait un négociateur à Londres. Et quel était ce diplomate improvisé? C'était Ouvrard (4), le fournisseur taré, l'homme de tous les tripotages.

L'étrangeté de l'ambassadeur peut, sous les motifs apparents de sa mission, laisser deviner qu'il avait des pouvoirs très variés, en se rendant dans un pays où l'on rencontrait non seulement les ennemis de la France, mais aussi les ennemis de l'Empereur, les royalistes.

Cette fois, la mesure était comble, et, sans vouloir approfondir les dessous de la mission d'Ouvrard, Napoléon destitua Fouché dans les termes suivants : « Monsieur le duc d'Otrante, j'ai reçu votre lettre du 2 juin. Je connais tous les services que vous m'avez rendus, et je crois à votre attachement et à votre zèle pour mon service ; cependant, il m'est impossible,

(1) Fouché, *Mémoires*, t. II, p. 279.
(2) Mollien, *Mémoires*, t. III, p. 7.
(3) *Id.*, t. III, p. 11.
(4) Walter Scott, *Vie de Napoléon Buonaparte*, t. VII, p. 74. — Girardin, *Journal et Souvenirs*, t. II, p. 388. — Fouché, *Mémoires*, t. I, p. 413. — Duc de Rovigo, *Mémoires*, t. IV, p. 30, 89 et suiv.

sans me manquer à moi-même, de vous laisser le portefeuille. La place de ministre de la police exige une entière et absolue confiance. Puisque déjà, dans des circonstances importantes, vous avez compromis ma tranquillité et celle de l'État, ce que n'excuse pas à mes yeux même la légitimité du motif,... la singulière manière que vous avez de considérer les devoirs de ministre de la police ne cadre pas bien avec le bien de l'État. Quoique je ne me défie pas de votre attachement et de votre fidélité, je suis cependant obligé à une surveillance perpétuelle qui me fatigue et à laquelle je ne puis être tenu... Je ne puis pas espérer que vous changiez de manière de faire, puisque depuis plusieurs années des exemples éclatants et des témoignages réitérés de mon mécontentement ne vous ont pas changé... (1). »

N'est-ce pas là plutôt une sorte de plaidoyer, que la décision d'un souverain autoritaire remerciant un ministre? A qui donc Napoléon avait-il des comptes à rendre, des excuses à fournir? A personne, assurément. Il suivait là le penchant naturel de son caractère, toujours enclin à ménager ostentiblement la personne qu'il était contraint de disgracier.

Et, comme nous l'avons déjà remarqué en maintes circonstances, il atténue encore la mesure qu'il vient de prendre, en nommant le jour même Fouché gouverneur général de Rome. Il l'en informe en ces termes : « ...Nous attendons que vous continuerez, dans ce nouveau poste, à nous donner des preuves de votre zèle pour notre service et de votre attachement pour notre personne (2). »

En lisant cette lettre, on peut s'étonner avec l'auteur anglais « de voir Napoléon borner les effets de son ressentiment à disgracier son ministre, quand il avait lieu d'être fortement

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XX, p. 392, pièce 16529. — A M. Fouché, duc d'Otrante. Saint-Cloud, 3 juin 1810.

(2) *Id.*, t. XX, p. 393, pièce 16530. — A M. Fouché, duc d'Otrante. Saint-Cloud, 3 juin 1810.

courroucé contre Fouché qui s'était mêlé, sans son agrément, d'une affaire de si haute importance (1) ».

Pendant que Fouché faisait ses préparatifs de départ, le malheur voulut que les papiers d'Ouvrard, arrêté, fussent mis sous scellés (2). Il s'ensuivit que Fouché eut maille à partir avec l'Empereur, et qu'il dut fuir de Paris jusqu'en Toscane pour ne pas être arrêté (3).

Là, il implore l'intercession de la princesse Élisa. Pour obtenir qu'on suspende les poursuites, tout est mis en mouvement. Il avait déjà envoyé sa femme près de l'Empereur, qui ne se montra pas d'une excessive dureté envers l'épouse de son ministre infidèle, si nous en croyons la lettre suivante écrite par Fouché lui-même : « ...L'Empereur a écouté ma femme avec une bonté dont elle a été touchée (4). »

Élisa Bonaparte obtint de son frère que Fouché pourrait vivre dans sa sénatorerie d'Aix (5).

Après une telle équipée, on serait disposé à croire que l'ancien ministre va s'estimer très heureux de vivre tranquillement à Aix, pourvu des grosses rentes de sa sénatorerie.

Ce serait le connaître mal et le supposer ignorant des faiblesses de caractère de Napoléon. Il savait qu'on pouvait en attendre l'invraisemblable, et il intrigua sans relâche près de Duroc et de Narbonne, prétextant que sa santé ne lui permettait pas de supporter le climat du Midi. Enfin, en 1811, l'Empereur, apitoyé, l'autorisa à habiter son château de Ferrières (6).

Une fois installé à Ferrières, Fouché se disposa bientôt à reprendre un rôle plus important auprès de l'Empereur.

(1) Walter Scott, *Vie de Napoléon Buonaparte*, t. VII, p. 74.
(2) Girardin, *Journal et Souvenirs*, t. II, p. 388.
(3) Fouché, *Mémoires*, t. II, p. 30 et suiv.
(4) Lettre autographe de Fouché à Élisa Bonaparte. Lyon, 24 août 1810. — (Collection Charavay, mai 1891.)
(5) Fouché, *Mémoires*, t. II, p. 37.
(6) *Id.*, t. II, p. 100.

Il va prudemment d'abord; dans une lettre à Duroc, en 1812, il insinue « qu'il a quitté sa campagne et est venu à Paris pour exprimer à l'Empereur tous les sentiments dont son âme est remplie; mais il n'a pu voir Sa Majesté, et il se dispose à quitter la capitale, dont le séjour n'est pas convenable pour lui. Retiré à la campagne, il attendra avec résignation que l'Empereur veuille le recevoir. Jusque-là il pense s'abstenir de paraître au Sénat. Il prie Duroc de le guider dans cette circonstance (1). » Fouché ne s'était pas trompé dans sa démarche; il reçut de Duroc une réponse où celui-ci lui disait « qu'il a montré sa lettre à Napoléon. Sa Majesté approuve qu'il aille au Sénat, et qu'il paraisse à la Cour toutes les fois que ses fonctions de sénateur l'y appelleront (2). »

Une fois cet obstacle franchi, c'était, pour Fouché, un jeu d'enfant de regagner complètement les faveurs de son maître indulgent; en effet, en 1813, il est nommé gouverneur général de l'Illyrie. Dans son audience de départ, il dit à l'Empereur : « Votre Majesté sait que je lui suis dévoué à la vie et à la mort, et « le poste où elle daigne m'appeler me fournira les moyens d'en « donner de nouvelles preuves à Votre Majesté »; — et le gouverneur général des provinces illyriennes « se retira en posant la main sur son cœur et en se courbant jusqu'à terre, mais dans ses yeux glauques étaient écrites de hideuses choses (3) ».

Si l'on veut même admettre, avec M. de Bausset, que le but secret de l'Empereur, en élevant Fouché à ces hautes fonctions, était « de ne point laisser un pareil homme à Paris dans les circonstances présentes (4) », — présomption qui est confirmée également par Caulaincourt (5), — on sera, en tout cas, forcé de

(1) Lettre autographe de Fouché au grand maréchal Duroc. Paris, 4 juin 1812. — (Collection Charavay, 1860.)
(2) Même pièce.
(3) Duc de Vicence, *Souvenirs*, t. II, p. 211 et 212.
(4) Bausset, *Mémoires*, t. II, p. 214.
(5) Duc de Vicence, *Souvenirs*, t. I, p. 213.

conclure : 1° que Napoléon avait la parfaite connaissance du caractère de Fouché; 2° que de tous les moyens à la disposition des souverains absolus pour se débarrasser des intrigants, il n'employait que les plus bénévoles.

La clémence de Napoléon envers ce piteux personnage lui fut encore une fois funeste : Fouché porta un coup désastreux à l'Empereur en décidant Murat à entrer dans la coalition formée contre la France. « Murat hésitait encore, dit Fouché; je lui communiquai mes nouvelles de Paris les plus récentes. Déterminé par leur contenu, il me confia son projet de proclamation ou plutôt de déclaration de guerre, pour lequel j'indiquai quelques changements qu'il adopta (1). »

Napoléon, qui ne pouvait soupçonner tant d'infamie jointe à tant d'ingratitude, sachant les liens d'amitié qui unissent l'ancien ministre de la police à Murat, écrit avec candeur à Fouché de s'employer près du roi de Naples, afin de le ramener à de meilleurs sentiments (2).

Ne se rappelant que les derniers serments du gouverneur général de l'Illyrie, Napoléon écrit au roi Joseph de tenter des démarches pour ramener Murat, et il ajoute : « Comme le sénateur Fouché est encore dans ces cantons, vous pourrez lui écrire de s'entremêler de ces affaires (3). »

Fouché s'entremêla de ces affaires, ce n'est pas douteux, car, en chemin pour la France, nous le voyons, au quartier général d'Eugène, inviter ce dernier à suivre l'exemple de Murat et à trahir l'Empereur (4); heureusement pour l'honneur de l'humanité, le vice-roi ne suivit pas ces perfides conseils.

Pendant le séjour de Napoléon à l'île d'Elbe, tout naturelle-

(1) Fouché, *Mémoires*, t. II, p. 264.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII, p. 157, pièce 21239. — A M. Fouché, duc d'Otrante, à Florence. Château-Thierry, 13 février 1814.

(3) *Id.*, t. XXVII, p. 250, pièce 21382. — Au roi Joseph. Troyes, 26 février 1814.

(4) Fouché, *Mémoires*, t. II, p. 271.

ment Fouché se mit à conspirer contre Louis XVIII (1). En 1815, après le retour de l'île d'Elbe, l'Empereur, toujours crédule, toujours enclin à ne pas se séparer des personnes auxquelles il est accoutumé, nomme derechef Fouché ministre de la police générale. Aussitôt commencent de nouvelles manœuvres machiavéliques, résumées ainsi par Chateaubriand : « En même temps que Fouché envoyait à Gand M. Gaillard négocier avec le frère de Louis XVI, ses agents à Bâle pourparlaient avec ceux du prince de Metternich au sujet de Napoléon II, et M. de Saint-Léon, dépêché par ce même Fouché, arrivait à Vienne pour traiter de la couronne possible de M. le duc d'Orléans (2). »

Quand ces intrigues, confirmées par le prince de Metternich (3), furent surprises grâce à l'arrivée à Bâle d'un émissaire de l'Empereur, Fouché sut encore donner le change à Napoléon, qui voulut bien se contenter d'explications tortueuses (4). Alors Fouché put reprendre ses négociations à Gand avec Louis XVIII et, comment le dire sans être suffoqué de nausées? avec Wellington (5), qui, selon toute probabilité, fut mis en possession, avant Waterloo, du « secret de la France », selon l'éloquente expression de Fleury de Chaboulon (6).

Nous retrouvons Fouché, à la tête du gouvernement provisoire, le plus acharné à demander l'abdication de Napoléon, décidé à le faire arrêter au besoin. Telle fut la récompense de la mansuétude infatigable de l'Empereur, qui trouva, d'ailleurs, aussi naïf que lui, car Louis XVIII fit de Fouché son ministre.

(1) Fouché, *Mémoires*, t. II, p. 304.
(2) Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, t. III, p. 347.
(3) Prince de Metternich, *Mémoires*, t. I, p. 208.
(4) Fleury de Chaboulon, *Mémoires*, t. II, p. 16 et 17.
(5) Fouché, *Mémoires*, t. II, p. 324.
(6) Fleury de Chaboulon, *Mémoires*, t. II, p. 106.

VII

La carrière de Talleyrand offre une analogie à peu près complète avec celle de Fouché.

Servir pour mieux tromper, telle sera la devise que l'histoire ajoutera aux armoiries de ces deux hommes d'État, anoblis par l'Empire.

Le meilleur portrait de Talleyrand sera toujours cette exquise petite miniature où il s'est peint lui-même, lorsqu'il disait à voix basse à Louis-Philippe, en lui prêtant serment : « Sire, c'est le treizième ! »

Après avoir successivement travaillé à détruire tous les modes de gouvernement de la Révolution, il écrivit à Bonaparte de revenir d'Égypte (1), et fut un de ceux qui contribuèrent le plus à la réussite du coup d'État du 18 brumaire. Ministre des relations extérieures sous le Consulat et sous l'Empire, Talleyrand, « réunissant en lui tout ce que les temps anciens et les nouveaux peuvent offrir d'exemples de corruption, ayant dépassé à cet égard les limites connues avant lui (2) », ne se lassa pas plus de trahir Napoléon, que d'accepter de ce souverain des bienfaits dont le meilleur serviteur aurait été confus.

Ministre, prince de Bénévent, archichancelier d'État, vice-grand électeur, grand chambellan de l'Empire, le tout avec des dotations qui se chiffraient par millions, tels sont les titres sous lesquels s'abritait celui qui, selon le prince de Metternich, « fut constamment porté à conspirer contre l'Empereur (3) ».

(1) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. I, p. 273.
(2) Marmont, *Mémoires*, t. VII, p. 3.
(3) Prince de Metternich, *Mémoires*, t. I, p 70.

Dès 1801, dit Fouché, on voit Talleyrand trafiquer des secrets d'État. Une somme de 60,000 livres sterling (1 million 500,000 francs) fut payée par l'Angleterre aux infidèles révélateurs des articles secrets du traité de la France avec la Russie (1).

Après avoir poussé, en 1804, Napoléon à faire arrêter le duc d'Enghien (2), Talleyrand n'hésitera pas à gémir sur la mort de ce prince qu'il a conseillée (3) et, nouveau Pilate, à se déclarer étranger à ce qu'il appelle dans son impudent langage : « plus qu'un crime, une faute (4) ».

Pendant toute la durée de son ministère, il considéra, d'après les mémoires de M. de Gagern, « sa haute position comme une mine d'or. Les complaisances envers les nations étrangères devaient être payées, non en tabatières ou en brillants, suivant la coutume, mais en argent comptant. Qui pourrait dire les sommes qui ont ainsi coulé vers lui de la part des grandes puissances (5)? »

Accompagnant, en 1808, Napoléon à Erfurth, en vue de la conclusion d'une alliance solide avec l'empereur de Russie, — alliance qui devait éventuellement être scellée par un mariage du monarque français avec une sœur du Tsar, — par quel sortilège ou plutôt par quels arguments palpables Talleyrand fut-il amené à combattre sourdement les vues de son souverain? C'est ce qu'il a omis de nous dire, tout en convenant dans ses Mémoires qu'il était effrayé pour l'Europe d'une alliance entre la France et la Russie.

« A mon sens, ajoute-t-il, il fallait arriver à ce que l'idée de cette alliance fût assez admise pour satisfaire Napoléon, et à ce

(1) Fouché, *Mémoires*, t. I, p. 247.
(2) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. II, p. 432.
(3) Roederer, *Mémoires*, t. III, p. 541.
(4) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. II, p. 432.
(5) Talleyrand, *Souvenirs intimes*, p. 65. (Extrait des *Mémoires de M. de Gagern.*)

qu'il y eût cependant des réserves qui la rendissent difficile. Tout l'art dont je croyais avoir besoin me fut inutile avec l'empereur Alexandre. Au premier mot, il me comprit, et il me comprit précisément comme je voulais l'être... (1). » Ainsi donc, pour exploiter convenablement ce que M. de Gagern appelle « une mine d'or », Talleyrand se croyait obligé d'être le ministre de l'Europe contre la France, au lieu d'être le ministre de l'Empereur contre l'Europe.

Pour trouver la confirmation de cette trahison véritable, il suffira d'entr'ouvrir les Mémoires du prince de Metternich, qui, rendant compte à son gouvernement de l'entrevue d'Erfurth, s'exprime ainsi : « Talleyrand se présenta dès le premier jour de son arrivée chez l'empereur Alexandre et lui dit ces paroles mémorables : « Sire, que venez-vous faire ici? C'est à vous de « sauver l'Europe, et vous n'y parviendrez qu'en tenant tête à « Napoléon (2)... »

Parmi les conspirations qui s'élaboraient dans des rendez-vous nocturnes chez la princesse de Tour et Taxis (3), on rencontre le complot dont Fouché nous a fait le récit (4) et qui amena la guerre contre l'Autriche en 1809.

Quand on trouve, en 1814, Talleyrand titulaire, non d'un cabanon au bagne, mais des premières dignités de l'Empire, on est tenté de croire que Napoléon ignorait toutes les félonies, tous les crimes de son ministre. Il n'en est rien. L'Empereur connaissait la conduite de Talleyrand, mais s'était contenté, en souverain indulgent, de lui enlever quelques-unes de ses prérogatives ; car abattre radicalement l'homme qu'il avait élevé au plus haut rang répugnait au tempérament de Napoléon. La preuve du peu de confiance qu'il avait en Talleyrand se

(1) De Talleyrand, *Mémoires*, t. I, p. 450.
(2) Prince de Metternich, *Mémoires*, t. II, p. 248.
(3) De Talleyrand, *Mémoires*, t. I, p. 450.
(4) Fouché, *Mémoires*, t. II, p. 279.

trouve partout. Miot de Mélito dit : « Il n'ignora pas les concussions de Talleyrand..., il sut les réprimer par degrés et même les punir (1). »

Le prince de Metternich rapporte qu'un jour l'Empereur lui dit : « Quand je veux faire une chose, je n'emploie pas le prince de Bénévent, je m'adresse à lui quand je ne veux pas faire une chose, en ayant l'air de la vouloir (2) » ; et plus loin le même auteur ajoute : « Le 28 janvier 1809, l'Empereur fit une sortie très vive contre un parti qu'il prétendait exister, à la tête duquel il désigna MM. de Talleyrand et Fouché, et dont le but serait d'entraver la marche du gouvernement (3). »

Le comte Mollien a confirmé presque textuellement (4) le récit de cette scène, dont l'origine est clairement expliquée en ces termes par le secrétaire particulier de l'Empereur : « Les fréquents rendez-vous nocturnes du prince de Bénévent chez Mme de la Tour et Taxis, dont Napoléon finit par être informé, rapprochés d'autres indices, avaient jeté dans son esprit de violents soupçons contre la fidélité de son ministre (5). »

Dans un entretien avec Rœderer, l'Empereur juge ainsi Talleyrand, le 3 mars 1809 : « Je l'ai couvert d'honneurs, de richesses, de diamants. Il a employé tout cela contre moi. Il m'a trahi autant qu'il le pouvait, à la première occasion qu'il a eue de le faire (6)... »

L'Empereur ignorait-il la vénalité insatiable de Talleyrand? Pas davantage. Lorsque Champagny fait ressortir qu'en traitant de la paix en 1809, il a obtenu 85 millions d'indemnité, alors qu'il était autorisé à traiter moyennant 75, Napoléon lui dit : « Mais c'est admirable, cela. Si Talleyrand avait été à votre place, il

(1) Miot de Mélito, *Mémoires*, t. I, p. 301.
(2) Prince de Metternich, *Mémoires*, t. I, p. 70.
(3) *Id.*, t. II, p. 268.
(4) Mollien, *Mémoires*, t. III, p. 11.
(5) Meneval, *Souvenirs*, t. III, p. 205.
(6) Rœderer, *Mémoires*, t. III, p. 541.

m'aurait bien donné mes 75 millions, mais il aurait mis les dix autres dans sa poche (1). »

Enfin, s'il fallait un témoignage plus concluant encore, nous le trouverions sous la plume de l'Empereur lui-même, qui écrit en 1810 : « Monsieur le prince de Bénévent, j'ai reçu votre lettre. Sa lecture m'a été pénible. Pendant que vous avez été à la tête des relations extérieures, j'ai voulu fermer les yeux sur beaucoup de choses. Je trouve donc fâcheux que vous ayez fait une démarche qui me rappelle des souvenirs que je désirais et que je désire oublier (2). »

Nous pensons avoir prouvé indiscutablement que Napoléon connaissait, en tous points, l'hostilité, la cupidité et la déloyauté de Talleyrand.

Il nous reste à dire qu'en dehors des faveurs officielles, l'Empereur eut, pour son ministre, des procédés d'une délicatesse extrême; qu'il vint à son secours, chaque fois que par de nouveaux désordres Talleyrand était dans des embarras pécuniaires. Voici, à ce propos, un fait de l'ordre tout intime : Talleyrand, pour faciliter le mariage du comte Auguste de Talleyrand, lui avait prêté 200,000 francs, mais contre des billets que ce dernier ne fut pas en mesure de payer à l'échéance. L'Empereur informé écrit : « Les clauses matrimoniales sont sacrées; et puisqu'on disait que le prince de Bénévent donnait 200,000 francs, il ne devait pas exiger de billets; mais puisqu'il les avait exigés, la délicatesse ne permettait pas qu'il les mît dans la circulation. N'ayant fait le sacrifice de 2,200,000 francs, pour acheter l'hôtel du prince de Bénévent, qu'afin de lui faciliter l'arrangement de ses affaires, je désire que cette somme serve aussi à arranger l'affaire du comte Auguste de Talleyrand... (3). »

(1) De Champagny, *Souvenirs*, p. 117.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXI, p. 79, pièce 16850. — Au prince de Bénévent. Saint-Cloud, 29 août 1810.

(3) *Id.*, t. XXIII, p. 109, pièce 18370. — Au prince Cambacérès. Paris, 26 décembre 1811.

Ces procédés généreux s'adressent à l'homme que l'Empereur recommandait à son frère Joseph en ces termes : « ...Méfiez-vous de Talleyrand. Je le pratique depuis seize années; j'ai même eu de la faveur pour lui, mais c'est sûrement le plus grand ennemi de nôtre maison, à présent que la fortune l'abandonne depuis quelque temps (1)... » Ce jugement sévère n'est pas au-dessous de la vérité, c'est Talleyrand qui va le justifier par les lignes suivantes du 30 mars 1814, écrites à l'heure où, selon M. de Ségur, Talleyrand, « le chef de la trahison, fut arrêté comme il sortait des barrières de Paris (2) » : « Voilà, chère amie, une bonne nouvelle. Le maréchal Marmont vient de capituler avec son corps. C'est l'effet de nos proclamations et papiers. Il ne veut plus servir pour *Buonaparte* contre la patrie... (3). »

En voyant exposés, comme ils viennent de l'être, les sentiments de Napoléon vis-à-vis des personnages d'une si révoltante indignité, on en arrive à se demander si chez lui la faiblesse n'allait pas jusqu'à la bonasserie.

Évidemment, il ne savait point, dans leurs détails, les faits précis tels qu'ils résultent de la juxtaposition des documents; mais il avait, les pages précédentes le démontrent, plus que des soupçons sur les actes criminels de ses deux ministres. Dès lors, sa mansuétude constante prouve au moins qu'il était le contraire d'un homme sans conscience, sans entrailles, se plaisant à mortifier, à châtier, à ruiner les fonctionnaires de son gouvernement.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII, p. 131, pièce 21210. — Au roi Joseph. Nogent, 8 février 1814.

(2) De Ségur, *Mémoires*, t. VII, p. 134.

(3) Lettre inédite à la duchesse de Courlande. — Charavay, *l'Amateur d'autographes*, 1re année, n° 3, p. 45.

VIII

Nous pourrions clore ici cette partie de notre travail concernant la générosité de Napoléon, si nous ne voulions éviter le reproche bien légitime d'avoir esquivé à dessein les griefs principaux, sinon les seuls, sur lesquels les détracteurs se sont appuyés pour affirmer que Napoléon avait l'instinct de la cruauté et de la persécution.

Ces griefs sont au nombre de trois : l'exécution à Vincennes du duc d'Enghien, le bannissement de Moreau et l'exil de Mme de Staël.

Le duc d'Enghien fut enlevé de vive force à Ettenheim (grand-duché de Bade) le 15 mars 1804, conduit à Vincennes le 20 mars, jugé par une commission militaire composée d'un général, de cinq colonels et d'un major de gendarmerie, condamné à mort à l'unanimité et fusillé dans les fossés de la forteresse.

Personne ne saurait, croyons-nous, dans le calme de la réflexion, approuver l'enlèvement d'un ennemi en territoire étranger. Il semble que la conscience se révolte davantage quand le prisonnier, une fois jugé, a encouru la peine de mort.

Un acte de ce genre rentre dans la catégorie des crimes dits politiques, pour lesquels l'histoire de tous les gouvernements a des atténuations particulières, résumées sous le nom de raison d'État. Les monarchies ne manquent pas de précédents de cette nature. Sans parler des meurtres princiers du règne de Charles VI, des égorgements du règne de Charles IX et de l'assassinat du duc de Guise, on peut y ranger la fin tragique

du tsar Paul Ier, et il faut se hâter d'ajouter que les républiques n'ont pas été exemptes d'actes similaires. Sans omettre les dragonnades, ni oublier la terreur blanche, l'immolation des innombrables victimes de la Révolution, et de nos jours, le massacre des otages de la Commune, ainsi que les exécutions sommaires de la répression, sont autant d'iniquités qu'on s'efforce d'excuser en invoquant les nécessités politiques. En ces forfaits, qu'on retrouve surtout au seuil de la plupart des régimes nouveaux, la seule différence appréciable entre les monarchies et les républiques paraît être, sauf dans les luttes de religion, que les premières procèdent presque toujours par unités, tandis que les autres agissent généralement sur des groupes.

L'arrestation et l'exécution du duc d'Enghien constituent donc ce que l'on appelle un crime politique. Pas plus que les autres crimes, il ne pourra jamais être absous, mais la question est de savoir si celui qui en est coupable a agi sous la pression de conjonctures impérieuses et urgentes.

Il serait superflu de recommencer, pour la centième fois, la discussion des responsabilités incombant à chacun des acteurs de ce drame, puisque Napoléon a pris pour lui seul la charge tout entière et, même dans son testament, a déclaré que, sous l'empire de circonstances analogues, il agirait encore pareillement.

Pour bien juger la conduite de Napoléon en cette occasion, il faut se rendre compte de l'état des esprits en 1804. Le pays était, avant tout, jaloux de la tranquillité que semblait devoir lui assurer le Premier Consul. Aux guerres ininterrompues pendant douze ans, guerres qui avaient entraîné aux frontières toute la portion valide de la population, avait succédé une paix dont on espérait jouir longtemps. Aux horreurs du terrorisme et des insurrections intestines, aux infamies de l'échafaud, aux iniquités du despotisme anonyme des sectaires, des forcenés et des intrigants, aux misères sans nombre d'une nation acculée

à la banqueroute, avaient succédé une ère de calme inespéré où l'on pouvait vivre sans appréhension, assuré du respect des personnes et des propriétés, la renaissance enfin de la prospérité publique dans toute l'étendue du pays. Tels étaient les biens que Napoléon semblait garantir à la nation française, convaincue que lui seul était le gage précieux de cette vie heureuse et nouvelle. Et les Français étaient prêts à tout pour assurer le maintien de Napoléon au pouvoir.

Lui seul, il faut bien insister sur ce point, par le prestige de ses victoires, par la sagacité politique dont il venait de faire preuve dans la reconstruction sociale de la patrie, pouvait maîtriser les partis encore haletants, après les longues luttes de la Révolution. Tout complot, qu'il fût jacobin ou royaliste, inspirait à la France les mêmes appréhensions.

Vraie ou fausse, l'opinion de la France confondait ensemble l'existence de Bonaparte et celle du pays. On ne fera pas un crime au Premier Consul d'avoir partagé cette opinion générale, si flatteuse pour lui.

L'attentat de la rue Saint-Nicaise, en mettant Napoléon à deux doigts de la mort, avait répandu partout un effroi indescriptible. On avait acquis la preuve que cette conspiration avait des racines dans les rangs des réfugiés royalistes à l'étranger.

Après la découverte du complot de Pichegru, Moreau et Georges, le Premier Consul apprit, par des rapports de police, que le duc d'Enghien était un des principaux conspirateurs. Napoléon résolut aussitôt de s'emparer du prince et de faire un exemple éclatant, qui mettrait fin aux attentats dont il était l'objet. Une fois la faute commise de transporter la force armée sur le territoire du grand-duché de Bade, pour se saisir du duc d'Enghien, la mort de ce dernier paraît inévitable.

Quand un homme se présente devant un conseil de guerre, et qu'il déclare avoir porté les armes contre son pays, être prêt à les porter encore, être à la solde des ennemis de la France,

la sentence n'est pas douteuse; son exécution n'est plus qu'une question d'heures. Le prince fut condamné en vertu de l'article 2 de la loi du 6 octobre 1791, ainsi conçu : « Toute conspiration et complot tendant à troubler l'État par une guerre civile, et armant les citoyens les uns contre les autres, ou contre l'exercice de l'autorité légitime, sera puni de mort. »

Voici textuellement un passage de l'interrogatoire du duc d'Enghien :

« A lui demandé s'il a pris les armes contre la France.

« A répondu qu'il avait fait toute la guerre, et qu'il persistait dans la déclaration qu'il a faite au capitaine rapporteur et qu'il a signée. A de plus ajouté qu'il était prêt à faire la guerre et qu'il désirait avoir du service dans la nouvelle guerre de l'Angleterre contre la France (1). »

L'accusé qui fait de telles réponses montre assurément une noble fierté, mais il est fatalement condamné. Le malheureux prince connaissait parfaitement la gravité de sa situation. Aux exhortations du président qui l'engageait à ne pas persister dans ses déclarations, qui l'avertissait que les commissions militaires jugeaient sans appel, il répondit : « Je le sais, et je ne me dissimule pas le danger que je cours (2). »

Si, à côté du crime avoué de complot contre la sûreté de l'État, on recherche les présomptions qui existaient alors sur le rôle qu'avait pu jouer le duc d'Enghien dans les conciliabules où avait été décidé l'enlèvement, c'est-à-dire la mort du Premier Consul, il ne faut pas oublier qu'à la question suivante : « Quel rôle deviez-vous jouer dans l'attaque? » posée à Georges Cadoudal, dans son interrogatoire du 9 mars 1804, ce dernier répondit : « Celui qu'un des ci-devant princes

(1) Jugement du duc d'Enghien. — Bourrienne, *Mémoires*, t. V, p. 376. — Duc de Rovigo, *Mémoires*, t. II, p. 436 et suiv.

(2) Comte Hulin, *Explications offertes aux hommes impartiaux*, p. 8.

français, qui devait se trouver à Paris, m'aurait assigné (1). »

Il restait au Premier Consul, après la condamnation, le droit, peut-être le devoir, de faire grâce. Il ne voulut pas en user. Il jugea qu'il lui appartenait de montrer à ses ennemis qu'il ne reculerait devant aucune mesure pour assurer la sécurité de l'État. C'est le reproche qu'on peut lui adresser; il en a pris très loyalement, nous le répétons, toute la responsabilité.

Quelle impression fit en France l'exécution du duc d'Enghien? Nous allons prendre à cet égard le témoignage de celui qui, après y avoir le plus participé, nous l'avons dit, a le plus blâmé cet acte, M. de Talleyrand : « Pas une voix, dit-il, ne s'éleva dans le pays pour protester contre l'épouvantable attentat dont M. le duc d'Enghien était victime. C'est triste à dire, mais le fait est exact, et ne peut s'expliquer que par la crainte que chacun avait d'ébranler un gouvernement qui avait tiré la France de l'anarchie (2). »

Il n'est pas inutile de mentionner que, parmi les juges du duc d'Enghien qui le condamnèrent à mort à l'unanimité, aucun ne reçut de marque spéciale de la faveur consulaire ou impériale, qu'aucun parmi eux n'éleva jamais la voix pour insinuer qu'on avait pesé sur sa conscience. Voici leurs noms : le général Hulin, les colonels Suitton, Bazancourt, Ravier, Barrois, Rabbe et le major Dautancourt.

« Sur la composition de cette commission, — dit le général Hulin qui la présida, dans une brochure publiée en 1823, sous la Restauration, — je dois faire observer qu'elle n'avait rien d'extraordinaire. Elle était formée de colonels commandant les différents corps en garnison à Paris. Cette mesure a été générale, et nous

(1) *Recueil des interrogatoires du général Moreau et de ses coaccusés*, p. 119. Paris, Imprimerie impériale, prairial an XII.

(2) Chapitre inédit des *Mémoires de M. de Talleyrand*, communiqué par M. le duc de Broglie à la Société d'histoire diplomatique. (Le *Temps* du 9 juin 1891.)

devons tous au hasard de notre séjour dans cette ville le choix qui tomba sur nous (1). »

Telle est la relation du jugement et de l'exécution du duc d'Enghien. Aujourd'hui, ce triste événement, s'il est possible de l'envisager sans passion, peut strictement se résumer ainsi : le duc d'Enghien, — arrêté à la suite de complots récents contre la vie de Napoléon, dans lesquels l'impliquaient des rapports policiers, à titre de complice de Georges, Pichegru et autres, — a été jugé sur son aveu comme conspirateur, et cet aveu entraînait la peine de mort.

Si, de nos jours, loin des préoccupations des esprits en 1804, le procédé violent de Napoléon nous apparaît inexcusable, odieux, de quelle épithète, dans nos mœurs actuelles, pourrait-on bien stigmatiser la conduite du duc d'Enghien, de ce Français qui revendique — ce sont ses propres paroles — l'honneur « d'être le premier à tirer l'épée (2) » contre son pays, lorsque l'Angleterre déclarera la guerre à la France !

IX

Englobé avec Pichegru et Georges dans un procès célèbre, Moreau, après sa condamnation à dix ans de reclusion, vit cette peine commuée en celle du bannissement. Plusieurs historiens, sans doute à bout d'arguments, se sont imposé la tâche ingrate de saper la réputation de Napoléon en exaltant la mémoire du général Moreau. Dans ce dessein, ils nous ont représenté le

(1) Comte Hulin, *Explications offertes aux hommes impartiaux*, p. 5.
(2) H. Welschinger, *le Duc d'Enghien*, p. 228

Premier Consul prenant ombrage des succès glorieux de son frère d'armes et l'impliquant, pour le perdre, dans un procès inique.

Ceux mêmes qui n'ont lu qu'une partie de la procédure auraient peut-être dû hésiter avant de se prononcer en faveur de Moreau. En admettant, en effet, que la culpabilité de ce général leur parût douteuse en 1804, ils savaient pertinemment de quoi était capable celui qui, en 1813, fut tué par un boulet français dans les rangs de l'armée russe, dont il pointait les canons sur sa patrie, sur ses amis, sur les anciens collaborateurs de sa gloire.

La façon dont on apprit au camp français la présence de Moreau dans le camp russe vaut d'être racontée : « Un lévrier, dit M. Peyrusse, portant un collier sur lequel était gravé : *J'appartiens au général Moreau,* était resté à Moltnitz, et avait été amené au roi de Saxe, qui s'était empressé de faire passer le collier au prince de Neufchâtel (1). »

Au surplus, il n'est pas difficile de démontrer que le général Moreau a conspiré contre le gouvernement du Premier Consul, si ce n'est contre la vie de ce dernier.

D'abord au cours du procès, l'attitude de Moreau, — qui, ayant commencé par soutenir n'avoir eu aucun rapport avec Pichegru depuis le Consulat, finit par avouer s'être trouvé récemment à plusieurs rendez-vous avec son coaccusé (2), — n'indique pas une conscience absolument droite, ni un homme dont tous les actes puissent affronter le grand jour.

Mais nous allons invoquer des témoignages qui, pour n'avoir pas figuré au procès, n'en seront que plus concluants, attendu

(1) Baron Peyrusse, *Mémorial de* 1809 *à* 1815, p. 175. Carcassonne, 1869. — Baron Fain, *Manuscrit de* 1813, t. II, p. 291.

(2) *Interrogatoire du général Moreau*, p. 3 et suiv. — Imprimerie impériale. Prairial an XII.

qu'on a soupçonné tous les témoins de 1804 d'avoir été stipendiés par Bonaparte.

Le premier témoignage est celui du baron Hyde de Neuville, associé à tous les complots royalistes. Il dit : « La rivalité qui existait entre lui et Bonaparte, la malveillance haineuse qu'ils ressentaient l'un pour l'autre, avaient amené Moreau à prêter une oreille complaisante aux projets que l'on nourrissait contre le consul (1). » D'autre part, le général de division Ambert, qui avait servi avec Moreau et Pichegru et les connaissait intimement tous deux, a laissé des notes où nous lisons : « Un soir, au moment de la conférence de Moreau avec Pichegru, je passais devant la Madeleine, revenant du faubourg Saint-Honoré. Je fus arrêté sur le boulevard, près de la maison Leduc, ancien carrossier de la Reine, en face la Madeleine, par l'aide de camp du général Moreau, nommé Legay. Je fis avec lui deux ou trois tours entre la rue Royale et celle Duphot. Legay m'engagea fort à aller voir son général, qui ne me savait pas à Paris, et insista sur ce fait que Moreau avait rompu toutes relations avec Pichegru. J'ai su depuis, par Legay, qu'ils étaient réunis à quelques pas de là, et que lui, Legay, surveillait les approches. »

Puis, le même auteur signale, comme ayant un rapport direct avec cette entrevue, un complot dont le but était d'enlever le Premier Consul sur la route de Saint-Cloud. Pour ne pas inspirer de méfiance, « les conjurés devaient être revêtus de l'uniforme de chasseurs à cheval ». Le général Ambert, qui connut ce projet par un des affidés, s'empressa de le porter à la connaissance de Murat, gouverneur de Paris (2).

Enfin, le général Marbot, de son côté, dit : « Une entrevue fut ménagée entre Pichegru et Moreau. Elle eut lieu la nuit, auprès de l'église de la Madeleine, alors en construction. Moreau

(1) Baron Hyde de Neuville, *Mémoires et Souvenirs*, p. 394.
(2) Général Ambert, *Portraits militaires*, p. 333 et 334.

consentait au renversement et même à la mort du Premier Consul (1). »

La quatrième et la plus accablante attestation émane de Fauche-Borel, l'infatigable agent des comités royalistes de Londres en relation avec les ennemis du Consulat : « En juin 1802... arrivé à Paris, mon premier soin fut d'écrire un mot au général Moreau, qui me donna un rendez-vous dans la maison où il était alors, petite rue Saint-Pierre, chez sa belle-mère, Mme Hulot (2). »

La police mise en éveil avait arrêté Fauche-Borel : « Je parvins, dit-il, du fond de la tour du Temple, à ouvrir des communications avec le général Moreau... La situation où je me trouvais détermina Moreau à se servir d'un autre intermédiaire entre lui et Pichegru : il chargea de sa confiance l'abbé David, ami de l'un et de l'autre... (3). » Plus loin, nous trouvons ceci : « Moreau consentit donc à voir Pichegru, quoiqu'il désapprouvât sa présence à Paris. La première conférence eut lieu sur les boulevards de la Madeleine, à neuf heures du soir ; Georges y était... (4). » Enfin, nous bornerons nos citations à ces quelques lignes que nous livrons aux méditations des défenseurs de Moreau : « ...Je ne fus pas longtemps sans savoir que Moreau était enfermé au Temple ; je ne puis exprimer quelle fut ma douleur et combien j'appréhendais qu'on eût trouvé dans ses papiers les lettres patentes originales du Roi, que je lui avais remises au mois de juin 1802 (5). »

C'est donc un fait incontestable que Moreau conspirait avec les royalistes. Il en résulte que son arrestation était un effet du cours naturel de la justice, et non de la rancune du Premier Consul. Pour agir ainsi, Moreau avait-il du moins l'excuse d'avoir été maltraité par son ancien collègue, devenu chef suprême de

(1) Général Marbot, *Mémoires*, t. I, p 198.
(2) Fauche-Borel, *Mémoires*, t. III, p. 14
(3) *Id.*, p. 34.
(4) *Id.*, p. 92
(5) *Id.*, p. 101.

l'État? Nullement. Après avoir voulu le marier à sa sœur Caroline (1), Bonaparte traita toujours Moreau avec les plus grands égards ; pour n'en citer qu'un exemple, rappelons que ce fut sur les instances de ce général que le Premier Consul se décida à retirer le ministère de l'intérieur à son propre frère Lucien (2).

Ce n'était pas Bonaparte, à coup sûr, qui mettait obstacle à la carrière militaire de Moreau, en voici la preuve. Moreau hésitant à prendre le commandement de l'armée du Rhin, le Premier Consul lui écrit : « Je vous avais déjà annoncé, mon cher général, que l'estime et la confiance des consuls vous appelleraient à la direction supérieure des forces qui doivent agir en Allemagne. La modestie avec laquelle vous vous refusez à accepter cet important commandement n'a été à leurs yeux qu'un nouveau motif pour vous le donner... (3). »

Loin d'éveiller la jalousie de Napoléon, les succès de Moreau lui causaient des joies très vives : « Ce fut le 6 décembre 1800, dit Bourrienne, que le Premier Consul reçut la nouvelle de la victoire de Hohenlinden. C'était un samedi, il rentrait du spectacle lorsque je lui remis la dépêche; sa joie fut telle qu'il sauta et retomba sur moi, ce qui l'empêcha de tomber par terre... (4). »

Napoléon chercha-t-il du moins à ternir l'éclat d'une gloire militaire qui pouvait éclipser la sienne? Au contraire, il semblerait que le Premier Consul s'efforçât d'enfler le mérite de Moreau et d'en augmenter le retentissement. Peut-on mieux mettre en évidence la valeur d'un général, qu'en faisant insérer au *Moniteur* les paroles suivantes, prononcées par le Premier

(1) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. II, p. 237.

(2) Miot de Mélito, *Mémoires*, t. I, p. 319. — S. Girardin, *Journal et Souvenirs*, t. I, p. 197.

(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. VI, p. 445, pièce 5072. — Au général Moreau. Paris, 24 août 1800.

(4) Bourrienne, *Mémoires*, t. V, p. 249.

Consul, le jour où il remit au ministre de l'intérieur des pistolets enrichis de diamants, destinés au général Moreau : « Citoyen ministre, faites-y graver quelques-unes des batailles qu'a gagnées le général Moreau; ne les mettez pas toutes, il faudrait ôter trop de diamants, et, quoique le général Moreau n'y attache pas un grand prix, il ne faut pas trop déranger le dessin de l'artiste (1). »

Est-il plus vrai, comme on l'a dit, que Moreau eût voué une juste haine à Napoléon, parce que celui-ci l'avait entraîné, sans lui donner le temps de réfléchir, dans le coup d'État du 18 brumaire? Cette assertion, entièrement inexacte, sera démentie par Lucien, notant l'empressement de Moreau à seconder les préparatifs du coup d'État (2); par Gohier, rappelant que le général Moreau ne dédaigna pas d'être le geôlier des Directeurs, le jour même du 18 brumaire, et ajoutant : « Il faut convenir que le général Moreau remplit parfaitement les étranges fonctions dont il se trouva chargé (3). » Enfin, elle sera démentie par Moreau lui-même, écrivant de sa prison au Premier Consul et lui disant : « ...Sûrement vous n'avez pas oublié le désintéressement que je mis à vous seconder au 18 brumaire (4). » Mais Moreau fit plus encore que d'y prendre part, il prépara la journée du 18 brumaire; il fut un de ceux à qui on en parla longtemps d'avance, il fut celui qui assura, en haut lieu, que Bonaparte était l'homme capable de mener à bien l'entreprise du coup d'État : « Moreau, — dit dans sa plaidoirie M. Bonnet, son avocat devant la cour de justice criminelle, — était en conférence avec l'un des Directeurs, lorsqu'on apprit la nouvelle prospère de l'arrivée de Bonaparte à Fréjus. A cette arrivée, le premier mot du général Moreau est ce mot-ci, qu'il vous répète depuis le commencement de ce

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. VI, p. 477, pièce 5132. — Au ministre de l'intérieur. Paris, 21 octobre 1800.

(2) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. I, p. 286.

(3) Gohier, *Mémoires*, t. I, p. 261.

(4) *Interrogatoire du général Moreau*, p. 19. Imprimerie impériale, etc.

procès : *Voilà l'homme qu'il faut à la France pour la sauver* (1). »

Donc, en conspirant contre le gouvernement consulaire, le vainqueur de Hohenlinden n'a eu pour mobile que sa propre envie, s'envenimant de plus en plus, pendant que grandissait la position d'un général dont il avait été l'égal. L'ambition déçue, les espérances trompées, tels furent exclusivement les sentiments peu honorables qui le menèrent à l'égarement final.

Nous le répétons, la conduite de Moreau envers Napoléon en 1804 est sans excuse; s'il en est pour son crime de lèse-patrie en 1813, nous laissons à d'autres le soin de les chercher.

X

Persécuter une femme inoffensive, simplement éprise de littérature, coupable du seul crime d'exprimer des opinions désagréables au gouvernement, ce serait un acte arbitraire qui rapetisserait singulièrement le souverain, capable d'une aussi gratuite tracasserie, et justifierait l'émotion des adversaires de Napoléon.

Voyons si les choses se sont passées ainsi. D'abord, en jugeant dangereuse la présence de Mme de Staël à Paris, Bonaparte n'a pas eu là une pensée nouvelle, il n'a été que le continuateur des gouvernements précédents. En effet, déjà sous la Convention, « le Comité de salut public invita M. de Staël, ambassadeur de Suède, à éloigner sa femme de Paris. Devant la résistance du diplomate, la mesure fut rapportée (2). »

(1) *Recueil des discours prononcés par les différents défenseurs devant la Cour de justice criminelle dans le procès Georges, Pichegru et autres*, t. I, p. 467. — Paris, 1804.

(2) Albert Sorel, *Mme de Staël*, p. 62.

Plus tard, en 1795, le Directoire faisait surveiller Mme de Staël à Coppet, et donnait l'ordre de l'arrêter si elle essayait de rentrer en France; prévenue, elle ne s'y exposa point (1).

Encourait-elle du moins cette disgrâce par sa noble ardeur à défendre une cause traditionnelle, telle que la royauté, par exemple? Ce n'est pas présumable, d'après le jugement porté sur elle à la même époque par Mallet du Pan (l'agent royaliste) : « Mme de Staël, dit-il, prodigue dans les fêtes son impudence et son immoralité (2). »

Les aspirations de Mme de Staël, avant et pendant l'Empire, sont résumées dans une courte phrase de M. Albert Sorel : « Elle visait à gouverner l'État, de son salon (3). » Une telle ambition la porta naturellement à se rapprocher de Bonaparte, après les premiers succès de celui-ci en Italie. Elle pressentit le rôle futur du jeune général, et ce fut en jouant la comédie de la passion qu'elle chercha à s'emparer de lui. « Mme de Staël, dit Bailleul, lui avait adressé, lorsqu'il était en Italie, des lettres remplies d'enthousiasme, où elle disait, presque en propres termes, que la veuve de Beauharnais était loin d'avoir les qualités qui pussent répondre à un génie aussi sublime que celui de Napoléon (4). »

De son côté, Bourrienne rapporte : « Je me rappelle que, dans une de ses lettres, Mme de Staël lui disait, entre autres choses, qu'ils avaient été créés l'un pour l'autre; que c'était par suite d'une erreur des institutions humaines que la douce et tranquille Joséphine avait été unie à son sort; que la nature semblait avoir destiné une âme de feu, comme la sienne, à l'adoration d'un homme tel que lui. Toutes ces extravagances dégoûtaient Napoléon à un point que je ne saurais dire... (5). »

Malgré le silence du jeune conquérant, elle continuait d'être

(1) Albert Sorel, *Mme de Staël*, p. 73.
(2) Mallet du Pan, *Correspondance*, t. I, p. 233.
(3) Albert Sorel, *Mme de Staël*, p. 76.
(4) J.-C. Bailleul, *Études sur Napoléon*, t. II, p. 55.
(5) Bourrienne, *Mémoires*, t. VI, p. 217.

hantée par le souvenir de Mme de Maintenon, et, en femme habile, elle persistait à chanter sur tous les modes les louanges de Bonaparte, espérant que les échos en arriveraient aux oreilles du héros d'Arcole. Voilà qui ne cadre guère avec le portrait repoussant de Bonaparte, puisé par M. Taine dans les œuvres de Mme de Staël.

Avec une admirable constance, doublée d'une parfaite confiance dans ses attraits, ayant appris que, le lendemain de son retour à Paris, Bonaparte devait se rendre chez M. de Talleyrand, Mme de Staël intrigua pour être aussitôt présentée au vainqueur de l'Italie... « A dix heures du matin, dit Talleyrand, elle était dans mon salon. On annonça le général, j'allai au-devant de lui. En traversant le salon, je lui nommai Mme de Staël, à laquelle il fit peu d'attention (1). » Ce premier échec n'était pas suffisant pour rebuter une femme amoureuse peut-être, ambitieuse sûrement. Elle mit, sans doute, sur le compte des préoccupations immédiates du retour, l'indifférence et l'inattention de Napoléon. Dès lors, elle guetta l'occasion qui devait lui assurer la conquête du général, car elle ne doutait pas de la puissance de ses charmes. La nouvelle rencontre, tant désirée, eut lieu à la fête donnée par le ministre des relations extérieures. Arnault en raconte ainsi les détails :

« On ne peut aborder votre général, me dit-elle, il faut que « vous me présentiez à lui. » — Elle accabla Napoléon de compliments; lui, laissait tomber la conversation; elle, désappointée, cherchait tous les sujets possibles : — « Général, quelle est la « femme que vous aimeriez le plus? — La mienne. — C'est « tout simple, mais quelle est celle que vous estimeriez le plus? « — Celle qui sait le mieux s'occuper de son ménage. — Je le « conçois encore. Mais enfin, quelle serait pour vous la pre- « mière des femmes? — Celle qui fait le plus d'enfants, ma-

(1) Talleyrand, *Mémoires*, t. I, p. 259.

dame (1). » Et, là-dessus, Bonaparte lui tourna les talons, la laissant interloquée de ces glaciales réponses à des avances qu'elle considérait comme la préface du roman échafaudé dans sa féconde imagination d'intrigante.

Toutefois cette nouvelle rebuffade ne l'a point découragée : elle cherche tous les moyens de faire savoir à Napoléon ses sentiments pour lui. C'est près de Lucien qu'elle va s'épancher : « Je deviens bête devant votre frère à force de vouloir lui plaire, dit-elle presque en pleurant. Je ne sais plus, et je veux lui parler, je cherche, modifie mes tours de phrase; je veux le forcer à s'occuper de moi, enfin je me trouve et deviens, en effet, bête comme une oie (2). »

A ces lamentations, rapportées par Lucien à Napoléon, celui-ci se contentait de répondre, en haussant les épaules : « *Je la* connais fort bien... elle a déclaré à quelqu'un qui me l'a répété que, puisque je ne voulais pas l'aimer, ni qu'elle m'aimât, il fallait bien qu'elle me haït, parce qu'elle ne pouvait pas rester indifférente pour moi. Quelle virago (3) ! »

Aux yeux de Bonaparte, le premier défaut de Mme de Staël était sa détestable réputation ; il avait une répulsion instinctive pour les femmes sans retenue devant l'opinion publique. On va pouvoir juger de son peu d'inclination pour elle. Il écrivait à Joseph : « M. de Staël est dans la plus profonde misère, et sa femme donne des dîners et des bals. Si tu continues à la voir, ne serait-il pas bien que tu engageasses cette femme à faire à son mari un traitement de 1,000 à 1,200 francs par mois? En serions-nous déjà arrivés au temps où l'on peut, sans que les honnêtes gens le trouvent mauvais, fouler aux pieds non seulement les mœurs, mais encore les devoirs les plus

(1) Arnault, *Mémoires d'un sexagénaire*, t. IV, p. 27 — Duc de Rovigo, *Mémoires*, t. I, p. 28.
(2) Iung, *Mémoires de Lucien*, t. II, p. 235.
(3) *Id.*, p. 237

sacrés qui réunissent les enfants aux pères? Que l'on juge des mœurs de Mme de Staël comme si elle était un homme, — mais un homme qui hériterait de la fortune de M. de Necker, qui aurait longtemps joui des prérogatives attachées à un nom distingué, et qui laisserait sa femme dans la misère lorsqu'il vivrait dans l'abondance, serait-il un homme avec lequel on pourrait faire société (1)? »

L'aversion de Bonaparte eut pour effet de transformer le rêve ambitieux de Mme de Staël en un véritable cauchemar; l'amour fit place en elle à une haine violente qui la porta à souhaiter le malheur de Napoléon, dût la patrie en périr.

Elle-même l'a dit : « Pendant l'expédition de Marengo, je souhaitais que Bonaparte fût battu (2). »

Et c'est à cette femme qu'on a demandé son opinion pour juger l'Empereur! C'est le portrait qu'elle en a fait qu'on veut nous donner comme vrai!

Si elle s'était contentée de nourrir en son âme ces vœux impies contre sa patrie, il ne lui serait sans doute rien advenu. Mais, contrairement aux désirs de son ennemie, Napoléon revint triomphant après avoir décuplé sa gloire dans une courte et brillante campagne. Mme de Staël, affolée, désespérée, voulut alors entamer la lutte avec le Premier Consul. Elle se mit à la tête des mécontents, et les complots se tramèrent chez elle. Son témoignage, qui n'est pas ici suspect, suffit à cet égard (3).

Bonaparte se fâcha. Malgré ses griefs légitimes contre Mme de Staël, il ne mit encore aucun excès dans sa sévérité; il lui notifia « l'ordre de s'éloigner à quarante lieues de la capitale, à Dijon si cela lui était agréable », lui faisant même dire

(1) Lettre de Napoléon à Joseph. 19 mars 1800. — *Mémoires du roi Joseph*, t. I, p. 190.
(2) Mme de Staël, *Dix années d'exil*, p. 21.
(3) *Id.*, p. 56

qu'il dépendait de sa sagesse, à elle, de voir promptement cette mesure rapportée (1).

Napoléon n'était sans doute pas fâché d'être débarrassé des obsessions trop galantes dont il avait appréhendé la continuité.

Mme de Staël ne cessa pourtant pas de revenir à Paris, où, dans les foyers d'intrigues, elle cherchait à communiquer aux opposants les ardeurs de ses rancunes.

« Cette femme, écrit Napoléon, continue son métier d'intrigante. Elle s'est approchée de Paris malgré mes ordres. C'est une véritable peste. Mon intention est que vous en parliez au Ministre, car je me verrai forcé de la faire enlever par la gendarmerie (2). »

Voici deux autres lettres de l'Empereur à Fouché :

« Je vois avec plaisir que je n'entends plus parler de Mme de Staël. Quand je m'en occupe, c'est que j'ai des faits devant moi. Cette femme est un vrai corbeau ; elle croyait la tempête déjà arrivée et se repaissait d'intrigues et de folies. Qu'elle aille dans son Léman. Les Génevois ne nous ont-ils donc pas fait assez de mal (3)? »

« J'espère enfin que vous n'aurez plus la faiblesse de remettre sans cesse en scène Mme de Staël. Puisque j'entends qu'elle ne doive plus sortir du Léman (département français), c'est une affaire finie. Je la laisse d'ailleurs maîtresse d'aller à l'étranger, et elle est fort maîtresse d'y faire autant de libelles qu'il lui plaira (4)... »

Quelques jours plus tard, reprenant le même sujet, Napoléon écrit :

« Mme de Staël était les 24, 25, 26, 27, 28 et probablement est encore à Paris... Je ne crois pas qu'elle soit à Paris sans votre permission... Il est bien ridicule qu'on me fasse renouveler un acte aussi simple. Si l'on n'avait pas rempli d'illusions la tête de Mme de Staël,

(1) Mme Récamier, *Les amis de sa jeunesse*, p. 17. Paris, 1874.
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIV, p. 537, pièce 12176. — A Cambacérès. Osterode, 26 mars 1807.
(3) *Id.*, t. XV, p. 84, pièce 12397 à M. Fouché. Finkenstein, 18 avril 1807.
(4) *Id.*, t. XV, p. 181, pièce 12517. — A Fouché. Finkenstein, 3 mai 1807.

tout ce tripotage n'aurait pas lieu... C'est accroître les malheurs de cette femme et l'exposer à des scènes désagréables (1)... »

Et plus loin :

« Cette folle de Mme de Staël m'a écrit une lettre de six pages, qui est un baragouin où j'ai trouvé beaucoup de prétention et peu de bon sens...; je vous répète que c'est tourmenter injustement cette femme que de lui laisser l'espoir de demeurer à Paris. Si je vous donnais le détail de tout ce qu'elle a fait à sa campagne (à Montmorency), depuis deux mois qu'elle y demeurait, vous en seriez étonné (2)... »

Ainsi qu'on le voit, nous sommes en présence d'un chef d'État poursuivi, harcelé par une femme dont il ne veut entendre parler ni sous le rapport intime, ni sous le rapport politique. De sa personne, il avait bien le droit de disposer; quant à la politique, il avait le devoir de défendre qu'elle s'en mêlât pour conspirer. Supposez Louis XIV indifférent, et Mme de Maintenon voulant s'introduire de vive force dans son cœur; que pensez-vous qu'aurait fait le grand roi ?

A notre avis, il y a lieu vraiment d'abandonner, en ce qui concerne Mme de Staël, la légende de la femme persécutée, car on en est à se demander lequel des deux, d'elle ou de Napoléon, a le plus tracassé l'autre.

C'est en vain qu'on chercherait encore ici une rigueur excessive. Le gouvernement impérial, nous le répétons, n'a fait que suivre les errements des gouvernements précédents, sans plus de violence.

Persuadée enfin qu'il lui fallait renoncer à régenter l'Empereur, Mme de Staël se fit la courtière des coalitions contre la France. Ses pérégrinations en Angleterre, en Russie, en Prusse, en Suède, où elle attisait le zèle des ennemis et préparait l'écrasement de son pays, elle les a racontées avec force détails dans son livre : *Dix ans d'exil*. Nous n'insisterons pas.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XV, p. 203, pièce 12550. — A Fouché. Finkenstein, 7 mai 1807.

(2) *Id.*, t. XV, p. 216, pièce 12569. — A Fouché Finkenstein, 11 mai 1807.

XI

On a vu défiler dans ce chapitre l'état-major des agents les plus actifs de la chute de Napoléon. Ils étaient tous là : Mme de Staël, les Fouché, les Talleyrand, les Bernadotte, les Moreau, les Dessoles, les Bourrienne, les Solignac et autres. Ils ont tous passé, même à plusieurs reprises, sous la griffe impériale réputée féroce autant qu'inévitable; si, au lieu d'égratigner simplement ces divers personnages, elle les eût déchirés d'un seul coup, les rivages de la Guyane auraient été peuplés de bien des *gens* qui, restés au contraire près du trône impérial, s'acharnaient à le miner sourdement, tout en protestant de leur fidélité.

Si l'on ajoute à cette liste déjà longue le nom de Malet, ce hardi conspirateur qui, en 1812, sortit de sa prison pour y mettre à sa place le préfet de police, de Malet qui, dans un complot dont l'exécution tient du merveilleux, parce que son auteur, instruit par des essais antérieurs, se plut à regarder comme arrivés les événements favorables à son attentat; si l'on remarque que ce général avait déjà été arrêté, puis gracié pour des faits analogues, tels que le projet d'enlèvement du Premier Consul passant à Dijon, en 1800, pour aller à Marengo, et la conspiration militaire de 1807; si l'on considère que ses principaux complices de 1812, Lahorie et Guidal (1), se trouvaient dans une situation à peu près identique à la sienne, on sera *bien* obligé de convenir que, en rompant une bonne fois avec ses habitudes de générosité au lieu de laisser aux conspirateurs les

(1) Fouché, *Mémoires*, t. I, p. 396. — Baron Fain, *Manuscrit de* 1813, t. I, p. 14. — Desmarest, *Témoignages historiques*, p. 5. — Thibaudeau, *Histoire de la France et de Napoléon Bonaparte*, t. VI, p. 256.

moyens d'amoindrir sans cesse son gouvernement, Napoléon aurait singulièrement affermi sa puissance.

L'Empereur disait souvent que les Français devaient être gouvernés par une main de fer dans un gant de velours. Nous avons bien trouvé le gant de velours; mais le fer dont Napoléon l'avait rempli était un métal détrempé ou plutôt chimérique, l'étreinte molle de cette main ne parvenait qu'à exciter ses pires ennemis, alors qu'elle aurait dû les étouffer.

En un mot, se rappelant toujours les humiliations, les souffrances qu'il avait endurées, celles dont il avait été le témoin, Napoléon s'appliquait à les épargner aux autres autant qu'il le pouvait, plus peut-être qu'il ne l'aurait fallu.

LIVRE VI

LES HABITUDES ET LES IDÉES PERSONNELLES

I. La simplicité héréditaire. L'atavisme. Les Lettres et les Mémoires de Mme de Rémusat. L'œuvre et l'homme. Les portraits du général Bonaparte et de l'Empereur. La loyauté des sentiments. — II. Les flatteries hyperboliques. Victor Hugo. Les ministres. Les magistrats. Les fonctionnaires. Les académiciens. Les évêques. Résistance de l'Empereur. Dédain des grandeurs humaines. La hauteur d'âme. — III. L'homme du *système* et l'homme privé. Le lever de l'Empereur. Sa toilette. La santé de Napoléon. Les lettres du courrier. Napoléon avec ses secrétaires. Modération avec les subordonnés. — IV. Les refrains favoris. Bienveillance envers les serviteurs. La toilette de l'Impératrice. La bonhomie de l'Empereur. Le souverain facile à servir. — V. La table de l'Empereur. Ses mets favoris. La méfiance bourgeoise. Surveillance générale. La garde-robe de l'Empereur. Un souverain ordonné. « *Rex*, régulateur. » — VI. Les finances de l'État et le budget du ménage. Intégrité absolue. Horreur de la fraude. La probité matérielle et la probité morale. Le premier duc de l'Empire. Le caractère d'un chef d'armée. — VII. Les principes religieux de la classe moyenne. Tolérance de l'Empereur. « Comediante. » Le deuxième concordat. Plus papiste que le Pape. La vérité dite par Pie VII. La nécessité d'une religion. L'influence du droit divin. Souci de l'opinion des souverains. — VIII. Les petites manies bourgeoises. L'indiscrétion de l'Empereur. Les mariages à la Cour. L'attitude envers les femmes. Les banalités aimables. L'ingérence des femmes. La morale publique. — IX. Les goûts artistiques. Protection des arts. Les préférences littéraires. Les poèmes épiques. La tragédie. Le répertoire tragique. Le régisseur des théâtres impériaux. La musique. La peinture. Prédilection pour les genres tranchés. Le style de Napoléon. Les proclamations et les lettres improvisées. L'éloquence militaire. Les métaphores. Pas Français !

I

Pour l'homme que nous allons dépeindre en sa simplicité héréditaire, il était aussi absurde de forger une généalogie le rattachant aux Castruccio-Castracani et autres chefs de bandes

des quatorzième et quinzième siècles (1), que d'établir sa filiation avec les princes qui régnaient à Trévise au treizième siècle (2). Mais il en est un peu des hommes illustres comme des grands voyages : ceux qui les racontent sacrifient volontiers à l'extraordinaire, qui frappe l'imagination de l'auditoire et échauffe la verve du narrateur.

Les historiens qui ont relié Napoléon à la famille princière de Trévise voulaient absolument lui trouver dans les veines des gouttes de sang royal. Ceux qui en ont fait le descendant des tyranneaux italiens voulaient, au nom des lois de l'atavisme, lui donner figure de condottiere (3). Du moment qu'on appelle Darwin à la rescousse, nous ne voyons pas pourquoi on s'abstiendrait de remonter jusqu'aux apôtres, car, dans la famille Bonaparte, telle qu'on la connaît depuis sept siècles (4), il y a autant de prêtres que d'hommes d'épée.

Laissons donc à leur sommeil paisible toutes ces momies, dont la classification dépend du tempérament ou du but de l'écrivain.

Les antécédents, si ingénieusement exhumés des annales, pour ainsi dire préhistoriques, n'ont d'ailleurs pas paru suffisants à M. Taine pour imposer à l'histoire la figure de forban qu'il avait entrevue. Ce savant auteur, lui-même, a éprouvé le besoin de consolider sa thèse à l'aide de soixante-neuf citations, soigneusement relevées dans les Mémoires de Mme de Rémusat et servant de contreforts à des extraits des œuvres de Mme de Staël.

N'est-ce pas une pauvreté que de voir la philosophie de l'histoire prendre en considération les commérages de deux bas bleus,

(1) H. Taine, *Les origines de la France contemporaine, Le Régime moderne*, t. I, p. 21.

(2) M. Foissy, *La famille Bonaparte depuis 1264*, p. 12.

(3) H. Taine, *Les origines de la France contemporaine, Le Régime moderne*, t. I, p. 16.

(4) Iung, *Bonaparte et son temps* (*Généalogie*), t. I, p. 300 et 301.

l'un et l'autre incapables de jamais pardonner les mécomptes cuisants de leur vanité féminine?

Déchirer à belles dents l'homme qui vous éconduisit, c'est pour le sexe faible la revanche banale et inévitable des rêves pareils à ceux de Mme de Staël, — froidement repoussée, alors qu'elle s'était enflammée au mirage de rejouer les grandes favorites d'autrefois (1), — comme ce devait être la conséquence du séjour de Mme de Rémusat avec l'Empereur au Pont-de-Briques, où elle croyait avoir acquis sur lui une haute influence. Si ce n'est par une profonde déception, comment expliquer, à la fois, les horreurs débitées dans les Mémoires, et l'enthousiasme ou, pour mieux dire, le fétichisme que Napoléon inspirait à Mme de Rémusat après les longues soirées passées jadis en tête-à-tête (2)?

C'est dans les lettres intimes à son mari, écrites au jour le jour, qu'il faut chercher le reflet exact de sa pensée, plutôt que dans une publication longuement méditée comme l'ont été les Mémoires : « J'ai vraiment besoin, écrit-elle à M. de Rémusat, de me retrouver aussi auprès de l'Impératrice, et je dirais presque auprès de l'Empereur, si ce n'était peut-être lui manquer de respect. Vous ne me dites rien de son retour... (3). » M. de Rémusat croit-il avoir à se plaindre de l'Empereur? Elle va prendre la défense du souverain : « Que vous est-il arrivé? Quelques légers mécontentements de la part de l'Empereur qui vous ont blessé un moment peut-être... Il vous a plus d'une fois rendu justice, et vous avez trop de justesse dans l'esprit, pour ne pas estimer à sa juste valeur quelque peu de violence qui tient à la nature de son caractère, et qu'excuse assez la multitude d'affaires qui doivent l'occuper et l'agiter (4). »

Au besoin, elle morigénera son mari et lui signifiera ceci :

(1) Voir ci-dessus, p. 484 et suiv.
(2) *Id.*, p. 239.
(3) *Lettres de Mme de Rémusat*, t. I, p. 31. — A M. de Rémusat, à Mayence. 16 septembre 1804.
(4) *Id.*, t. I, p. 44. — A M. de Rémusat, à Mayence. 19 septembre 1804.

« Mon premier désir sera toujours que vous plaisiez à l'Empereur, et qu'il rende justice à votre zèle, et cela parce que je lui suis sincèrement attachée (1). » Quelle impatience de revoir l'Empereur, dans ces lignes : « Pour moi, malgré le bien que le repos et l'oisiveté font à ma santé, je souhaite ici son retour, qui me rende à toutes les agitations, si je puis m'exprimer ainsi, que cause, en fatiguant quelquefois, mais en intéressant toujours, la présence d'un grand homme (2) ! » Quel lyrisme quand elle s'écrie : « C'est vraiment une campagne miraculeuse, et je dis, comme un bon provincial qui écrivait hier à ma mère : « A côté « de notre Empereur, César et Alexandre n'auraient été que des « lieutenants (3) ! »

Enfin, si M. de Rémusat, chambellan de Napoléon à Vienne, lui faisait part des impressions du public, telles que les transmettait Mme de Rémusat, l'Empereur devait sourire en entendant que « les Français sont un peu comme les femmes, exigeants et pressés; il est vrai que l'Empereur nous a gâtés dans cette campagne, et certes jamais amant ne fut plus empressé à satisfaire les désirs de sa maîtresse, que Sa Majesté ne l'a été à contenter nos vœux... (4) ».

Le retour de l'Empereur à Paris, après la guerre, lui fut défavorable dans l'esprit de Mme de Rémusat. Pourquoi cette présence tant désirée eut-elle pour effet de refroidir, peu à peu, une si vive ardeur qui fait place, en 1808, à une sorte de dépit mal dissimulé? Cependant, ni la gloire de la France, ni le génie personnel de Napoléon n'avaient diminué, au contraire.

Mystère du cœur d'une femme qui a l'air de se venger dans des Mémoires tardifs, en contradiction flagrante avec ses sentiments antérieurs.

(1) *Lettres de Mme de Rémusat*, p. 55. — A M. de Rémusat, à Mayence 23 septembre 1804.
(2) *Id.*, p. 135. — A M. de Rémusat, à Milan. 11 mai 1805.
(3) *Id.*, p. 363. — A M. de Rémusat, à Strasbourg. 9 novembre 1805.
(4) *Id.*, p. 390. — A M. de Rémusat, à Vienne. 11 décembre 1805.

Malgré le peu de confiance que méritent les élucubrations de ces deux caillettes blessées, à peu près par la même flèche, il va falloir nous engager dans la voie tracée par nos éminents devanciers et pénétrer dans les infinis détails de la vie privée de Napoléon, — dans la nécessité où nous sommes d'admettre, comme l'exige M. Taine, que « jamais caractère individuel n'a si profondément imprimé sa marque sur une œuvre collective, en sorte que pour comprendre l'œuvre, c'est le caractère qu'il faut d'abord observer(1) ».

Donc, voyons au juste quel était l'homme.

L'officier, jusqu'au consulat, est chétif, d'une maigreur dite aristocratique, mais qui porte avec elle le cachet de cette misère honteuse, qui atrophie tous les organes. Tel il demeure tant qu'il poursuit péniblement son chemin, perdu dans les rangs des officiers plus ou moins nobles comme lui.

Un tout autre homme apparaît, le jour venu de prendre la place que lui a réservée le destin, — place qui est la première à la tête de son pays, parce qu'elle est la première à la tête des travailleurs résolus de la classe moyenne, derniers détenteurs, ce n'est pas leur moindre mérite, des vertus morales délaissées par une noblesse dissolue. Ce groupe des laborieux, majorité de la nation, revendique, pour prix de la Révolution, son maintien définitif dans les conseils du gouvernement. Et si Napoléon a pu se mettre en avant de cette masse importante, c'est parce qu'il synthétisait en lui-même toutes les aspirations, tous les droits, toutes les capacités de ce qu'on appelle la classe bourgeoise.

Au point de vue physiologique et psychologique, on peut dire qu'au moment où il dépouille le petit gentilhomme qu'il est par son origine, c'est pour entrer dans la peau du bourgeois qu'il sera désormais, et dont il restera la personnification complète.

Mettez l'un à côté de l'autre le portrait du général Bonaparte

(1) H. Taine, *Les Origines de la France contemporaine, Le Régime moderne*, t. I, p. 4.

New York Public Library
St. Agnes Branch,
444 Amsterdam Ave.

par Guérin et celui de l'Empereur par Isabey, vous serez frappé de leur contraste absolu; c'est à peine si vous trouverez dans les deux physionomies de rares points de ressemblance.

Dans le premier, c'est un jeune homme étique, efflanqué, à la figure parcheminée. Le front est à peine visible, caché par un épais rideau de cheveux qui s'allongent sur les côtés jusqu'au collet, et semblent dissimuler les attaches d'un masque soigneusement plaqué sur le visage. C'est le temps des dures épreuves, des iniquités, des suspicions. Avoir souffert la faim, avoir été jeté en prison avec la guillotine en perspective, s'être vu deux fois destitué, se sentir des talents, une âme valeureuse, et en être réduit à s'humilier forcément devant des sectaires obstinés ou insensés, — voilà qui explique ces lèvres serrées, contractées, sentinelles répressives de paroles qui pourraient vous perdre, ces yeux au regard perçant, cherchant à deviner l'embûche, mais où les images ne s'impriment qu'en franchissant les cavités profondes creusées sous les paupières par la mélancolie et la défiance. L'âpre expression de la figure se trouve complétée par les pommettes osseuses qui, au-dessous des tempes, étreignent le visage comme les deux coquilles d'une tenaille impitoyable, et donnent à l'ensemble un aspect torturé, émacié, qui appelle la compassion.

Au contraire, sous le crayon d'Isabey, suivez chez l'Empereur la transformation de cette ossature malingre : elle s'est développée franchement, comme s'épanouit, en plein soleil, un arbuste jusque-là claquemuré dans un milieu délétère. Le corps grêle, aplati, est devenu bedonnant; le visage anguleux s'est ovalisé; plus de hachures, les lignes se sont harmonisées au contact bienfaisant de la fortune et de l'indépendance. Plus de perruque énigmatique, les cheveux sont coupés court, sur le front hardiment découvert, une seule mèche tirant, hors du cadre, la tête réfléchie, calme et sereine. Les yeux sont venus à fleur de joue et reflètent spontanément la pensée. La bouche

s'est entr'ouverte, la lèvre inférieure légèrement retombante, comme pour laisser le champ libre à la parole, prompte à s'échapper. En un mot, de toute sa personne replète se dégage une impression de rondeur imposante, mais pourtant bonne, familière.

Au moral, il est aisé de reconstituer les racines sur lesquelles se sont greffés successivement les traits principaux de son caractère. Tout, dans son éducation première, concourt à lui inculquer les plus sévères principes de la vie terre à terre avec ses exigences matérielles. Quoique noble, la maison est trop pauvre pour connaître l'orgueil des castes privilégiées. Son blason ne lui laisse qu'un peu de fierté, gardienne des lois de l'honneur et de la probité.

L'enfant, élevé par des parents ruinés, chargés d'une nombreuse famille, ne peut puiser près d'eux que des notions d'ordre et d'économie, avec le désir en plus de soulager, dans l'avenir, l'infortune des siens.

Or, culte de la famille, honneur, probité, ordre, économie, besoin de parvenir, ne sont-ce pas précisément les bases fondamentales du code reconnu, sinon toujours pratiqué, des classes moyennes?

Ces vertus ont été chères à Napoléon, durant toute son existence. On peut en faire l'observation à partir du moment où la personnalité s'accuse chez l'enfant.

Pupille du roi de France ou protecteur des rois de l'Europe, en lui se développent et persistent les mêmes sentiments. Qu'on se rappelle, par exemple, ses rapports avec sa mère. Partout on voit le fils respectueux, perpétuellement obsédé par le souvenir des privations qu'il a coûté. A l'École militaire, maîtrisant sa propre douleur, il se fait le consolateur de la pauvre femme qui pleure son mari. Ensuite, c'est vers le foyer maternel que s'en vont les économies du lieutenant de Valence et d'Auxonne. Plus tard, la solde du général entretient toute la famille à Marseille. C'est sa mère que vous rencontrerez, en Italie, près du général

triomphant; c'est elle qui est assise à côté du trône du plus puissant monarque de la terre; c'est elle qui va s'installer à l'île d'Elbe; c'est elle enfin qui implore, des geôliers de son fils, la grâce d'aller le rejoindre à Sainte-Hélène. Dans quel milieu honnête pourrait-on trouver une observance plus louable, plus continue des devoirs réciproques des parents et des enfants?

Après les sentiments filiaux, les sentiments fraternels n'ont pas été moins sincères. Ses frères et ses sœurs ont pu, dans leur avidité, accuser Napoléon d'égoïsme, de dureté; la vérité, autrement concluante que les déclamations intéressées, est que ses prétendus procédés tyranniques se traduisent, au regard de l'histoire, par des richesses considérables, des honneurs, des royaumes, distribués aux siens qui ne les méritaient guère.

Non moins solide a été l'amitié chez Napoléon. Les personnes les plus humbles, camarades ou étrangers, ayant attiré, en un jour, son attention ou sa sympathie, on les retrouve à toutes les étapes de la carrière, accueillies, soutenues, comblées de faveurs. Et même à l'heure de sa mort, pendant qu'il écrit son testament, chaque coup du glas d'agonie semble éveiller dans son cœur un souvenir affectueux.

Cette parfaite loyauté de sentiments ne laisse pas que de surprendre chez l'homme de son temps le moins enclin à tous les rêves chimériques, à toutes les spéculations contemplatives. Il ne se défendait pas d'ailleurs d'éprouver une répugnance instinctive pour les idéologues, car il répétait souvent que « les métaphysiciens étaient ses bêtes noires (1) ». Ces deux dispositions de l'esprit, l'une vers des liens essentiellement moraux, l'autre vers la matérialité exclusive des choses, qui paraissent incompatibles, il les a héritées toutes deux : dès le berceau, il a appris le respect élevé des devoirs de famille; bientôt après, la brutale réalité s'est révélée à lui dans le spectacle de la misère obsédante du foyer paternel.

(1) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. II, p. 224.

II

Conscient de son origine obscure sans cesse présente à ses yeux, Napoléon restera, sa vie durant, l'homme de toutes les réalités. Rien ne l'éblouira. A l'apogée des grandeurs humaines, toute la pompe, tout le faste déployés en son honneur lui inspireront, un jour, ces paroles, devant Rœderer : « Comment dire que de vains noms, des titres donnés pour la forme d'un système politique puissent changer quelque chose aux rapports d'amitié ou de société? On m'appelle Sire, on me donne de la Majesté impériale, sans que personne, dans ma maison, ait seulement l'idée que j'étais devenu, ou me croyais un autre homme. Tous ces titres-là font partie d'un *système,* et voilà pourquoi ils sont nécessaires (1). »

On voit combien il demeurait calme et positif; et il fallait, en vérité, avoir le cerveau solide pour ne pas perdre son sang-froid devant les flagorneries qu'on lui prodiguait. Jamais créature humaine n'a été adulée comme le fut Napoléon. On a reculé pour lui les bornes de l'hyperbole. Seules, les louanges d'un peuple idolâtre, prosterné devant ses dieux, peuvent être comparées aux panégyriques déclamés en l'honneur de l'Empereur. Ces flatteries outrées n'étaient pas que l'expression dithyrambique d'une vile courtisanerie, puisqu'après la mort de Napoléon, en 1823, Victor Hugo trouva assez d'échos retentissants dans les cœurs français pour écrire dans son ode à l'*Arc de triomphe :*

« Dis aux siècles le nom de leur chef magnanime,
Qu'on lise sur ton front que nul laurier sublime
A des glaives français ne peut se dérober,

(1) Rœderer, *Mémoires,* t. III, p 513.

Lève-toi jusqu'aux cieux, portique de victoire !
Que le géant de notre gloire
Puisse passer sans se courber (1). »

A côté de cette acclamation posthume, mettons quelques spécimens des discours de l'époque : « Oui, c'est véritablement le trône de Charlemagne qui se relève après dix siècles », dit Lacretelle aîné (2). « Dieu s'est complu à douer ce héros de toutes les grandes qualités », s'écrie Monge (3). « La terre, dit Jubé, s'est tue devant Alexandre qui voulait l'asservir; devant Napoléon, la terre, les mers qu'il veut franchir, l'univers qu'il remplit de son nom, parlent hautement de la grandeur de son âme, de la gloire de ses armes, des merveilles de son règne, de la reconnaissance des peuples, comme pour servir de témoins authentiques à l'histoire... (4). » Fontanes est d'une abondance intarissable; un jour il s'écrie : « L'homme devant qui l'univers se tait est aussi l'homme en qui l'univers se confie. Il est à la fois la terreur et l'espérance des peuples, il n'est pas venu pour détruire, mais pour réparer (5). » Dans une autre circonstance, le même orateur dit : « L'Empereur est trop accoutumé à vaincre pour que nous le remarquions une fois de plus. Il suffit de dire qu'après quelques marches, il était bien au delà du point où s'arrêta Charlemagne, et que, supérieur à tous les grands hommes qui le précédèrent, il ne trouvera point de Roncevaux (6). »

Chaptal s'exclame en des termes qui ne laissent guère prévoir le ton des mémoires hostiles dont M. Taine a donné des fragments inédits : « Quel spectacle pour les nations! Les peuples vaincus saluent Napoléon comme un libérateur; et il était

(1) Victor Hugo, *Odes et ballades : A l'Arc de triomphe de l'Étoile.*
(2) *Moniteur* du 8 floréal an XIII, p. 915, col. 3.
(3) *Id.* du 6 février 1807, p. 143, col. 1.
(4) *Id.* du 6 vendémiaire an XIV, p. 24, col. 2.
(5) Discours de M. Fontanes. *Moniteur* du 6 mars 1806, p. 259, col. 2.
(6) *Id.* du 1er janvier 1809, p. 114, col. 1.

réservé à lui seul d'obtenir leur reconnaissance et de mériter leurs bénédictions (1). »

Un savant, homme des moins inflammables par vocation, La Place, a pu écrire dans un de ses ouvrages scientifiques : « Grâce au génie de l'Empereur, l'Europe entière ne formera bientôt qu'une immense famille, unie par une même religion et le même code de lois, et la postérité, qui jouira pleinement de ces avantages, ne prononcera qu'avec admiration le nom du héros, son bienfaiteur (2). » C'est de la bouche de Lacépède que tombent ces paroles : « On ne peut louer dignement Sa Majesté, sa gloire est trop haute; il faudrait être placé à la distance de la postérité pour découvrir son immense élévation (3). » François de Neufchâteau, non moins ardent et encore plus classique, s'écrie : « Quel dieu nous a fait ces loisirs? C'est cet homme extraordinaire qui a rajeuni la France (4). »

« Si un homme du siècle des Médicis ou du siècle de Louis XIV revenait sur la terre, dit à son tour Molé, et qu'à la vue de tant de merveilles, il demandât combien de règnes glorieux, de siècles de paix il a fallu pour les produire, vous répondriez qu'il a suffi de douze années de guerre et d'un seul homme (5). » Séguier n'est pas en reste avec les précédents quand il dit : « Napoléon est au delà de l'histoire humaine; il appartient aux temps héroïques, il est au-dessus de l'admiration (6). » C'est par une invocation à Molière que, dans son discours de réception à l'Académie française, Étienne exprime son enthousiasme : « Non, Molière, tu ne l'implorerais pas en vain, ce monarque invincible; il entendrait tes plaintes jusque dans le tumulte des

(1) Discours de M. Chaptal. *Moniteur* du 16 janvier 1806, p. 67, col. 1.

(2) La Place, *Exposition du système du monde*, 4e édition, 1813, t. I, p. 142 et 143.

(3) Discours de M. Lacépède. *Moniteur* du 29 juillet 1807, p. 816, col. 11.

(4) Discours de M. François de Neufchâteau. *Moniteur* du 24 prairial an XIII, p. 1100, col. 11.

(5) Discours de M. Molé. *Moniteur* du 12 mars 1813, p. 266, col. 1.

(6) Discours de M. Séguier. *Moniteur* du 29 juillet 1807, p. 817, col. 1.

camps, et, du haut de son char de triomphe, il te tendrait une main protectrice. Alors ta voix éloquente célébrerait ses bienfaits; dans l'ivresse de ta reconaissance, tu t'écrierais encore : « Nous vivons sous un prince aussi juste que grand. » La France entière le répéterait avec toi, et tu devancerais l'opinion des siècles à venir (1). » Le langage d'Étienne pouvait encore paraître terne auprès de celui qu'avait tenu en pareille solennité le poète dramatique Raynouard : « Le chantre de Napoléon l'aurait représenté, d'après l'histoire, grand au-dessus des rois, tel qu'Homère, d'après la Fable, a représenté Jupiter grand au-dessus des dieux, gouvernant l'univers par l'autorité de sa pensée, toujours prêt à saisir de sa main toute-puissante l'une des extrémités de la chaîne des Destins, si tous ses ennemis ensemble osaient s'attacher à l'autre, et toujours certain de les entraîner tous (2). »

Enfin le clergé lui-même n'épargnait pas sa verve laudative. « L'invisible Providence, dit, à Notre-Dame, le vicaire général Jalabert, a désigné cet empereur pour providence visible à toute la nation (3). » « Qui a jamais fermé tant de plaies, séché tant de larmes, terminé tant de calamités et fait tant d'heureux? » ajoute l'évêque de Vannes (4). Plus pompeux encore est le style de l'évêque d'Agen : « Qu'il vive et qu'il commande à la victoire et à la paix, le nouvel Auguste, cet empereur si grand, indépendamment de toutes ses dignités, et qui reçoit des mains de Dieu la couronne : *Augusto a Deo coronato, magno et pacifico imperatori vita et victoria* (5). » Pour clore ces citations, reproduisons les paroles de l'évêque de Mayence s'écriant :

(1) Discours de M. Étienne. *Moniteur* du 10 novembre 1811, p. 1198, col. 1

(2) Raynouard, Discours de réception à l'Académie, 1807.

(3) Jalabert, *Procès-verbal du service solennel célébré à Notre-Dame en mémoire des braves morts à la bataille d'Austerlitz*, p. 11. Paris, 1806.

(4) Discours de M. Pancemont, évêque de Vannes. *Moniteur* du 11 messidor an XII, p. 1274, col. 2.

(5) Discours de M. Jacoupy, évêque d'Agen. *Moniteur* du 8 messidor an XII, p. 1263, col. 3.

« Que la terre se taise en ce moment imposant, qu'elle écoute en silence et avec respect la voix de Napoléon (1). »

Tel est le ton de la phraséologie ampoulée que ne rougissaient point d'employer les hommes les plus considérables de la France. L'Empereur recherchait-il, pour sa jouissance personnelle, ces métaphores emphatiques qui le mettaient au rang d'une divinité, ou se contentait-il de les supporter dans l'intérêt du *système*, ainsi qu'il le disait à Rœderer, à propos de la majesté impériale? Nous inclinerions à croire que cette dernière hypothèse se rapproche le plus de la vérité.

Superficiellement d'abord, on ne peut s'empêcher de remarquer que jamais Napoléon ne s'est offert, quand personne n'en avait plus que lui les moyens, l'apothéose facile d'une rentrée triomphale à Paris, à la tête de ses armées victorieuses; aussi a-t-il pu dire de lui-même : « Je n'ai jamais cherché les applaudissements des Parisiens, je ne suis pas un caractère d'opéra (2). » Un esprit friand des satisfactions réservées pour ainsi dire aux souverains n'aurait pas manqué de rechercher ces ovations enthousiastes qui sont, en quelque sorte, le complément de la gloire militaire. Nous le répétons, jamais il ne l'a fait que dans les capitales étrangères où il s'agissait, dans un but politique, d'imprimer la terreur aux populations. Et qu'on n'insinue pas qu'il avait peur de l'explosion du sentiment public en France, ce serait faux en principe, vu les marques d'attachement dont sa présence était partout le signal; ce serait enfin insoutenable en face de la très réelle perfection de la police sous l'Empire. Or chacun sait qu'à l'aide d'une police bien organisée, un monarque, si impopulaire soit-il, peut toujours être couvert de fleurs sur son passage, non moins qu'être assourdi de frénétiques acclamations.

(1) Discours de M. Colmar, évêque de Mayence. *Moniteur* du 8 nivôse an XIV, p. 376, col. 1.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t XXVII, p. 305, pièce 21467. — Au roi Joseph. Soissons, 12 mars 1814.

Après Marmont constatant qu'en 1797 « le général Bonaparte fut insensible à la gloire d'entrer en vainqueur dans Rome (1) », Napoléon accuse son indifférence pour ces vaines et tumultueuses démonstrations, par l'expression intime de sa pensée, dans les documents contemporains. Dans son peu de penchant pour la représentation, il résiste à ses courtisans et ramène à de justes proportions leurs flatteries exagérées. Quand le siège du gouvernement fut transféré du Luxembourg aux Tuileries, le Premier Consul dit à Bourrienne : « Vous êtes bien heureux, vous n'êtes pas obligé de vous donner en spectacle... moi, il faut que j'aille avec un cortège; cela m'ennuie, mais il faut parler aux yeux; cela fait bien pour le peuple (2). » « C'est lui-même, dit Girardin, qui engageait M. de Fontanes à supprimer le tiers des éloges (3) », lorsque, pendant ses séjours à Paris, où il n'était pas toujours, on en conviendra, il avait connaissance au préalable des discours qu'on lui réservait. N'a-t-il pas écrit à Champagny : « En général, la meilleure manière de me louer est de faire des choses qui inspirent des sentiments héroïques à la nation, à la jeunesse et à l'armée (4). »

Au milieu des réceptions splendides et ininterrompues qui lui sont ménagées pendant son voyage en Belgique et en Hollande, en 1811, Napoléon dit au duc de Vicence : « C'est un métier de galérien! Je préférerais dix campagnes à la vie que je mène depuis un mois (5). » Il est tellement indifférent aux honneurs qui lui sont rendus à son passage dans une ville, qu'à l'heure où l'on pourrait le croire s'enivrer d'acclamations, il élabore froidement un plan d'opérations maritimes, fort compliqué, qu'il transmet au vice-amiral Decrès en ces termes : « Je viens de

(1) Maréchal Marmont, *Mémoires*, t. I, p. 262.
(2) Bourrienne, *Mémoires*, t. III, p. 319.
(3) Girardin, *Journal et Souvenirs*, t. II, p. 353.
(4) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIV, p. 203, pièce 11644. — A M. de Champagny. Varsovie, 16 janvier 1806.
(5) Duc de Vicence, *Souvenirs*, IIe partie, t. II, p. 172.

traverser la ville de Lyon en grande pompe pour aller voir des manufactures, ce qui ne m'a pas empêché de songer à nos affaires... (1). »

En 1807, on soumet à l'Empereur des modèles et dessins de monnaies avec cette légende : *Napoleone protegge l'Italia.* En marge du document descriptif, l'Empereur écrit de sa main : « Ce type n'est pas convenable, ce qu'on veut mettre en place de *Dieu protège* est indécent (2). » Ces mots partent bien de la même plume qui écrivait, en 1808, au ministre de la marine : « Je vous dispense de me comparer à Dieu. Il y a tant de singularité et d'irrespect pour moi dans cette phrase, que je veux croire que vous n'avez pas réfléchi à ce que vous écriviez (3). » Quand, pour les inscriptions de l'Arc de triomphe, l'Institut propose de donner à l'Empereur le titre d'Auguste et de Germanicus, c'est Napoléon qui répond : « Le titre de l'Empereur est celui d'*Empereur des Français.* Il ne veut donc aucune assimilation, ni le titre d'*Auguste,* ni celui de *Germanicus,* ni même celui de *César* (4). »

On peut, sans trop se hasarder, affirmer que son faible attachement aux prérogatives impériales fut une des causes directes de sa chute. Plus entiché des honneurs souverains, il aurait pu traiter de la paix et conserver un trône amoindri, il est vrai, mais encore très brillant. Il ne le voulut pas. Il mit sa dignité bien au-dessus de la vanité. A l'appui de cette assertion, voici le passage d'une note remise, au nom de Napoléon, par Caulaincourt, au congrès de Châtillon, en 1814 : « Sa Majesté ne tient pas aux grandeurs; elle n'en achètera jamais la conservation par

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. X, p. 321, pièce 8582. — Au vice-amiral Decrès. Lyon, 13 avril 1805.

(2) *Id.*, t. XVI, p. 155, pièce 13348. — Décision. Fontainebleau, 11 novembre 1807.

(3) *Id.*, t. XVII, p. 183, pièce 13960. — Au vice-amiral Decrès. Bayonne, 22 mai 1808.

(4) *Id.*, t. XIX, p. 545, pièce 15894. — Note. Schœnbrunn, 3 octobre 1809.

l'avilissement (1). » Dans une lettre ultérieure, au même ambassadeur, l'Empereur dit : « Vous parlez toujours des Bourbons; je préférerais voir les Bourbons en France, avec des conditions raisonnables, aux infâmes propositions que vous m'envoyez (2)! »

On retrouve souvent dans le langage de Napoléon l'expression de son dédain des grandeurs humaines. Était-il sincère, le jour où, en 1797, il disait à Monge : « Pour moi, je ne serai heureux que lorsque, après avoir pacifié l'Europe, je pourrai échanger le titre de général des armées de la République avec celui de juge de paix d'un canton (3) »? Était-il sincère quand, le 6 mars 1809, parlant à Rœderer de l'orgueil de Joseph et de Louis Bonaparte, Napoléon concluait : « Celui de nous trois qui serait le plus capable de vivre retiré à Mortefontaine, c'est moi (4) »?

On serait tenté de le croire, si l'on met en regard de ces paroles la résignation non douteuse avec laquelle il accepte, en 1814, une déchéance qui le précipite du trône le plus puissant de l'Europe, qui lui enlève l'empire le plus vaste, pour ne lui laisser que la souveraineté de ce champignon, émergeant des eaux de la Méditerranée, qui s'appelle l'île d'Elbe. Se reportant à ce moment, M. de Bausset, préfet du palais, dit : « Je trouvai Napoléon calme, tranquille et décidé... Je lui parlai de l'île d'Elbe... — « L'air y est sain, me dit-il, et les habitants excel- « lents; je n'y serai pas trop mal, et j'espère que Marie-Louise ne « s'y trouvera pas trop mal non plus (5). » Et quand, plus tard, en 1815, tout est définitivement perdu : sur la route de Rochefort qui doit le conduire à Sainte-Hélène, la sérénité d'esprit de

(1) Duc de Vicence, *Souvenirs*, t. I, p. 367. — Texte officiel d'une note remise au Congrès de Châtillon, datée de Paris, 19 janvier 1814.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII, p. 206, pièce 21315. — Au duc de Vicence, plénipotentiaire au Congrès de Châtillon. Château de Surville, 19 février 1814.

(3) Gohier, *Mémoires*, t. II, p. 41.

(4) Roederer, *Mémoires*, t. III, p. 542.

(5) De Bausset, *Mémoires*, t. II, p. 300.

l'Empereur, détaché des choses de ce monde, lui permet encore de réclamer, à la bibliothèque du Petit-Trianon, des livres dont il a besoin : l'*Iconographie grecque* de M. de Visconti, et un exemplaire de l'ouvrage de l'*Institut d'Egypte* (1). Cela n'est certainement pas d'un homme écrasé par la perte d'une fortune incomparable, de jouissances d'amour-propre à peu près sans égales.

Cette unité de pensées qui se manifeste chez le Premier Consul et chez l'Empereur nous semble assez concluante, et c'est avec raison que M. de Bausset a pu dire : « La plus grande partie de ces fastueuses inscriptions, de ces louanges excessives, publiées avec tant d'éclat et étalées sur tant de monuments publics, n'étaient point du goût de Napoléon et encore moins de son choix. Peu d'hommes à sa place auraient eu autant de modestie et de simplicité. Il refusa au maréchal Kellermann, agissant au nom d'un grand nombre de citoyens, la permission d'élever un monument à sa seule gloire. Cet hommage de ses sujets, Napoléon voulait le mériter par sa vie entière. Telle fut sa réponse. L'architecte Poyet se vit aussi refuser la permission d'élever par souscription une colonne triomphale à la seule gloire de l'Empereur... Napoléon fut toujours plus occupé des monuments d'une utilité publique, que de ceux d'une vaine gloire (2). »

Cette assertion est confirmée par le trait suivant, que mentionne Thibaudeau : En 1802, voulant ériger à Paris un monument destiné à transmettre à la postérité sa reconnaissance envers Bonaparte, le conseil général de la Seine adopta le plan d'un portique triomphal sur l'emplacement du grand Châtelet et vota, sur le rapport de Quatremère de Quincy, une somme

(1) Fleury de Chaboulon, *Mémoires*, t. II, p. 206. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVIII, p. 300, pièce 22064. — A M. Barbier, bibliothécaire de l'Empereur. 25 juin 1815.

(2) De Bausset, *Mémoires*, t. I, p. 71.

de 600,000 francs. En réponse à cet hommage, le Premier Consul écrivit au Conseil général : « J'ai vu avec reconnaissance les sentiments qui animent les magistrats de la ville de Paris. L'idée de dédier des monuments aux hommes qui se rendent utiles aux peuples est honorable pour les nations. J'accepte l'offre du monument que vous voulez m'élever ; que la place reste désignée ; mais laissons aux siècles à venir le soin de le construire, s'ils ratifient la bonne opinion que vous avez de moi (1). »

Pour se montrer ainsi réfractaire aux enivrements de la vanité, pour ne pas se croire au moins la moitié d'un dieu, en face d'apologies allant *crescendo* pendant quinze ans, il faut être plus qu'un ambitieux vulgaire ; il faut avoir en soi l'admirable hauteur d'âme du pauvre curé de campagne qui, aux jours consacrés, revêt la chape étincelante d'or, se promène, à travers la population prosternée, sous un dais resplendissant, mais qui n'oublie pas un instant qu'il représente, lui aussi, un principe, seul objet de cette adoration, et rentre vite au presbytère où il reprend ses habitudes d'austère et débonnaire simplicité.

III

Impossible de considérer attentivement le portrait moral de Napoléon sans y percevoir, comme dans son portrait physique, une double image. D'abord, au premier plan, l'homme du *système*, selon son expression, c'est-à-dire le titulaire du grade le plus élevé de cette hiérarchie administrative qui avait réalisé

(1) Thibaudeau, *Histoire de la France et de Napoléon Bonaparte*, t. II, p. 503.

l'énorme tâche de tirer la France de l'effondrement où elle menaçait de disparaître à jamais.

Pour rétablir et maintenir le principe d'autorité, il ne fallait rien moins qu'imposer à l'élément civil la discipline militaire, avec sa foi aveugle, son fétichisme vague en la personne du commandant en chef qui entraîne ses troupes par une sorte de fascination. Cette suprématie représentative, Napoléon l'a pratiquée avec une ampleur qui a motivé les railleries des royalistes. Imprudentes railleries, faciles à retourner contre les rois, avec cette différence qu'il est aisé de voir où l'Empereur, habitué qu'il était, dès l'âge de neuf ans, à subir ou à exercer le prestige du commandement, avait appris l'art de conduire les hommes.

Peu de rois, sans contredit, se sont appliqués à porter aussi haut que Napoléon le caractère pompeux et théâtral de la souveraineté. Si l'on en juge par les harangues dont nous avons donné des fragments, et par la multitude d'emblèmes, images, médailles, statues que l'époque de l'Empire nous a léguée, on peut conclure que l'homme du *système* avait particulièrement réussi dans ses visées.

Au second plan, viennent se profiler les traits de celui qui, seul en France, seul en Europe peut-être, ne se laissa pas une minute éblouir par le pailleté, par le clinquant dont il avait calculé d'avance les effets imaginatifs sur le peuple. Napoléon s'identifiait si complètement, aux occasions voulues, avec les exigences de la majesté impériale qu'on a peine à se convaincre qu'il ait pu rester à l'abri de toute infatuation. On se croit le jouet d'une illusion quand on voit le souverain, débarrassé de la fonction suprême, redevenir l'homme simple, sobre, familier, économe qu'était jadis le sous-lieutenant d'artillerie, échappé de la caserne. Rien ici, quoi qu'on en ait dit, ne procède de l'art du comédien; c'est, tout bonnement, l'homme de travail rendu à lui-même, c'est le fonctionnaire faisant place à l'homme privé.

Comme l'ordonnance d'un officier, Constant, son valet de chambre, entrait le matin vers sept heures dans la chambre de l'Empereur (1). Là, régnait le plus beau désordre attestant que, la veille, l'étiquette solennelle du « coucher des rois » avait été quelque peu négligée. Chaque partie de son habillement était jetée à tort et à travers : son habit par terre, son grand cordon sur le tapis, son chapeau au loin sur un meuble, et ainsi de tous ses vêtements. Ses premières questions portaient invariablement sur l'heure qu'il pouvait être et le temps qu'il faisait. Le seul luxe que se permît l'Empereur, à son lever, était d'avoir du feu dans son cabinet de toilette, même en plein été. Il aimait la chaleur jusqu'à prendre son bain « à une température si élevée, dit Bourrienne, qu'une atmosphère de vapeur épaisse envahissait la chambre et forçait d'ouvrir toutes les portes (2) ». Sorti du bain, il se faisait frictionner à l'eau de Cologne. Pendant cette opération, s'engageaient, entre Napoléon et son valet de chambre, les conversations les plus libres. « Sa Majesté, rapporte Constant, me questionnait sur ce que j'avais fait la veille. Elle me demandait si j'avais dîné en ville et avec qui, si l'on m'avait bien reçu, ce que nous avions à dîner. Souvent aussi, elle voulait savoir ce que coûtait telle ou telle partie de mon habillement; je le lui disais, et alors l'Empereur se récriait sur les prix et me disait que, quand il était sous-lieutenant, tout était bien moins cher; qu'il avait souvent mangé chez Roze, restaurateur de ce temps, et qu'il y dînait fort bien pour quarante sous (3). » « Une des choses qui étonnaient le plus Mme Walewska, dit Sismondi, c'était d'entendre Napoléon, avant de se coucher, causer, en se déshabillant, avec son valet de chambre, se faire raconter par lui les commérages de la ville, et même les propos et les querelles des valets (4). »

(1) Constant, *Mémoires*, t. II, p. 41 à 48.
(2) Bourrienne, *Mémoires*, t. IV, p. 208.
(3) Constant, *Mémoires*, t. II, p. 43.
(4) *Revue historique*, t. IX, p. 366. — Notes de Sismondi. (La note porte : Comtesse Walewska à Mme Jablouwska.)

Les entretiens du matin étaient parfois interrompus par l'arrivée du premier médecin de la cour. « Vous voilà, grand charlatan! s'écriait l'Empereur. Avez-vous déjà tué beaucoup de monde aujourd'hui? » Le docteur Corvisart, ajoute Roustam dans ses Mémoires, n'était nullement troublé et répondait sur un ton analogue (1).

L'Empereur professait à l'égard des médecins un scepticisme inséparable d'une santé parfaite. L'homme doué de cet équilibre intellectuel constant, qui est la marque des œuvres de Napoléon; l'homme qui a passé autant de jours à parcourir les grands chemins et de nuits à coucher sous la tente, que de jours dans son palais et de nuits dans son lit, cet homme-là n'était pas et ne pouvait pas être un malade.

Et nous laissons pour compte aux fabricants de légendes la gale contractée au siège de Toulon et répercutée sur les organes internes; l'épilepsie, qui leur a servi à rendre plausibles et à expliquer médicalement des scènes de violence imaginaires avec accompagnement d'yeux convulsés, de bave aux lèvres et de coups de pied dans le ventre des interlocuteurs; et enfin la maladie, dont le nom ne s'imprime pas, qu'il aurait apportée sur le champ de bataille de Waterloo (2).

L'Empereur n'avait pas la petite taille qui fait en quelque sorte partie de sa légende. Ses soldats d'Italie l'avaient bien baptisé *le Petit Caporal,* mais c'était plutôt par allusion à son jeune âge et à son apparence chétive. La foule, qui le voyait de loin, a pu le croire petit, par comparaison avec la taille gigantesque de la plupart des généraux qui l'escortaient; car il avait, comme Frédéric de Prusse, le goût et la manie de s'entourer de beaux hommes. Napoléon mesurait exactement, sur son lit de mort (3),

(1) Roustam, *Mémoires.* — *Revue rétrospective,* année 1888, p. 122 à 127.
(2) Voir ci-dessus, page 317.
(3) *Mémoires du docteur F. Antommarchi,* t. II, p. 158. — Les contemporains lui reconnaissent la même taille : Constant annonce 5 pieds 2 pouces 3 lignes, et

5 pieds 2 pouces 4 lignes, ce qui fait non moins exactement 1 mètre 68 centimètres 7 millimètres. Il était donc au-dessus de la taille moyenne de nos jours.

Enfin, il avait les jambes courtes, le buste très long, très développé, et la tête légèrement rentrée dans les épaules. Cette tête avait 22 pouces (60 centimètres de circonférence) (1); elle était donc forte; elle était aussi très sensible. Et Constant raconte qu'il devait briser, en les portant quelques jours, les chapeaux de l'Empereur avant de les lui donner (2).

Vêtu d'un pantalon et d'une robe de chambre de molleton blanc, coiffé du madras dont il se couvrait la tête pour la nuit (3), l'Empereur se rasait lui-même, devant une glace que tenait son valet de chambre, puis endossait le costume qu'il conservait toute la journée (4). On lui présentait sa tabatière en écaille, qu'il avait presque toujours à la main (5), et Napoléon passait dans son cabinet de travail, où l'attendaient ses secrétaires.

A le voir, à cette heure matinale, prenant connaissance des innombrables lettres de son courrier, compulsant les montagnes de dossiers accumulés sur sa table, on aurait plutôt dit d'un chef de maison de commerce, soucieux de la bonne marche des affaires, que d'un souverain arrivé au sommet de la prospérité. Loin de planer, à l'instar des anciens rois, dans une atmosphère sereine, Napoléon, rompu dès l'enfance à un travail quotidien, donnait, sous les yeux de ses secrétaires, l'exemple

Mallet du Pan, dans sa *Correspondance*, t. II, p. 141, dit, de Bonaparte : « Ce petit général de 5 pieds 3 pouces », soit 1 mètre 70 centimètres. Enfin, si l'on examine la redingote grise légendaire de notre musée des Invalides, on verra qu'elle ne peut pas avoir appartenu à un homme petit; elle mesure 1 mètre 25 centimètres de longueur, ce qui est une très bonne taille pour un vêtement porté journellement, à pied et à cheval, par un homme actif qui ne supportait aucune gêne dans ses mouvements.

(1) Mesure prise sur le chapeau du musée des Invalides.
(2) Constant, *Mémoires*, t. II, p. 33.
(3) *Id.*, t. II, p. 43.
(4) De Bausset, *Mémoires*, t. I, p. 63.
(5) Kotzebue, *Souvenirs de Paris*, t. I, p. 134

d'une infatigable activité. Il n'était pas le chef honoraire de son administration, mais bien le directeur effectif, méticuleux, responsable des actes de son cabinet. Tel, un négociant consciencieux n'abandonne à personne les intérêts de la raison sociale dont il a la garde. « L'Empereur, dit Meneval, s'accoutuma à ouvrir ses lettres lui-même ; je l'aidais quand je n'avais rien à faire... A mesure qu'une lettre était ouverte, il la lisait, et souvent y répondait sur-le-champ, mettant à part les autres pour y répondre plus tard, et jetant à terre toutes celles qui n'exigeaient pas de réponse (1). » D'après Fleury de Chaboulon, « il prenait le soin de ranger lui-même ses papiers; chacun d'eux avait un poste fixe; là, se trouvait tout ce qui concernait le département de la guerre; ici, les budgets, les situations journalières du Trésor et des finances; plus loin, les rapports de la police, sa correspondance secrète avec ses agents particuliers, etc... Il remettait soigneusement, après s'en être servi, chaque chose à sa place : le commis d'ordre le plus achevé n'eût été près de lui qu'un brouillon (2). »

La correspondance courante une fois lue et expédiée, on se mettait à répondre aux lettres plus difficiles et à transcrire les ordres médités par l'Empereur, qui alors dictait, « se mettant à marcher dans la pièce où il se trouvait et la parcourant dans toute sa longueur... A mesure qu'il entrait dans un sujet, il éprouvait une espèce de tic qui consistait dans un mouvement du bras droit, qu'il tordait en tirant avec la main le parement de son habit. Il écrivait rarement lui-même... Écrire était, pour lui, une fatigue, sa main ne pouvait suivre la rapidité de ses conceptions... Il ne prenait la plume que si, par hasard, il était seul. La moitié des lettres manquaient aux mots. Il ne pouvait se relire ou il ne voulait pas s'en donner la peine. Si une explica-

(1) Meneval, *Souvenirs*, t. I, p. 125.
(2) Fleury de Chaboulon, *Mémoires*, t. I, p. 196.

tion lui était demandée, il reprenait son brouillon, qu'il déchirait ou jetait au feu, et dictait à nouveau (1). »

Il arpentait ainsi son bureau d'un pas lent et mesuré, allant de l'un de ses secrétaires à l'autre. La besogne était rude. Il fallait saisir au vol les improvisations de l'Empereur, obligé de résoudre à la fois tant de questions d'ordres différents, et peu disposé à répéter ce qu'il avait dit. De temps à autre, ce milieu fiévreux, où toutes les plumes s'évertuaient à courir après les paroles du maître, était traversé par des éclaircies de gaieté. Témoin l'anecdote suivante : « Bélime, le rival heureux de Chateaubriand à l'académie des Jeux floraux de Toulouse, était secrétaire de Clarke, ministre de la guerre, qui l'envoyait quelquefois aux Tuileries chercher les ordres de l'Empereur. Celui-ci dictait, ayant sa tabatière devant lui. Napoléon ayant tourné le dos, Bélime prit une pincée de tabac. Napoléon l'aperçut dans la glace, se retourna brusquement, et, prenant la tabatière, il dit au secrétaire interloqué et tremblant : « Gardez-la, elle est trop « petite pour nous deux », et il se remit à dicter (2). »

En travailleur qu'il était lui-même, l'Empereur pouvait apprécier les efforts de ses collaborateurs, et savait par de douces paroles ou de bons procédés leur faire connaître sa satisfaction, quand il leur imposait un labeur supplémentaire. « Si quelque travail, dit Meneval, l'obligeait à se lever pendant la nuit, l'Empereur me faisait éveiller. Je le trouvais vêtu de sa robe de chambre blanche, avec un madras sur la tête, se promenant dans son cabinet... Lorsque le travail était terminé, et quelquefois au milieu du travail, il faisait venir des glaces et des sorbets. Il me demandait ce que je préférais, et sa sollicitude allait jusqu'à me conseiller ce qu'il jugeait devoir être le plus favorable à ma santé... D'autres fois, après un travail qui avait duré une partie de la nuit, il me recommandait d'aller me mettre au bain, et

(1) Meneval, *Souvenirs*, t. III, p. 111, 119 et 120.
(2) L'abbé Audierne, *Anecdotes sur Napoléon Ier*, p. 6.

souvent il donnait lui-même ordre qu'on le préparât (1). » N'est-on pas là encore plus près des mœurs d'un officier payeur à l'égard de son fourrier, que de la raideur habituelle aux souverains tenant à distance leurs humbles sujets?

Est-ce à dire que Napoléon, absorbé par tant et de si grands soucis, était fixement d'une humeur angélique, qu'on vivait autour de lui sous un ciel toujours sans nuage? Une telle affirmation serait de la pure niaiserie, qu'il s'agisse, au reste, de Napoléon ou de tout autre mortel. Qui n'a pas ses mouvements d'humeur, plus ou moins fréquents, plus ou moins violents? En maintes circonstances, l'Empereur a même pu, à dessein, exagérer les effets de sa colère. Quand on commande de haut, on doit, pour être entendu, forcer le volume de sa voix, afin que les échos en propagent le son dans le lointain. Ce sont là encore les nécessités du *système :* elles ne peuvent servir en rien à déterminer le caractère d'un homme. Ce qui importe ici, sous le rapport psychologique, c'est de constater que Napoléon n'était pas dans un état d'irascibilité permanente qui le rendît inabordable, comme on l'a prétendu avec autant d'entêtement que d'inexactitude.

« Lorsque ses ordres, dit Fleury de Chaboulon, nous avaient été dictés dans un moment d'entraînement, nous avions soin autant que possible de ne point les soumettre le même jour à sa signature; le lendemain, ils étaient presque toujours modifiés, adoucis, déchirés. Jamais Napoléon ne nous sut mauvais gré de chercher à le garantir des dangers de la précipitation (2). » Pour vaincre l'incrédulité des obstinés qui pourraient se plaindre de n'avoir pas entendu, de leurs propres oreilles, l'Empereur accepter des observations, nous allons le faire parler lui-même, et on le verra subir sans colère les critiques, quand il ne va

(1) Méneval, *Souvenirs*, t. I et III, p. 124 et 134.
(2) Fleury de Chaboulon, *Mémoires*, t. I, p. 198.

pas au-devant. A Berthier, il écrit : « Le mot de ma main que vous n'avez pas pu lire est *bataillon d'élite suisse* (1). » Envoyant une note à Champagny, il ajoute le *post-scriptum* suivant : « Cet exemplaire étant le premier dicté, il y a beaucoup de choses de style à arranger : je vous laisse ce soin (2). » Au général Clarke, il dit : « Je vois que la lettre que j'ai signée a été mal écrite; cela doit arriver souvent, parce qu'après avoir dicté je ne peux pas relire mes lettres. Lors donc qu'il y aura le moindre louche et la moindre chose qne vous ne compreniez pas, il faut que vous me l'écriviez (3). » Au même général, dans une autre circonstance, il mande : « Je reçois votre réponse à ma lettre, relative au départ des princes d'Espagne que je croyais avoir eu lieu. Je vois que je me suis trompé. Vous ne devez pas trouver bien extraordinaire que, dans un moment comme celui-ci et au milieu de tant d'occupations, je saisisse quelquefois de travers (4). » L'homme qui, envers ses subordonnés, se plie jusqu'à ce ton si modéré, si franc, si dénué d'infatuation, n'est pas, quoi qu'on ait dit, un énergumène et ne l'a jamais été, du reste, pas plus dans son intimité que partout ailleurs.

IV

Le travail de son bureau accompli, suivons l'Empereur traversant les appartements des Tuileries pour se rendre chez l'Impé-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. X, p. 10, pièce 8089. — Au maréchal Berthier. Trèves, 6 octobre 1804.

(2) *Id.*, t. XIX, p. 488, pièce 15835. — Au comte de Champagny, ministre des relations extérieures. Schœnbrunn, 22 septembre 1809.

(3) *Id.*, t. XXV, p. 110, pièce 19742. — Au général Clarke, ministre de la guerre. Trianon, 20 mars 1813.

(4) *Id.*, t. XXVII, p. 205, pièce 21313. — Au général Clarke, ministre de la guerre. Château de Surville, 19 février 1814.

ratrice. Il s'en va, fredonnant, de la voix la plus fausse qui se puisse rêver, ses refrains favoris, d'un goût peu relevé, tels que :

« Ah! c'en est fait, je me marie; »

ou bien :

« Non, non, s'il est impossible
D'avoir un plus aimable enfant (1). »

Quand, sur son passage, il rencontre des personnes attachées au service général du palais, il ne leur montre pas moins d'urbanité qu'à celles de son propre service. « Toujours extrêmement poli envers tout le monde, affirme Mlle Avrillon, il ne recevait de qui que ce soit le moindre service sans remercier, et n'appelait jamais ses valets de chambre autrement que monsieur. Quand il traversait la salle où ils se tenaient, il ne passait jamais devant eux sans les saluer. Il en était de même quand l'Empereur venait chez l'Impératrice; il ne nous parlait jamais qu'avec beaucoup de politesse et souvent avec bienveillance (2). » Même témoignage chez la générale Durand, disant : « Il était aimable et bon pour ceux qui l'entouraient (3). »

Cette bonté n'était pas seulement superficielle, elle faisait partie d'un ensemble de principes rapportés par Napoléon du foyer natal, où, comme sous l'ancienne coutume, les gens de service étaient l'objet de la sollicitude des maîtres. « Il prenait un tel intérêt à tout ce qui tenait à sa maison, qu'une fois qu'on y était attaché, personne, pas même un homme de peine, ne pouvait être renvoyé sans son autorisation; il fallait qu'on lui fît un rapport... » — « Songez bien, spécifiait-il en propres termes à Duroc, le grand maréchal du palais, qu'un homme ne doit pas être renvoyé légèrement de chez moi; ce serait une flétrissure;

(1) La générale Durand, *Mémoires*, p. 24. — Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. IV, p. 380. — Constant, *Mémoires*, t. IV, p. 87. — Fleury de Chaboulon, *Mémoires*, t. I, p. 195.

(2) Mlle Avrillon, *Mémoires*, t. I, p. 240.

(3) La générale Durand, *Mémoires*, p. 30

ensuite, il ne trouverait à se placer nulle part... » — « Si, conformément aux règles de l'étiquette, il envoyait ostensiblement un de ses chambellans demander des nouvelles d'un grand personnage malade, il envoyait aussi, par intérêt, par suite d'une affection vraie, s'informer de la santé des personnes de son service intérieur (1). »

Chez l'Impératrice, Napoléon se montrait « aimable, gai, familier. Assistant à sa toilette, il se plaisait à la tourmenter, à lui pincer le cou et la joue. Si elle se fâchait, il la prenait dans ses bras, l'embrassait, l'appelait grosse bête, et la paix était faite... Il contrariait les premières dames en mille choses. Il arrivait souvent qu'on lui tenait tête, il poussait la discussion et riait de bon cœur lorsqu'il parvenait à fâcher nos jeunes personnes très franches et sans usage, qui lui disaient des choses fort plaisantes par leur naïveté (2). » Ainsi s'exprime la générale Durand, dame d'honneur de Marie-Louise. Au temps de Joséphine, les manières ne différaient pas, si l'on en croit une dame de cette dernière, nous montrant l'Empereur chez l'Impératrice, après la cérémonie de son couronnement comme roi d'Italie. « Il était d'une gaieté folle, il riait, il se frottait les mains, et dans sa bonne humeur il m'adressa la parole : — « Eh bien! made-« moiselle, me dit-il, avez-vous bien vu la cérémonie? Avez-vous « bien entendu ce que j'ai dit en posant la couronne sur ma « tête? » — Il répéta alors, presque sur le même ton qu'il l'avait prononcé dans la cathédrale : — « Dieu me l'a donnée, gare à « qui y touche (3)! »

Voudra-t-on voir malicieusement, dans ces récits, la vérité plus ou moins tronquée par des gens fiers de paraître avoir été honorés de la familiarité d'un grand homme? Bien qu'il soit difficile de mieux se renseigner sur le caractère d'un homme

(1) Mlle Avrillon, *Mémoires*, t. I, p. 261, 367 et 460.
(2) La générale Durand, *Mémoires*, p. 30 et 31.
(3) Mlle Avrillon, *Mémoires*, t. I, p. 191 et 192.

qu'auprès des serviteurs attachés, nuit et jour, à sa personne, on peut encore s'éloigner de la sphère étroite où se mouvaient les narrateurs précédents et recueillir d'autres témoignages, singulièrement confirmatifs. Ainsi, après les valets de chambre, après les secrétaires, après les dames d'honneur, bien placés pour savoir, voici le duc de Vicence disant dans ses *Souvenirs* : « Ce qui n'est pas moins surprenant, c'est la facilité avec laquelle, dans son intérieur, il redevient bourgeois, bonhomme presque (1). » Voici M. de Bausset : « J'ose affirmer, dit-il, qu'il y a peu d'hommes, dans leur vie intérieure, qui aient eu plus d'égalité de caractère, et plus de douceur dans les manières (2). » En voici d'autres non suspects de sympathie; c'est d'abord Bourrienne, qui n'a aucune raison de mettre en relief les qualités de Napoléon, qui a plutôt intérêt à les contester pour expliquer ses disgrâces, et qui déclare cependant : « Dans l'habitude de la vie privée, il avait, oui, le mot n'est pas trop fort, il avait de la bonhomie et beaucoup d'indulgence (3). » Enfin le prince de Metternich, qui ne sera pas taxé de courtisanerie, assure que « dans la vie privée, Napoléon était simple et souvent même coulant... il poussait souvent même l'indulgence jusqu'à la faiblesse (4) ». Toutes ces dépositions, si imposantes par la compétence de leurs auteurs, par la diversité de leurs origines et par la similitude de leurs conclusions, n'existeraient-elles pas encore, que les faits matériels, ineffaçables ceux-là, suffiraient à prouver les bons procédés de Napoléon pour son entourage immédiat.

Depuis 1801 jusqu'en 1814, l'Empereur a toujours eu le même valet de chambre, Constant Wainj, qui perdit son emploi à Fontainebleau, après l'abdication, pour avoir détourné, à son profit, une somme de cent mille francs appartenant à la cassette

(1) Duc de Vicence, *Souvenirs*, IIe partie, t. I, p. 71.
(2) De Bausset, *Mémoires*, t. I, p. 13.
(3) Bourrienne, *Mémoires*, t. III, p. 234.
(4) Prince de Metternich, t. I, p. 286.

impériale. Il fut remplacé par Marchand, qui assista Napoléon à son lit de mort à Sainte-Hélène. L'Empereur, dans toute sa carrière, n'a eu que trois secrétaires particuliers en titre, c'est-à-dire vivant dans un perpétuel contact avec lui. Le premier fut son condisciple de l'École de Brienne; Napoléon avait dix ans à peine quand il le connut. C'était Bourrienne qui remplit pendant cinq ans les fonctions de secrétaire près de son ancien camarade, devenu général en chef, puis Premier Consul. On sait que celui-ci dut renoncer aux services de cet ami, qui abusait de sa situation pour en tirer des profits inavouables. « Je parie, disait un jour Napoléon à Corvisart, que je ferais enfermer Bourrienne seul, dans le jardin des Tuileries, qu'il finirait par y trouver une mine d'argent (1). » « Je ne crois pas avoir rencontré un homme plus avili que M. de Bourrienne, dit le baron de Barante. Sa seule pensée était de se procurer de l'argent par tous les moyens (2). » A Bourrienne succéda Meneval, qui faisait déjà partie du cabinet et qui au bout de neuf ans passa, pour des raisons de santé, du service de l'Empereur à celui de l'impératrice Marie-Louise. Après Meneval, c'est le baron Fain dont les fonctions de secrétaire du Directoire se continuèrent près de Napoléon jusqu'en 1814. Tout près de lui, on trouve également jusqu'à la dernière heure le trésorier de la liste civile impériale, M. Estève, le même qui avait été chargé de la comptabilité par le général en chef de l'expédition d'Égypte, et qui fut ensuite administrateur de la maison du Premier Consul (3).

Nous concéderons facilement que ces hommes tenaient à leurs emplois. Mais il ne suffit pas, pour demeurer au service de quelqu'un, de faire soi-même tous les sacrifices possibles; il faut encore que le maître ne soit pas un être fantasque et hargneux se livrant, à propos de rien, à des excès de fureur dont le

(1) Roustam, *Mémoires*. — *Revue rétrospective*, année 1888, p. 122.
(2) Baron de Barante, *Souvenirs*, t. II, p. 545.
(3) Mollien, *Mémoires*, t. IV, p. 64.

premier effet est, généralement, de chasser des serviteurs qui seront remplacés sans le moindre embarras. Pour ces fonctions, il devait exister autant de candidats qu'il y avait en France d'hommes sachant tenir une brosse ou une plume.

Ce n'est pas encore tout. Prenez l'*Annuaire impérial* de la fin du règne; vous y retrouverez les noms de ceux qui, depuis le Consulat et même avant, ont été les collaborateurs assidus de Napoléon, ont passé leur vie, pour ainsi dire, dans son ombre. Ce sont : les Lebrun, les Cambacérès, les Fouché, les Talleyrand, les Duroc, les Berthier, les Junot, les Marmont, les Clarke, les Régnier, les Gaudin, les Decrès, les Mollien, les Maret, les Lacuée, les Réal, les Regnauld Saint-Jean-d'Angely, les Fontanes, les Ganteaume (1). Tous, enfin, depuis le pédicure Tobias-Koën (2), rencontré déjà à Malmaison en 1801, et revu aux Tuileries, en 1815, pendant les Cent-jours (3), jusqu'au deuxième consul du coup d'État de Brumaire, Cambacérès, devenu l'archichancelier de l'Empire, tous, par leur présence ininterrompue, attestent l'indiscutable exactitude des témoignages laissés par les secrétaires et les domestiques qui ont représenté Napoléon, chez lui, comme un homme régulier d'habitudes, facile à servir, plutôt paisible que violent, c'est-à-dire l'antipode de l'être excessif, despotique, dénaturé, dont on a fait le héros de ce qu'on pourrait appeler la légende *noire* napoléonienne.

(1) *Almanach impérial* de l'an bissextil MDCCCXII. — Chez Teste, imprimeur de Sa Majesté, rue Hautefeuille, à Paris.

(2) *Calendrier de la Cour et de la ville* pour l'an 1812. — De l'imprimerie de P. Didot l'aîné.

(3) Mlle Avrillon, *Mémoires*, t II, p. 172

V

Les plaisirs de la table n'existaient pas pour l'Empereur. Par suite de son invariable sobriété, les mets les plus simples, tels que « les *œufs au miroir* (œufs sur le plat), les haricots en salade, presque jamais de ragoûts, un peu de fromage de parmesan, arrosés de chambertin étendu d'eau, étaient ceux qu'il aimait le mieux (1) ». « En campagne et en marche, écrivait-il à Duroc, son grand maréchal du palais, les tables, même la mienne, seront servies avec une soupe, un bouilli, un rôti et des légumes, point de dessert (2). » Douze minutes étaient le temps consacré à Paris pour le dîner, que l'on servait à six heures. Napoléon se levait de table et laissait l'Impératrice avec les autres convives continuer le repas à leur guise. Son déjeuner, qu'il prenait seul à neuf heures et demie, ne durait pas plus de huit minutes. On le servait sur un guéridon d'acajou sans serviette (3). « Les courts instants de son déjeuner, lisons-nous, étaient ceux où il était le moins empereur et le plus homme. » « S'il avait du temps à lui, il recevait alors des personnes auxquelles il avait accordé cette faveur, telles que Monge, Berthollet, Costaz, Denon, Corvisart, David, Gérard, Isabey, Talma, Fontaine. Sa conversation était gaie, pleine d'abandon, d'intérêt, de charme (4). » C'était alors qu'il causait familièrement avec les officiers de sa maison qui le servaient; il leur faisait nombre

(1) Constant, *Mémoires*, t. II, p. 34 à 36. — De Bausset, *Mémoires*, t. I, p. 4. — Bourrienne, *Mémoires*, t. III, p. 208. — Thibaudeau, *Histoire de la France et de Napoléon Bonaparte*, t. V, p. 296.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXIV, p. 539, pièce 19608. — Au grand maréchal du palais. Paris, 23 février 1813.

(3) Constant, *Mémoires*, t. I, p. 34.

(4) Thibaudeau, *Histoire de la France et de Napoléon*, t. V, p. 296.

de questions sur ce qu'on lui donnait : « Où a-t-on acheté cela? Combien cela coûte-t-il? » Et quand on lui avait répondu, il disait très souvent : « Cela était beaucoup moins cher quand j'étais sous-lieutenant, je ne veux pas payer plus cher qu'un autre (1) » A ce trait, il serait plus facile de reconnaître un modeste hobereau, dépensant ses pauvres petites rentes, avec une pointe de méfiance bourgeoise, que le puissant empereur maniant à son gré, pour ainsi dire, la moitié des revenus de l'Europe, pouvant, à sa guise, détrôner un roi et s'approprier sa liste civile!

Dans son étrange et presque inconcevable parcimonie, l'égoïsme ne joue aucun rôle. Il n'est nullement possédé de la passion de thésauriser. Personne n'a récompensé plus généreusement les services rendus à la patrie. Il a distribué des dotations s'élevant à des sommes fabuleuses. Davout, pour n'en citer qu'un, avait été gratifié de 1,800,000 fr. de rente (2). Mais dépenser le moins possible, en homme qui connaît la valeur de l'argent, ne pas être pris pour dupe dans les règlements de compte, c'étaient les deux marottes de Napoléon; on les retrouve à toutes les époques de sa vie. Sous le Consulat, à peine arrivé aux Tuileries, il dit à Rœderer : « Savez-vous ce qu'on me demande pour mon établissement aux Tuileries? Deux millions! Ce sont des voleurs. Aussi ai-je défendu qu'on me représentât les mémoires avant qu'ils fussent réduits à 800,000 francs. Je suis entouré de coquins..., je suis obligé de veiller encore de plus près sur les dépenses qui me concernent personnellement (3). » L'appréhension d'être volé par ses fournisseurs est exprimée, plus tard, à maintes reprises, par l'Empereur. Un jour, il écrit au ministre de la police : « On soupçonne M. Calmelet et un nommé Bataille, dont il se sert comme architecte et tapissier, de s'entendre d'une manière contraire à mes intérêts, et je suis assez porté à ajouter foi aux

(1) Mlle Avrillon, *Mémoires*, t. I, p. 136.
(2) Duc de Vicence, *Souvenirs*, t. II, p. 243.
(3) Rœderer, *Mémoires*, t. III, p. 335.

différents renseignements qui me parviennent, quand je considère qu'ils ont présenté un compte d'un million de dépenses dans une maison du prince Eugène qu'ils ont arrangée et où, certainement, ils n'ont pas dépensé 200,000 francs (1). » Une autre fois, c'est au ministre de la justice qu'il donne l'ordre de poursuivre, devant qui de droit, le teinturier de Lyon qui a donné un mauvais teint aux tentures fournies pour Saint-Cloud (2). Au sujet d'une dépense banale, un cadeau fait par l'Impératrice, il écrit au prince Eugène : « Mon fils, l'Impératrice a fait présent à la vice-reine d'Italie d'une guirlande d'hortensias. Je désire que, sans que la princesse en sache rien, vous la fassiez estimer par de bons bijoutiers et que vous me fassiez connaître cette estimation, pour que je voie de combien ces messieurs ont l'habitude de me voler (3). » En 1809, il mande au comte Daru : « Ma maison est pleine d'abus. Il est temps que cela finisse. Mes grands officiers augmentent à volonté les gens employés dans ma maison et changent leurs gages ; ce qui finit par produire un déficit dans le budget. En 1809, j'ai dépensé au delà de ce qui me convient. Cette continuation de dépenses mettrait du désordre dans ma maison. Je crois que beaucoup de choses se font d'une manière trop dispendieuse, vous devez tout faire rentrer dans l'ordre (4). » Par une logique naturelle, s'il est strict sur le montant des factures, il s'intéresse à la qualité des marchandises fournies, avec une compétence que lui envierait plus d'un négociant : « Je voudrais, écrit-il à Duroc, augmenter dans mes palais les meubles d'étoffes de laine de Beauvais et de la Savonnerie, parce que cela est de bonne durée;

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XI, p. 565, pièce 9721. — A M. Fouché. Paris, 31 janvier 1806.

(2) *Id.*, t. XVI, p. 431, pièce 13671. — Note pour le grand juge. Saint-Cloud, 23 mars 1808.

(3) *Id.*, t. XVI, p. 62, pièce 17205. — A Eugène Napoléon. Fontainebleau, 1er octobre 1807.

(4) *Id.*, t. XVIII, p. 269, pièce 14793. — Au comte Daru. Paris, 16 février 1809.

les étoffes de velours et de drap ne durent qu'un moment, les meubles des Gobelins et de la Savonnerie durent quatre fois davantage (1). »

Sa surveillance porte sur tout, sans exception, soit que, rencontrant, par hasard, une dame d'honneur de l'Impératrice avec le livre de la blanchisseuse en main, il s'approche, critique les comptes dont il trouve la dépense trop élevée et s'en plaigne à Duroc; soit que, pour assurer le contrôle de la distribution des denrées alimentaires, il imagine de faire donner par les gens de service des bons de consommation (2); soit que, revisant les comptes et s'arrêtant au premier article venu, le sucre par exemple, « il en calcule la consommation d'après le nombre de personnes, et en conclue qu'elle est raisonnable ou exagérée (3) » ; soit qu'il discute sou à sou avec son intendant général le prix de la nourriture de ses chevaux (4). C'est la même vigilance, la même minutie, au sein de l'opulence illimitée, qu'à l'île d'Elbe, où, dans une gêne relative, il ordonne au grand maréchal du palais de régler toutes les semaines et tous les mois les dépenses de la maison, ajoutant expressément « qu'une feuille de salade, une grappe de raisin doivent être mentionnées (5) ».

Ne pouvant supporter le moindre gaspillage, il ne savait quelles précautions combiner afin de l'éviter. Il règle lui-même méthodiquement la composition, les prix et la durée des effets de sa garde-robe, dans laquelle il y aura : cinq habits militaires, à 360 francs l'un, deux habits de chasse, un seul habit bourgeois, celui-ci coûtant 200 francs. Chacun de ces costumes devra

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXI, p. 31, pièce 16779. — Au général Duroc. Trianon, 10 août 1810.

(2) Mlle Avrillon, *Mémoires*, t. I, p. 173; t. II, p. 103.

(3) Thibaudeau, *Histoire de la France et de Napoléon Bonaparte*, t. V, p. 298.

(4) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXI, p. 150, pièce 16959. — Au comte Daru. Fontainebleau, 28 septembre 1810.

(5) *Id.*, t. XXVIII, p. 368, pièce 21592. — Porto-Ferrajo (sans date).

durer trois ans. Tout est prévu dans cette liste, depuis les quarante-huit gilets de flanelle dont on devra lui donner un chaque semaine, jusqu'aux quatre douzaines de mouchoirs qui seront en usage, à raison d'une douzaine par semaine, sans oublier les six madras, devant durer trois ans, et dont on lui passera un tous les deux mois. Et quand l'Empereur a tout énuméré, serviettes, bas de soie, souliers, parfumerie, dégraissage et blanchissage, quand il a tout spécifié comme achat, nombre et usure, il ajoute en regard de la rubrique *Dépenses diverses* : « Rien ne sera dépensé que d'après l'approbation de Sa Majesté (1). »

Est-ce en un jour d'inquiétude ou d'indécision sur son sort que ce document a été élaboré? Nullement. C'est au moment précis où la fortune semblait à jamais fixée dans la maison de Napoléon, c'est six mois après la naissance du roi de Rome.

Chez un homme dont la surveillance doit s'exercer et s'exerce effectivement sur un empire qui s'étend de Hambourg à Cadix et d'Amsterdam à Naples, ces préoccupations infimes sont plus qu'étonnantes, elles heurtent brutalement les idées que nous nous faisons généralement de la majesté des rois. Un souverain économe, ordonné, quelle anomalie, en effet! Notre esprit, façonné aux indications de l'histoire, n'est-il pas accoutumé à voir sur le trône un personnage olympien, rayonnant de pourpre et d'or, exempt des calculs du vulgaire, vivant dans une abondance intarissable où viennent se rassasier toutes les corruptions? Après tant de princes ayant mis le meilleur de leurs privilèges à s'affranchir des lois d'une morale sévère, à donner le spectacle pernicieux de prodigalités excessives, de gaspillages scandaleux, de licences effrénées; après le passage au gouvernement de prétendus réformateurs qui faisaient voltiger les deniers

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 419, pièce 18051. — Au général Duroc. Saint-Cloud, 19 août 1811.

de l'État au souffle de leurs appétits luxurieux, voir arriver soudain, avec le retour du pouvoir personnel, un petit soldat qui, sans autre contrôle que sa conscience, n'assimile point le palais à une oasis où ses jours s'écouleront dans une moelleuse et insouciante béatitude, c'est un tableau étrange, en effet, propre à dérouter notre conception ordinaire de la vie opulente, sereine, d'un maître omnipotent.

Que Napoléon l'ait voulu, ou que, sans idées préconçues, il ait seulement suivi ses penchants naturels, à cette haute place où tout est exemple pour les grands et les petits, il a rétabli la vérité fondamentale contenue en ce mot « *Rex,* régulateur », comme a dit Carlyle (1), et non dissipateur.

La critique, si ardente soit-elle, devra reconnaître ici, à l'Empereur, une sincérité pleine d'indépendance. Arrivé au pouvoir, avec les qualités et les défauts acquis durant une vie de labeurs et de souffrances, il n'a rien dissimulé. Faisant, aux Tuileries, table rase du cérémonial fastueux de ses prédécesseurs, il s'est interdit pour lui-même les momeries de l'étiquette des cours. S'il a pris au sérieux l'héritage des charges de la fonction suprême, avec l'attirail de la représentation solennelle en public, il en a dédaigné, dans l'intérieur du palais, les vaines satisfactions d'amour-propre, comme il s'est gardé des allures outrecuidantes par lesquelles les monarques croyaient rehausser leur dignité. Demeurant l'homme simple et rudimentaire qu'il était, il est plus exceptionnel peut-être dans sa vertu persistante que dans ses bruyants triomphes militaires.

(1) Th. Carlyle, *Le culte des héros,* traduction Izoulet-Loubatières, p. 309.

VI

La propension de l'Empereur à s'occuper des vétilles de la vie journalière, sa lésinerie dans les détails budgétaires de sa maison proviennent non d'une petitesse de caractère, mais des leçons d'honnêteté, d'économie, de prévoyance, reçues dès le jeune âge, qu'il appliquait instinctivement dans toutes les circonstances, graves ou minimes. Rien ne passait à sa portée qui ne fût ramené incontinent, sous l'équerre de son jugement, aux solides principes de l'ordre et de la probité. Aucune transaction n'est possible avec lui sur la question de l'intégrité. Que ce soit sous le Directoire ou sous l'Empire, il est impitoyable pour les fripons. A cet égard, il ne fait aucune différence entre la fortune publique et sa cassette particulière. Qu'il administre, en qualité de général, au nom de la République ou, en son nom propre, comme Consul et Empereur, il montre la même répulsion pour les abus qui se commettent, il apporte la même vigueur à pourchasser leurs auteurs. L'unité de son caractère est absolue, aussi bien sur le grand théâtre alimenté par les finances de l'État que sur la petite scène réduite du budget de son ménage.

Le voici en 1796; à peine arrivé à l'armée d'Italie, il ordonne l'arrestation d'un garde-magasin, coupable de fraude sur le poids des rations, et il s'écrie : « Il est important qu'aucun fripon ne puisse s'échapper... Depuis assez longtemps, les soldats et les intérêts de la patrie sont la proie de la cupidité (1). » La vue des abus lui est intolérable. Il réclame avec véhémence du

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. I, p. 127, pièce 125. — Au citoyen Lambert, commissaire ordonnateur des guerres. Quartier général d'Albenga, 7 avril 1796.

Directoire des pouvoirs supérieurs pour une répression exemplaire. « La comptabilité de l'armée, écrit-il, est dans un désordre frappant... Tout se vend, l'armée consomme cinq fois ce qui lui est nécessaire, parce que les garde-magasins font de faux bons... les principales actrices de l'Italie sont entretenues par des employés de l'armée française... Je fais arrêter tous les jours des employés... mais les lois n'accordent pas une assez grande autorité au général pour imprimer une terreur salutaire à cette armée de fripons (1). »

Plus tard, consul et empereur, son inébranlable intégrité se fait jour dans toutes les occasions. Quel que soit le grade du prévaricateur, il déploie la même rigueur inexorable. « Je vous prie de recommander la plus grande sévérité à vos bureaux (2) », dit-il à Berthier au sujet de généraux qui se prévalent de certains titres pour émarger des sommes non dues. A propos de Solignac, il donne l'ordre suivant : « Envoyez chercher Solignac... Je veux avoir jusqu'au dernier sou..... S'il ne restitue pas six millions, il sera condamné à des peines infamantes (3). » Un autre général, Kellermann, qui a fait des spéculations sur les domaines nationaux, n'est pas traité avec plus de douceur. « Ce n'est pas pour faire des opérations de ce genre, dit l'Empereur, que j'envoie des généraux en Espagne, mais pour conquérir et soumettre le pays; il est contre toutes les règles que des hommes chargés de l'administration et de l'autorité abusent de leur situation pour s'immiscer dans de pareils profits... ces acquisitions doivent être déclarées nulles... Témoignez au général Kellermann mon excessif mécontentement d'une conduite aussi peu délicate (4). » Le duc de Padoue et le duc de Castiglione ne

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. II, p. 228, pièce 1363. — Au Directoire exécutif. Milan, 6 janvier 1797.

(2) *Id.*, t. VII, p. 25, pièce 5370. — Au général Berthier. Paris, 13 février 1801.

(3) *Id.*, t. XII, p. 177, pièce 9958. — Au général Dejean. Paris, 12 mars 1806.

(4) *Id.*, t. XXI, p. 379, pièce 17311. — Au maréchal Berthier. 2 février 1811.

sont pas plus épargnés, « il faut qu'ils ne prennent rien et qu'ils restituent l'argent reçu (1) ».

Fonctionnaires civils de tous ordres, fournisseurs de toutes catégories, personne n'échappe à son contrôle incessant. S'agit-il de banquiers qui vendent le quintal de blé vingt francs au lieu de dix francs : « On nous ruinerait », dit-il, et il ordonne d'arrêter les achats (2). S'occupe-t-il du bail de « la barrière de Saint-Cannat affermée 25,000 francs, au lieu de 43,000 qu'elle l'a été l'année dernière (3) », Napoléon, pressentant une fraude, prescrit de lui faire un rapport sur cet objet. Est-il question de souliers de mauvaise qualité qui, à son avis, « ne valent pas trente sous », il exige la punition des coupables (4) avec la même ténacité qu'il met à faire rendre gorge à Ouvrard, accusé d'avoir extorqué quatre-vingt-dix millions au Trésor. Quand, en cette circonstance, il est arrivé à ses fins, l'Empereur l'annonce à son frère Joseph avec autant de satisfaction que s'il avait remporté une victoire : « Grâce à Dieu, je suis remboursé... écrit-il. Cela n'a pas laissé que de me donner beaucoup d'humeur, je vous dis cela pour vous faire voir combien les hommes sont coquins... les malheurs de la France sont toujours venus de ces misérables (5). »

Qu'il s'agisse du renouvellement de la ferme des jeux : « prétextes à pots-de-vin (6) » ; des estafettes qui ne payent pas leurs chevaux aux relais et qu'il faut faire arrêter (7) ; des entrepreneurs de l'éclairage de Paris qui, selon lui, « sont des fripons parce qu'ils s'imaginent bien éclairer les rues de Paris, lorsqu'ils ont payé les bureaux du préfet de police (8) » ; de l'octroi de

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXV, p. 392, pièce 20138. — Au maréchal Berthier. Dresde, 12 juin 1813.
(2) *Id.*, t. VII, p. 567, pièce 6257. — Au citoyen Chaptal. Paris, 18 août 1802.
(3) *Id.*, t. VIII, p. 48, pièce 6342. — Au citoyen Chaptal. Paris, 24 septembre 1802.
(4) *Id.*, t. IX, p. 463, pièce 2919. — Au général Dejean. Boulogne, 11 août 1804.
(5) *Id.*, t. XII, p. 40, pièce 9773. — Au prince Joseph. Paris, 7 février 1806.
(6) *Id.*, t. XI, p. 490, pièce 9590. — A M. Fouché. Schœnbrunn, 19 décembre 1805.
(7) *Id.*, t. XIII, p. 529, pièce 11249. — Décision. Berlin, 13 novembre 1806.
(8) *Id.*, t. XV, p. 260, pièce 12631. — A M. Fouché. Finkenstein, 23 mai 1807.

Marseille où se commettent des dilapidations, relativement auxquelles il déclare « qu'il n'est pas dans son intention de livrer une ville comme Marseille à la cupidité de qui que ce soit (1) » ; des supercheries des fournisseurs de harnachements qu'il dévoile en ces termes : « Les selles venues de Paris sont mal confectionnées; au lieu d'être rembourrées avec trois parties, en paille, bourre et crin, elles ne le sont qu'avec de la paille et de la bourre; on ne met un peu de crin qu'aux coussinets pour faire croire qu'il y en a partout... faites faire des retenues à l'entrepreneur coupable de fraude... Je dépense beaucoup d'argent, je paye avec exactitude, je veux que les fournisseurs livrent de bons effets (2). » On le voit, rien, absolument rien n'échappe à ses scrupuleuses investigations. Par les dates des fragments d'ordres qui précèdent, on peut aussi observer que, n'importe où il se trouve, sa vigilance ne subit aucun arrêt : c'est du fond de l'Autriche qu'il règle l'éclairage de Paris! En même temps que s'élargit le champ de ses conquêtes, sa main s'étire pour rester en contact permanent avec toutes les parties de son administration, et elle se crispe au moindre craquement qui se produit dans son vaste empire.

Exiger des autres une parfaite rigidité de mœurs, c'est déjà bien; mais être soi-même l'esclave des lois de la probité, c'est encore mieux. On sait que le fameux diamant *le Sancy* et d'autres pierreries de la Couronne avaient passé en Espagne, lors de la Révolution. Maître de ce pays, en 1808, Napoléon écrit : « J'aurais le droit de reprendre ces diamants, mais je veux les racheter à un prix équitable. Chargez Laforest de s'entendre pour cela avec qui de droit... (3). » Plus édifiante encore est l'anecdote rapportée par Meneval : « L'Empereur voulait éle-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XV, p. 263, pièce 12637. — A M. de Champagny. Finkenstein, 24 mai 1807.

(2) *Id.*, t. XXII, p. 341, pièce 17941. — Au général Lacuée. Trianon, 23 juillet 1811.

(3) *Id.*, t. XVII, p. 226, pièce 14013. — A Joachim Murat. Bayonne, 28 mai 1808.

ver, sur la montagne de Chaillot (Trocadéro), un palais pour le roi de Rome... Une bicoque occupée par un tonnelier se trouvait sur l'emplacement destiné aux dépendances de ce palais. L'intendant général fut chargé d'en faire l'acquisition; le prix d'estimation fut doublé; mais, au moment de signer le contrat de vente, le propriétaire exigea un prix très supérieur au prix convenu. On en référa à l'Empereur, qui donna l'ordre de le satisfaire; mais les prétentions du propriétaire croissant en raison de la facilité qu'il trouvait, la liste civile renonça à l'acquisition. « Je veux, dit l'Empereur, que cette maison reste où elle est, « comme un monument de mon respect pour les propriétés. » Cette maison existait encore à l'époque de la Restauration; le propriétaire fut heureux de la donner pour quelques centaines de francs... (1). » Un rapprochement avec le souvenir de Meneval vient à la pensée en lisant un épisode extrait des *Cahiers du capitaine Coignet*. C'était au moment des combats qui décidèrent de la reddition d'Ulm. Les soldats, mouillés par une pluie persistante et une marche dans l'eau, avaient fait de grands feux dans un village pour se sécher : « Le malheur voulut que le feu prît à une jolie maison bourgeoise; il ne fut pas possible de la sauver. L'Empereur dit dans sa colère : « — Vous la payerez. Je vais donner « six cents francs, et vous donnerez un jour de votre paye. Que « cela soit versé de suite au propriétaire de la maison (2). » — A son entrée à Vienne, en 1805, « l'Empereur ordonne que l'on porte le plus grand respect aux propriétés, et que l'on ait les plus grands égards pour le peuple de cette capitale (3) ».

A côté de la probité pécuniaire ou matérielle, pour mieux dire, l'Empereur possédait encore l'autre, plus rare : la *probité* morale. Si l'on en croit Fouché, dans la première promotion des

(1) MENEVAL, *Souvenirs*, t. I, p. 298.
(2) Capitaine COIGNET, *Cahiers*, p. 167.
(3) *Bulletins de la Grande-Armée*, t. I, p. 373. — Ordre du jour. Vienne, 23 brumaire an XIV.

maréchaux, sur dix-huit, on en comptait jusqu'à six plus républicains que monarchistes; c'étaient : Jourdan, Masséna, Bernadotte, Ney, Brune et Augereau (1). Un autre contemporain, Miot de Mélito, a dit aussi que « Napoléon alla chercher avec la plus grande sagacité les hommes de talent qu'il employait partout où il les trouvait... même dans les partis hostiles à son pouvoir (2) ». Partout où il la rencontrait, l'Empereur honorait hautement la probité. Il avait pour elle un véritable culte, qui s'est manifesté d'une manière éclatante le jour où il a donné le titre de duc au maréchal Lefebvre. Celui-ci fut le premier, le seul anobli, longtemps avant ses frères d'armes. Quelles raisons avaient pu motiver cette faveur insigne?

Lefebvre, vaillant soldat, était cependant moins célèbre que les Ney, les Lannes, les Masséna et les Davout. Il ne portait pas, en sa personne, un prestige particulier dont la Cour pouvait retirer un lustre quelconque. Bien au contraire, il était dénué de toute instruction et de toute éducation; il excitait plutôt les moqueries que l'admiration des salons. Son infériorité mondaine ne pouvait être rachetée par la distinction de sa femme, qu'un trait bien connu, du reste, suffira à peindre :

Le jour où elle se présenta aux Tuileries pour la première fois, en qualité de duchesse, tout enorgueillie de sa nouvelle importance, elle rudoyait quelque peu l'huissier qui la retenait dans l'antichambre, lorsque survint l'Impératrice. Celle-ci, apercevant la maréchale, lui dit avec un sourire gracieux : « Comment se porte madame la duchesse de Danzig? » La maréchale, au lieu de répondre, fit un petit signe d'intelligence, puis, se tournant aussitôt vers l'huissier qui était au moment de refermer la porte, elle lui dit : « Hein, mon fils, ça te la coupe (3)! »

En accordant à Lefebvre l'honneur exceptionnel de voir son

(1) Fouché, *Mémoires*, t. I, p. 317.
(2) Miot de Mélito, *Mémoires*, t. I, p. 265.
(3) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. VII, p. 53.

nom inscrit en tête de la noblesse impériale, Napoléon voulait témoigner publiquement de ses préférences intimes qui se portaient, en dehors de toute autre considération, sur un général d'une loyauté et d'un désintéressement irréprochables. La politique, l'intérêt de la patrie ont dicté ensuite à Napoléon d'autres choix, mais son inclination personnelle s'est affirmée en signant d'abord la promotion du plus honnête homme de son armée.

La contradiction, il ne faut pas en douter, se donnera carrière en évoquant les ravages causés par les guerres de l'empire. Ces arguments faciles, péremptoires en apparence, sont, en réalité, du domaine de la critique dévoyée. On est certainement en droit de faire à un homme le reproche d'accepter le commandement en chef d'une armée belligérante. Mais, une fois la fonction admise, on ne saurait prendre comme indices du caractère du chef les ordres donnés à ses armées. Ces ordres sont, le plus souvent, rendus nécessaires par la résistance, les entreprises soudaines ou la mauvaise foi de l'ennemi. Or, une guerre entraînant avec elle la nécessité de réduire l'ennemi par tous les moyens possibles, de quel poids sont les propriétés et les choses, là où le premier enjeu est la vie humaine?

Les peuples guerriers, à ce compte on pourrait dire tous les peuples, ont tour à tour éprouvé ou infligé les malheurs inséparables du fléau de la guerre. Cependant, qui a jamais songé à déterminer le caractère de saint Louis d'après les effusions de sang et les rapines des Croisades; ou à incriminer la mémoire de Christophe Colomb pour son peu de respect envers les droits de peuplades inoffensives, dont le moindre souci était, sans aucun doute, de venir inquiéter le continent? Actuellement, un euphémisme bien moderne, l'*expansion coloniale,* sert de pavillon à l'Europe pour des expéditions qui laissent fort à désirer sous le rapport de la saine morale, sans que l'on en ait tiré, que nous sachions, des déductions psychologiques relativement

à la personnalité privée des protagonistes de ces conquêtes.

On devra donc, pour être juste, éliminer d'une étude du caractère intime de Napoléon, les actes de l'homme de guerre. Celui-ci pourra comparaître devant un tribunal spécial qui établira, s'il y a lieu, le plus ou moins de réprobation que l'Empereur a encourue, par comparaison toutefois avec ses devanciers ou ses contemporains, également chefs d'armées.

VII

« L'Impératrice avait eu l'idée de se rendre à Sainte-Geneviève. Je crains que cela ne fasse un mauvais effet et n'ait pas d'autre résultat. Faites donc cesser ces prières de quarante heures et ces *Miserere*. Si l'on nous faisait tant de singeries, nous aurions tous peur de la mort. Il y a longtemps que l'on dit que les prêtres et les médecins rendent la mort douloureuse (1). » Telles étaient, en pleine invasion de 1814, au moment le plus critique de la campagne de France, les paroles de l'Empereur à son frère Joseph, affolé à Paris, qui appelait Dieu et les saints au secours de la cause impériale.

Si, à côté de ces lignes que ne renierait pas M. de Voltaire lui-même, nous plaçons immédiatement la phrase initiale du testament de Sainte-Hélène : « 1° Je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine, dans le sein de laquelle je suis né, il y a plus de cinquante ans » ; si nous rappelons que Napoléon, à Auxonne, lieutenant d'artillerie, seul directeur de l'éducation de son frère Louis, présida à sa première communion ; si

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII, p. 128, pièce 21205. — Au roi Joseph, lieutenant général de l'Empereur à Paris. Nogent, 7 février 1814.

nous nous représentons, d'après Meneval, l'Empereur « faisant des signes de croix involontaires à la révélation de quelque grand danger, à l'annonce de quelque grande prospérité ou de quelque grand malheur (1) » ; en amalgamant ces éléments, nous aurons la combinaison d'un scepticisme superficiel et d'une foi native qui produit, en somme, chez l'individu, un état moral plus voisin à coup sûr de la superstition que de l'impiété.

N'était-ce pas là, au commencement du siècle, la caractéristique des sentiments religieux de la classe moyenne, saturée des lectures de Voltaire et de Rousseau? Il était de bon ton, il était peut-être crâne, alors, d'avoir le courage factice de négliger Dieu ; mais le courage de le nier faisait défaut. Incrédule à la surface, dans le train journalier de la vie, on n'en était pas moins fervent aux heures solennelles. Affranchi, non sans bravade, de la discipline réclamée des fidèles par les prêtres, on restait, nonobstant, l'esclave de la foi traditionnelle, léguée par les ancêtres. C'est ainsi qu'en cette matière, — la religion, — on voit encore reparaître chez Napoléon, et toujours avec la même intensité, les principes qui lui ont été inculqués dès son enfance.

Insoumis, pour lui-même, aux pratiques rituelles de l'Église, il trouvait fort naturel que d'autres les suivissent. Il professait, sur ce point, les idées les plus libérales. « Il n'admettait pas, dit M. de Metternich, qu'il eût jamais existé un athée de bonne foi... Indifférent, quant à sa personne, aux pratiques religieuses, il les respectait trop pour jamais se permettre des plaisanteries sur ceux qui les suivaient (2). » Sa déférence pour les croyances des autres atteint les limites extrêmes quand en 1812, à Moscou, il s'empresse d'autoriser les popes à ne rien changer à leur liturgie orthodoxe et à dire des prières pour le Tsar. C'est ainsi que, pendant l'occupation française, on chanta, comme

(1) Meneval, *Souvenirs*, t. III, p. 44.
(2) Prince de Metternich, *Mémoires*, t. I, p. 281

à l'ordinaire, le *Te Deum* au jour anniversaire du sacre d'Alexandre Ier (1).

Pour beaucoup d'âmes pieuses, l'exclamation célèbre « *Comediante !* » prêtée à Pie VII, captif de l'Empereur à Fontainebleau, tient lieu de toute définition du caractère religieux de Napoléon. Cette apostrophe daterait des discussions qui eurent lieu, en 1813, au sujet du second concordat. Révérence gardée envers le Saint-Père, il sera cependant permis, pensons-nous, d'interpréter sa pensée.

Voir un homme s'ériger en défenseur chaleureux des intérêts d'un culte dont il ne fait aucun usage personnel ; l'entendre affirmer que son seul désir est d'assurer la sécurité durable de l'Église ; juger cet homme impie et le rencontrer plus papiste que le Pape, — c'était, en vérité, un spectacle propre à déconcerter le Souverain Pontife. « Comediante » eût été, en effet, l'expression juste, si l'Empereur n'avait obéi qu'au mobile impertinent de faire parade d'une feinte dévotion, aux yeux de son auguste interlocuteur. Mais il n'en était pas ainsi ; Napoléon était l'avocat loyal et convaincu de la cause catholique en France. Pour lui, il y avait une urgence absolue à régler, par une législation solide, les rapports de l'Église et de l'État. C'est à ce propos qu'éclatèrent les ardentes querelles de Fontainebleau. Par la suite, le libre exercice du culte catholique et la piété des fidèles abrités, jusqu'à présent, derrière ce rempart toujours inexpugnable qui s'appelle le Concordat, ont déjà attesté que Napoléon, avant d'être « comediante », avait du moins accompli, en 1801, une œuvre chrétienne viable, sinon impérissable, œuvre dont certaines parties avaient suscité, du côté du Pape, il ne faut pas l'oublier, les mêmes résistances que le projet de 1813.

Quelles auraient été, pour le bien de l'Église, les conséquences de l'exécution de ce deuxième concordat ? N'aurait-on

(1) Baron Fain, *Manuscrit de* 1812, t. II, p. 132.

pas évité les difficultés, sans cesse renaissantes, entre le clergé et le gouvernement, dont nous sommes témoins aujourd'hui encore? Se prononcer serait hasardeux : nous sommes en présence du mal; l'effet qu'aurait produit le remède conseillé par un médecin qui avait fait ses preuves, nous ne le connaissons pas. Maintenant encore, on peut répéter la dernière phrase du concordat de 1813, et dire que l'Église est à la recherche « d'une puissante protection pour les besoins si nombreux qu'a la religion au temps où nous vivons (1) ». Cette constatation est signée par le Pape et par l'Empereur. Nier la sincérité de ce dernier, c'est lui faire un procès de tendance contre lequel nous avons un excellent plaidoyer. Il émane de Pie VII lui-même disant, après la chute de l'empire : « Nous devons nous souvenir qu'après Dieu, c'est à Napoléon principalement qu'est dû le rétablissement de la religion dans ce grand royaume de France (2). »

La vérité est dans cette dernière phrase, elle n'est pas dans le mot « comediante » ; car, durant tout son règne, Napoléon a eu la volonté constante et sincère d'honorer le culte catholique. Il était absolument convaincu de l'impérieuse nécessité d'une religion effective, régulièrement pratiquée en France. Son premier soin, au début du consulat, fut de rétablir le culte, malgré les obstacles qui lui étaient opposés et qui venaient, pour une forte part, des généraux les plus réputés : « Ils critiquaient, dit M. de Ségur, ils blâmaient tout à haute voix, le concordat principalement (3). » « J'ai eu plus de peine, a pu dire l'Empereur, à rétablir l'exercice du culte qu'à gagner des batailles (4). » Cette boutade est justifiée par Thibaudeau en ces termes : « Ce qui répugnait le plus à un grand nombre de personnes que le devoir amenait à la Cour, c'était la messe qui précédait l'audience...

(1) *Moniteur de l'Empire français* du 14 février 1813.
(2) *Dictionnaire Larousse*. Voyez Concordat.
(3) De Ségur, *Mémoires*, t. II, p. 152.
(4) Duc de Vicence, *Souvenirs*, IIe partie, t. I, p. 37.

Le Premier Consul ne pouvait se dissimuler la répugnance d'une grande partie de sa Cour, ni ignorer les plaisanteries et les sarcasmes qu'on se permettait assez hautement (1). »

A défaut de convictions orthodoxes, son bon sens lui servait de guide infaillible. L'athéisme, à son point de vue, « était un principe destructeur de toute organisation sociale qui ôte à l'homme toutes ses consolations et toutes ses espérances... (2) ». Bien longtemps avant cette lettre, il avait exprimé la même opinion : « Comment avoir des mœurs? disait-il à Rœderer; il n'y a qu'une manière, c'est de rétablir la religion... La société ne peut exister sans l'inégalité des fortunes, et l'inégalité des fortunes ne peut exister sans la religion. Quand un homme meurt de faim à côté d'un autre qui regorge, il lui est impossible d'accéder à cette différence, s'il n'y a pas là une autorité qui lui dise : Dieu le veut ainsi, il faut qu'il y ait des pauvres et des riches dans ce monde; mais ensuite, et pendant l'éternité, le partage se fera autrement (3). » Dans le même ordre d'idées, Napoléon proférait, un jour, ces paroles au Conseil d'État : « Ce n'est pas pour cinq sous, pour une chétive distinction qu'on se fait tuer, c'est en parlant à l'âme qu'on électrise l'homme (4). »

L'influence des suggestions mystiques sur l'esprit du peuple, nul n'en connaissait mieux la valeur que Napoléon. Combien il sentait la force des droits légitimes sur lesquels s'appuyaient les anciens rois! Il en était pour ainsi dire obsédé. Metternich, à qui il en parla souvent à l'époque du mariage avec l'archiduchesse d'Autriche, nous en donne la confirmation : « Un des regrets les plus vifs et les plus constants de Napoléon, dit l'ambassadeur, était de ne pouvoir invoquer le principe de la légiti-

(1) Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 14.
(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XI, p. 472, pièce 9562. — A M. de Champagny. Schœnbrunn, 13 décembre 1805.
(3) Roederer, *Mémoires*, t. III, p. 335.
(4) Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 423.

mité comme base de sa puissance. Peu d'hommes ont plus profondément senti que lui combien l'autorité, privée de ce fondement, est précaire et fragile, et combien elle prête le flanc aux attaques (1). » On peut même ajouter qu'il se faisait de l'importance du droit divin une idée qui touchait à la naïveté, témoin cette exclamation qui lui échappe en 1815 : « Tiens, le Pape résiste aux Bourbons, comme il m'a résisté à moi (2)! »

Ébloui de la supériorité qu'il reconnaissait aux princes de sang royal, il en était arrivé à les croire d'une essence spéciale. Dans une lettre à son ambassadeur en Russie, parlant du Tsar, Napoléon disait : « Ce n'est pas une chose indifférente pour moi que d'observer cette nature d'homme né roi (3). » L'Empereur, qui ne perdait jamais de vue son obscur point de départ, se surveillait lui-même et surveillait les siens en face de ces rois héréditaires. Un jour qu'il écrivait au roi de Prusse, il dit à son secrétaire : « Il faut soigner le style de nos lettres; il y a dans le cabinet du roi de Prusse des hommes qui savent bien parler et écrire le français (4). » A propos de l'incartade du roi de Hollande, en 1810, nous avons déjà entendu Napoléon s'écrier : « La famille avait besoin de beaucoup de sagesse et de bonne conduite. Tout cela ne donnera pas une bonne idée d'elle en Europe (5). »

Ainsi qu'il arrive presque toujours à un homme qui se trouve en rapport avec des gens dont il ne se croit pas l'égal, Napoléon se montre susceptible, pointilleux sur les procédés employés à son égard : « L'Empereur, dit M. de Metternich, se plaignit que, dans les cercles, l'empereur et l'impératrice d'Autriche ne demandaient jamais de ses nouvelles, de lui Napoléon. — « Ja-

(1) Prince de Metternich, *Mémoires*, t. I, p. 283.
(2) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. III, p. 237.
(3) Duc de Vicence, *Souvenirs*, t. I, p. 48.
(4) Méneval, *Souvenirs*, t. III, p. 82.
(5) Lettre de Napoléon à son frère Jérôme. — Voyez ci-dessus, p. 235.

« mais une attention de votre part », exclamait l'Empereur (1). » Enfin, à Fontainebleau, en 1814, devant les honteuses défections des maréchaux de l'empire, n'est-il pas étonnant de voir Napoléon, accablé des plus poignantes préoccupations, se soucier encore de l'opinion des rois? « A présent, dit-il, que doivent penser les rois de toutes ces illustrations de mon règne (2)? »

Si déjà mille fois, au cours de cette étude, n'avait percé le caractère bourgeois de Napoléon, on en aurait trouvé une révélation frappante dans la susceptibilité qu'éveillaient en lui ses relations avec les souverains nés rois, comme il disait, — les seuls vis-à-vis de qui il se soit appliqué à faire un effort sur lui-même; les seuls dont il redouta la critique au point de vue de sa vie privée.

VIII

Cette étroitesse d'esprit, dans les actes secondaires de la vie, n'est pas la seule qu'on rencontre chez cet homme aux pensées audacieuses et profondes. Petites jouissances d'amour-propre, petites manies, indépendance absolue dans ses goûts, méfiance gratuite et préventive, tout concourt à accentuer cette physionomie de citadin provincial dont le moindre souci est de désirer acquérir ce qu'on est convenu d'appeler la « distinction de la haute société ». Indifférence ou inaptitude, la science des belles manières lui demeure inconnue dans sa vie privée. Suivant ses impulsions naturelles, sans s'inquiéter du *decorum* ni du *qu'en dira-t-on*, être et paraître ne sont pour lui qu'une seule et même chose, une fois qu'il est débarrassé de l'esclavage, toujours respecté, de la représentation.

(1) Prince de Metternich, *Mémoires*, t. II, p. 210.
(2) Duc de Vicence, *Souvenirs*, t. II, p. 111.

Fait-il des embellissements à sa propriété de Malmaison? « Le Premier Consul, dit la duchesse d'Abrantès, en était tellement enchanté qu'il voulut absolument nous y mener, pour que Mme Bonaparte pût voir surtout le pavillon du Butard, dont il voulait faire un rendez-vous de chasse (1). » Comme le ferait un petit rentier prenant plaisir à suivre la construction d'un immeuble, « on le voyait à l'île d'Elbe, dit Chateaubriand, présider ses maçons dès cinq heures du matin (2) ». Quand, en 1815, le Père Maurice de Brescia fut envoyé par Lucien Bonaparte aux Tuileries, l'Empereur ne « dédaigna pas de lui faire visiter ses grands et petits appartements (3) ».

L'acte le plus important de la politique extérieure de Napoléon fut le blocus continental. La prohibition des denrées coloniales était une grosse entrave au commerce des sucres. Par ordre supérieur, on s'occupa activement de perfectionner, par tous les moyens possibles, la fabrication du sucre de betterave. Cette question intéressait l'Empereur au plus haut point. Dès que les produits français purent entrer en concurrence avec les étrangers, son contentement fut tel, « qu'il plaça, dit Fouché, sous un verre, sur sa cheminée, à Saint-Cloud, un pain de sucre de betterave raffiné qui pouvait rivaliser avec le plus beau sucre colonial sorti des raffineries d'Orléans (4) ».

Il ne savait garder aucune contrainte : Fleury de Chaboulon le tient « incapable de garder un secret (5) ». Ceci dit à l'adresse de ceux qui ont fait de Napoléon un monstre de dissimulation. D'autre part, la duchesse d'Abrantès se plaint de l'indiscrétion de l'Empereur, toujours porté à raconter « aux femmes les infidélités de leurs maris (6) ». « Quant aux autres plaisanteries des

(1) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. IV, p. 364.
(2) Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, t. III, p. 303.
(3) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. III, p. 238.
(4) Fouché, *Mémoires*, t. II, p. 70.
(5) Fleury de Chaboulon, *Mémoires*, t. II, p. 16.
(6) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. VI, p. 7.

jolies femmes de Gand, écrit Davout à sa femme, je regrette que l'Empereur te les ait faites, puisque cela t'a fait passer quelques mauvais quarts d'heure dans la nuit qui a suivi (1). »

Par une opposition curieuse, l'homme qui assistait, impassible, aux péripéties d'une bataille dont l'issue pouvait être un désastre, ne supportait pas la moindre contrariété lorsqu'il était assis à une table de jeu. Si la chance ne lui était pas favorable, — bien qu'aucun intérêt pécuniaire ne fût engagé, — irrésistiblement, il trichait. Tous les contemporains sont unanimes à constater ce travers de Napoléon. L'un d'eux assure « qu'aux échecs même, il savait rentrer en possession de ses deux fous. Il n'aimait pas que l'on en fît la remarque trop sérieusement; il en riait le premier, mais il était évidemment fâché qu'on y mît trop d'importance; et, au fait, ne jouant jamais d'argent, il y avait plus à en plaisanter qu'à se fâcher (2). »

Il n'est pas de bon bourgeois sans la passion de faire des mariages. D'une lettre du temps, nous détachons un passage qui souligne ironiquement cette petite manie de l'Empereur : « J'espère bien, écrit Boucher de Perthes à la comtesse de N..., que si vous devenez veuve, l'Empereur me donnera votre main par sénatus-consulte. Oui, Sa Majesté aime les mariages, et les mariages d'où naissent beaucoup d'enfants... Dès lors, mesdames les baronnes, comtesses et duchesses, si vous voulez être agréables à l'Empereur,

« Faites tous vos efforts
Pour réparer les dégâts de la guerre.
Tuer un homme est un crime. Dès lors,
La bonne œuvre est dans le contraire (3). »

Nous avons déjà signalé l'insistance de l'Empereur près de Berthier (4); Gaudin, ministre des finances, eut à subir égale-

(1) *Correspondance du maréchal Davout*, publiée par Mme de Blocqueville. — *Années de commandement*, p. 73.
(2) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. IV, p. 373.
(3) Boucher de Perthes, *Sous dix rois*, t. II, p. 565.
(4) Voir ci-dessus, p. 365.

ment les effets de cette manie de marier les gens quand même : « J'espère, dit Napoléon à Gaudin en le faisant duc de Gaëte, que vous ne me refuserez pas de prendre femme, d'ici à deux ans au plus tard. Je me chargerai, si vous voulez, d'arranger cette affaire (1). » « Je suis comblé des bienfaits de l'Empereur, écrit le maréchal Davout à sa femme, mais celui auquel je mets le plus de prix est la femme à qui il a uni mon sort (2). »

L'attitude de Napoléon envers les femmes a souvent été qualifiée de brutale. A part l'apostrophe à Mme de Staël que nous avons mentionnée en son temps (3); à part le désappointement, à Tilsitt, de la belle reine Louise de Prusse, Vénus diplomatique, offrant une fleur dont le prix, la cession de Magdebourg, parut trop élevé à l'Empereur qui persista dans son rôle de Pâris récalcitrant; à part ces deux épisodes, on manque de faits précis qui permettent d'accepter la conclusion des détracteurs. On serait plus près de la vérité, pensons-nous, en disant que l'Empereur, sans relâche accaparé par les affaires les plus sérieuses, accordait peu d'attention au sexe faible et n'avait pas le temps de bien tourner le madrigal. Cependant il savait, comme tout le monde, dire aux dames, à l'occasion, d'aimables banalités, ainsi qu'en témoignent ce propos un peu vif décoché à la femme de l'astronome Lalande : « Partager une nuit entre une jolie femme et un beau ciel me paraît être le bonheur sur la terre (4) », et ce compliment répété par Mme de Metternich à son mari : « Au dernier cercle, j'ai joué avec l'Empereur... Il a commencé par me faire de grands éloges sur mon bandeau de diamants et sur l'éternelle robe d'or (5). » Girardin, de son côté, nous dit avoir assisté à un souper à la suite duquel « l'Empereur a parlé à toutes les fem-

(1) Duc de Gaete, *Mémoires*, Appendice, p. 160.
(2) *Correspondance du maréchal Davout. — Années de jeunesse*, p. 109.
(3) Voir ci-dessus, p. 485.
(4) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. II, p. 138, pièce 1231. — Milan, 5 décembre 1796.
(5) Prince de Metternich, *Mémoires*, t. I, p. 315.

mes, et même d'un air galant. En pareil cas, ajoute notre auteur, il a un sourire des plus gracieux (1). »

C'étaient là des exceptions, sans doute, car ni son tempérament ni ses idées générales ne le portaient à se mettre en frais de fine galanterie. Il ne trouvait aucun charme dans les conversations féminines, et ne se gênait pas pour dire qu'il avait toujours détesté les femmes prétendues beaux esprits (2). « Soigner leur ménage et leurs enfants sans se mêler de ce qui ne les regarde pas (3) », — voilà, selon lui, ce que les épouses avaient de mieux à faire. Quant à leur ingérence dans le gouvernement, il la repoussait avec une énergie rapportée en ces termes par Rœderer : « Il vaut mieux que les femmes travaillent de l'aiguille que de la langue, surtout pour se mêler des affaires politiques... Les États sont perdus quand les femmes gouvernent les affaires publiques. La France a péri par la reine... Voyez l'Espagne, c'est la reine qui gouverne. Pour moi, il suffirait que ma femme voulût une chose pour que je fisse le contraire (4). »

« Les pièces trouvées à Charlottenbourg, dit le 29e *Bulletin de la Grande Armée,* démontreraient, si cela avait besoin de démonstration, combien sont malheureux les princes qui laissent prendre aux femmes de l'influence sur les affaires politiques (5). »

Quel crédit aurait-il pu accorder aux femmes, quand il n'avait aucune foi dans leur vertu première qui doit être la fidélité? Marié deux fois, deux fois il fut éprouvé, à l'instar des maris de Molière, malgré toutes les précautions dont il usait, comme d'interdire, par exemple, l'entrée d'aucun homme dans les appartements de l'Impératrice (6). La quintessence de son scep-

(1) S. Girardin, *Journal et Souvenirs*, t. II, p. 352.
(2) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. II, p. 239.
(3) Duc de Vicence, *Souvenirs*, IIe partie, t. II, p. 356.
(4) Roederer, *Mémoires*, t. III, p. 366.
(5) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII, p. 425, pièce 11097. — 19e *Bulletin de la Grande-Armée*. Charlottenbourg, 27 octobre 1806.
(6) Mlle Avrillon, *Mémoires*, t. II, p. 115.

ticisme sur la vertu conjugale est exprimée par lui-même, dans une discussion au Conseil d'État, sous cette forme délibérée : « L'adultère n'est pas un phénomène, c'est une affaire de canapé; il est très commun (1). »

En dépit de ses opinions sur la dépravation des mœurs, il ne tolérait dans son entourage aucune irrégularité de situation. Il avait le concubinage en horreur, rien ne pouvait le faire céder sur ce point. Il refusa catégoriquement à Mme Visconti l'entrée de la Cour, à laquelle elle avait des droits, parce qu'il la savait liée avec Berthier. Les supplications de ce dernier, son ami de tous les jours, ne parvinrent jamais à vaincre la résistance de l'Empereur. Même ostracisme à l'égard de Mme Grand, maîtresse de Talleyrand.

Ennemi de tout ce qui pouvait heurter la morale publique, c'est avec indignation que l'Empereur apprend le projet d'élever une statue à Agnès Sorel : « Demandez au préfet de Tours, écrit-il au ministre de l'intérieur, ce que c'est que ce monument qu'on veut élever à Agnès Sorel; cela me paraît inconvenant. Si j'ai bonne mémoire, Agnès Sorel était la maîtresse d'un roi. Elle est plus recommandable par le poème de la *Pucelle* qu'à d'autres titres. Écrivez au préfet que mon intention est qu'il ne soit élevé aucune statue (2). »

IX

L'élève qui, au cours de ses études, n'a eu de bonnes notes qu'en mathématiques; le membre de l'Institut pour la section des arts mécaniques (3); le guerrier, qui a passé sa vie à remuer

(1) Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 448.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVI, p. 63, pièce 13207. — Au ministre de l'intérieur. Fontainebleau, 2 octobre 1807.

(3) E. Maindron, *L'Académie des sciences*, p. 207.

des masses d'hommes dont il devait d'abord assurer les besoins matériels; l'administrateur, additionnant, rognant les budgets, mettant la question d'argent au premier rang de ses préoccupations, était moins épris assurément des beautés idéales et souvent indéterminées des chefs-d'œuvre de l'art que des solutions précises et raisonnées dont on perçoit les résultats immédiats et positifs.

Cependant, chef de l'État, dépositaire, à ce titre, de toute la gloire nationale, se croyant, à tort peut-être, personnellement responsable du plus ou moins d'éclat des beaux-arts sous son règne, Napoléon faisait tous ses efforts pour conserver à la France la suprématie artistique qu'elle avait acquise dans le monde.

Gloire et richesse du pays, ces deux mots résumaient son programme de gouvernement; et, s'il surveillait activement, dans ce sens, tous les départements de son administration, ses goûts particuliers ne l'attachaient pas à l'un au détriment de l'autre.

Ainsi qu'on l'a vu faire des commandes aux industriels de Lyon ou du faubourg Saint-Antoine, prêter de l'argent à Oberkampf et à Richard Lenoir, on le verra désigner les pièces de théâtre qui doivent être jouées, les sujets de tableaux qui doivent être peints, distribuer des secours, des pensions aux littérateurs, peintres, musiciens et acteurs.

Quand une branche de l'art laisse à désirer, il s'en prend au ministre compétent et dit, par exemple : « La littérature a besoin d'encouragements. Vous en êtes le ministre; proposez-moi quelques moyens pour donner une secousse à toutes les différentes branches des belles-lettres qui ont de tout temps illustré la nation (1). »

Dans son impatience d'avoir des poètes renommés, l'Empereur, qui ne connaît pas d'obstacles, créerait au besoin la célé-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIV, p. 68, pièce 11445. — A M. de Champagny. Posen, 12 décembre 1806.

brité par décision ministérielle : « Il est quelques hommes de lettres, écrit-il au ministre de l'intérieur, qui ont montré des talents pour la poésie; on pourrait en citer dix ou douze... L'inconvénient du moment actuel est qu'on ne forme pas d'opinion en faveur des hommes qui travaillent avec quelque succès. C'est là que l'influence du ministre peut opérer d'une façon utile. Un jeune homme qui a fait une ode digne d'éloges et qui est distingué par un ministre, sort de l'obscurité, le public le fixe, et c'est à lui de faire le reste (1). »

Son ingérence, plus ou moins éclairée, dans les questions d'art s'affirme très vigoureusement lorsque, de Berlin, il écrit à Cambacérès : « Si l'armée tâche d'honorer la nation tant qu'elle le peut, il faut avouer que les gens de lettres font tout pour la déshonorer. J'ai lu les mauvais vers qui ont été chantés à l'Opéra. En vérité, c'est tout à fait une dérision... Il est ridicule de commander une églogue à un poète comme on commande une robe de mousseline (2) ». Et à Champagny, sur le même sujet : « Prend-on à tâche, en France, de dégrader les lettres, et depuis quand fait-on à l'Opéra ce qu'on fait au Vaudeville, c'est-à-dire des impromptus (3)? » En cette matière, sa critique n'était peut-être pas sans valeur, car la poésie était le seul goût littéraire et artistique qui s'accusât un peu chez l'Empereur, mais pour le genre noble, pour le genre épique, pour les poèmes héroïques seulement.

Dès sa jeunesse, les œuvres ossianiques eurent toutes ses préférences, et l'on se souvient que, dans une de ses premières lettres à Joséphine, Napoléon parle de celui qu'il appelle « notre bon Ossian (4) ».

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIV, p. 407, pièce 11970. — Note pour le ministre de l'intérieur. Camp impérial d'Osterode, 7 mars 1807.

(2) *Id.*, t. XIII, p. 560, pièce 11287. — A M. Cambacérès. Berlin, 21 novembre 1806.

(3) *Id.*, t. XIII, p. 561, pièce 11288. — A M. de Champagny. Berlin, 21 novembre 1806.

(4) Voir ci-dessus, p. 112.

Certes, quand son imagination s'échauffait à la lecture de ces poèmes où sont chantés les exploits et les souffrances des héros gaéliques, il n'est guère probable que le jeune Bonaparte ait perçu une révélation de sa propre destinée dans ces vers :

« A mes accents, les tempêtes rugissent :
Mon souffle exhale et la guerre et la mort ;
Des nations mes mains règlent le sort,
Et devant moi les rois s'évanouissent (1). »

Mais de quelle sinistre prophétie l'Empereur n'a-t-il pas dû sentir le contre-coup en son exil de Sainte-Hélène, s'il s'est ressouvenu de ce passage des poésies qu'il admirait :

« Que me sert aujourd'hui d'avoir avec courage
Bravé dans cent combats le péril et la rage ?
. . . . . .
« Dites-lui qu'au fond des déserts,
Mon bras fut trahi par la guerre,
Qu'étendu sur le bord des mers,
J'ai pour lit une froide pierre,
Et pour boisson les flots amers (2) ! »

Après Ossian, ses préférences littéraires sont exclusivement pour la tragédie. C'est son spectacle de prédilection, et parmi les poètes tragiques, il met Corneille au-dessus de tous. Aussi, quand on lui propose de servir une rente de trois cents francs aux descendants de l'auteur du *Cid,* l'Empereur répond : « Ceci est indigne de celui dont nous ferions un roi. Mon intention est de faire baron l'aîné de la famille, avec une dotation de 10,000 francs ; je ferai baron l'aîné de l'autre branche, avec une dotation de 4,000 francs, s'ils ne sont pas frères. Quant aux demoiselles, savoir leur âge et leur accorder une pension telle qu'elles puissent vivre (3). »

On a dit avec raison que dès son arrivée à Paris, en 1794, Napoléon s'était lié d'amitié avec Talma; on a dit aussi, mais

(1) Ossian, *Poésies galliques en vers français,* par Baour-Lormian, p. 67. — *Le combat de Fingal et du fantôme de Loda.*
(2) *Id.*, p. 239. — *La mort de Gaul.*
(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXV, p. 120, pièce 19756. — Décision. Paris, 24 mars 1813.

sans trop le prouver, que le futur empereur tirait de cette amitié des billets de théâtre gratuits pour aller applaudir le grand comédien. C'est sans doute pendant qu'il suivait assidûment les représentations des œuvres tragiques, que Napoléon avait fait cette remarque originale : « Dans une tragédie, quand l'action commence, les acteurs sont en émoi ; au troisième acte, ils sont en sueur, et tout en nage au cinquième (1). »

Quoi qu'il en soit, souvenir de l'amitié passée ou reconnaissance pour les billets de faveur, l'Empereur ne fut pas ingrat envers Talma, à qui furent alloués, par la même décision impériale, « une gratification de 6,000 francs et une pension mensuelle de 2,000 francs (2) ».

Napoléon affectait volontiers de bien connaître les règles de la tragédie. Du fond de la Pologne, en 1806, éprouvant le singulier besoin de faire la critique des *Templiers* de Raynouard, il prétend : « Que le moyen tragique qu'il faut employer, c'est la nature des choses ; c'est la politique qui conduit à des catastrophes sans des crimes réels. M. Raynouard a manqué cela dans les *Templiers*. S'il eût suivi ce principe, Philippe le Bel aurait joué un beau rôle ; on l'eût plaint, et on eût compris qu'il ne pouvait faire autrement... Rien ne montre davantage le peu de connaissance que beaucoup d'auteurs font voir des ressorts et des moyens de la tragédie que les procès criminels qu'ils établissent sur la scène. » Et il conclut assez justement : « Il faudrait du temps pour développer cette idée, et vous sentez que j'ai autre chose à penser (3). » Ceci est en parfaite conformité avec ce qu'il confiait un jour à Rœderer : « J'aime la tragédie ; mais toutes les tragédies du monde seraient là d'un côté et des états

(1) Rœderer, *Mémoires*, t. III, p. 547.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XII, p. 402, pièce 10275. — Ordre. Saint-Cloud, 26 mai 1806.

(3) *Id.*, t. XIV, p. 127, pièce 11529. — A M. Fouché. Pultusk, 31 décembre 1806.

de situation de l'autre, que je ne regarderais pas même la tragédie (1). »

Donc, point de passion proprement dite pour ces œuvres qu'il aime cependant, car il ne dédaigne pas, le cas échéant, de donner lui-même le canevas d'une pièce à faire : « Vous devriez, a-t-il dit à Gœthe, écrire, par exemple, la *Mort de César*, mais d'une manière beaucoup plus digne et plus grandiose que ne l'a fait Voltaire... Dans cette tragédie, il faudrait montrer au monde comment César aurait pu faire le bonheur de l'humanité, si on lui avait laissé le temps d'exécuter ses vastes plans (2). » « Pourquoi, écrit-il à Fouché, n'engageriez-vous pas M. Raynouard à faire une tragédie du passage de la première à la seconde race? Au lieu d'être un tyran, celui qui lui succéderait serait le sauveur de la nation (3). » Sans conteste, la présentation de César et du créateur d'une nouvelle dynastie, sous la forme de bienfaiteurs des peuples, n'était pas faite pour nuire au régime impérial dans l'esprit public, c'est évident, et le calcul est visible; mais il n'en subsiste pas moins que Napoléon avait par instinct et par éducation une certaine intelligence de l'art tragique. Du reste, Arnault reconnaît dans sa dédicace des *Vénitiens* (4), tragédie jouée en 1799, que Napoléon lui a fourni l'idée du cinquième acte, celui qui eut le plus de succès à la représentation.

Napoléon possédait à fond les œuvres du répertoire tragique. Au jour le plus fortuné de son existence, dans l'attente de Marie-Louise, sa nouvelle épouse, il parlait comme Orosmane (5), et dans un des moments les plus pathétiques de sa carrière, en 1814, à la pensée que son fils pourrait lui être enlevé, il a dit :

(1) Roederer, *Mémoires*, t. III, p. 532.
(2) S. Sklower, *Entrevue de Napoléon Ier avec Gœthe*, p. 68.
(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. X, p. 467, pièce 8821. — A M. Fouché. Milan, 1er juin 1805.
(4) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VII, p. 505.
(5) Voir ci-dessus, p. 205.

« Je n'ai jamais vu représenter *Andromaque* que je n'aie plaint le sort d'Astyanax et que je n'aie regardé comme un bonheur pour lui de ne pas survivre à son père (1). »

Quand il s'occupait des choses de théâtre, c'était avec une extrême minutie ; il allait jusqu'à se faire le régisseur des théâtres subventionnés. Si un jour il modifie la distribution du *Cid* (2), d'autres fois, relativement à l'Opéra, il dira : « Je ne veux pas qu'on joue la *Vestale*. Je pense qu'il est convenable de donner la *Mort d'Adam*, puisqu'elle est prête (3). »

« Il faudrait donner la *Mort d'Abel* le 20 mars ; donner le ballet de *Persée et Andromède*, le lundi de Pâques ; donner les *Bayadères*, quinze jours après ; *Sophocle*, *Armide*, dans le courant de l'été ; les *Danaïdes*, dans l'automne ; les *Sabines*, à la fin de mai (4). »

Il intervient aussi dans les plus petits détails de l'administration théâtrale, en écrivant à Cambacérès : « Je vous envoie un état des billets gratis et des billets payants de l'Opéra pendant le mois dernier ; cela me paraît énorme. Faites-moi connaître les prix des différentes places. Ne pourrait-on pas les mettre au-dessous du prix des autres spectacles et, par là, supprimer les billets gratis (5)? »

Et, quand tout ne va pas à son idée, il s'écrie : « Si cela ne cesse pas à l'Opéra, je leur donnerai un bon militaire qui les fera marcher tambour battant (6). »

Ces renseignements touchant les préoccupations artistiques de l'Empereur, en ce qui concerne les théâtres, seraient incom-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII, p. 123. — Au roi Joseph Nogent, 8 février 1814.

(2) A. Houssaye, *Confessions*, t. III, p. 220.

(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XV, p. 543, pièce 13068. — A M. de Luçay. Saint-Cloud, 25 août 1807.

(4) *Id.*, t. XX, p. 252, pièce 16305. — Au comte de Rémusat, surintendant des spectacles. Paris, 2 mars 1810.

(5) *Id.*, t. XV, p. 543, pièce 13067. — A M. Cambacérès. Saint-Cloud, 25 août 1807.

(6) *Id.*, t. XV, p. 177, pièce 12509. — A M. Fouché. Finkenstein, 2 mai 1807.

plets si l'on ne mentionnait pas ici qu'il savait récompenser le mérite, là où il le rencontrait. Tout ce qui avait un nom, depuis Talma jusqu'à Grétry, Méhul, Lesueur, Raynouard, Lebrun, tous étaient les pensionnaires de la cassette impériale : qui pour une rente de 4,000 francs, qui de 10,000 francs, qui de 12,000 francs, comme Lesueur, l'auteur des *Bardes*.

Peu de prétentions en musique : tout en déclarant en 1797 « que de tous les beaux-arts, la musique est celui qui a le plus d'influence sur les passions, celui que le législateur doit le plus encourager (1) », il n'avait que des notions très faibles sur cet art. Le 23 juin 1805, on le voit demander « ce que c'est qu'une pièce de *Don Juan* que l'on veut jouer à l'Opéra (2) », et quand, le 4 octobre de la même année, il a entendu cet ouvrage au théâtre de la Cour à Stuttgart, son enthousiasme est assez modéré : « J'ai entendu hier l'opéra allemand *Don Juan*, la musique m'a paru fort bonne (3). »

Il ne se passionna que pour un seul artiste lyrique, Crescentini, qu'il entendit à Vienne, en 1806, dans *Roméo et Juliette* de Zingarelli. Napoléon le fit venir à Paris avec 50,000 francs d'appointements et des gratifications. Cet artiste ne chanta en France que sur le théâtre de la Cour, et, dans son admiration, Napoléon lui remit un jour l'ordre de la Couronne de fer, au grand mécontentement des généraux, raconte Mlle Avrillon (4).

Un peu de musique de chambre ne déplaisait pourtant pas à l'Empereur, qui écrivait, de Posen, à Joséphine : « Paër, le fameux musicien; sa femme, virtuose que tu as vue à Milan, il y a douze ans, et Brizzi, sont ici; ils me donnent un peu de musique tous les soirs (5). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. III, p. 200, pièce 2042. — Aux inspecteurs du Conservatoire de musique à Paris. Milan, 26 juillet 1797.

(2) *Id.*, t. X, p. 557, pièce 8940. — A M. Fouché. Bologne, 23 juin 1805.

(3) *Id.*, t. XI, p. 285, pièce 9329. — Au prince Joseph. Ludwigsburg, 4 octobre 1805.

(4) Mlle Avrillon, *Mémoires*, t. II, p. 90.

(5) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, p. 222, lettre LXXVII. — 12 décembre 1806.

En peinture, Napoléon avait avoué son ignorance, en demandant au Directoire des commissaires artistes pour choisir les tableaux de valeur parmi ceux que le général en chef avait pris en Italie, et, respectueusement, il appelle « des savants (1) » ces commissaires d'un nouveau genre.

Dans le courant de son règne, si l'Empereur commandait des tableaux, il le faisait avec les soins vétilleux qu'il apportait en tout. C'est ainsi qu'il commande : « huit tableaux de trois mètres trois décimètres de hauteur sur quatre mètres de largeur, le prix de chacun devant être de 12,000 francs;

« Quatre autres de un mètre huit décimètres sur deux mètres deux décimètres, au prix de 6,000 francs ;

« Et un de deux mètres deux décimètres sur trois mètres, au prix de 8,000 francs (2). »

On remarquera que le prix de ces toiles est calculé, non d'après le talent et le fini de l'exécution, mais d'après la surface occupée par l'œuvre.

Dans les rares jugements, — le seul peut-être, — qu'il a émis sur une peinture, il n'est pas tendre pour un des plus grands maîtres de l'époque : « Je viens de voir le portrait qu'a fait de moi David. C'est un portrait si mauvais, tellement rempli de défauts que je ne l'accepte point et ne veux l'envoyer dans aucune ville, surtout en Italie, où ce serait donner une bien mauvaise idée de notre école (3). »

Dans les arts, comme il l'a dit lui-même en causant avec Gœthe à Erfurt, Napoléon aimait surtout « les genres tranchés (4) » ; ce parti pris peut, en effet, se contrôler dans toutes les productions de son règne.

Cette recherche d'un genre tranché se retrouve, sous le

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. I, p. 710. — Au Directoire exécutif. Bologne, 2 juillet 1796.
(2) *Id.*, t. XII, p. 124, pièce 9915. — Arrêté. Paris, 3 mars 1806.
(3) *Id.*, t. XII, p. 504, pièce 10432. — A M. Daru. Saint-Cloud, 2 juillet 1806.
(4) S. Sklower, *Entrevue de Napoléon Ier avec Gœthe*, p. 99.

premier Empire, aussi bien dans les lettres, les œuvres dramatiques, la peinture et la sculpture, que dans l'architecture, le vêtement et l'ameublement.

Il y a partout un effort visible, souvent guindé, pour sortir de la banalité. Chaque œuvre, comme chaque objet de l'Empire, porte l'empreinte de cette unique pensée, de cette volonté partie d'en haut qui pesait sur tous les artistes et artisans de l'époque.

Comparant le style de Napoléon à celui de Pascal, Sainte-Beuve a dit : « Il y avait de la géométrie chez l'un comme chez l'autre; leur parole à tous deux se grave à la pointe du compas (1). »

Rien de plus exact, par rapport à Napoléon, si l'on a voulu indiquer que chacun de ses discours était approprié avec une justesse saisissante, non seulement au milieu, à la circonstance qui le motivait, mais encore à l'intelligence de ceux qui devaient en sentir l'effet.

Mais si ses proclamations sont restées, pour la plupart, des modèles d'éloquence militaire, il ne faudrait pas croire qu'il suivît simplement, en les rédigeant, le tour naturel de sa façon de parler. Son style, quand l'Empereur ne s'observe pas, quand il est livré à lui-même, est plutôt trivial que châtié. En homme pressé, tiré de tous côtés par mille affaires, il dicte ce qui lui passe par la tête, il exprime sa pensée comme elle vient, le premier mot qui arrive est le bon, fût-il vulgaire, fût-il grossier, il est écrit sans aucune réserve, sans aucun souci de la forme.

Et ce n'est pas, il convient de le noter, une affectation du souverain assuré qu'il n'a d'observations à recevoir de personne, car on retrouve la même liberté de langage chez le général parlant à ses supérieurs : « Tâchez, dit-il au Directoire, que les commissaires, que vous enverrez en Italie, ne se croient pas un Directoire ambulant (2). » Au ministre

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. I, p. 182.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. I, p. 452, pièce 715. — Au directeur Carnot. Bologne, 2 juillet 1796.

des relations extérieures : « Ces choses sont bonnes à dire dans un café, mais non au gouvernement (1). » Pas plus de respect pour les étrangers : « J'ai, comme vous voyez, voyagé en casse-cou, et je n'ai pas été étonné que ces ganaches de plénipotentiaires de l'Empereur n'étaient pas encore arrivés (2). » « Le prince de la Paix a l'air d'un taureau, il a quelque chose de Daru... (3). » L'empereur d'Autriche est « ce squelette de François II que le mérite de ses ancêtres a placé sur le trône (4) ». D'un autre roi, il dit : « Cet archifou de roi de Suède vient de profiter de l'occasion pour dénoncer l'armistice. C'est bien dommage qu'on ne puisse pas mettre un gaillard comme cela aux petites maisons (5). » S'il reproche à son frère le roi de Hollande d'avoir « les idées mesquines, les sentiments faibles et les petites économies d'un boutiquier d'Amsterdam (6) », il ne se gêne pas davantage pour lui dire : « Vous voulez que la Reine, votre femme, soit comme une nourrice toujours à laver son enfant... Si vous aviez une coquette, elle vous mènerait par le bout du nez... Elle vous aurait joué sous jambe et vous aurait tenu à ses genoux (7). »

On n'est pas plus irrévérencieux que lui envers les hauts dignitaires de l'Église : après le Pape qui « est un vieux renard (8) », ce sont des lettres de cardinaux qu'il fait impri-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. III, p. 379, pièce 2292. — Au ministre des relations extérieures. 7 octobre 1797.

(2) *Id.*, t. III, p. 450, pièce 2379. — Au Directoire exécutif. Rastadt, 26 novembre 1797.

(3) *Id.*, t. XVII, p 50, pièce 13797. — A M. de Talleyrand. Bayonne. 1er mai 1808.

(4) *Id.*, t. XI, p. 84, pièce 9070. — A M. de Talleyrand. Pont-de-Briques. 13 août 1805.

(5) *Id.*, t. XV, p. 406, pièce 12890. — A M. Fouché. Kœnigsberg, 10 juillet 1807.

(6) *Id.*, t. XIV, p. 28, pièce 11379. — Au roi de Hollande. Posen, 3 décembre 1806.

(7) *Id.*, t. XV, p. 25, pièce 12294. — Au roi de Hollande. Finkenstein. 4 avril 1807.

(8) *Id.*, t. II, p. 69, pièce 1107. — Au citoyen Cacault. Vérone. 24 octobre 1796.

mer dans les gazettes, « afin de convaincre toute l'Italie de l'imbécile radotage de ces vieux cardinaux (1) ». Quant à l'évêque de Vérone : « Si je l'attrape, dit-il, je le punirai exemplairement (2). »

C'est comme pour Sieyès, « qui devrait faire brûler un cierge à Notre-Dame pour s'être tiré de là si heureusement (3) ». L'amiral Villeneuve est un « misérable qu'il faut chasser ignominieusement de l'armée... il sacrifierait tout pour sauver sa peau (4) ».

Le mot imbécile ne lui coûte pas, on le rencontre souvent sous sa plume : « Les imbéciles de marins viennent de faire une échauffourée sans exemple (5). » « Un imbécile de commissaire (6). » « Votre bureau d'habillement est composé d'imbéciles (7) », ou même « des officiers assez bêtes pour piller les dépêches des courriers (8) ».

Les gens qui font des commérages ne sont pas chez lui en odeur de sainteté. Il déteste « les femmelettes et les mirliflores qui parlent de ce qui se passe à l'armée (9) ». Des journalistes il dit : « Je ne puis voir que comme une calamité dix polissons, sans talent et sans génie, clabauder sans cesse contre les personnes les plus respectables, à tort et à travers (10). » Enfin, c'est au maréchal Lefebvre qu'il donne carrément le conseil suivant :

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. II, p. 260, pièce 1402. — Au Directoire. Vérone, 24 janvier 1797.

(2) *Id.*, t. III, p. 21, pièce 1766. — Au Directoire. Palmanova, 3 mai 1797.

(3) *Id.*, t. VII, p. 357, pièce 5922. — Au consul Cambacérès. Paris, 13 janvier 1802.

(4) *Id.*, t. XI, p. 177, pièce 9179. — Au vice-amiral Decrès. Malmaison, 4 septembre 1807.

(5) *Id.*, t. XII, p. 246, pièce 10035. — Au maréchal Berthier. Paris, 31 mars 1806.

(6) *Id.*, t. XII, p. 475, pièce 10384. — A M. Fouché. Saint-Cloud, 20 juin 1806.

(7) *Id.*, t. XVIII, p. 65, pièce 14481. — Au général Dejean. Burgos, 17 novembre 1808.

(8) *Id.*, t. XXIV, p. 115, pièce 19033. — A Eugène Napoléon. Vitebsk, 1er août 1812.

(9) *Id.*, t. XIV, p. 203, pièce 11645. — A M. Fouché. Varsovie, 16 janvier 1807.

(10) *Id.*, t. XV, p. 20, pièce 12285. — A M. Fouché. Finkenstein, 4 avril 1807.

« Chassez de chez vous à coups de pied au cul tous ces petits critiqueurs (1). »

Pour frapper l'imagination du peuple, ses récits sont d'une naïveté voulue qui est parfois bien étonnante ; rien que dans les bulletins de la campagne de 1805, on relève les passages suivants : « La maison d'Autriche ne trouverait nulle part à emprunter 100,000 francs. Les généraux eux-mêmes n'ont pas vu une pièce d'or depuis plusieurs années (2). » Cela n'empêche pas le bulletin suivant de déclarer que Murat a trouvé, dans une seule ville, « un trésor de 200,000 florins (3) ».

Rien d'amusant comme « ce sergent-major, venu de Moscou, que tout le monde questionne » ; il y a vingt-cinq lignes de réponses faites par ce malheureux « de quelque intelligence », dit le bulletin ; on y voit les Autrichiens qui « ont perdu toutes leurs batailles et ne font que pleurer (4) ». C'est par une image plus bizarre encore qu'il dénonce la rapacité des Russes : « Un homme riche qui occupe un palais ne peut espérer assouvir ces hordes sauvages par ses richesses ; ils le dépouillent et le laissent nu sous ses lambris dorés (5). »

Mais quand il s'agit de flatter l'amour-propre des soldats, d'éveiller en eux les idées d'héroïsme et de valeur militaire, les phrases, gravées « au compas » ou à la pointe de l'épée, atteignent, dans ses proclamations, les sommets mêmes de l'éloquence : « Cette couronne de fer, dit-il après Austerlitz, conquise par le sang de tant de Français, ils voulaient m'obliger à la placer sur la tête de nos plus cruels ennemis. Projets témé-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XV, p. 241, pièce 12600. — Au maréchal Lefebvre. Finkenstein, 18 mai 1807.

(2) *Id.*, t. XI, p. 351, pièce 9416. — 10e *Bulletin de la Grande-Armée*. Augsbourg, 22 octobre 1805.

(3) *Id.*, t. XI, p. 358, pièce 9430. — 11e *Bulletin de la Grande-Armée*. Munich, 26 octobre 1805.

(4) *Id.*, t. XI, p. 368, pièce 9443. — 15e *Bulletin de la Grande-Armée*. Braunau, 31 octobre 1805.

(5) *Id.*, t. XI, p. 421, pièce 9502. — 25e *Bulletin de la Grande-Armée* Schœnbrunn, 16 novembre 1805

raires et insensés que, le jour même de l'anniversaire du couronnement de votre empereur, vous avez anéantis et confondus! Vous leur avez appris qu'il est plus facile de nous braver et de nous menacer que de nous vaincre. » Et la harangue se termine par cette sublime inspiration : « Soldats, mon peuple vous reverra avec joie, et il vous suffira de dire : *J'étais à la bataille d'Austerlitz,* pour que l'on réponde : *Voilà un brave* (1)! »

Souvent, en ces occasions, il fait appel à ses souvenirs, et paraphrase les textes de nos grands auteurs ; dans le seul 31e bulletin on trouve : « C'est le cas de dire que la mort s'épouvantait et fuyait devant nos rangs pour s'élancer dans les rangs ennemis... On peut être battu par mon armée et avoir encore des titres à la gloire (2). »

L'homme dont la plume était parfois si franche, si nue, dans sa correspondance, pour ne pas dire brutale, ne dédaigne pas, sur les champs de bataille, de recourir au fatras des expressions déclamatoires ou boursouflées, telles que : « Les armées marchent avec la rapidité de l'aigle » ; « L'admiration des générations futures... les aigles décorées d'une gloire immortelle » ; jetées un peu partout dans ses discours. « Précipitez dans les flots, s'écrie-t-il un jour en s'adressant à l'armée qui va conquérir le royaume de Naples, précipitez dans les flots, si tant est qu'ils vous attendent, ces débiles bataillons des tyrans des mers... ne tardez pas à m'apprendre que la sainteté des traités est vengée, et que les mânes de mes braves soldats, égorgés dans les ports de Sicile à leur retour d'Égypte, après avoir échappé aux périls des naufrages, des déserts et des combats, sont enfin apaisés (3). » Et c'est par cette métaphore poé-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XI, p. 444, pièce 9537. — A l'armée. Austerlitz. 3 décembre 1805.

(2) *Id.*, t. XI, p. 459, pièce 9546. — 31e *Bulletin de la Grande Armée.* Austerlitz, 3 décembre 1805.

(3) *Id.*, t. XI, p. 509, pièce 9625. — Proclamation à l'armée. Schœnbrunn, 27 décembre 1805

tique et hardie qu'il peint, en 1815, son retour de l'île d'Elbe : « L'aigle, avec les couleurs nationales, volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame (1). »

Faudra-t-il, pour clore cette analyse des sentiments intimes de Napoléon, se résigner à le défendre contre l'imputation étrange autant qu'inattendue — de n'être pas Français, — imputation récemment formulée en ces termes : « Manifestement, ce n'est ni un Français ni un homme du dix-huitième siècle; il appartient à une autre race et à un autre âge; du premier coup d'œil, on démêlait en lui l'étranger, l'Italien (2). »

Un *premier coup d'œil* est-il vraiment suffisant pour justifier une telle opinion? Pour nous, l'homme qui se dégage du développement de cette étude, qui se dévoile à tous les regards, nous semble pourtant bien un homme du dix-huitième siècle, parfaitement de son temps, identique à ses congénères. Né dans la bourgeoisie, Napoléon était bourgeois dans les moelles, il l'était dans ses habitudes, dans ses qualités, dans ses défauts, dans ses actes, dans le fond de son âme. Mais dénier à Napoléon le titre de Français, — l'erreur, selon certaines théories, fût-elle soutenable, — ne sent-on pas que c'est une hérésie!

Italien! l'homme qui a rempli les caisses vides du Directoire, en faillite, avec l'or de l'Italie.

Italien! l'homme qui a dépouillé l'Italie de ses richesses artistiques pour les transporter dans nos musées de Paris.

Italien! l'homme qui disait : « Il y a en Italie dix-huit millions d'hommes, et j'en trouve à peine deux... (3). » Ou : « C'est un peuple mou, superstitieux, pantalon et lâche (4). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVIII, p. 4, pièce 21682. — A l'armée. Golfe Jouan, 1er mars 1815.

(2) H. Taine, *Les Origines de la France contemporaine, Le Régime moderne*, t. I, p. 5.

(3) Bourrienne, *Mémoires*, t. I, p. 139.

(4) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. III, p. 369, pièce 2292. — Au ministre des relations extérieures. Passeriano, 7 octobre 1797.

Italien! l'homme qui, en 1814, possédant encore l'Italie et son armée intactes, n'eut pas un instant la pensée de s'y réfugier, de s'y défendre, pour conserver peut-être la couronne royale italienne.

Pas Français! le fils de celle qui, en 1793, en face de sa maison brûlée par les ennemis de notre pays, saluait l'incendie, — sa ruine, — du cri de : *Vive la France* (1)!

Pas Français! celui grâce à qui les échos du monde entier ont retenti du nom glorieux de la France.

Pas Français! celui qui a dit : « Quiconque se bat contre sa patrie est un enfant qui tue sa mère (2). »

Pas Français! celui dont Stendhal a dit : « Il aimait la France avec la faiblesse d'un amoureux (3). »

Pas Français! celui qui écrivait : « Je rougirais d'être Français s'ils étaient aussi lâches que dit le ministre de l'intérieur (4). »

Pas Français! celui que « vingt mille poitrines appellent, en 1815, sous les murs de l'Élysée, le suppliant de résister, de ne pas abdiquer », et qui préfère sa propre humiliation à la guerre civile dans sa patrie (5).

Pas Français! Mais de quel cœur autre qu'un cœur français pouvaient s'exhaler ces deux mots : « Territoire sacré! » pour désigner le sol de la France envahie (6)?

N'est-ce pas faire honte à la mémoire de l'Empereur que de réfuter une pareille imputation?

En vérité, comment pourrait-il bien ne pas être Français, le héros de l'épopée impériale!

(1) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. I, p. 87.
(2) Bourrienne, *Mémoires*, t. IV, p. 7.
(3) Stendhal, *Vie de Napoléon*, p. 5 et 34.
(4) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII, p. 239, pièce 21360. — Au roi Joseph. Troyes, 24 février 1814.
(5) Duc de Rovigo, *Mémoires*, t. VIII, p. 167. — Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. III, p. 309 et 310.
(6) Maréchal Marmont, *Mémoires*, t. VI. p. 7.

Nulle controverse n'entamera cette évidence : aussi longtemps qu'un être humain vibrera à la sensation chevaleresque de la gloire, — l'orgueil le plus vivace de la France ne cessera de résider, de s'affirmer, de s'exalter dans le nom de Napoléon.

LIVRE VII

LE CHEF

I. Pourquoi Napoléon a occupé la première place. L'art de gouverner. L'amour du métier. — II. Les situations difficiles. Problème connu. Le dénûment de l'armée d'Italie. Mots héroïques. La conscience du général en chef. — III. Défaut de prestige au début. Les proclamations. Les grands conducteurs d'hommes. Mesures rigoureuses. Les premiers jours du commandement. Difficultés, pénurie et indiscipline. — IV. Le chef respecté. Les secours à la patrie. État de la France. Pourquoi Bonaparte était allé en Égypte. Le retour d'Égypte. Enthousiasme populaire. Les vœux unanimes de la nation. Les directeurs qui ne dirigent rien. Les décisions urgentes. — V. Le travail assidu. Le meilleur soldat de son armée. La surveillance de l'administration. La conséquence de l'éducation militaire. L'Empereur travaille avec les petits commis. Examen de toutes les questions. Le surmenage. *Le fils de la poule blanche.* Les résultats. — VI. Labeur ininterrompu. L'esclave de la nature des choses. Les fatigues physiques. Faire son métier. Les revues passées par l'Empereur. La confiance du soldat. Les délassements de l'Empereur. Les états de situation. — VII. La fonction civile et la fonction militaire. Les conseils des ministres. Les promotions. Activité fabuleuse. Austerlitz et les cent millions d'un fournisseur. Iéna et le Muséum. L'entrée à Berlin et le livret d'un ballet. La guerre de Pologne, la Bourse et l'Odéon. Eylau et les avances aux manufacturiers. Friedland, l'Opéra et la statue d'un évêque. Tilsitt et le changement d'uniforme. Les négociations de Bayonne et les bons dîners. Unité de caractère : 1798 et 1807. La guerre d'Espagne, les hôpitaux, les tontines, le canal de l'Ourcq, la Madeleine, la fontaine des Innocents, etc. La campagne de Russie et le prix du blé à Caen Les revers. Invariable dans ses habitudes. L'amour-propre de l'Empereur. — VIII. Manque d'énergie dans la répression. Les frondeurs de l'état-major. L'apathie des maréchaux. La largesse de l'Empereur. La mollesse et la force d'inertie. Les complices des spoliations. Les griefs des généraux. Justice constante de Napoléon. Les bulletins de la Grande Armée. Les titres nobiliaires. La reconnaissance exagérée. — IX. Le remède nécessaire. Le maximum de sévérité de l'Empereur. Les généraux qui veulent la paix. L'ennemi renseigné par Berthier. L'indécision du général en chef. Impertinence de Macdonald. Les défaites. La patrie envahie. L'énergie reconquise. Les prodiges de 1814 L'abdication. Attitude des maréchaux. L'écœurement de Napoléon. La tentative de suicide. La résignation. — X. Le voyage de Fontainebleau à l'île d'Elbe. Les injures, les menaces de mort. Un courrier des commissaires étrangers. Les lois du courage. L'administration de l'île d'Elbe. Même minutie que pour les affaires de l'Empire. La splendeur et la pauvreté. La solitude. Embarquement pour la

France. Détermination chevaleresque. La foi jurée. La violation du traité de Fontainebleau. La translation de l'Empereur à Sainte-Hélène projetée en 1814. Le retour de l'île d'Elbe. Le trône et le bonheur intime. Rentrée aux Tuileries. Reprise immédiate des anciennes habitudes. La fin de la carrière de Napoléon. — XI. Les vieux principes historiques. Conduite trop simple pour être comprise. Le patron. Personnification de la classe moyenne. L'œuvre d'un bourgeois. Le grand batailleur grand conciliateur. Le résultat moral et le résultat matériel. L'avenir.

I

Représenter Napoléon comme un aventurier, parvenu à la plus haute des situations grâce à l'audace d'une ambition illimitée, c'est moins une définition qu'une affirmation à la fois vague et sans portée. Elle a tout juste la valeur des mots : « Il a eu de la chance », usités chez les gens qui sont jaloux de la réussite des autres.

Se figurer qu'un officier obscur s'est, un jour, mis en tête le projet compliqué de devenir le maître de son pays et, dès lors, a su concentrer toutes ses pensées, tous ses calculs vers ce but chimérique, miroitant à perte de vue, c'est prêter à cet officier des idées qui touchent de plus près à l'aliénation mentale qu'à l'ambition.

La vérité, beaucoup plus simple, est que, si Napoléon a pu occuper la première place, c'est qu'il était, en France, seul capable de l'occuper, ce dont il avait donné la preuve en déployant, dans l'exercice du commandement de l'armée d'Italie, en 1796, toutes les qualités d'un chef de gouvernement.

Cette preuve, personne ne l'avait faite avant lui, depuis que la France cherchait à sortir de l'anarchie où l'avaient entraînée les violences de la Révolution.

Quel autre, aux jours des angoisses terribles de la banqueroute officielle, pouvait-on appeler à la direction des affaires, si ce n'est celui qui, trois ans auparavant, prenant une armée en

haillons, avait montré qu'il possédait, en plus d'une haute science militaire, l'art de rendre la confiance aux désespérés, l'art de transformer le dénuement en prospérité, la débandade en cohésion, l'art d'arrêter les dilapidations, l'art de contraindre à l'honnêteté; l'art, enfin, de faire de rien un instrument de gloire et de fortune pour son pays?

Pour mettre en vue ses puissantes capacités, Napoléon, voué par sa naissance aux luttes de la vie, n'eut pas besoin du stimulant d'un fol orgueil, il lui suffit d'obéir à son tempérament d'homme laborieux, rebelle au découragement, esclave du devoir scrupuleusement rempli.

Général révoqué, quand tant d'autres se fussent abandonnés à la désespérance, Napoléon, fidèle à ses habitudes de travail, trace des plans de campagne propres à assurer le succès aux généraux en activité.

La face glabre, sillonnée de rides prématurées, l'habit râpé, flottant autour d'un corps amaigri par les privations, il allait, dans les bureaux de la guerre, offrir gratuitement ses conceptions géniales, sans réclamer pour lui-même le bénéfice de leur exécution. Ses rapports avec Pontécoulant, le sous-lieutenant ministre, sont la preuve indéniable de ce fait.

Quels mobiles, autres que l'amour du métier et le patriotisme, trouver à des démarches dont le résultat logique ne pouvait être que de couvrir de gloire le général en chef Schérer? Impossible de voir ici l'indice d'une ambition exagérée : se distinguer par des travaux techniques, c'est plus que le droit d'un officier, c'est son devoir strict.

Donc, c'est bien par son application consciencieuse et persistante au travail que Napoléon se mit en évidence; c'est bien par son zèle et sa persévérance qu'il força les portes des bureaux de la guerre, où il se fit remarquer assez pour qu'on vînt le chercher au 13 vendémiaire.

Alors, sorti de l'obscurité, il fut, bientôt après, chargé de réa-

liser les plans mémorables dont il était l'auteur et que Schérer avait rejetés à titre d'élucubrations insensées, sorties du cerveau d'un malade.

II

Le jour où, pour la première fois, le commandement d'une armée est confié à Napoléon, les malheurs de la France tiennent une autre place dans son esprit que le souci de sa gloire personnelle. Habitué à mesurer les situations difficiles, Napoléon a compris que cette pauvre patrie, près de succomber d'épuisement, ne pouvait continuer à entretenir, même avec la victoire, des armées « où le déficit dans tous les genres était tellement excessif que les généraux ne cessaient de se plaindre et de demander de nouveaux approvisionnements (1) ».

C'était l'époque où Hoche écrivait : « Sans pain, sans souliers, sans vêtements, sans argent, entourés d'ennemis, voilà notre position déplorable... Si messieurs les députés ont tant d'esprit, qu'ils nourrissent les soldats, qu'ils payent et habillent les officiers... (2). »

Napoléon a compris qu'il fallait à cette mère patrie des enfants assez forts pour se suffire à eux-mêmes d'abord, pour lui envoyer à elle, ensuite, des moyens de subsistance et, par surcroît, lui procurer la gloire.

Pour l'ancien lieutenant d'artillerie de Valence et d'Auxonne, le problème n'est pas nouveau : il va se conduire envers la patrie comme il s'est conduit jadis envers sa famille, réduite à la misère en Corse ; il va exiger des autres ce qu'il a fait lui-même.

(1) Mallet du Pan, *Correspondance inédite avec la cour de Vienne*, t. II, p. 31.

(2) Hoche, *Lettres des 22 vendémiaire et 23 pluviôse an IV*. — Général Ambert. *Portraits militaires*, p. 78 et 79.

Il part avec la conviction que tout homme, où qu'il se trouve, couvre avec la semelle de ses bottes un espace de terre qui doit le nourrir, et il emporte la résolution sacrée non seulement de ne jamais rien demander à la patrie malheureuse, mais encore de secourir son infortune.

A l'heure exacte où il prend le commandement de l'armée d'Italie, sa pensée intime, sur l'étendue de la tâche qui lui incombe, est précisée dans une lettre à un de ses anciens amis de Toulon, modeste commissaire des guerres : « Le gouvernement, écrit Napoléon, attend de l'armée de grandes choses; il faut les réaliser et tirer la patrie de la crise où elle se trouve (1). »

Ce que Napoléon appelait une armée n'était, en réalité, qu'une agglomération de gens déguenillés, affamés, indisciplinés, dont un témoin oculaire nous a laissé la description suivante : « L'armée française, dit Stendhal, était depuis longtemps exposée à des privations horribles; souvent les vivres manquaient, et ces soldats placés sur les sommets des Alpes et qui se trouvaient huit mois de l'année au milieu des neiges, manquaient de chaussures et de vêtements... Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on aurait peine aujourd'hui à se faire une idée du dénuement et de la misère de cette ancienne armée d'Italie... Une réflexion peut suffire : les riches de cette armée avaient des assignats, et les assignats n'avaient aucune valeur en Italie (2). »

Huit jours avant l'arrivée de Bonaparte, l'un des généraux de l'armée d'Italie écrivait à son père : « Le gouvernement, tout occupé du Rhin, nous laisse sans argent, à la merci des fripons qui nous administrent. Il n'y a de beau, ici, que le courage infatigable du soldat et de l'officier, et la patience imperturbable de tous deux. La France frémirait si on comptait tous ceux qui sont morts d'inanition, de maladies. Le pauvre volontaire, en se

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. I, p. 108, pièce 94. — A Chauvet, commissaire ordonnateur des guerres à Gênes. Quartier général de Nice, 27 mars 1796.
(2) Stendhal, *Vie de Napoléon*, p. 102 et 127.

traînant, s'arrête où il se trouve, s'affaisse sur la terre et meurt. Mon père, si la campagne n'est pas offensive, je prévois des horreurs, et plutôt que d'assister à l'enterrement d'une armée, je donne ma démission (1). »

Devant cette situation lamentable, Napoléon va-t-il récriminer, répudier les responsabilités et les rejeter sur d'autres? Nullement. Voici ce qu'il écrit au Directoire, au sujet de son prédécesseur : « J'ai particulièrement été satisfait de la franchise et de l'honnêteté du général Schérer. Il a acquis, par sa conduite loyale et par son empressement à me donner tous les renseignements qui peuvent m'être utiles, des droits à ma reconnaissance (2). »

Outre la pénurie existante, il fallut bientôt constater que les subsides mis à la disposition du général en chef, pour l'entrée en campagne, étaient illusoires, « que les traites envoyées par la trésorerie étaient protestées, qu'une somme de six cent mille livres, annoncée, n'était pas arrivée ». Il y avait, certes, dans ce désarroi, de quoi décourager la bonne volonté la mieux trempée; mais Napoléon, en rude ouvrier qui n'a pas peur de la rude besogne, termine son rapport au Directoire en s'écriant : « Malgré tout cela, nous irons (3). »

Mots héroïques dans leur simplicité et leur sincérité, où l'on ne saurait reconnaître, sans extrême légèreté, le langage ou la nature d'un aventurier, — rien dans le caractère de Napoléon n'autorisant une semblable confusion. Alors que le propre de l'aventurier est d'ordinaire de se jeter tête baissée dans l'inconnu, de tout attendre de l'intervention du destin, Napoléon cherche, au contraire, à disputer mathématiquement au hasard l'éventualité même du moindre accident; et c'est bien lui qui

(1) Edmond Chevrier, *Le général Joubert* (extraits de sa correspondance inédite). — Martin Bottier, à Bourg.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. I, p. 109, pièce 94. — Au Directoire exécutif. Quartier général de Nice, 28 mars 1796.

(3) *Id.*, t. I, p. 128, pièce 126. — Au Directoire exécutif Quartier général. Albenga, 8 avril 1796.

écrivait au Directoire : « Ce que vous désireriez que je fisse sont des miracles, et je n'en sais pas faire... Ce n'est qu'avec de la prudence, de la sagesse, beaucoup de dextérité que l'on parvient à de grands buts et que l'on surmonte tous les obstacles : autrement, on ne réussira en rien. Du triomphe à la chute il n'est qu'un pas. J'ai vu, dans les plus grandes circonstances, qu'un rien a toujours décidé des plus grands événements (1). »

Aussi, multiplier ses efforts, ne trouver aucune besogne indigne de son rang ni de ses mains, exiger l'ordre dans tout et partout, courir sus au gaspillage sans relâche, veiller jour et nuit, — c'est à ce prix, à ce prix seulement qu'il achète le repos de sa conscience, toujours sagace et scrupuleuse.

III

Napoléon avouait combien son rôle était complexe, écrasant, quand il écrivait au Directoire : « Vous ne vous faites pas une idée de la situation administrative et militaire de l'armée. Quand j'y suis arrivé, elle était travaillée par les esprits des malveillants, sans pain, sans discipline, sans subordination... des administrateurs avides nous mettent dans un dénuement absolu de tout. Ma vie est ici inconcevable : j'arrive fatigué, il faut veiller toute la nuit pour administrer, et me porter partout pour rétablir l'ordre (2). »

Et ce n'était pas encore tout; ce que Napoléon ne disait pas, ayant intérêt à le cacher, c'est que, loin de posséder la confiance indispensable au commandant en chef, il n'avait qu'une autorité des plus contestées. Si le nom de Napoléon symbolise

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. III, p. 369, pièce 2292. — Au ministre des relations extérieures. Quartier général. Passeriano, 7 octobre 1797.

(2) *Id.*, t. I, p. 179, pièce 220. — Au Directoire exécutif. Quartier général. Carrù, 26 avril 1796

en quelque sorte, aujourd'hui, l'idée d'un immense prestige joint à une force d'entraînement irrésistible, il n'en allait pas de même à l'armée d'Italie, en 1796 : « Ce Bonaparte, dit Marmont, que notre imagination nous rappelle puissant, glorieux et victorieux, n'avait jamais commandé : si son nom n'était pas inconnu à l'armée d'Italie, jamais on ne l'avait associé à l'idée du pouvoir suprême... Non seulement la confiance, cette foi inébranlable en son chef qui décuple les moyens, n'accompagnait pas les ordres de Bonaparte, mais les rivalités et les prétentions des généraux, beaucoup plus âgés et ayant depuis longtemps commandé, devaient ébranler les dispositions à l'obéissance (1). »

« En Italie, dit le général Lasalle, il avait une petite mine, une réputation de mathématicien et de rêveur ; point encore d'action pour lui, pas un ami; regardé comme un ours, parce qu'il était toujours seul à penser... (2). »

Au total : aucunes ressources pécuniaires, nulle autorité morale, point d'armée, si ce n'est un assemblage incohérent d'hommes dénudés, indisciplinés; c'était avec ces éléments négatifs, pour ainsi dire, qu'il s'agissait de vaincre l'étranger et de secourir le pays!

Une pareille entreprise semble défier les forces humaines. En se portant fort de la mener à bien, Napoléon n'aurait fait preuve que de témérité, s'il n'avait calculé, avant de se prononcer, le parti qu'il pouvait tirer du monceau de débris qu'il allait patiemment ressouder les uns aux autres, pour en faire un outil solide.

Point d'impatience, point de coups d'audace prématurés que sa jeunesse suffirait pourtant à excuser; mais les travaux lents et obscurs de la réorganisation, c'est à cela que ce général de vingt-sept ans consacre son intelligence et ses veilles.

Voici sa première proclamation aux troupes, en arrivant au quartier général de Nice, le 27 mars : « Soldats, vous êtes nus,

(1) Maréchal Marmont, *Mémoires*, t. I, p. 151 et 152.
(2) Roederer, *Mémoires*, t. III, p. 561.

mal nourris; le gouvernement vous doit beaucoup, il ne peut rien vous donner. Votre patience, le courage que vous montrez au milieu de ces rochers sont admirables; mais ils ne vous procurent aucune gloire, aucun éclat ne rejaillit sur vous. Je veux vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde. De riches provinces, de grandes villes seront en votre pouvoir; vous y trouverez honneur, gloire et richesses. Soldats d'Italie, manqueriez-vous de courage et de constance (1)? »

On a beaucoup disserté sur cette proclamation, dont les vieux soldats disaient : « Il nous la f... belle, avec ses plaines fertiles. Qu'il commence donc par nous donner des souliers pour y descendre (2). »

On a voulu y voir le début d'un système de commandement qui cherchait à se rendre populaire par des séductions malsaines, par l'excitation de grossiers appétits. En y réfléchissant, on reconnaîtra que, sauf les effets oratoires inséparables du genre, il était difficile au chef de l'armée de parler différemment : pour se faire suivre par des affamés, y avait-il un autre moyen que de leur promettre du pain? Les mêmes paroles n'ont-elles pas été prononcées, à six mille ans de distance, par un autre grand conducteur d'hommes qui n'a pas laissé une réputation d'aventurier? N'est-ce pas Moïse qui, pour se faire suivre par les six cent mille individus (3) dont il était le chef, leur a promis « une contrée fertile et spacieuse, une terre ruisselante de lait et de miel (4) » ?

Du reste, si l'armée française a pu avoir une illusion, en se figurant être commandée par un chef de bande disposé à tolérer le désordre, elle a été vite détrompée. Dès le surlendemain, pas

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. I, p. 107, pièce 91. — Proclamation du général en chef à l'ouverture de la campagne. Quartier général. Nice, 27 mars 1796.

(2) Général Thoumas, *La vie militaire*. — Le *Temps* du 19 février 1889.

(3) Le Pentateuque. *Les Nombres*, 370.

(4) *Id. L'Exode*, 19.

plus tard, elle était à même de voir qu'elle avait affaire à un général qui exigeait une obéissance absolument passive et qui ne reculait devant aucune mesure pour arriver à ses fins. Officiers et soldats furent convaincus qu'ils seraient soumis à une discipline impitoyable, après la lecture aux troupes d'un ordre du jour ainsi conçu :

« Le 3e bataillon de la 209e demi-brigade s'est rendu coupable de désobéissance; il s'est déshonoré par son esprit de mutinerie et en refusant de marcher aux divisions actives. Les officiers se sont mal conduits; le commandant, le capitaine Duvernay, a montré de mauvaises intentions. Vous voudrez bien faire arrêter le citoyen Duvernay et le faire traduire devant un conseil militaire à Toulon... Vous ferez traduire devant un conseil militaire, à Nice, les grenadiers accusés d'être les auteurs de la mutinerie... Les officiers et sous-officiers, n'ayant point donné l'exemple de partir et étant restés dans les rangs sans parler, sont tous coupables; ils seront sur-le-champ licenciés et renvoyés chez eux... La présente lettre sera mise à l'ordre de l'armée (1). »

Et trois semaines après, un nouvel ordre du jour encore plus catégorique :

« ..... Le général en chef voit avec horreur le pillage affreux auquel se livrent des hommes pervers, qui n'arrivent à leurs corps qu'après la bataille, pour se livrer aux excès les plus déshonorants pour l'armée et le nom français.

« ..... Le général en chef se réserve de statuer sur les officiers supérieurs ou commissaires des guerres sur qui il serait porté des plaintes.

« ..... Les généraux de division sont autorisés à destituer sur-le-champ et même à envoyer au château du fort Carré, à Antibes, en arrestation, les officiers qui auraient, par leur exemple, autorisé l'horrible pillage qui a lieu depuis plusieurs jours.

« Les généraux de division sont autorisés, par la nature des circonstances, à faire fusiller sur-le-champ les officiers ou soldats qui, par leur exemple, exciteraient les autres au pillage et détruiraient, par

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. I, p. 111, pièce 97. — Ordre au général Berthier. Quartier général, 29 mars 1796.

là, la discipline, mettraient le désordre dans l'armée et compromettraient son salut et sa gloire.

« Tout officier ou sous-officier qui n'aura pas suivi son drapeau et qui, sans raison légitime, se trouvera absent au moment d'un combat, sera destitué, et son nom sera envoyé à son département, afin qu'il soit flétri dans l'opinion de ses concitoyens comme un lâche.

« ..... Un soldat qui sera convaincu d'avoir manqué deux fois à un combat sera dégradé à la tête du bataillon ; on lui arrachera l'uniforme, et il sera envoyé au delà du Var, pour arranger les chemins, tant que durera la campagne (1). »

On voit que c'est à des devoirs de plus d'une sorte qu'il fallait rappeler ces soldats viciés par l'impéritie des commandements antérieurs.

Quel est le général qui a parlé à ses troupes avec plus de vigueur, a montré moins de souci d'une affection achetée au prix de sa propre faiblesse ? Qui a jamais, en temps de guerre, réprimé les mauvaises passions avec autant d'acharnement et de sévérité ?

Cette rigueur affirmée résolument, dès les premiers instants, exclut toute recherche d'une popularité de mauvais aloi que l'on obtient plus facilement par une lâche complaisance envers les masses que par une sévérité implacable.

La dépense énorme de travail que fit, en ces jours, Napoléon serait incroyable, si l'on n'avait sous les yeux les documents officiels ; dans la seule journée du 29 mars, c'est-à-dire trois jours après son arrivée, on trouve :

La répression des mutineries de la 209e demi-brigade (2).

La formation d'un atelier de cent dix ouvriers à envoyer à Finale (3).

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. I, p. 214, pièce 175. — Ordre. Quartier général. Nice, Lesegno, 12 avril 1796.

(2) *Id.*, t. I. p. 111, pièce 97. — Au général Berthier. Quartier général. Nice, 29 mars 1796.

(3) *Id.*, t. I, p. 112, pièce 98. — Au général Berthier. Quartier général. Nice, 29 mars 1796.

La répartition détaillée de deux divisions de cavalerie.

L'ordre au général Saint-Hilaire de s'assurer s'il y a assez d'écuries pour loger les chevaux.

Le même ordre au général Sérurier pour la seconde division (1).

L'affectation des généraux Mouret et Barbentane à des commandements (2).

L'ordre au général Despinoy, à Toulon, de rejoindre l'armée à Nice, avec cette recommandation spéciale : « Vous vous assurerez, avant de partir, que tous les attelages dont j'ai ordonné le départ sont partis (3). »

L'ordre au général Parra de requérir la mise en activité de la garde nationale d'Antibes (4).

L'ordre au général Berthier de rechercher, parmi les officiers de la 209e demi-brigade, ceux qui se sont bien conduits et de les lui signaler (5).

La revue des troupes après laquelle il adresse un ordre du jour (6).

Une promotion dans le personnel de l'état-major (7).

L'ordre aux généraux qui n'ont pas le nombre d'aides de camp désigné par la loi, de s'en choisir le nombre qu'elle prescrit. Cet ordre finit ainsi : « Les généraux doivent sentir qu'aucune considération particulière ne peut influer sur leur choix ; les talents, la moralité, un patriotisme pur et éclairé doivent seuls le déterminer... Les généraux sont prévenus que le chef d'état-major a des ordres très précis pour faire subir un examen aux aides de camp, et de faire remplacer ceux qui ne seraient pas propres à seconder le travail des généraux (8). »

Si l'on ajoute à cette liste déjà longue et variée les nombreux

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. I, p. 112, pièce 99. — Au général Berthier. Quartier général. Nice, 29 mars 1796.

(2) *Id.*, t. I, p. 113, pièce 100. — Au général Berthier. Quartier général. Nice, 29 mars 1796.

(3) *Id.*, t. I, p. 114, pièce 101. — Au général Despinoy, à Toulon. Quartier général. Nice, 29 mars 1796.

(4) *Id.*, t. I, p. 114, pièce 102. — Au général de brigade Parra. Quartier général. Nice, 29 mars 1796.

(5) *Id.*, t. I, p. 114, pièce 103. — Au général Berthier. Quartier général. Nice, 29 mars 1796.

(6) *Id.*, t. I, p. 114, pièce 104. — Ordre du jour. Quartier général. Nice, 29 mars 1796.

(7) *Id.*, t. I, p. 115, pièce 104. — Ordre du jour. Quartier général. Nice, 29 mars 1796.

(8) *Id.*, t. I, p. 115, pièce 104. — Ordre du jour. Quartier général. Nice, 29 mars 1796.

ordres verbaux qui n'ont pu être conservés, on se fera une idée du labeur extraordinaire que s'imposait Napoléon. Et chaque jour ainsi, à côté des préoccupations militaires proprement dites, il y a encore place pour les détails les plus minimes, tels que :

L'ordre de distribuer de la viande fraîche tous les deux jours, stipulant que « les bataillons qui ont pris de la viande salée auront demain de la viande fraîche, et ceux qui ont eu de la viande fraîche auront de la salée. Les administrations de l'armée et les ateliers d'ouvriers prendront la viande tous ensemble (1). »

L'ordre de faire rentrer dans les caisses de l'armée des sommes détenues indûment par des commissaires des guerres, « afin qu'il en soit disposé pour le bien du service et pour procurer au soldat ce qui lui est dû (2) ».

Les prescriptions suivantes à un commissaire des guerres : « Transportez-vous à Varaggio et prenez des engagements pour 30,000 francs, à condition que les fourrages seront rendus à Loano, Finale, Oneille, avant le 25 du mois; je ferai honneur à vos engagements à Albenga... je ferai partir demain cinq mille paires de souliers d'ici; douze mille paires partiront de Marseille. Vous remettrez la lettre ci-jointe par laquelle Collot ordonne à sa maison de faire partir dix mille paires de souliers et huit cents quintaux de foin. Pressez le départ des souliers que vous avez achetés (3). »

La recommandation aux généraux « d'accélérer, autant qu'il leur sera possible, le travail relatif à la nouvelle réorganisation... Les généraux et adjudants généraux ne doivent pas perdre un seul instant pour faire pourvoir les troupes des objets qui peuvent leur être nécessaires. Le général en chef est instruit que les employés des fourrages se permettent de changer arbitrairement la ration, sous prétexte de la pénurie des magasins. Il leur est expressément défendu de faire délivrer des rations au-dessous de la proportion déterminée, sans un ordre par écrit d'un commissaire des guerres (4). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. I, p. 116, pièce 105. — Au général Berthier. Quartier général. Nice, 30 mars 1796.

(2) *Id.*, t. I, p. 116, pièce 106.— Au général Berthier. Quartier général. Nice, 30 mars 1796.

(3) *Id.*, t. I, p. 119, pièce 112.— Au citoyen Sucy, à Gênes. Quartier général. Nice, 1er avril 1796.

(4) *Id.*, t. I, p. 121, pièce 115 — Ordre du jour. Quartier général. Menton, 3 avril 1796.

La lettre au citoyen Lambert, commissaire ordonnateur en chef : « Je vous fais passer, citoyen commissaire, écrit Napoléon, une plainte portée sur le poids des rations et sur la petite romaine dont on se sert au magasin des fourrages. Il est prouvé que l'on vole les parties prenantes... Le général en chef vous ordonne de faire dresser un procès-verbal du poids des bottes de foin qui restent et qui ont été consignées à la sentinelle. Vous ferez arrêter le citoyen Michel jusqu'à ce que vous puissiez indiquer celui qui a bottelé le foin, et le garde-magasin qui s'est servi de la petite romaine. Vous voudrez bien m'informer, dans la matinée, de l'exécution de cet ordre (1). »

L'ordre aux commissaires des guerres « de faire passer sans délai à Carcare tout le pain qui est fait et d'activer tout ce qui en reste à faire ». La même note porte : « Rien ne peut excuser le moindre retard. Le général en chef me charge de vous répéter que le succès de nos armées tient à la subsistance, et qu'il met sous votre responsabilité le manque de pain et d'eau-de-vie. C'est au nom de la patrie que je vous demande la plus grande activité dans la confection et dans le transport (2). »

Napoléon suppléait à tout, payait de sa personne partout, ainsi que le prouve cette lettre à Carnot :

« Je n'ai pas un officier du génie capable de reconnaître Ceva, et il faut que je m'y porte moi-même, et ma présence, cependant, est bien plus intéressante à ma droite où, peut-être dans une heure, je serai aux mains avec Beaulieu... Pourriez-vous croire que je n'ai pas, ici, un officier du génie sortant de Mézières, pas un qui ait fait un siège ou qui ait été employé dans une place fortifiée? Les corps du génie et de l'artillerie sont livrés au commérage le plus ridicule ; on ne consulte jamais le bien du service, mais toujours les convenances des individus. Les adjoints du ministre répandent de l'eau bénite, et la patrie en souffre..... (3). »

Le même jour, dans une autre lettre, insinuant que, sans ces

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. I, p. 127, pièce 125. — Au citoyen Lambert, commissaire ordonnateur. Quartier général. Albenga, 7 avril 1796.

(2) *Id.*, t. I, p. 136, pièce 140. — Aux commissaires des guerres à Vado, Savone et Finale. Quartier général. Carcare, 13 avril 1796.

(3) *Id.*, t. I, p. 156, pièce 175. — Au directeur Carnot. Quartier général. Carcare, 16 avril 1796.

lacunes, sa victoire de Montenotte aurait été plus complète, il revient sur le même sujet en disant :

« ..... Vous ne pouvez pas concevoir mon désespoir, je dirai presque ma rage, de n'avoir pas eu un bon officier du génie sur le coup d'œil duquel je puisse compter, et de me trouver sans artillerie légère au moment où je suis en plaine (1). »

Il convient de remarquer que tous les ordres précédents ont été pris dans un ensemble de cent vingt-trois pièces diverses, écrites par Napoléon durant les vingt-quatre premiers jours de son commandement.

Dans ce court espace de temps, après une immobilité de huit jours à Nice, le siège du quartier général avait changé douze fois de résidence, six combats heureux avaient été livrés, trois batailles rangées avaient été gagnées !

Rien, mieux que les citations que nous avons reproduites, ne pouvait faire comprendre les difficultés de tous genres que Napoléon eut à surmonter ; rien ne pouvait mieux l'affranchir de la réputation d'aventurier que ses contempteurs lui ont faite.

IV

Un présomptueux, impatient de gloire militaire, n'eût pas suffi, sans contredit, pour accomplir de tels prodiges. Ce qu'il fallait, c'était un chef rigide, incapable de regarder son avénement hiérarchique comme un pas fait vers le repos et l'indolence, et de considérer l'élévation de son grade comme une sorte de piédestal duquel il ne pouvait descendre, sans déchoir, pour s'occuper des objets de détails. Il fallait donc un homme positif,

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. I, p. 158, pièce 176. — Au directeur Carnot. Quartier général. Cairo, 16 avril 1796.

réfléchi, de bon sens, sachant que du choc des idées, on doit toujours, sur cette terre, passer au choc des choses, sachant qu'un trait de génie peut inspirer à un général la marche offensive qui rend inévitable la défaite de l'ennemi, mais sachant mieux encore que, si les soldats manquent, non pas d'armes ni de cartouches, mais seulement de cordons de souliers, ils perdront leurs chaussures, n'avanceront plus, et que, dès lors, la plus savante des combinaisons stratégiques sera réduite à néant.

Cette conviction de l'influence décisive des détails en apparence négligeables, toutefois si importants, dans les plus grandes occasions, a été l'aiguillon permanent et impérieux de l'activité de Napoléon, et a fait de lui, après six semaines, le chef désormais respecté de tous, qui avait tiré l'armée de sa détresse, marchait de succès en succès et, de plus, était en mesure d'apporter une aide considérable au trésor vide de la France.

Un mois s'était à peine écoulé depuis sa prise de possession du commandement, que, le 26 avril, il écrivait au Directoire : « Ce beau pays nous offrira des ressources considérables ; la seule province de Mondovi nous donnera un million de contributions (1). » Et le 9 mai, au ministre de la guerre : « ... Plus vous m'enverrez d'hommes, et plus je les nourrirai facilement (2). »

Huit jours après, le 18 mai, il met à la disposition du Directoire « deux millions de bijoux et d'argent en lingots, plus vingt-quatre tableaux, chefs-d'œuvre des maîtres italiens (3) ».

Le 1er juin, il expédie à Paris deux millions en or et autorise à faire des lettres de change sur lui, jusqu'à concurrence de « quatre ou cinq millions (4) ». Et le 8 du même mois, il fait

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. I, p. 186, pièce 233. — Au Directoire exécutif. Quartier général. Cherasco, 26 avril 1796.

(2) *Id.*, t. I, p. 251, pièce 366. — Au citoyen Carnot. Quartier général. Plaisance, 9 mai 1796.

(3) *Id.*, t. I, p. 292, pièces 444 et 445. — Au Directoire exécutif Milan, 18 mai 1796.

(4) *Id.*, t I, p. 346, pièce 539.—Au Directoire exécutif. Peschiera, 1er juin 1796

passer un million à ses frères d'armes de l'armée du Rhin. Il en avise le ministre des finances et ajoute : « Vous avez dans ce moment une dizaine de millions sur lesquels vous pouvez compter, dans peu vous en aurez autant (1). »

Enfin, d'après l'estimation de Mallet du Pan, — celui-là même qui, au début de la campagne, surnommait Napoléon « ce bamboche à cheveux éparpillés, ce petit saltimbanque de cinq pieds trois pouces... », — « ce n'est pas à moins de quatre cents millions qu'il faut évaluer les richesses enlevées à l'Italie, dans la seule année de 1796 (2) ». Et c'est avec un autre ennemi, Walter Scott, qu'il faut constater ici que « Napoléon ne réserva pour lui aucune portion considérable du butin, quoiqu'il en eût souvent l'occasion (3) ».

D'autres généraux, avant Napoléon, avaient remporté plus ou moins de victoires; les Pichegru, les Jourdan, les Moreau, les Souham, les Brune, les Kellermann, les Championnet, les Masséna s'étaient illustrés sur maints champs de bataille; mais aucun n'avait révélé cette puissance d'organisation dont la France de 1799 avait autant besoin que l'armée d'Italie de 1796. Pour l'une comme pour l'autre, il s'agissait de vivre, avant de songer à vaincre.

On peut s'en assurer en se reportant à la description de la France, dressée par un contemporain : « Le mérite partout persécuté, les hommes honnêtes partout chassés des fonctions publiques, les brigands réunis de toutes parts dans leurs infernales cavernes, des scélérats en puissance, les apologistes de la Terreur à la tribune nationale; la spoliation rétablie sous le titre d'emprunt forcé; l'assassinat préparé, et des milliers de victimes désignées sous le titre d'otages; le signal du pillage, du meurtre,

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. I, p. 379, pièce 591. — Au ministre des finances. Milan, 8 juin 1796.

(2) Mallet du Pan, *Correspondance inédite avec la cour de Vienne*, t. III, p. 141 et 223.

(3) Walter Scott, *Vie de Napoléon Buonaparte*, t. IV

de l'incendie toujours au moment de se faire entendre dans une proclamation de la patrie en danger; mêmes cris, mêmes hurlements dans les clubs, au Corps législatif qu'en 1793; mêmes bourreaux, mêmes victimes, plus de liberté, plus de propriété, plus de sûreté pour les citoyens, plus de finances, plus de crédit pour l'État; l'Europe presque entière déchaînée contre nous; des armées en déroute, l'Italie perdue, le territoire français presque envahi (1). »

Cette description est complétée par ces lignes d'un autre auteur disant : « Depuis la banqueroute de la dette publique remboursée pour les trois quarts en *bons* qui perdent quatre-vingt-dix-sept pour cent sur la place, la circulation est arrêtée, les effets publics n'ont plus cours, l'industrie est morte, les capitaux ont disparu, les changes se dégradent de jour en jour, l'agriculture, écrasée à son tour, commence à gémir comme le commerce... Le gouvernement a consommé, dans l'année qui expire, douze cents millions en numéraire, a suspendu la moitié des payements publics soit aux rentiers, soit aux pensionnaires, soit aux fonctionnaires publics; après avoir spolié les hôpitaux, il les laisse dans la plus horrible misère, ne pourvoit même pas aux besoins des prisonniers (2). »

A la vue de ce tableau, on comprendra la force et la somme d'espoir que représentait l'homme qui, trois ans auparavant, avait pris corps à corps une situation analogue, avait su, en peu de temps, remettre chaque chose en sa place et rétablir l'ordre régulier sans lequel il n'est de bonheur ni pour les armées ni pour les peuples.

On comprendra également pourquoi l'on s'est souvenu de celui qui avait accompli le miracle de la résurrection de l'armée d'Italie, le jour où il s'est agi d'arracher la France à la ruine,

(1) *Journal de Paris* du 19 brumaire an IX.

(2) Mallet du Pan, *Correspondance inédite avec la cour de Vienne*, t. II, p. 373.

et pourquoi des millions de poitrines lancèrent vers Napoléon un cri d'appel désespéré, alors qu'il se trouvait en Égypte, bien loin pourtant des compétitions et des intrigues politiques.

Pourquoi était-il allé en Égypte? On n'a pas manqué de faire, à ce sujet, les conjectures les plus défavorables.

Plusieurs ont dit que, rentré à Paris et aspirant déjà aux honneurs suprêmes, Napoléon s'aperçut qu'il n'avait pas encore assez de popularité et forma le projet de partir pour l'Égypte (1).

C'est inexact. Pendant ses plus glorieux succès en Italie, succès dont il ne pouvait mesurer les conséquences par rapport à lui, en 1797, à Passeriano, il s'occupait avec Monge des moyens de s'emparer de l'Égypte, d'après des plans déjà discutés sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI. A cette même époque, il appelait près de lui Poussielgue et faisait élaborer par ce dernier les combinaisons qui nous valurent la prise de Malte par un coup de main (2).

Quant à l'idée d'exercer une dictature en France, en admettant qu'il l'eût jamais eue jusque-là, il faudra bien avouer qu'en partant pour l'Orient, Napoléon y renonçait totalement; car ce serait un bien naïf ambitieux, celui qui, acclamé par la foule, recevant de tous les corps de l'État les hommages les plus flatteurs, sinon les plus serviles, abandonnerait volontiers ce foyer de brigues journalières pour aller, au delà des mers, chercher les moyens d'acquérir une suprématie qui, saisissable sans sortir de Paris, n'était là-bas que chimérique.

Ce serait, à la vérité, un singulier moyen de perpétrer un crime que de mettre entre soi et le théâtre de ce crime des centaines de lieues, ainsi qu'une barrière presque infranchissable, qui était la flotte anglaise.

Ne prévoyait-il donc pas, Bonaparte, qu'en son absence toutes

(1) H. Taine, *Origines de la France contemporaine*, le Régime moderne, t. I, p. 71.
(2) Lavalette, *Mémoires*, t. I, p. 247. — Maréchal Marmont, *Mémoires*, t I, p. 357.

les conspirations pourraient se donner carrière, et qu'il risquait fort, à son retour, de trouver établi tel gouvernement, voire la royauté, qui ne laisserait plus de place à aucune compétition ni civile ni militaire?

Point n'était besoin d'être grand clerc pour se dire que les absents ont toujours tort, et qu'en temps de révolution on est moins en état de saisir les occasions favorables, étant au fond de l'Égypte, qu'en demeurant rue Chantereine, devenue rue de la Victoire, en l'honneur de Napoléon.

On sera plus près de la vérité, pensons-nous, en disant que Bonaparte, revenu d'Italie, décoré du double prestige de la gloire et de la paix, bien supérieur en tous points à ceux qui gouvernaient, éloigné par l'âge des fonctions de directeur (il fallait avoir quarante ans), se trouva dans la nécessité d'être le garde du corps des puissants du jour, dignes successeurs d'Aubry et de Letourneur, tout aussi incapables que ceux-ci et même plus corrompus.

Alors, soldat épris de renommée, avide d'exploits militaires, comme l'eût été, à sa place, tout jeune général, il n'aspire qu'à obtenir un nouveau commandement qui, conforme à ses goûts, l'éloignera des turpitudes politiciennes qui l'environnent à Paris.

Aussi, quand il se décida à revenir d'Égypte, cédant aux supplications qu'on lui adressait de Paris, et qu'il eut repassé la mer, à travers les croisières ennemies, ce ne fut pas en aventurier équivoque et dangereux qu'on l'accueillit en France, mais en véritable sauveur.

Tous les contemporains attestent l'allégresse populaire avec laquelle ce retour fut salué : « Il serait tombé du ciel, dit le duc de Rovigo, que son apparition n'aurait pas produit plus d'étonnement et d'enthousiasme (1). » — « Sur la route, dit M. de Ba-

(1) Duc de Rovigo, *Mémoires*, t. I, p 232.

rante, je rencontrai, au delà de Briare, la voiture du général Bonaparte qui revenait d'Égypte. Il est difficile de se faire une idée de l'enthousiasme universel que produisait son retour. Il a dit que les acclamations qui l'avaient accueilli sur son passage lui avaient donné la mission de sauver la France. C'était la vérité. Sans savoir ce qu'il voudrait faire, sans prévoir ce qu'il allait advenir, chacun, dans toutes les classes, eut la conscience qu'il ne tarderait pas à mettre fin à l'agonie où périssait la France. On s'embrassait dans les rues, on se précipitait sur son passage, on tâchait de l'apercevoir (1). »

Même élan rapporté par M. de Ségur dans ses Mémoires : « A la grande nouvelle de son retour, répandue par les télégraphes, toutes les cloches avaient été mises en branle et des feux de joie allumés; annoncée sur les théâtres, les représentations avaient été suspendues par des cris, des transports extraordinaires et des chants patriotiques; dans d'autres lieux on avait vu la foule s'amasser, les citoyens se serrer les mains et se jeter dans les bras l'un de l'autre en pleurant de joie et d'enthousiasme. Dans le conseil même des Cinq-Cents, son frère Lucien avait été porté par acclamation à la présidence. Enfin, une grande nation entière était passée subitement, d'un morne désespoir, à une ivresse orgueilleuse et triomphante (2)! »

Que Napoléon, en quittant l'Égypte, se soit dit qu'il avait un rôle important à jouer dans les affaires de son pays, ce n'est pas douteux. Après les services éclatants qu'il avait rendus, ses droits n'étaient-ils pas équivalents à ceux de l'avocat Gohier ou du général Moulin? Mais qu'il ait ourdi de longue main la trame d'une machination quelconque, c'est ce qui est inexact et se trouve démenti par l'homme le mieux placé pour le savoir, son ami et secrétaire intime : « On se tromperait fort, dit Bourrienne, si l'on croyait qu'à son retour Bonaparte eût un plan formé, un

(1) Baron de Barante, *Souvenirs*, t. I, p. 44.
(2) Comte de Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 483

dessein arrêté... On peut dire que ce fut tout le monde, en France, qui abrégea pour Bonaparte le chemin qui le conduisit au pouvoir (1). »

« A peine eut-il touché le sol de la France, dit le général Mathieu Dumas, qu'il en fut considéré comme le libérateur; sa seule présence refoula la terreur dans le cœur des terroristes. Il trouva tous les partis disposés à lui décerner le pouvoir dictatorial (2). »

En effet, c'était bien de « tout le monde » et de « tous les partis » qu'il s'agissait, car l'opinion de l'armée ne différait pas du sentiment populaire, à en juger par le nombre des généraux qui faisaient escorte à Napoléon et le secondaient au 18 brumaire; ils n'étaient pas moins de soixante-huit généraux et adjudants généraux, parmi lesquels on remarque : Moreau, Macdonald, Lefebvre, Berthier, Lannes, Marmont, Murat, Sérurier, Moncey, Beurnonville; les amiraux Bruix et Ganteaume, et d'autres (3).

Un concours manqua ouvertement, il faut le dire, ce fut celui de Bernadotte, le même à qui l'Empereur ne crut jamais avoir accordé assez de faveurs, le même qui, en portant les armes contre la France, en 1814, a prouvé que l'amour de la patrie ne tenait pas la première place dans son âme.

Dans l'ordre civil, les noms de ceux qui incitaient Napoléon à une action décisive ne sont pas moins importants; ce sont : Talleyrand, Fouché, Boulay de la Meurthe, Chénier, Sieyès, Rœderer, Daunou, Monge, Cambacérès, etc. (4).

Fallait-il résister aux vœux unanimes de la nation, tromper ses espérances, repousser les adjurations des personnages les

(1) Bourrienne, *Mémoires*, t. III, p. 32.

(2) Lieutenant général comte Mathieu Dumas, *Souvenirs*, t. III, p. 167.

(3) Jung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. I, p. 483.—De Ségur, Macdonald, Fouché, etc. *Mémoires, passim.*

(4) Gohier, duchesse d'Abrantès, Bourrienne, Ségur, Fouché, etc. *Mémoires, passim.*

plus marquants dans l'ordre civil et militaire? Fallait-il craindre de troubler la douce quiétude du Directoire, qui ne dirigeait rien, si ce n'est la banqueroute de la France, symptôme trop certain de l'anéantissement prochain du pays?

Et d'abord, y avait-il un gouvernement?

Un gouvernement n'existe qu'autant qu'il garantit la sécurité et la propriété des citoyens, qu'il subvient aux besoins des services de l'État.

On a vu ce qu'il en était des biens et des personnes. Quant au Trésor public, plus que vide, loin de pouvoir distribuer quoi que ce soit, il attendait, au contraire, que les généraux procurassent par leurs conquêtes les ressources indispensables à la vie publique. Depuis longtemps les rôles étaient renversés; non seulement l'armée ne recevait plus rien, mais elle subventionnait l'État, qui se trouvait ainsi en tutelle, au lieu d'être le répartiteur ou le caissier de la nation. Or, c'est une vérité nécessaire que, partout où il y a un groupement d'individus, le pouvoir effectif, malgré qu'on ait, appartient de fait à celui qui pourvoit aux besoins matériels de la masse.

Donc rien, dans les fonctions des cinq bavards directoriaux assis autour d'un tapis vert, qui ressemblât, de loin ou de près, à un gouvernement. Ils le savaient si bien, ces étonnants chefs du pouvoir, que trois d'entre eux, c'est-à-dire la majorité, avaient abandonné la partie avant le 18 brumaire : deux, Sieyès et Roger-Ducos, s'étaient ralliés franchement à Bonaparte; le troisième, Barras, se tenait à l'écart, marchandant le prix de sa conscience.

De sorte que le Directoire lui-même fut dans l'incapacité de prendre aucune mesure préventive contre le coup d'État qui se préparait, au su de tout le monde. Cette situation, suffisamment burlesque, a été racontée ainsi, dans ses Mémoires, par le président de ce fameux gouvernement : « Aucune délibération ne pouvait être prise par le Directoire exécutif s'il n'y avait trois membres présents, au moins. L'abandon de nos deux transfuges

et l'absence de Barras paralysèrent la puissance directoriale dans nos mains, et ce fut la constitution elle-même qui nous mit dans l'impuissance de la défendre (1). »

Restait la Constitution, à propos de laquelle Gohier a dit : « Un hydrophobe à qui on présente un vase rempli d'eau n'éprouve pas une horreur plus grande que Bonaparte en entendant parler de la Constitution (2). » Ne pas respecter les lois fondamentales d'un pays, c'est un crime sans doute; mais cependant, si la Constitution de la France n'était, en réalité, qu'un engin de destruction pour la France elle-même, n'y avait-il pas nécessité de l'abolir en évinçant à tout prix ses défenseurs?

Des décisions urgentes, c'est indéniable, s'imposaient en vue du salut de la patrie. Quelque considération que méritent les jugements des philosophes planant dans la sphère pure des théories et des principes absolus, il est facile de concevoir, dans l'ordre des choses pratiques, que, sous la pression impatiente des autorités politiques et militaires, Napoléon n'ait pas hésité à justifier les espérances que la très grande majorité de ses compatriotes avait mises en lui. « Il n'attenta point à la liberté puisqu'elle n'existait plus, dit un contemporain peu favorable à Napoléon, il étouffa le monstre de l'anarchie; il sauva la France, et ce fut le plus beau de ses triomphes (3). »

V

L'homme qui avait su inspirer cette foi aveugle, il faut le répéter pour l'honneur et la leçon de l'humanité, ne devait pas cette faveur insigne à la mise en œuvre de vices monstrueux;

(1) Gohier, *Mémoires*, t. I, p. 243.
(2) *Id.*, t. I, p. 281.
(3) Lieutenant général comte Mathieu Dumas, *Souvenirs*, t. III, p. 168.

il la devait, au contraire, à la simplicité, à la droiture de ses mœurs, qui contrastaient si nettement avec les roueries, les fausetés, les expédients, les cupidités de son époque. Il la devait, par-dessus tout, à l'esprit du devoir professionnel qui lui avait été inoculé, dès l'enfance, avec le besoin de parvenir. Cette qualité maîtresse, instinctive, pour ainsi dire, de son caractère, marque d'un trait uniforme et bien saillant tous ses actes, de Brienne à Sainte-Hélène.

Nature essentiellement inquiète, comme tous ceux qui ont connu la misère, Napoléon, malgré la grandeur des résultats acquis, croirait tout perdu s'il manquait une minute à la discipline d'un travail assidu, d'une vigilance incessante. Loin de s'être jamais cru la science infuse par prédestination, c'est avec un redoublement d'activité, d'études, d'efforts non dissimulés qu'il a cherché à se mettre à la hauteur des obligations que lui imposait chaque fonction nouvelle.

Général, commandant d'armée, chef d'État, il s'impose d'autant plus de labeur que sa position est plus haute. Savoir son métier, faire son métier sont, à ses yeux, les deux termes entre lesquels doivent se concentrer toutes ses forces morales et physiques.

Une application opiniâtre l'avait mis en possession de tous les secrets de l'art militaire; s'il s'est illustré par des connaissances approfondies de la tactique et de la stratégie, il n'est pas moins remarquable par sa souplesse à passer des abstractions théoriques de la haute science aux soins matériels des menus détails sur lesquels repose, véritablement, la solidité des armées.

On peut affirmer que le meilleur chef d'armée des temps modernes n'a été, à proprement parler, que le meilleur soldat de son armée, c'est-à-dire celui qui connaissait le mieux son métier. C'est avec raison que l'Empereur disait : « Il n'est rien à la guerre que je ne puisse faire par moi-même. S'il n'y a personne pour faire de la poudre à canon, je sais la fabriquer; des

affûts, je sais les construire; s'il faut fondre des canons, je les ferai fondre; les détails de la manœuvre, s'il faut les enseigner, je les enseignerai (1). » — « Il savait, dit Fleury de Chaboulon, combien de temps il fallait à un tailleur pour confectionner un habillement, à un charron pour construire un affût, à un armurier pour monter un fusil... (2). »

« Napoléon, raconte le colonel sir Neil Campbell dans son Journal, est parfaitement au courant de tous les détails de marine, tels que le coût et la dépense journalière d'un vaisseau de guerre, les tours de service à bord, la différence entre un vaisseau anglais et un vaisseau français, les câbles, les agrès, etc. (3). »

Et de fait, à chaque page de sa correspondance, on le voit discuter la valeur des fournitures militaires et la régularité des pièces administratives de l'armée : un jour, c'est « le pain qui est mauvais, c'est la viande qu'on paye dix sous à un entrepreneur, quand le boucher ne la vend que huit sous » ; une autre fois, « c'est la ration des chevaux sur laquelle on vole ». Ici, « des souliers qui ne valent pas trente sous », ou « des habits d'un drap mauvais qui sont trop étroits de la poitrine et trop longs », ou bien, au contraire, « les capotes qui sont ridiculement petites; il y en a qui ne vont pas jusqu'aux genoux ». Là, ce sont « des chevaux qui coûtent vingt francs de plus qu'ils ne devraient coûter », à moins que ce ne soient « des selles de harnachement mal confectionnées, dont les panneaux sont trop courts », ou « du chanvre qui est excellent quand il s'agit de payer, et qui ne vaut plus rien quand il s'agit de s'en servir ». Enfin, il ne se lasse pas de signaler les erreurs qu'il relève sur les états de situation : quand on lui demande quinze cents paires de souliers pour un régiment, il répond : « Cet état est ridicule, ce régiment n'a que douze cents hommes sous les armes. » Sur une autre pièce,

(1) Rœderer, *Mémoires*, t. III, p. 544.
(2) Fleury de Chaboulon, *Mémoires*, t. I, p. 260.
(3) Colonel sir Neil Campbell, *Journal*, publié par A. Pichot, p. 55.

il dit : « Je vois, à Paris, le 4e d'infanterie légère porté à seize cent huit hommes présents et deux cent cinquante-quatre aux hôpitaux ; le bataillon d'élite est porté comme déduit, ce qui ferait deux mille quatre cents hommes ; il y a erreur (1). » A un autre ministre, il indique lui-même la méthode à suivre pour dresser un état régulier : « Je vous ai déjà fait connaître, dit-il, que la manière dont vous faites vos états n'est pas commode pour moi... ; il vaudrait mieux que les bâtiments de toute sorte soient répétés autant de fois qu'il y a d'arrondissements. Par exemple, ajoute-t-il, le premier arrondissement serait divisé en sept feuillets, dont l'un présenterait les bâtiments à la mer, le second les bâtiments en partance, etc., etc. ; le second arrondissement serait divisé de même, le troisième de même, et ainsi de suite (2). »

La chronologie de ces citations démontre clairement une égale ingérence du général et de l'Empereur dans les plus petites questions administratives de l'armée.

Poussé par le besoin de connaître à fond les objets multiples que doit embrasser le chef du pouvoir exécutif, Napoléon s'évertuera à étudier aussi toutes les branches de l'administration civile. Contrairement à la plupart de ses contemporains, il est loin de s'imaginer que rien n'est plus facile que de gouverner un peuple, et ne croit pas non plus à l'efficacité des doctrines apprises dans les livres. Ce qu'il veut pénétrer, toucher du doigt, c'est le vrai mécanisme gouvernemental qui, du dernier village de France, fait refluer jusqu'à Paris, en passant par toutes les filières, les rapports politiques, les questions administratives, les impôts réguliers qui forment, ensemble, la base de la vie nationale.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. IX, X, XIV, XXII, XXV, p. 127, 349, 283, 374, 463, 277, 493, 129, 341, 455, 431, pièces 127, 7727, 8520, 8684, 7919, 11767, 12109, 17675, 17941, 18102, 20183. Années 1796, 1804, 1805, 1807, 1811, 1813.

(2) *Id.*, t. XXVII, p. 109, pièce 13873. — Année 1808

La rigueur de sa nature développée par son éducation militaire est telle, qu'il se jugerait indigne de commander quoi que ce soit, s'il ne savait l'exécuter lui-même. Il veut, en un mot, et selon l'expression populaire, pouvoir, à tout événement, mettre la main à la pâte, ce qu'il n'hésite pas à faire, le cas échéant, ainsi que le prouve la lettre suivante adressée au ministre du Trésor public par l'Empereur, dans la neuvième année de son règne : « A peine arrivé à Mayence, j'ai voulu me faire rendre compte par le comte Daru du service de la Trésorerie ; il y règne la plus complète anarchie. Je ne suis pas surpris qu'avec beaucoup d'argent le service éprouve des retards, puisqu'il n'y a aucune espèce d'organisation... Tout est dans le plus grand désordre. J'ai été obligé de perdre plusieurs heures à travailler avec les derniers commis (1). » Avec ceux-ci, il ne se drapait pas dans la majesté impériale ; aux raisons insuffisantes qu'ils lui donnaient parfois, Napoléon répondait : « Vous moquez-vous de moi? pensez-vous donc qu'un homme qui n'est pas né sur le trône et qui a couru les rues à pied, puisse se payer d'aussi mauvaises raisons (2)? »

Ce n'est pas en brouillon qu'il intervenait; il savait tout, s'étant donné la peine de tout apprendre, point par point. Dès la première heure de son accession au pouvoir, le 19 brumaire, en rentrant à Paris, il dit : « Il nous faut maintenant reconstruire, et reconstruire solidement (3). » Alors, on le vit se mettre à l'ouvrage avec une fougue, une impétuosité que rien ne pouvait contenir, prenant tout en main, se faisant tout expliquer : « Il examinait, dit Rœderer, chaque question en elle-même, après l'avoir divisée par la plus exacte analyse et la plus déliée, interrogeant ensuite les grandes autorités, les temps, l'expérience, se

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXV, p. 199, pièce 19865. — Au comte Mollien, ministre du trésor public, à Paris. Mayence, 17 avril 1813.

(2) Gaudin, duc de Gaëte. *Mémoires*. Appendice, p. 73.

(3) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. I, p. 359.

faisant rendre compte de la jurisprudence ancienne, des lois de Louis XIV, du grand Frédéric... Quand on présentait un projet de règlement ou de loi au Premier Consul, il était rare qu'il ne fît pas les questions suivantes : Voici un projet, est-il complet? Tous les cas sont-ils prévus? Pourquoi ne vous occupez-vous pas de ceci? Cela est-il nécessaire à dire? Cela est-il juste? Cela est-il utile? Comment cela était-il autrefois? à Rome, en France? Comment cela est-il maintenant? Comment cela est-il ailleurs?... L'obscurité de toutes les comptabilités a été percée par le Premier Consul; toutes ont été examinées, comparées, redressées... Napoléon ne manquait jamais de se représenter en somme la plus petite dépense qu'on lui proposait, tout était évalué jusqu'au dixième de centime (1). » — « Je ne crains pas, disait le Premier Consul, dans sa première entrevue avec Mollien, de chercher des exemples et des règles dans les temps passés; en conservant tout ce que la Révolution a pu produire de nouveautés utiles, je ne renonce pas aux bonnes institutions qu'elle a eu le tort de détruire (2). » — « Je fus, dit le général Mathieu Dumas, fréquemment appelé près du Premier Consul, qui ne manquait jamais de discuter personnellement avec les conseillers d'État auxquels il avait confié l'examen d'une question d'administration, et descendait jusqu'aux moindres détails avec une admirable précision, sans jamais perdre de vue le but principal, l'ensemble et les moyens d'exécution (3). » Fiévreusement, il soulève toutes les questions; celles qu'il pose dans une seule de ses lettres au ministre de la guerre indiquent le nombre de ses préoccupations, alors qu'il était au début de son gouvernement :

« Je désire, dit-il, connaître sur-le-champ, citoyen ministre :
« 1° Quels moyens vous avez employés pour remonter la cavalerie?
« 2° Si le général Gardanne et les autres officiers, employés à l'ar-

(1) Roederer, *Mémoires*, t. III, p. 382, 383, 393, 400.
(2) Mollien, *Mémoires*, t. I, p. 261.
(3) Lieutenant général comte Mathieu Dumas, *Souvenirs*, t. III, p. 223.

mée d'Angleterre, ont eu ordre d'être rendus à leur poste le 24 du courant?

« 3° Quand aurai-je l'état de notre législation actuelle, relative à la manière de parvenir aux différents grades dans les différents corps?

« 4° Quand aurai-je le rapport sur la situation actuelle de l'école du génie et de l'artillerie?

« 5° Quand aurai-je le rapport sur la situation actuelle de la jurisprudence militaire?

« 6° Le rapport sur l'organisation actuelle de nos équipages d'artillerie? Serait-il possible et utile d'avoir des chevaux au compte de la république?

« 7° Le rapport sur les lois, règlements et usages établis par la comptabilité des différentes parties du service public?

« 8° Le rapport sur les lois qui déterminent la manière dont se paye la solde des troupes; sur ce qui était en usage jadis et aux différentes époques de la Révolution? Quel parti convient-il de prendre à cet égard?

« 9° Le rapport sur la conscription?

« 10° Le rapport sur les récompenses militaires du 26 nivôse (1)? »

A peu de jours de distance, c'est au ministre de l'intérieur qu'il écrit :

« Je désire, citoyen ministre, que vous m'envoyiez tous les jours, à dix heures du soir, un bulletin contenant l'analyse de votre correspondance avec les administrations centrales, commissaires et autres agents du gouvernement. Vous ferez imprimer, à cet effet, des états en trois colonnes. Dans la première seront les noms de tous les départements et ceux des commissaires centraux; dans la seconde, toutes les observations résultant de la correspondance relative aux subsistances, au recouvrement des impositions; dans la troisième, les observations relatives à la police et aux discussions qui se seraient élevées entre les autorités (2). »

C'est également à dix heures du soir qu'il veut avoir du ministre de la guerre « un bulletin sur toutes les divisions mili-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. VI, p. 72, pièce 4505. — Au général Berthier, ministre de la guerre. Paris, 10 janvier 1800.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. VI, p. 95, pièce 4533. — Au citoyen Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur. Paris, 18 janvier 1800.

taires et les armées, pareil, ajoute-t-il, à celui que me remet le ministre de la police générale (1) ».

On conçoit que tout cela était indépendant des obligations courantes d'un chef de gouvernement, telles que revues, réceptions diplomatiques, audiences privées, audiences publiques, lettres journalières à écrire ou à répondre, examen et signature des pièces officielles. Aussi était-ce de nuit qu'il fallait tenir les conseils des ministres ; et, quand tout le monde tombait de lassitude autour de lui, Napoléon s'écriait : « Allons, allons, citoyens ministres, réveillons-nous, il n'est que deux heures du matin, il faut gagner l'argent que nous donne le peuple français (2). »

Ce surmenage répété chaque jour ne laissait pas que d'inquiéter vivement l'entourage du Premier Consul ; on essayait, mais en vain, de le modérer. Esclave avant tout de son devoir, il se refusait à mesurer ses forces. A sa mère lui disant qu'il travaille trop, il répond en riant : « Est-ce que je suis le fils de la poule blanche (3) ? » Et quand la mère, voyant qu'elle est sans influence sur son fils, a prié le docteur Corvisart de défendre à Napoléon de travailler si avant dans la nuit, celui-ci dit à son frère Lucien : « Pauvre Corvisart ! Il ne rabâche que cela ! mais je lui ai prouvé, comme deux et deux font quatre, qu'il faut bien que je prenne la nuit pour faire aller ma boutique, puisque le jour ne suffit pas... J'aimerais plus de repos, mais le bœuf est attelé, il faut qu'il laboure (4). »

Et il labourait, et il peinait jour et nuit, à travers ce vaste champ qu'il s'agissait de rendre fertile, après l'avoir déblayé de la couche épaisse de ruines dont il était recouvert.

Sous l'unique impulsion d'un homme, quel travail gigantesque accompli en moins d'une année : le culte est rétabli ; les

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. V, p. 96, pièce 4534. — Au général Berthier, ministre de la guerre. Paris, 18 janvier 1800.
(2) Roederer, *Mémoires*, t. III, p. 382.
(3) *Id.*, t. III, p. 377.
(4) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. II, p. 218 et 219

lois de proscription sont abrogées, et, d'un trait de plume, cent mille citoyens sont rendus à la patrie; la liberté du travail est assurée; une constitution nouvelle, garantie de l'ordre, est promulguée; le Conseil d'État est institué; la division administrative de la France est tracée, telle qu'elle nous régit encore maintenant: cent préfets, quatre cents sous-préfets sont nommés; la Banque de France et la Caisse d'amortissement sont créées; le Trésor public est garni; les rentes et pensions sont payées en numéraire; le crédit renaît; l'industrie et le commerce redeviennent florissants; des tribunaux équitables et respectés rendent la justice; les cours d'appel sont fondées; des armées formidables et disciplinées sont organisées, conquièrent l'Italie, réduisent l'Autriche vaincue à l'impuissance, dispersent les forces épouvantées de la coalition européenne!

En vérité, c'est la résurrection complète de cette France abattue, vers laquelle s'avançaient, de toutes parts, les armées étrangères, attirées par l'espoir téméraire d'une prompte et facile curée.

Voudra-t-on diminuer la valeur de ces immenses et louables efforts, et n'y voir que l'orgueil d'un jeune homme aimant à s'enivrer, sous toutes les formes, des jouissances du pouvoir suprême, ou le calcul égoïste, bien que profitable à tous, d'un chef tenant à conserver la première place, voulant assurer sa réélection dans quelques années?

De pareilles suppositions pourraient être légitimes, si cette ardeur infatigable, cette activité prodigieuse s'étaient ralenties après que Napoléon eut atteint les limites extrêmes de l'ambition humaine. Mais le Consul à vie, l'Empereur, rassasiés de gloire et de puissance, ne s'épargnent pas plus que le débutant impatient de faire ses preuves et de consolider sa position.

VI

Le premier levé, le dernier couché dans son empire, Napoléon avait coutume de dire : « Quand la police est avertie que je veille, elle ne s'endort pas (1). » Qu'il soit aux Tuileries ou en campagne, sa vie entière n'est qu'un labeur ininterrompu, offert en exemple à ses sujets. Il fallait qu'il régnât pour montrer tout ce qu'un homme peut faire dans une journée; et l'on a peine à concevoir que ses forces aient pu résister si longtemps à la tâche quotidienne qu'il s'imposait.

« Il faut être de fer, disait le général Rapp, son aide de camp, pour résister au métier que nous faisons; à peine sommes-nous descendus de voiture que c'est pour monter à cheval, et nous y restons, avec le Premier Consul, quelquefois dix et douze heures de suite (2). » L'exactitude des doléances de Rapp est appuyée par les lettres particulières de l'Empereur écrivant à l'Impératrice en 1806 : « ...Je fais de ma personne vingt à vingt-cinq lieues par jour, à cheval, en voiture et de toutes les manières. Je me couche à huit heures et suis levé à minuit (3). » Et après Eylau, après Tilsitt, il écrit : « Je suis arrivé hier à cinq heures du soir à Dresde, fort bien portant, quoique je sois resté cent heures en voiture sans sortir (4). »

Devant le but à atteindre, rien ne peut lui faire obstacle; il s'est défini lui-même dans une lettre à sa femme où il dit : « Je me déclare le plus esclave des hommes; mon maître n'a pas

(1) Duc de Vicence, *Souvenirs*, IIe partie, t. II, p. 339.
(2) Bourrienne, *Mémoires*, t. V, p. 204.
(3) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, lettre lviii. — Péra, 13 octobre 1806, à deux heures du matin.
(4) *Id.*, t. I, p. 350, lettre cxl. Dresde, 18 juillet 1807, à midi.

New York Public Library
St. Agnes Branch,
Amsterdam Ave.

d'entrailles, et ce maître, c'est la nature des choses (1). »

Sous cette loi du devoir qu'il s'était rendue imprescriptible, il était aussi insensible aux fatigues morales qu'indifférent aux souffrances physiques occasionnées par les intempéries : « La pluie tombe ici par torrents ; j'ai passé toute la journée d'hier dans le port, en bateau et à cheval, mande le Premier Consul à Cambacérès. C'est vous dire que j'ai été constamment mouillé. Dans la saison actuelle, on ne ferait plus rien si l'on n'affrontait pas l'eau ; heureusement que, pour mon compte, cela me réussit parfaitement, et je ne me suis jamais si bien porté (2). »

« J'ai été, ma bonne Joséphine, écrit l'Empereur, plus fatigué qu'il ne le fallait; une semaine entière et toutes les journées l'eau sur le corps, et les pieds froids, m'ont fait un peu de mal (3)... »

Ces lignes datent de la campagne d'Austerlitz, l'une des plus glorieuses époques du règne impérial. Pendant la malheureuse guerre d'Espagne, M. de Ségur nous montre l'Empereur arrivant à toute bride à Burgos, « après avoir couru toute la nuit, couvert de boue, mourant de faim, de froid et de fatigue (4). » Cinq ans plus tard, sous Dresde, aux jours de la défaite, on le voit alerte, prodigue de sa personne comme au plus beau temps de sa jeunesse et de sa fortune. « Nous ne rentrâmes au palais, dit Caulaincourt, qu'à onze heures du soir; les vêtements de l'Empereur étaient si mouillés que l'eau en ruisselait; la nuit, il eut un accès de fièvre. Cependant, lorsque j'entrai chez lui, à quatre heures du matin, je le trouvai debout, prêt à monter à cheval. Et comme, dans son entourage, on lui reprochait de se

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I, p. 215, lettre LXXIV. — Posen, 3 décembre 1806, à six heures du soir.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. IX, p. 87, pièce 7269. — Au consul Cambacérès. Boulogne, 12 novembre 1803.

(3) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, t. I. lettre XLII. — Elchingen, 19 octobre 1805.

(4) DE SÉGUR, *Mémoires*, t. III, p. 268.

ménager si peu : « C'est mon métier, mes enfants (1) », répondait gaillardement Napoléon.

C'est aussi son métier qu'il fait, et avec quelle conscience! lorsqu'au début de la campagne de Russie, « le 23 juin 1812, à deux heures du matin, dit le baron Fain, l'Empereur monte à cheval, se rend aux avant-postes, prend la capote d'un Polonais et descend au Niémen : le général Haxo est le seul qui l'accompagne (2)... »

C'est encore son métier de passer des revues, « visitant lui-même les sacs de plusieurs soldats, examinant leurs livrets, les interrogeant sur leur prêt. Puis vient l'équipage des pontonniers avec quarante voitures. L'Empereur fait arrêter la marche, et, désignant un caisson numéroté 37, il demande au général Bertrand ce qu'il contient. Le général énumère les objets; alors Napoléon fait vider devant lui le caisson, compte les pièces, et, pour s'assurer qu'on ne laissait rien dans la voiture, il monte sur le moyeu de la grande roue en s'accrochant aux rayons (3) ». Tel est le compte rendu, fait par un témoin oculaire, d'une revue passée à Schœnbrunn en 1809.

Pas plus en France que là-bas, les revues n'étaient pour Napoléon des cérémonies décoratives, prétextes à caracolades et brillants défilés. Non, pour l'Empereur, il n'est pas de vaines parades : en face de ses troupes, il leur montre l'étendue de sa sollicitude, et ce n'est pas ailleurs que dans ces soins méticuleux, à l'égard du dernier conscrit de son armée, qu'il faut chercher la cause de la popularité de Napoléon. Dans la certitude que tous les services sont contrôlés efficacement, du haut en bas de l'échelle hiérarchique, les soldats, assurés de ne jamais manquer de rien sous la conduite d'un pareil chef, le suivent aveuglément partout.

(1) Duc de Vicence, *Souvenirs*, Ire partie, t. I, p. 248, 250.
(2) Baron Fain, *Manuscrit de* 1812, t. I, p. 165.
(3) Cadet de Gassicourt, *Voyage en Autriche*, p. 108.

C'est à Arras, où son mari commandait un corps d'armée, que la duchesse d'Abrantès, à son tour, va nous montrer l'Empereur passant devant le front des troupes : « ...Il faisait, dit-elle, déboutonner l'habit, après avoir regardé le drap, tâté lui-même, et il inspectait la chemise, regardait si la toile en était bonne, interrogeait le soldat sur ses besoins, sur ses goûts, et cela, il le faisait à chaque soldat (1)... »

C'était toujours son métier, compris à sa façon, que faisait Napoléon, lorsqu'il attendait la garde qui arriva au quartier général, à minuit. Voyant ses braves soldats abîmés de fatigue, il s'écrie : « Faites de suite de grands feux au milieu de la cour; allez chercher de la paille pour les coucher; faites-leur chauffer du vin. Et il fallait voir, ajoute Coignet, tous les cavaliers se multiplier et l'Empereur faire tout apporter... il ne quittait pas; il resta plus d'une heure et attendit que les tasses de vin fussent servies, avant de remonter dans son palais (2). »

Ainsi se passait la vie extérieure de Napoléon. Quand, rentré dans sa tente, un autre, exténué, aurait pris un repos bien mérité, il commençait, lui, l'examen des pièces administratives de l'Empire et la vérification minutieuse des états de situation de l'armée : « L'Empereur exigeait, dit Mollien, que les comptes du Trésor public, qui devaient servir de base aux crédits qu'il ouvrait chaque mois aux ministres, lui fussent adressés même à son quartier général; là, seul dans sa tente, il examinait ces comptes, contestait leurs résultats, modifiait mes propositions et les demandes des ministres, comme s'il n'eût pas été occupé d'autres soins... Du milieu de son camp et dans le moment des opérations militaires, il voulait non-seulement gouverner, mais administrer seul toute la France, et il y parvenait (3)... »

Quant aux états de situation, — roulant sur des effectifs de plu-

(1) Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. V, p. 101.
(2) Capitaine Coignet, *Cahiers*, p. 241.
(3) Mollien, *Mémoires*, t. II, p. 75.

sieurs centaines de mille hommes, fouillis de chiffres qu'il supputait jusqu'à demander pourquoi « quinze gendarmes restent sans armes dans l'île de Walcheren (1), » « pourquoi l'on a oublié de mentionner deux canons de 4 existant à Ostende (2) », et qu'il savait par cœur, au point de pouvoir indiquer à des soldats égarés en route l'emplacement de leur corps sur la simple vue du numéro de leur régiment (3), au point de se rappeler, en 1813, que trois ans auparavant il avait envoyé en Espagne deux escadrons du 20e régiment de chasseurs à cheval (4), — ces états ont été de tout temps pour l'Empereur un régal et un délassement de l'esprit : « On doit s'être aperçu, mande-t-il un jour à Berthier, que je lis ces états de situation avec autant de goût qu'un livre de littérature (5). » C'est de Finkenstein que, dans un mouvement d'enthousiasme, il écrit au général Lacuée : « Je reçois et lis avec un grand intérêt votre état A présentant la situation, après la réception des conscrits de 1808.,. Cet état est si bien fait qu'il se lit comme une belle pièce de poésie (6). » Sa prédilection pour ce genre de lecture est encore accusée par de nouvelles félicitations adressées au même général : « J'ai lu avec le plus grand intérêt le bel état que vous m'avez envoyé sur l'armée de Naples. Il m'a paru d'une clarté parfaite. Je l'ai parcouru avec autant de plaisir qu'un bon roman (7)... »

On a dit à maintes reprises, au cours de cette étude, que les

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 159, pièce 17727. — Au général Clarke, ministre de la guerre. Rambouillet, 16 mai 1811.

(2) De Ségur, *Mémoires*, t. II, p. 231.

(3) Comte de Lavalette, *Mémoires et Souvenirs*, t. I, p. 35.

(4) Le commandant Parquin, *Souvenirs et campagnes d'un vieux soldat de l'Empire*, p. 312.

(5) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. IX, p. 349, pièce 7727. — Au général Berthier. Saint-Cloud, 28 avril 1804.

(6) *Id.*, t. XV, p. 254, pièce 12619. — Au général Lacuée. Finkenstein, 21 mai 1807.

(7) *Id.*, t. XVIII, p. 6, pièce 14390. — Au général Lacuée. Saint-Cloud, 21 octobre 1808.

grandeurs furent sans influence sur le caractère de Napoléon, que toujours on le retrouve fidèle à toutes ses habitudes, quelles qu'elles soient; il faut le noter une fois de plus, en voyant Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, prendre les mêmes récréations que Napoléon empereur. En 1797, il écrivit au Directoire : « ...J'approfondis dans mes moments de loisir les plaies incurables des administrations de l'armée d'Italie (1). » On pourrait encore remonter beaucoup plus haut et rappeler que l'officier d'artillerie, après son service, utilisait ses heures de liberté à compléter son instruction et à écrire des ouvrages historiques.

VII

On aurait tort de croire que le souci des services de l'armée, base de sa renommée personnelle, primât toutes les pensées de Napoléon, et que la préparation de ses triomphes guerriers absorbât toutes ses facultés.

Certainement l'Empereur était un homme épris de l'art militaire, ravi d'ajuster avec précision, de polir avec amour toutes les pièces composant l'instrument de guerre qu'il maniait avec tant de sûreté et de bonheur. Mais cette passion, bien qu'elle paraisse l'avoir maîtrisé durant toute son existence, ne tenait pas plus de place, en réalité, dans son cerveau, que les préoccupations des autres services dont il assumait la responsabilité.

La fonction civile de chef de gouvernement, du jour où il en est investi, devient également pour lui un métier auquel il s'adonne avec autant d'abnégation et de scrupule qu'aux exigences militaires. Parmi la multitude d'actes qui ont concouru

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. II, p. 228, pièce 1363. — Au Directoire exécutif. Milan, 6 janvier 1797.

au relèvement de la France, beaucoup sont des lois qui supposent des discussions arides, difficiles, et des connaissances spéciales. On pourrait croire que Napoléon les a adoptées de confiance. « Ce serait une erreur, dit Rœderer. Depuis l'arrêté qui change la dénomination des poids et mesures jusqu'à la loi qui organise les tribunaux, il a tout discuté et très souvent tout éclairé. Infatigable au travail, assidu au conseil d'État, tenant les séances cinq à six heures de suite, il met à tout l'autorité de son talent, avant d'y mettre celle de sa place..... Il a établi dans le conseil d'État une discussion vive et familière, exempte des inconvénients attachés aux discussions de tribune (1) ... »

« Napoléon travaillait, dit Mollien, dix ou douze heures de chaque journée, soit dans les conseils d'administration, soit au conseil d'État, où il faisait discuter sous ses yeux les nouveaux règlements qui devaient compléter la législation si longtemps imparfaite. Il renforçait l'armée par de nombreuses recrues, il inspectait et faisait manœuvrer devant lui chaque division; il augmentait son artillerie, arme qui a toujours eu sa préférence; il examinait les plans des places fortes, ordonnait les travaux qui devaient les compléter, réglait lui-même les marchés pour la fabrication des armes, l'habillement des troupes, l'approvisionnement des magasins militaires, les achats de chevaux; il demandait compte à chaque ministre des moindres détails; il s'adressait même aux premiers commis, lorsque les ministres n'éclairaient pas tous ses doutes... Il n'était pas rare de voir les ministres sortir de ses conseils, accablés de la fatigue des longs interrogatoires qu'ils avaient à subir; et Napoléon, qui dédaignait de s'en apercevoir, ne parlait de sa journée que comme d'un délassement qui avait à peine exercé son esprit; et, je le répète, il arrivait souvent aux mêmes ministres de trouver encore, en rentrant chez eux, dix lettres du Premier Consul

(1) Roederer, *Mémoires*, t. III, p. 381 et 390.

demandant d'immédiates réponses auxquelles tout l'emploi de la nuit pouvait à peine suffire (1)... »

Dans l'ordre civil, aussi bien que dans l'ordre militaire, aucune nomination, aucune promotion n'était signée, sans qu'il eût vérifié par lui-même les mérites du titulaire. « Lorsque le travail, dit le duc de Bassano, après avoir été soumis, comme tous les autres, au contrôle du ministre secrétaire d'État, revenait à la signature, l'Empereur le faisait laisser sur son bureau, et il ne le rendait que le lendemain. C'était sa constante habitude. L'examen de ce travail était l'objet d'une attention toute spéciale de sa part : *à chaque nom,* sans aucune exception, il y avait une annotation de sa main. Ces curieuses annotations, les voici littéralement copiées : « — Accordé. — Il n'y a pas lieu. — A quel titre? — Combien de blessures? — A la première bataille, s'il y a lieu. — Les années de services, s'ils sont médiocres, ne constituent pas un droit. — On verra plus tard. — Pas une action d'éclat. » — En remettant ce travail ainsi annoté, Napoléon discutait ses observations. Si le ministre insistait en faveur de tel ou tel, l'Empereur se faisait apporter les dossiers. Quelquefois il revenait sur sa première décision; cela était rare. Sa prodigieuse mémoire le servait si bien, qu'il pouvait presque appliquer au nom de chacun la part de mérite qui lui revenait... » Et le duc de Bassano cite une proposition en faveur d'un capitaine, trois fois renouvelée, à plusieurs mois d'intervalle, et trois fois rejetée par l'Empereur (2).

Cette extrême contention d'esprit à travailler, sans trêve ni repos, pour pénétrer les replis de l'administration, ne faiblit jamais un seul instant; son activité, déjà déconcertante, devient, pour ainsi dire, fabuleuse quand on le suit dans ses campagnes à travers l'Europe. On voit, avec trouble et stupéfaction, l'Empereur, même dans les jours qui précèdent ou suivent immédiate-

(1) Mollien, *Mémoires*, t. I, p. 378 et 379.
(2) Duc de Bassano, *Souvenirs*, t. II, p. 132.

ment les phases principales de l'épopée impériale, trouver non-seulement l'ampleur d'esprit, mais le temps matériel pour mener de front l'examen et le contrôle des questions relativement les plus futiles, et l'exécution des plans, la combinaison des traités qui doivent décider de la gloire et du salut de l'Empire.

En 1805, Napoléon dut tenir tête à la troisième coalition, composée des armées russes et autrichiennes. Pour mieux tromper ses ennemis, l'Empereur avait formé le projet hardi de simuler une retraite de son armée. La réalisation de ce dessein demandait, on le conçoit, un tact extrême, car il fallait ordonner des mouvements à deux fins, qui fussent de nature à illusionner les adversaires; et, de plus, il fallait éviter toute indiscrétion. Aussi Napoléon garda-t-il le secret pour lui seul, ce qui décuplait les difficultés d'exécution, attendu qu'il était obligé de donner à ses propres ministres des instructions contraires à ses véritables intentions. C'est ainsi que, le 23, il mandait à Talleyrand : « Je ne vais pas tarder à me rendre à Vienne, ayant pris le parti de donner du repos à mes troupes, qui en ont un excessif besoin (1). »

En même temps, Napoléon prenait des dispositions inverses, et raisonnées à ce point que, peu de jours après, la veille de la bataille, il put avec une assurance imperturbable indiquer publiquement, dans une allocution à ses troupes, les manœuvres qui seraient exécutées le lendemain, tant par les Autrichiens et les Russes que par les Français. Ne croirait-on pas que l'Empereur commande en chef les deux armées belligérantes, quand il dit : « Les positions que nous occupons sont formidables; et pendant qu'ils marcheront pour tourner ma droite, ils me présenteront le flanc (2) !... »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XI, p. 432, pièce 9519.— A M. Talleyrand. Quartier impérial. Brunn, 23 novembre 1805.

(2) Ordre à l'armée au bivouac, 1er décembre 1805.

Le lendemain, l'ennemi, combattant sous les yeux des empereurs de Russie et d'Autriche, était en déroute, laissant entre nos mains « 40 drapeaux, les étendards de la garde impériale russe, 120 pièces de canon, 20 généraux, plus de 30,000 prisonniers (1) ».

Le 21 novembre, Napoléon avait visité et reconnu le terrain qu'il avait choisi pour engager la bataille d'Austerlitz (2). Le 22, dans la fièvre des mille péripéties engendrées par des entreprises de cette nature, il trouve assez de calme pour écrire au ministre du Trésor public, et pour discuter, avec le ton dégagé d'un homme qui n'aurait à s'occuper que de la gestion des finances à Paris : « Ce n'est pas sérieusement, écrit l'Empereur, que vous me demandez mon approbation à la mesure que vous avez prise pour M. Vanlenberghe. Vous savez qu'il a toujours été contre mes principes, même en temps de paix, de faire des avances à des fournisseurs, et il est bien singulier que vous me proposiez de donner vingt-six millions à un homme auquel je ne les dois pas, qui a très bien fait son service tant qu'il l'a fait comme munitionnaire, mais qui, dans ces derniers temps, l'a fort mal fait. J'y perdrais les vingt-six millions, et cela ne sauverait point cet homme... Un ministre a dit qu'il valait mieux donner cent millions à Vanlenberghe que de le laisser manquer. Permettez-moi de vous dire que c'est là un propos de petites maisons. Ce ministre ne connaît probablement pas les chiffres et ne sait pas ce que c'est que cent millions (3). »

C'est à la suite de cette immortelle journée d'Austerlitz que l'empereur d'Allemagne vint en personne, dans la tente de Napoléon, implorer la paix qui valut à la France quatre millions de sujets et des ressources considérables. (Paix de Presbourg, 26 décembre 1805.)

(1) Ordre à l'armée à Austerlitz, 3 décembre 1805.
(2) A.-M. PERROT, *Itinéraire général de Napoléon*, p. 245.
(3) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XI, p. 429, pièce 9515. — A M. Barbé-Marbois. Brunn, 22 novembre 1805.

L'année suivante, en 1806, commença la campagne de Prusse. Quatre jours exactement avant son départ de Paris pour l'armée, voici l'un des soucis de l'Empereur : « Demandez à M. Denon, s'il est vrai qu'on ait retardé hier l'entrée du Muséum, qu'on ait ainsi fait attendre le public. On ne peut rien faire qui soit plus contraire à mes intentions (1). »

Vingt-cinq jours après, eut lieu la bataille d'Iéna, qui fit tomber entre nos mains deux cents pièces d'artillerie, trente drapeaux, vingt-huit mille prisonniers (2), seuls restes palpables de l'armée prussienne dispersée, affolée.

Après la victoire, l'Empereur passa trois jours au château royal de Sans-Souci, à Potsdam. Ce ne fut pas sans un légitime orgueil que Napoléon se rendit sur le tombeau du grand Frédéric, là même où, moins d'un an auparavant, l'empereur de Russie, le roi et la reine de Prusse avaient juré, dans un serment solennel, l'extermination de l'armée française (3)

Quel monde de pensées devait alors assaillir l'officier de fortune, aujourd'hui conquérant invincible, tenant entre ses mains l'épée du grand roi dont, naguère encore, on invoquait le souvenir magique pour soulever les peuples contre la France ! Combien ne se fussent pas laissé éblouir par ces magnifiques succès ! Napoléon demeure fidèle à ses habitudes journalières. La veille même de son entrée dans la capitale prussienne, alors que les fanfares triomphales répétaient leurs accords, l'Empereur, avec une liberté d'esprit que lui envierait un châtelain désœuvré, règle les petites dépenses proposées de Paris par ses ministres : « Je vous envoie, écrit-il à Fouché, mon approuvé de la dépense relative à la mise en scène du ballet *le Retour d'Ulysse*. Faites-vous rendre compte en détail de ce ballet, et voyez-en la pre-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII, p. 241, pièce 10848. — Note pour M. Denon. Saint-Cloud, 21 septembre 1806.

(2) *Id.*, t. XIII, p. 352, pièce 11067. — A M. de Talleyrand. Iéna, 15 octobre 1806.

(3) XVIIIe bulletin de la Grande-Armée. Potsdam, 25 octobre 1806.

mière représentation pour vous assurer qu'il n'y a rien de mauvais, vous comprenez dans quel sens. Ce sujet me paraît d'ailleurs beau; c'est moi qui l'ai donné à Gardel (1). »

En 1807, pendant la guerre de Pologne, où chaque jour amenait un nouveau combat, Napoléon écrit, de Posen, ces lignes déjà citées : « Monsieur de Champagny, la littérature a besoin d'encouragements, vous en êtes le ministre, proposez-moi quelques moyens pour donner une secousse à toutes les branches des belles-lettres qui ont de tout temps illustré la nation. » Dans la même lettre, plus loin : « ... Il est nécessaire d'avoir une Bourse à Paris. Mon intention est de faire construire une Bourse qui réponde à la grandeur de la capitale et au grand nombre d'affaires qui doivent s'y faire un jour. Proposez-moi un local convenable; il faut qu'il soit vaste, afin d'avoir des promenades autour. Je voudrais un emplacement isolé... (2). » Dans la même période, Cambacérès reçoit le billet suivant : « Je reçois votre lettre du 6 décembre. Faites travailler au théâtre de l'Odéon (3). »

A ce sujet, sera-t-il permis de signaler ici qu'une des erreurs les plus accréditées, et que l'on réédite, même actuellement, plusieurs fois par an, consiste à dire que le fameux décret de Moscou, relatif à la réorganisation de la Comédie française, n'avait été dicté de cette ville que pour donner le change à l'Europe sur la situation d'esprit de l'Empereur?

A l'encontre de cette supposition, on remarquera que les deux lettres précédentes, parlant de l'Odéon, de beaux-arts, d'architecture, jointes à celle qui, tout à l'heure, nous a fait connaître l'Empereur en qualité de librettiste de ballet d'opéra, ont été écrites

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII, p. 412, pièce 11079. — A M. Fouché. Potsdam, 25 octobre 1806.

(2) *Id.*, t. XIV, p. 68, pièce 11445. — A M. de Champagny. Posen, 12 décembre 1806.

(3) *Id.*, t. XIV, p. 89, pièce 11470. — A M. Cambacérès. Posen, 15 décembre 1806.

au cours d'une série de victoires, c'est-à-dire à des moments où il n'était nullement besoin d'afficher une sérénité factice. Il n'y avait, apparemment, pas plus de préméditation machiavélique à Moscou, en 1812, qu'aux portes de Berlin et de Varsovie en 1806; ici, comme là-bas, Napoléon obéissait à sa propension naturelle qui le portait à intervenir dans toutes les questions, même dans celles qui sont le plus éloignées des attributions directes du chef de l'État.

Après la bataille d'Eylau, de son quartier général, pendant qu'il combine les mouvements de son armée, journellement aux prises avec l'ennemi, l'Empereur écrit au ministre de l'intérieur : « Je viens de mettre 1,600,000 francs à la disposition de M. Daru pour faire les commandes ci-après, savoir : 1,400,000 francs aux manufactures de Lyon, 50,000 francs aux manufactures de cristaux, et 150,000 francs aux fabriques de serrurerie... Ce qui me paraît le plus convenable pour venir au secours des manufactures, c'est le prêt sur consignation. J'ai renvoyé cet objet au conseil d'État, mais on sera des années sans s'entendre. Allez donc de l'avant... Par exemple, je suppose qu'Oberkampf a un million de marchandises fabriquées, qu'il ne peut le vendre et que sa manufacture est au moment de chômer : vous lui prêteriez 150,000 francs, et il mettrait pour 300,000 francs de marchandises dans un magasin sous votre surveillance. La conséquence de ce prêt doit être que la manufacture recommence à marcher (1). »

De Finkenstein, où il préparait la campagne qui devait porter les derniers coups à la Russie menaçante, l'Empereur écrit à Fouché, en avril 1807, à propos d'une actrice tombée du cintre pendant une représentation :

« Toutes ces intrigues de l'Opéra sont ridicules. L'affaire de Mlle Aubry est un accident qui serait arrivé au meilleur méca-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIV, p. 549, pièce 12187. — A M. de Champagny. Osterode, 27 mars 1807.

nicien du monde..... Ne dirait-on pas que c'est la mer à boire que de faire mouvoir les machines de l'Opéra !... Les actrices monteront dans les nuages ou n'y monteront pas... Je verrai ce que j'ai à faire quand je serai à Paris, mais on pousse trop loin l'indécence. Parlez-en à qui de droit pour que cela finisse... (1). »

Et de la même plume, le même jour, l'Empereur donnait de très longues et très minutieuses instructions à l'effet d'envoyer en Perse une ambassade dont le but était de contracter une alliance avec cette puissance, comme il donnait toutes les dispositions et ordres relatifs au siège de Danzig, sans oublier les recommandations pour le tir des pièces d'artillerie (2).

Deux mois plus tard, Napoléon, par la défaite de l'armée russe à Friedland, avait marqué la fin de la quatrième coalition, — tous les souverains alliés contre la France ayant été battus l'un après l'autre.

Les résultats de cette glorieuse journée allaient être considérables : l'Empereur se trouvait en position de remanier, à son gré, la carte de l'Europe. Créer des royaumes, bouleverser les frontières de ceux qui existaient, réduire l'un pour agrandir l'autre, il y avait là de quoi captiver, sans partage, l'attention du vainqueur. Le traité de Tilsitt a prouvé surabondamment que Napoléon s'était formé, au préalable, des idées très arrêtées sur la nouvelle répartition de l'Europe qu'il allait imposer à l'aréopage de monarques devenus, à leur tour, courtisans pour la circonstance.

Onze jours, pendant lesquels l'armée française prit encore Kœnigsberg et Insterburg, onze jours seulement séparent la journée de Friedland de l'entrevue de Tilsitt où l'empereur de Russie vint traiter avec Napoléon; dans cet intervalle, on peut voir ce dernier aussi alerte d'esprit, aussi attentif à la gestion

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XV, p. 57, pièce 12351. — A M. Fouché. Finkenstein, 12 avril 1807.

(2) *Id.*, t. XV, p. 59 et 64. — A Talleyrand et Lefebvre.

des affaires générales de l'Empire qu'aux heures les plus paisibles de son existence.

Le lendemain même de la bataille de Friedland, on n'avait pas encore fait le compte de nos trophées de victoire, que l'Empereur s'occupait de la forme et de l'emplacement d'une statue à élever à la mémoire de l'évêque de Vannes : « Il convient, décide Napoléon, de faire faire la statue en habits pontificaux, la mitre en tête et la crosse à la main, et de la placer sur un piédestal. Il est inutile d'ouvrir une espèce de concours où tout le monde ne serait pas admis. Le ministre choisira le statuaire qu'il jugera le plus en état de bien faire et de faire promptement. On fera graver, sur le piédestal, une inscription latine en prose ou en vers (1). »

A la date du 20 juin, ce sont trois notes à trois ministres différents : à Cambacérès, il dit : « Il faut tâcher de finir le Code de commerce, afin de le présenter tout entier à la prochaine session du Corps législatif (2). » Au ministre des finances : « Je vois avec peine que le nouveau Code de procédure diminue nos rentrées de l'enregistrement (3). » Enfin, d'une lettre à Fouché, détachons les passages suivants : « Flachat est à Lyon, sous un nom supposé, où, à ce qu'il paraît, il établit une maison de contrebande et dupe de bons citoyens. Ce misérable aura-t-il donc toujours des protecteurs, et sera-t-il toujours au-dessus des lois?... » Et plus loin : « J'ai vu avec plaisir la réunion des journaux *le Courrier français* et *le Courrier des spectacles*. Si c'est M. Legouvé qui se charge du nouveau journal, il ne peut être rédigé que dans un bon esprit... (4). »

Et cinq jours après, un spectacle d'une grandeur inouïe s'offrait aux regards des armées française et russe réunies sur les

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XV, p. 336, pièce 12759. — Décision. Friedland, 15 juin 1807.
(2) *Id.*, t. XV, p. 350, pièce 12776. — A Cambacérès. Tilsitt, 20 juin 1807.
(3) *Id.*, t. XV, p. 350, pièce 12777. — A M. Gaudin. Tilsitt, 20 juin 1807.
(4) *Id.*, t. XV, p. 350, pièce 12778. — A M. Fouché. Tilsitt, 20 juin 1807.

rives du Niémen; Napoléon et Alexandre s'abordaient sur un radeau amarré au milieu du fleuve, les deux souverains s'embrassaient, pendant que les soldats des deux nations éclataient en hourras frénétiques. Puis, les deux empereurs se rendirent à Tilsitt, où Napoléon, arbitre décisif, allait morceler le continent, selon son bon plaisir.

La solennité grandiose de l'entrevue des deux empereurs n'avait pas empêché Napoléon, toujours calme, de porter son attention sur certains détails d'équipement de son armée. A peine rentré à Tilsitt, son premier soin est d'écrire au ministre de la guerre : « Monsieur Dejean, je suis extrêmement mécontent des habits blancs. Mon intention est que mes troupes continuent à être habillées en bleu. En attendant, vous donnerez l'ordre que toutes les distributions soient faites en drap bleu. L'habit bleu est mille fois meilleur (1). »

A Bayonne, en 1808, l'Empereur engageait les négociations difficiles et tortueuses par lesquelles il allait forcer le roi d'Espagne à abdiquer; jamais projet plus hardi, peut-être, plus téméraire, si l'on veut, n'avait germé dans le cerveau d'un homme. Eh bien ! on peut constater qu'en cette occurrence scabreuse, Napoléon n'avait pas perdu son sang-froid, et que, pour si haut dans les nuages qu'ait été alors sa pensée, ses pieds n'en restaient pas moins à terre. Voici un extrait d'une lettre au maréchal Bessières : « Le grand-duc de Berg m'annonce qu'une députation du Conseil de Castille se rend à Bayonne. Si elle s'arrête à Burgos, traitez-la bien et donnez-lui de bons dîners (2). » A ce trait, il est aisé de reconnaître comme absolument identique à lui-même, sans la moindre modification, l'ex-général en chef de l'armée d'Égypte qui, en 1798, recommande de « faire

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XV, p. 373, pièce 12830. — Au général Dejean. Tilsitt, 26 juin 1807.

(2) *Id.*, t. XVII, p. 187, pièce 13966. — Au maréchal Bessières, à Burgos. Bayonne, 22 mai 1808.

bon et de bien préparer le café (1) » qu'il se propose d'offrir aux notables du Caire rassemblés, pour la première fois, par son ordre. C'était là un événement considérable : réunir des vaincus et les rallier en vue de les déterminer à accepter l'oppression étrangère, discuter avec ces gens, de mœurs, de religion, de langage si différents des nôtres, et les convaincre; tel était le problème dont les termes généraux demandaient une étude assez sérieuse pour dispenser Napoléon d'avoir souci des détails accessoires.

Non moins étonnante, dans le même ordre d'idées, est la lettre de l'Empereur à son ambassadeur à Saint-Pétersbourg en 1807. Il importait, à cette époque, de ramener aux sympathies françaises l'entourage du Tsar, près de qui avait été envoyé le général Savary. Celui-ci chercha à se concilier la faveur des belles dames russes honorées des galanteries personnelles d'Alexandre Ier. Dans ce but, notre ambassadeur pensa que le meilleur moyen était de faire venir et de distribuer des colifichets parisiens, attraits irrésistibles pour la coquetterie féminine. « Je ne vous connaissais pas aussi galant que vous l'êtes devenu, répond l'Empereur à Savary. Toutefois, les modes pour vos belles Russes vont être expédiées. Je veux me charger des frais. Vous les remettrez en disant qu'ayant ouvert, par hasard, la dépêche par laquelle vous les demandiez, j'ai voulu faire moi-même le choix. Vous savez que je m'entends très bien en toilette (2). »

On le voit, ni la multiplicité, ni l'importance des préoccupations, ni sa propre élévation ne peuvent affaiblir en rien cette habitude, indéracinable chez Napoléon, de prendre toujours assez de recul pour voir du même coup d'œil le sommet et la base de ses conceptions.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. V, p. 28, pièce 3414. — Au citoyen Poussielgue. Quartier général. Caire, 30 octobre 1798.

(2) *Id.*, t. XVI, p. 54, pièce 13194.— Au général Savary, en mission à Saint-Pétersbourg. Fontainebleau, 28 septembre 1807.

Au lieu des triomphes éclatants qu'il n'avait cessé de remporter dans les précédentes guerres, l'Empereur ne trouva en Espagne que des succès pénibles et stériles; l'Europe entière guettait les conséquences de cette première faute, pour se coaliser de nouveau contre la France et venger les humiliations antérieures.

Les anxiétés graves, qui découlaient de cette situation critique, n'altéraient nullement le calme méthodique que Napoléon apportait dans son travail journalier : c'est de Burgos qu'il écrit : « Monsieur Cretet, les hôpitaux de Parme et de Plaisance ont besoin d'une organisation particulière. Faites-vous rendre compte et proposez-moi les mesures nécessaires (1). »

Huit jours avant son entrée à Madrid, l'Empereur dit dans une lettre à Cambacérès : « Je suis choqué et indigné de tout ce que j'entends dire de la caisse Lafarge. Je désire qu'avant huit jours le Conseil d'État ait prononcé et que bonne justice soit faite à ces cent mille actionnaires (2). » C'est de Madrid, enfin, qu'il désire savoir du même ministre : « Si l'eau du canal de l'Ourcq est à Paris et si elle jaillit dans la fontaine des Innocents... Autant que j'ai pu comprendre par les journaux, ajoute-t-il, vous avez dû poser la première pierre de la première tuerie... Je suppose que les travaux de la Madeleine sont en train... J'attache toujours la plus grande importance à la promenade d'hiver et couverte pour Paris (3). » Cette lettre n'était, en fait, que le rappel de celle qui avait été envoyée précédemment de Bayonne et dans laquelle l'Empereur disait : « Monsieur Cretet, faites-moi un petit rapport sur les travaux que j'ai ordonnés. Où en est la Bourse? Le couvent des Filles-Saint-Thomas est-il démoli? Le bâtiment s'élève-t-il? Qu'a-t-on fait à l'Arc de triomphe? Où en est-on de la

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVIII, p. 73, pièce 14495. — A M. Cretet, ministre de l'intérieur. Burgos, 20 novembre 1808.

(2) *Id.*, t. XVIII, p. 79, pièce 14511. — A Cambacérès. Aranda, 26 novembre 1808.

(3) *Id.*, t. XVIII, p. 127, pièce 14573. — A M. Cretet. Madrid, 16 décembre 1808.

gare aux vins? Où en sont les magasins d'abondance? La Madeleine ? Tout cela marche-t-il? Passerai-je sur le pont d'Iéna à mon retour (1)? »

Le spectacle des embarras causés à la France par la malheureuse guerre d'Espagne décida bientôt l'Autriche à reprendre l'offensive. Napoléon bondit sur son ennemi avec une rapidité foudroyante, qui tient du merveilleux, vu l'état des moyens de communication à cette époque. Le 13 avril 1809, on peut rencontrer encore l'Empereur à Paris, et, dix jours après, il est blessé à Ratisbonne, après avoir déjà gagné la bataille d'Eckmühl.

Après les victoires mémorables de Wagram et de Znaïm, un armistice, prélude de la paix de Vienne, fut signé. Le lendemain, l'Empereur est déjà revenu aux soins les plus étrangers à cet acte qui portait à l'apogée sa gloire et sa puissance. C'est à Cambacérès qu'il écrit : « Il faudrait s'occuper, au Conseil d'État, d'un règlement sur les agents de change... On fait courir les bruits les plus criminels, et cela tient non à la malveillance, mais à des spéculations sur la hausse ou la baisse. Il est instant de faire cesser un jeu d'agiotage qui compromet la tranquillité publique (2). » Une fois la paix de Vienne signée, le jour même de sa rentrée à Fontainebleau, sans s'arrêter aux congratulations de la Cour sur l'heureuse issue de la campagne, voici l'une des premières préoccupations de l'Empereur, qui écrit au ministre de l'intérieur : « Dans les faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin, il y a trois fontaines qui manquent d'eau. Les gens de ces faubourgs pensent que c'est par la négligence des personnes chargées de l'entretien de ces faubourgs. Faites-moi un rapport là-dessus (3). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVII, p. 256, pièce 14044. — Au ministre de l'intérieur. Bayonne, 2 juin 1808.

(2) *Id.*, t. XIX, p. 241, pièce 15520. — A Cambacérès. Schœnbrunn, 14 juillet 1809.

(3) *Id.*, t. XXI, p. 230, pièce 17064. — Au prince Lebrun. Fontainebleau, 17 octobre 1810.

En route pour Moscou, en 1812, Napoléon avait à subvenir aux besoins infinis d'une armée de plusieurs centaines de mille hommes, la plus nombreuse que jamais chef eût commandée, la plus difficile aussi à manier, car elle était composée de soldats appartenant à neuf nations différentes : c'était la confusion des langues et de tous les services.

Se trouver à quelques centaines de lieues des centres d'approvisionnement et avoir à nourrir cette nuée d'hommes, dans un pays ravagé délibérément par l'ennemi, c'était le problème ardu de tous les jours. Comme si cela ne suffisait pas à son activité dévorante, Napoléon s'occupe du prix du blé, — non en Pologne où il était, — mais dans le département du Calvados, et il mande, à ce sujet, au ministre du commerce : « La taxation du blé par le préfet de Caen à 33 francs l'hectolitre est fort extraordinaire... Je pense que la meilleure opération que devrait faire la municipalité de Caen serait de faire venir les blés du département de la Roer... (1). »

Après les plus grands revers, on retrouve Napoléon armé de la même méthode, de la même énergie, de la même fièvre de travail qu'aux plus beaux jours de ses succès : le 2 novembre 1813, il fait son entrée à Mayence, à la tête des immortels vaincus de Leipzig et de Hanau, et le lendemain 3, « l'Empereur, dit le duc de Bassano, met pied à terre dans la cour des Tuileries. Il a franchi cette distance, de Mayence à Paris, avec une rapidité effrayante, sans s'arrêter; en descendant de voiture, ses jambes engourdies ne peuvent le soutenir, ses traits altérés révèlent l'épuisement et la fatigue. Cependant, il ne prend que le temps d'aller embrasser sa femme et son fils, et le reste de la nuit s'écoule à interroger ses ministres réunis autour de lui, à faire prendre des notes, à rédiger des ordres. A six heures du matin seulement, l'Empereur les congédie, en

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXIII, p. 451, pièce 18743. — Au comte de Sucy. Posen, 1er juin 1812.

recommandant au ministre des finances de revenir à midi : « Apportez les états de situation du Trésor, Gaudin, lui dit-il, nous avons un travail approfondi à faire ensemble (1). »

C'est en ces jours que son secrétaire disait au comte Lavalette : « L'Empereur se couche à onze heures, mais il se lève à trois heures du matin, et, jusqu'au soir, il n'y a pas un moment qui ne soit pour le travail. Il est temps que cela finisse, car il y succombera, et moi avant lui (2). »

L'homme, on le voit, est invariable dans ses habitudes; que l'on prenne Napoléon où l'on veut, à l'heure du triomphe ou de la défaite, de la splendeur ou de la détresse, d'une entrée pompeuse dans une capitale ennemie ou d'un retour humiliant dans son palais, sa pensée première, celle qui passe avant les joies de la gloire comme avant les épanchements de son âme éprouvée par le malheur, s'en va vers le travail à accomplir. Ni les accablements moraux qui briseraient l'âme la mieux trempée, ni les fatigues physiques qui accableraient le corps le plus endurci, rien n'a prise sur sa courageuse résolution de se remettre, d'abord et quand même, à l'ouvrage.

Tout ce qui, dans son esprit, peut contribuer au bien de ses entreprises doit être réalisé. Après le sacrifice de sa personne, il fait volontiers celui de son amour-propre, ce qui coûte souvent davantage. Peu lui importent, en vue de la réussite de ses plans, les préjugés qui tendraient à limiter son action; il n'a nul souci de ménager sa dignité; toute démarche régulière ou non, il la fera, s'il la juge utile.

Ce n'est pas de l'Empereur qu'on aurait pu dire que « sa grandeur l'attachait au rivage ». Maître absolu, n'ayant qu'à sévir, si ses ordres ne sont pas ponctuellement exécutés, il n'hésite pas à transiger pour obtenir les concours dont il a besoin.

En 1814, Augereau montrant de la mollesse dans son com-

(1) Duc de Bassano, *Souvenirs intimes*, Ire partie, t. II, p. 139.
(2) Comte de Lavalette, *Mémoires et Souvenirs*, t. II, p. 75.

mandement, l'Empereur mande au roi Joseph : « J'ai fait écrire au duc de Castiglione. Je dis à l'Impératrice de parler à sa femme. Je pense que vous devez lui parler aussi et lui faire parler par les dames du palais. Il faut qu'il marche comme moi et se fasse honneur... (1). »

Pense-t-on que cette attitude soit accidentelle et ne s'explique que par l'état de désespoir où devait se trouver Napoléon aux dernières heures de sa lutte contre l'invasion de la France; et supposera-t-on qu'en d'autres circonstances, il n'eût pas fait aussi bon marché de son prestige que ces sortes de commérages féminins ne pouvaient qu'amoindrir?

Ce serait une erreur : en pleine splendeur, quelques jours à peine après le sacre de l'Empereur comme roi d'Italie, il condescend parfaitement à réclamer l'intervention de la femme d'un officier, dans l'intérêt du service : « Je crois, écrit Napoléon au ministre de la marine, que madame Missiessy est une femme raisonnable, qui a un peu d'ambition. Engagez-la à partir pour Rochefort; il est juste que l'amiral Missiessy voie sa femme : qu'elle lui fasse bien comprendre qu'il faut qu'il achève la campagne (2). »

VIII

En voyant l'Empereur prier, alors qu'il aurait pu ordonner et punir, comment adopter la conclusion ainsi formulée : « Quelle contrainte insupportable il exerce, de quel poids accablant son arbitraire pèse sur les dévouements les mieux éprouvés et sur les caractères les plus assouplis, avec quel excès il foule et froisse

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII, p. 233, pièce 21356. — Au roi Joseph, à Paris. Chartres, 23 février 1814.

(2) *Id.*, t. X, p. 483, pièce 8846. — Au vice-amiral Decrès. Milan, 6 juin 1805.

toutes les volontés, jusqu'à quel point il comprime et il étouffe la respiration de la créature humaine (1)! »

Hélas! tout au contraire, ce fut la grande lacune du caractère de Napoléon dans son rôle de chef, ce fut la cause, sinon initiale, du moins efficiente, de ses plus grands revers, que de n'avoir pas su toujours imposer une inflexible autorité à son entourage immédiat, que de n'avoir pas eu le courage de briser brutalement les résistances sourdes ou avouées de ceux qu'il avait gorgés de richesses et d'honneurs, que de n'avoir su ni froisser, ni fouler, ni comprimer, ni étouffer.

Ce qu'il fut envers ses frères, envers Talleyrand, Fouché, Bourrienne et d'autres, il le fut également à l'égard de ses généraux; on le vit, de même, sacrifier les intérêts les plus graves à cette sorte de respect moral qu'il avait, et dont il ne pouvait se défaire, pour les positions magnifiques créées par sa volonté. L'homme qui s'était arrogé le droit d'élever les autres, de la plus basse condition à des hauteurs suprêmes, ne se sentit jamais la force de les faire déchoir, même quand le bien du service et son avantage personnel le lui commandaient.

Attachement à ses habitudes, souvenir des services rendus, appréhension de causer des peines dont il avait connu l'acuité à ses débuts, c'étaient probablement tous ces sentiments réunis qui paralysaient la sévérité de Napoléon. « Le seul reproche qu'on puisse faire à l'Empereur, dit le duc de Rovigo, c'est d'avoir été bon jusqu'à la faiblesse pour des hommes qui ne recherchaient que la faveur (2). »

Ce n'est un secret pour personne que, même bien longtemps avant la campagne de Russie, enrichis, anoblis, repus de toutes les faveurs que la vanité humaine peut rêver, les maréchaux et généraux de premier rang étaient devenus frondeurs. Un désir

(1) H. Taine, *Les Origines de la France contemporaine, Le Régime moderne*, t. I, p. 88 et 89.

(2) Duc de Rovigo, *Mémoires*, t. VI, p. 247

exclusif les animait tous, celui de vivre paisiblement des bienfaits, se chiffrant par des millions de revenus, que la largesse de Napoléon leur avait octroyés.

On peut, sur l'exactitude de ces faits, s'en rapporter principalement à l'opinion d'un ennemi qui ne saurait les inventer pour le simple plaisir de rapetisser le mérite des vainqueurs de Napoléon : « Ces hommes, dit Metternich en 1809, sortis pour la plupart des rangs inférieurs de l'armée, étaient parvenus au comble des honneurs militaires; gorgés de butin, enrichis par la générosité calculée de l'Empereur, ils désiraient jouir de la grande situation à laquelle ils étaient parvenus. Napoléon leur avait assuré une existence splendide. Le prince de Neuchâtel, Berthier, avait plus de douze cent mille francs de rente à dépenser; le maréchal Davout avait amassé une fortune qui représentait plus d'un million de revenus; Masséna, Augereau et beaucoup d'autres maréchaux et généraux étaient dans une position tout aussi brillante... Le maréchal Ney m'a dit lui-même que les différentes dotations en biens-fonds qu'il avait reçues en Italie, en Pologne, et qu'on venait de lui assurer en Westphalie et en Hanovre, se montaient à cinq cent mille livres de rente en baux. En outre, ses appointements, la Légion d'honneur, ce qu'il perçoit des caisses de l'État sous plusieurs titres, le tout ensemble monte à trois cent mille francs. Il m'a assuré que ses revenus se trouvaient loin du maximum accordé à plusieurs de ses confrères (1). » « Masséna, affirme le général Marbot, jouissait d'une fortune colossale : deux cent mille francs en qualité de chef d'armée, deux cent mille francs comme duc de Rivoli, et cinq cent mille francs comme prince d'Essling : au total, neuf cent mille francs par an (2). »

« J'ai trente-trois ans, dit, à la même époque, le général Lassalle à Rœderer, je suis général de division : savez-vous que

(1) Prince de Metternich, *Mémoires*, t. I, p. 68 et 299.
(2) Général Marbot, *Mémoires*, t. II, p. 303.

l'Empereur m'a donné, l'année passée, cinquante mille livres de rente? C'est immense (1)! »

C'est avec la plus grande délicatesse que, souvent, Napoléon répandait à profusion des sommes considérables : « L'Empereur me fait don de six cent mille francs, écrit Davout à la maréchale, dont trois cent mille francs en rente doivent être réunis aux autres biens que je tiens de Sa Majesté, et faire partie du fief que l'Empereur veut me donner aussi... Je dois te recommander de ne parler de ces nouveaux bienfaits de notre Empereur à qui que ce soit : c'est la condition qu'il y met. En me comblant de ses bienfaits, il veut qu'on les ignore. Que personne donc, même dans ton intérieur, ne le sache (2). »

On peut, en guise de contrôle de la munificence impériale, consulter, entre autres documents officiels, un seul état de répartition par lequel l'Empereur fait cadeau, en 1807, d'un million à Berthier, de six cent mille francs par tête à quatre maréchaux, de quatre cent mille francs à cinq autres et de deux cent mille francs à chacun des vingt-six généraux nominativement désignés (3). « Ces hommes, ajoute Metternich, voulaient jouir de leur fortune et n'entendaient pas risquer tous les jours leurs biens et leur vie au milieu des vicissitudes de la guerre. » — « Si l'Empereur, dit le général Marbot, eût voulu punir tous ceux qui manquaient de zèle, il eût dû renoncer à se servir de presque tous les maréchaux (4). »

C'est ainsi qu'au lieu de l'obéissance passive, de l'entrain spontané, gages de la victoire, l'Empereur ne rencontra plus autour de lui que la mollesse et la force d'inertie, quand ce n'était pas l'indiscipline. Ces grands dignitaires avaient-ils au moins l'excuse de faire coïncider l'intérêt général avec leurs goûts

(1) Roederer, *Mémoires*, t. III, p. 557.
(2) *Correspondance du maréchal Davout*, publiée par Mme de Blocqueville. — *Années de commandement*, p. 404.
(3) *Id.*, t. XVI, p. 45, pièce 13177. — Fontainebleau, 2 septembre 1807
(4) Général Marbot, *Mémoires*, t. III, p. 281.

personnels? C'est douteux, car, cet intérêt général, ils n'étaient pas en position de le connaître.

Un souverain, chef d'armée, ne pouvant se promener en affichant sur son chapeau ses projets et les dépêches diplomatiques relatives aux plans de l'ennemi, — où donc ces généraux auraient-ils puisé la notion de ce qu'exigeait le bien public? S'il leur suffisait, pour être bons conseillers, de juger superficiellement, d'après l'horizon restreint qui ceignait leurs bivacs, n'était-ce pas dans les campagnes antérieures qu'il eût été séant de faire des remontrances à ce chef qui distribuait si généreusement à ses compagnons de gloire, sous forme de dotations, les territoires assurant la fortune tant convoitée? A ce moment, le désintéressement, éclairé par le patriotisme, aurait pu justement dicter de respectueuses observations à des collaborateurs soucieux de n'être pas de simples courtisans. Ils auraient pu mettre utilement alors des restrictions à un concours qu'ils donnaient, au contraire, avec une servilité empressée; ils auraient pu faire entrevoir à Napoléon que ces fiefs, enlevés de vive force et dont ils étaient les donataires, représentaient, au jugement des vaincus, de pures extorsions constituant, pour l'avenir, des humiliations à venger, des pertes à récupérer.

Complices ardents et avides des spoliations, ils auraient dû comprendre que pour garder ces biens, ils devaient les défendre. Et il fallait, en vérité, qu'ils fussent aveugles pour ne pas voir que c'était la pointe en avant, non l'épée au fourreau, qu'ils étaient forcés d'attendre la ratification, par le temps, des conquêtes de l'Empire, conquêtes toujours aléatoires jusqu'à l'extinction de la génération qui en avait souffert et qui les revendiquait par des coalitions sans cesse renouvelées.

On a vainement essayé d'expliquer, d'atténuer la conduite coupable des officiers généraux, en insinuant qu'ils étaient heureux de se venger de l'égoïsme de l'Empereur à leur égard; qu'ils étaient las de cueillir des lauriers pour le compte d'un autre.

Selon eux, Napoléon, jaloux de toute gloire, aurait à dessein laissé dans l'ombre leurs éminents services, quand il rédigeait ses bulletins de victoires. De pareils sentiments chez les lieutenants de l'Empereur ne sont pas surprenants : c'est une loi constante que tout homme, participant à une action heureuse, s'exagère la part qui lui revient dans le succès; comme aussi, à l'inverse, c'est une loi non moins formelle qu'au jour d'un échec, tout le monde s'éclipse prestement derrière la responsabilité du chef suprême.

Les documents véridiques vont répondre.

Le premier démenti à ces récriminations se trouve sous la plume de Marmont, le plus coupable de tous, celui qui, en 1814, méconnut son devoir militaire, les lois de la gratitude et les liens d'une amitié de vingt ans. Dans les mémoires de ce maréchal, on peut lire que Napoléon ne cherchait nullement à amoindrir les mérites de ses lieutenants, même au moment où il aurait eu intérêt à les dissimuler, au moment où il avait lui-même à faire toute sa carrière : « En 1797, rapporte Marmont, Dessoles, — employé près du général chef de l'état-major, le même devenu notoire depuis par le rôle important qu'il a joué sous la Restauration (dont il fut ministre de la guerre), — fut chargé par le général en chef de porter à Paris la nouvelle de l'armistice... Masséna porta, quelques jours plus tard, le traité des préliminaires de paix. Bonaparte, en agissant ainsi, faisait une chose agréable à ses généraux ; mais, comme je l'ai déjà dit, il avait pour but spécial de présenter successivement à la vue des Parisiens ses principaux lieutenants, ceux dont les noms avaient été prononcés avec le plus d'éclat, afin de les mettre à même de les juger (1). » En même temps qu'il saisissait toutes les occasions de les envoyer à Paris, Napoléon pouvait-il faire plus dans l'intérêt de ses subordonnés que d'écrire, par exemple, au gou-

(1) Marmont, *Mémoires*, t. I, p. 276.

vernement : « Le général Berthier, dont les talents distingués égalent le courage et le patriotisme, est une des colonnes de la République... Il n'est pas une victoire de l'armée d'Italie à laquelle il n'ait contribué. Je ne craindrai pas que l'amitié me rende partial en retraçant ici les services que ce brave général a rendus à la patrie ; mais l'histoire prendra ce soin, et l'opinion de toute l'armée fondera le témoignage de l'histoire (1). » « Je vous ai annoncé, après la bataille de Rivoli, vingt et un drapeaux, et je ne vous en ai envoyé que quinze ou seize. Je vous envoie, par le général Bernadotte, les autres, qui avaient été laissés, par mégarde, à Peschiera. Cet excellent officier général est aujourd'hui un des officiers les plus essentiels à la gloire de l'armée d'Italie (2). » « Je vous envoie le drapeau dont la Convention fit présent à l'armée d'Italie, par un des généraux qui ont le plus contribué aux différents succès des différentes campagnes... Le général Joubert, qui a commandé à la bataille de Rivoli, a reçu de la nature les qualités qui distinguent les guerriers. Grenadier par le courage, il est général par le sang-froid et les talents militaires (3). »

Bien d'autres ont été envoyés à Paris par Bonaparte avec des lettres élogieuses qui leur attiraient les faveurs du Directoire : Murat le 26 avril 1796, Marmont le 26 septembre 1796, et, dans l'année 1797 : Bessières le 18 février, Augereau le 28 du même mois, Kellermann le 21 mars, Masséna le 20 mai, Sérurier le 28 juin, Andréossy le 14 novembre.

Il n'est pas plus difficile de prouver que le Premier Consul et l'Empereur, n'ayant rien à envier à personne, n'ont pas été plus jaloux de la gloire des autres généraux que le jeune commandant en chef de l'armée d'Italie, légitimement ambitieux de parfaire

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. III, p. 390, pièce 2306. — Au Directoire exécutif. Passeriano, 18 octobre 1797.

(2) *Id.*, t. III, p. 226, pièce 2083.— Au Directoire exécutif. Milan, 9 août 1797.

(3) *Id.*, t. III, p. 447, pièce 2376. — Au Directoire exécutif. Milan, 16 novembre 1797.

sa réputation naissante. « Nul général, lit-on dans une étude militaire sérieuse, nul général n'a su exciter l'émulation en distribuant l'éloge et le blâme avec autant d'autorité que Napoléon l'a fait dans ses *Bulletins de la Grande Armée*. Que n'auraient pas tenté ses généraux ou ses régiments pour obtenir des mentions telles que celles-ci : « Le colonel Mouton, du 1er chas- « seurs, s'est couvert de gloire » ; « le 8e régiment de dragons a « soutenu sa vieille réputation » ; « les 16e et 22e chasseurs et « leurs colonels Latour-Maubourg et Durosnel ont montré la « plus grande intrépidité » ; « les 4e et 9e régiments d'infanterie « légère, les 100e et 32e de ligne se sont couverts de gloire » ; « le général Gazan a montré beaucoup de valeur et de con- « duite (1) ». « C'est Masséna, Joubert, Lasalle et moi qui « avons gagné la bataille de Rivoli », disait Napoléon devant tous les officiers d'une division de dragons (2). »

Si l'on feuillette le recueil des *Bulletins de la Grande Armée*, on verra que l'Empereur s'empressait en toute circonstance de mettre en relief, aux yeux de tous, les qualités de ses collaborateurs : c'est « le maréchal Bessières qui a fait, à la tête de quatre escadrons, une brillante charge qui a dérouté et culbuté l'ennemi (3) » ; c'est « le maréchal Ney qui avait eu la mission de s'emparer du Tyrol et s'en est acquitté avec son intelligence et son intrépidité accoutumées (4) » ; c'est « le lieutenant général Gouvion-Saint-Cyr qui a déployé une grande habileté dans les manœuvres (5) » ; c'est « le général Saint-Hilaire qui, blessé au commencement de l'action, est resté toute la journée sur le

(1) Le *Temps* du 19 février 1889. — Général Thoumas, *La vie militaire.*
(2) *Id.* du 10 mars 1891. — Général Thoumas, *La vie militaire.*
(3) *Bulletins de la Grande Armée.* — 28e *Bulletin.* — Brunn, 30 brumaire an XIV.
(4) *Id.* — 25e *Bulletin.* — Schœnbrunn, 25 brumaire an XIV.
(5) *Id.* — 9e *Bulletin de l'armée d'Italie.* — Quartier général. Gorizia, 5 frimaire an XIV.

champ de bataille et s'est couvert de gloire (1) » ; c'est « le maréchal Davout qui faisait des prodiges avec son corps d'armée. Ce maréchal a déployé une bravoure distinguée et de la fermeté de caractère, première qualité d'un homme de guerre (2) » ; c'est, une autre fois, le même maréchal « qui a donné dans ces différentes affaires de nouvelles preuves de l'intrépidité qui le caractérise (3) » ; c'est « le général Dupont (le héros futur de la déplorable capitulation de Baylen) qui s'est conduit avec beaucoup de distinction » et, plus loin, est qualifié d'officier d'un grand mérite (4) ». Ce sont Murat, Bernadotte et Soult à qui « l'Empereur témoigne sa satisfaction pour leur conduite brillante à Lubeck, et pour l'activité qu'ils ont mise dans leur marche à la poursuite de l'ennemi (5) » ; c'est le général Lariboisière dont l'Empereur dit : « C'est un officier du plus rare mérite (6) » ; c'est « le maréchal Mortier faisant preuve de sang-froid et d'intrépidité (7) » ; ce sont Lannes et Masséna « qui ont montré dans cette journée toute la force de leur caractère » ; puis Oudinot à qui l'Empereur confie un commandement en disant de lui : « C'est un général éprouvé dans cent combats, où il a montré autant d'intrépidité que de savoir (8) ».

Il serait superflu de reproduire ici toutes les citations élogieuses, dont personne ne peut nier l'authenticité. Mais n'existeraient-elles même pas, toutes les archives de l'empire auraient-elles été brûlées, qu'il suffirait des titres nobiliaires de princes, ducs, comtes, barons, que se transmettent encore aujourd'hui les descendants des généraux de l'empire, pour attester que Napoléon sut rendre une justice éclatante au mérite, partout où il se montrait.

(1) *Bulletin de la Grande Armée.* 30e *Bulletin.* — Austerlitz, 12 frimaire an XIV.
(2) 5e *Bulletin.* — Iéna, 15 octobre 1806.
(3) *Id.* — 1er *Bulletin.* — Ratisbonne, 24 avril 1809.
(4) *Id.* — 63e *Bulletin.* — Osterode, 28 février 1807.
(5) *Id.* — Ordre du jour. — Quartier général impérial. Berlin, 8 novembre 1807
(6) *Id.* — 48e *Bulletin.* — Varsovie, 3 janvier 1807.
(7) *Id.* — 79e *Bulletin.* — Wchlau, 18 juin 1807.
(8) *Id.* — 10e *Bulletin.* — Ebersdorf, 23 mai 1809.

L'Empereur n'eut qu'un tort, sans contredit, ce fut d'exagérer sa reconnaissance pour ceux qui le servaient, de leur créer des états de maison somptueux dont ils avaient hâte de profiter, et c'est bien par suite de son excès de largesse qu'il fit, à ses dépens, l'expérience de la vérité de ces paroles de Montesquieu, paroles prophétiques, dites à propos de la décadence de l'empire romain : « La plupart des conjurés avaient été comblés de bienfaits par l'empereur, ils avaient trouvé de grands avantages dans ses victoires; mais plus leur fortune était devenue brillante et plus ils s'occupaient d'échapper au malheur commun... Comblez un homme de bienfaits; la première idée que vous lui inspirez, c'est de chercher les moyens de les conserver (1). »

IX

Comme Metternich l'avait remarqué dès 1809, l'Empereur voyait nettement l'apathie de ses lieutenants. Dans un dîner à Danzig, en 1812, on l'entend dire devant ceux-là mêmes dont il parlait : « Le roi de Naples ne veut plus sortir de son beau royaume, Berthier voudrait chasser à Gros-Bois, et Rapp habiter son superbe hôtel à Paris (2). » Déjà en 1809, il disait devant Berthier et d'autres généraux, à propos d'avantages qui avaient été concédés aux Autrichiens sans son autorisation : « Vous vous croyez donc des hommes bien importants, messieurs les chefs d'état-major! J'ai fait de vous de trop grands seigneurs, et vous caressez ceux de la cour d'Autriche... (3). » Un autre jour,

(1) Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, chap. XI et XIII
(2) Général Rapp, *Mémoires*, p. 166.
(3) Lieutenant général comte Mathieu Dumas, *Souvenirs*, t. III, p. 387.

il disait au duc de Vicence : « Ne voyez-vous pas, Caulaincourt, ce qui se passe ici? Les hommes que j'ai comblés veulent jouir; ils ne veulent plus se battre; ils ne sentent pas, pauvres raisonneurs, qu'il faut encore se battre pour conquérir le repos dont ils ont soif. Et moi donc, est-ce que je n'ai pas aussi un palais, une femme, un enfant? Est-ce que je n'use pas mon corps dans les fatigues de tous genres? Est-ce que je ne jette pas ma vie chaque jour en holocauste à la patrie? Les ingrats!... (1). »

Napoléon avait parfaitement conscience du remède nécessaire à cet état de choses, quand il s'écriait : « Il n'y a plus que mes pauvres soldats et les officiers, qui ne sont ni princes, ni ducs, ni comtes, qui vont bon jeu, bon argent. C'est affreux à dire, mais c'est la vérité. Savez-vous ce que je devrais faire? Envoyer tous ces grands seigneurs d'hier dormir dans leurs lits de duvet, se pavaner dans leurs châteaux. Je devrais me débarrasser de ces frondeurs, recommencer la guerre avec de jeunes et purs courages (2). » Ainsi s'exprimait ce souverain, tant accusé d'autocratie inexorable, qui reculait devant l'idée d'infliger une humiliation à ses généraux, en portant atteinte à leurs prérogatives! Les renvoyer dans leurs châteaux lui paraissait le maximum de sévérité auquel il pourrait recourir! Et n'aurait-elle pas encore paru d'une rare bénignité, cette mesure qu'il envisageait comme extrême, alors qu'il eût été si naturel qu'un chef, dans la simple limite de ses attributions, parlât au moins de livrer à des conseils de guerre tous ces subordonnés récalcitrants?

Ces discours n'étaient, de la part de l'Empereur, ni des suppositions gratuites, ni des boutades rétrospectives, méchamment inventées pour pallier ses échecs. Il est malheureusement trop vrai que ses meilleurs amis allaient jusqu'à contrecarrer ses décisions, jusqu'à éclairer maladroitement l'ennemi, poussés qu'ils étaient par le désir de mettre fin à des guerres devenues

(1) Duc de Vicence, *Souvenirs*, Ire partie, t. I, p. 186.
(2) *Id.*, p. 187.

fatigantes pour eux. En 1813, à Dresde, au moment des conférences en vue de la paix avec le prince de Metternich, l'intérêt évident de Napoléon lui commandait de cacher le peu de confiance qu'il avait dans son armée. Ce fut le maréchal Berthier qui se chargea de renseigner l'ambassadeur d'Autriche : « Il me serait difficile, rapporte le prince de Metternich, de rendre l'expression d'inquiétude douloureuse qui se lisait sur le visage de ces courtisans et de ces généraux chamarrés d'or qui étaient réunis dans les appartements de l'Empereur. Le prince de Neuchâtel, Berthier, me dit à mi-voix : — « N'oubliez pas que l'Eu- « rope a besoin de paix, la France surtout, elle qui ne veut que la « paix. » — Je ne me crus pas tenu de répondre et j'entrai dans le salon de service de l'Empereur. » S'il ne répondit pas à Berthier, Metternich ne manqua pas de tirer profit du renseignement : comme Napoléon, suivant son rôle, parlait haut et ferme des forces imposantes dont il disposait encore : « Mais c'est précisément l'armée qui désire la paix », riposta le diplomate autrichien. L'Empereur, blessé au vif par ce coup droit, répliqua spontanément : « Non, ce n'est pas l'armée, ce sont mes généraux qui veulent la paix (1). »

Dès que les maréchaux constatèrent la faiblesse de Napoléon envers eux, leur hardiesse alla grandissant. Impuissant à prendre le parti de faucher d'un seul coup les résistances dangereuses qui s'affermissaient autour de lui, l'Empereur dut entrer dans la voie des concessions. Dès lors, n'ayant plus la liberté de s'arrêter aux déterminations que lui dictait son génie, il crut indispensable de prendre l'opinion de ceux qui seraient appelés à les exécuter. De ces consultations naquit, dans l'esprit de l'Empereur, l'indécision, toujours néfaste à un chef d'armée. C'est ainsi que, pendant la guerre de Russie, devant ses ordres discutés, critiqués, Napoléon en arrive fatalement à céder aux observations de ses généraux. « Il aurait évité de grands revers,

(1) Prince de Metternich, *Mémoires*, t. I, p. 147 et 149.

— raconte le baron Fain, s'appuyant lui-même sur le général Gourgaud, — surtout dans les derniers temps de sa carrière, s'il ne s'en était rapporté qu'à lui-même (1).» En 1813, sous la pression des maréchaux, il renonça à la marche sur Berlin qu'il avait conçue, et alla s'engouffrer dans le désastre de Leipzig (2).

Son autorité affaiblie devenait de jour en jour plus précaire; c'est lui-même qui dit au maréchal Macdonald : « ... Je donne des ordres et l'on ne m'écoute plus; j'ai voulu faire réunir tous les équipages sur un point avec une escorte de cavalerie, eh bien! personne n'est venu. » Il est impossible de conserver le moindre doute sur le peu de cas qu'on faisait des ordres de l'Empereur, lorsqu'à cette pénible constatation le même maréchal ose répondre : « Je le crois bien, beaucoup ont de l'expérience et de l'instinct; ils présument avec raison que la communication par laquelle vous vouliez les diriger n'est pas plus libre que la nôtre (3). » Macdonald, avec une bien lourde affectation de mauvais goût, a pris soin de souligner le ton irrespectueux, indécent même, avec lequel il se permettait de parler à Napoléon, en ces jours de malheur : « Ayant joint l'Empereur, dit-il, je lui parlai très énergiquement : — « Il faut forcer le passage et envoyer sans perdre un instant tout ce que vous avez là de disponible », — et c'est vertement qu'il rabroue le plus grand des hommes de guerre, en ajoutant d'un air courroucé : « Votre garde, pourquoi n'est-elle pas en marche? » Le maréchal, avec une candeur qui touche à l'inconscience, déclare que « les personnes présentes à cet entretien le regardaient fixement et marquaient l'étonnement d'entendre, apparemment pour la première fois, parler à l'Empereur avec cette libre et franche fermeté (4) ».

(1) Baron Fain, *Manuscrit de* 1812, t. II, p. 255.
(2) Baron Fain, *Manuscrit de* 1813, t. II, p. 376.— Duc de Vicence, *Souvenirs*, Ire partie, t. I, p. 267.
(3) Maréchal Macdonald, *Souvenirs*, p. 230.
(4) *Id.*, p. 227.

Sous ce commandement de jour en jour plus faible, on marcha de défaites en défaites, dans une retraite qui amena, derrière elle, l'ennemi sur le sol français.

En face de la patrie envahie, l'Empereur semble s'être ressaisi pleinement. Il est résolu à repousser toute ingérence dans ses conceptions et à destituer, à châtier impitoyablement quiconque n'obéirait pas instantanément. Ce n'est pas le trait le moins honorable de ce caractère qui se montre plus hautain dans l'adversité que dans le triomphe. Il est bien en possession de lui-même le jour où il enlève le commandement au maréchal Victor (1); le jour où il écrit à un autre maréchal inactif : « Si vous êtes toujours l'Augereau de Castiglione, gardez le commandement; si vos soixante ans pèsent sur vous, quittez-le et remettez-le au plus ancien de vos officiers généraux. La patrie est menacée et en danger, elle ne peut être sauvée que par l'audace et la bonne volonté, et non par de vaines temporisations... Soyez le premier aux balles. Il n'est plus question d'agir comme dans les derniers temps, mais il faut reprendre ses bottes et sa résolution de 93... (2). » C'est bien le Bonaparte d'autrefois qu'on retrouve dans ces lettres vigoureuses et incisives qui n'admettent pas de réplique : « ... Je vois que vous avez onze cents chevaux prêts à partir! pourquoi ne partent-ils pas? on dirait que vous dormez à Paris (3). » « Je ne suis pas un caractère d'opéra... il faut être plus pratique que vous ne l'êtes... il est tout simple et plus expéditif de déclarer que l'on ne peut pas faire une levée d'hommes que d'essayer de la faire (4). » « Écrivez au général Digeon que je suis extrêmement

(1) Voir ci-dessus, p. 389.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII, p. 24, pièce 21343. — Au maréchal Augereau, duc de Castiglione, commandant l'armée de Lyon. Nogent, 21 février 1814.

(3) *Id.*, p. 273, pièce 21415. — Au général comte Hulin, à Paris. La Ferté-sous-Jouarre, 2 mars 1814.

(4) *Id.*, p. 305, pièce 21467. — Au roi Joseph, lieutenant général de l'Empereur, à Paris, Soissons. 12 mars 1814.

mécontent de la manière dont il commande son artillerie; qu'hier, à trois heures après midi, toutes les pièces manquaient de munitions, non par suite de consommation, mais parce qu'il avait tenu son parc trop éloigné... Dites-lui qu'un officier d'artillerie qui manque de munitions au milieu d'une bataille, mérite la mort (1). »

Sous l'étreinte de cette énergie reconquise, l'armée composée d'une poignée d'hommes put accomplir, en 1814, en face de l'Europe entière coalisée, les faits d'armes les plus mémorables qu'aucun peuple ait eu jamais à enregistrer dans son histoire.

Écrasé sous le nombre, acculé à Fontainebleau où l'attendait la trahison définitive de Marmont, son ami de jeunesse, l'Empereur, selon l'expression du capitaine Coignet, « se trouva sous la faux de tous les hommes qu'il avait élevés aux hautes dignités et qui le forcèrent d'abdiquer (2) ».

Là, il fut donné à Napoléon de connaître tout ce qu'il y a de bas, de perfide, de hideux dans le cœur humain. Celui qui fut pendant quinze ans la gloire et la fortune de la France, l'idole encensée de tout un peuple, le géant des batailles ayant tenu l'Europe entière emprisonnée dans les plis du drapeau de la France, se vit méprisé, insulté, bafoué par les hommes dont, naguère, il devait modérer le zèle adulateur! Spectacle déshonorant pour l'humanité! Les maréchaux, soucieux avant tout d'assurer leur position près des Bourbons, sans un mot de pitié ni de sympathie pour Napoléon accablé, exigèrent impérieusement son abdication. Et quel langage lui tenait-on? « Nous en avons assez... trêve de compliments..... il s'agit de prendre un parti... (3) » ; ce sont les expressions mêmes de Macdonald, chargé par ses collègues de porter la parole. « Il est temps d'en

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, p. 198, pièce 21301. — Au major général, à Montereau. Château de Surville, 19 février 1814.

(2) Capitaine Coignet, *Cahiers*, p. 378.

(3) Maréchal Macdonald, *Souvenirs*, p. 266 et 267.

finir..., disait brusquement le maréchal Ney, il faut faire votre testament..... vous avez perdu la confiance de l'armée... » Et quand l'Empereur, indigné, répondait que l'armée obéirait assez pour punir la révolte de ce maréchal, celui-ci répliquait cyniquement : « Eh ! si vous en aviez le pouvoir, serais-je encore ici dans cet instant (1)? »

Quand le dernier des maréchaux eut repassé le seuil de sa porte, Napoléon, révolté des humiliations qu'il venait de subir, le cœur soulevé par le dégoût de tant de lâcheté, s'écria : « Ces gens-là n'ont ni cœur ni entrailles... je suis moins vaincu par la fortune que par l'égoïsme et l'ingratitude de mes frères d'armes... (2). »

C'était plus qu'il n'en pouvait supporter. L'infâme abandon de ceux qu'il avait aimés, comblés de richesses et d'honneurs, porta le dernier coup à cette âme abîmée dans sa désillusion.

Le soir même, dans un accès de désespoir, il résolut de mettre fin à ses jours. Il absorba un poison violent, contenu dans un sachet que, depuis 1808, il portait suspendu à son cou, afin, sans doute, de ne pas rester vivant entre les mains de l'ennemi, s'il avait le malheur d'être fait prisonnier.

Malgré ses efforts, il ne put comprimer les cris de la souffrance qu'il éprouvait, et l'éveil fut donné au château.

A minuit, Constant, le valet de chambre, arriva près du lit de son maître. En proie à des convulsions effrayantes, l'Empereur répétait d'une voix saccadée : « Marmont m'a porté le dernier coup. Le malheureux ! Je l'aimais ! L'abandon de Berthier m'a navré ! mes vieux amis, mes anciens compagnons d'armes (3) ! »

Le docteur Yvan, appelé en toute hâte, fit prendre de force un contre-poison à l'Empereur.

Un peu de calme succéda à la crise violente. Il s'assoupit une

(1) Duc de Vicence, *Souvenirs*, Ire partie, t. II, p. 76.
(2) De Ségur, *Mémoires*, t. VII, p. 153.
(3) Constant, *Mémoires*, t. VI, p. 76.

demi-heure. « Quand Napoléon se réveilla, dit Caulaincourt, je me rapprochai de son lit. Les gens de service se retirèrent, nous restâmes seuls. Ses yeux enfoncés et ternes semblaient chercher à reconnaître les objets qui l'environnaient, tout un monde de tortures se révélait dans ce regard vaguement désolé ! « Dieu ne l'a pas voulu, dit-il, comme répondant à sa pensée intime, je n'ai pu mourir, pourquoi ne m'a-t-on pas laissé mourir?... Ce n'est pas la perte du trône, dit-il ensuite, qui me rend l'existence insupportable. Ma carrière militaire suffit à la gloire d'un homme. Savez-vous ce qui est plus difficile à supporter que les revers de la fortune? Savez-vous ce qui broie le cœur? C'est la bassesse, c'est l'horrible ingratitude des hommes. En présence de tant de lâchetés, de l'impudeur de leur égoïsme, j'ai détourné la tête avec dégoût, et j'ai pris la vie en horreur... Ce que j'ai souffert depuis vingt jours ne peut être compris (1). »

A partir de ce moment, trahi par la mort elle-même, qui lui réservait une agonie plus lente, une fin plus dramatique encore, l'Empereur fut résigné à tout; il signa sans discussion les protocoles du traité d'abdication, anxieux de quitter le foyer d'amertumes, d'abjections, de vilenies où il venait de tant souffrir.

X

Le voyage de Fontainebleau à l'île d'Elbe réservait à Napoléon de nouvelles et douloureuses épreuves. Il eut à subir encore un affront, lorsqu'il rencontra l'homme qu'il avait fait duc de Castiglione (2) ; celui-ci ne daigna même pas lever la casquette dont

(1) Duc de Vicence, *Souvenirs*, Ire partie, t. II, p. 92.
(2) Bourrienne, *Mémoires*, t. X, p. 224.

était coiffée sa ducale personne. En Provence, les populations surexcitées se portaient, aux relais, vers la voiture que l'Empereur occupait avec les commissaires étrangers, et là, on lui jetait en pleine figure les sarcasmes les plus outrageants, tels que : « ogre de Corse ! odieux tyran ! à bas Nicolas ! » (surnom méprisant que l'on donnait alors à Napoléon). Les plus exaltés se cramponnaient aux roues de l'équipage, pendant que les moins hardis lançaient, de loin, d'énormes pierres. Les menaces de mort ne tardèrent pas à succéder aux insultes. Le danger devint si redoutable qu'avant d'arriver à Saint-Cannat, où l'effervescence était à son paroxysme, l'Empereur, supplié par son entourage qui voulait empêcher un crime déshonorant, dut changer de costume et, endossant l'habit de l'un de ses courriers qui prit sa place, il courut lui-même devant les voitures (1) ! Quel mortel eut jamais dans sa vie des contrastes aussi saisissants : avoir mené des armées triomphantes à travers l'Europe terrifiée à son approche, et maintenant se voir réduit, sous un déguisement d'emprunt, en avant d'une berline, à servir de piqueur à des officiers étrangers qui étaient ses propres gendarmes !

Y eut-il couardise de la part de Napoléon à user d'un expédient destiné à tromper la fureur d'une populace affolée? — Ni plus ni moins qu'il n'y aurait lâcheté, dans l'impossibilité de se défendre, à éviter l'assaut d'une meute de chiens ou de loups enragés.

Du reste, si l'on se plaît à parler de courage, on peut, semble-t-il, s'en rapporter à l'homme qui, pendant les dix années de son empire, plutôt que de jouir d'une sécurité sans gloire, a préféré quand même les périls de la guerre, et les a bravés à ce point qu'il a pu vivre dans les camps, en quelque sorte sous le feu de l'ennemi, cinquante-quatre jours juste de moins

(1) Sir Neil Campbell, commissaire anglais, *Journal*, publié par A. Pichot, p. 35. — Général comte Waldbourg-Truchess, *Relation du voyage de Fontainebleau à l'île d'Elbe*, p. 25.

que dans les résidences impériales; à l'homme qui, en personne, a commandé dans six cents combats et quatre-vingt-cinq batailles rangées; à l'homme qui, passé l'âge de la témérité, en 1813, à Dresde, recevant à la tête les éclats d'une grenade, et voyant les Italiens se courber pour se soustraire aux effets de l'explosion, se tourne vers eux et leur crie en riant : « *Ah, coglioni ! non fa male* (1) ! »

A peine arrivé à l'île d'Elbe, c'est miracle de voir l'Empereur, dépossédé de son trône, ne pas donner une minute à l'abattement si naturel qui aurait pu l'envahir, après de pareils événements, et se mettre au contraire à administrer immédiatement cette île minuscule avec le formalisme qu'il apportait à régir son vaste empire.

Débarqué le 3 mai à six heures du soir, le lendemain 4, après avoir reçu les autorités et les notables, « il montait à cheval, faisait une première inspection aux fortifications de Porto-Ferrajo, et ne rentrait pour dîner qu'à sept heures ». Le 5, « levé avec le jour, il sortait à pied, afin de visiter les forts et les magasins »; le 6, à sept heures du matin, « il traversait le port en canot, puis montait à cheval et allait jusqu'à Rio examiner les mines »; le 7, « de cinq heures à dix heures avant midi, visite aux forts et magasins autour du port (2) », et ainsi de suite, tous les jours.

Entre temps, il rétablissait, en miniature, son conseil des ministres, lorsqu'il assemblait, sous sa présidence, « le sous-préfet, le commissaire de la marine, le directeur de l'enregistrement, le commissaire des guerres, le directeur des contributions, et les personnes, dit l'ordre de convocation, qui peuvent donner des lumières et me faire connaître l'administration du

(1) Major saxon d'Odeleben, témoin oculaire, *Récits*, t. I, p. 72.— Baron Fain, *Manuscrit de* 1813, t. I, p. 380.

(2) Sir Neil Campbell, commissaire anglais, *Journal*, publié par A. Pichot, p. 63.

pays, les douanes, les droits réunis, l'administration sanitaire et maritime (1) ».

Dès ce moment, son attention est concentrée sur les affaires de l'île d'Elbe; il y est aussi minutieux qu'au temps où il gouvernait soixante millions de sujets. L'homme se livre sans partage au nouveau devoir qui lui incombe.

L'entretien, l'administration de sa garde, dont l'effectif est de sept cent quinze hommes, cent vingt-sept chevaux ou mulets et seize voitures, sont l'objet d'un classement spécial sous la rubrique d'*affaires militaires* et de *budget de la guerre*, qu'il contrôle pièce à pièce, sou à sou, avec autant d'ordre, autant d'économie que jadis la comptabilité de la Grande Armée (2).

C'est non moins sérieusement que l'Empereur s'occupe des affaires civiles : à la place des travaux gigantesques qu'il faisait exécuter autrefois, il prescrit la réparation des ponts, il prend des mesures pour remédier à la malpropreté des rues (3). S'il n'a plus les châteaux impériaux, avec leurs parcs immenses, cela ne l'empêche pas de nommer des gardes « qui veilleront à ce que les chèvres n'endommagent pas le domaine (4) », et, à défaut de mobilier de la couronne, quand il n'a plus à discuter les prix de tapisseries des Gobelins ou de meubles resplendissants, il ne dédaigne pas d'écrire au général Bertrand : « Nous manquons de chaises ordinaires pour toutes nos maisons; il faut arrêter un modèle de chaises de la valeur de cinq francs l'une, et un modèle de fauteuils et de canapés d'un prix proportionné et en acheter à Pise pour un millier de francs (5). »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII, p. 365, pièce 21566. — Ordre au général comte Drouot, gouverneur de l'île d'Elbe. Porto-Ferrajo, 7 mai 1814.

(2) *Id.*, t. XXVII, p. 366 et 423, pièces 21566 et 21631. — Porto-Ferrajo, 7 mai et 6 septembre 1814.

(3) *Id.*, p. 368 et 369, pièce 21567.

(4) *Id.*, p. 368, pièce 21567.

(5) *Id.*, p. 423, pièce 21630. — Au comte Bertrand, grand maréchal du palais. Porto Longone, 6 septembre 1814.

Jamais caractère d'homme, il faut le reconnaître, ne s'est affirmé plus invariable dans ses dispositions principales qui sont : le besoin constant de veiller aux plus petites choses, la sujétion absolue à la besogne quotidienne. Tel il fut à ses débuts, tel on le vit à l'époque d'une splendeur inouïe, tel il demeure, après la chute, au sein de la pauvreté.

C'est dans cette solitude, loin des influences d'une cour abâtardie par l'excès des faveurs souveraines, que Napoléon sut prendre la résolution la plus énergique, la plus téméraire que son esprit ait conçue durant toute sa vie : le 26 février 1815, l'Empereur s'embarquait pour la France.

En s'engageant dans cette aventure qui, selon toutes prévisions, devait lui être fatale, l'Empereur obéissait-il à une ambition immodérée, aveugle? Ne pouvait-il contenir son impatience de ressaisir un pouvoir regretté ? A première vue, il en paraît ainsi; mais l'examen raisonné de la situation modifie singulièrement cette appréciation :

Il est indéniable qu'après le renversement de l'empire, ses partisans, à l'instar des fidèles de tous les régimes déchus, travaillaient avec plus ou moins d'ardeur à préparer le retour de l'Empereur.

Que de l'île d'Elbe, Napoléon, bien informé, ait suivi d'un œil complaisant, qu'il ait même encouragé secrètement ces menées, cela n'est pas douteux, et c'est, après tout, bien naturel.

A quoi ces combinaisons secrètes devaient-elles logiquement aboutir? A la perpétration d'un complot subordonné aux circonstances politiques intérieures de la France, et, ensuite, à la concentration, en un lieu de débarquement choisi d'avance, de forces imposantes chargées d'attendre et d'acclamer l'Empereur. Mais que nous sommes loin de cette sorte de conspiration préméditée, le jour où nous voyons Napoléon mettre à la voile au caprice des vents, atterrir au hasard sur un point du littoral où

il n'est attendu par aucun de ses partisans dévoués ! Un tel acte de hardiesse ne pouvait résulter que d'une détermination chevaleresque ou du coup de tête d'un écervelé « venant, comme on disait à Paris, près de Louis XVIII, se livrer lui-même comme un papillon vient se prendre à la chandelle » (1).

Napoléon était incapable d'une étourderie ridicule, mais il avait une force d'âme suffisante pour affronter tous les périls plutôt que de se livrer pieds et poings liés, avant d'avoir épuisé ses derniers moyens d'action. On lui avait fait savoir que les Français désiraient son retour. Avant de s'abandonner, il crut se devoir à lui-même de s'assurer, sans violence, par une simple apparition, de la vérité de ces rapports. En dépit de tous les dangers, il prit cette résolution suprême, le jour où la mauvaise foi indéniable des signataires du traité de Fontainebleau l'autorisa à violer lui-même ce traité.

Pour ceux qui reprochent à Napoléon d'avoir manqué à la foi jurée, en quittant l'île d'Elbe, il convient de rappeler qu'en droit une convention n'est valable que si les deux parties peuvent, le cas échéant, être contraintes à l'exécuter. Or, il faut le demander à ses accusateurs, que pouvait faire Napoléon le jour où les stipulations signées par les puissances n'étaient plus respectées par elles? Quel tribunal était compétent pour juger un conflit entre toutes les nations européennes d'un côté, et un homme isolé, comme était l'Empereur, d'autre part?

Ce fut précisément la question qu'eut à se poser l'exilé de l'île d'Elbe. Le traité de Fontainebleau du 11 avril 1814, entre l'empereur Napoléon, l'Autriche, la Prusse, la Russie, et l'Angleterre dans la coulisse, n'avait été exécuté jusque-là que par l'une des parties contractantes, c'est-à-dire Napoléon.

En février 1815, les clauses qui étaient la base essentielle de la convention n'avaient pas même reçu un commencement

(1) Marmont, *Mémoires*, t. VII, p. 84.

d'exécution; ni la rente de deux millions n'avait été versée à l'Empereur(1), ni les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla n'avaient été remis à Marie-Louise, ni les allocations réservées pour les membres de la famille impériale n'avaient été payées. Il y avait une violation plus radicale encore de ce traité : l'article fondamental, celui qui attribuait à Napoléon la souveraineté de l'île d'Elbe, était méprisé, foulé aux pieds. Les puissances alliées, et Louis XVIII, apeurés par l'ombre même de celui qui les avait tenus si souvent à sa merci, avaient résolu, sans plus de détours, sans plus de souci de leurs engagements, de s'emparer de Napoléon et de le transporter dans une île lointaine de l'Océan. Il importe grandement de remarquer ceci : cinq mois avant que Napoléon se fût décidé à quitter l'île d'Elbe, le nom de Sainte-Hélène avait déjà été prononcé.

« Le propos le plus généralement répété à Vienne, dit M. de Bausset, était qu'il fallait envoyer Napoléon à Sainte-Hélène, parce que l'île d'Elbe était trop près de l'Italie (2). »

« Les feuilles publiques anglaises, rapporte le duc de Rovigo, disaient que l'on devait conduire l'Empereur à Sainte-Hélène, et celles d'Allemagne l'avaient répété. L'Empereur les recevait à l'île d'Elbe (3). »

« L'autre question, autrement grave et contestée, dit Villemain dans ses *Souvenirs contemporains,* c'était la translation de Napoléon dans quelque île transatlantique, telle que Sainte-Lucie, les Açores ou Sainte-Hélène, car ce dernier nom était déjà prononcé dans des conférences intimes dont le secret transpira jusqu'à Napoléon (4). »

« Rien de plus urgent, disait le comte Pozzo di Borgo, l'un des plénipotentiaires du Tsar, que d'enlever Napoléon de dessous

(1) Walter Scott, *Vie de Napoléon Buonaparte,* t. VII, p. 328.
(2) De Bausset, *Mémoires,* t. III, p. 56.
(3) Duc de Rovigo, *Mémoires,* t. VII, p. 333.
(4) Villemain, *Souvenirs contemporains,* t. II, p. 75.

les yeux de l'Europe et de le transporter au plus tôt le plus loin possible (1). »

Le 13 octobre 1814, rendant compte des séances du congrès de Vienne, Talleyrand mandait à Louis XVIII : « On montre ici une intention assez arrêtée d'éloigner Bonaparte de l'île d'Elbe. Personne n'a encore d'idée fixe sur le lieu où on pourrait le mettre, j'ai proposé l'une des Açores. C'est à cinq cents lieues d'aucune terre. Lord Castelreagh ne paraît pas éloigné de croire que les Portugais pourraient être amenés à cet arrangement (2). » Cet arrangement, comme l'appelle Talleyrand, était parfaitement du goût de Louis XVIII, qui félicite, par retour du courrier, son ambassadeur de « l'excellente idée des Açores (3) ».

Le 7 décembre, dans une autre lettre où règne une obscurité à travers laquelle il est difficile de discerner s'il s'agit de déportation ou d'assassinat, Talleyrand dit sans ambages : « ... La conclusion que j'en tire est qu'il faut se hâter de se débarrasser de l'homme de l'île d'Elbe. Mon opinion fructifie, le comte de Münster la partage avec chaleur. Il en a écrit à sa Cour, il en a parlé à lord Castelreagh et l'a échauffé au point qu'il est allé à son tour exciter M. de Metternich... (4). »

Dans cette lutte injuste autant qu'inégale entre Napoléon et toutes les puissances réunies à Vienne, quel pouvait être l'état d'esprit de Napoléon?

Se défendre dans l'île d'Elbe, pour faire respecter ses droits, avec quelques centaines d'hommes et seize canons, contre l'Europe entière, c'était vouloir se couvrir de ridicule; il ne lui restait donc qu'à déjouer les projets perfides qui se tramaient à Vienne; et si l'on veut bien suivre exactement les dates, on sera convaincu que la détermination de l'Empereur ne repose pas

(1) Villemain, *Souvenirs contemporains*, t. II, p. 76.
(2) Talleyrand, *Mémoires*, t. II, p. 352.
(3) *Id.*, p. 383.
(4) Talleyrand et Louis XVIII, *Correspondance inédite*, publiée par G. Pallain, p. 171.

sur autre chose que sur l'avertissement de son transfert certain, imminent, dans une île de l'Océan.

« Le 19 février, M. de Talleyrand annonçait au roi les décisions du Congrès. La veille au soir, MM. Maret et Daru en prévenaient l'Empereur. Le courrier de Talleyrand arrivait à Paris en même temps que lord Castelreagh, qui venait, en personne, donner l'assurance à Louis XVIII de l'envoi de Napoléon avec privation de tout subside. Cela se passait pendant que le courrier de Maret arrivait à l'île d'Elbe le 24, et le 26, à deux heures de l'après-midi, Napoléon donnait l'ordre de l'embarquement (1). »

En choisissant ce seul moyen d'échapper au piège indigne qui lui était tendu, l'Empereur, avec un courage admirable, prenait fièrement pour arbitre de sa conduite la France, cette France où, moins d'un an auparavant, il avait été conspué, cette France qui, depuis son exil, avait pu faire l'essai d'un nouveau mode de gouvernement; c'est à elle qu'il venait demander loyalement, librement, de le livrer à ses ennemis, ou de le défendre contre eux.

Quand des siècles auront passé et qu'un Homère écrira le récit de cette héroïque aventure, on croira lire un poème mythologique. On regardera comme une sorte de Titan l'homme qui s'en vint, suivi d'un millier de soldats, reconquérir un pays de trente-six millions d'âmes que défendait une armée active de deux cent vingt-cinq mille hommes, ayant alors pour chef celui qui s'intitulait le roi légitime; on aura peine à se figurer que l'Empereur, laissant derrière lui sa petite troupe, s'avançait seul, la poitrine découverte, au-devant des fusils couchés en joue, et disait : « Voici votre Empereur, tuez votre vieux général (2) ! » et que les armes s'abaissaient, et que les soldats, envoyés pour le fusiller, pleuraient de joie, baisaient les mains de Napoléon, étreignaient ses compagnons dans une émouvante accolade, puis

(1) Iung, *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. III, p. 224 et 225.
(2) Fleury de Chaboulon, *Memoires*, t. I, p. 122.

grossissaient l'escorte de l'évadé de l'île d'Elbe. On se croira transporté dans un monde de fictions quand on lira que Napoléon, aux acclamations frénétiques d'un peuple fasciné par une sorte de prestige magique, put traverser toute la France sans brûler une amorce, sans verser une goutte de sang, et rentrer aux Tuileries pendant que le roi et sa cour, effarés, fuyaient précipitamment vers la Belgique.

Napoléon, en quittant l'île d'Elbe, avait-il le droit de compter sur un résultat aussi prodigieux? Une telle présomption aurait été du domaine du rêve, et l'Empereur était tout, excepté un rêveur. Mais devant la piteuse fin, dont il avait la perspective, d'être empoigné et relégué à la façon d'un malfaiteur, et d'achever ses jours sur une sorte de rocher perdu dans l'Océan, il se dit, sans nul doute, que, dénouement pour dénouement, il devait à l'honneur de son nom, à l'avenir de son fils, né roi, lui, de ne pas finir comme un vulgaire usurpateur vaincu, dégradé, méprisé et jeté n'importe où par un caprice de ses ennemis victorieux. Il se dit que, mourir pour mourir, il valait mieux tomber sur le chemin, fût-elle folle, d'une entreprise audacieuse, et tenter ainsi le miracle de ressaisir le trône qu'il voulait laisser à son fils. Et n'était-ce pas également la seule chance qui lui restât de retrouver quelque bonheur intime, puisque le succès pouvait lui ramener sa femme et son enfant?

Tout cela ne suffit-il pas pour expliquer qu'un homme tel que Napoléon, hardi, judicieux, stoïque, aimât mieux risquer sa vie dans une tentative suprême, au bout de laquelle luisait encore l'espérance, que de se résigner d'avance, sans révolte contre cet enterrement anticipé, à sa déportation inévitable à Sainte-Hélène?

Vingt jours d'une marche triomphale du golfe Juan à Paris; vingt jours où chaque minute apportait au souverain, hier méconnu, délaissé, réprouvé, les témoignages d'une affection inexprimable, les marques d'un enthousiasme délirant; vingt jours ont suffi à métamorphoser le prisonnier de l'île d'Elbe en cet

Empereur heureux et fier, à bon droit, d'avoir recouvré son trône qu'il tient bien, cette fois, de l'acquiescement spontané de la nation; mais ces vingt jours d'ivresse n'ont pas altéré le caractère de cet homme en qui domine, toujours et avant tout, la pensée du devoir à remplir.

Le 20 mars 1815, revenant de l'île d'Elbe et rentrant aux Tuileries, Napoléon se met aussitôt au travail avec le même zèle qu'avait déployé, seize ans auparavant, le général Bonaparte arrivant de Saint-Cloud et prenant possession du palais du Luxembourg. « Après les premiers moments donnés à l'effusion, dit le duc de Vicence, l'Empereur, avec son activité ordinaire, s'occupa toute la nuit à faire expédier des ordres, à réorganiser les services et à recomposer son cabinet (1). »

« A onze heures du soir, dit le comte Lavalette, je trouvai l'Empereur au milieu de ses anciens ministres, causant tranquillement de l'administration, comme si nous eussions été de dix années en arrière (2). »

Bientôt les puissances alliées, qui, cette fois du moins, ne purent pas dire que Napoléon leur déclarait la guerre, remirent en mouvement leurs armées. Elles s'avancèrent de tous les points de l'Europe, en files longues et noires, pour appréhender, garrotter et abattre celui qui avait déjoué, à l'île d'Elbe, les sinistres complots perpétrés contre lui.

Ce fut les armes à la main, au poste où venaient de le replacer l'armée et la nation, ce fut sur le champ de bataille, à Waterloo, que se termina la carrière de Napoléon, et qu'il résigna définitivement ses fonctions de chef.

(1) Duc de Vicence, *Souvenirs*, Ire partie, t. II, p. 139.
(2) Comte Lavalette, *Mémoires et Souvenirs*, t. II, p. 163.

XI

Ce rapide coup d'œil jeté sur le règne impérial démontre que Napoléon, comme chef, fut avant tout un travailleur obstiné, et que le souci des obligations de sa charge avait en lui la force d'un irrésistible instinct : questions capitales ou questions secondaires sont, pour ainsi dire, sur le même plan dans son esprit; elles ne sont oubliées ni dans les joies de la victoire, ni dans la tristesse des revers.

Par une conséquence logique de ses aptitudes et du rigorisme de sa conscience, le soldat le plus habile, le plus actif de l'armée, a été aussi le citoyen le plus expert et le plus travailleur de l'empire. A défaut de droits traditionnels à la souveraineté, l'Empereur a su légitimer sa présence sur le trône en se montrant le plus digne, le plus capable, le plus laborieux des Français. Il a ramené, en quelque sorte, ce pays-ci aux vieux principes historiques de ses origines : les qualités en vertu desquelles dut être élu, par ses pairs, le premier qui fut roi, ont rouvert, pour un boursier des écoles nationales, le livre des fondateurs de dynasties fermé depuis huit siècles.

Si haut que le porte le destin, Napoléon n'oublie jamais qu'il est né pour une vie de labeurs et de vicissitudes, et quand il est le premier à l'honneur, à cette place qui n'a été pour tant d'autres qu'un lit de paresse et de volupté, il veut aussi être le premier à l'ouvrage. Il renouvelle, chaque jour, ces efforts incessants et pénibles qui sont, sur cette terre, plutôt le lot des déshérités que celui des potentats.

Cette conduite si simple, et justement parce qu'elle est très simple, a paru phénoménale à des gens qui ont probablement

une autre conception du rôle des chefs d'État, et ils ont transformé en une sorte de monstruosité surhumaine l'union, dans un même cerveau, du génie le plus transcendant et du bon sens le plus terre à terre. Napoléon, pourtant, ne diffère en rien des hommes-types qui ont été des fondateurs dans toutes les branches de l'activité humaine. Chacun de ces hommes, exerçant sa spécialité, s'est appliqué à réaliser l'idéal de ce que doit être le patron, dans l'acception la plus précise de ce mot : le patron qui se dévoue corps et âme à la prospérité de son œuvre, ne vit, ne sent, ne pense que pour elle; le patron qui repasse nuit et jour dans sa tête la multitude de ses travaux, et arrive, par cette répétition, à les classer et les graver, dans le cadre réduit de sa mémoire, en un tableau microscopique où son œil, comme armé d'une loupe puissante, perçoit constamment les traits principaux et les infinis détails; le patron qui, d'un regard, voit aussi nettement les défauts d'exécution aux extrémités qu'au centre et qui, fort de son expérience et de sa compétence, est toujours prêt à donner à quiconque un conseil ou un coup de main; le patron, enfin, qui, par son infatigable ardeur, par son dévouement à l'intérêt commun, sert de modèle et de stimulant au zèle de tous ses collaborateurs.

Par ces vertus solides, — apanage de l'homme positif, sincère et cordial qui s'est révélé sous tous les aspects où nous l'avons présenté dans cette étude, — Napoléon justifie les revendications du mouvement populaire qui a fait la Révolution, réclamant l'accès de toutes les places, y compris la première du royaume, pour les plus dignes, sans distinction de caste.

Napoléon, en qui se personnifièrent toutes les qualités de la classe moyenne, a montré ce que doivent être les fils du dix-neuvième siècle émancipés, candidats de droit à tous les emplois. Il leur a montré comment on transporte en haut les vertus d'en bas, comment on reste soldat en étant généralissime d'armées innombrables, comment, au faîte de la hiérarchie sociale, on

peut, à l'égal d'un simple comptable, demeurer actif, strict, ponctuel, économe et probe.

Grands et petits ont pu juger que la fonction n'aurait pas suffi à tailler la large place que Napoléon occupe dans la mémoire des hommes, s'il n'avait pas su, par ses efforts, par ses études, se rendre digne de cette fonction dont il a même accru le prestige. Ils ont pu voir aussi que, loin de se diminuer par un labeur de tous les instants, par son immixtion dans les affaires en apparence les plus infimes, Napoléon est devenu l'admiration du monde entier, a contraint les familles les plus aristocratiques à s'incliner devant lui et, par des alliances matrimoniales, a soudé sa maison avec la race plusieurs fois séculaire des souverains de l'Europe.

Cependant l'œuvre de cet homme, né bourgeois, est essentiellement bourgeoise : grâce à lui, la classe moyenne a pris pied dans les affaires de l'État, où elle n'avait paru qu'accidentellement et d'où personne n'a encore pu l'expulser. Nul ne saurait affirmer sérieusement que, la Restauration survenant aussitôt après le Directoire, il serait resté au pouvoir un seul des gouvernants de la veille. Il n'a pas fallu moins que le spectre de l'Empereur pour tenir en respect, à Saint-Ouen, le roi Louis XVIII, qui fut bien obligé de signer le contrat sur lequel repose encore aujourd'hui notre organisation gouvernementale.

Si, pour lui-même, Napoléon a tout perdu de son vivant : grandeur, bonheur et fortune, — il n'en est pas moins vrai que ceux-là qui ont travaillé sous sa loi ont conservé, pour eux et leurs descendants, les avantages qu'il leur avait constitués. Titres nobiliaires, titres royaux, titres impériaux, tout subsiste. L'ordre qu'il a créé n'a pas cessé d'être l'objet de la convoitise de tous les Français, et le chef de l'État s'enorgueillit encore de se dire le grand maître de la Légion d'honneur, alors que, depuis longtemps, on ne songe plus aux distinctions jadis conférées par les rois.

Chose plus curieuse encore, ce grand batailleur ne fut, en fin de compte, qu'un grand conciliateur : avant lui, la France était déchirée par la guerre civile; royalistes, terroristes, chouans, jacobins, émigrés étaient autant d'épithètes qui semaient la haine dans les cœurs. Après le règne de Napoléon, si les partis, quoique très réduits, existent encore, ils n'en forment pas moins, quand il le faut, un tout compact dans une nation forte et fière, galvanisée par une force morale, le patriotisme, qui prime toutes les dissensions. Cette force, achetée au prix du sang versé en commun, constitue l'héritage sacré autour duquel les Français viennent se grouper dans une fraternelle solidarité.

En plus du résultat moral, déjà immense, il y a le résultat matériel. De ce côté, la vie de labeurs de Napoléon n'a pas été stérile; qu'on en juge :

A la suite des effondrements budgétaires de la Révolution, héritière elle-même des déficits de la royauté, on sait quelle était, à l'avènement du consulat, la position de la France, en état de banqueroute effective, laissant impayés soixante-six pour cent de ses dettes et réduite à « faire prendre la recette de l'Opéra (1) » pour envoyer un courrier aux armées. Mettons en regard de cette situation déplorable la succession léguée par Napoléon.

D'abord, il faut constater qu'il est peut-être l'unique souverain n'ayant pas contracté un seul emprunt. Même après dix ans de grandes guerres, même après avoir entretenu des armées considérables promenées à travers le monde, il laisse la France la nation la plus riche de l'univers, celle qui possède à elle seule plus de numéraire que le reste de l'Europe (2).

Ensuite, si l'on prend le budget de 1813, le dernier établi, on le trouve parfaitement équilibré avec des recettes s'élevant à

(1) H. Taine, *Origines de la France contemporaine : le Régime moderne*, t. I, p. 127.

(2) Baron Fain, *Manuscrit de* 1813, t. I, p. 75

un milliard deux cent soixante mille francs (1). De plus, Napoléon, et l'on peut dire la France, car cette somme fut dépensée dans la campagne de 1814, possède une réserve disponible de quatre cent sept millions, sous la rubrique de trésor impérial (2). Cette somme considérable était due non seulement aux tributs prélevés sur les nations vaincues, mais encore à la surveillance exagérée, souvent jugée indigne d'un souverain, que Napoléon avait toujours exercée sur les dépenses de sa propre maison. « Sur vingt-cinq millions cinq cent mille francs environ, dit M. de Ségur, qui formaient sa liste civile, treize à quatorze millions y suffirent annuellement. Le reste fut mis chaque année en fonds de réserve (3). » Enfin l'Empereur laissait la France dotée d'un nombre considérable de travaux utiles ou artistiques exécutés sous son règne. A cet effet, il n'avait pas été dépensé moins de « trente millions pour les ponts, cinquante-quatre millions pour les canaux, soixante-dix-sept millions pour les routes, cent millions pour les ports maritimes, plus de cent cinquante millions pour enrichir nos musées et les résidences impériales (4) ».

*
* *

En présence de ces admirables résultats obtenus par la volonté d'un seul, parti humble et pauvre, sans autre bagage que ses

(1) Mollien, *Mémoires : Tableau du budget de* 1813, t. III, p. 205 *bis*.
(2) *Id. : Situation de la caisse générale du trésor impérial,* t. III, p. 205 *ter*.
(3) De Ségur, *Mémoires,* t. II, p. 305.
(4) Baron Fain, *Manuscrit de* 1813, t. II, p. 79 à 89.

vertus familiales d'ordre, d'économie et de travail, on se sent comme plus fort, plus sûr de l'avenir.

Si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, de nouveaux malheurs venaient à s'appesantir sur notre pays, fût-elle attaquée de tous côtés par l'ennemi, fût-elle, en même temps, désorganisée et ruinée par des troubles intérieurs, la France pourrait encore garder toutes ses espérances en pensant que, parmi ces petits officiers laborieux, modestes, nécessiteux, qui portent orgueilleusement leur sabre, mais sans plus d'apparat que n'en prescrit l'ordonnance, il en est un, désigné par la Providence, qui dira un jour à la patrie aimée ce que, jadis, Thémistocle disait aux Athéniens : « A la vérité, je ne sais ni accorder une lyre, ni jouer du psaltérion; mais qu'on me donne une ville petite et obscure, et elle aura bientôt acquis renom et grandeur (1). »

(1) PLUTARQUE, *Vie des hommes illustres*, t. I, p. 259.

FIN

New York Public Library,
St. Agnes Branch,
Amsterdam Ave.
REFERENCE DEPARTMENT

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER. — *LES DÉBUTS.*

I. Les premières impressions de l'enfance. L'ordre, l'économie. Le héros législateur. La gêne au foyer paternel. Le départ d'Ajaccio. Bonaparte ou Buonaparte? — II. A Brienne. L'enfant dépaysé. Les brimades. Souvenirs agréables du séjour à l'école. Les professeurs de Brienne protégés par l'Empereur. — III. L'École militaire de Paris. L'élève boursier et ses camarades riches. Le règlement conçu en 1784 appliqué en 1808. Bons procédés de Napoléon à l'égard des professeurs de l'École militaire. Le sous-lieutenant. Il excite l'hilarité de ses amis. — IV. Valence. Première apparition de la force de l'habitude chez Napoléon. Il fréquente autant les civils que les militaires. Le jeune bavard. Assiduité près des dames. Sollicitude du souverain pour les personnes connues à Valence. — V. Premier séjour à Auxonne. Tristesse. Maladie. A Ajaccio. Bonaparte révolutionnaire. — VI. Retour à Auxonne avec son jeune frère Louis. Père et précepteur de son frère. Trois francs et un sou par jour pour deux. Aimable philosophie dans la pauvreté. Visites chez son imprimeur à Dôle. Aphorisme morose sur l'amour. Les amis d'Auxonne sous le règne impérial. — VII. Troisième séjour à Valence. Le concours de l'académie de Lyon. Son éloge de Paoli peut s'appliquer au Premier Consul. Secrétaire d'un club révolutionnaire. En Corse. Colonel des volontaires nationaux. Régularité de sa situation militaire. Il reste en Corse pour donner sa solde à sa famille. Désobéissance aux ordres de son colonel. Destitution. — VIII. Appelé à Paris pour se justifier. Le mont-de-piété. La portion à six sous. Le dégoût de la démagogie. Réintégré dans son grade. Départ de Paris avec sa sœur Élisa. La famille au complet à Ajaccio. Brouille avec Paoli qui veut séparer la Corse de la France. — IX. La détresse de Lætitia et de ses enfants à Marseille. Le *Souper de Beaucaire*. Le style du capitaine d'artillerie et de l'Empereur. La prise de Toulon. Le peu de retentissement de ses services devant Toulon. Les amis du siège de Toulon sont ducs de l'empire. Châtillon-sur-Seine, 1793 et 1814! — X. La solde du général Bonaparte ramène l'aisance dans sa famille. Mission confidentielle. Incarcération. Stoïcisme dans l'infortune. Reconnaissance de l'Empereur envers ceux qui l'ont aidé en ses mauvais jours. Générosité envers son persécuteur. — XI. Humiliation d'être obligé de quitter son poste devant l'ennemi pour prendre part à la guerre civile. Départ pour Paris. Refus de servir dans l'arme de l'infanterie. Mise en non-activité. Démarches, sollicitations. Distractions gratuites. — XII. En disgrâce. Correspondance avec son frère Joseph. Nulle trace d'ambition excessive. Sollicitude constante pour ses jeunes frères. Les réflexions ironiques sur la société parisienne. — XIII. Premières idées de mariage. La fille du marchand de savon. Eugénie-Désirée Clary. Refus de la jeune fille. — XIV. Malheureux au moral comme au physique. Un inconnu vient à son secours et le présente à Pontécoulant, ministre de la guerre. Incrédulité de Bonaparte. Les plans de campagne dans les tiroirs des garçons de bureau. Entrée au Comité de salut public. Services éminents. Retraite de Pontécoulant. — XV. Letourneur succède à Pontécoulant. La rancune et la reconnaissance de l'Empereur. Révocation du général Bonaparte. Madame Tallien lui fait obtenir du drap pour un habit. Bona-

parte dit la bonne aventure à madame Tallien. Premières rencontres avec Joséphine de Beauharnais. — XVI. Le 13 vendémiaire. Trois minutes pour réfléchir! Les règles du patriotisme français. Adjoint au général en chef Barras. Victoire. Le nom de Bonaparte sort de l'obscurité. — XVII. Commandant en chef de l'armée de Paris. Ses premières pensées sont pour sa famille. Modestie. Envois d'argent à sa mère. — XVIII. Dans les salons de la capitale. Chez Barras. Nouvelle rencontre avec Joséphine. Monomanie du mariage. Fausseté d'une légende. Joséphine attire Bonaparte chez elle. — XIX. Joséphine fait un mariage de raison. Napoléon amoureux passionné, désintéressé et sincère. Achat de la maison de la rue Chantereine. Tergiversations de Joséphine trop engagée pour rompre. — XX. Le mariage, la veille d'un *décadi*. La dot de Joséphine. Barras ne disposait pas du commandement en chef de l'armée d'Italie. Lune de miel de deux jours. Départ pour l'armée d'Italie. C'est l'homme investi du commandement suprême, sous quelque appellation que ce soit, qu'il faut étudier 1

LIVRE II. — *L'ÉPOUX. — LE PÈRE.*

I. Le devoir conjugal. Indifférence de Joséphine. Son désir de rester à Paris. Vaines supplications de Napoléon. — II. Joséphine part à regret pour l'Italie. Joie de Napoléon. Son amour exalté. — III. Les distractions de Joséphine à Milan. Premiers doutes chez Napoléon. Lettres modestes du général victorieux. — IV. Arrivée de Napoléon à l'improviste. Le palais est vide. Désespoir de Napoléon. Inconduite de Joséphine. Réconciliation. Le charme est rompu. — V. Vie familiale à Montebello et à Passeriano. Mariages d'Élisa et de Pauline Bonaparte. Affabilité chez soi et autorité en public. Amour refroidi. — VI. En Égypte. Rapports défavorables à Joséphine. Dernières illusions détruites. L'hôte de Malmaison. Notre souveraine de l'Orient. — VII. Les sages conseils de Gohier à Joséphine. Retour de Napoléon à Paris. Résolution de divorce. Le côté sensible de Napoléon. Le pardon. A défaut de l'idéal, le foyer respecté. Revirement de Joséphine. — VIII. L'époux en campagne. Lettres prosaïques. Les conseils du mari. Les menus détails des gîtes d'étapes. — IX. Le style des lettres de Napoléon à Joséphine. Ce qu'il appelle ses affaires. Simples récits des fastes de l'histoire. — X. La vie conjugale aux Tuileries. Amitié pour Hortense de Beauharnais et ses enfants. L'oncle Bibiche. Réfutation d'une infâme calomnie. — XI. Affection paternelle pour Eugène de Beauharnais. Le mariage d'Eugène. L'Empereur s'occupe du nouveau ménage. Soins incessants de Napoléon pour la femme d'Eugène. — XII. L'Empereur chez l'Impératrice. Prodigalité de Joséphine. Discussions journalières sur ce sujet. La marchande de modes en prison. — XIII. Les maîtresses de Napoléon. Les actrices. Supplanté par un musicien. Les dames d'honneur. Les lectrices. — XIV. Les jolies femmes de la Pologne. La jalousie de Joséphine. Les subterfuges du mari. Le commencement d'une idylle. Lettres de l'époux en faute. — XV. Le divorce. Les motifs politiques. Pression exercée sur Napoléon depuis 1800. Raison qui détermine la décision de l'Empereur. — XVI. Ménagements pour annoncer le divorce à Joséphine. Son acquiescement formel et amiable. La crise de nerfs. Le chagrin de Napoléon. — XVII. Affectueuse tendresse de Napoléon pour Joséphine après le divorce. Entrevue à Trianon. Suite de lettres jusqu'en 1813. — XVIII. Le second mariage. Refus de la Russie. Vues sur l'Autriche. La corbeille de Marie-Louise. L'impatience et la coquetterie de l'Empereur. — XIX. Le protocole réglant l'arrivée de la nouvelle impératrice. Le cérémonial violé. Le souper. Étonnement pudique de Marie-Louise. Même ardeur passionnée chez Napoléon

qu'en 1796. Lettres de Marie-Louise. Son bonheur avec Napoléon. Le successeur de Napoléon : Adalbert Neipperg. — XX. Attentions continuelles de Napoléon pour sa jeune femme. Il la veut très heureuse. Ravi d'avoir une femme économe. Les délicatesses de l'Empereur. — XXI. L'accouchement de Marie-Louise. Napoléon sacrifie la politique à son devoir d'époux. Naissance du roi de Rome. Allégresse publique. L'amour paternel. — XXII. Même attitude du père et de l'époux aux jours de revers. Les efforts du prisonnier de l'île d'Elbe pour correspondre avec sa femme. Indigne conduite de Marie-Louise. L'homme du foyer paisible..... 109

LIVRE III. — *LA FAMILLE.*

I. Les illusions des frères et sœurs de Napoléon. Leurs prétentions excessives. Opinion actuelle faussée sur le rôle de l'Empereur. Opinions des contemporains de l'Empire. Les insinuations calomnieuses. Les *Mémoires* de Mme de Rémusat. — II. Lætitia Bonaparte. La piété filiale de Napoléon. Le langage bizarre de Madame Mère. Intimité cordiale entre le fils et sa mère. La parcimonie de Lætitia. La « digne femme ». — III. Joseph Bonaparte. Le mécontentement de Josepb. Hostilité latente. Refus des titres princiers. Le métier de colonel. Le royaume de Naples. Le roi fainéant. Colère et cordialité de l'Empereur. Le royaume d'Espagne. Vanité de Joseph. Il manque de prestige. La France avant tout. Désaccord complet. Les revers en Espagne. L'Empereur console son frère. Indulgence coupable. — IV. Lucien Bonaparte. Soins de Napoléon dès l'enfance. Membre du conseil des Cinq-Cents. Lucien au 18 brumaire. Le *Duumvirat.* Ministre de l'intérieur. Prévarications. Démission. Ambassadeur en Espagne. La fortune de Lucien. La paix de Badajoz. Veuvage. Rencontre avec Mme Jouberthon. Mariage contre la volonté de Napoléon. Fureur du Premier Consul. Mesures violentes. Raison d'Etat. L'ordre de succession au trône. L'opposition à l'Empire en Italie. Les avances de Napoléon. Détente à l'île d'Elbe. Lucien à Paris en 1815. Les honneurs princiers. Dernières relations des deux frères. — V. Louis Bonaparte. Le devoir paternel échu à Napoléon. La prédilection pour Louis. L'héritier du trône impérial. Le roi de Hollande. Plaintes continuelles. Reproches mérités. Le patriotisme déplacé. Longanimité de l'Empereur. L'affront public. Le parjure. Insinuation infâme. Ingratitude impardonnable. — VI. Jérôme Bonaparte. Déférence pour Napoléon. Élevé aux Tuileries. Prodigalité incorrigible. Service dans la marine. Recommandations paternelles de Napoléon. A Baltimore. Le mariage Paterson. Politique et prévoyance américaines. Motifs de la conduite de Napoléon. Les lois de la famille et de l'État. Rupture avec Mlle Paterson. Réconciliation. Les grades, les dignités. Le royaume de Westphalie. Mariage de Jérôme avec la princesse de Wurtemberg. Affection de Napoléon pour sa belle-sœur. La cour de Cassel. Misère et gaspillage. Les contrariétés de l'Empereur. Gentillesse de Jérôme. Faiblesse de Napoléon. Admirable attitude de la reine Catherine. — VII. Élisa Bonaparte. Mariage avec Félix Bacciochi. L'orgueil d'Élisa. Les duchés. Napoléon évite les discussions. Aucune satisfaction pour l'Empereur. La cour de Florence. La caricature du gouvernement impérial. — VIII. Pauline Bonaparte. La « reine des colifichets ». La statue de Canova. L'accusation d'inceste. Documents absurdes. *Le Roi s'amuse.* Silence de Beugnot. A quelle date placer ses amours? Aucune faveur spéciale pour Pauline. Mariage avec le prince Borghèse. Napoléon mentor sévère et non amant. La maladie inavouable. Consultation du docteur Hallé. Dévouement de Pauline pour l'Empereur. —

IX. Caroline Bonaparte et Murat. L'avancement de Murat. Son mariage avec Caroline. Le « Franconi de l'armée ». Le duché de Berg. Le royaume de Naples. Ambition insatiable de Caroline. La reine de Naples et le général Mallet. Le gouverneur de Paris. La diplomatie. Éloignement de Junot. Confiance de l'Empereur en son beau-frère. Murat abandonne son poste. Intrigues criminelles à Naples. Mansuétude de Napoléon. Insigne trahison. La parodie de l'île d'Elbe. Mort de Murat 234

LIVRE IV. — *LA SOCIABILITÉ.*

I. Les pamphlets de la Restauration. Les libelles récents. Le fond des idées n'a pas varié. — II. Comparaison entre Louis XIV et Napoléon. Dissemblance complète. Le fondateur et l'héritier. La vérité connue après quatre-vingt-dix ans. Le coup de pied de Volney. Le *Code de la civilité*. — III. Respect des lois sociales. Les nobles dans la domesticité impériale. Les rapports avec les souverains. Le bon sens de Napoléon. Rôle des insulteurs. — IV. Témoignages de trente et un contemporains. Chateaubriand, Kotzebue, Jean de Muller, Mme Récamier, etc. Les *vieilles moustaches*. Les membres de l'Institut. Le besoin de l'amitié. Madame l'ambassadrice. La légende du *Petit Caporal*. — V. Langage aimable de Napoléon. Les compagnons d'armes. Le prince de Neufchâtel et Mme Visconti. Les célibataires. Sollicitude pour les chefs. Mêmes égards pour les subalternes et les domestiques. — VI. Les notions de la vie. Qu'est-ce qu'une bonne action? Sincérité du cœur de Napoléon. La vie et la mort de Desaix. Familiarité de Lannes. Le « grand enfant ». Mort de Lannes. Émotion de l'Empereur. Les condoléances et les soins pour les survivants. Les affaires du maréchal Bessières. La mort de Duroc. Les larmes de Napoléon. La famille de Duroc. Coup d'œil rétrospectif. — VII. Le maître implacable. Les éloges de l'Empereur. Les généraux. Un ministre dans l'embarras. Tendresse particulière pour Lacuée. Les humbles. — VIII. Les susceptibilités des inférieurs. Les scrupules de l'Empereur. Marmont nommé maréchal. Le duc de Bellune. Les souvenirs d'Italie. Les terribles scènes. Condescendance de Napoléon. La vivacité. Les remords. Les deux amoureux. L'homme qui se souvient. — IX. Les conceptions de l'Empereur. Son rôle actif. Les précautions de Napoléon. La crainte de faire du chagrin. Marmont. Fouché. Lebrun. Mme Marescot. Junot. Ni tigre ni mouton. Le bien du service. Même indépendance au début qu'à l'apogée. Aucune flatterie. Exemples sévères. — X. Le *bon garçonisme* bourgeois. Le bal de Mme Permon. Mlle Loulou. Napoléon en soirée. Le jeu de barres à Malmaison. L'Empereur camarade de ses lieutenants. — XI. La commisération. Les besoins de l'industrie. Les prêts d'argent. Les intempéries. Le chômage. Les duchesses d'Orléans et de Bourbon. Le prince de Conti. La supplique de l'élève de Saint-Denis. — XII. Les goûts belliqueux. Le devoir du général en chef. Les malheurs de la guerre. Vérone. Dresde. L'art du comédien. — XIII. La sincérité morale de Napoléon. Histoire d'un aide de camp. Les soins pour la famille de son ami. Amitié par delà la mort. De Brienne à Sainte-Hélène 339

LIVRE V. — *LA GÉNÉROSITÉ.*

I. La solidarité gouvernementale. La générosité impériale. Jugements des contemporains. Les souverains vaincus. La rentrée des émigrés. — II. Les ennemis de Napoléon. Les généraux Clarke et Dessoles. Chénier et Nodier.

Bernadotte. Les fautes des généraux. Le maréchal Soult. La royauté de Portugal. — III. Les fautes des officiers subalternes. Le capitaine Daugier. Hésitation à **sévir.** Peines légères. Les soldats. Les prisonniers anglais. — IV. Les fonc**tionnaires** civils. Le camarade malheureux. L'ambassade de Hambourg. Indul**gence** persistante de Napoléon. Grâce offerte à Georges Gadoudal. — V. Les **femmes** éplorées. Mme de Hatzfeld. Noblesse de cœur. Les petites faiblesses **humaines.** Barbé-Marbois. Le crédit de la France. La modération de l'Em**pereur.** — VI. Les réalités de la vie. Le respect moral des situations acquises. **Fouché.** Un conspirateur endurci. L'ambassadeur de Fouché. La disgrâce. **Mansuétude** inépuisable. Triple jeu de Fouché. — VII. Talleyrand. Son portrait. **par** lui-même. La corruption. La mine d'or. Une alliance russe. Un ministre de **l'Europe.** Longanimité du souverain. Les dettes de Talleyrand. Délicatesse de **l'Empereur.** — VIII. Les griefs contre Napoléon. Le duc d'Enghien. Les crimes **politiques.** La responsabilité. L'opinion générale du pays. Les réponses de l'accusé. Les membres du conseil de guerre. La juste appréciation. — IX. Mo**reau.** Une présomption. La culpabilité. Les témoignages. Aucune excuse valable. Attentions de Napoléon. Rôle de Moreau au 18 brumaire. Le crime de lèse-patrie. — X. Mme de Staël. Les rigueurs du Directoire. Ambition démesurée. Le souvenir de Mme de Maintenon. Les rebuffades. L'aversion de Napoléon. La lutte contre l'Empire. L'interdiction de séjour. Un empereur tracassé. La courtière de l'Europe. — XI. L'état-major des conspirateurs. Le général Mallet. Le gant de velours et la main de fer..... 420

LIVRE VI. — *LES HABITUDES ET LES IDÉES PERSONNELLES.*

I. La simplicité héréditaire. L'atavisme. Les Lettres et les Mémoires de Mme de Rémusat. L'œuvre et l'homme. Les portraits du général Bonaparte et de l'Empereur. La loyauté des sentiments. — II. Les flatteries hyperboliques. Victor Hugo. Les ministres. Les magistrats. Les fonctionnaires. Les académiciens. Les évêques. Résistance de l'Empereur. Dédain des grandeurs humaines. La hauteur d'âme. — III. L'homme du *système* et l'homme privé. Le lever de l'Empereur. Sa toilette. La santé de Napoléon. Les lettres du courrier. Napoléon avec ses secrétaires. Modération avec les subordonnés. — IV. Les refrains favoris. Bienveillance envers les serviteurs. La toilette de l'Impératrice. Le bonhomie de l'Empereur. Le souverain facile à servir. — V. La table de l'Empeur. Ses mets favoris. La méfiance bourgeoise. Surveillance générale. La garde-robe de l'Empereur. Un souverain ordonné. « *Rex*, régulateur. » — VI. Les finances l'Etat et le budget du ménage. Intégrité absolue. Horreur de la fraude. La probité matérielle et la probité morale. Le premier duc de l'Empire. Le caractère d'un chef d'armée. — VII. Les principes religieux de la classe moyenne. Tolérance de l'Empereur. « Comediante. » Le deuxième concordat. Plus papiste que le Pape. La vérité dite par Pie VII. La nécessité d'une religion. L'influence du droit divin. Souci de l'opinion des souverains. — VIII. Les petites manies bourgeoises. L'indiscrétion de l'Empereur. Les mariages à la Cour. L'attitude envers les femmes. Les banalités aimables. L'ingérence des femmes. La morale publique. — IX. Les goûts artistiques. Protection des arts. Les préférences littéraires. Les poèmes épiques. La tragédie. Le répertoire tragique. Le régisseur des théâtres impériaux. La musique. La peinture. Prédilection pour les genres tranchés. Le style de Napoléon. Les proclamations et les lettres improvisées. L'éloquence militaire. Les métaphores. Pas Français !..... 493

LIVRE VII. — *LE CHEF.*

I. Pourquoi Napoléon a occupé la première place. L'art de gouverner. L'amour du métier. — II. Les situations difficiles. Problème connu. Le dénuement de l'armée d'Italie. Mots héroïques. La conscience du général en chef. — III. Défaut de prestige au début. Les proclamations. Les grands conducteurs d'hommes. Mesures rigoureuses. Les premiers jours du commandement. Difficultés, pénurie et indiscipline. — IV. Le chef respecté. Les secours à la patrie. Etat de la France. Pourquoi Bonaparte était allé en Egypte. Le retour d'Égypte. Enthousiasme populaire. Les vœux unanimes de la nation. Les directeurs qui ne dirigent rien. Les décisions urgentes. — V. Le travail assidu. Le meilleur soldat de son armée. La surveillance de l'administration. La conséquence de l'éducation militaire. L'Empereur travaille avec les petits commis. Examen de toutes les questions. Le surmenage. *Le fils de la poule blanche.* Les résultats. — VI. Labeur ininterrompu. L'esclave de la nature des choses. Les fatigues physiques. Faire son métier. Les revues passées par l'Empereur. La confiance du soldat. Les délassements de l'Empereur. Les états de situation. — VII. La fonction civile et la fonction militaire. Les conseils des ministres. Les promotions. Activité fabuleuse. Austerlitz et les cent millions d'un fournisseur. *Iéna* et le Muséum. L'entrée à Berlin et le livret d'un ballet. La guerre de Pologne, la Bourse et l'Odéon. Eylau et les avances aux manufacturiers. *Friedland*, l'Opéra et la statue d'un évêque. Tilsitt et le changement d'*uniforme*. Les négociations de Bayonne et les bons dîners. Unité de caractère : 1798 et 1807. La guerre d'Espagne, les hôpitaux, les tontines, le canal de l'Ourcq, la Madeleine, la fontaine des Innocents, etc. La campagne de Russie et le prix du blé à Caen. Les revers. Invariable dans ses habitudes. L'amour-propre de l'Empereur. — VIII. Manque d'énergie dans la répression. Les frondeurs de l'état-major. L'apathie des maréchaux. La largesse de l'Empereur. La mollesse et la force d'inertie. Les complices des spoliations. Les griefs des généraux. Justice constante de Napoléon. Les bulletins de la Grande Armée. Les titres nobiliaires. La reconnaissance exagérée. — IX. Le remède nécessaire. Le maximum de sévérité de l'Empereur. Les généraux qui veulent la paix. L'ennemi renseigné par Berthier. L'indécision du général en chef. Impertinence de Macdonald. Les défaites. La patrie envahie. L'énergie reconquise. Les prodiges de 1814. L'abdication. Attitude des maréchaux. L'écœurement de Napoléon. La tentative de suicide. La résignation. — X. Le voyage de Fontainebleau à l'île d'Elbe. Les injures, les menaces de mort. En courrier des commissaires étrangers. Les lois du courage. L'administration de l'île d'Elbe. Même minutie que pour les affaires de l'empire. La splendeur et la pauvreté La solitude. Embarquement pour la France. Détermination chevaleresque. La foi jurée. La violation du traité de Fontainebleau. La translation de l'Empereur à Sainte-Hélène projetée en 1814. Le retour de l'île d'Elbe. Le trône et le bonheur intime. Rentrée aux Tuileries. Reprise immédiate des anciennes habitudes. La fin de la carrière de Napoléon. — XI. Les vieux principes historiques. Conduite trop simple pour être comprise. Le patron. Personnification de la classe moyenne. L'œuvre d'un bourgeois. Le grand batailleur, grand conciliateur. Le résultat moral et le *résultat* matériel. L'avenir..... 565

PARIS, TYPOGRAPHIE D[illegible]E. PLON, NOURRIT ET [illegible]E GARANCIÈRE, 8.

New York Public Library
ST. AGNES BRANCH,
444 AMSTERDAM AVE.
CIRCULATING DEPARTMENT

MAR 3 - 1932